



HAL
open science

ETAT ET SOCIETE AU MALAWI ETUDE D'UNE DYNAMIQUE HISTORIQUE

Philippe G. L'Hoiry

► **To cite this version:**

Philippe G. L'Hoiry. ETAT ET SOCIETE AU MALAWI ETUDE D'UNE DYNAMIQUE HISTORIQUE. Histoire. Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, 1984. Français. NNT: . tel-01258687

HAL Id: tel-01258687

<https://shs.hal.science/tel-01258687>

Submitted on 19 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ETAT ET SOCIETE AU MALAWI: ETUDE
D'UNE DYNAMIQUE HISTORIQUE

PHILIPPE G. L'HOIRY

UNIVERSITE DE BORDEAUX I
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
CENTRE D'ETUDE D'AFRIQUE NOIRE

ETAT ET SOCIETE AU MALAWI
ETUDE D'UNE DYNAMIQUE HISTORIQUE

Thèse de Doctorat de Troisième Cycle "ETUDES AFRICAINES"
Présentée et soutenue par
PHILIPPE G. L'HOIRY
(Juin 1984)

IFRA



IFRA000054

J u r y

- Président : M. Jean-François MEDARD
*Professeur de Science politique à
l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux*
- Assesseurs : M. François CONSTANTIN
*Professeur de Science politique à l'Université de Pau
Directeur du Centre de Recherche et d'Etude sur les
Pays d'Afrique orientale*
- M. Jean du BOIS de GAUDUSSON
*Professeur de Droit public et de Science politique à
l'Université de Bordeaux I
Directeur du Centre d'Etude d'Afrique noire*

REMERCIEMENTS

Ceux qui ont directement participé à la réalisation de ce travail, par leur intérêt et leur soutien continu, doivent être ici remerciés. Ce sont à ces proches que ce travail est dédié. D'autres personnes ont également contribué à l'élaboration de cette étude.

Mes remerciements vont tout d'abord à M. Jean-François Médard (Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux et Centre de Recherche, d'Echanges et de Documentation Universitaire de Nairobi, Kenya) qui a, dès la rédaction d'un mémoire de diplôme d'études approfondies d'Etudes Africaines, soutenu et partagé mon intérêt pour la multiplicité des questions soulevées par la réflexion sur le thème de l'Etat et la société malaŵites. Son rôle a également été fondamental dans la réalisation du projet d'un séjour de recherche sur le terrain, financé par le Ministère des Relations Extérieures*, et qui a grandement aidé mon travail. Mes remerciements valent aussi pour son accueil et son hospitalité à Nairobi. Le Centre d'Etude d'Afrique Noire de Bordeaux, cadre principal dans lequel s'est effectué mon travail, doit aussi y être associé.

Le projet de séjour de recherche sur le terrain a également vu le jour grâce aux efforts du Dr. David Kimble, Vice-Chancelier de l'Université du Malaŵi, et de M. Pierre Bouyjou, attaché culturel à l'ambassade de France à Lilongwe, Malaŵi, qui m'ont par ailleurs offert l'hospitalité, à Zomba comme à Lilongwe. La recherche elle-même, à l'Université du Malaŵi comme aux archives nationales du Malaŵi, a été rendue possible par les autorisations délivrées par le Ministère de l'Education malaŵite et par le Dr. Hastings Kamuzu Banda, Chancelier de l'Université du Malaŵi, ainsi que par l'aide apportée par M. S. Mwiyeriwa, directeur des Archives Nationales du Malaŵi. Mes remerciements vont donc aux autorités qui ont non seulement permis mais aussi facilité le travail sur place.

A l'Université du Malaŵi, l'aide de Mme Megan Vaughan (History Department) et de M. Tom Pennant (History Department), qui m'a donné accès à ses travaux bibliographiques sur le Malaŵi, a été appréciable,

* Centre de Recherche, d'Echanges et de Documentation Universitaire, Sous-direction des Sciences sociales, D.G.R.C., Ministère des Relations Extérieures.

non moins que l'hospitalité et les commentaires de M. Jean-Louis Joulié (French Department). L'accueil de M. Paul Faure, ambassadeur, M. Jean-Luc Bodin, premier secrétaire, et M. Jérôme Chastenet, attaché commercial, et des services de l'ambassade de France à Lilongwe a été précieux. De même, mes remerciements vont aux membres des missions catholiques de Likuni, Katete, Mzuzu et Nkhata Bay, qui m'ont accueilli et aidé. Un crédit particulier doit être accordé à M. Roger Saffroy, Père Blanc, qui a bien voulu me faire partager sa grande connaissance du pays et de son peuple.

Mes remerciements vont aussi à M. Andrew C. Ross (Edinburgh University), M. Chris Allen (Edinburgh University) et M. Michael Twaddle (Institute of Commonwealth Studies, London) pour leur aide durant mon travail de recherche. M. Yves Fauré (Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux) et M. François Constantin (Centre de Recherche et d'Etude sur les Pays d'Afrique Orientale de Pau) ont bien voulu consacrer leur attention à la lecture d'une esquisse des questions soulevées par ce travail.

Le travail a enfin été facilité par la coopération des personnels des bibliothèques de l'Université d'Edimbourg, de l'Université de Newcastle-upon-Tyne, de la School of Oriental and African Studies (Londres), de l'Institute of Commonwealth Studies (Londres) et de l'Université du Malaïi, mais plus particulièrement par celle de Mme Françoise Meynard, documentaliste au Centre d'Etude d'Afrique Noire de Bordeaux. Enfin, les membres de l'équipe de recherche du Centre d'Etude d'Afrique Noire de Bordeaux, Mme Françoise Mauriac, secrétaire générale, et Mmes Micheline Commet et Françoise Simonnet, secrétaires, ont pu apporter leur contribution à titre divers durant la réalisation de ce travail.

Je remercie enfin tous ceux qui ont bien voulu répondre à mes questions et me faire partager leurs analyses, mais qui ont préféré ne pas être cités. Quant aux erreurs ou omissions qui peuvent exister dans ce travail, elles sont toutes miennes.

XXXXXXXXXX

INTRODUCTION GENERALE

NOTE INTRODUCTIVE

Le Malaŵi s'étire entre le neuvième et le dix-septième degré de latitude sud et le trente-troisième et le trente-sixième degré de longitude est. Long de près de neuf cents kilomètres, sa largeur varie, selon les régions, de quatre vingt à cent soixante kilomètres. La superficie totale du pays est de 118 485 kilomètres carrés, dont plus d'un quart est occupé par le lac Malaŵi, long de 568 kilomètres.

Entouré au nord par la Tanzanie, à l'est, au sud et au sud-ouest par le Mozambique et à l'ouest par la Zambie, le Malaŵi est un pays enclavé, ses deux principaux accès à la mer étant les ports mozambicains de Beira et de Nacala. La fracture du Great Rift Valley traverse le pays dans le sens nord-sud, occupée au nord par le lac Malaŵi et au sud par la vallée du fleuve Shire. Ce dernier, le seul déversoir du lac, se jette dans le Zambèze. On rencontre dans le pays une variété de paysages géographiques. À l'ouest du lac Malaŵi, la région des plateaux atteint une altitude moyenne de neuf cents à douze cents mètres, mais comporte également quelques hauts-plateaux (Nyika Plateau et Viphya Plateau au nord, Dedza Plateau et Kirk Range Plateau au centre) dont la hauteur varie entre quinze cents et deux mille cinq cents mètres. Dans le sud, les Hautes-Terres du Shire comprennent le Zomba Plateau, avec Zomba Mountain à 2 134 mètres d'altitude, et, un peu plus au sud, Mulanje Mountain, point culminant du pays avec 3 050 mètres. Entre les plateaux, la plaine (Mzimba Plain, Palombe Plain, p.ex.), les vallées (Haut, Bas et Moyen-Shire) et le littoral du lac (Karonga, Nkhotakota, côte sud, sud-est et sud-ouest) rompent l'aspect montagneux du pays, avec leur altitude d'une quarantaine de mètres à six cents mètres.

La population actuelle du Malaŵi est estimée à plus de six millions d'habitants, compte tenu des résultats du dernier recensement effectué (5 547 460 habitants, en 1977) et du taux de croissance démographique (de 2,6 % par an en moyenne). La répartition de cette population par région est très inégale, tant en raison des différences topographiques, de la diversité des qualités

NOTE INTRODUCTIVE

Le Malaŵi s'étire entre le neuvième et le dix-septième degré de latitude sud et le trente-troisième et le trente-sixième degré de longitude est. Long de près de neuf cents kilomètres, sa largeur varie, selon les régions, de quatre vingt à cent soixante kilomètres. La superficie totale du pays est de 118 485 kilomètres carrés, dont plus d'un quart est occupé par le lac Malaŵi, long de 568 kilomètres.

Entouré au nord par la Tanzanie, à l'est, au sud et au sud-ouest par le Mozambique et à l'ouest par la Zambie, le Malaŵi est un pays enclavé, ses deux principaux accès à la mer étant les ports mozambicains de Beira et de Nacala. La fracture du Great Rift Valley traverse le pays dans le sens nord-sud, occupée au nord par le lac Malaŵi et au sud par la vallée du fleuve Shire. Ce dernier, le seul déversoir du lac, se jette dans le Zambèze. On rencontre dans le pays une variété de paysages géographiques. A l'ouest du lac Malaŵi, la région des plateaux atteint une altitude moyenne de neuf cents à douze cents mètres, mais comporte également quelques hauts-plateaux (Nyika Plateau et Viphya Plateau au nord, Dedza Plateau et Kirk Range Plateau au centre) dont la hauteur varie entre quinze cents et deux mille cinq cents mètres. Dans le sud, les Hautes-Terres du Shire comprennent le Zomba Plateau, avec Zomba Mountain à 2 134 mètres d'altitude, et, un peu plus au sud, Mulanje Mountain, point culminant du pays avec 3 050 mètres. Entre les plateaux, la plaine (Mzimba Plain, Palombe Plain, p.ex.), les vallées (Haut, Bas et Moyen-Shire) et le littoral du lac (Karonga, Nkhotakota, côte sud, sud-est et sud-ouest) rompent l'aspect montagneux du pays, avec leur altitude d'une quarantaine de mètres à six cents mètres.

La population actuelle du Malaŵi est estimée à plus de six millions d'habitants, compte tenu des résultats du dernier recensement effectué (5 547 460 habitants, en 1977) et du taux de croissance démographique (de 2,6 % par an en moyenne). La répartition de cette population par région est très inégale, tant en raison des différences topographiques, de la diversité des qualités

des sols cultivables du pays et de celle des précipitations dont l'agriculture reste dépendante, que des différences entre l'état d'avancement du développement économique entre chaque région et de raisons historiques. En 1977, les densités de population étaient de 24 personnes au kilomètre carré dans la région du nord, 60 dans la région centrale et 87 dans la région du sud. L'urbanisation est restée faible, dans ce pays où l'on compte 90 % de ruraux, et la population urbaine est concentrée dans les quatre principales villes du pays, Lilongwe, nouvelle capitale depuis 1975, avec près de 99 000 habitants en 1977, Blantyre, le centre industriel et commercial du Malaïi, avec en 1977 près de 220 000 habitants, Zomba, ancienne capitale et maintenant ville universitaire, avec en 1977 près de 25 000 habitants et Mzuzu, la métropole du nord, qui comptait en 1977 près de 16 000 habitants.

Durant la période pré-coloniale (I), la population de la région semble avoir eu des contacts avec les marchands arabes de la côte est, qui ont progressivement pénétré le continent, dès le quinzième siècle. Ces contacts se sont développés jusqu'au dix-neuvième siècle, tandis que plusieurs documents attestent la présence et l'action d'explorateurs et de marchands portugais dans la région dès le milieu du seizième siècle, une pénétration qui, elle aussi, prendra des proportions plus significatives durant les trois siècles suivants. Mais c'est surtout par les expéditions effectuées dans la région par David LIVINGSTONE que l'actuel Malaïi a été mieux connu des Européens. Durant son expédition vers le Zambèze, D. LIVINGSTONE fit plusieurs séjours dans la région de l'actuel Malaïi (en 1859, 1861 et 1863) et sa dernière exploration de la région date de 1866. Nous verrons que dans le sillage du missionnaire-explorateur, des missions protestantes se sont installées dès 1861, mais surtout à partir des années 1875. En 1878, la African Lakes Company, une compagnie commerciale qui servait de "bras mercantile" aux missions protestantes écossaises, fut créée. La propagande livingstonienne, la présence des missions et celle de la African Lakes Company avaient en commun leur opposition au commerce des esclaves qui ravageait alors la région, une opposition qui n'était pas sans écho en métropole, particulièrement dans les milieux religieux.

Aussi, quand débuta en 1885 la "course aux territoires" en Afrique pour les puissances européennes, l'opinion publique britannique soute-

(I). Pour un aperçu de cette période, cf. p. 25.

nait les efforts de son gouvernement pour contrer les prétentions portugaises sur la région. Si, en 1883, avait déjà été nommé un "consul britannique auprès des chefs et rois d'Afrique centrale", la présence britannique était encore précaire. En 1889, une expédition portugaise tenta de passer des traités avec les chefs locaux dans la région du fleuve Shire: les Britanniques ripostèrent en déclarant d'abord un Protectorat sur la région des Hautes-Terres du Shire, puis sur l'ensemble du territoire de l'actuel Malaïi, alors nommé Protectorat de l'Afrique Centrale Britannique, en 1891. En 1907, le Protectorat prenait le nom de Nyasaland. Mais, dès les années 1885 et jusqu'aux années 1895, les forces britanniques, dirigées en particulier par le capitaine LUGARD (plus tard Lord LUGARD) et Harry JOHNSTON, le premier haut-commissaire du Protectorat, se livrèrent à la fois à l'éradication du commerce des esclaves et à la "pacification" du pays.

La période coloniale ainsi entamée devait durer jusqu'en 1964, quand le Nyasaland devint officiellement le Malaïi indépendant. En 1966, le pays fut déclaré une République, remplaçant les statuts de l'Etat souverain mais soumis à la Couronne britannique au terme desquels le pays était doté, de jure, d'un Gouverneur-Général, représentant la Couronne, et d'un Premier Ministre, chef de gouvernement: dans la République du Malaïi, le chef de gouvernement devenait également chef de l'Etat et l'allégeance à la Couronne disparaissait. En 1971, le Président de la République, le docteur Hastings Kamuzu BANDA, devenait Président à vie. Entre temps, le pays avait adopté le système du parti unique, une décision prise officiellement lors de la réforme constitutionnelle de 1966. Le Malaïi Congress Party (M.C.P) avait en réalité fonctionné comme un parti unique de facto depuis les années 1960-62. Depuis 1964, et à l'exception d'une crise de gouvernement survenue au lendemain de l'indépendance, le Malaïi est apparu à de nombreux observateurs comme un "ilôt" de stabilité politique, avec à sa tête le même dirigeant, un représentant de cette génération nationaliste historique dont font ou ont fait partie J. NYERERE, J. KENYATTA, K. KAUNDA ou K. NKRUMAH. Même si le phénomène recouvre une certaine réalité, cette façade de stabilité ne doit pourtant pas éclipser les formes de changement social qu'a connu le pays depuis son indépendance et que l'on peut valablement examiner en analysant les relations entre l'Etat et la société malaïite.

.....

A l'origine de cette étude sur le Malaïi se sont trouvées plusieurs interrogations justifiant l'opportunité d'une contribution supplémentaire à la connaissance de ce pays, encore quelque peu marginal dans les travaux sur l'Afrique post-coloniale.

Particulièrement faible en français, la littérature sur le sujet n'a pas non plus été des plus importantes et des plus régulières en langue anglaise. Un premier dépouillement rapide de cette littérature révèle des analyses partielles ou partiales, souvent les deux à la fois, qui rendent compte de la spécificité de ce pays de manière à l'évidence simplificatrice. Que ce soit une "littérature de surface", souvent sous forme de production journalistique, ou qu'elles fassent "oeuvre idéologique", ces analyses participent à la "déperdition de la complexité du réel" (I).

La principale faiblesse de plusieurs de ces analyses a été de "classer" le Malaïi, ici parmi les pays sous dictature, qu'elle soit "éclairée" ou plus "sombre", là parmi les rares exemples de réussite économique et politique de l'Afrique post-coloniale. Dans le premier cas, on se demandait comment le régime en place depuis l'indépendance avait pu s'assurer d'une stabilité politique vicennale sans recours apparent à la répression de masse, dans le second cas, on avait quelque mal à concilier le "miracle malaïite", taux de croissance économique importants à l'appui, avec la présence du pays dans la liste des pays les moins avancés (P.M.A.). Enfin, la plupart des analyses tendent à se concentrer sur le rôle personnel du dirigeant du Malaïi, le docteur Hastings Kamuzu BANDA: or les explications du type "charismatique" ou en terme de "dictature personnelle", selon les opinions, évacuaient toutes la spécificité historique de la société malaïite comme celle du rôle joué par le Président BANDA lui-même.

Une autre caractéristique de la littérature sur le Malaïi réside dans la césure que l'on y rencontre entre les travaux sur la période coloniale et ceux sur la période post-coloniale. Une approche globale, liant ces deux périodes, semble pourtant utile à la compréhension de la spécificité historique du changement social malaïite. Si la période post-coloniale n'a donné lieu qu'à peu de travaux de fond, la période coloniale a par contre

(I). Y-A. FAURE (1983:2).

suscité de nombreuses analyses.

En ce domaine, c'est surtout le facteur religieux qui a retenu l'attention des historiens. Ce point mérite d'être souligné pour deux raisons: l'étude du facteur religieux au Malaïi a sans doute contribué à "éclipser" celle des dimensions économiques et politiques de la période coloniale et elle s'est également concentrée sur la présence et le rôle des missions protestantes, ignorant ou sous-évaluant ainsi les autres dimensions religieuses et leur impact dans la formation de la culture politique et dans les sensibilités idéologiques du pays. Ce n'est que vers le milieu des années 1970 en effet que le phénomène catholique au Nyasaland a été étudié et ce n'est que vers la fin de ces mêmes années 1970 que l'économie coloniale a fait l'objet d'une documentation en profondeur (1).

Les travaux sur la période post-coloniale ont été rendus difficiles par les problèmes d'accès à l'information et à la documentation, voire au pays lui-même. Ici, c'est surtout la politique étrangère du Malaïi, tenue pour originale par ses choix en matière de "dialogue" avec l'Afrique du Sud et qui devait donner lieu en 1971 à un échange d'ambassadeurs entre les deux pays, qui a retenu l'attention des analystes. L'étude du système politique intérieur, comme celle des structures économiques du pays, est longtemps restée handicapée par les problèmes d'information évoqués plus haut. Ce qui manquait dans les tentatives souvent descriptives, c'était une démarche à la fois globale et explicative (2).

La fin des années 1970 et le début des années 1980 ont vu s'opérer une sorte de "renouveau" de l'intérêt pour le Malaïi: vingt ans d'indépendance dans ce pays ont donné aux observateurs le "recul" nécessaire pour apprécier le superficiel et le fondamental dans le développement économique, politique et social malaïite (3).

(1). Sur le facteur religieux, les travaux les plus importants ont été ceux de G. SHEPPERSON and T. PRICE (1958), J. Mc CRACKEN (1967, 1972), A. C. ROSS (1968), R. L. WISHLADE (1965), et plus récemment K. MUFUKA (1977) et J. PARRATT (1979). Le travail de I. et J. LINDEN sur les catholiques est resté exceptionnel (1974). L'économie coloniale est au centre des travaux de M. VAUGHAN (1981, 1982) et L. VAIL (1982), bien que M. CHANOCK s'y soit intéressé un peu auparavant (1972, 1973, 1977). Signalons enfin la récente contribution de J. Mc CRACKEN (1983).

(2). Sur la politique étrangère, cf. C. MAC MASTER (1974) et de nombreuses productions journalistiques. Quant à l'ouvrage "global" de T. D. WILLIAMS (1978), il représente un effort de synthèse, mais reste dépendant d'une documentation déjà ancienne. Quant à l'ouvrage de P. SHORT (1974), sa qualité et la diversité de ses analyses en font plus qu'une simple biographie du Président BANDA.

(3). On soulignera ici l'importance des analyses économiques de J. KYDD et
/..

Nous avons essayé ici d'articuler les différentes dimensions, trop souvent "compartimentées", de l'histoire du changement social au Malaïi, appréhendant Etat et société au sein d'une dynamique historique où la spécificité des développements post-coloniaux n'est pas sans rapports avec celle de la période coloniale. Soulignons enfin que cette démarche privilégie le cadre interne, national, de réalisation du changement social: tout en reconnaissant l'existence et le rôle de facteurs "externes" ou la dimension supra-nationale des développements politiques et économiques du pays, nous insisterons donc sur le cadre interne où se sont inscrites les relations entre forces sociales malaïtes et entre celles-ci et l'Etat post-colonial (I).

.....

../.. R. CHRISTIANSEN (1981, 1982, 1983), actualisant celles de D. HUMPHREY (1973) et S. THOMAS (1975). Le renouveau concerne aussi la période coloniale, avec les études de M. PAGE (1978, 1980), E. MANDALA (1982) et H. TAPELA (1979).

(I). Sur les mécanismes de détermination externe, outre les travaux de S. AMIN, cf. les contributions de C. LEYS et J. SAUL dans le n°5 (1976) de Review of African Political Economy. Pour une dimension "externe" qui ne soit pas celle du schéma "centre/périphérie", mais celle de la reproduction du capital à l'échelle internationale par le biais des Etats "nationaux", voir G. MATHIAS et P. SALAMA (1983). Pour l'affirmation de la spécificité et l'utilité d'un cadre d'analyse "national", interne, voir J. SAMOFF (1982 - A: I22-I23).

INTRODUCTION

Une vingtaine d'années après les indépendances en Afrique, le rôle et la nature de l'Etat post-colonial ont révélé une spécificité qui a pu susciter plusieurs travaux et réflexions traduisant le besoin de réapprécier le phénomène étatique mais aussi, par le biais de leurs relations, le phénomène social. Inscrites dans un cadre de référence ayant recours à la notion de classes sociales pour appréhender les structures, les forces et les relations sociales qu'elles prennent en compte de manière fondamentale dans leur approche de l'Etat post-colonial, ces analyses se distinguent des approches institutionnelles de l'Etat mais visent aussi à réaliser une avancée par rapport aux démarches marxistes classiques. Ce qui est recherché, c'est un mode d'analyse qui rende compte de la spécificité de l'Etat et de la société post-coloniale en même temps que des ressorts du processus du changement social(1).

Soulignons dès à présent que la réflexion théorique que peut engendrer ce débat n'est valide qu'en ce qu'elle renvoie à la spécificité de situations concrètes. Pour rester opérationnelles, les analyses doivent se garder "d'utiliser des conventions sémantiques comme si elles étaient des faits sociaux"(2). Pour parler de "l'Etat", "l'ensemble social", "les classes sociales" ou encore "les conflits de classes", nous nous efforcerons, dans l'analyse du cas malawite, de renvoyer au contenu concret que recouvrent ces notions. Pour ce faire, il est aussi nécessaire de préciser la définition des outils analytiques utilisés.

ETAT, CLASSES SOCIALES ET CONFLITS DE CLASSES: PROBLEME DE DEFINITION.

.....

C'est justement l'inadéquation entre schémas théoriques et observation des situations concrètes qui encourage à renouveler les analyses de l'Etat et de la société post-coloniale. Ainsi, les schémas déterministes qui soumettent la forme et le fond de "superstructures" (structures sociales, organisation politique et institutionnelle, idéologies) au jeu des rapports de forces "d'infrastructures" (constituées par l'organisation de la production économique) ne peuvent

(1). L'effort de renouvellement se retrouve à l'intérieur comme en dehors du cadre de référence marxiste. Pour une illustration de sa diversité, voir p.ex. les contributions de N. SWAINSON, G. KITCHING, M. VON FREYHOLD et S. LANGDON dans le numéro 8 (1977) de Review of African Political Economy, J-F. MEDARD (1982, 1983), J-F. MEDARD et Y. FAURE (éds) (1982), J. SAKOFF (1979, 1980, 1982-A, 1982-B, 1983), ou encore les contributions de M. IKONICOFF et K. VERGOPOULOS dans la revue Tiers-Monde, tome XXIV, n°93 (1983). O. MARENIN (1981) a fourni une très bonne revue critique du renouvellement "marxisant".

(2). O. MARENIN (1981: II).

rendre compte globalement des situations africaines post-coloniales. A l'observation, l'Etat post-colonial ne peut être réduit à une structure dérivée et suiviste

Dans les schémas déterministes, "l'Etat, en tant que structure dérivée, est sans intérêt ou, au mieux, d'un intérêt secondaire" (1). Or, dans notre examen du cas malaïte, l'analyse de l'Etat nous est apparue comme essentielle dans la compréhension du processus du changement social, comme elle l'a été pour d'autres travaux sur différents pays africains. D'un autre côté, l'économicisme de ces schémas a participé à la "négation de l'historicité" (2) des situations observées en n'insistant pas sur leurs dimensions politiques, idéologiques ou culturelles propres à leur histoire. Là aussi, ces dimensions sont particulièrement importantes dans le cas du Malaïi.

Déjà, F. ENGELS avait pu souligner que: "D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur qui est, en dernière analyse, déterminant est la production et la reproduction de la vie réelle. Ni Marx ni moi n'avons rien affirmé de plus. Mais si l'on nous fait dire que le facteur économique est le seul déterminant, on transforme alors la première proposition en une affirmation creuse, abstraite et absurde. La situation économique est la base, mais les différents facteurs de la superstructure exercent également leur influence sur le cours des luttes historiques et en déterminent souvent les formes de façon prépondérantes. Il y a action et interaction de ces facteurs" (3). Ces remarques suffiraient à relativiser l'unilinéarité des déterminismes mais semblent privilégier, ne serait-ce que méthodologiquement, une césure entre "la base" et "les superstructures".

D'un point de vue marxiste, N. POULANTZAS a vu que si les classes sociales restaient définies en termes exclusifs de rôle dans la production, c'est la totalité des rapports sociaux inclus dans le mode de production qui se trouverait réduite aux seuls rapports de production. Aussi a-t-il pu les définir comme "des groupements d'agents sociaux définis principalement mais non exclusivement par leur place dans le processus de production, c'est à dire dans la sphère économique" (4). Tout en se démarquant de l'économicisme, ce type d'approche, hypothéquée par son "dernière-instancisme", nous a également semblé insuffisante pour rendre compte de la simultanéité et de la dialectique qui caractérisent les relations entre l'Etat et la société malaïtes, pour s'en tenir au seul cadre de ce travail.

(1). J. SAMOFF (1982-A:117).

(2). Y. FAURE (1983:9).

(3). F. ENGELS, lettre à J. BLOCH, 21.9.1890, cité par A. CUVILLIERS (1970:197-8).

(4). N. POULANTZAS (1979:14).

En avançant dans l'analyse du contenu concret de l'Etat, de la société malaïte et de leurs relations, plusieurs facteurs se sont révélés essentiels: enjeu de l'accès aux ressources matérielles (d'autant plus fort qu'elles sont rares), appropriation d'un surplus de production et accumulation, mais aussi enjeu de l'accès au pouvoir politique, rôle des dimensions culturelles, religieuses, idéologiques et souvent ethniques dans les attitudes des acteurs sociaux, rôle des groupes mais aussi des individus. Toujours, l'Etat est apparu comme un cadre d'analyse de première importance. Les classes sociales peuvent constituer un outil approprié à la compréhension de cet Etat comme du processus du changement social (1): ce qui est nécessaire, c'est une redéfinition du contenu concret attaché à la notion de classe sociale et, par le biais de leurs relations, à celle d'Etat.

J.SAMOFF a pu proposer une définition non-linéaire, non-restrictive et dynamique des classes sociales qui permet, sans être définitive et sans prétendre à l'universalité de son caractère opérationnel, d'appréhender plusieurs des spécificités de la problématique de l'Etat et de la société post-coloniale (2). Les classes sociales sont conçues comme des relations: "D'un côté, la classe est définie par son rôle dans la production, telle que la production est organisée à un moment donné. De l'autre, en même temps, la classe est définie par opposition: les classes n'existent que par opposition aux autres classes" (3).

Il y a donc une double relation entre le facteur "production" et le facteur "opposition" d'une part, et au sein même du facteur "opposition". En ce sens, la notion même de classes sociales devient inséparable non seulement de l'organisation de la production mais aussi de celle de conflits de classes et de processus de formation de classes (4). Ce qui n'est peut-être pas assez souligné dans la définition de J.SAMOFF (mais que l'on retrouve dans ses travaux sur des cas concrets), c'est la simultanéité des éléments de la définition: le rôle des classes sociales dans la production (constitutif de leur définition) est en même temps l'objet, l'enjeu, l'instrument et le résultat des oppositions (constitutives de leur définition) qui font les rapports entre classes sociales.

-
- (1). Contre l'affirmation un peu rapide de M. IKONICOFF (1983:14) selon laquelle "les analystes même les plus marqués par la pensée marxiste" admettent le rôle moins important joué par les classes dans les sociétés "à grande indifférenciation sociale", on pourrait p.ex. renvoyer aux débats qui mettent -encore- les classes sociales au centre de l'analyse du changement social (cf. n° de RCAPE précité p.ex.): ce qui est recherché, c'est une réappréciation de la notion de classe sociale, ce à quoi invite la réflexion sur l'Etat post-colonial.
- (2). Comme le souligne O.MARENIN (1981:19), "le discours de SAMOFF reste sous-développé et rhétorique": c'est justement la confrontation à l'analyse des cas concrets qui permet d'en apprécier le degré opérationnel.
- (3). J.SAMOFF (1982-A:112-3). N.FOULANTZAS (1979:14-15) utilise pratiquement la même formulation mais ne semble pas en tirer toutes les conclusions sur l'interaction des composantes de la définition.
- (4). Cf. J.R.SCARRITT (1982:35-36) pour un commentaire.

Les oppositions se développent, en situation concrète, à plusieurs niveaux: si elles opèrent dans le domaine économique, elles n'y sont pas restreintes et d'autres dimensions de conflit interviennent dans les relations et la formation des classes sociales. Ainsi, "les rapports idéologiques et politiques ne peuvent en aucune façon être considérés comme "superstructurels" (...) Ils ne sont pas des variables ajoutées à quelques rapports économiques de classe préexistants, mais fonctionnent dans la détermination de ces rapports eux-mêmes"(1). Qu'ils aient pour objet l'accès aux ressources matérielles, l'appropriation d'un surplus, la maîtrise du pouvoir politique ou la définition d'une idéologie dominante, les conflits de classes sont formateurs, à tous ces niveaux et simultanément, du système de classes en formation.

Il s'agit donc de dépasser les approches economicistes et les déterminismes unilinéaires de classes à Etat. Contre les premières, le politique doit être réhabilité et "en tant que dimension de l'activité humaine (il) demande sa propre analyse, sans perdre de vue ses intersections avec les autres dimensions ni le soumettre à l'intérieur d'une autre dimension"(2). Contre les seconds, J.SAMOFF souligne que "la notion même de contradiction perdrait son sens s'il n'y avait aucune tension entre l'économie et le politique et s'il n'était pas possible au politique de dominer l'économique"(3).

L'analyse doit donc fonctionner à plusieurs niveaux simultanés. Elle doit notamment "apparenter classes et politique" (4) ou plus précisément appréhender les classes sociales en fonction des diverses dimensions constitutives des conflits de classes. Une telle approche permet de rendre compte de certains phénomènes souvent sous-évalués ou au contraire sur-évalués. Prenons l'exemple du tribalisme. "Serpent de mer" des analyses africanisantes, ici fondamental, là disparu, le phénomène revêt un contenu concret (5). On a pu s'interroger sur la "possibilité que tribalisme et classes puissent, dans certains cas, être des phénomènes compatibles plutôt que mutuellement exclusifs" (6). Ou, plus nettement, affirmer qu'il est "aussi ridicule de tout expliquer en terme de tribalisme qu'en terme de classe. Les deux

-
- (1). T. JOHNSON (1977:198) cité par J. SAMOFF (1982-A:119). Ce point, fondamental, n'est sans doute pas assez développé par SAMOFF.
- (2). J. SAMOFF (1982-A:117).
- (3). Ibid. La conception d'une telle "impossibilité" étant selon SAMOFF "à peine moins fréquente chez les néo-marxistes que chez les anti-marxistes".
- (4). J. R. SCARRITT (1982:31).
- (5). "On ne peut vivre en Afrique sans rencontrer le tribalisme", J-F. MEDARD (1983:18) "Ce que les gens appellent tribu revêt une véritable importance pour beaucoup d'Africains", J. SAMOFF (1982-A:110). Cf. aussi J-F. BAYART (1983:27).
- (6). A. MANGHEZI (1976:95).

types d'analyse s'imposent et se complètent à la fois"(1). Dans l'approche des classes sociales évoquée plus haut, classes et tribalisme font plus que se compléter car elles n'entretiennent aucune "extériorité": le tribalisme est, selon les cas et les situations concrètes observées, une dimension possible du conflit de classe.

L'analyse des classes sociales demande donc "un cadre théorique qui soit centré sur la notion de conflit, qui pose qu'il existe des relations systématiques entre production, pouvoir, stratification et idées"(2). La définition relationnelle des classes pose que la sphère économique n'est pas exclusivement (ou en dernière instance) le champ de formation des classes sociales. La combinaison des propositions précédentes (non-réduction de la classe à son rôle dans la production, simultanéité des dimensions des conflits) permet de comprendre comment, compte tenu de conditions spécifiques (historiques et/ou contextuelles), les conflits de classes et à travers eux la formation du système de classes peuvent se dérouler dans la sphère économique comme dans les sphères extra-économiques (3): "Ainsi, la formation et la reproduction des classes, dans une société donnée, à un moment historique donné, peuvent intervenir au sein de la dimension politique (...). De même, dans une autre situation concrète, l'idéologie et la culture peuvent être les pivots autour desquels les conflits de classes (...) prennent place" (4).

Pour qui veut appréhender la spécificité des situations concrètes post-coloniales, ces propositions présentent un intérêt opérationnel: elles aident à comprendre la nature des conflits intervenus avant, pendant et après le processus des indépendances, là où les analyses centrées sur l'organisation de la production pour en déduire la nature et le rôle de l'Etat restaient "bloquées". Elles permettent aussi de se tourner vers l'Etat, sphère politique et idéologique, en tant que dimension des conflits et de la formation des classes sociales tout en l'intégrant à la dimension économique de ces processus. C'est donc en termes de relations que l'Etat et les classes sociales doivent être abordés.

(1). J-F. MEDARD (1983:18).

(2). J. SAMOFF (1982-B:49).

(3). La notion de "relations systématiques" évoquée plus haut nous semble plus appropriée que le simple economicisme mais aussi qu'une surévaluation du politique: R. SKLAR p.ex. a pu avancer une notion de classe sociale centrée essentiellement sur les phénomènes de domination et de pouvoir, renvoyant aux dimensions politiques et idéologiques (cf. O. MARENIN, 1981:20-21, évoquant "Socialism at bay: class domination in Africa, African Studies Association, Houston, 1977, et "On the concept of power in political economy", Salt Lake City, 1979).

(4). J. SAMOFF (1982-A:118).

ETAT ET CLASSES SOCIALES:PROBLEME DE RELATIONS

Dans la mesure où l'Etat post-colonial, par son caractère historique spécifique, ne peut être qualifié de suiviste, il lui est reconnu la "capacité de conduire et susciter le changement" (1). Mais ce caractère "dynamique et actif" de l'Etat doit-il faire conclure au caractère secondaire (voire dérivé) de l'ensemble social? Les propositions de K. VERGOPOULOS, par exemple, dans leur souci de renverser la thèse de l'Etat suiviste là où manifestement elle ne peut s'appliquer, donnent prise à un tel risque.

Dire que "l'Etat ne résulte pas du degré de développement de la société mais, inversement, c'est la société qui résulte du degré de développement de l'Etat" (2), que "l'ensemble social n'est pas un espace séparé de l'Etat mais constitue simplement une autre dimension de ce même Etat" (3), ou encore que "l'Etat constituant la trame de base pour le développement de la société, les différenciations sociales, la division sociale du travail, les classes sociales ne se forment qu'en rapport avec lui" (4), c'est à la fois traduire une certaine réalité tirée des observations des situations post-coloniales mais c'est aussi "glisser", ou risquer de le faire, vers "l'évacuation" de l'ensemble social dans l'analyse du changement social, réduit à la simple agence de l'Etat. C'est aussi raisonner encore en termes unilinéaires (cette fois-ci "dans l'autre sens") et privilégier une extériorité entre Etat et classes sociales (5).

Les catégories (6) "Etat" et "société" sont aussi extérieures l'une à l'autre chez K. VERGOPOULOS qu'elles ne l'étaient dans les schémas classistes classiques: ici, c'est la société qui "fonctionne à l'Etat" (7). Elle devient "problématique", soumise à l'Etat car "moins développée, moins bien organisée et non unifiée" (8). On peut se demander si les notions de "plus" ou de "moins" n'évacuent pas la spécificité même des situations observées en soumettant leur analyse au modèle de référence de la comparaison. On songe aussi aux

(1). M. IKONICOFF (1983:13).

(2). K. VERGOPOULOS (1983:43).

(3). Id.:44.

(4). Id.

(5). Même si la société n'est pas un espace séparé de l'Etat, c'est celui-ci qui semble ici déterminer son développement: cette communauté de dimension n'est donc pas une communauté symbiotique mais de subordination, basée donc sur une extériorité au moins méthodologique.

(6). L'utilisation de catégories pour rendre compte d'un processus n'est pas forcément la plus opérationnelle. L'analyse relationnelle, de son côté, en posant que "les liens réciproques entre phénomènes sont logiquement antérieurs à la notion de causalité" (J. SAMOFF, 1982-B:47) se rapproche plus de la description d'un processus mais s'offre à la critique du paradigme positiviste. Sur cet aspect de l'analyse relationnelle et la question du .../...

mutations importantes qui ont traversé les dynamiques sociales coloniales et qui empêchent de soumettre l'ensemble social à une simple dimension de l'Etat post-colonial. On pourrait aussi évoquer la capacité de "revanche de la société civile" (1) envers un certain "tout-Etat". L'Etat post-colonial détient des fonctions spécifiques et plus importantes que les fonctions étatiques "classiques" (2): il s'agit de comprendre comment et pourquoi, plutôt que réduire ipso facto l'ensemble social et le changement social à l'Etat et sa seule agence.

D'un autre côté, à trop se concentrer sur les aspects les plus remarquables de la prééminence de l'Etat, on risque de trop généraliser. Sur ce point, l'exemple donné par K. VERGOPOULOS (la "bourgeoisie périphérique" comme "caste de rentiers" de l'Etat) reprend en fait les conclusions des analyses néopatrimonialistes qui ont pu montrer comment, par une confusion entre public et privé, par l'utilisation de fonctions publiques et par le biais du secteur économique sous la coupe de l'Etat, l'accès à l'Etat pouvait permettre d'opérer une "réduction du politique à l'économique" (3). Mais là où ces analyses sont soigneusement "cadrées" autour de la notion de "bourgeoisie patrimoniale d'Etat" (4), les observations de K. VERGOPOULOS semblent tendre à la généralisation de ce qui n'était descriptif que d'un fonctionnement particulier: "La formation des groupements sociaux qu'on nomme "classes" dans la périphérie se fait en dernière instance, non par voie de diversification sociale à partir du bas, mais par voie de cooptation par le haut" (5). Outre qu'elle dispose facilement de l'importance des rapports de production dans la "formation des groupements sociaux", cette proposition exclue la possibilité d'une "base indépendante" des classes sociales, hors l'Etat (6). Concentrée sur le processus de formation des classes "au sommet", elle est aussi silencieuse sur ce qui fait celui des différenciations sociales dans la majorité de la population des pays ruraux, les paysans.

.../... changement paradigmatique, voir J. SAMOFF (198-B:41-43 et 45-47 en particulier), J. R. SCARRITT (1982:34-38) et C. MARENIN (1981:17-19).

(7). K. VERGOPOULOS (1983:44).

(8). Id:48.

(1). Cf. J.-F. BAYART (1983:35).

(2). Cf. S. LANGDON (1977:92).

(3). J.-F. MEDARD (1982:31).

(4). Id:33. Celle-ci est délimitée: elle comprend "les sphères supérieures du parti, de l'armée, de la haute administration et des sociétés d'Etat".

(5). K. VERGOPOULOS (1983:45).

(6). Elle pose aussi que les "rentiers" ne sont pas de véritables capitalistes: les études de cas ont pu contredire ces deux points, cf. p.ex. P. KENNEDY (1977:21-38) sur le Ghana et N. SWAINSON (1977:39-55) sur le Kenya.

L'observation des situations concrètes montre que l'Etat post-colonial joue le rôle d'un acteur politique et économique de premier ordre: mais quelles en sont les conséquences pour l'ensemble social? Dans la mesure où "l'Etat remplit des fonctions primordiales dans l'accumulation du capital et dans la structuration en classes sociales" (1), et où il "doit assumer de plus grandes responsabilités pour assurer l'accumulation continue et devient ainsi un acteur majeur dans l'organisation de la production" (2), il draine par ses interventions un processus de formation de classes. Si de plus, comme nous l'avons évoqué, les sphères politiques et idéologiques ont un rôle à jouer dans la définition des conflits de classes, l'Etat participe directement au processus de formation de classes. Mais ceci ne revient pas à conclure que "la société fonctionne à l'Etat": les conflits de classes, s'ils sont constitutifs du système de classes en formation, se nourrissent de l'Etat en raison de la spécificité historique qui lui confère des fonctions et des capacités d'interventions (politique, économique, idéologique) importantes.

En ce sens, l'Etat ne "crée" pas les classes sociales, il est le "foyer des conflits de classes" (3) et intervient à ce titre dans le processus de formation des classes sociales. Et ceci passe par une conception des relations entre Etat, classes, champ de constitution des classes et conflits de classes qui pose que "classe et mode de production ne peuvent être traités comme des concepts séparés, ni classe et opposition, classe et Etat, classe et ethnicité ou classe et culture" (4). Mais peut-on réconcilier l'autonomie relative de l'Etat qui lui permet de "faire partie du système de classes en formation" (5), au lieu de n'être qu'un appareil dérivé, et l'autonomie relative de l'ensemble social, exprimée dans les conflits de classes? En d'autres termes, l'Etat peut-il être "un champ spécifique de relations entre classes" ou y aurait-il là une incompatibilité empêchant de "revendiquer à la fois l'autonomie de l'Etat par rapport aux structures civiles, voire par rapport aux classes sociales, et l'idée de l'Etat non seulement traversé mais défini par ces mêmes articulations civiles", comme le demande K. VERGOPOULOS (6)?

(1). J-F. MEDARD (1983:20-21).

(2). J. SAMOFF (1982-A:123).

(3). Ibid.

(4). J. R. SCARRITT (1982:37).

(5). J-F. MEDARD (1983:21).

(6). K. VERGOPOULOS (1983:49).

AUTONOMIE RELATIVE DE L'ETAT ET SYSTEME DE CLASSES EN FORMATION.

.....

La citation précédente exprime en fait assez bien l'hypothèse de travail à laquelle peut mener l'analyse de classes relationnelle pour étudier des situations concrètes. Là où l'auteur de cette citation voit dans une telle hypothèse de travail un "manque de rigueur conceptuelle", on peut y trouver aussi un outil approprié pour la compréhension de la spécificité des situations post-coloniales. Loin de l'extérioriser par rapport aux classes sociales en formation, en effet, l'autonomie relative de l'Etat post-colonial dote au contraire ses rapports au système de classes en formation de leur spécificité.

Cette autonomie n'est d'ailleurs pas le privilège de l'Etat post-colonial puisque l'Etat bénéficie globalement d'une certaine "latitude d'action" dans ses fonctions de puissance publique. Mais ses interventions, pour être plus évidentes, sont aussi ici plus profondes. Elles dépassent également le cadre des fonctions attribuées à l'Etat par les analyses marxistes traditionnelles (appareil d'organisation de "l'oppression d'une classe par une autre" par le maintien de la cohésion sociale au plan politique et idéologique).

Pour comprendre cette autonomie, il est nécessaire de s'interroger sur la spécificité historique de l'Etat post-colonial (1). Celui-ci est un Etat daté: il intervient d'abord dans le cadre de référence de la décolonisation. En ce qu'il est issu du mouvement nationaliste, il s'apparente, par la négociation ou par la force et au moins au niveau du discours, à un Etat de "reconquête" sur la domination coloniale (2). Ceci lui confère déjà un degré d'autonomie important car il apparaît comme le dépositaire de l'indépendance et se dote d'une légitimité historique et de pouvoirs historiques: avec lui, c'est la nation qui, formellement, prend existence. D'un certain côté, on n'est pas loin du pouvoir patrimonial décrit par M. WEBER (3): "conquérant", l'Etat post-colonial assoit ici sa légitimité sur le respect des "coutumes nationalistes" (coutumes traditionnelles dans le régime patrimonial).

Mais l'Etat post-colonial est aussi, historiquement, un Etat "de développement": au niveau du discours ou dans les motivations véritables des

(1). S'il écrit que "l'Etat est toujours relativement autonome", J. SAMOFF (1982-A: I23) n'insiste pas sur la spécificité historique de cette autonomie pour l'Etat post-colonial.

(2). Ceci ressort à l'observation: dans le cas malaïte par exemple, la référence à la "reconquête" est toujours, vingt ans après l'indépendance, permanente .../..

dirigeants, le développement économique et social devient une raison d'être. Ici encore, l'expérience coloniale, avec un bilan en forme de sous-développement, joue un rôle historique dans cette dimension propre à l'Etat post-colonial. Sans référence au développement, l'Etat post-colonial perdrait beaucoup de sa légitimité mais aussi beaucoup de son autonomie d'action et de décision: le but de développement, si sa mise en oeuvre est affaire de l'Etat, rend possible des interventions économiques et une mobilisation idéologique que l'Etat ne pourrait réaliser sur d'autres bases. L'impératif du développement laisse encore un peu plus "les mains libres" à l'Etat post-colonial (1). Les donneurs et prêteurs internationaux, parties au développement, renforcent encore cette autonomie en s'adressant en priorité à l'Etat (2).

L'héritage de la colonisation doit être souligné à plusieurs niveaux. Sur un plan économique, par le jeu du modèle économique colonial, les différenciations sociales sont restées relativement faibles ou insuffisantes pour donner lieu à une classe préexistante à l'Etat post-colonial et capable de l'instrumentaliser avec exclusive (3). Sur le plan politique, l'Etat colonial n'a pas, par sa nature et sa fonction, encouragé au développement de pratiques participatoires très avancées: la démocratie "moderne", dans un cadre national et étatique, n'a pas été "rôdée". Plus directement encore, l'Etat post-colonial hérite de son prédécesseur une tradition et des structures de loi et d'ordre: les expressions de l'autoritarisme de l'Etat post-colonial trouvent ici leurs sources autant que dans la discipline unitaire du mouvement nationaliste

Les sources historiques de l'autonomie de l'Etat post-colonial en font une autonomie de fonctionnement plus qu'une autonomie structurelle. Si la société est "peu développée", peu "organisée" ou peu "différenciée", pour reprendre ce que nous évoquions plus haut, cela signifie que l'Etat a une marge de manoeuvre politique, économique et idéologique importante mais n'implique pas que l'ensemble social ne soit pas traversé de forces sociales aux intérêts maté-

.../... dans le discours politique et idéologique dominant.

(3). Cf. J-F. MEDARD (1983:15): "Le roi (qui) est souvent un chef militaire, un conquérant, se comporte en quelque sorte comme le propriétaire de son royaume(...)."

(1). On pourrait faire le rapprochement entre la "mission civilisatrice" dont se drapait la colonisation et la "mission de développement" qui incombe à l'Etat post-colonial, pour évoquer les mêmes justifications d'interventions économiques et de mobilisation idéologiques.

(2). Qui peut y perdre d'ailleurs quelque peu de son autonomie globale: le cas malaïte par exemple montre comment la pression des bailleurs de fonds internationaux peut jouer sur les orientations des interventions de l'Etat.

(3). Cf. J-F. MEDARD (1983:21). Avec des nuances selon les pays considérés: au Malaïi, les producteurs africains de tabac de la région centrale constituaient une force économique assez structurée, comme en Tanzanie les producteurs de/..

riels antagonistes ou aux conceptions et aux représentations divergentes. Pour "problématique" qu'elle puisse être, la société n'est pas "absente" face à l'autonomie de l'Etat.

La dynamique sociale coloniale a donné lieu à l'émergence ou le renforcement de forces sociales aux intérêts économiques, aux sensibilités idéologiques et aux attachements culturels comme aux engagements politiques divers et souvent contradictoires (1). L'antagonisme de ces forces sociales, a pu être quelque peu "transcendé" par l'unité nationaliste ou "temporairement mis de côté quand la contradiction principale était ressentie comme une opposition entre les colonisés et les colonisateurs" (2). L'indépendance a insufflé à l'hétérogénéité de l'ensemble social une dynamique revitalisée, celle des conflits (3).

Dans la mesure où les classes sociales se forment (ou plus précisément évoluent) par le jeu des conflits de classes et où ceux-ci se déroulent aussi bien dans la sphère économique que dans les sphères extra-économiques, selon la spécificité de la période et de la société considérées, l'Etat post-colonial, par son autonomie relative et ses capacités d'interventions, devient inséparable du processus de formation de classes. C'est cette autonomie relative de l'Etat post-colonial qui fait de lui à la fois l'enjeu, l'objet et le moyen des conflits de classes et qui l'intègre étroitement au système de classes en formation. Encore une fois, classes, conflits et Etat ne peuvent être traités comme des concepts séparés mais pris comme des relations.

Maitriser l'Etat, l'investir, c'est se donner les moyens de définir une idéologie dominante, de contrôler les structures politiques et d'intervenir dans l'organisation de la production. Mais si l'Etat joue alors un rôle direct dans la définition des conflits de classes, il ne peut être réduit au suiveur en tant que simple instrument d'une classe dominante: l'autonomie relative

.../... café de la région du Kilimandjaro (J.SAMOFF, 1979), les membres du S.A.A. en Côte-d'Ivoire (J-F.MEDARD et Y.FAURE, éd., 1982) ou encore les entrepreneurs de la GEMA au Kenya (N.SWAINSON, 1977).

-
- (1). J-F.BAYART a pu insister justement sur "le prolongement direct des structures sociales pré-coloniales" dans les sociétés post-coloniales (1979:19). Notre travail reste "cadré" à partir de la période coloniale qui permet par exemple de comprendre comment, au Malaïi, certains "dépendants historiques" ont au contraire renversé les rapports de forces anciens après l'indépendance.
- (2). A.MANGHEZI (1976:88-89). J.A.K.KANDAWIRE parle de "l'identité commune de colonisés" (1980:140).
- (3). Un dynamique plus nette à l'observation des couches "supérieures" de la société coloniale, ici "classes montantes", là "proto-classe capitaliste" ou encore "élites". Une terminologie précise est nécessaire pour chaque cas étudié. Plus généralement, l'anglais "haves" et "have-nots" semble traduire cette idée de "possédants", qu'ils soient économiques, culturels, religieux ..//..

de l'Etat post-colonial est en effet constitutive de cet Etat.

Là où l'accumulation capitaliste est sinon impossible, du moins difficile dans le secteur privé, l'Etat est le domaine privilégié de l'accumulation par la bureaucratie qui le contrôle (1). Là où par contre elle est encouragée dans le secteur privé, c'est en grande partie par l'agence de l'Etat qu'elle est possible: l'Etat intervient dans l'organisation de la production et préside à la répartition des rôles dans cette dernière. De plus, les classes se définissent aussi par leur place dans les rapports de distribution, domaine où l'Etat joue un rôle fondamental (2). Les couches bureaucratiques qui vivent de l'activité économique de l'Etat (entreprises publiques, corporations, sociétés d'Etat) sont elles aussi directement liées à l'intervention de l'Etat sur la production et à ses ressources. Enfin, l'Etat est également fondamental dans la promotion de la bourgeoisie locale contre ou avec (et souvent les deux à la fois) le capital étranger (3).

S'il est primordial dans le domaine économique, le rôle de l'Etat est aussi de premier ordre dans le domaine politique et idéologique. C'est lui qui détient les leviers du contrôle et de la cohésion sociale. Par rapport aux fonctions étatiques "classiques" en ce domaine, l'autonomie de l'Etat post-colonial le dote d'une capacité à la coercition et/ou au fort investissement idéologique renforcée par l'utilisation d'institutions, d'appareils et de pratiques totalisantes (parti unique ou exécutif personnalisé, par exemple, eux-mêmes liés à une spécificité historique).

L'importance du rôle de l'Etat est peut-être plus nette quand il articule les domaines politiques et économiques. Les analyses néo-patrimonialistes ont bien rendu compte du lien entre position ou fonction publique et statut économique privé (4). C'est bien l'accès à l'Etat qui détermine les différenciations socio-économiques, de façon nette pour la "bourgeoisie d'Etat", selon l'accès ou la "proximité" à l'Etat. Mais on ne peut généraliser et déduire de cette

.../... ou politiques, car la notion de conflit lui est implicite.

(1). En économie de type socialiste par exemple, cf. M. VON FREYHOLD (1977).

(2). Cf. G. KITCHING (1977 et plus particulièrement 71-73).

(3). Pour des exemples au Kenya, cf. N. SWAINSON (1977). Sur la notion d'articulation entre capital domestique et capital étranger par l'Etat, cf. S. LANGDON (1977).

(4). Cf. J.-F. MEDARD (1982, 1983).

observation que l'Etat post-colonial n'est le moyen et le lieu d'émergence que d'une seule "caste de rentiers". Quand elles débouchent sur le seul enrichissement, les pratiques néo-patrimonialistes permettent en effet la survie de cette couche socio-économique, mais quand elles sont constitutives de la formation d'une classe capitaliste (1), elles peuvent être considérées comme un mode spécifique d'appropriation du surplus de production et d'accumulation capitaliste dans les sociétés post-coloniales. L'Etat occupe toujours une place fondamentale car c'est lui qui, par son autonomie relative, elle-même issue de circonstances spécifiques historiques ou contextuelles, opère la "monopolisation des fonctions sociales" (2) sur laquelle s'appuient les mécanismes du mode néo-patrimonialiste d'appropriation du surplus et d'accumulation. Ceci signifie donc que la classe en question est inséparable de l'Etat (3), sans pour autant qu'elle ne présente pas les caractères propres à sa définition, tels que nous les avons évoqués plus haut.

Le rôle de l'Etat est donc constitutif du processus de formation du système des classes sociales, un rôle particulièrement développé en raison de l'autonomie relative de l'Etat (4). Il est d'autant plus remarquable qu'il intervient dans le secteur productif de manière directe (5). C'est justement l'importance de ce rôle qui fait de l'Etat post-colonial l'enjeu et le "foyer des conflits de classes". L'analyse de l'autonomie relative de l'Etat doit donc prendre en compte ce double aspect: d'un côté elle interdit que l'on réduise l'Etat au "suivisme", d'un autre elle interdit que l'on "extériorise" l'Etat par rapport aux forces sociales dont il est relativement autonome. Ainsi, les conflits formateurs de classes "fonction-

-
- (1). Au Malaïi, le cas est particulièrement net pour la couche de la classe dominante en formation qui possède des moyens de production, même si cela n'est possible que par l'agence, le "parrainage", de l'Etat.
- (2). Cette notion, qui vise à donner un "équivalent" politique et idéologique à celle de l'appropriation du surplus de production, est empruntée à F. ENGELS et utilisée par L. KUBBEL (1974, voir E. GELLNER, 1979) pour décrire comment un "proto-Etat", d'origine extra-économique (militaire ou tribale), a pu être utilisé dans l'empire songhai pour susciter une organisation de la production donnant lieu à des différenciations sociales et finalement à un véritable Etat "de classe". L'analyse de L. KUBBEL reste enfermée dans l'économicisme (classe=rôle dans la production) et unilinéaire et déterministe (véritable Etat=appareil dérivé), mais elle a l'avantage d'introduire la notion de monopolisation des fonctions sociales, particulièrement utile à l'analyse de l'Etat post-colonial.
- (3). En ce sens, il est vrai que "si l'on fait abstraction de l'Etat, on ne voit plus ce qu'il reste de la bourgeoisie locale" (J-F. MEDARD, 1982: 33).
- ../..

ment à l'Etat" dont ils se nourrissent et qui constitue un enjeu, comme l'Etat "fonctionne aux conflits de classes" qu'il exprime, utilise et sert en même temps. C'est donc une relation dialectique qui existe entre classes sociales et Etat, dans laquelle les deux principales variables sont l'autonomie relative de l'Etat et la nature et le développement des conflits de classes. Cette relation étant partie d'un processus, elle ne saurait être analysée comme un modèle "figé", elle n'est pas de caractère permanent et immuable: l'autonomie relative de l'Etat post-colonial est, d'un côté, liée à des conditions historiques et contextuelles qui pourront donc être modifiées ou révolues, et la forme des conflits de classes est par nature évolutive, liée à un processus de formulation/résolution/renouvellement, qui fait la substance de la formation du système des classes sociales. Le modèle d'analyse utilisé est donc un modèle variable, à la fois dans l'espace (les études comparatives permettant d'apprécier l'ampleur des variations en ce domaine) et dans le temps.

Le type de relation dialectique qui existe entre Etat et classes sociales doit donc permettre d'éclairer une phase et une forme spécifiques du changement social. Loin d'être traités comme distincts, classes, conflits et Etat doivent être conçus comme des relations: le caractère multiple, multidirectionnel et simultané de ces relations donne son contenu au changement social.

-
- ../. De leur côté, G.MATHIAS et P.SALAMA (1983) distinguent l'Etat du régime politique (forme d'existence de l'Etat, cf. p.14): l'autonomie relative du premier existe par rapport au capital, dans le cadre de ce que les auteurs appellent "l'économie mondiale constituée", l'autonomie relative du second existe par rapport à la formation sociale.
- (4). C'est ici le rôle "interne" de l'Etat qui est en question: ni simple "instrument périphérique" au service d'un "centre", ni simple "lieu de reproduction du capital à l'échelle internationale" (cf. sur ce point G.MATHIAS et P.SALAMA, 1983:38-39), l'Etat peut être analysé comme un acteur national parmi des forces sociales nationales (sur ce point, cf. J.SAMOFF, 1982 - A:122-123).
- (5). G.MATHIAS et P.SALAMA (1983:55-67) soulignent encore qu'il y a là une spécificité de l'Etat en pays sous-développé: l'Etat en pays développé intervient plus dans le domaine de la reproduction de la force de travail que dans le secteur productif (avec des nuances). L'Etat en pays sous-développé laisse par contre le domaine de la reproduction de la force de travail à des moyens "traditionnels" ou au jeu de la production du secteur informel, mais intervient par contre dans le secteur productif: diffusion des rapports marchands, monétarisation des conditions de la reproduction de la force de travail, p.ex.

L'ETUDE D'UN CAS CONCRET: ETAT ET SOCIETE AU MALAWI.

.....

L'analyse de l'Etat et de la société malaŵites sera ici celle d'une dynamique historique qui trouve ses origines dans la période coloniale. Celle-ci a contribué à doter la société coloniale d'une hétérogénéité porteuse de conflits (première partie).

Sur un plan idéologique, les clivages sont passés principalement par le vecteur religieux, débouchant globalement sur une opposition du type conservateurs/progressistes, et qui recoupe également des dimensions ethniques, régionales, culturelles et politiques. Dans ses principales manifestations, la diversité idéologique s'est exprimée à partir ou par rapport à l'introduction des valeurs du christianisme (intégration, adaptation, récupération ou rejet). Insister sur cette diversité idéologique dans la société coloniale permet surtout de relativiser les analyses qui ont souvent surévalué la dimension progressiste-protestante au détriment des autres composantes du corps idéologique colonial. (titre I).

Sur un plan économique, le modèle colonial a également donné lieu à l'émergence de différenciations socio-économiques, sans pour autant offrir les conditions nécessaires à l'apparition d'une véritable classe capitaliste africaine. Les formes d'un proto-capitalisme rural africain, dépassant le simple enrichissement né de l'adaptation aux opportunités ouvertes par l'économie coloniale, devront attendre la fin de la période coloniale, gênées dans leur maturation par les aléas d'une agriculture de plantations contrôlée par les Européens longtemps soutenue par les interventions de l'Etat colonial. La structure de l'économie coloniale aura également donné lieu à des mécanismes d'exploitation du travail africain qui ajouteront au contenu de l'opposition politique et idéologique à la domination coloniale (titre II).

Sur un plan politique, l'examen des structures et des pratiques de l'Etat colonial permet de comprendre l'échec des premières formes d'expression et de revendications africaines et la radicalisation opérée par le mouvement nationaliste. Avant celui-ci, les demandes africaines sont restées sectorielles et articulées par une élite incapable de se prévaloir d'une audience globale et nationale. C'est aussi dans les rangs de la petite administration de

l'Etat colonial que l'on peut identifier les membres d'une petite élite distincte, par son statut, ses activités et ses sensibilités idéologiques de la petite élite économique apparue à la fin de période coloniale. Ici se trouve donc aussi un des clivages sociaux de la société coloniale. La mise en oeuvre par l'Etat colonial de politiques particulièrement mal acceptées par les diverses forces sociales renforcera enfin le mouvement nationaliste dont la montée domine la fin de la période coloniale (titre III).

Le processus de l'indépendance voit donc le développement d'antagonismes exacerbés entre les différentes forces sociales malaïtes. Dans cette montée des oppositions qui ira jusqu'au conflit ouvert et violent, l'enjeu fondamental est la maîtrise de l'Etat (deuxième partie).

Pour comprendre les rapports des forces en présence dans les conflits autour du pouvoir d'Etat, il faut s'attacher à discerner l'hétérogénéité des intérêts, des conceptions, des motivations et des objectifs partagés par les divers groupes sociaux qui ont donné toute son amplitude au mouvement nationaliste. Ce dernier sera donc analysé, dans son unité et sa diversité, beaucoup plus par son rôle sur la définition des rapports de forces post-coloniaux que par son appartenance chronologique à la période coloniale: le mouvement nationaliste, dans sa dynamique, appartient déjà à l'histoire du Malaï indépendant plutôt qu'à l'histoire coloniale. Après avoir souligné l'hétérogénéité de ce mouvement, c'est l'éclatement de l'alliance nationaliste qui sera mise en évidence, processus conflictuel à la base des relations entre Etat et société à venir (titre I).

Le contrôle de l'Etat a constitué un enjeu politique: les luttes issues de l'éclatement de l'alliance nationaliste mettent aux prises non seulement des "élites" mais aussi des groupes sociaux plus larges, par le jeu d'alliances politiques et idéologiques. Au terme de ces tensions, qui vont jusqu'à ouvrir une crise au "sommet" de l'Etat, une alliance de postulants au statut de classe dominante s'assure du contrôle politique de l'Etat au prix d'une personnalisation et d'une concentration du pouvoir importante, au bénéfice de celui qui a pu fédérer les dimensions multiples de "l'alliance dominante" (titre II).

L'autre enjeu de la lutte pour le contrôle de l'Etat, c'est la maîtrise des mécanismes de ses interventions sur les structures de production économique. L'Etat est au centre des options retenues pour les

stratégies économiques globales poursuivies après l'indépendance. Dans ce cadre, l'Etat a pu, par des décisions formelles comme par l'application pratique des stratégies officiellement poursuivies, encourager une option capitaliste du développement économique caractérisée par une grande sélectivité dans l'accès à la participation et aux bénéfices de politiques économiques qui ont par ailleurs permis, pendant plusieurs années, à l'économie malaïte de réaliser des taux de croissance respectables. Basée sur la prééminence des exportations agricoles, un choix globalement dicté par l'état des ressources du pays, cette option a également été caractérisée par une priorité donnée à l'agriculture de plantation, un choix aux effets profonds sur l'ensemble des secteurs de production agricole. L'ensemble de cette stratégie économique a reposé sur l'intervention de l'Etat et répondu aux intérêts de la classe dominante qui s'en était assuré le contrôle (titre III).

La maîtrise et l'utilisation de l'Etat tant sur le plan politique et idéologique qu'économique ont donné lieu à une étape spécifique du processus de formation des classes sociales. Les analyses de l'Etat et du champ de constitution des classes sociales seront donc étroitement associées (troisième partie).

En assurant le contrôle et la cohésion de l'ensemble social, l'Etat a défini les conditions de l'environnement politique et idéologique du système de classes en formation. L'examen des moyens mis en oeuvre par l'Etat dans ce domaine permet de souligner comment sont distribuées les "cartes du jeu" du système politique malaïte et comment fonctionne le pouvoir d'Etat. Il permet aussi de mesurer l'autonomie relative dont dispose et sur laquelle capitalise l'Etat post-colonial. Ces moyens visent directement au contrôle politique et social quand ils consistent en des mécanismes restreignant l'accès à l'expression ou la communication politique plurale, que ce soit par la main mise sur les structures partisans, les institutions politiques, les syndicats ou les autorités traditionnelles, par exemple. A côté de cela, l'Etat peut toujours recourir à des mécanismes plus ouvertement coercitifs et violents. Parallèlement, l'Etat cherche à entretenir ses soutiens et les bases d'une légitimité toujours à renouveler en se livrant à une mobilisation idéologique et à une recherche de soutiens tous azimuts (titre I).

C'est aussi l'environnement économique de la formation du système de classes sociales qui repose sur l'intervention de l'Etat. Si les

stratégies économiques globales de l'Etat évoquées plus haut constituent le cadre général de l'organisation de la production, l'agence de l'Etat a pris des formes plus directes pour intervenir dans le processus de différenciations économiques entre groupes sociaux. D'un côté, l'Etat a développé un secteur public et semi-public croissant, souvent en participation avec le capital étranger, devenant ainsi un acteur majeur dans l'économie nationale. Toute une couche sociale a pu tirer ses ressources et dériver son statut socio-économique à partir de l'activité économique de l'Etat. D'un autre côté, l'Etat a donné aux planteurs issus de la classe dominante tous les moyens nécessaires au développement de leur base économique, présidant ainsi directement à un processus de différenciations sociales et d'inégalités de revenus entre les différents secteurs de production agricole (titre II).

Compte tenu des éléments du rôle politique, idéologique et économique de l'Etat, on peut alors se livrer à une réflexion sur sa place dans le système de classes en formation. Il s'agit d'abord, pour ce faire, de tenter d'identifier les éléments du système de classes en formation, pour lui donner un contenu concret. Une telle analyse doit prendre en compte le rôle de l'organisation de la production et la place des différents groupes sociaux dans celle-ci, mais aussi les formes des oppositions qui sont également constitutives de la formation des classes sociales. L'analyse prendra soin de ne pas centrer exclusivement ses développements sur les couches "supérieures" du système de classes sociales mais de rendre compte au contraire de l'aspect global de ce dernier comme de sa diversité. Enfin, la réflexion sur l'autonomie relative dont a bénéficié depuis l'indépendance l'Etat post-colonial et sur son impact dans le processus de formation des classes sociales permettra de tirer un bilan des forces et des faiblesses de l'Etat après vingt ans de ses interventions et d'évoquer les perspectives dans lesquelles peut s'inscrire la dynamique des conflits de classes et, à travers elle, l'évolution de l'Etat, du système de classes sociales et de leurs rapports (titre III).

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PRELIMINAIRE

.....

Aperçu de la période pré-coloniale au Malaŵi

L'histoire pré-coloniale de la région de l'actuel Malaŵi est celle de migrations successives et des rencontres des groupes ainsi mis en contact, qu'elles aient donné lieu à des conflits ou à des phénomènes d'intégration.

Les recherches archéologiques ont mis en évidence la présence de groupes humains le long du lac Malaŵi et de la vallée du fleuve Shire, datant de près de 8000 ans av. Jésus-Christ dans le cas des plus anciens. B. PACHAI attribue le qualificatif de "pré-bantou" à ces premiers habitants, qui semblent avoir vécu de la chasse et de la cueillette. Leurs successeurs, qualifiés de "proto-bantou", ajoutaient par contre à ces activités des formes d'agriculture et le travail du fer. Dans ce dernier domaine, les sites les plus anciens ont pu être datés du troisième siècle après Jésus-Christ. Ces groupes, que l'on estime venus du nord par petites migrations successives, annonçaient les migrations bantou plus importantes du 13^{ème} siècle, celles des Maravi.

Venus de la région du Shaba, les Maravi étaient composés de quatre clans principaux, les Phiri, les Banda, les Mwali et les Nkhoma. Les versions divergent sur la route qu'ils ont suivie pour atteindre le centre et le sud de l'actuel Malaŵi où ils s'installèrent. Pour certains, ils prirent une route directe nord-sud à partir du Shaba, pour d'autres, ils pénétrèrent l'actuel Malaŵi par l'ouest, pour d'autres encore, ils rejoignirent le Zambèze avant de remonter vers l'actuel Malaŵi. Il est probable que les migrations, qui se sont déroulées sur une longue période et de façon progressive, ont utilisé plusieurs routes.

Ceux qui dirigeaient ces mouvements étaient désignés sous le terme de Karonga mais ce titre revint bientôt au seul chef du clan Phiri, qui réussit à établir son autorité sur les autres clans. Les Maravi s'établirent progressivement dans le centre et le sud du Malaŵi actuel, absorbant

au passage les descendants des groupes de migration précédents (Batwa, Akafula, Azimba). Sous l'autorité du Karonga, la présence des Maravi prit de l'importance, au point que les premiers voyageurs et marchands portugais qui visitèrent la région parlaient, dès 1600, de "l'empire maravi". L'empire s'était agrandi par le biais des migrations "internes" réussies menées par les subordonnés du Karonga des divers clans maravi. Mais, compte tenu des difficultés de communications, la grande taille de l'empire, qui s'étendait du fleuve Luangwa à l'ouest, au Zambèse au sud et au lac Malawi à l'est et au nord, permit le développement d'une forme de décentralisation qui, vers la fin du 18^{ème} siècle, prit des allures de désintégration. Les chefs maravi les plus importants, Lundu, Undi, Kapwithi, Mase, Lundazi, renforçaient progressivement leur autorité locale et leur autonomie militaire entre ce dernier et quelques forces portugaises, vers 1635. L'autonomie des chefs maravi augmenta avec le développement du commerce avec les marchands arabes swahili et portugais de la côte est. Les pouvoirs de ces chefs étaient à la fois religieux (communication avec les ancêtres), politiques (nomination de leurs subordonnés) et judiciaires (conciliation, médiation). De plus, ils assuraient la population contre les risques de famine en maintenant un stock de réserves alimentaires par le biais de prélèvements sur les récoltes. Sous la direction des chefs, se formèrent ainsi, à partir du groupe maravi original, des groupes distincts, les Achewas, les Anyanja, les Antumba, les Ambo, les Achipeta, les Amanja, les Achikunda, ainsi que d'autres groupes mineurs. Tous parlaient la même langue, le chichewa.

Il semble que des leur arrivée dans la région les Maravi possédaient déjà une agriculture relativement avancée (mil, sorgho) que les contacts ultérieurs avec les autres populations enrichirent encore (riz, manioc, tabac). A ces activités agricoles, s'ajoutaient la production de fer et de sel. L'économie était essentiellement une économie de subsistance, mais les formes d'échanges étaient aussi répandues. Entre les Achewas, Tournisseurs de sel, et les Atumbuka, leurs voisins du nord, Tournisseurs de houes, les échanges étaient importants, et ces deux produits servaient

de valeurs de référence pour les acquisitions d'autres produits. De même, entre la population de l'intérieur, dotée de produits agricoles, et la population des bords du lac Malaŵi (dans la région des villes actuelles de Salima et Nkhotakota), pouvant offrir le produit de leur pêche, le troc se développa. Enfin, à la fin du 18^{ème} siècle, un véritable commerce avec l'extérieur, jusqu'ici limité à quelques contacts avec les marchands portugais et arabes, allait se développer avec l'augmentation de la demande d'abord pour l'ivoire, puis pour les esclaves.

Dans le nord de l'actuel Malaŵi, plusieurs migrations avaient également pris place, à partir de l'actuelle Tanzanie, dès le 14^{ème} siècle. Ces nouveaux groupes, composés d'agriculteurs et de pasteurs, comprenaient les Atumbuka, les Angonde, les Aphoka et les Atonga. Sans tradition militaire ni autorité politique forte ou centralisée, les Atumbuka firent peu à peu allégeance à un groupe de commerçants venus de l'est, en traversant le lac Malaŵi, les Balowoka. Leur chef, Mlowoka, utilisant diplomatie et distribution de richesse, établit son autorité sur les Atumbuka et fonda une dynastie sous le titre de Chikulamayembe, à la fin du 18^{ème} siècle. Le commerce de l'ivoire assurait la richesse du Chikulamayembe et sa capacité distributive, mais il ne semble pas que son autorité politique ait atteint un stade très développé. La capitale du Chikulamayembe était Nkhamanga.

Plus au nord, les Angonde développèrent par contre une tradition d'autorité politique forte et centralisée, celle de la dynastie des Kyungu. Le Kyungu détenait des pouvoirs religieux et économiques, ces derniers étant aussi basés sur les ressources du commerce de l'ivoire. Dans ses fonctions politiques, le Kyungu était assisté par une cour de conseillers.

Le commerce de l'ivoire, devenu important vers le milieu du 18^{ème} siècle, avait développé les contacts entre les Achewa, les Atumbuka et les Angonde et les marchands de la côte est. Les Achewa, s'ils possédaient l'ivoire, avaient recours, pour l'écouler, à des intermédiaires, souvent des Achikunda. Ceux-ci se chargeaient de l'acheminement vers la côte. Les marchands arabes swahili et portugais leur fournissaient le "capital" nécessaire aux transactions avec les Achewa, tissu, tabac, perles, puis de plus en plus fusils et munitions. A la fin du 18^{ème} siècle, les intermédiaires Achikunda furent supplantés par les Ayao.

Ces derniers, établis de l'autre côté du lac Malaŵi, dans la région de l'actuel Mozambique, étaient des agriculteurs et des commerçants. Leur maîtrise du commerce de longue distance s'était formée avec leurs contacts avec les marchands de la côte est (Kilwa, Zanzibar) dès le début du 18^{ème} siècle. Entre ces marchands et les producteurs d'ivoire du Malaŵi, existait toute une chaîne d'intermédiaires, Ayao, Amakua, Alomwe et arabes swahili. Vers 1850, les Ayao, attaqués par les Alomwe et les Amakua et sous l'effet d'une grande famine, émigrèrent vers le sud du lac Malaŵi et s'établirent dans la région de la ville actuelle de Mangoche. Leurs contacts avec les marchands arabes les amenèrent à prendre comme religion l'Islam, dont ils furent l'un des agents d'introduction au Malaŵi.

A l'époque de cette migration, le commerce de l'ivoire avait cédé la place à celui des esclaves. Dotés d'armes à feu et forts de leurs contacts avec les marchands de la côte est, les Ayao devinrent les maîtres du commerce des esclaves. Les estimations, difficilement précises, fixent de 10000 à 20000 le nombre d'esclaves "exportés" chaque année à cette époque du pays chewa. L'esclavage n'était pas inconnu des Achewa. Il existait sous trois formes principales, celle des captifs de guerre, celle des personnes données par un clan à un autre en forme de "compensation", après un meurtre, un vol, un viol ou l'utilisation de la sorcellerie, et celle des personnes qui, démunies, en période de famine par exemple, ou rejetées par leur village, se plaçaient, en tant qu'esclaves domestiques, sous la "protection" de "maîtres" plus riches et puissants. Ce phénomène n'avait à l'évidence pas l'ampleur du commerce des esclaves tel qu'il fut développé par les raids et les achats des Ayao, dont les ravages ne furent interrompus qu'à la fin du 19^{ème} siècle par l'intervention militaire britannique.

Dans les années 1920, un autre groupe avait émigré vers la région de l'actuel Malaŵi, les Angoni, venus du sud et fuyant l'expansionnisme militaire du zoulou Shaka. Vers 1835, les Angoni traversèrent le Zambèze, en deux groupes différents. Les Maseko Angoni, conduits par Mputa, établirent leur autorité sur les Achewa sans difficulté. Leur supériorité militaire, bâtie sur l'utilisation des techniques zoulou, leur permit de capturer de nombreux "dépendants", qui formaient ensuite les rangs de leurs régiments ou constituaient la richesse de leurs conquérants. Le raid militaire

était en effet essentiel à la société ngoni:il permettait à ces guerriers d'obtenir leur nourriture,de capturer du bétail,de renforcer leurs régiments en y intégrant des captifs et de se doter de "dépendants",qui constituaient le signe de la richesse et de la puissance des Angoni.En même temps,ces derniers furent intégrés à la société chewa par le jeu des mariages interethniques et ils adoptèrent le chichewa comme leur nouvelle langue.Ils représentaient également une certaine forme de protection contre les raids des Ayao qui,eux,ne cherchaient pas à obtenir des dépendants mais des esclaves pour les marchands de la côte.On a pu également souligner que pour certains Achewa l'arrivée des Angoni avait offert certains "avantages",et en particulier le renforcement de l'autorité des hommes dans leur famille directe (femmes,enfants),là où elle était auparavant réduite par la stricte application du système matrilineaire,que ne partageaient pas les Angoni.Quant à la dynastie inaugurée par Mputa,elle fut plus tard divisée en deux lignées,les Kachindamoto et les Gomani.

Plus au nord,les Jere Angoni,conduits par Zwangendaba,soumirent sur leur passage les Achewa,les Atumbuka du-Chikulamayembe,les Atonga et d'autres groupes mineurs.Ici aussi,les captifs étaient souvent intégrés aux régiments des conquérants.Les Angoni adoptèrent aussi le chitumbuka comme leur nouvelle langue et laissèrent aux Atumbuka la plupart de leurs chefs subalternes locaux.En 1857,le chef suprême des Angoni,descendant de Zwangendaba,inaugura une dynastie sous le titre de M'Mbelwa.Entre 1860 et 1880,les Angoni durent néanmoins faire face à des révoltes parmi leurs "captifs",en particulier chez les Atonga,qui résistèrent avec succès aux tentatives de représailles de M'Mbelwa.De même,durant les années 1860,Mwase Kasungu,chef chewa,s'opposa avec succès aux Angoni grâce aux armes à feu qu'il avait pu se procurer par les Ayao.Les activités guerrières des Angoni ne cessèrent vraiment qu'à la fin du 19^{ème} siècle,avec l'instauration d'un Protectorat britannique et la "pacification" ainsi entreprise.Quelques années avant cette instauration officielle en 1891,la présence de marchands et surtout de missionnaires européens avait déjà porté ses fruits et préparé les débuts de la période coloniale (1).

(1). Cet aperçu de la période pré-coloniale s'est appuyé sur les principaux travaux existants sur le sujet,qui sont ceux de E.ALPERS (1969,1975), J.G.PIKE and G.T.RIMMINGTON (1965),J.G.PIKE (1968),B.PACHAI (ed.1972,1973),H.W.LANGWORTHY (1972,1975),J.Mc CRACKEN(1968,1972),Kings M.PHIRI (1976,1977-A,1977-B),O.J.KALINGA (1979 et également A Portrait of Malaŵi The Government Printer,Zomba,Malaŵi,1964.

PREMIERE PARTIE

AUX ORIGINES D'UNE DYNAMIQUE :
IDEOLOGIE, PRODUCTION ET POLITIQUE
DANS LA PERIODE COLONIALE

Comprendre la spécificité de la société malaôte à travers son expérience coloniale, c'est déjà appréhender celle des relations entre elle-même et l'Etat après l'indépendance, relations dont la dynamique trouve en effet ici ses conditions historiques. Plus que de faire de "l'histoire coloniale", il s'agit donc de souligner ce qui, des années 1870 aux années 1960, caractérise l'évolution de l'ensemble social et va, au moment de l'indépendance et après elle, constituer la "donne" politique, au sens large, aux mains de l'Etat, à la fois héritage et capital stratégique.

Ce qui ressort à l'analyse de la période coloniale, c'est l'hétérogénéité qu'y a acquise la société malaôte: diversité des situations dans l'espace et dans le temps, diversité des attitudes face au colonisateur, des réactions, des réponses et des résistances au contexte colonial, à son système politique, son modèle économique et son ensemble de valeurs. Que ce caractère hétérogène soit lui-même porteur de plus que de simples différences, qu'il soit le support d'antagonismes, ouverts ou potentiels, ne peut que permettre de mieux comprendre les conflits dont l'Etat sera le foyer après l'indépendance (1).

Trois dimensions principales seront ici examinées pour montrer que, derrière "l'identité commune de colonisés" (2), existent, durant la période coloniale, des groupes sociaux distincts. La première dimension, c'est celle de la diversité idéologique dont le vecteur religieux semble avoir été le support principal. Ici se dégagent un certain nombre de clivages en termes de croyances, de systèmes de valeurs, de religions ou encore d'accès à l'éducation de type européen. La seconde dimension est faite des effets contrastés de l'application du modèle économique colonial: ici aussi, la diversité des demandes de ce dernier et celle des aspirations des divers acteurs économiques sont à l'origine de différentes "réponses économiques", formant ainsi le support de nouveaux clivages sociaux. La troisième dimension réside enfin dans la diversité des attitudes politiques durant la période coloniale. Elles sont directement liées aux composantes des dimensions précédentes, mais s'expriment aussi en fonction des caractéristiques de l'espace politique colonial dominé par l'Etat colonial.

-
- (1). La notion d'"unité" de la société malaôte a souvent été soulignée ("tronc commun" ethnique à partir du groupe maravi, langue commune, processus d'assimilation des divers groupes ethniques). Tout en méritant d'être prise en compte, cette unité ne doit pas faire occulter la diversité, l'hétérogénéité, de la société malaôte et le potentiel antagoniste qui les accompagne.
- (2). J.A.K.KANDAWIRE (1980:40).

La distinction entre ces trois dimensions n'a rien d'exclusif: l'une recoupe souvent l'autre et les termes choisis ne rendent eux-mêmes que partiellement compte de la complexité du vécu des acteurs, groupes ou individus, pour qui le quotidien colonial représentait un tout et ne pouvait être "compartimenté" en domaines politique, idéologique et économique. Les clivages qui seront évoqués, de leur côté, ne sont pas non plus sans porter leurs propres contradictions et leurs propres limites et ambiguïtés: les systèmes de valeurs s'accommodent parfois d'un certain degré de miscibilité ou d'exceptions et de quelque latitude par rapport à la pratique, tandis que les différences économiques n'ont pour elles souvent ni la clarté ni la durée qui permettrait de les enfermer dans une classification précise et définitive. Quant aux attitudes politiques coloniales, elles sont elles aussi évolutives et leur lien avec le système de valeurs et les intérêts économiques de chacun de leurs acteurs les soumet à la même "fluidité" que les deux autres dimensions. Distinction relative donc, mais qui nous semble néanmoins rendre compte de façon générale des grands pôles autour desquels a pu se développer l'hétérogénéité de l'ensemble social malaïte.

La mise en évidence de cette hétérogénéité permet de comprendre, par la prise en compte des "leçons" de l'expérience coloniale et du legs de celle-ci à l'Etat indépendant, que ce dernier n'est le produit direct ni d'un seul système de valeurs, ni d'une seule "classe" économique et que son origine politique a reposé sur le maintien, précaire, d'une cohésion dans la diversité. L'Etat post-colonial sera donc doublement influencé par les caractères dont a hérité la société malaïte de son expérience coloniale: s'il repose sur des fondements historiques (idéologie, économie, politique), leur nature, multiple et diffuse, lui permet aussi d'acquérir une autonomie relative dans ses rapports aux différents groupes sociaux. L'Etat post-colonial sera donc bien conditionné par les caractères historiques de la société malaïte, mais il ne saurait être réduit à un simple instrument "suiviste", ni sur le plan idéologique, ni sur le plan économique, ni même sur le plan politique, où les luttes de pouvoir révéleront la diversité des forces en présence. C'est dans la perspective de cette démonstration que seront examinés idéologie, production et espace politique durant la période coloniale.

.....

TITRE I. RELIGION ET DIVERSITE IDEOLOGIQUE DANS LA SOCIETE COLONIALE.

Le facteur religieux est souvent considéré comme un agent essentiel dans la formation des diverses sensibilités idéologiques au Malaïi. Il semble bien difficile de nier le support religieux qu'ont ici les systèmes de valeurs partagés par les différents groupes sociaux. Plus que ce contenu religieux stricto sensu, ce qui doit nous retenir c'est le contraste entre les systèmes de valeurs et surtout les attitudes, les réactions ou les manifestations qu'ils engendrent: à ce niveau "d'idéologie appliquée", on peut par exemple tirer des enseignements des différentes réponses faites aux demandes morales ou culturelles du contexte colonial, ou encore des différences d'accès à l'éducation de type "européen". C'est donc également ici que se trouvent les origines des réponses plus strictement politiques à la colonisation et celles des divers courants idéologiques que devra prendre en compte l'Etat post-colonial.

La distinction entre des forces idéologiques "progressistes" et des forces idéologiques "conservatrices" recouvre sans doute une certaine réalité mais pêche par simplification. La littérature dominante sur le sujet a pu ainsi voir dans la présence et l'action des missions protestantes le point de départ d'un processus qui mouvait, par le relais des Eglises africaines indépendantes, toute une élite vers le militantisme nationaliste et s'achevait dans le triomphe de l'Indépendance (1). Une telle analyse ignore par exemple la contrepartie catholique des missions protestantes et fait silence sur l'association, volens nolens, des Eglises indépendantes au mouvement millénariste qui a parcouru le pays pendant la colonisation. Les travaux de M. CHANOCK et ceux de J. et I. LINDEN ont permis de relativiser cette approche (2).

En guise de "classification", nous préférons ici distinguer entre les formes d'idéologie "sous tutelle"-celles qui sont le produit de la présence et l'action de missions chrétiennes- et les formes d'idéologie tendant à un certain degré "d'autonomie": le clivage classique entre progressistes et conservateurs s'y retrouve dans les deux cas, mais il peut aussi être dépassé en

(1). Voir p.ex. A.J. HANNA (1960), R.I. ROTBERG (1965), A.C. ROSS (1967), J. Mc CRACKEN (1967).
 (2). M. CHANOCK (1972, 1975, 1978), J. et I. LINDEN (1971, 1974). La thèse "protestante-progressiste-nationaliste" semble pourtant toujours faire recette: on la retrouve explicitement chez K.N. MUFUKA (1977) et implicitement chez T.D. WILLIAMS (1978).

introduisant dans l'analyse de chacune des forces idéologiques leurs ambiguïtés et leurs limites, à partir de leur proximité ou de leur distance par rapport au message idéologique européen de la colonisation. Ainsi, une forme d'idéologie "traditionaliste", généralement considérée comme conservatrice, peut aussi revêtir un caractère autonome traduisant une certaine résistance au modèle idéologique colonial. A l'inverse, les formes d'idéologie dites "progressistes" peuvent passer par l'acceptation de ce modèle et se situer sous sa tutelle. Tout ceci permet de mieux apprécier la complexité de nature des diverses sensibilités idéologiques qui se sont développées durant la période coloniale. Sur un plan pratique, ceci permet également de comprendre le mouvement nationaliste à partir de bases idéologiques multiples et non à partir d'une simple et unique équation "protestants-progressistes-nationalistes", comme cela a pu être fait. Ce sont donc toutes ces nuances dont nous essaierons de rendre compte.

Chapitre I. L'idéologie "sous tutelle": l'impact des missions chrétiennes

Section I : Mythe livingstonien et missions protestantes.

Avant de traiter de la présence et de l'action des missions protestantes au Malaïi, il semble important de souligner leur lien, revendiqué mais ambigu, avec le fond idéologique associé à l'oeuvre de David LIVINGSTONE. Que ce dernier fasse partie de l'histoire du Malaïi ne fait pas de doute (1). D.LIVINGSTONE a effectué plusieurs voyages de reconnaissance et expéditions dans la région et sa présence a eu une influence directe sur l'introduction de missions protestantes dans le pays, mais aussi sur le développement de certaines valeurs que l'on retrouvera jusque dans la période post-coloniale (2). On connaît la théorie des "trois C", idée-force qui interpelle les milieux religieux et économiques britanniques pour les convaincre que la mission, et l'intérêt, de leur nation est d'ouvrir le continent africain au commerce, au christianisme et à la civilisation, trilogie totalisante symbolique de ce que G.SHEPPERSON a pu appeler "la confiance victorienne en l'inévitabilité de Progrès" (3).

(1). A chacun de décider sur la nature de cette histoire, "africaine" ou "coloniale": voir à ce sujet E.M'BOKOLO (1981:XXXVI).

(2). Cf. l'article de J-P.LANGELLIER dans Le Monde du 21-22.9.1983.

(3). G.SHEPPERSON (1973:24).

La distance entre le niveau du discours livingstonien et ses applications pratiques se vérifiera dans l'expérience du "Protectorat" du Nyasaland (1). Les bases de cette idéologie, paternalisme et dirigisme éclairé, ont peut-être contribué à donner au Malaŵi une autre histoire que celle du Zimbabwe (2) mais les jeux étaient certainement faussés dès le départ par les relations de hiérarchie, porteuses d'abus, de conflits, de complexes et de révoltes, comme d'acculturation et de mimétisme, qui régissaient les rapports entre Africains et Européens et qui se trouvent déjà en germe dans l'ambiguïté du propos de D.LIVINGSTONE. Pour les colons européens, le message de ce dernier ne résonnait qu'à moitié et pour bien des missionnaires il restait un écho qu'il convenait d'accorder aux réalités de terrain.

Que de telles valeurs se soient perpétuées dans la période coloniale, quitte à y rencontrer leurs propres limites, semble compréhensible. Il est plus remarquable en revanche qu'elles aient pénétré les esprits sur plusieurs générations jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, il n'est pas inutile de mettre en perspective deux citations, l'une de D.LIVINGSTONE lui-même, l'autre d'un membre du Parlement malaŵite. L'explorateur écrit:

"Ces populations s'habillaient à peine (...) les hommes portaient par décence un morceau de cuir de la grandeur d'une assiette (...). Aujourd'hui, ces mêmes individus se rendent à l'église, pauvrement habillés, mais décentement couverts." (3)

De son côté, le parlementaire déclare:

"1948 n'est pas si loin. Mon père avait reçu de mon frère, qui était parti pour l'Afrique du Sud, une paire de pantalons courts. Il lui donna les pantalons, mais mon père ne savait pas comment les porter. Il était intrigué. C'est un fait. Parce qu'il avait l'habitude de porter des peaux d'animaux sauvages sur le devant et sur le derrière. Il voulut mettre les peaux d'animaux dans les pantalons quand il porta ces derniers." (4)

Et de conclure que ces temps honteux ont disparu, civilisation et progrès ayant fait leur oeuvre. Dans les deux citations, à plus d'un siècle de distance, le même

(1). Quatre ans après l'établissement de ce Protectorat, Lord Salisbury, Premier Ministre, déclarait au sujet des foyers de présence britannique: "Dans quelques années, nous serons les maîtres, notre commerce dominera, notre capital régnera.", cité par M.H.Y.KANIKI (1981:2).

(2). Cf. O.GUITARD (1973:37) sur l'opposition des principes de C.RHODES (exploitation commerciale) et de D.LIVINGSTONE (zèle missionnaire).

(3). D.LIVINGSTONE (1981:II)

(4). M.JERE, Malaŵi Hansard, 15th Session, 1st Meeting, 28.7.1978 (p.77).

écho pour exalter décence et dignité, une certaine idée de la civilisation, contre par exemple la quasi-nudité des temps "primitifs". Avec D.LIVINGSTONE, ce sont un discours et des valeurs puritaines qui se sont introduits au Malaïi pour former finalement une idéologie que nous retrouverons utilisée par l'Etat post-colonial, une fois intégrée à un contenu "africain".

Plus immédiatement, la propagande livingstonienne devait contribuer à l'installation de missions protestantes. Dans la vague d'enthousiasme créée par son célèbre discours à Cambridge en 1857, D.LIVINGSTONE veilla lui-même à l'établissement de la mission anglicane de Magomero, sous les auspices du comité des Universities Missions to Central Africa (UMCA), en 1861. L'expérience ne dura qu'un an et la mission fut transférée à Zanzibar, à la grande déception de l'explorateur (1). Moins d'un an après les funérailles de ce dernier à Westminster Abbey, la Free Church of Scotland en 1885 une mission au nom symbolique, Livingstonia (2). Parallèlement, son bras séculier, l'African Lakes Company, tentait de substituer au commerce des esclaves, organisé par des marchands arabes et mis en oeuvre principalement par les raids des Ayao, un commerce "légitime", en achetant par exemple, et au prix fort, l'ivoire sur le marché. La compagnie, en voulant donner un coup de pouce militaire à ses efforts, ne fit que s'embourber dans des conflits, dont le plus important les opposait à MLOZI, un grand marchand d'esclaves installé à Karonga (3). Finalement, mission et African Lakes Company menèrent campagne pour une intervention britannique officielle qui devait s'achever par la déclaration d'un Protectorat et la pacification militaire du pays. L'autre grand pôle missionnaire protestant fut constitué par la mission de Blantyre, établie en 1876 par la Church of Scotland (4). C.SCOTT, sa plus grande figure, fit lui aussi campagne pour une intervention britannique, contre les prétentions portugaises sur la région et celles de C.RHODES.

Ce que Livingstonia et Blantyre et les autres missions protestantes ont apporté au Malaïi a été analysé en détail. Ce qui nous retiendra ici c'est la spécificité de leur contribution à la diversité idéologique de la société coloniale et les caractères généraux des valeurs qu'ont véhiculé ces missions jusqu'après l'indépendance. L'impact des missions protestantes doit être

-
- (1). La mission s'était attirée l'hostilité des Ayao locaux en acceptant des réfugiés Amang'anja fuyant les raids esclavagistes des premiers. L'UMCA ne revint qu'en 1885, à Likoma Island (Lac Malaïi).
- (2). Le site originel de la mission était à Cape Maclear.
- (3). Sur ces "guerres arabes" et sur cette compagnie, fondée en 1878 et financée par des hommes d'affaire de Glasgow, voir H.MACILLAN (1970, 1975).
- (4). Blantyre est le nom du village natal de D.LIVINGSTONE. Sans ministre du culte jusqu'en 1878, la mission eut des débuts mouvementés, plusieurs de ses membres étant renvoyés en 1881 pour s'être arrogé des pouvoirs de police et de justice, cf. R.OLIVER (1966:69).

examiné pour comprendre ce qui le distingue de celui des autres agents de formation idéologique.

Avec leurs bibles, les missionnaires écossais apportaient des idées nouvelles et des principes parfois en contradiction avec les intérêts des colons européens ou même ceux de l'administration coloniale. Il est certain que par bien des côtés la vision partagée par les missions protestantes sur les rapports entre Africains et Européens a pris des aspects "progressistes": écrits en 1895, les mots de C. SCOTT sur "l'Afrique aux Africains" prennent une résonance remarquable (1). De fait, les missions protestantes ont souvent été à l'avant-garde de la défense des intérêts africains contre les abus des colons européens ou les politiques de l'administration coloniale. Certains missionnaires ont ainsi mis en garde, très tôt, contre une application inconsidérée des politiques foncières ou du système des impôts (2). Il reste que les missions protestantes étaient une partie intégrante d'un système colonial et, mis à part le cas de quelques individualités, elles ont contribué à l'intégration de valeurs et d'une idéologie coloniales "importées" (même dans leur version "livingstonienne") plus qu'à leur subversion..

Ainsi, le lien direct entre le système éducatif des missions protestantes et le processus d'émancipation, dont la manifestation par excellence semble devoir être le mouvement nationaliste, par rapport à la colonisation a souvent été souligné et considéré comme quasi-exclusif (3). Or, non seulement tous les Africains qui ont bénéficié de cet enseignement n'ont pas opéré la "prise de conscience nationaliste", mais encore ceux qui l'ont fait ne se sont pas exclusivement basés sur la nature des valeurs des missions protestantes: pour beaucoup au contraire, l'émancipation est passée par la coupure de ce "cordon ombilical" idéologique et par l'appartenance par exemple à des Eglises africaines indépendantes. De plus, ceux qui ont eu accès à cet enseignement, surtout dans ses formes supérieures, n'ont constitué qu'une minorité. Que le lien entre le mouvement militant nationaliste, en particulier dans sa direction, et les missions protestantes ait été fort ne fait pas de doute, encore n'était-ce pas, en pratique, un lien direct au premier degré. Mais cela ne saurait faire oublier les autres composantes du mouvement nationaliste: après tout, celui-ci s'est appuyé et n'a acquis de pouvoir de pression sur les Britanniques que par la mobilisation des masses rurales, lesquelles dans leur majorité n'avaient jamais eu à faire avec les missions protestantes. D'où la nécessité d'élargir l'analyse et de rechercher les diverses

(1). "L'Afrique aux Africains a été notre politique dès le début", cité par A.C. ROSS (1966:340). Mais C. SCOTT ajoute que revient aux Européens de former les Africains au préalable.

(2). Cf. A.C. ROSS (1966:345 et 1975).

(3). P. ex. R. I. ROTBERG (1965), A.C. ROSS (1967), J. McCracken (1968).

mesure, on peut dire que les systèmes de valeurs ont évolué différemment dans chaque région, selon le niveau d'éducation. Le phénomène de déséquilibre semble d'ailleurs avoir persisté après la période coloniale (1).

Les missions protestantes du Nord du pays ont aussi joué un rôle dans le processus d'émigration qui s'y est très tôt développé (2). Les hommes prirent l'habitude de partir travailler dans le sud du pays ou dans les pays voisins du "Sud blanc". Les missions mirent au point un système par lequel un homme pouvait partir travailler afin de payer les frais des études de son frère, son fils ou son cousin (la fin de la gratuité de l'enseignement dans les missions protestantes date de 1899). A son retour, le travailleur pouvait compter sur le soutien du diplômé, détenteur en principe d'un emploi bien rémunéré (3).

A des titres divers, les missions protestantes ont laissé leur marque sur certains groupes de la société malaŵite. A.C. ROSS, citant un gouverneur du Nyasaland, rappelle qu'elles étaient considérées "aux yeux des indigènes comme un parti d'opposition à l'Administration de Sa Majesté" (4). Ceci est vrai dans la mesure où le caractère souvent excessif des demandes de cette administration coloniale à l'écoute des revendications des colons européens ont pu heurter les principes des missions protestantes. Mais, outre que l'animosité historique entre missionnaires et officiels britanniques "date" quelque peu cette remarque, cela ne signifie pas que l'idéologie propagée par ces missions ait suffi à satisfaire les aspirations africaines à une émancipation réelle. Les missions protestantes ont souvent montré un esprit paternaliste, s'opposant dans certains cas aux formes de monétarisation des revenus des Africains (par l'emploi salarié ou la vente de produits agricoles) sous prétexte que cela participerait à une dégradation matérielle et morale de ces hommes non préparés à une bonne utilisation de cet argent: les chemins de la réussite ne passaient certainement pas par la consommation massive de bière, par exemple. Enfin, il faut rappeler que les missions protestantes sont à l'origine d'un phénomène qui révèle en lui-même les limites de leur pratique: les Eglises indépendantes africaines ont porté le message idéologique d'origine protestante au delà du seuil où l'avaient laissé les missions "européennes". Par le biais de l'excommunication ou par la nécessité de l'ordination formelle, un tel phénomène n'a pu se développer à partir des missions catholiques et reste donc à ranger au crédit presque exclusif des missions protestantes (5).

(1). Selon un rapport de la Banque Mondiale, en 1979, les taux d'inscription dans l'enseignement primaire étaient de 85% dans la région du Nord, 54% dans la région du Centre et 49% dans la région du Sud.

(2). Voir J. McCracken (1977).

(3). B. Fetter (1982:82).

(4). A.C. Ross (1975:86).

(5). Voir R.L. Wishtlade (1965:98-99).

Pour compléter le tableau général de la présence des missions protestantes au Malaŵi durant la période coloniale, il convient de souligner ce qui apparaît comme une limite au caractère progressiste qu'on peut par ailleurs leur attribuer: parmi ces missions se trouvent aussi en effet des missions de l'Eglise Hollandaise Réformée (E.H.R), dont les principes et les pratiques ont souvent différé de ceux des missions "écossaises". C'est pourtant à l'invitation de ces dernières que les missionnaires sud-africains de la E.H.R se sont installés dans la région. Ce lien est d'ailleurs explicite dans le fait qu'en 1927 la E.H.R du Nyasaland était rattachée au Synode des Eglises Presbytériennes d'Afrique Centrale et non à celui de l'Afrique du Sud. Néanmoins, la spécificité de la E.H.R mérite quelques lignes d'analyse distincte de celle des autres missions protestantes.

Les débuts de cette présence datent de l'arrivée en 1889 du Rév. A.C. MURRAY, venu du Cap, suivi un an plus tard par le Rév. T.C.B. VOLK. La E.H.R du Nyasaland dut beaucoup au travail de ces deux hommes qui commencèrent par installer la mission de Mvera, dans la région centrale. En une dizaine d'années, d'autres missions avaient été créées. Ces missions se distinguaient de celles des Eglises écossaises par leur approche, elle-même révélatrice de certaines options idéologiques: ici, l'accent n'était pas mis sur la force émancipatrice d'une quelconque conception du "Progrès", mais plutôt sur une pratique conservatrice soucieuse de préserver les structures traditionnelles de la société africaine rencontrée, tout en y introduisant néanmoins les altérations nécessaires à la conformité des valeurs religieuses et morales posées par les missionnaires.

Les enseignements dispensés par la E.H.R n'offraient pas les mêmes possibilités de promotion sociale que ceux par exemple des autres missions protestantes: l'anglais n'y était pas enseigné et le contenu des cours restait limité à des matières pratiques dont l'application demeurait locale. Les missions de la E.H.R attachaient en effet beaucoup d'importance à la préservation de la vie villageoise, d'où leurs efforts pour enseigner des techniques agricoles ou développer des formes de petites industries locales, à travers notamment les conseils prodigués par leur revue, Mthenga (1). L'enseignement, selon la E.H.R, ne devait pas donner lieu, comme celui des missions écossaises souvent, à des départs des villages pour les mines d'Afrique du Sud ou pour les centres urbains du Sud. Ce souci de vivre en micro-société rurale est d'ailleurs illustré par le fait que la mission de Mvera battait jusqu'en 1909 sa propre monnaie. De même, lorsque

(1). B. MTALEMANS (1972/73:3)

J.L.PRETORIUS écrivait que ces missions avaient participé à la promotion sociale des femmes africaines par les cours qu'elles pouvaient y suivre, il l'entendait dans un sens bien particulier puisque ces cours portaient sur la cuisine, la couture et la bonne tenue du foyer (1). Sur ce plan-là, même les missions catholiques, souvent taxées par ailleurs de conservatisme, offraient un enseignement plus large, puisque les écoles de filles animées par des Soeurs suivaient généralement le même programme que les écoles de garçons. Les écoles de la E.H.R ont connu une audience en augmentation jusqu'aux années 1925, puis le nombre de leurs élèves a stagné (2): sans doute faut-il voir là la manifestation des premiers effets de l'idéologie propagée par ces missions.

La E.H.R insistait beaucoup en effet sur les règles de discipline et de hiérarchie (3). J.L.PRETORIUS lui-même reconnaît que les missions "pratiquaient une ségrégation stricte" et versaient dans le paternalisme, ce qui semble leur avoir valu quelques problèmes d'adaptation après qu'une première génération "éduquée" eut émergé, qui jetait un regard critique sur l'enseignement des missions et acceptait mal ces attitudes (4). Le contenu des valeurs promues par les missions de la E.H.R ont donc plutôt penché vers le conservatisme. Il est important de souligner que ces missions étaient installées en pays chewa, dans la région centrale: ici encore faut-il trouver l'origine d'un clivage en terme d'idéologie et d'éducation, fortement marqué du point de vue géographique.

L'apport idéologique des missions protestantes au Malaŵi est donc divers et parfois contrasté. Trop souvent, les missions de la E.H.R sont négligées dans l'analyse, comme si elles faisaient plus partie du système colonial que du protestantisme progressiste. Or, toutes les missions ont été d'une certaine façon partie intégrante du système colonial qui les tolérait. En ce sens, elles ont pu parfois le critiquer, parfois le soutenir, plus difficilement nous semble-t-il le remettre en question sur ses principes mêmes, et non pas sur ses modalités. Une fois encore, l'ambiguïté originelle du message de D.LIVINGSTONE devait marquer la société coloniale dans bien de ses composantes, y compris et en particulier dans le cas des missions protestantes.

(1). J.L.PRETORIUS (1972:374).

(2). B.MTALIMANSA (1972/73:6).

(3). Le nom même de la mission de Mvera signifie "obéissance" en chichewa. Les missions de la E.H.R ont même été accusées d'avoir un "préjugé raciste" envers leurs fidèles africains, voir p.ex. H.M.CHIPEMBERE (1971:28).

(4). J.L.PRETORIUS (1972:378).

Section 2: Les missions catholiques.

Ayant fait des missions protestantes l'agent privilégié de la mutation idéologique dans la société coloniale, nombre d'historiens ont accordé peu sinon pas d'importance au rôle joué par les missions catholiques (1). Sans doute ces dernières n'entraient pas directement dans le schéma qui voyait un lien direct entre enseignement missionnaire et nationalisme. De fait, comme l'écrivent J. et I. LINDEN, "les missions catholiques du Nyasaland n'ont pas produit de dirigeants du mouvement moderniste" (2). D'un autre côté, réduire le rôle de ces missions à un strict conservatisme serait limiter l'analyse et ignorer l'évolution de ces missions, surtout dans le domaine de l'éducation. Il reste qu'en contrastant leur impact avec celui des missions protestantes les sources d'un certain clivage sont mises en lumière, au sein même de ces formes d'idéologie "sous tutelle" véhiculée par les missions.

Les missions catholiques se sont installées dans la région avec une trentaine d'année de retard sur les missions protestantes. La première tentative fut celle de la mission de Mponda en 1889, tentative qui tourna court dans un contexte dominé par des A Yao fortement islamisés (3). Le retour des catholiques devait avoir lieu avec l'établissement de la mission de Nzama (près de Ncheu) en 1901 par les Pères Monfortains, et celle de Mua (près de Dedza) en 1902 par les Pères Blancs. Un réseau de missions pouvait dès lors se développer, non sans résistance de la part des missions protestantes dont le "monopole" se trouvait menacé: les missions écossaises rappelaient que la mission de Mponda avait été financée par le Portugal, ennemi officieux des Britanniques dans la région au moment de l'entreprise, tandis que les calvinistes de la E.H.R voyaient "déferler" ces catholiques "malpropres" (4) sur leur propre zone d'influence, le pays chewa de la région centrale. La route vers l'oecuménisme, qui règne aujourd'hui, fut pavée pendant des décennies de méfiance mutuelle, de compétition ou de confrontations ouvertes (5).

-
- (1). Voir p.ex. A.J. HANNA (1960), R.I. ROTBERG (1965), G.B. JONES (1964) ou plus récemment T.D. WILLIAMS (1978), qui ne leur accorde qu'une référence (p. 110).
- (2). J. et I. LINDEN (1974:ix).
- (3). Les activités de cette mission étaient officiellement terminées le 28.6.1891. Sur cette expérience, voir Mponda Mission, Report on its beginnings (1889), N.A.M, C A I/6/2.
- (4). En raison de leur tenue vestimentaire et de leurs barbes, les Pères Blancs portaient dans les milieux protestants le surnom de "Pères malpropres", cf. J.W. NYIRENDA (1969/70:3).
- (5). Anthropologue et missionnaire, M. SCHOFFELEERS a pu déclarer que les Protestants constituaient "l'autre ennemi" des missions catholiques, après les Eglises indépendantes africaines: "Ils étaient plus subtils que nous", dit-il (1983:15).

Dans ces luttes d'influence religieuse, l'administration coloniale fut loin d'être hostile aux catholiques. Un missionnaire catholique notait, très tôt, que dans la compétition avec "les missions protestantes très opulentes (...) le gouvernement anglais partout est véritablement bienveillant"(I). Les autorités coloniales ont sans doute très vite compris que les catholiques n'étaient pas là pour "semer le trouble", comme elles en accusaient parfois certains missionnaires protestants. Dans les missions catholiques, on prônait le travail, le paiement des impôts, le respect des autorités et des lois, et surtout, on se gardait bien d'intervenir dans les questions "séculières" opposant Africains et administration coloniale.

Plus en profondeur, le contenu idéologique du message des missions catholiques restait conservateur, en ce qu'il ne débouchait pas sur des conséquences sociales de nature à "questionner" le système colonial sur ses modalités. Les missionnaires parlaient de rédemption, d'une vie meilleure dans l'au-delà, mais ne posaient pas de questions sur les aléas d'une vie terrestre sur la remise en cause de laquelle certains s'interrogeaient. Ceci est particulièrement vrai des premières décennies de la présence catholique au Malaŵi. Les missionnaires, ruraux des provinces de France, de Belgique, du Canada ou de Hollande, étaient eux-mêmes des "exilés de l'intérieur" dans leur propre pays, souvent traumatisés par l'expérience de la Commune de Paris (2). Traditionnalistes, la discipline et la hiérarchie jouaient certainement un rôle important dans leur pratique missionnaire. Même si cet état des choses a évolué vers la fin de la période coloniale, les conséquences d'une telle approche idéologique se sont certainement traduites par une autre forme de clivage entre groupes sociaux, en fonction des valeurs auxquelles ils ont été exposés, protestantes ou catholiques.

Le travail des missions était double: évangélisation et enseignement. Ce dernier constituait souvent un moyen d'attirer des conversions. Ceci explique les "batailles" juridiques que se livraient catholiques et protestants sur les droits d'ouverture des écoles dans tel ou tel village: une fois l'accord des chefs obtenus, une école était ouverte, souvent en fait avec peu de moyens. Les rapports des officiels britanniques sont remplis de ces querelles et certains soulignent qu'effectivement les catholiques avaient développé un talent particulier pour s'attirer les faveurs des chefs de village et installer ensuite des écoles "sauvages", au point que certains administrateurs durent intervenir

(I). Fr. P. PARADIS, Early History of the White Fathers Mission, 1889-1906, M.N.A C A I/6/I.

(2). J. et I. LINDEN (1974:68,90).

pour freiner le mouvement et maintenir le statu quo entre missions de confessions différentes (1). La compétition entre catholiques et protestants était forte dans la région centrale où étaient déjà installés les missionnaires de la E.H.R. Ceux-ci voyaient, un peu rapidement, un "complot papiste" dans la présence des Pères Blancs (les Pères Monfortains étaient plutôt installés dans le Sud du pays), mais ne trouvaient pas grand écho à leurs réclamations dans l'administration coloniale où, depuis la guerre anglo-boer, tout ce qui possédait une forme de lien avec l'Afrique du Sud pouvait devenir suspect.

Pour les Africains, l'école des catholiques offrait la possibilité d'acquérir une certaine qualification et peut-être une promotion sociale dans le système colonial. L'attraction de ces écoles restait néanmoins moins grande que celle des écoles protestantes. Les populations locales, dans la région centrale, étaient attachées à voir leurs enfants continuer la tradition d'une agriculture importante et moins touchée par les mutations opérées par la présence des Européens que dans le Sud du pays par exemple. Dans cette région par contre, les emplois salariés constituaient une alternative aux études parfois longues que pouvaient offrir les missions catholiques. De plus, l'anglais n'y était pas enseigné (il n'y fut généralisé qu'après la seconde guerre mondiale) ce qui représentait un handicap pour les diplômés de ces écoles. Sans doute ceci ne gênait pas les responsables des missions: leur rôle était de dispenser un enseignement général, même en langue vernaculaire, et au mieux de former quelques élèves plus en profondeur sur le plan religieux. Néanmoins, l'audience des écoles catholiques a constitué une certaine réalité, d'autant plus qu'elles restèrent gratuites jusqu'en 1938 et que, même ensuite, les montants exigés furent inférieurs à ceux des écoles protestantes. Avec l'ouverture d'écoles secondaires après la seconde guerre mondiale, le rôle de l'enseignement des missions catholiques augmenta encore. Il est cependant certain qu'il avait acquis un retard (au niveau du secondaire surtout) sur celui des protestants, comblé quelque peu néanmoins par le ralentissement des performances de ces derniers au début des années 1940.

L'évangélisation fut de son côté relativement difficile: les rigueurs et la longueur de la procédure d'accès au baptême, l'obligation du célibat pour les prêtres, le peu de responsabilités longtemps accordées aux laïcs furent autant d'obstacles à un recrutement massif. Les premiers missionnaires accordaient une grande importance à la réalité des motivations de la conversion et cela demandait un temps souvent long. Quand il s'est agi de baptiser les enfants des convertis, le mouvement de "catholicisation" s'est accéléré (2). Néanmoins,

(1). District Resident, Lilongwe, to Province Commissioner, Lilongwe, 9.6.1926, N.A.M, NC I/18/6.

(2). Entretien Père R. SAFFROY, Likuni Mission, juillet 1983.

ce n'est qu'en 1938 que furent introduits les Conseils d'Anciens (Akulu A Mpingo) composés de laïcs associés aux responsabilités de l'Eglise et qu'eurent lieu les premières ordinations de prêtres africains (1). Sur ce dernier point, le retard sur la pratique des missions protestantes était considérable.

D'un certain côté, les missions catholiques de la région centrale n'y étaient pas en pays hostile. L'accusation selon laquelle les missionnaires ne connaissaient ni les coutumes ni la langue de leurs hôtes et que, qui plus est, il s'en désintéressaient, semble excessive (2). Il serait plus juste de dire qu'ils s'opposaient souvent à certaines de ces coutumes. Pourtant, par certains côtés, les missionnaires catholiques étaient plus proches des paysans de la région centrale que n'auraient pu l'être des protestants. J. et I. LINDEN parlent justement de "la juxtaposition du catholicisme conservateur et de la culture paysanne malaôte" pour caractériser ces points de rencontre (3). Là où les missions protestantes combattaient fermement la consommation de bière, le mot d'ordre catholique était: "Buvez, mais sans vous enivrer" (4). Une telle position n'était pas sans être appréciée par la population, compte tenu de la place traditionnellement tenue par la consommation de bière chez les Achewa par exemple. Les règles strictes que professaient les missionnaires en matière de vol ou d'adultère, par exemple, n'étaient pas étrangères aux Achewa et aux Angoni dont les sanctions traditionnelles pour ces entraves à la règle sociale étaient d'une violence remarquable (5).

En même temps, les missions catholiques s'accommodaient mal de certaines institutions et croyances considérées comme "païennes". Elles heurtaient leur propre foi en même temps que leur morale. Ainsi, les cérémonies d'invocation à la pluie, essentielle dans cette société agraire, celles contre la possession par les esprits ou encore les différentes ordales encore pratiquées après la seconde guerre mondiale, faisaient l'objet de leurs attaques. La cérémonie d'initiation des jeunes filles chewa était en particulier fortement réprochée par les missions catholiques. Enfin, l'opposition la plus forte entre traditionalisme chewa et religion catholique fut sans aucun doute symbolisée par la lutte longue et parfois physique que se livrèrent missionnaires et membres des sociétés secrètes Nyau (6).

(1). Ibid.

(2). Pour ce type de reproche, voir p.ex. J.K.MWALE (1975/76:1).

(3). J. et I. LINDEN (1974:x).

(4). T.D.THAWALE (1972/73:14).

(5). Ibid.:9-II

(6). Voir section I, chapitre II (première partie).

Pour conclure sur l'impact de ces missions catholiques, il faut souligner qu'il a été complexe. Leur position sur les cérémonies chewa d'initiation des jeunes filles (cinamwali) par exemple, n'est pas sans rappeler le puritanisme des missions protestantes quand elle s'en prend à leur caractère "obscène" (1). Opposer des missions catholiques "obscurantistes" aux missions protestantes "éclairées" serait singulièrement réduire la complexité de leur action. En particulier, il est difficile d'apprécier "objectivement" le contenu et l'impact des valeurs propagées par les missions à plusieurs décennies de distance: les missions étaient des institutions "datées", tributaires des valeurs dominantes de leur temps. Ici donc un travail plus profond serait nécessaire pour apprécier leur impact du point de vue des "receveurs", les Africains dans la mouvance des missions, pour relativiser les analyses des historiens qui peuvent parfois y trouver seulement ce qu'ils désirent y voir.

De même donc que le caractère en gros progressiste de l'idéologie des missions protestantes connaît des limites, de même celui, en gros conservateur, des missions catholiques doit être relativisé. Les écoles catholiques ont elles aussi produit une certaine "élite" faite d'employés, d'infirmiers, d'enseignants, de prêtres aussi, et l'on retrouve aussi des catholiques parmi les parlementaires d'aujourd'hui (2). L'action des missions catholiques a également été importante dans le domaine de l'enseignement des filles animé par des Soeurs (3). De même, les missions catholiques ont participé au "bouleversement" de relations sociales chez certains Africains: adhérer à la religion catholique, envoyer ses enfants à l'école, signifiait pour beaucoup un transfert d'allégeance des chefs aux missionnaires. Ceux-ci ont ainsi "récupéré" ceux qui, dans la société traditionnelle, ne jouissaient pas d'un statut privilégié et qui trouvaient ^{là} un moyen de promotion alternatif.

Sur un plan général, les missions catholiques ont certainement joué un rôle important dans la détermination du clivage idéologique entre "conservateurs" et "progressistes". Que le conservatisme chewa n'ait pas été soumis à la même confrontation que celle que connut la population du Nord et à un moindre degré du Sud du fait de la présence de missions protestantes doit justement être mis en perspective avec l'action des missions catholiques, en ce qui concerne la région centrale. Ainsi, la "marginalisation" des Achewa par rapport à la "moder-

-
- (1). "Tous les chants du cinamwali cacikulu sont obscènes. Les vieilles enseignent aussi à la jeune femme un grand nombre d'actions v.g. ne pas concevoir tout en couchant avec son mari, les différents moyens pour se faire avorter, etc.", in Indigenous Customs of the Chewa, Fr. L. DENIS, Guillemé Mission (n.d., c.p.).
- (2). De même, J. J. SONTI, plusieurs fois ministre et "fidèle" du Président Banda, était un converti catholique.
- (3). Les Soeurs bénéficiaient aussi d'un quasi-monopole sur l'enseignement des jeunes filles européennes.

nisation" montante incarnée par les "élites" tonga, tumbuka ou n̄goni prenait des allures de clivages régionaux et ethniques. Dans cette mesure, les missions, catholiques ou protestantes, ont eu une part de responsabilité. Mais la question n'est pas toujours aussi simple. Ainsi, dans le cas des missions catholiques de la région centrale, l'audience des écoles fut beaucoup plus grande parmi les Angoni que parmi leurs sujets chewa, plus réticents à éloigner leurs enfants des structures sociales traditionnelles. Ce que nous révèle ce cas, c'est qu'à "offre" égale, les "réponses" pouvaient varier en fonction de facteurs extérieurs au message idéologique ou à la pratique des missions elles-mêmes. Ce point est important car il permet de sortir du simple clivage opposant catholiques-conservateurs aux progressistes-protestants. Il est après tout révélateur que les sociétés secrètes chewa Nyau se soient opposées et aient résisté à la fois aux missions catholiques et aux missions protestantes de la E.H.R. Parler de l'impact des missions catholiques ou protestantes à partir du contenu de leur message idéologique nous semble conduire la moitié seulement de l'analyse. L'impact des missions en effet a dû dépendre non seulement des valeurs qu'elles apportaient mais aussi du contexte où elles les introduisaient: l'impact de Livingstonia est ce qu'il est par les valeurs que cette mission a promu, mais aussi certainement parce qu'elle ne se trouvait pas en plein pays chewa, confronté par exemple à l'opposition des sociétés Nyau. Le contexte et les circonstances de la présence des différentes missions jouent donc aussi un rôle dans le développement des clivages idéologiques dans la société (I).

Pour terminer, un dernier caractère important des missions catholiques semble devoir être souligné. Par leur refus de s'immiscer dans les affaires politiques coloniales, ces missions se sont attirées la bienveillance des administrateurs britanniques et parfois des colons européens, ce qui leur vaudra également une certaine image de marque "collaborationniste". Il a souvent été souligné par exemple que lors du soulèvement mené par J. CHILEMBWE en 1915 aucune mission protestante n'a été inquiétée alors que la mission catholique de Nguludi a été attaquée par les insurgés. Il semble que l'association officieuse entre missions catholiques et un certain conservatisme politique et social ait persisté

(I). Pour reprendre l'exemple de la plus grande audience n̄goni que chewa dans les écoles des missions catholiques, les "circonstances" de cette forme de clivage par l'éducation passaient par une sorte d'alliance objective entre missionnaires et chefs n̄goni pour contrôler le particularisme chewa, symbolisé par la résistance des sociétés Nyau.

jusqu'au moment de l'indépendance. L'épisode de la création du Christian Democratic Party de Chester KATSONGA, en 1960, est à ce point de vue révélateur. Contre l'avis, semble-t-il, de nombreux responsables catholiques, l'archevêque de Blantyre, inquiet pour l'avenir de la communauté catholique face à la montée du mouvement nationaliste dirigé par le docteur H.K.BANDA, prit une part apparente à la mise sur pied du parti de C.KATSONGA, pour contrer l'influence du Malaŵi Congress Party (1). La tentative, brève, échoua. La riposte des nationalistes du Malaŵi Congress Party fut par contre rapide et violente, les catholiques étant accusés de vouloir propager "l'impérialisme du Vatican", avec, en guise d'avertissement, des menaces à peine voilées d'une expulsion pour les auteurs de troubles "politico-religieux" (2). L'affaire fut finalement résolue par l'échec politique du parti de C.KATSONGA suivi des excuses publiques de ce dernier au docteur BANDA (3) et par des gestes de bonne volonté de part et d'autre (4).

Ce qui nous semble révélateur dans cet épisode, qu'on veut aujourd'hui oublier dans les milieux catholiques malaŵites, c'est la violence de la campagne orchestrée par le Malaŵi Congress Party contre l'Eglise catholique. Ceci semble significatif de la crainte que pouvait inspirer aux nationalistes de ce parti toute forme de "dérive" populaire vers un parti rival sous les auspices de la hiérarchie catholique. Ces craintes n'étaient pas fondées, puisque celle-ci, dans sa majorité, entendait rester "en dehors de la politique" (5). Néanmoins, contre les généralisations sur l'importance des missions protestantes sur la formation du mouvement nationaliste, il faut aussi souligner l'implantation populaire de l'Eglise catholique. Le mouvement nationaliste a aussi été fait de cette population de catholiques, si importante en nombre que la perte de son soutien signifiait pour le Malaŵi Congress Party un risque suffisant pour lancer une violente campagne d'attaques et de menaces. Les chiffres révèlent par ailleurs l'importance proportionnelle de la communauté catholique: on compte aujourd'hui près d'un million trois cent mille catholiques, contre six cent mille musulmans, un million cinq cent mille protestants et deux millions et demi d'animistes. Le Malaŵi n'est donc pas cette "terre protestante" que certains tendent à y voir. Le soin que l'Eglise catholique a mis, depuis l'épisode de 1960, à ne pas se mêler des "affaires de César" lui a permis de maintenir et d'augmenter sa présence dans le pays, malgré la "tradition historique" dont bénéficie celle de la communauté protestante.

(1). Selon M.SCHOFFELEERS (1983), des tendances existaient entre missionnaires catholiques, les Pères Blancs étant par exemple plus favorables au Malaŵi Congress Party que les Pères Monfortains.

(2). Cf. Malaŵi News, 22.10.1960.

(3). Cf. Malaŵi News, 1.3.1962.

(4). Avec par exemple un dialogue entre le docteur BANDA et l'évêque de Lilongwe cf. J.FADY (1975:186-190).

(5). Cf. J.FADY, "Our duty in the present political situation", circulaire au clergé du diocèse de Lilongwe, 28.6.1960, ronéo.

Chapitre II. Les limites à des formes d'idéologie "autonome".

Section I: Islam et société Nyau: formes de résistance ou formes de marginalisation?

Là où l'idéologie propagée par les diverses missions chrétiennes restait une idéologie "sous tutelle" pour les Africains qui l'assimilaient, l'Islam et les sociétés secrètes Nyau ont pu constituer une forme d'autonomie idéologique. Islam et Nyau se concevaient historiquement en dehors de la colonisation. Mieux, ils se sont opposés ouvertement aux manifestations de celle-ci, le premier brièvement et militairement avec la résistance armée des chefs Yao à l'instauration de la Pax Britannica, les seconds avec plus de ténacité pendant plusieurs décennies dans leurs confrontations avec les missions chrétiennes. Ces formes de résistance semblent pourtant avoir donné lieu à des formes de marginalisation parmi les Africains qui les ont soutenues. Cette marginalisation par rapport aux mutations que connaissait la société sous l'action de la colonisation a été parfois directe (les chefs Yao vaincus par les Britanniques l'ont vite ressentie en perdant pouvoir politique et pouvoir économique) et parfois plus différée (la résistance Nyau aux écoles des missions aboutissant à un retard, sur le plan de l'éducation, de ceux qu'elle avait ralliés).

L'Islam au Malaŵi fournit l'exemple d'une force progressivement marginalisée par le système colonial en raison même de sa spécificité et de son "autonomie" par rapport à la tutelle idéologique européenne. Les origines de cet Islam sont diverses. Un premier axe de pénétration a pu être qualifié de "côtier": les marchands arabes de la côte est-africaine avaient des contacts commerciaux dans la région, en particulier pour le commerce de l'ivoire et des esclaves. En 1840, un de ces marchands, S. ABDULAH, s'installa à Nkhótakota et finit par s'imposer par sa force commerciale et sa diplomatie sur les populations chewa de la région, établissant en fait une dynastie dite des "Jumbe" (I). Un peu de la même manière, le commerçant arabe MLOZI s'était installé à Karonga vers 1880 mais, après des conflits armés avec l'African Lakes Company et en raison de ses activités de marchand d'esclaves, il fut arrêté puis exécuté par les Britanniques en 1895.

(I). Le dernier Jumbe fut déposé par les Britanniques en 1895.

La deuxième source du développement de l'Islam au Malaŵi est celle de la conversion de nombreux Ayao entrés en contact avec les marchands arabes swahili musulmans. Dès 1870, les premiers mouvements de conversion importants eurent lieu. L'appartenance à l'Islam signifiait dans un premier temps la résistance à la pénétration coloniale, à laquelle les chefs yao s'opposaient militairement pour défendre leur base commerciale menacée par la campagne de "pacification" britannique. Ce n'est qu'après leur défaite que l'Islam s'est développé plus directement comme une force religieuse.

Enfin, une dernière source de cet Islam réside dans la présence d'une communauté indo-pakistanaise musulmane très active dans le secteur commercial et donc apte à financer l'animation et le développement de sa religion (construction de mosquées, instruction islamique, p.ex.) (1).

Par rapport à l'influence des missions chrétiennes, l'Islam a représenté une forme d'autonomie religieuse mais aussi idéologique. Par bien des côtés, l'Islam était "une religion de l'homme noir" (2), là où les missions européennes restaient marquées par leur caractère "européen". Les délais et les obligations relatives à la conversion à l'Islam étaient moins importants que ceux qui pouvaient être exigés pour le baptême, par exemple. Certains "points de rencontre" existaient entre Islam et coutumes locales (3) et, simplifiant sans doute un peu, un observateur pouvait noter: "L'Islam (...) ne pose aucune exigence pour qu'il (l'Africain) abandonne ses coutumes indigènes et ses superstitions" (4). Enfin, pour certains, la propagation de l'Islam représentait un moyen de promotion sociale et une source de revenus (5).

D'un autre côté, l'appartenance à l'Islam devait bientôt participer à la marginalisation de la population musulmane. Certains soulignent que cette population elle-même tendait à s'isoler, réticente à se mêler à des infidèles considérés comme des "sauvages" (Achiwere) (6). Mais la question la plus importante était celle de l'accès à l'instruction: tant que l'enseignement serait aux mains des missions chrétiennes, les musulmans répugneraient à y envoyer leurs enfants. L'absence d'écoles prises en charge par l'Etat laissait les musulmans face à un handicap sérieux dans le domaine de l'instruction mais aussi, à terme, dans celui de la promotion sociale, dans la mesure où l'accès à cet enseignement "moderne", de type européen, se révélait indispensable à toute intégration véri-

(1). Sur ces origines de l'Islam dans la région, cf. B. PACHAI (1973:41-60).

(2). F. J. BUTTAWO (1969/70:2).

(3). Cf. par exemple R. GREENSTEIN (1975:146) sur la similarité des cérémonies de circoncision et d'initiation, jando islamique et lupanda yao.

(4). The Moslem World, vol. XVII, April 1927, n°2, p. 184-5.

(5). Cf. R. GREENSTEIN (1975:146-7) sur les mwalimu peu qualifiés mais bien rémunérés.

(6). F. J. BUTTAWO (1969/70:3).

table au processus de promotion sociale au sein du système colonial. L'alternative, l'éducation islamique, était coûteuse, et même ceux qui revenaient de Zanzibar munis de leurs diplômes comprenaient que leur connaissance du Coran ne leur servait pas dans une société coloniale d'économie marchande où d'autres types de qualifications étaient prisés.

Beaucoup de musulmans demeuraient donc travailleurs agricoles ou, chez les Ayao en particulier, s'engageaient dans la police ou dans l'armée (dans les rangs des King's African Rifles). Ici encore donc se manifestait un clivage en terme d'éducation, avec des conséquences sur les attitudes idéologiques de ceux qui prenaient ainsi un "retard" en matière scolaire. Ce phénomène de sous-éducation semble avoir persisté, malgré la laïcisation des écoles, puisque les estimations donnent 1% de musulmans dans les emplois les plus élevés et 5% parmi les étudiants à l'Université (1). La part des élèves musulmans dans les écoles primaires est également inférieure à la moyenne et surtout le taux de passage dans le secondaire l'est également.

Marginalisés en terme d'enseignement, les musulmans gardaient leur distance envers le colonisateur, jouissant ainsi sinon d'une véritable autonomie, du moins d'une certaine spécificité, d'un certain particularisme. L'affirmation, par les rites, le style de vie ou encore l'habillement, d'une certaine identité musulmane refusant le mimétisme par rapport au modèle "dominant" européen a constitué souvent une réalité prise en compte par le colonisateur (2). Cette spécificité passait parfois par des formes de résistance. La circoncision par exemple apparaissait comme une certaine "démarque" par rapport aux Européens traités de "non-circoncis" (3). De même, la résurgence de l'Islam qui suivit la première guerre mondiale, similairement à celle des sociétés Nyau, a certainement traduit le ressentiment et l'hostilité de nombreux Africains (en particulier Ayao) déçus par ces années de guerre où comme porteurs ou soldats leurs sacrifices furent énormes (4).

On a pu parler, en exagérant quelque peu et en tout cas sans preuve formelle, d'une participation musulmane à la rébellion menée en 1915 par J. CHILEMBWE. Le caractère "anti-européen" de l'Islam s'y serait révélé.

-
- (1). Sur une population musulmane de 10% environ de la population malaŵite.
 (2). Cf. M.A. VAUGHAN (1981:301).
 (3). Archdeacon JOHNSON (1911:60).
 (4). M.E. PAGE (1978:99). En 1917-18, plus de la moitié de la population masculine adulte et valide fut mobilisée en tant que porteurs ou soldats (mtenga-tenga et askari).

Certains Européens, notamment parmi les missionnaires, tentaient d'associer l'Islam à une forme de subversion politique ouverte. Quatre ans avant l'épisode de J.CHILEMBWE, un archidiacre protestant écrivait:

"Je ne sous-estime pas la possibilité d'une situation politique où les Noirs se soulèveraient contre les Blancs. Des hommes qui n'ont jamais pu s'unir dans le passé ont un potentiel de solidarité dans l'avenir de la franc-maçonnerie mahométane (sic) et l'expérience (...) que beaucoup obtiennent dans les King's African Rifles" (1).

L'administration coloniale, de son côté, ne semble pas avoir eu de préjugé véritable contre la communauté musulmane. En ce domaine comme ailleurs, elle s'en tenait à la politique de "l'impartialité": aucune mission n'était autorisée sur le territoire d'un chef qui en refusait l'établissement (dans le cas des chefs ~~h~~yo musulmans en particulier) et, de façon générale, les gouverneurs britanniques du Protectorat n'ont jamais considéré l'Islam comme une force effective de subversion. Mise à part l'ombre portée par les rumeurs de soutien musulman à J.CHILEMBWE et aux forces allemandes durant la première guerre mondiale, les relations entre musulmans et pouvoir colonial furent dans l'ensemble assez bonnes, voire cordiales dans le cas de certains gouverneurs coloniaux (2).

En conclusion, l'Islam a pu représenter dans le pays une certaine forme de résistance mais sans atteindre un niveau important de remise en cause de l'ordre colonial. Plutôt, il a constitué une manière de spécificité, une façon de se démarquer des valeurs européennes et de l'idéologie des missions chrétiennes: en ce sens il a contribué à la création d'un clivage idéologique. Mais le clivage qu'il faut surtout retenir, c'est celui auquel a participé l'Islam en matière d'éducation. Le retard pris dans ce domaine est typique de l'anachronisme de cet Islam attaché à son identité mais enfermé puis marginalisé dans une société coloniale très "britannisée". De même, sur le plan économique (mis à part le cas de la minorité indo-pakistanaise), autant l'Islam représentait une force dans une société où le commerce avec les marchands arabes florissait, autant, ces marchands disparus et le commerce des esclaves aboli, il apparaissait en dehors des véritables circuits de l'économie marchande coloniale.

Au moment de l'indépendance, les musulmans constituaient sans doute une certaine force dans le secteur commercial. Mais les Indo-Pakistanaïes qui l'animaient avaient souvent, par le passé, été accusés d'exploiter les Africains dans leurs diverses opérations commerciales. Les Africains qu'ils

(1). Archdeacon JOHNSON (1911:105).

(2). R.GREENSTEIN (1975:159-163 et 168).

s'étaient attachés (employés de maison, employés du magasin, par exemple) faisaient souvent l'objet de jalousies de la part de leurs compatriotes plus démunis. Les commerçants indo-pakistanaïses eux-mêmes étaient perçus comme un groupe de privilégiés, riches et bien éduqués: il y avait là un risque d'opposition entre nationalistes, sensibles aux arguments des masses, et les musulmans, sensibles au soutien financier des Indo-Pakistanaïses. En fait, compte tenu des circonstances historiques, l'autonomie de la communauté musulmane était faible au moment de l'indépendance: comprenant que, comme leur lançait le Malaŵi News, "celui qui veut vivre dans la rivière ne doit pas se quereller avec le crocodile" (1), la communauté indo-pakistanaïse elle-même accordait son soutien au Dr. H.K. BANDA et au M.C.P. Si clivage il y a eu par le biais de l'Islam dans la période coloniale, c'est d'un clivage "marginalisant" qu'il s'est agi, et la fraction musulmane, par sa relative faiblesse, n'a pu constituer de véritable problématique idéologique pour l'Etat indépendant.

L'autre vecteur d'une forme de résistance et d'autonomie idéologique dans la société coloniale a été celui des sociétés secrètes Nyau. Définies de manière générale, les sociétés Nyau sont des sociétés secrètes réservées aux hommes (2). Portant des masques représentant des ancêtres ou des animaux, les membres des Nyau participent à des danses lors de cérémonies comme les funérailles (en particulier celles des chefs) ou l'initiation des jeunes filles. Les Nyau sont un phénomène propre aux populations chewa tant au Malaŵi qu'en Zambie ou au Mozambique (3).

La diversité des variantes dans les modalités d'action des Nyau est grande, mais toutes les sociétés ont en commun un corps de fonctions symboliques et pratiques (4). D'une part, les Nyau et leurs masques mettent en scène dans leurs danses une réconciliation symbolique entre l'homme et les animaux, autrefois en harmonie puis séparés par le feu. Parfois, les Nyau peuvent aussi symboliser les esprits, soit qu'il s'agisse de les faire s'exprimer, soit qu'il s'agisse de les éloigner des vivants. D'un autre côté, les Nyau remplissent une fonction sociale importante: dans la société matrilineaire chewa, il s'agit

(1). Malaŵi News, 29.7.1960.

(2). Le terme "Nyau" désigne aussi bien les sociétés elles-mêmes que leurs membres ou que les danses qu'ils effectuent.

(3). M. SCHOFFELEERS (1976: 59). Il s'agit des populations de langue chewa; on distingue donc au Malaŵi, sur un plan géographique, les Nyau chewa et les Nyau mang'anja.

(4). Pour une description détaillée de ces fonctions et des caractéristiques des Nyau, voir M. SCHOFFELEERS et I. LINDEN (1972: 257-9), M. SCHOFFELEERS (1976), W.H.J. RANGELEY (1949 et 1950).

d'un véritable "club pour hommes" (1). Les Nyau jouissent d'un certain nombre d'avantages. Les masques leur assurant l'anonymat (la voix est aussi déformée), les Nyau peuvent affirmer leur identité masculine de diverses façons: on pourra aller voler des poules dans sa belle-famille ou utiliser un langage obscène envers les épouses et les belles-mères. Les femmes n'étaient pas admises dans les Nyau et toute interférence de leur part était à l'origine punie de mort.

Les Nyau peuvent aussi affirmer leur virilité dans diverses formes de violence, souvent verbale, parfois physique. Une des variations nyau, le pirimindila, qui symbolise le passage des esprits dans un village, donne toute latitude aux Nyau pour briser ou détruire tous les objets trouvés à l'extérieur des habitations et de battre, autrefois à mort, toute personne rencontrée sur leur chemin (2). On pourrait multiplier les exemples pour illustrer les diverses façons dont les hommes des Nyau bénéficiaient ainsi pour à la fois affirmer leur identité et s'assurer d'une forme d'autonomie dans cette société chewa matrilineaire (3).

Ce qui caractérise également les Nyau, c'est leur position par rapport au pouvoir politique. Dès la période pré-coloniale, les Nyau ont constitué une force religieuse décentralisée par opposition au pouvoir politique du centre. Dans l'empire maravi, les Nyau relevaient des chefs du clan Banda, alors que le pouvoir politique (du Karonga) était celui du clan Phiri. Les chefs du clan Banda avaient donc intérêt à conserver et renforcer l'autonomie des Nyau: ils possédaient là un contre-pouvoir important, quand on sait la crainte suscitée par les Nyau (et leur impunité). Contrairement aux cultes territoriaux qui restaient aux mains des chefs politiques (4), les Nyau représentaient une dimension religieuse locale, rarement plus active qu'au simple niveau du village. Néanmoins, avec des Nyau dans de nombreux villages, il y avait là une force considérable.

Cette autonomie des Nyau se retrouve dans le système de propriété des mzinda, les terrains où les danses nyau prennent place: la mzinda n'appartient pas obligatoirement au chef du village, mais souvent à un de ses subordonnés, en particulier si le chef est Ngoni et le subordonné Chewa. Au niveau du village lui-même donc, les Nyau participent à une certaine forme de redistribution du pouvoir. De même, les recours légaux concernant les Nyau et leurs activités ne sont pas jugés par la cour traditionnelle habituelle, mais par un "tribunal" spécial

(1). Entr. P.R. SAFFROY, Lilongwe, Juillet 1983.

(2). W.H.J. RANGELEY (n.d., n.p., c.p.).

(3). Le système matrilineaire chewa met la mère au centre du processus de succession. Pour la succession du chef, si ses enfants sont morts, écartés ou s'ils refusent, ce sont les enfants de la soeur du chef qui seront sollicités. Les frères de la mère assurent une grande partie des fonctions paternelles, l'oncle maternel élevant les enfants de sa soeur. Pour un aperçu de la succession au sein de la famille élargie matrilineaire (mbumba), cf. Annexe 1.

(4). Pour le culte M'bona, cf. M. SCHOFFELEERS (1973, 1975 et 1977).

réservé aux Nyau. Les déprédations occasionnées par l'activité parfois débordante des Nyau sont par ailleurs souvent sous le coup de diverses immunités. Pour beaucoup d'hommes dans les villages chewa, les Nyau constituent donc une institution positive qu'il convient de défendre, d'autant plus que pour effectuer leurs danses lors des funérailles ou de l'initiation des jeunes filles, ils ont droit à une "indemnité", autrefois sous forme de quelques volailles par exemple, aujourd'hui en Kwachas sonnants et trébuchants.

L'autonomie et le particularisme des Nyau possède en tout cas des sources profondes (1), très enracinées dans la culture et l'histoire chewa. Durant la période coloniale, les Nyau ont peut-être bien constitué "l'expression de l'identité chewa telle qu'on n'en avait pas observée depuis l'apogée du pouvoir maravi au 17^{ème} siècle" (2). De fait, l'histoire des Nyau est l'histoire d'une longue résistance à tout ce qui constituait "l'envahisseur", la menace contre les coutumes chewa, mais aussi à tout ce qui prenait des allures de "nouveau" capable de remettre en cause la structure traditionnelle de la société chewa. Ainsi, au niveau des villages (mais n'était-ce pas là que se nouaient et se résolvaient nombre de problèmes économiques et politiques?), les Nyau ont conservé une sphère d'autonomie par rapport aux chefs Phiri de l'empire maravi, puis par rapport aux chefs des conquérants ngoni, et enfin aux administrateurs britanniques et aux missions chrétiennes installées dans la région centrale.

M.E.PAGE a pu montrer comment les zones où les Nyau étaient bien organisés ont fourni le moins d'hommes pour le recrutement de porteurs ou de soldats durant la première guerre mondiale. Cette guerre qui menaçait l'organisation de la vie des villages, beaucoup de Chewa ne voulaient pas y participer. Tout un réseau de cachettes fut mis sur pied par les Nyau, les "déserteurs" trouvant refuge dans les grottes et les lieux sacrés où les masques nyau étaient entreposés. Dans de tels lieux, dont la violation entraînait la mort, les recruteurs africains ne se risquaient pas, d'autant que les Nyau contrôlaient les chemins, usant de la force si tel ou tel passant semblait suspect. Les Nyau connurent donc pendant et après la première guerre mondiale un regain considérable d'activités et de participation: une fois encore, les Nyau avaient protégé les villages des bouleversements venus de l'extérieur (3).

Les Nyau ont donc constitué une forme de résistance au pouvoir "séculier" et "extérieur", centrant leur action sur la vie du village et sur le maintien de l'identité et des valeurs de la société rurale chewa. Outre un contenu religieux, les Nyau ont donc aussi véhiculé un ensemble de

(2). I. LINDEN (1975:33). (1). Sur l'origine des thèmes Nyau (attribuée à la culture des groupes humains de l'âge de pierre), voir
 (3). M.E.PAGE (1978:176-9). M.SCHOFFELEERS (1976:59-68).

valeurs qui ont constitué autant d'éléments idéologiques autonomes par rapport à l'influence des missions chrétiennes. Il semble par contre que là où les Nyau ont été confrontés à l'Islam, ils ont pratiquement disparu. Un officiel britannique posté en pays yao écrivait en 1938:

"Les Yao mahométans voient dans le Vinyau une idolâtrie, l'oeuvre du Diable (...). Zinyau n'est donc pas un problème dans ce district" (1).

W. RANGELEY notait lui aussi que les Nyau étaient absents de Nkhotakota, où existait une forte tradition islamique et que les musulmans avaient "certainement supprimé les Nyau comme opposés aux enseignements de l'Islam" (2).

Face à ce corps religieux, idéologique et culturel que représentaient les Nyau, ce fut finalement à une autre force religieuse que revint la tâche la plus tenace de les opposer. Quand les missions de la E.H.R et les missions catholiques s'installèrent en pays chewa, elles eurent vite fait de voir dans les Nyau l'ennemi principal. Les missions de la E.H.R, nous l'avons vu, concentraient leur action sur la vie du village, niveau auquel les Nyau étaient puissants et n'envisageaient pas de laisser se développer une forme de concurrence. Les missions catholiques avaient en commun avec les Nyau qu'elles apportaient un ensemble de valeurs, religieuses, morales et sociales, formant un tout indivisible: les missionnaires ne pouvaient accepter que des fidèles viennent à l'église mais fassent appel aux Nyau pour les funérailles d'un parent ou tolèrent simplement l'exécution de danses nyau dans leur village. La compétition existait donc entre missions et Nyau.

Les missionnaires, peu versés dans des considérations anthropologiques, ne pouvaient^{en} moralement accepter l'expression des Nyau, et en particulier la dimension sexuelle et obscène des danses et la quasi-nudité des danseurs. Les administrateurs coloniaux recevaient sans cesse des plaintes des missions, où celles-ci accusaient les Nyau des pires excès, de violences physiques, d'abus sexuels et de "dégénérescence morale". En 1929, une enquête était menée par le magistrat de Ncheu à la mission de Mlanda. Les missionnaires avaient réuni un ensemble de dépositions de fidèles qui révélaient les "horreurs" des Nyau. Pourtant, seul un ex-Nyau (repenti) assurait avoir vu ce qu'il affirmait dans sa déposition (3). Il semble donc que la dimension excessive des activités des Nyau, propre à leur caractère mystique et garante de leur crédibilité par la crainte qu'elle inspirait,

(1). District Commissioner, Fort Johnston, to Chief Secretary, Zomba, 30.5.1938, NAM, NS I/23/3.

(2). W.H.J. RANGELEY (n.d, n.p., c.p.).

(3). Enquiry held at Mlanda Mission, 3.8.1929, NAM, S/2/23/29.

ait été sinon exagérée du moins mal comprise par les missionnaires. D'autres exemples de plaintes déposées auprès des autorités coloniales le montrent. Ces autorités ne s'y trompaient pas et ici encore la position officielle était celle du respect des "coutumes indigènes" et de "l'impartialité" dans les affaires religieuses. Un gouverneur du Nyasaland déclarait ainsi:

"J'ai tendance à ne pas m'attacher au côté "obsène" ou sexuel (des Nyau)" (I).

Dans cette même déclaration, le gouverneur ajoutait néanmoins: "Mais il ne doit pas y avoir de propagande contre les écoles". C'est là en effet qu'a résidé le coeur des conflits entre Nyau et missions. Comme nous l'avons vu, la véritable présence de ces dernières dans les villages passait par l'ouverture d'écoles. Les enfants y étaient bien entendu encouragés à abandonner leur acceptation des Nyau et à renier leurs valeurs. Les adultes étaient aussi encouragés à abandonner leur participation aux Nyau et, dans certains cas, à en révéler les secrets. Il y avait là pour les Nyau une menace réelle et immédiate: le travail des missions attaquait les Nyau "de l'intérieur" et, en s'attachant aux enfants, mettait en péril l'avenir des sociétés secrètes.

En même temps, les missions tentaient de trouver chez les chefs ~~ngoni~~ ngoni des alliés dans leur lutte contre les Nyau, institution dont les sujets ~~chewa~~ chewa avaient le privilège et qui renforçait l'autonomie des chefs ~~chewa~~ chewa vassaux de leurs conquérants ngoni. Il semble bien qu'une alliance objective ait donc uni missions et ~~Angoni~~ ngoni dans l'hostilité aux Nyau, alliance qui se traduisait par une plus grande participation ngoni que chewa aux écoles des missionnaires. Cette offensive devait donner lieu à une riposte des Nyau. Dès le début des années 1920, les Nyau avaient commencé une opération de "récupération" rituelle des éléments de la religion "des Européens", comme pour la "capturer" en quelque sorte et lui enlever sa spécificité: les danseurs Nyau portaient par exemple des masques de saint Pierre, Joseph ou Marie (2). Les nyau s'adaptaient aussi à l'urgence de la situation: la tradition exigeait que les candidats au Nyau aient atteint l'âge de la puberté, mais, toujours dans le début des années 1920, les Nyau se mirent à recruter de très jeunes garçons qui devaient faire voeu, sous peine de représailles, de ne pas fréquenter les écoles des missions. Le procédé fut très efficace puisque de nombreuses écoles durent fermer, faute de fréquen-

(I). Copy of the Minute by H.E. the Governor, IO.II.1938, NAM, NS I/23/3.
 (2). M.SCHOFFELEERS et I.LINDEN (1972:261), I.LINDEN (1974:123).

tation. La lutte autour des écoles ou même des cérémonies de funérailles continua ainsi pendant plusieurs décades. Les missionnaires aussi bien que les responsables chewa déposaient de nombreuses plaintes auprès des autorités coloniales. En 1929, un pas semblait avoir été franchi puisque les autorités avaient pu réunir pour négocier des missionnaires de la E.H.R et une trentaine de dignitaires Nyau: ces derniers s'engageaient à ne pas empêcher les enfants d'aller à l'école, et les missionnaires à ne pas se livrer à de la propagande anti-Nyau dans les villages. En dépit de ces positions officielles, les autorités ainsi rassurées temporairement, le modus vivendi de guerre entre missions et Nyau pouvait continuer (1).

Dans cette nouvelle forme de résistance, les Nyau semblent avoir acquis une plus grande autonomie encore, puisqu'ils devaient échapper à l'influence des chefs nigoni mais aussi de leurs vassaux chewa dans la mesure où certains d'entre eux envisageaient une cohabitation entre Nyau et missions, considérant que les Nyau avaient pris trop de latitude par rapport à leur rôle traditionnel. En 1929 par exemple, plusieurs chefs tentaient une reprise en main des Nyau par une déclaration officielle sous les auspices des autorités coloniales et signée par "les chefs de la tribu Achewa": ils y prênaient un retour aux Nyau orthodoxes, le recrutement étant réservé aux garçons "ayant quitté la maison de leur mère et avec l'accord de leur oncle", les femmes n'étant pas admises, sauf si elles avaient passé l'âge d'enfanter (la présence de femmes jeunes dans les Nyau "dégénérés" avait été la cause de leur mauvaise image de marque et la source d'accusations de leur amoralité). Enfin, les Nyau pourraient refuser l'admission de membres "querelleurs et idiots" (2).

Ce que révélait cette tentative de contrôle des Nyau, c'est à la fois le fait que ceux-ci devenaient de plus en plus autonomes, relevant souvent non plus d'un chef vassal chewa mais d'un de ses subordonnés, noyant ainsi encore plus le pouvoir dans les villages, mais aussi la marginalisation grandissante de ces Nyau. Par bien des côtés, la lutte contre les missions était sans avenir à long terme. De plus, les Nyau se trompaient peut-être aussi d'ennemi: c'est le système colonial, dont les missions n'étaient en fin de compte qu'un agent ou au mieux une composante, qui constituait la véritable menace au maintien des structures traditionnelles de la société rurale chewa, avec tout ce qu'il y introduisait, la monétarisation, le développement du phénomène d'émigration, les

(1). Province Commissioner, Lilongwe, to Chief Secretary, Zomba, 10.10.1929,
 NAM, S 2/23/29.

(2). Regulations with Regard to the Vinyao Dance, 27.4.1929, NAM, NS I/23/3.

contraintes du marché ou encore les impôts, par exemple. En concentrant leur lutte contre les missions, les Nyau résistaient bien à l'intrusion idéologique que celles-ci constituaient, mais leur souci principal, le maintien du traditionalisme chewa, faisait partie d'un problème plus vaste qu'ils n'en avaient conscience, plus large en tout cas que celui de la simple présence des missions. Que les Nyau aient identifiées celles-ci comme l'ennemi principal s'explique sans doute par le fait que, dans la région centrale, les seuls Européens au contact des villages furent longtemps les missionnaires. Mais dès lors que la présence coloniale s'intensifiait dans cette région, dans les années 1910 et 1920, certains chefs chewa prenaient conscience de la nécessité de composer avec les forces nouvelles qui confrontaient leur société. Les Nyau par contre ne semblent pas avoir eu cette vision. Ils ont peu à peu attiré à eux tous les éléments conservateurs, "nostalgiques" du passé, traditionalistes mais aussi membres des groupes sociaux les plus défavorisés en terme de statut social ou d'éducation.

L'expérience coloniale nous semble donc avoir participé à une radicalisation conservatrice des Nyau, surtout par le biais de leur opposition aux écoles des missions dont l'éducation constituait non seulement une certaine "clé" pour une promotion sociale au sein de la société coloniale, mais aussi une intégration au processus de changement social qui façonnait l'émergence du Malaïi indépendant. Le retard acquis par une partie importante de la population chewa en raison de l'activisme Nyau contribuait donc à la marginaliser par rapport à d'autres secteurs de la société malaïte. W. RANGELEY notait, de façon un peu directe, que les Nyau étaient présents "parmi les éléments les plus rétrogrades de la population" (1). De même, dans l'enquête précitée à la mission de Mlanda, un témoin affirmait que "les Nyau veulent rester sauvages et ne pas apprendre toutes ces choses qui nous sont bénéfiques" (2). Dans sa simplicité et malgré l'acculturation du ton, une telle opinion n'était pas sans saisir une certaine réalité historique. De même, un administrateur colonial accusait les Nyau d'être de mauvais contribuables, peu enclins au travail, et notait que les meilleurs niveaux de vie, en termes économique, intellectuel et d'hygiène, se retrouvaient dans les villages exempts de Nyau (3). Au delà des simplifications

(1). W.H.J. RANGELEY (n.d, n.p, c.p).

(2). Déposition d'Aroni PHIRI, Enquiry held...

(3). District Commissioner, Chikwawa, to Chief Secretary, Zomba, 23.6.1938,
NAM, S 2/23/22.

et des préjugés de ces attaques, une certaine image des Nyau y apparaissait.

Les Nyau, avec les moyens que leur donnait leur autonomie, ont pu constituer une expression privilégiée de l'identité chewa, comme l'avance I.LINDEN. Mais, pris dans un ensemble social en mutation, les mêmes Nyau nous semblent avoir été amenés à marginaliser leur propre identité: en ce sens, ils sont sans doute devenus beaucoup plus l'expression privilégiée de la dimension conservatrice de la société chewa. Ce qu'il convient de souligner ici, c'est que l'activité des Nyau est, par vocation, centrée sur le village. Leur influence doit donc être, d'un côté, relativisée. D'un autre côté, l'étendue de la présence des Nyau dans les villages leur a donné une audience assez importante. Au niveau national cependant, ce ne sont que les circonstances historiques du contexte politique de l'indépendance qui leur donneront, nous le verrons, l'occasion d'opérer "une véritable renaissance" (1) et un poids "transvillageois".

Objectivement, les Achewa sous l'influence des Nyau abordaient l'accès à l'indépendance de façon quelque peu marginalisée. Cette population figurait parmi celles dont le niveau d'instruction restait le plus bas (2). Le processus de changement et le discours sur le changement auxquels donnait lieu l'émergence du mouvement nationaliste n'était pas pour plaire à l'audience des Nyau. Si les Nyau avaient en effet pu représenter une forme de résistance au système colonial, cela s'était aussi traduit par un phénomène de marginalisation par rapport à ce système lui-même et aux autres groupes sociaux (en terme d'instruction surtout). Si l'audience chewa des Nyau n'a donc pas participé au développement du mouvement nationaliste, elle sera par contre disponible aux sollicitations des politiciens conservateurs quand les luttes politiques et idéologiques agiteront l'Etat post-colonial au lendemain de l'indépendance.

(1). M.SCHOFFELEERS and I.LINDEN (1972:271).

(2). Voir par exemple les tables statistiques sur ce sujet dans M.SCHOFFELEERS and I.LINDEN (id:263).

Section 2: Les Eglises indépendantes:quelle émancipation?

Dès les premières années du Protectorat, les Eglises indépendantes ont constitué un phénomène important dans la société coloniale. Porteuses d'un certain nombre de valeurs, elles ont contribué à ajouter à la diversité du paysage idéologique de cette société. L'histoire de ces Eglises indépendantes a fait l'objet d'une littérature abondante (1). Les analyses s'accordent en général à les ranger sous le label "progressiste" et leur reconnaissent un rôle émancipateur, en soulignant également les aspects politiques de leur action. Tout en acceptant ces conclusions générales, nous poserons néanmoins ici la question de savoir de quelle émancipation il s'est agi, quel a été son contenu, son ampleur et ses conséquences sur les origines idéologiques de l'Etat post-colonial.

D'une grande complexité, l'histoire des Eglises indépendantes est souvent faite d'individualités dont les agissements sont parfois confus et évoluent selon les influences, les allégeances ou simplement les rivalités de personnes. Pour donner ici une rapide description de ces Eglises et de leur développement, la classification établie par J.K.PARRATT sera utilisée. L'auteur distingue trois groupes, les Eglises directement ou indirectement liées aux activités de Joseph BOOTH, certainement la figure de marque de ce phénomène, les Eglises liées aux influences "extérieures", sud-africaines ou nord-américaines principalement, et les Eglises qui relèvent plus directement d'un processus de scission à partir de la mission protestante de Livingstonia. (2).

Cette classification elle-même ne saurait être absolument rigide: J.BOOTH lui-même avait subi les influences de diverses Eglises sud-africaines (de type "éthiopien") et des mouvements politico-religieux noir-américains (3). Et, dans un pays de taille assez modeste comme le Malaïi, les différents animateurs des Eglises indépendantes, souvent membres d'une élite qui avait fait ses classes sur les bancs des mêmes missions protestantes, avaient entre eux suffisamment de contacts pour donner lieu à des influences

(1). G.A.SHEPPERSON et T.PRICE (1958), G.A.SHEPPERSON (1954), R.J.MACDONALD (1970), K.P.LOHRENTZ (1971), J.J.PARRATT (1979), J.et I.LINDEN (1971), R.L.WISHLADE (1965), p.ex.

(2). J.K.PARRATT (1979:185)

(3). G.A.SHEPPERSON (1954:235).

récioproques. Mais, dans la complexité de l'histoire de ces Eglises, cette classification a le mérite de la simplicité.

J. BOOTH, à l'origine missionnaire baptiste, passa sa vie à mettre sur pied et à organiser une succession de mouvements politico-religieux au gré des influences qu'il subissait et des soutiens financiers qu'il pouvait obtenir. Son activité, très intense, se déploya de l'Amérique du Nord à l'Afrique du Sud, en passant par le Kenya, l'Ouganda, la Zambie et le Malaïi (1). C'est là qu'il arriva en 1892. Trois ans plus tard, avaient été créées sous son influence directe la Zambesi Industrial Mission (Z.I.M), la Nyasa Industrial Mission (N.I.M), et la Baptist Industrial Mission (B.I.M). Le succès de J. BOOTH auprès des "dissidents" protestants africains s'explique par son radicalisme face aux normes prévalentes dans les missions européennes, en particulier dans le Sud du pays où s'exerça son action.

J. BOOTH s'élevait contre un puritanisme qu'il qualifiait d'hypocrisie et contre ce qu'il considérait comme une trop grande modération de la part des missions protestantes. Il prônait la remise immédiate de responsabilités aux Africains des missions, était favorable au baptême sans longue période de probation et offrait dans ses "missions industrielles" des salaires beaucoup plus élevés que ceux pratiqués par les autres missions protestantes. Selon ses propres termes, "nous devons soit arrêter de prêcher l'évangile, soit nous conformer à ses enseignements" (2).

Son individualisme devait ensuite le mener à effectuer un parcours confus qui lui fit s'attacher successivement aux Baptistes du Septième Jour, aux Adventistes du Septième jour, au mouvement de la Tour de Garde (Watch-Tower ou Témoins de Jéhovah) et enfin à l'Eglise du Christ. A chaque fois, ces nouvelles allégeances se traduisaient par la création d'Eglises pour le compte de chaque mouvement. Les "disciples" les plus importants de J. BOOTH y ont été Elliott KAMWANA (Watchtower) et Charles DOMINGO (Adventistes du Septième Jour). Enfin, J. BOOTH présida aussi à la création de la Providence Industrial Mission de J. CHILEMBWE (3).

- (1). Sur J. BOOTH, voir p.ex. G.A. SHEPPERSON et T. PRICE (1958), G.A. SHEPPERSON (1954), K.P. LOHRENTZ (1971), J. BOOTH était de nationalité britannique.
- (2). J. BOOTH, Z.I.M, occasional paper, cité par G.A. SHEPPERSON (1954:234).
- (3). Les deux hommes étaient très proches. J. CHILEMBWE avait accompagné J. BOOTH aux Etats-Unis. On trouvera également la description du "coup d'audace" des deux hommes qui vinrent, en 1894, prêcher parmi les Mang'anja sur les lieux mêmes du culte M'bona, dans M. SCHOFFELEERS (1975).

Dans le second groupe d'Eglises, la principale est celle de Hanock PHIRI, l'African Methodist Episcopal Church. A son retour d'Afrique du Sud, où il avait émigré à la recherche de travail, H. PHIRI établit cette Eglise en 1924 et y développa un important travail d'évangélisation et d'enseignement. Plus "pittoresque" semble par contre la Christian Catholic Apostolic Church in Zion dont les représentants, multiples, furent par exemple Geo PHILLIPS, Samuel MBETA et John DINGISWAYO: l'histoire de cette Eglise est en fait celle des rivalités personnelles entre ces hommes (I).

Enfin, dans le groupe des "dissidents" de la mission de Livingstonia, on retiendra l'African National Church, fondée en 1928-29 à l'initiative de membres d'une élite éduquée en particulier à l'Overtoun Institute de Livingstonia, comptant des personnalités comme Levi MUMBA, Paddy NYASULU et Isaac MKONDOWE: ces noms se retrouveront associés à plusieurs formes d'activités religieuses, sociales et politiques. Ce sont aussi des diplômés de Livingstonia que l'on retrouve à l'origine des trois Eglises indépendantes (Blackman's Church de Yesaya MWASI, African Reformed Presbyterian Church, de Yaphet MKANDAWIRE, et Church of Freedom de Charles CHINULA) qui devaient s'unir pour former en 1935 la Blackman's Church in Africa. Dans toutes ces Eglises, l'accent était mis sur le travail d'enseignement.

Que retenir de l'impact idéologique de cette myriade d'Eglises indépendantes, dont les principales seulement viennent d'être citées? Il est juste de leur attribuer un caractère émancipateur. Le fait schismatique lui-même implique une forme de "coupure", de distance prise par rapport aux missions européennes, et donc une certaine émancipation de leur tutelle religieuse et idéologique. Dans les noms de ces Eglises, l'accent est souvent mis sur leur caractère africain, voire "libre" ou "national", une façon d'affirmer leur spécificité. L'émancipation promue par ces Eglises indépendantes était d'une part religieuse. Le fondamentalisme de ces Eglises, leur interprétation de la Bible, différente de celle des missions "établies", mais aussi, sur un plan plus pratique, le refus de délais trop longs pour accéder au baptême, les positions en matière de consommation d'alcool ou en matière de polygamie, étaient autant d'éléments qui rendaient nécessaire la création d'Eglises indépendantes où les Africains pouvaient vivre leur foi de manière autonome. De même, les coûts d'éducation dans les missions protestantes telles que Livingstonia étaient considérés comme trop élevés: les Eglises indépendantes offraient là une alternative, souvent sur la base des mêmes programmes, avec des enseignants diplômés.

(I). Voir J.K. PARRATT (1979:192-95).

L'émancipation par le biais des Eglises indépendantes touchait aussi souvent au domaine politique. Les revendications de ces Eglises sur des sujets touchant au bien-être des Africains sollicitaient directement les autorités coloniales. On retrouve chez certains la propagande anti-impôts (E.KAMWANA, p.ex.) ou l'opposition au recrutement pour les contingents de la première guerre mondiale (à la P.I.M de J.CHILEMBWE, p.ex.). J.BOOTH avait inauguré ce lien entre Eglises indépendantes et questions politiques. Sans demie-mesure, J.BOOTH avait adressé en 1899 une pétition à la Reine d'Angleterre, dans laquelle il demandait, entre autres, que la totalité des impôts sur les cases soit consacrée à l'éducation des Africains, que le Nyasaland soit "remis à la propriété indigène" dans un délai de vingt et un ans et que les Africains ne soient jamais forcés de porter leurs armes contre d'autres Africains (1). De telles demandes, à une telle date, faillirent valoir à leur auteur la déportation hors du Protectorat.

D'un autre côté, les Eglises indépendantes devaient souvent une partie de leur existence aux sentiments et aux actions d'individualités. Il n'était pas rare que tel ou tel ministre du culte africain, ayant eu des mots avec les missionnaires européens ou ayant eu à leur répondre dans des affaires disciplinaires, décide d'établir une Eglise indépendante. Ce fut en particulier le cas pour des hommes comme Y.MWASI, C.CHINULA ou Y.MKANDAWIRE. Un tel phénomène était difficile à concevoir à partir des missions catholiques, sur le plan théologique et sur le plan pratique. C'est d'ailleurs là une des caractéristiques de ces Eglises indépendantes qu'elles aient pratiquement toutes été conçues en dehors de la foi catholique. Dans le cadre de cette dernière, nul ne pouvait à la fois se proclamer et s'improviser prêtre et prétendre à une reconnaissance officielle ou même au même statut que les missionnaires européens aux yeux des fidèles africains. De plus, l'excommunication restait une arme redoutable. Enfin, la discipline qui régnait dans les missions catholiques parvenait à étouffer toute velléité d'innovation dans le domaine du schisme. Les missions protestantes par contre mettaient l'accent sur l'individualisme et le libre arbitre: ici pas de hiérarchie capable créer le sentiment d'un lien entre le fidèle d'une mission rurale et le Pape au Vatican, comme les missions catholiques pouvaient le faire. Il est donc compréhensible que ce soit à partir des missions protestantes que

(1). Cf. G.A.SHEPPERSON (1954:237).

se sont développées nombre d'Eglises indépendantes.

Dans le domaine économique et social, les Eglises indépendantes introduisaient aussi une émancipation importante en ce sens qu'elles offraient aux Africains la possibilité d'échapper à certaines formes de contraintes ou d'exploitation. Dans la P.I.M de J.CHILEMBWE par exemple, on étudiait, on pouvait acquérir des diplômes et espérer ainsi une promotion sociale par un emploi qualifié mieux rémunéré que la moyenne. En même temps, les adhérents de la mission travaillaient aux champs à la fois pour satisfaire leurs besoins alimentaires et pour produire des récoltes commercialisables. L'émancipation, c'était aussi une forme d'autonomie économique intégrée aux demandes du marché colonial. Toutes les missions "industrielles" partageaient cette conception.

Le caractère émancipateur et progressiste de l'action des Eglises indépendantes, bien qu'avec des nuances pour chaque cas, semble donc, d'une façon ou d'une autre, avoir été une réalité. Quant à l'ampleur et les conséquences de ces formes d'émancipation, il convient de relativiser l'analyse. Par leur raison d'être, ces Eglises constituaient certainement une avancée idéologique: elles ont voulu en particulier dépasser les limites et les contradictions des missions protestantes. Entre les principes religieux et moraux introduits par les missionnaires et la réalité de l'expérience coloniale, existait une distance qui discréditait aux yeux de beaucoup les premiers. D'où la nécessité de "récupérer", de "s'approprier", pour le restituer dans son authenticité, le message religieux et idéologique importé, tout en tenant compte de la spécificité des problèmes auxquels étaient confrontés les Africains soucieux de posséder leurs Eglises. Ainsi, l'Eglise et la foi devaient être africanisées: Y.MWASI déclarait par exemple vouloir "naturaliser et africaniser Dieu, le Christ, la foi, en un mot le Christianisme" (1).

Il demeure que cette avancée portait en elle-même ses propres limites et ses ambiguïtés. Les Eglises indépendantes les plus structurées, les plus "crédibles", acceptaient toutes les valeurs importées par la colonisation. L'émancipation passait aussi par une certaine intégration, au contraire par exemple du refus catégorique des Nyau de jouer le jeu colonial. Les exhortations de J.CHILEMBWE à ses adhérents afin qu'ils démontrent par leur conduite qu'un Africain pouvait "faire aussi bien qu'un Européen" semblent montrer qu'il prenait le problème colonial par son bout "européen". La discipline stricte qu'il

(1). Cité par J.K.PARRATT (1979:200).

exigeait en matière de travail ou d'hygiène, ses interdits en matière de consommation d'alcool, ses encouragements à s'élever matériellement et spirituellement selon les lignes d'un modèle proposé par les Européens sont autant de reflets d'un conformisme aux canons idéologiques de la colonisation. Par certains côtés, l'action de la P.I.M ne révélerait-elle pas plus une forme d'acculturation que d'émancipation?

Les quelques photographies de la famille CHILEMBWE qui existent la montrent en costumes européens, à une époque où de nombreux Européens, et même parmi les plus haut placés, considéraient comme une impudence qu'un Africain portât des chaussures ou un chapeau: dans ce contexte, une telle attitude, dont J.CHILEMBWE semble avoir été très conscient (1), était certainement "subversive". Mais, ici aussi, le modèle choisi était encore celui du colonisateur. Pour une partie de l'élite africaine à la tête des Eglises indépendantes, pour ceux qui sont souvent présentés comme des nationalistes avant l'heure (2), pour J.CHILEMBWE, qualifié de "Georges WASHINGTON de cette partie de l'Afrique" (3), le chemin de "l'Afrique aux Africains", slogan cher à BOOTH, semblait passer par l'intégration des valeurs importées par la colonisation (4). L'histoire semble vouloir montrer que CHILEMBWE lui-même comprit les limites de ses propres efforts "légitimistes", puisqu'il en vint à organiser le soulèvement armé de 1915.

L'autonomie idéologique des Eglises indépendantes connaissait donc certaines limites. Quant à son caractère émancipateur et progressiste, il trouve une autre limite dans l'association, sous une forme ou une autre, de ces Eglises avec la vague de millénarisme qui a traversé en même temps le pays. Quand E.KAMWANA annonce la fin du monde pour octobre 1914, quand il prophétise le départ imminent des Britanniques ou leur destruction, quand il appelle ses fidèles à le rejoindre dans "l'Arche de Noé" avant le terme apocalyptique, c'est la nostalgie d'un "âge d'or" pré-colonial qui s'exprime, et le désir d'en finir avec l'ordre existant, voué à disparaître non du fait de l'action militante africaine mais par l'intervention divine, prend des allures de fuite devant le réel. Ici, le millénarisme est bien l'opium des colonisés (5). On est plus proche du message d'une CHANJIRI,

(1). Cf. D.D.PHIRI (1976:5).

(2). Sans doute des "nationalistes sans nation" pour reprendre le mot de G.JONES (1964:95).

(3). D.D.PHIRI (1976:v).

(4). Il y a là une ambiguïté qui ne saurait être négligée et dont la persistance pourrait se retrouver dans le soin que met un Président H.K.BANDA à apparaître en public en costume trois-pièces exclusivement, même par les plus grandes chaleurs, et à convaincre ses compatriotes de l'importance de l'enseignement du grec et du latin.

(5). Et pourtant KAMWANA annonçait aussi la fin du pouvoir des chefs et l'établissement d'un Etat africain: prêche millénariste et discours politique étaient donc miscibles, mais jusqu'à quel point les foules qui écoutaient KAMWANA ressentaient-elles cette dimension politique?

prophétesse qui attira les foules en 1907 en annonçant la fin de la présence coloniale, que des revendications de J. BOOTH ou de la P.I.M de CHILEMBWE, avec son compte d'épargne postal et son calendrier d'activités.

Or, quand elles ne versaient pas directement dans le millénarisme, les Eglises indépendantes en subissaient l'influence à des degrés divers. Les autorités coloniales ont longtemps considéré les membres de la Watchtower comme des éléments du soulèvement de CHILEMBWE (1). Il semble qu'en fait le mouvement ait été par bien des côtés influencé par cette Eglise (2). De plus, l'audience des prophètes d'apocalypse drainait un nombre important d'Africains, échappant ainsi à l'audience des Eglises indépendantes. Le succès de ces prophètes est en lui-même une limite à l'action des Eglises: en 1910, quand la P.I.M de CHILEMBWE comptait près de neuf cents adhérents, E. KAMWANA baptisa, par immersion totale, plus de dix mille personnes.

Certes, dans cet exemple, on pourrait observer que les membres de la P.I.M représentaient un potentiel militant et conscient des enjeux politiques plus important que les baptisés de KAMWANA. Mais il faut encore relativiser: parmi ces Africains éclairés des Eglises indépendantes, certains se "radicaliseront", d'autres deviendront réformistes, d'autres encore passeront simplement comme une "génération-tampon" entre la toute-puissance coloniale et l'arrivée des "véritables" nationalistes des années 1950. Les Eglises indépendantes auront donc joué un rôle dans la mutation idéologique présidant aux origines de l'Etat post-colonial, par le biais en particulier de la formation de ceux de leurs dirigeants qui rejoindront les rangs nationalistes. Mais il ne faut pas évacuer certains aspects de leur essence dans l'analyse: si certains de leurs membres ont été des agents d'émancipation, dans le contexte que nous avons souligné, ces Eglises n'étaient aussi souvent que les conséquences d'un certain échec des missions protestantes ou encore les manifestations d'une explosion religieuse et sociale où chacun cherchait à s'exprimer.

Il reste que ces Eglises ont ajouté au camaïeu idéologique de la société coloniale un demi-teinte subversive sans être pour autant révolutionnaire (3). Qu'elles aient constitué aux yeux des autorités coloniales un certain danger est évident par le nombre d'arrestations et d'expulsions qui ont

(1). Cf. J.R. HOOKER (1965:93).

(2). J. et I. LINDEN (1971:637-40).

(3). Elles ont eu, jusqu'à la première guerre mondiale, une "capacité révolutionnaire", selon G.A. SHEPPERSON (1954:245).

frappé les rangs de ces Eglises. Mais elles n'ont jamais dépassé certaines limites au sein du modèle qu'elles se proposaient de développer. Elles auront au moins formé, surtout après la première guerre mondiale, des hommes qui se retrouveront dans les mouvements sociaux et politiques de l'entre-deux guerres (L.MUMBA ou C.CHINULA, par exemple) et donné, avec des personnalités comme C.DOMINGO, E.KAMWANA ou J.CHILEMBWE, ses pionniers, ses héros et ses martyrs à la mythologie nationaliste (1).

CONCLUSION DU TITRE I.

Tous les éléments qui viennent d'être examinés ne sont que les principales manifestations de ce qui, durant la période coloniale, a pu marquer les grandes orientations de la structure idéologique de l'ensemble social. Elles ne sont certes pas les seules, mais ont sans doute été les plus représentatives, par leur contenu contrasté comme par leur audience.

De ces lignes de force idéologiques, se dessinent des sensibilités différentes, voire opposées, qui sous-tendent des formes de clivages sociaux. On pourrait, en simplifiant beaucoup, discerner le clivage entre "progressistes" et "conservateurs": rien de commun en effet entre les démarches et les valeurs partagées par les Nyau de la région centrale, les diplômés de Livingstonia et même certaines Eglises indépendantes. Ici, les missions européennes ont certainement joué un rôle catalyseur, avec le contenu différent de leurs enseignements. Mais cette approche ne doit pas être soutenue sans nuances. D'une part, l'impact sur la population africaine a sans doute été complexe et moins tranché que ne le voudrait l'historien soucieux d'établir des classifications bien nettes. Ainsi, dans le cas des influences protestantes ou catholiques, le clivage n'était peut-être pas vécu, à la base, comme conflictuel (2). D'autre part, nous avons vu qu'il était difficile de ne voir que des obscurantistes chez les missionnaires catholiques et que les missions protestantes n'ont pas toujours été des agents exclusifs et conscients d'une émancipation africaine: l'explosion des Eglises indépendantes traduit bien les limites et les contradictions de l'action de ces missions.

En même temps, les missions chrétiennes n'étaient pas complè-

-
- (1). Pour une intéressante version romancée de l'action de CHILEMBWE dans cette veine mythologique, voir P.ZELEZA (1976:189-203).
- (2). Selon M.SCHOFFELEERS, au sein d'une famille élargie, l'oecuménisme était couramment pratiqué entre Protestants, Catholiques et Animistes (1983:16).

tement maîtresses des conditions de leur impact. Comme nous l'avons vu, celui-ci dépendait aussi beaucoup des conditions locales de l'intervention des missions. La présence d'un centre urbain européen, la possibilité d'obtenir un emploi salarié ou par contre la prépondérance des activités agricoles, le degré d'émigration parmi telle ou telle population, jouaient par exemple pour ou contre le succès des missions et affectaient donc leur influence.

Ceci nous amène à souligner un clivage important, celui qui s'est développé en termes géographiques et en même temps ethniques. Si l'accès à l'éducation de type européen est pris comme une source de différences de sensibilité idéologique, une inégalité apparaît en effet entre régions. La propagation de ce type d'enseignement a suivi les grands axes de communication. Comme l'a bien souligné B. FETTER, la carte des centres d'enseignement secondaire se lit à partir de celle des centres administratifs coloniaux, des principales routes, des chemins de fer et des circuits de navigation du Shiré. (I). Plus précisément, elle suit le tracé de l'implantation des diverses missions. Même si, dès la fin des années 1920, les autorités coloniales ont fait des efforts pour rapprocher les centres administratifs des régions à forte densité de population (dans le cas de la région centrale en particulier, où il s'agissait aussi de mettre en oeuvre le recouvrement des impôts), le déséquilibre est resté présent entre le Nord et le Sud d'une part, dotés dans le premier cas de missions protestantes très actives et dans le second cas d'une importante présence européenne, et le Centre où les premiers missionnaires n'arrivèrent en nombre que dans les deux premières décades du vingtième siècle et furent longtemps pratiquement les seuls Européens présents dans la région.

Ce déséquilibre recoupe donc des frontières ethniques. Dans la région centrale, les Achewa ont ainsi subi les influences accumulées du retard de l'accès à l'enseignement missionnaire, puis de la présence de missions catholiques et de celles de la E.H.R, tout en gardant vivace les traditions de résistance culturelle des Nyau. Encore l'enseignement des missions ne touchait-il pas en priorité les Achewa mais plutôt les Angoni. De cette façon, c'est bien d'une forme de "marginalisation" qu'a été dotée la population chewa par rapport aux mutations opérées par d'autres groupes sociaux sous l'action de la colonisation. Que cette marginalisation ait pu être vécue comme un particularisme, voire comme une forme d'autonomie est probable: elle le fut certainement par exemple dans le

(I). B. FETTER (1982:85-7).

cas des Nyau.

Une autre facette des clivages sociaux se retrouve dans l'inégalité de l'accès et des réponses à l'enseignement introduit par les missions chrétiennes. Une proportion importante de diplômés et de travailleurs qualifiés sont issus du Nord du pays et dans une moindre mesure du Sud: ils constituent un groupe social envié et coupé, sur le plan idéologique, des ruraux que l'on retrouve en nombre dans la région centrale. Quand il s'agira de remplir les postes de responsabilités et les emplois administratifs dégagés par l'accès à l'indépendance, les Achewa s'inquièteront de voir ceux-ci monopolisés par des Nordistes.

Sur un plan politique, ces différences se manifesteront aussi. Nous avons vu que peu d'Achewa avaient participé aux mouvements proto-nationalistes et il en sera de même avec les véritables forces nationalistes. Et pourtant, ce sont les ruraux qui donneront par leur soutien tout son poids à l'action politique des dirigeants nationalistes: il y a là une forme d'alliance objective entre cadres nationalistes et base rurale qui ne révélera ses contradictions qu'après l'indépendance. Par bien des côtés, les agriculteurs chewa étaient aussi nationalistes que les diplômés de Livingstonia. Simplement, ils l'étaient différemment. Si l'historien veut associer la montée du nationalisme à une démarche idéologique et politique exclusivement progressiste, il lui faudra disposer légèrement de ces ruraux qui ont été au centre de l'agitation nationaliste au coeur des campagnes malaôwites. Pour les Achewa, l'indépendance signifiait sans doute quelque chose de spécifique, fait de résistance idéologique, mais aussi, nous le verrons, d'intérêts économiques.

Parallèlement, certains groupes sociaux ont émergé sur d'autres bases idéologiques: des hommes comme L.MUMBA ou C.CHINULA, tour à tour adhérents des missions protestantes, fondateurs de leurs propres Eglises, militants des Native Associations, qui tenteront de promouvoir la condition des Africains, pour finir leur carrière au sein du mouvement nationaliste mis sur pied par le Nyasaland African Congress. Continuités donc, qui ne sont pas seulement les fruits des circonstances mais répondent aussi à une certaine logique dans le système de valeurs partagé par ces hommes.

Dans tous les cas, chaque manifestation de ces différences idéologiques doit être prise, nous l'avons vu, de façon relative. Elles concernaient souvent une population finalement minoritaire en nombre et leur importance doit

donc être contrastée avec celle des masses rurales dont le rôle dans la force du nationalisme et l'émergence de l'Etat post-colonial sera important. Autant, sinon plus, que l'action de telle ou telle élite et de ses valeurs, c'est aussi le bouleversement de l'"économie morale" (I) de ces ruraux qui jouera en ce domaine un rôle historique.

C'est la complexité de toutes ces influences qui fait la spécificité des origines idéologiques de l'Etat post-colonial. Les clivages, en ce domaine, n'ont pas toujours la netteté, le tranchant et la simplicité des classifications académiques. Le destin d'Hanock PHIRI nous en fournit l'illustration. Ce Chewa, dont il est dit qu'il fut dans sa jeunesse organisateur de danses nyau (2), reçut son éducation dans la meilleure école protestante de l'époque (Overtoun Institute), émigra en Afrique du Sud à la recherche de travail, revint au pays pour fonder son African Methodist Episcopal Church (A.M.E.C), tout en étudiant avec passion l'histoire et la tradition chewa, pour terminer sa carrière à un poste officiel, comme président de la cour de justice de Zinga. Les clivages semblent ici difficiles à "plaquer" au cas individuel.

Il n'est pas inintéressant de remarquer que le neveu de H. PHIRI, le futur Président à vie du Malaŵi, H.K. BANDA, qui accompagna (ou, selon les versions, fut rejoint par) son oncle en Afrique du Sud et subit sans doute son influence, est aussi symbolique de ce syncrétisme au niveau des valeurs. A la fois défenseur des Nyau et Haut Membre de l'Eglise d'Ecosse, gardien avoué des traditions africaines (et singulièrement chewa) et personnalité fortement "européanisée", ayant passé la majeure partie de sa vie en Europe et aux Etats-Unis, H.K. BANDA porte à lui seul tous les signes de la complexité des valeurs issues de la confrontation entre société traditionnelle chewa et colonisation. Les convergences entre traditionalisme chewa et puritanisme protestant sont aussi à ranger dans ce phénomène syncrétique qui dépasse les simples contradictions primaires.

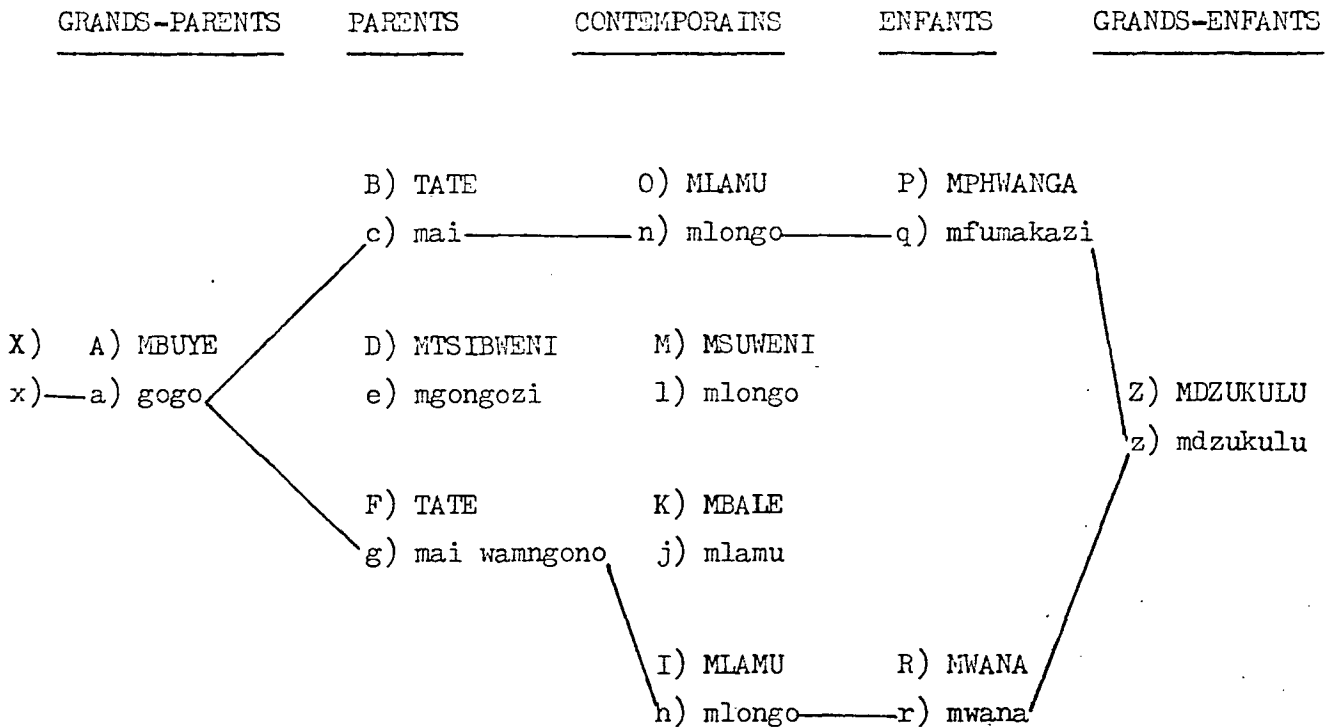
Tout ceci renvoie à ce que M. CHANOCK appelle les "ambiguités dans la tradition politique malaŵite" (3). Ces ambiguités nous semblent naître ici, dans ces clivages multiples mais non exclusifs ou statiques. C'est cette hétérogénéité des valeurs et des attitudes dans la société coloniale qui fera la spécificité à la fois du mouvement nationaliste et de l'Etat post-colonial au stade de son émergence: ici se trouve une des sources de la relative autonomie de cet Etat, mais aussi des conflits qui s'y concentreront.

(I). Sur cette notion, qui sera évoquée plus loin, cf. J.C. SCOTT (1976) et son utilisation par C. NEWBURY (1980: IIO-III).
 (2). Cf. Biographical Note, N.A.M., PH / I. Hanock PHIRI, né en 1884, est décédé en 1971.
 (3). Cf. M. CHANOCK (1975).

ANNEXE I

.....

LA FAMILLE MATRILINEAIRE ELARGIE CHEWA (MBUMBA) :
SCHEMA DES VOIES DE SUCCESSION



Les lettres capitales désignent les hommes, et les minuscules désignent les femmes.

Table:

X: arrière-grand-père (TATE)	K: cousin
x: arrière-grand-mère (mai)	j: son épouse
A: grand-père	M: cousin germain
a: grand-mère	l: son épouse
B: père	n: soeur
c: mère	O: beau-frère (mari de la soeur)
D: oncle maternel	P: neveu
e: son épouse	q: nièce
g: tante maternelle	R: enfant (garçon)
F: son époux	r: enfant (fille)
h: cousine	Z: petits-enfants (garçons)
I: son époux	z: petits-enfants (filles)

Source: d'après R.SAFFROY (P.B.), communication personnelle.

TITRE II. LE MODELE ECONOMIQUE COLONIAL ET SES EFFETS.

La colonisation n'a pas seulement introduit un certain nombre de valeurs au Malaïi, elle a également constitué une entreprise économique. L'organisation de la production dans ce modèle colonial a articulé et souvent mis en conflit différents types d'intérêts, ceux de la métropole, ceux des colons, ceux des producteurs africains. En ce domaine, le rôle de l'Etat colonial a été de première importance, un Etat pris entre les pressions de ces divers types d'intérêts et directement responsable, comme l'ont montré J.LONSDALE et B.BERMAN dans le cas du Kenya, de leur sort (I). Il y a là un précédent historique aux modalités d'action et d'intervention de l'Etat post-colonial dans le domaine économique.

Le modèle économique colonial a légué à l'Etat post-colonial un certain nombre des structures et de principes directeurs dans l'organisation globale de la production. L'histoire rurale du Malaïi est faite en effet de changements mais aussi de continuités à partir des choix privilégiés par les décideurs coloniaux, et l'analyse des aspects socio-économiques de leurs stratégies n'est pas sans éclairer la compréhension de la situation post-coloniale en ce domaine. Les grandes catégories de producteurs et d'acteurs économiques trouvent en effet dans la période coloniale leurs origines.

L'analyse de l'économie coloniale doit aussi permettre de mettre en évidence si la formation et la nature de l'Etat post-colonial y trouvent des racines directes. Les relations entre les acteurs économiques coloniaux, l'organisation de la production, les modes de production en présence, leur état d'avancement, ont-ils permis l'émergence de groupes sociaux capables de prolonger la défense de leurs intérêts économiques sur le terrain politique et d'instrumentaliser le nouvel Etat à cet effet? Peut-on discerner en celui-ci les caractères d'un "Etat de classe"? A l'opposé, peut-on identifier les éléments qui ont permis, au terme de l'expérience économique coloniale, les conditions d'une autonomie relative de l'Etat post-colonial par rapport aux divers groupes de producteurs ?

(I). J.LONSDALE and B.BERMAN (1979).

Les formes de rapports de production de type capitaliste durant la période coloniale, celles du moins qui ont tendu à leur caractérisation, ont concerné les relations entre producteurs africains et colons, individuels ou représentants de compagnies commerciales, européens: c'est là que se sont inscrits les conflits principaux, soit sur le terrain foncier, soit sur celui de l'extraction d'un surplus. En sorte qu'au moment de l'indépendance la question ne sera pas tant celle du "règlement" des rapports capitalistes inter-africains, en assurant la promotion des intérêts d'une classe "montante" par exemple, que celle de savoir comment investir, comment s'appropriier ces rapports, comment "se constituer" classe montante. Il est difficile de soutenir, à l'examen des effets du modèle économique colonial, que le système des classes sociales avait atteint, du point de vue d'un cadre capitaliste, une structuration significative et que, a fortiori, les éléments d'une classe dominante montante pouvaient contrôler au moment de l'indépendance un Etat post-colonial "suiviste". Tel ou tel groupe socio-économique ayant connu l'enrichissement ou la paupérisation n'en devient pas ipso facto bourgeoisie ou prolétariat.

Nous soulignerons donc les limites de l'action de "classes" problématiques dans la formation de l'Etat post-colonial. Il existe néanmoins des filiations de type économique entre l'Etat et certains groupes de producteurs, comme il en existait sur le plan idéologique entre l'Etat et certaines valeurs développées durant la période coloniale. Mais ces liens n'ont, eux non plus, aucun caractère exclusif, du moins dans la période antérieure à l'indépendance. Le caractère tardif et l'importance proportionnellement faible de l'apparition et de l'action de capitalistes ou proto-capitalistes ruraux parmi la population africaine empêchent ainsi de voir dans l'Etat post-colonial un simple instrument au service d'intérêts particuliers.

C'est enfin une économie sous-développée, performance de soixante-dix années de colonisation, que trouvera l'Etat post-colonial. Ce sous-développement, et ses effets sur le rôle interventionniste de cet Etat, font aussi partie de la dimension historique et de la spécificité des relations entre Etat et société malaŋites.

Chapitre I. Terre, travail, capital et l'Etat colonial.

Section I: Les enjeux de la thangata.

En évoquant la situation de la période coloniale, B.PACHAI

écrit:

" L'histoire des politiques foncières au Malaïi montre clairement qu'une grande partie de l'histoire de ce pays agricole fut en fait celle des questions foncières." (1).

Il faudrait ajouter que les problèmes de possession ou d'utilisation de la terre ne peuvent se comprendre que s'ils sont directement reliés à ceux du travail et du capital. Quelle force de travail, à quel coût, dans quelles conditions d'occupation des sols, quel capital consacrer à la production, telles étaient en effet les questions posées par les conflits entre Africains et colons européens, sur des problèmes fonciers que les autorités coloniales devaient laisser se développer pendant plusieurs décades, dans un laissez-faire dangereux pour l'ordre et la cohésion coloniale et désastreux pour les performances économiques du Protectorat.

Quand les premiers colons européens sont arrivés, dans le Sud du pays, dès la fin des années 1870, ils ont inauguré une pratique qui devait former la base des problèmes fonciers pour toute la période coloniale, avec leurs implications économiques, sociales et finalement politiques. Pour quelques mètres de tissu, un fusil, de la poudre et divers objets, un colon pouvait "acheter" à un chef local des espaces de terres parfois très vastes quand ils étaient accumulés. L'ambiguïté de ce type de transactions a déjà été soulignée: là où l'un voit un acte de vente et s'estime propriétaire à titre permanent, l'autre voit une forme d'exercice de son droit d'allocation et de distribution des terres, sous réserve d'un usage conforme aux règles traditionnelles. Même si certains chefs ont pu être accusés d'une certaine cupidité, cela n'enlève rien à la différence fondamentale de conception de la "vente" entre eux et les colons. Les chefs n'avaient en aucun cas le pouvoir d'aliéner la terre à titre permanent (2).

Les problèmes de "concurrence" liés à ce type de transactions ne tardèrent pas à apparaître: les premières plantations européennes de café nécessitaient de grandes surfaces, sur une terre où vivaient et travaillaient des agriculteurs africains. La question n'avait pas encore atteint une ampleur particulière mais, avec l'arrivée continue de nouveaux colons et la croissance de la pression sur les terres, elle se poserait bientôt en des termes plus urgents. C'est ce que comprit le père de la machine politique et administrative du Nyasaland, Harry JOHNSTON, Commissaire du Protectorat depuis sa création en 1891 jusqu'

(1). B.PACHAI (1973:95).

(2). Ibid.:96 et B.PACHAI (1974:21).

en 1896. H. JOHNSTON fut en fait l'artisan d'une "solution" porteuse de conflits fondamentaux.

Dès 1892, il entreprit de passer en revue toutes les prétentions des planteurs européens à un titre de propriété foncière, rejetant celles qu'il estimait non-fondées, eu égard en particulier au "prix" payé. Ce faisant, il a été considéré comme un juste arbitre par certaines analyses. Mais il ne remettait pas en cause le vice originel de ces transactions, il confortait au contraire l'existence de "ventes" entre chefs et colons, s'attachant seulement à ce que le prix payé par les derniers soit "correct", appréciation qui en l'occurrence demeurait toute subjective. Soulignons ici que l'intervention des "pouvoirs publics" que représentait H. JOHNSTON et ses assistants dans un domaine économique (les terres étaient acquises avec pour but d'y établir des plantations) date donc des débuts du Protectorat.

Dans les certificats de propriété qu'il avalisait, H. JOHNSTON fit inclure une clause dite de "non-dérangement" au terme de laquelle aucun nouveau village ne pouvait être installé sans l'accord du propriétaire européen, tandis que celui-ci ne pouvait exiger de loyer des occupants originels des terres acquises, ainsi que de leurs descendants. De plus, les villages existants ne pouvaient être déplacés ou supprimés par le propriétaire sans l'accord des plus hautes autorités coloniales, garantes de la protection des Africains. Cette clause révélait plus qu'elle ne les prévenait les problèmes de fond de la relation entre colons et agriculteurs africains: la coexistence de deux systèmes d'agriculture (l'agriculture tournante souvent pratiquée par les Africains nécessitant des déplacements) et les modalités inhérentes à l'option des plantations.

Cette dernière supposait en effet trois composantes essentielles: de la terre, de la main-d'oeuvre, du capital. L'accès à la terre en grande quantité et à un "prix" réduit avait été rendu possible par les transactions évoquées plus haut. Les colons étant pratiquement tous largement sous-capitalisés, ils utilisèrent l'atout majeur que constituaient leurs droits de propriété pour pallier leur manque de capital et opérer le transfert d'une force de travail africaine vers les plantations. L'articulation de ces trois composantes devait passer par l'utilisation d'une institution connue sous le nom de thangata.

En tant qu'institution traditionnelle, la thangata existait avant l'arrivée des Européens. Elle a été définie comme "une coopération volontaire

et réciproque" (1). Au moment des récoltes, par exemple, le travail pouvait être échangé entre voisins. De même, il pouvait s'agir d'un ensemble de services tel que le travail collectif sur les terres d'un chef en échange de sa protection. Il s'agissait dans ce cas d'une forme de tribut mais loin d'être un service gratuit, et qui donnait même lieu à des formes de festivités une fois le travail accompli. La thangata reposait en fait sur l'acceptation et non la coercition.

La stratégie des colons européens fut de s'approprier cette institution pour s'assurer d'une main d'oeuvre régulière et bon marché. En devenant propriétaires de la terre, les colons entendaient "hériter" des droits et prérogatives des chefs, anciens "propriétaires" selon eux. A plus d'un sens, les colons se considéraient comme les nouveaux chefs des populations résidant sur leurs terres. Il est révélateur que les planteurs se soient par exemple opposés, avec succès, à l'application de la District Administration Native Ordinance de 1912, comme plus tard à celle de la Native Authority Ordinance en 1933, sur le territoire couvert par leurs plantations: ils craignaient un renforcement du pouvoir des chefs qu'ils considéraient avoir évincés (2).

Les autorités britanniques avaient brisé le commerce des esclaves, elles ne pouvaient accepter des modalités de travail forcé: en reconnaissant l'aspect "traditionnel" de la thangata, ces mêmes autorités laissaient carte blanche aux colons sans encourir les risques d'une quelconque question posée lors des débats au Parlement britannique sur le travail des Africains au Nyasaland. Ces derniers de leur côté ne l'entendaient pas de la même manière: pour eux, la thangata coloniale, c'était "la guerre" ou "le travail forcé" qu'ils accomplissaient par peur des représailles ou de l'expulsion par le propriétaire (3). De fait, la thangata devenait "une institution d'inégalité sociale" (4).

En dépit des clauses de non-dérangement, les planteurs européens exigeaient indirectement par ce biais, puis plus directement, un loyer de leurs locataires: la thangata constituait un loyer payé sous forme de travail sur la plantation pour une période variable de plusieurs semaines à quelques mois par an. Ainsi était apporté un début de solution au problème de capital des colons, en leur assurant une main d'oeuvre pratiquement gratuite. Ce type de relation revêtait un aspect féodal, sans toutefois que les Africains ne bénéficiassent de la protection

(1). Le terme signifie "aide" ou "assistance".

(2). J.A.K.KANDAWIRE (1975:45).

(3). B.PACHAI, citant un témoin lors de la commission d'enquête sur les causes du soulèvement de 1915 (1973:104).

(4). J.A.K.KANDAWIRE (1975:42).

de leurs "seigneurs" européens.

L'accumulation de terres permettait aussi au colon de disposer d'une plus grande force de travail en augmentant le nombre d'Africains "imposables" de la thangata. Comme il a été remarqué dans le cas du Kenya, l'accumulation spéculative de terres avait pour but de conserver la disponibilité d'une force de travail permanente, par sa qualité de "résidente" sur les propriétés européennes (1). En pratique, le recrutement pour la thangata était souvent violent et reposait sur la menace d'une expulsion ou de l'incendie des cases des récalcitrants.

Dans leurs efforts pour disposer d'une main d'oeuvre peu encline à abandonner ses propres activités pour travailler sur les plantations dans des conditions peu attrayantes, les colons allaient trouver un allié dans le gouvernement colonial, par le biais du système d'impôts mis en place dès 1892. Le montant de 3 shillings fixé en 1893 (6 shillings en 1894, mais cet objectif dut être abandonné car il constituait une impossibilité matérielle pour les revenus des Africains), pouvait être obtenu par un mois de travail sur une plantation européenne. C'est ainsi d'ailleurs que les officiels coloniaux "de la base" présentaient la question à leurs administrés -et contribuables- africains. En 1902, le but du système fiscal devenait de plus en plus évident: l'impôt, de 12 shillings maintenant, était réduit de moitié pour les contribuables justifiant d'un mois de travail sur une plantation européenne, rémunéré au tarif de 3 shillings. Ce type d'abattement fiscal constituait donc une prime au développement de la main-d'oeuvre des plantations. Les récalcitrants à l'impôt voyaient leurs cases brûlées et ceux qui ne pouvaient payer étaient dirigés, parfois à marches forcées depuis le Nord ou le Centre du pays, vers les plantations européennes des Shire Highlands où elles se concentraient (2). Bien que reposant de plus en plus sur la force, le système tentait de se pérenniser.

Les obstacles au fonctionnement de ce système et à la stratégie des planteurs ne manquaient pourtant pas. La période d'exécution de la thangata coïncidait avec celle du travail le plus intensif de l'année pour les agriculteurs africains sur leurs propres terres cultivées. La saison humide, de

(1). J. LONSDALE et B. BERMAN (1979:500).

(2). B. PACHAI (1973:112-3) et L. VAIL (1982 :11-12).

novembre à mars, était celle de la plantation des récoltes et de la préparation des sols. Face aux contraintes écologiques, agriculteurs africains et planteurs européens se trouvaient donc en compétition pour leur main d'oeuvre. Pour les uns, cette période de travail signifiait l'assurance de la subsistance alimentaire ou même la production d'un certain surplus commercialisable, pour les autres la viabilité économique de leurs entreprises agricoles.

De plus en plus nombreux, les Africains s'installaient sur les terres encore non possédées par les colons (1). Mais le problème des besoins de main d'oeuvre atteignait une acuité accrue à mesure que la pression sur les terres, et sur les meilleures terres en particulier, s'accentuait en raison de l'influx de colons, de leurs acquisitions spéculatives et de l'augmentation de la population africaine elle-même. Dans la première décade du vingtième siècle, l'antagonisme avait déjà atteint un degré alarmant. Une centaine de plantations de café occupaient à elles seules près de 9000 hectares en 1900 (2). Ensemble, c'est 400 000 hectares soit cultivés, soit acquis spéculativement, que possédaient les Européens dans les Shire Highlands à cette date (3).

A mesure qu'ils étendaient leurs plantations, les colons voyaient augmenter leurs besoins en main d'oeuvre. En ce domaine, la situation prenait de plus en plus des allures de pénurie à mesure que les Africains prenaient conscience du peu d'intérêt que représentait le travail agricole sur les plantations, fût-il rémunéré mais dans ce cas à bas prix, et cherchaient en conséquence des moyens alternatifs pour se procurer l'argent nécessaire au paiement de l'impôt et l'achat de biens de consommation introduits par la colonisation.

Dans le Sud du pays, où ils étaient concentrés, les planteurs européens n'avaient jamais véritablement trouvé de main d'oeuvre locale importante. Dans les Shire Highlands, les Amang'anja possédaient une tradition d'agriculture intensive qui leur permettait de dégager un surplus de récoltes commercialisables (sorgho, maïs, manioc, millet), et les Ajao se livraient également à l'agriculture de subsistance, tout en trouvant souvent des emplois dans la police ou dans l'armée, ceux qui travaillaient sur les plantations le faisant généralement comme "capitaos" (contremaîtres) (4). Dans la vallée du haut-Shiré, les Nyanja eux aussi résistaient au travail sur les plantations en intensifiant la productivité

(1). Le régime des terres distinguait les terres "africaines" (Traditional Land puis Trust Land à partir de 1936), les terres "publiques" (Crown Land) et les terres soumises à un régime de propriété privée (Freehold Land).

(2). L. VAIL (1982 : 12).

(3). J. McCracken (1980/81: 7).

(4). H. H. K. Bhila (1976: 29) et M. A. Vaughan (1981: 301).

de leur agriculture. Un marché important existait vers 1900 pour les productions alimentaires destinées à nourrir la main-d'oeuvre des plantations et les consommateurs européens (1). Les planteurs avaient donc recours à une main-d'oeuvre immigrée, faite d'Atonga et d'Angoni qui parcouraient de longues distances pour atteindre ces emplois. Ce mouvement avait suivi celui inauguré par les circuits de portage mais, dans les années 1900, cette source de main d'oeuvre elle-même tendait à se tarir, les conditions de travail et les salaires payés décourageant les candidats.

Un autre obstacle au recrutement d'une main-d'oeuvre importante et stable était constitué en effet par le niveau extrêmement bas des salaires offerts. Les planteurs étaient pour la plupart sous-capitalisés et en général à la recherche d'un profit rapide, avec peu de souci pour une politique à long terme de réinvestissement sur place (2). Seuls le paiement d'un salaire non-économique et l'utilisation de techniques de main-d'oeuvre intensive, qui convenaient particulièrement aux cultures du café et du thé, permettaient d'éviter d'avoir recours à un investissement en capital coûteux. Les salaires offerts ne pouvaient donc pas constituer une incitation à l'emploi sur les plantations: il y avait là de la part des planteurs le refus de jouer le jeu d'une certaine logique économique, qui les poussait à envisager des moyens "extra-économiques" en s'aidant, nous le verrons, des interventions de l'Etat en leur faveur.

En émigrant en Rhodésie du Sud ou en Afrique du Sud, les Africains du Nyasaland y trouvaient des salaires cinq à dix fois supérieurs. De fait, beaucoup préféraient cette solution ou encore effectuer les corvées de portage (mtengatenga), mieux rémunérées que le travail agricole sur les plantations et souvent effectué en dehors de la saison des pluies. Le fort mouvement migratoire vers le "Sud blanc" s'explique en grande partie par les salaires et les conditions de travail sur les plantations du Nyasaland. Comme le souligne M. VAUGHAN, ces conditions variaient d'une plantation à l'autre (3), mais d'une façon générale elles étaient considérées comme parmi les plus dures dans les territoires colonisés par les Britanniques (4).

Encore une fois, l'Etat colonial devait intervenir en faveur des planteurs en modifiant, selon les besoins de main-d'oeuvre, la réglementation en matière d'émigration. Quand les plantations avaient besoin de travailleurs, leurs représentants, groupés au sein de la Chamber of Agriculture and Commerce, créée dès

(1). M. VAUGHAN (1982:358) et J. McCracken (1980/81:10).

(2). M. VAUGHAN (1981:128) et J. McCracken (1980/81:8).

(3). M. VAUGHAN (1981:164).

(4). L. VAIL (1982 :22).

1895 (1), firent pression pour qu'un quota soit imposé en 1898 sur le recrutement des travailleurs par l'étranger. Mais le flux "officieux" d'émigrants continua de drainer de nombreux Africains du Protectorat (2).

Section 2: Développement et échec du secteur des plantations.

Dans ce contexte de pénurie de main-d'oeuvre, la survie économique des plantations européennes était menacée. Par bien des côtés, ces plantations constituaient des aberrations économiques. Les colons sud-rhodésiens par exemple avaient tendance à considérer ceux du Nyasaland comme des "amateurs". Seules les pressions politiques sur l'Etat colonial pouvaient permettre de trouver des expédients pour régler temporairement les problèmes de rentabilité économique des plantations (3). En tout état de cause, les problèmes de main-d'oeuvre des colons furent résolus par l'arrivée d'immigrants Alomwe du Mozambique. Ces nouveaux arrivants commencèrent à s'installer en nombre dans le sud du pays dès 1900. Les colons du Nyasaland avaient déjà tenté de les recruter lors de la décennie précédente, mais le mouvement migratoire prit toute son ampleur avec le durcissement des conditions de traitement que la Companhia do Niassa, qui administrait le territoire lomwe pour le compte des Portugais, faisait subir à la population (4). Les Alomwe constituaient donc de ce point de vue une population de réfugiés, plus vulnérable par nature aux visées de recrutement des planteurs.

Accueillis au début sans problèmes par les Anyanja sur leur territoire, les Alomwe contribuèrent vite à augmenter la pression sur les terres de la région: pour la seule année 1903, et dans le seul district de Blantyre, près de 18000 Alomwe étaient arrivés (5). La sujétion des Alomwe en une main-d'oeuvre permanente et sous-payée au service des planteurs devint une réalité à mesure que les autorités coloniales, dès 1912, prirent la décision d'interdire aux nouveaux arrivants de s'installer sur les terres de Crown Land, et que les planteurs attiraient sur leurs terres cette nouvelle force de travail avant de la menacer d'une éviction brutale si elle n'acceptait pas de travailler pour eux. Sans terres propres et sans même de terres où vivre en payant un "loyer", les Alomwe furent ainsi recrutés en masse. Très vite, ils devinrent des manoeuvres agricoles, formant

-
- (1). Cette organisation naissait de la fusion entre la Shire Highlands Planters' Association et la Nyasaland Planters' Association, toutes deux créées en 1892.
 (2). H.M. TAPELA (1979:72-3): il y aurait eu dix fois plus de migrants "officieux".
 (3). Les colons européens, qui avaient fait campagne pour l'établissement d'un Conseil Législatif, y furent représentés directement dès sa création en 1907.
 (4). Sur cette compagnie commerciale, voir L. VAIL (1975).
 (5). B. PACHAI (1973:120). En 1920, le nombre total d'Alomwe était de 100 000, cf. B. FETTER (1982:82). A la difficulté des conditions de vie sous l'autorité portugaise, s'ajouta dans les années 1920 un autre facteur d'immigration lomwe: la sécheresse entraîna la famine au Mozambique (Cf. J. PIKE and G. RIMMINGTON, 1965:134-5).

la presque totalité de la main-d'oeuvre non qualifiée des plantations, forcés de subir des conditions de salaires que les Africains du Nyasaland tentaient avec un certain succès d'éviter. Les Alomwe étaient d'ailleurs bientôt qualifiés d'"Akopolo", esclaves domestiques des planteurs (1).

Ces derniers pouvaient dès lors envisager un avenir économique plus serein. La culture du café, centrée autour de Blantyre et Zomba, après des débuts prometteurs, devait être abandonnée devant la chute des prix créée par le développement de cette production au Brésil et l'arrivée du café brésilien sur le marché international entre 1895 et 1905. Les coûts de transport, élevés dans le Protectorat, ajoutaient à la non-compétitivité du café des plantations. Les planteurs optèrent aussitôt pour de nouveaux types de cultures.

Dans les districts de Blantyre, Mulanje, Zomba et Lilongwe, la culture du tabac allait connaître un développement important, dominée par des producteurs importants comme CONFORZI, STARK, HYNDE et BUCHANAN. En 1915, les Européens dominaient le marché, produisant 94% du tabac dans le Protectorat (2). Dans les années 1920 néanmoins, l'initiative de la production allait passer aux Africains, mais les Européens détenaient alors encore un bon tiers de la production, au prix d'un investissement en capital plus élevé et d'une exploitation soutenue de leur main-d'oeuvre lomwe. Mais, encore une fois, la surproduction causée par la part du tabac sud-rhodésien et canadien sur le marché international ainsi que les coûts élevés du transport des récoltes par chemin de fer au Nyasaland sonnaient le glas de la prospérité des planteurs européens, dont les exploitations brillaient souvent par un manque de savoir-faire agricole remarquable (3).

La nouvelle culture privilégiée devenait alors le thé, dès le début des années trente. Forts des coûts réduits que leur occasionnait l'emploi des réfugiés lomwe, les planteurs développèrent cette production sous l'impulsion d'un accord international qui réduisait les quotas de production des thés orientaux (International Tea Agreement, 1933). En 1938, le thé constituait 40% de la valeur totale des exportations du Nyasaland (4). Depuis, cette culture a connu une progression régulière. Quant au coton, il demeurait un secteur d'activité de certains planteurs européens qui, ici aussi, avaient recours à la thangata ou aux Alomwe pour assurer leur production. Parallèlement, nous le verrons, la production cotonnière était aussi assurée par les Africains.

(1). L.VAIL (1982 :23).

(2). J.McCRACKEN (1980/81:II).

(3). Selon les experts agricoles qui les avaient visités, cités par J.McCRACKEN (1983:174). Après cette crise, de nombreux planteurs quittèrent le pays: de près de 300 à la fin des années 1920, ils n'étaient plus que 82 en 1935.

(4). L.VAIL (1982 :39).

Par le biais de la thangata et particulièrement appliquée aux Alomwe, les planteurs étaient donc parvenus à s'assurer une main-d'oeuvre bon marché. Comme nous le verrons, la pratique fut dans certains cas de remplacer la période de travail sur les plantations par la production, assurée par le "résident-locataire" africain, d'une culture choisie par le propriétaire européen qui se l'appropriait ou l'achetait à un prix extrêmement inférieur à celui qui en serait tiré lors de la vente sur les marchés aux enchères. Cette pratique fut légalisée en 1928. Les planteurs ont tenté de résoudre, avec plus ou moins de succès selon les époques et les circonstances, le triple problème de l'accès à bon marché à de vastes terres, la disponibilité d'une main-d'oeuvre non seulement peu onéreuse mais aussi régulière, et enfin des cultures intensives n'impliquant pas d'investissements en capital trop importants, d'autant que les coûts de transport élevés réduisaient les profits potentiels, tout en gardant les salaires à un niveau bas.

Les relations auxquelles donnaient lieu cette stratégie entre colons et agriculteurs africains ne pouvaient qu'être conflictuelles. En ce sens, si le modèle économique colonial a participé à une polarisation de conflits entre groupes socio-économiques, c'est bien ici qu'il faut chercher les manifestations de ce phénomène. L'Etat indépendant, héritier de ces conflits, apparaîtra donc comme le défenseur des intérêts agricoles africains, contre les planteurs européens. Ceci ne signifiera pas néanmoins que les structures du modèle colonial seront rejetées ou abandonnées: l'option des plantations agricoles et leur justification par la nécessité de productions exportables dont elles seraient les agents privilégiés sera au contraire conservée et renforcée. Il y a là une origine indiscutable des choix économiques de l'Etat post-colonial.

Les effets de l'application du modèle économique colonial en terme de stratification sociale méritent aussi d'être soulignés. Malgré tout son aspect ouvertement exploiteur, la thangata n'a pas donné lieu à de grand mouvement de prolétarianisation des agriculteurs africains. Les analyses de la thangata s'attachent souvent trop à son caractère oppressif sans chercher à comprendre comment les Africains pouvaient y résister ou échapper dans une certaine mesure à ses demandes. Ceux qui ont été soumis à toute la rigueur de la thangata ont été les Alomwe, tandis que les autres groupes sociaux tentaient de s'adapter au mieux aux circonstances introduites par les colons européens.

Une prolétarianisation véritable des agriculteurs africains aurait supposé l'existence d'une couche de travailleurs agricoles sans contrôle à la fois sur leurs terres et sur leur force de travail, et le paiement d'un salaire permettant la reproduction du travailleur et de sa famille par le recours

exclusif au marché de la consommation. Si la première condition était remplie en ce qui concerne les Alomwe, la seconde ne l'était pas complètement. Les planteurs, s'ils voulaient éviter les risques de pénurie de main-d'oeuvre, devaient concéder en pratique une certaine mesure de permanence à l'occupation des terres par leurs locataires. Ainsi, devant l'accumulation foncière spéculative des colons, l'Etat colonial avait élaboré en 1928 une loi qui imposait aux propriétaires européens de respecter un délai de cinq ans avant de pouvoir évincer de leurs terres les résidents africains: or, à la première échéance de 1933, pratiquement aucune éviction importante n'eut lieu. La main-d'oeuvre à bon marché constituait un trop gros atout pour les colons pour s'en séparer. Ceci avait pour conséquence d'assurer aux résidents africains une certaine mesure de contrôle sur leur terre d'occupation. Si le caractère de ce contrôle ne saurait être exagéré, il ne doit pas non plus être négligé, en ce qu'il permettait un certain nombre d'activités agricoles de la part des résidents, notamment dans le domaine des cultures vivrières.

Ceci nous amène à considérer un autre aspect de cette absence de prolétarianisation réelle. Le fait que nombre de leurs locataires puissent assurer une partie de leur subsistance par leurs propres moyens permettait aux propriétaires de ne pas leur payer un salaire suffisant pour s'en remettre au marché de la consommation. Les Alomwe avaient certes recours à ce dernier mais résolurent aussi le problème de leur faible pouvoir d'achat en adaptant leurs habitudes alimentaires à une situation qui, par la faible superficie de terre à leur disposition, les empêchait de cultiver millet et sorgho, et qui, par leur capacité réduite de travail "indépendant", leur interdisait de cultiver du maïs. En cultivant le manioc, nécessitant peu de soins, peu de travail et adapté à des conditions écologiques même peu clémentes, ils obtenaient une denrée riche en calories, bien que pauvre en vitamines et en protéines (I). Ceci nous montre que le processus de prolétarianisation n'était pas complet. Il n'était d'ailleurs ni dans l'intérêt des planteurs européens, ni certainement dans leurs capacités. Il serait donc plus juste de parler de "lumpen-prolétariat" pour qualifier les Alomwe.

Les autres groupes d'agriculteurs africains ont pour leur part subi différemment l'impact de la thangata et des demandes économiques des colons. Certains ont pu les éviter en utilisant des moyens alternatifs pour obtenir l'argent nécessaire dans l'économie marchande coloniale. D'autres ont effectivement effectué leur période de thangata mais n'en sont pas pour autant devenus en permanence dépendants des planteurs européens et de leurs salaires. D'autres enfin ont profité de l'utilisation de la main-d'oeuvre lomwe pour se dégager de

(I). M. VAUGHAN (1982:359).

cette dépendance, en intensifiant leur propre production de cultures commercialisables. En termes de niveau de vie, la période coloniale s'est certainement soldée par une paupérisation de la population africaine. (1). Il semble même que des groupes de "paysans sans terres" soient apparus dans la région du Bas-Shiré dans les années 1930 (2). Nous verrons néanmoins que certains groupes d'agriculteurs ont pu par contre s'enrichir en répondant aux demandes de l'économie coloniale. Paradoxalement, l'arrivée des Alomwe et leur recrutement massif sur les plantations européennes a rendu possible un processus de paysanisation parfois intense (3). Si cette économie coloniale a reposé fondamentalement sur une relation d'exploitation du travail africain, il n'en est pas moins vrai que les conséquences de ce processus n'ont pas été menées à leurs termes par les acteurs économiques. S'il n'y a pas eu prolétarianisation généralisée ou complète chez les Africains, il n'y a pas eu non plus, logiquement, de véritable capitalisme planteur européen. Les colons n'ont pas constitué de force assez permanente et assez capitalisée (les profits et leurs bénéficiaires prenaient rapidement le chemin de la Rhodésie du Sud en particulier) pour se caractériser comme une véritable classe. De même, nous avons vu que les modalités de leurs relations envers les producteurs africains restaient limitées à l'articulation de rapports mixtes, salaires, production vivrières, production-vente servant de loyer ou de rémunération. Les colons n'ont donc pas constitué de classe capitaliste stricto sensu: plutôt, ils ont été les agents d'une extraction forcée de surplus de production au détriment des producteurs primaires. Si capitalisme il y a dans la présence des plantations européennes, c'est d'un capitalisme "extérieur" qu'il s'est agi. Le développement de véritables relations capitalistes de production n'apparaîtront qu'après l'indépendance, une fois "intérieurisé" le capitalisme de l'organisation de la production autour des plantations. L'échec lui-même du secteur des plantations durant la période coloniale suffirait à démontrer celui du capitalisme qu'il aurait signifié.

Après soixante dix ans d'expériences, d'adaptations et de manque de politique économique rigoureuse, les planteurs européens ont en effet laissé au Malaïi un bilan en forme d'échec. Lorsque l'on parle des plantations de la période coloniale, il faut en effet souligner les profits qu'elles ont pu réaliser mais aussi leurs limites. Ainsi, il faut savoir que beaucoup des plantations de tabac abandonnées par les colons lors de la crise des années 1930 ne seront remises en activité que dans les années 1970. Le rôle de l'agriculture de plantation dans la

(1). M. VAUGHAN (1981:187-8).

(2). L. VAIL (1982 p:37).

(3). Voir la section suivante.

période coloniale nous semble plus important dans ses effets sur les choix économiques post-coloniaux que sur la stratification sociale que ses rapports de production auraient pu créer. En ce sens, les effets principaux du développement et de l'échec de ce modèle sont d'un côté le sous-développement général de l'économie et de l'autre le legs de structures de production: l'Etat post-colonial a donc hérité du sous-développement et d'une histoire agricole faite de choix reposant sur l'option des plantations, contre celle des producteurs "indépendants".

Comme nous l'avons souligné, l'échec de nombreux planteurs était dû à leur manque de qualification, leur sous-capitalisation et le faible réinvestissement sur les mêmes plantations opéré par leurs propriétaires. Seules les grandes compagnies commerciales, dans le secteur du thé en particulier, suivaient une politique des profits conséquente avec les perspectives d'expansion du secteur de plantations. Les coûts de transport représentaient également une charge importante qui pesa sur les efforts d'expansion aussi bien des colons que des producteurs africains. A l'origine, le transport par portage était long et coûteux et monopolisait surtout une main-d'oeuvre importante d'Atonga, Atumbuka et Angoni que les colons auraient préféré employer sur leurs plantations. Leurs demandes répétées pour la construction d'un chemin de fer furent écoutées en 1903 mais la réalisation ferroviaire répondait plus aux intérêts financiers spéculatifs de Londres qu'aux considérations économiques locales. Les coûts de construction et d'opération, ainsi que ceux du fret, de ce chemin de fer, supportés par le Protectorat et ses producteurs, devaient bientôt devenir l'objet principal des "lamentations" des colons auprès des autorités coloniales et de la métropole (1).

Le chemin de fer ne réussit donc pas à désenclaver les centres de production du Protectorat mais laissa le pays avec un énorme fardeau financier et social puisque les terres qui avaient été accordées aux constructeurs en guise de "paiement" pour chaque kilomètre construit de voie ferrée devaient bientôt être rachetées par le gouvernement, devant l'ampleur du problème posé par l'existence précaire de populations sur ces terres aux mains des intérêts financiers britanniques. Le maintien des populations résidentes était en effet menacé (2).

Il reste à souligner quel fut le rôle de l'Etat colonial dans les conflits qui ont opposé agriculteurs africains et colons européens sur les enjeux de la thangata. Il est important de rappeler que c'est ici que l'Etat post-

(1). Sur les problèmes économiques posés par la construction de ce chemin de fer et sur les intérêts financiers qui en décidèrent les modalités, voir L. VAIL (1975 et 1977).

(2). B. PACHAI (1973:148-9).

colonial a trouvé un modèle, parfois sur les moyens, mais surtout sur le principe de son interventionnisme. Pour l'Etat colonial, le flot régulier de nouveaux arrivants lomwe avait changé les données du problème que lui posaient les planteurs et leurs besoins en main-d'oeuvre. Les colons y avaient en effet trouvé une justification "légale" du maintien et même du renforcement de la thangata. Les certificats de propriété et leur clause de non-dérangement assuraient l'exemption du loyer aux résidents originels et à leurs descendants. Nous savons qu'en pratique les planteurs passaient outre cette réserve et que le système fiscal tentait de pousser vers les emplois salariés des plantations les Africains qui ne pouvaient trouver des moyens alternatifs pour faire face à ces paiements. Mais les Alomwe constituaient une population "nouvelle", non protégée par les clauses de non-dérangement. Bien qu'ils se soient intégrés en faisant allégeance aux chefs locaux nyanja ou yao et que les mariages inter-éthniques aient contribué à leur insertion aux populations résidentes, les planteurs les considéraient comme des locataires soumis de plein droit aux obligations de la thangata.

L'absence de recensement précis permettait aux planteurs de pratiquer un amalgame généralisant l'application de ces obligations à l'ensemble des résidents, quitte à ces derniers de prouver leurs droits "originels", chose bien difficile. L'arrêt rendu en 1903 par le juge NUNAN (affaire Supervisor of Native Affairs contre Blantyre and East Africa Company) devait donner aux pratiques des colons un désaveu complet. La compagnie commerciale avait conclu des marchés avec certains chefs pour que les populations résidentes renoncent à leurs droits garantis par les clauses de non-dérangement et qu'elles acceptent que tout transfert de village passe par la permission préalable des propriétaires (la compagnie elle-même). Cette obligation valait aussi pour tout transfert de champs soumis à la culture et se doublait de celle de travailler deux mois sur les plantations durant la saison des pluies, en guise de paiement du loyer. Un tel arrangement mettait en lumière la pratique abusive courante chez les propriétaires de plantations, colons ou compagnies commerciales.

Ces marchés furent déclarés illégaux par le juge NUNAN qui, remarquant que la clause de non-dérangement n'avait pratiquement jamais été respectée par les planteurs européens, souligna les trois grands aspects du problème de la thangata: les résidents originels et leurs descendants ne devaient pas être soumis au paiement d'un loyer sous forme de travail, leurs droits s'étendaient aux terres non cultivées possédées par les planteurs et la charge de la preuve

que les "locataires" n'étaient pas des résidents originels appartenait aux propriétaires. (1).

Ces remarques révélèrent ainsi un aspect important du conflit entre colons et agriculteurs africains: ces derniers pratiquaient souvent une agriculture tournante et les planteurs, en voulant contrôler les transferts de village, tentaient de freiner le mouvement d'utilisation de nouvelles terres par les Africains. Le problème avait pris de l'importance à mesure que la pression sur les terres augmentait. Aussi, les colons et les compagnies commerciales tendaient à acquérir des terres de façon spéculative, n'en cultivant qu'une petite partie (2). Comme l'a bien souligné G. JONES, il y avait là une conception du rapport à la terre, source de production, que les agriculteurs africains avaient du mal à comprendre ou à accepter: alors que leurs terres s'épuisaient et que la population augmentait, ils pouvaient voir des milliers d'hectares possédés par les Européens laissés intact de toutes cultures. (3). Le problème était en fait celui de l'utilisation de techniques agricoles appropriées aux nouvelles conditions de productivité et de superficies cultivables disponibles, mais leur acceptation et leur développement soulevaient des problèmes économiques et politiques, comme le révèleront les tentatives en ce domaine dans les années 1950.

L'épilogue de l'arrêt de 1903 fut le rapport de la commission chargée d'étudier les problèmes fondamentaux des conflits agraires (British Central Africa Lands Commission, connue comme Nunan Commission). Le rapport proposait que chaque propriétaire de plantation réserve un dixième de ses terres non cultivées afin d'y installer des familles d'agriculteurs africains, dans une proportion de quatre hectares par famille, contre paiement annuel, modique et en argent d'un loyer. De plus, pour chaque hectare de terres non-cultivées, au dessus d'un quota de cinq hectares non-cultivés par hectare cultivé, les propriétaires devaient payer une taxe au gouvernement. Ainsi, le véritable développement agricole serait encouragé par la mise en cultivation de terres jusqu'ici acquises de façon spéculative, et les résidents africains bénéficieraient d'une certaine sécurité.

Malgré les protestations et les contre-projets des planteurs, les recommandations de la commission, approuvées par le Colonial Office britannique, furent concrétisées par la Lands Ordinance (Native Locations) de 1904.

Légalement, les modalités des recommandations de la commission Nunan étaient donc applicables. Mais le laissez-faire des autorités coloniales

(1). Pour une analyse de cet arrêt, voir, p.ex., B. PACHAI (1974:26-7).

(2). Selon B. PACHAI (1973:103), les plantations ne représentaient en 1900 qu'un seul pour cent de la superficie possédée par les Européens.

(3). G. JONES (1964:105).

était tel que le texte ne fut jamais plus qu'un morceau de papier. Après avoir "oublié" les clauses de non-dérangement, on "oublia" l'ordonnance de 1904. Mieux encore, après que la commission d'enquête sur les causes du soulèvement de 1915 eut recommandé l'abolition de la thangata, considérée comme une des raisons de cet épisode violent, un texte passé en 1917 y répondit et la Native Rents (Private Estates) Ordinance abolissait officiellement cette institution. Et pourtant, elle aussi resta lettre morte.

Le jeu des commissions d'études continuait et la commission Jackson, en 1920, recommandait un arrangement selon lequel, en échange d'une garantie de non-éviction pendant quatre ans, les locataires s'engageaient à payer un loyer sous forme de travail sur les plantations: sous des habits neufs, la thangata persistait. Finalement, les autorités coloniales établirent un statut des locataires à long terme, par la Native on Private Estates Ordinance de 1928. Le texte établissait que le loyer payé au propriétaire serait d'un montant équivalent à celui du salaire payé pour deux à trois mois de travail sur la plantation. Le locataire pouvait alternativement s'acquitter du loyer en cultivant des productions choisies par le propriétaire et achetées par lui, à un prix préférentiel. Tous les cinq ans, un dixième de la population des résidents pouvait être évincé par le propriétaire. Ces dispositions restèrent en vigueur jusqu'aux années 1940 où, devant les tensions rurales et le mécontentement grandissant des agriculteurs africains ainsi soumis à une extraction forcée de surplus qui empêchait leur propre expansion de production, une autre commission s'attaqua au problème.

En 1946, la commission Abrahams tira ses conclusions en recommandant d'abandonner toutes les clauses entre propriétaires et locataires. Ceci revenait en fait à reconnaître l'invalidité du principe même des droits de propriété des colons. La commission proposait que les parties s'engagent contractuellement: si le résident restait, il passait un contrat négocié avec le planteur, s'il désirait quitter ces terres, il pouvait s'installer sur les terres dites "African Trust Lands", libres de toute présence des colons. L'Etat colonial allait là payer les conséquences de son laissez-faire et de son alliance objective avec les planteurs durant les décennies précédentes: pour agrandir les "African Trust Lands" en fonction des nouveaux besoins, il dut acquérir des terres, achetées aux planteurs à partir de 1948. Le processus néanmoins était lent et la thangata continua dans les années 1950 pour ceux qui ne pouvaient quitter les terres des planteurs (I).

(I). Le nombre de locataires officiels sur les terres des Européens était de 42000 en 1955, et de 15700 seulement en 1959, cf. G. JONES (1964:112).

Pendant toute la période coloniale, le vice originel des "ventes" effectuées par les chefs aux colons avait porté ses fruits, symbolisés par la pratique de la thangata. Celle-ci, si elle n'avait pas permis de faire apparaître un groupe de planteurs européens puissants et structurés du point de vue économique, avait par contre permis à ces derniers de réaliser certains profits. Mais surtout, elle avait empêché le développement agricole chez beaucoup d'Africains pris au piège du recrutement des plantations pour leur main-d'oeuvre. Pour les Alomwe, elle avait signifié une exploitation systématique de leur travail. Au terme de la période coloniale, la thangata était devenue synonyme d'état de guerre (nkhondo) entre agriculteurs africains et colons. En faisant campagne pour la disparition de cette institution, les nationalistes pouvaient rallier à leur cause une population rurale qui leur donnait ainsi un soutien et une force sans doute plus significative, sur un plan pratique, que toutes les valeurs progressistes ou émancipatrices que les missions protestantes ou les Eglises indépendantes avaient pu propager.

Chapitre II. Les producteurs africains "indépendants": enrichissement ou proto-capitalisme rural?

Section I: L'adaptation à l'économie coloniale: cultures vivrières et culture du coton.

L'économie coloniale n'était pas faite au Nyasaland des seules relations entre colons européens et agriculteurs africains soumis à la thangata. D'autres types de situations existaient: certains agriculteurs africains mêlaient travail sur les plantations et travail sur leurs propres terres pour dégager un surplus de production commercialisable, d'autres ajoutaient à ces activités une période de travail émigré, d'autres enfin constituaient ceux que M. CHANOCK a appelé les producteurs "indépendants", maîtres de leur travail et de leur production, encore que ce caractère "indépendant" soit selon les cas sujet à certaines limites, par le biais du contrôle de la commercialisation par exemple (I).

(I). M. CHANOCK (1972 et 1975). Sur les situations d'activités "mixtes", voir M. VAUGHAN (1979: 314 et sq.).

Les différences d'attitudes et de réponses aux données de l'économie coloniale variaient selon un ensemble de conditions écologiques, sociales ou économiques. Ainsi le degré de contrôle des agriculteurs sur leur terre, leur travail, leur capacité à intensifier leur productivité et à subvenir à leurs besoins alimentaires, les possibilités d'adaptation offertes par leur environnement sont autant de vecteurs à prendre en compte pour apprécier l'évolution des différents groupes dans le cadre du modèle économique colonial. Nous verrons ainsi que si certains n'ont fait que s'adapter aux demandes de cette économie, d'autres s'y sont intégrés et y ont participé activement.

Paradoxalement, par rapport tout au moins aux visées de ses initiateurs, le système fiscal mis en place par l'Etat colonial n'a pas entièrement réussi à opérer un transfert de main-d'oeuvre vers les plantations européennes, mais a également provoqué des réactions visant à éviter une telle intégration au marché du travail salarié. En augmentant leur production, en intensifiant leur production, souvent grâce au travail des femmes, en répondant à l'opportunité économique introduite par les nouvelles cultures commercialisables, beaucoup d'agriculteurs ont cherché à assurer leur autonomie contre l'attraction des planteurs.

Comme le soulignent J. LONSDALE et B. BERMAN, dans le cas du Kenya, "...les besoins de la production de plantation différenciaient les Africains entre ceux qui pouvaient produire, ceux que le marché du travail attirait à lui et ceux qu'il bousculait" (1). La formule peut être transposée pour s'appliquer au cas du Nyasaland, où une stratification existait entre, par exemple, les producteurs de tabac "indépendants" de la région centrale, les locataires des plantations de coton de la vallée du Haut-Shiré et les Alomwe soumis à la thangata dans les Hautes-Terres du Shiré. En analysant ces différences, il est possible de dégager un tableau des principales situations pour en tirer des conclusions sur l'état des stratifications socio-économiques au terme de la période coloniale, et donc également sur leurs effets sur la formation de l'Etat post-colonial.

Or, ceux qui ont opéré une adaptation aux demandes de l'économie coloniale n'ont pu, nous allons le voir, émerger en tant que classe qualifiée de type capitaliste: ici et là des groupes ont pu apparaître plus riches que d'autres, leur réussite plus marquée et basée sur une exploitation du travail apparemment capitaliste. Ceci sera plus net encore pour ceux qui se seront non

(1). J. LONSDALE et B. BERMAN (1979:502).

seulement adaptés à l'économie coloniale, mais qui y aurent participé pleinement. Mais les caractères d'un véritable capitalisme rural ne sont pas réunis, ni au niveau de l'accumulation et de la reproduction élargie, ni du point de vue des mutations technologiques ou des systèmes de valeurs. Contrairement à l'Etat ivoirien, l'Etat post-colonial malaôte n'aura donc pas de lien privilégié spécifique avec un groupe capitaliste rural. Au mieux aura-t-il, nous le verrons, des liens non-exclusifs avec un proto-capitalisme rural dont l'émergence fut elle-même tardive dans la période coloniale. L'Etat trouve ici une dimension de son autonomie.

Dans les Hautes-Terres du Shiré, ce sont les plantations de café puis de coton et de tabac qui dominaient. Mais, même ici, des différences existaient entre ceux qui se trouvaient "au bas de l'échelle économique impériale" (1), les Alomwe, et les Ayao par exemple, employés comme contremaîtres ou travailleurs qualifiés. Les Amang'anja eux intensifiaient la productivité de leur travail et produisaient un surplus commercialisable pour répondre aux besoins grandissants d'une région en voie de surpopulation et en particulier au marché créé par la main-d'oeuvre lomwe trop dépendante des plantations pour pouvoir assurer intégralement sa subsistance alimentaire. Le district de Chiradzulu devenait ainsi le "grenier du Nyasaland" (2).

Pour ces agriculteurs, il s'agissait de résister à l'appropriation de leur main-d'oeuvre par les planteurs européens, étroitement liée à l'appropriation de leur terre: cette "seconde aliénation" (3) restait d'ailleurs difficile à réaliser entièrement par les planteurs. A mesure que l'arrivée des Alomwe s'intensifiait, les Amang'anja et les Ayao "libérés" ainsi de la menace du recrutement par les plantations, parvenaient de mieux en mieux à assurer leur autonomie, même s'ils devaient souvent combiner une courte période de travail sur les plantations avec leurs propres activités agricoles. Pour faire face aux impératifs de l'économie coloniale monétarisée (impôt, biens de consommation), ils s'adaptèrent aux demandes de production sans aliéner complètement leur autonomie économique.

Dans la vallée du Haut-Shiré, les agriculteurs africains se ressentaient aussi du "facteur lomwe" dans l'organisation de leur production. Eux aussi utilisaient le contrôle de leurs terres que leur garantissait le régime des Crown Lands pour intensifier leur production et éviter d'avoir à dépendre

(1). M. CHANOCK (1972:124).

(2). J. McCracken (1980/81:10).

(3). L'expression est de S. TRAPIDO. Sur ce point, voir F. COOPER (1981:300).

d'un emploi salarié sur les plantations. Leur type d'attitude envers les "nouvelles" cultures, telles que le coton, développé par les autorités coloniales à partir du début du vingtième siècle, dépendait de leur capacité à s'assurer une production vivrière suffisante: une fois le travail des cultures vivrières satisfait, ils pouvaient se consacrer à la culture du coton. Comme l'écrit M. VAUGHAN, ces producteurs avaient le privilège "d'entrer et sortir du marché à leur gré" (1). Ce qui nous semble important ici, c'est de souligner que, d'une part, la production de cultures commercialisables par ces agriculteurs passait d'abord par la satisfaction des besoins alimentaires et que, d'autre part, la présence de ces agriculteurs sur le marché des productions commercialisables revêtait un caractère discontinu: leur intégration à l'économie coloniale dans le secteur des cultures à l'exportation n'était donc pas complète.

D'un autre côté, leurs voisins, locataires sur les immenses plantations de la British Central Africa Company, n'avaient pas cette option puisqu'ils devaient obligatoirement consacrer une grande partie de leur travail à la culture du coton ou du tabac pour le compte de leurs propriétaires qui achetaient ensuite les récoltes à un prix préférentiel. Ils bénéficiaient néanmoins d'un gros avantage par rapport à leurs homologues des Hautes-Terres puisqu'ici il n'y avait ni pénurie de terres ni surpopulation. Ceci leur permettait donc, au prix d'une intensification de leur travail, de veiller à la satisfaction de leurs besoins alimentaires et d'éviter d'acheter leur alimentation.

Le tableau général de cette région apparaît au début du vingtième siècle comme celui d'une agriculture dotée de potentiels importants. Là où, dans les années 1860, les Anyanja et Amang'anja avaient dû abandonner leur agriculture pour chercher refuge dans les hauteurs en raison des raids yao, la paix coloniale avait permis, en brisant militairement les A Yao dans les années 1890, de faire revivre une agriculture jadis active (2). Au même moment, l'industrie textile britannique devait faire face à un marché où la demande de coton augmentait plus vite que la production, principalement nord-américaine et dès lors réservée au marché intérieur américain. En conséquence, la British Cotton Growing Association, créée en 1902 dans le but de promouvoir la production de coton dans l'empire britannique, lança en 1903 un programme de subventions pour appliquer son plan au Nyasaland. La réponse des agriculteurs des Crown Lands dans les Hautes-Terres et la vallée du Haut-Shiré fut relativement bonne, mais de courte durée.

(1). M. VAUGHAN (1981:252).

(2). M. VAUGHAN (1982:357-8).

La concurrence entre le travail consacré au coton et celui consacré aux cultures vivrières empêcha en effet un véritablement développement de la production cotonnière chez ces agriculteurs. Non seulement les prix payés pour le coton n'atteignaient pas des sommets, mais sa culture signifiait un risque accru en matière de subsistance alimentaire en cas de sécheresse ou d'inondation. Des famines localisées apparurent dès 1915 et, sous l'effet conjugué des recrutements pour la première guerre mondiale, des mauvaises conditions climatiques et de la baisse des prix du coton, la culture en fut presque totalement abandonnée dans la région. L'expérience n'avait pas créé de "gros agriculteurs", de "bourgeoisie du coton", fût-elle "petite", ou même de système de production véritablement capitaliste. Le système de valeurs économiques était resté dépendant de la priorité accordée aux cultures vivrières. Au mieux, elle avait consisté à organiser l'extraction d'un surplus au détriment des producteurs africains (même si certains avaient bénéficié d'une forme d'enrichissement temporaire) et au profit des compagnies européennes chargées de la commercialisation du coton.

La réponse au programme de la B.C.G.A devait être plus durable dans la vallée du Bas-Shiré. Ici, une tradition existait en ce domaine puisque les agriculteurs y vendaient du coton aux Portugais et aux marchands de la côte Est avant même la pénétration coloniale (1). Le terme mis par la colonisation aux raids ngoni sur la région avait permis aux agriculteurs de retrouver leurs activités, voire même de dégager sur le marché des productions vivrières ce surplus que l'économie pré-coloniale de tribut immobilisait. Mais surtout les agriculteurs bénéficiaient ici de conditions écologiques favorables. E.MANDALA a montré que les variations du niveau des eaux du Shiré contribuait à une distribution alluviale entre des terres dépendantes des pluies (terres dites "mphala") et des terres dépendantes des eaux du fleuve (terres dites "dimba") (2). Les cultures pouvaient donc être pratiquées non seulement sur les mphala durant la saison des pluies, mais aussi toute l'année sur les dimba. Ainsi était réglé le problème de la concurrence entre cultures vivrières et cultures commerciales, la sécurité des premières n'étant plus menacée.

La politique des prix payés pour le coton n'était pas très incitative. Dans un premier temps, la commercialisation et le traitement du coton étaient le privilège de compagnies européennes qui réalisaient de gros profits,

(1). L.VAIL (1982 :6).

(2). E.MANDALA (1982:27-8).

les prix payés aux producteurs restant très bas par rapport aux prix du marché international, et cela sur les recommandations de l'Etat colonial dans un souci de "protéger" ces producteurs contre les fluctuations du marché. Néanmoins, les agriculteurs de la vallée du Bas-Shiré pouvaient, grâce à leurs dimba et mphala, augmenter leur production en quantité, sans mettre en jeu leurs productions vivrières, par la seule intensification de leur force de travail. Le succès du coton fut donc une réalité: 50% de la production totale dans les années 1910-1920, et 63 à 98,5% jusqu'en 1935 (1).

En tout état de cause, une telle expansion supposait soit un important investissement technologique, soit une intensification poussée de la productivité de la main-d'oeuvre. La façon dont les agriculteurs Amang'anja et Asena résolurent le problème nous permettra de mettre en évidence que cette expansion ne se fit pas selon un processus véritablement capitaliste mais permit seulement l'enrichissement sélectif de certains groupes, capables d'utiliser certaines structures traditionnelles de production pour répondre aux demandes du marché du coton.

Chez les Amang'anja comme chez les Asena, c'est en effet par un phénomène d'articulation des modes de production capitaliste et précapitaliste que la production cotonnière se développa. Cette analyse semble valide dans la mesure où les modalités de production du coton dans ce cas "non seulement ne participent pas à la promotion des rapports de production capitalistes mais renforcent plutôt le mode pré-capitaliste" (2). Il nous semble pourtant plus approprié de parler de "manipulation" des modes de production que de leur articulation, dans le cas d'un phénomène à moyen terme (une quarantaine d'années) et qui ne paraît pas relever d'une mutation structurelle des rapports de production, que constitue la production de coton dans la vallée du Bas-Shiré durant la période coloniale. L'articulation des modes de production suppose un sens de progression vers un stade capitaliste que les rapports de production concernés par la situation qui nous intéresse n'ont pas atteint.

La manipulation est donc passée par l'utilisation des stratifications et des rapports hiérarchiques qui caractérisaient les sociétés mang'anja et sena. Chez les premiers, il n'existait pas de tradition pour le paiement de la dot, mais l'époux en puissance devait s'acquitter d'une certaine période de travail sur les champs de son futur beau-père. Cette pratique (chikamwini) était renforcée par celle de la chigunda, qui prévoyait que les jeunes gens eussent la

(1). E.MANDALA (1982:28-9).

(2). A.FOSTER-CARTER (1978:59).

responsabilité de travailler un lopin de terre en prévision de la période de chikamwini où ils seraient tout accaparés par le travail sur les terres des beaux-parents. Très vite, les aînés comprirent l'intérêt de ces institutions dans le cadre d'une expansion de leur production de coton. La période de chikamwini fut portée d'un an à quatre ans, tandis que la chigunda était consacrée à la culture du coton, lequel était vendu par le chef de famille, officiellement responsable du terrain affecté à ces activités. Une partie seulement des bénéfices était remise aux cadets.

Les Asena par contre possédaient une tradition de paiement de la dot (chuna). Très vite, le paiement devint monétarisé et les parents des épouses en fixèrent le montant à un niveau si élevé que même un travail salarié sur les plantations n'aurait pas suffi à le payer. Par contre, ils acceptaient en équivalence que le futur époux travaille sur leurs champs de coton. De ces manières, une force de travail à peu de frais pouvait être utilisée pour augmenter la production de coton et permettre l'enrichissement de ceux qui avaient le privilège de pouvoir manipuler dans leur intérêt les institutions traditionnelles (1).

La manipulation des rapports de production basés sur les différences de sexe était moins nette. E. MANDELA souligne que ce qui était à l'origine les terres des chefs (zunde) devint peu à peu le privilège des hommes polygames. Leur force de travail conjugale étant multipliée par leur nombre de femmes, ces riches agriculteurs détenaient des zunde dépassant parfois les 50 hectares et pouvaient s'assurer des productions vivrières et cotonnières par la répartition du travail entre les épouses. Néanmoins, les épouses bénéficiaient des ventes du coton de basse qualité et certaines en vinrent bientôt à posséder leurs propres champs de coton. Dans les foyers monogames, la production de coton, en rapprochant les époux dans un même effort de productivité de la main-d'oeuvre, les mettait sur un pied d'égalité au moment de la vente des récoltes (2).

Pour rechercher la présence de relations capitalistes dans l'organisation de la production de coton, il faut plutôt se tourner vers les zunde où étaient employée une main-d'oeuvre faite d'Alomwe ou des "deshérités" du village. Bien que fortement imprégnée de relations clientélistes (le "patron" garantissant nourriture ou prêts financiers à ses employés si nécessaire), cette situation mettait en jeu des rapports d'employeurs à salariés. Enfin, une autre forme de main-d'oeuvre pouvait être obtenue par l'utilisation d'une autre institution traditionnelle, les nomi, qui consistait à réunir des groupes de jeunes garçons et de

(1). L'évolution des chikamwini, chigunda et chuna est examinée dans l'article très documenté de E. MANDELA (1982).

(2). Ibid.: 30-32.

jeunes filles disposés à travailler pour qui pourrait soit les payer, soit leur fournir des biens de consommation. Leurs activités étaient particulièrement appréciées durant la saison des pluies où les agriculteurs avaient besoin de main-d'oeuvre, mais elles furent de plus en plus utilisées par les détenteurs de zunde, chefs ou riches agriculteurs, qui devinrent d'ardents défenseurs de cette institution traditionnelle contre les attaques des missions chrétiennes, soucieuses des conséquences de la promiscuité que les nomi apportaient entre garçons et filles (1).

La concurrence qui opposait planteurs européens et producteurs indépendants africains dans le secteur du coton tourna à l'avantage des seconds au début des années 1930. Les planteurs avaient préféré se tourner vers le tabac. Le coton, particulièrement dans la vallée du Bas-Shiré, connaissait une expansion considérable. Ce n'est qu'avec la chute des prix durant la crise mondiale des années trente et surtout la variation brutale du niveau des eaux du Shiré, inondant de façon permanente les dimba si fondamentales dans l'écologie de la production cotonnière, que le mouvement se ralentit, puis s'arrêta dans les années 1935-36.

L'expérience de la culture du coton nous permet donc de souligner qu'elle n'a pas établi de relations capitalistes de production durables ni de "classes" caractéristiques d'un système capitaliste. Elle a par contre permis l'enrichissement d'un groupe social fait de chefs, de détenteurs de zunde, capables ainsi de résister à la crise des années 1930 en se tournant vers les activités commerciales, la pêche ou le bétail. Dans certains cas, les producteurs avaient franchi le pas vers une individualisation de la propriété de leurs terres et de leurs productions (2). Mais on ne peut parler d'émergence d'une classe de propriétaires fonciers ni de capitalisme rural. Il nous semble que ce qui avait pris place relevait d'une simple différenciation socio-économique, stratification par un enrichissement lui-même conditionné par la capacité à répondre aux opportunités ouvertes par l'économie coloniale. Cette capacité dépendant essentiellement d'une manipulation d'institutions traditionnelles intervenant dans le secteur productif, il est normal que les bénéficiaires de l'enrichissement aient été en priorité les chefs et les aînés. Que ceux-ci aient trouvé là une occasion de s'enrichir et de renforcer leur statut socio-économique ne saurait caractériser le phénomène comme une mutation de type véritablement capitaliste. Certains aspects des rapports de production étaient capitalistes, d'autres non; certaines attitudes relevaient de la recherche du profit, d'autres restaient plus traditionnelles; l'accumulation permettait une certaine reproduction mais demeurait extrêmement vulné-

(1). Pour une analyse détaillée des nomi, voir M. SCHOFFELEERS (1973). Cette institution a survécu dans la période post-coloniale.

(2). L. VAIL (1982 : 18).

nable quant à l'origine de ses sources: ainsi les mouvements d'émigration des jeunes hommes réduiront après les années 1930 la capacité des aînés à s'attacher leur main-d'oeuvre et l'envoi de l'argent des salaires gagnés dans les fermes sud-rhodésiennes ou les mines sud-africaines placera au contraire de nombreux aînés en situation de dépendance. Ceci souligné, il convient de garder présent à l'analyse qu'effectivement un groupe social avait, par son adaptation particulièrement heureuse à l'économie coloniale, sut s'enrichir. Ceux de ce groupe qui purent et surent utiliser leur enrichissement pour investir dans d'autres activités formeront au moment de l'indépendance un groupe spécifique, dont les intérêts ne coïncideront pas forcément avec ceux des "non-enrichis". Dans leur souci de promouvoir leurs intérêts respectifs, ces groupes devront donc solliciter l'Etat émergent et ce sont ces conflits qui se retrouveront, parmi d'autres, dans les luttes au sein du nouvel Etat. En ce sens, le groupe des "enrichis" de la période coloniale constitue un facteur d'influence non pas tant dans la formation de l'Etat mais dans son utilisation. Pas de capitalistes du coton donc au terme de cette période, mais un groupe enrichi ayant souvent des intérêts répartis dans divers secteurs d'activités et certainement en voie de capitalisation: un groupe incapable de "s'approprier" la formation de l'Etat post-colonial, mais assez important pour que ce dernier soit sensible à ses demandes et à son influence

Section 2: La participation à l'économie coloniale:
la culture du tabac.

Un autre secteur agricole, celui du tabac, a vu durant la période coloniale un net enrichissement de certains producteurs indépendants. Le phénomène concernait cette fois la région centrale, le pays chewa, pour l'essentiel. Les Achewa étaient encore soumis aux chefs ngoni mais conservaient tout de même leurs chefs vassaux et la paix coloniale avait mis un terme aux raids ngoni. La pression de l'économie coloniale avait peu à peu réduit l'importance de l'extraction de tribut. La région était restée relativement à l'écart des mutations liées à la présence européenne, tant sur le plan des valeurs que sur le plan économique. Ainsi la population comptait ici parmi celles qui contribuaient le moins aux recettes des impôts coloniaux (I). La percée de la monéta-

(I). B.FETTER (1982:81). Après 1925 et l'expansion de la culture du tabac, les paiements fiscaux de la région centrale furent supérieurs à la moyenne, en proportion de population (ibid.:89).

risation elle-même y était moins forte que dans le sud du pays et ce n'est que vers la fin des années 1910 que l'émigration vers les pays voisins à la recherche de travail fit son apparition, sans pour autant atteindre l'ampleur de celle que connaissait le Nord du pays. Les sols étaient propices à l'agriculture et les Achewa avaient une tradition agricole vivrière que seules les guerres ngoni avaient pu déranger. Ici donc, pas de problèmes de concurrence entre colons et agriculteurs africains sur les questions foncières ou celles de la main-d'oeuvre.

La culture du tabac fut introduite dans la région par deux planteurs européens importants, A. BARRON et R. WALLACE, dès 1920. La production de tabac par des Africains "locataires" sur des plantations européennes existait déjà depuis une vingtaine d'années mais l'expansion de la production indépendante allait connaître ici une progression sans précédent, surtout dans le district de Lilongwe. En 1923, on comptait 900 producteurs africains et, trois ans plus tard seulement, le nombre était passé à 33 300. La production elle-même était passée de 24 tonnes en 1924 à 3879 tonnes en 1932 pour les seuls districts de Lilongwe et de Dowa, fournissant ainsi plus de la moitié de tout le tabac produit dans le pays (1). L'ampleur de la progression que révèle ces chiffres traduit celle du bouleversement économique que la culture du tabac introduisit dans la région.

Le système adopté par BARRON et WALLACE, et ceux qui devaient bientôt les imiter, était celui dit du "locataire-visiteur": l'agriculteur africain, locataire sur les terres du propriétaire européen, se consacrait à la culture du tabac sous la direction et les conseils techniques de ce dernier, qui pouvait aussi lui fournir une forme d'infrastructure de production, et qui achetait ensuite la totalité de la récolte. Comparés à leurs homologues des Hautes-Terres du Shiré, ces locataires bénéficiaient de conditions moins drastiques que celles de la thangata: le volume important de tabac produit leur assurait des revenus élevés mais d'un autre côté il leur fallait acheter leur nourriture et l'entretien de leur exploitation les obligeait à des dépenses supplémentaires. Il était donc courant que ces locataires soient endettés envers les propriétaires, situation qui empêchait toute velléité d'accumulation en vue d'une production indépendante.

Parallèlement, la culture du tabac se mit justement à rencon-

(1). J. McCracken (1983:175).

trer un grand succès auprès des producteurs indépendants chewa:ici pas de dépendance envers un propriétaire, pas de relation hiérarchique, mais au contraire une autonomie caractérisée par le contrôle de la terre, de la force de travail, des décisions relatives à l'organisation de la production, en particulier par rapport à la satisfaction des besoins alimentaires.

Production indépendante et production pour les propriétaires européens étaient donc de toute évidence en concurrence. Les producteurs indépendants se spécialisaient dans le tabac "fire-cured", qui nécessitait du bois pour les feux de séchage du tabac, car le bois était abondant dans la région. Les Européens préféraient d'autres types de tabac soumis à d'autres types de séchage, d'un plus grand rapport à la vente sur le marché international. Plus la production indépendante augmentait, plus les Européens voyaient leur échapper une part du marché et des revenus du tabac. Or la réponse des producteurs indépendants à ce nouveau débouché fut positive: nous avons vu que les conditions écologiques leur étaient particulièrement favorables.

Cette situation de concurrence était certainement présente à l'esprit des autorités coloniales quand elles décidèrent l'inscription obligatoire de tous les producteurs indépendants sur des registres et la création d'un Native Tobacco Board (NTB) en 1926. Officiellement, le NTB visait à rationaliser la production, par le biais des conditions de qualification posées pour l'inscription sur les registres en tant que producteur, et à stabiliser les prix (1). Là où les autorités avaient laissé les plantations européennes du sud du pays développer leur incompétence technique et leur manque de solidité financière, elles étaient soucieuses de la qualité de la production quand elle mettait en jeu des producteurs indépendants africains.

En pratique, les jeux étaient faussés dès le départ puisqu'on retrouvait dans le conseil d'administration du NTB les propriétaires européens les plus influents et les plus puissants (2). La stratégie du NTB fut donc de restreindre la production indépendante africaine sans pour autant poser de limites à celle de locataires pour le compte de leurs propriétaires européens. Ainsi, de nombreux producteurs africains se virent refuser leur inscription sur les registres: les motifs étaient certainement fondés en principe et sans doute parfois en pratique, mais la politique suivie était discriminatoire et avait pour but presque avoué de décourager les producteurs indépendants. En produisant du tabac pour un

(1). L.VAIL (n.d, c.p:44).

(2). Avec W.TAIT-BOWIE, A.BARRON et I.CONFORZI, cf. J.McCRACKEN (1983:177).

propriétaire, un agriculteur africain n'avait pas besoin d'inscription sur les registres du NTB: le producteur qui se voyait refuser celle-ci était donc encouragé à se placer sous la dépendance d'un propriétaire européen.

Le NTB utilisait aussi une autre méthode discriminatoire pour réduire le nombre de producteurs indépendants: en fermant de nombreux marchés où ces producteurs pouvaient auparavant vendre leur récolte, le NTB obligeait ces derniers à parcourir de longues distances vers les quelques marchés autorisés. Ceci représentait en pratique un handicap insurmontable pour les agriculteurs africains non-motorisés. Les propriétaires européens possédaient des camions pour transporter les récoltes, ce qui les mettait à l'abri des risques d'éloignement des marchés où ils achetaient le tabac. Le NTB obtint le résultat espéré: décourager les producteurs africains indépendants en leur enlevant la possibilité matérielle d'écouler leurs récoltes. Vers le milieu des années 1930, le nombre de ces producteurs avait effectivement baissé considérablement. Parallèlement, le tabac produit par les locataires africains pour le compte des Européens connaissait une progression, puisque de 25% que ce secteur représentait de tout le tabac produit par les Africains en 1925, il passait à 40% en 1939 (1).

Cette politique, aggravée par les effets de la crise économique mondiale des années 1930 et par les abus de gestion du NTB, se solda par des mouvements de protestation de la part des producteurs africains, qui préférèrent en particulier brûler leurs récoltes en signe de protestation en 1937. Ces manifestations de colère montraient l'attachement de ces producteurs à la culture du tabac et au débouché économique qu'il représentait: ici, il ne s'agit plus, comme dans le cas du coton de la vallée du Haut-Shiré ou des Hautes-Terres, de producteurs qui "entrent et sortent du marché" à leur gré. Les producteurs de tabac constituaient déjà un groupe déterminé, dont les intérêts étaient assez importants pour être défendus avec force, quitte à entrer en conflit avec les autorités coloniales et le NTB.

La situation devenait tendue et les autorités comprenaient qu'il fallait prendre en compte ce groupe économique important que constituaient les producteurs de tabac. Elles décidèrent de faire un geste: le NTB faisait l'objet d'une "réforme" visant à réduire ses coûts de fonctionnement. Ces derniers en effet étaient particulièrement élevés en raison des traitements payés à son personnel pléthorique. Or le NTB était financé par une partie des ventes de tabac

(1). J. McCracken (1983:177).

des producteurs africains indépendants, qui voyaient ainsi leurs revenus entamés. Par cette réforme, le NTB recevait le monopole d'achat et de transport des récoltes des producteurs indépendants: ainsi pensait-on remédier aux abus des compagnies privées en ce domaine. Néanmoins, l'écart entre les prix payés aux producteurs et ceux obtenus sur le marché international était encore de 50%. Dans ces conditions, l'accumulation capitaliste des producteurs indépendants à partir des revenus de leurs ventes demeurait problématique.

La forte demande sur le marché du tabac au lendemain de la seconde guerre mondiale bouleversa les données du problème. L'heure était à l'augmentation de la production, fût-elle "indépendante". Le NTB découvrait que les producteurs africains avaient démontré leur capacité à répondre aux demandes du marché: il fallait revenir sur les mesures discriminatoires et laisser se développer les forces productives africaines. La réouverture de nombreux marchés accessibles à tous les producteurs africains donna lieu à une expansion quasi-incontrôlée de la production de tabac, une production souvent de mauvaise qualité car la course aux ventes se jouait sur les quantités. Le NTB avait joué à l'apprenti-sorcier: les producteurs africains avaient été écartés de la production par des mesures discriminatoires au lieu d'être intégrés à l'économie coloniale des exportations par un soutien infrastructurel et l'encouragement à la rationalisation des exploitations, puis ils avaient été encouragés à produire au maximum, avec pour conséquence, très rapidement, une baisse de la qualité du tabac produit, une érosion des sols accélérée et la remise en cause des cultures vivrières.

Le NTB répondit aux nouvelles circonstances par quelques efforts pour stabiliser les prix, fournir une assistance technique aux producteurs et dût en même temps en revenir aux refus d'inscription sur les registres: cette fois néanmoins, les refus semblaient plus motivés. On espérait aussi que ceux qui avaient échoué à obtenir leur inscription se tourneraient vers les cultures vivrières. Dans ce contexte de production importante et de conflit avec le NTB, les producteurs africains de la région centrale représentaient à la veille de l'indépendance un groupe de pression politique et économique dont les nationalistes devaient écouter les revendications.

Le développement de la culture du tabac a-t-il donné lieu parmi les producteurs africains à celui d'une forme de capitalisme rural? Soulignons d'abord que, de même que la culture du coton restait souvent un moyen pour éviter la semi-prolétarianisation sur les plantations européennes, de même ici

celle du tabac n'était souvent qu'une façon de se procurer de l'argent sans avoir à émigrer vers les pays voisins. Les Achewa restaient attachés à la vie villageoise et l'émigration à la recherche de travail demeurait la dernière extrémité pour ces ruraux. La culture du tabac permettait d'acquérir l'argent nécessaire aux besoins créés par l'économie coloniale sans avoir à quitter le pays.

Néanmoins certains producteurs y trouvaient le moyen non seulement de satisfaire les besoins monétaires essentiels, mais aussi de s'enrichir, parfois de façon considérable. (1). Ici aussi donc, un groupe de "gros producteurs" était apparu mais, comme dans le cas du coton, il semble difficile de le caractériser comme une classe de capitalistes ruraux, du moins pas avant les toutes dernières années de la période coloniale. Ces producteurs, dans leur ensemble, ne constituaient pas une bourgeoisie rurale, et même les producteurs les plus importants restaient dépendants des circuits de commercialisation contrôlés par les Européens.

En matière d'accumulation du capital, la marge de manoeuvre des producteurs indépendants restait faible: leur absence de contrôle sur le système des prix, leur dépendance envers le NTB sur les quotas officiels de production mais aussi sur les décisions touchant à l'organisation de la production, les mettaient dans une position précaire où, si les possibilités d'enrichissement existaient, elles pouvaient être remises en causes par la simple fermeture d'un marché local, par exemple. Dans un tel contexte, les conditions pour une véritable accumulation du capital et sa reproduction semblent difficiles.

De même, les conditions technologiques du développement d'un capitalisme rural, comme les conditions sociales, ne semblent pas avoir été réunies: le système de propriété restait traditionnel, les exploitations étaient souvent familiales et la bêche demeurait, comme le souligne L.VAIL (2), l'outil de travail, la traction animale n'étant pas utilisée. Ce qui avait en grande partie gêné le développement d'un capitalisme rural à partir de ces producteurs indépendants, c'est la politique discriminatoire et le manque de rigueur économique du NTB: ici encore, les colons européens avaient été défendus au détriment de l'agriculture africaine, sans pour autant justifier par des performances remarquables ce traitement privilégié.

(1). Si l'on en croit J.McCRACKEN (1983:183-4) qui souligne que les producteurs les plus riches achetaient du bétail pour "placer" leurs argent.

(2). L.VAIL (1982 :26).

Les producteurs indépendants restaient prisonniers de la hiérarchie économique coloniale, elle-même soumise à des pressions politiques, par les planteurs en particulier, ou à des préjugés, sur l'incapacité des Africains à mener à bien une agriculture commerciale, souvent rencontrés dans les déclarations des autorités coloniales. Tant que la production africaine resterait une source d'extraction de surplus au profit des intérêts coloniaux et métropolitains, elle ne pourrait donner naissance à une classe de capitalistes ruraux africains car les moyens (accumulation, reproduction) ne lui en seraient pas fournis. Au mieux, un enrichissement pouvait avoir lieu.

C'est justement à mesure que les producteurs indépendants devenaient un groupe de pression non-négligeable et qu'il exprimait ses revendications, soit comme en 1937 en brûlant les récoltes, soit en chassant les conseillers techniques envoyés par le NTB, soit encore en s'organisant au sein des Native Associations aux côtés des élites éduquées, que les conditions de la mutation de certains d'entre eux en proto-capitalistes ruraux apparaissaient. Devant la pression de ces producteurs en effet, dès la fin des années 1950, les prix payés aux producteurs furent calculés au plus près des prix du marché international: la fin de l'extraction du surplus était proche. La législation sur l'accès des Africains au crédit représentait aussi un sérieux handicap pour les candidats à l'accumulation de capital: à cette même période, l'accès au crédit fut largement libéralisé. Les plus puissants des producteurs avaient là la possibilité de devenir des capitalistes ruraux non seulement sur le plan des modalités de production (les exploitations employaient maintenant de plus en plus du travail salarié), mais aussi sur le plan des capacités d'accumulation du capital et de reproduction.

Ainsi, à l'aube de l'émergence de l'Etat post-colonial, l'enrichissement n'était plus un phénomène précaire mais partie d'un processus de stratification socio-économique. Pour conclure, nous avancerons donc que le capitalisme rural, sinon le proto-capitalisme du tabac, n'est apparu que tardivement au Malaïi: les principes et la pratique du modèle économique colonial lui étaient incompatibles et il semble logique que les débuts de ce capitalisme coïncident avec la fin de la période coloniale, à un moment où les autorités, comprenant que leur légitimité et que la cohésion de l'ensemble social étaient remises en cause par les entraves posées au développement de l'agriculture africaine indépendante, prenaient des mesures libéralisant les conditions de l'intégration des Africains aux circuits de production à titre d'acteurs à part entière. Il y aura là une leçon

que retiendra l'Etat post-colonial dans ses choix de stratégie économique.

CONCLUSION DU TITRE II.

Au terme de l'examen des effets du modèle économique colonial, deux premiers éléments de conclusion apparaissent. D'un côté, les structures de production, dans le domaine agricole, ont opposé l'agriculture "européenne" de plantation et l'agriculture de rente "africaine". De l'autre, le premier de ces secteurs n'a pas connu de performances économiques de nature à conférer à la communauté européenne un "poids" politique significatif quand s'engagera le processus vers l'indépendance, tandis que l'exploitation, pour les uns, ou les entraves à leur expansion économique, pour les autres, ont contribué à développer dans la communauté africaine une opposition croissante au principe de l'autorité coloniale.

Les "planteurs européens" étaient en fait composés de colons stricto sensu et de représentants des compagnies commerciales, pour la plupart britanniques, qui investissaient dans l'agriculture du Protectorat. Ces deux composantes avaient des points communs, comme celui de l'utilisation de la thangata pour résoudre les problèmes posés à la rentabilité de leurs exploitations, ou encore leurs pressions sur l'Etat colonial pour qu'il prévienne tout développement d'une agriculture de rente africaine concurrente de l'agriculture de plantation. Néanmoins, il existait certaines oppositions entre colons et compagnies commerciales. Les secondes, dotées de meilleurs moyens financiers et pouvant employer des professionnels expérimentés pour diriger leurs plantations, ont mieux résisté aux problèmes structurels de l'agriculture au Protectorat (coûts de transport, problème de main-d'oeuvre, p.ex.) ou aux difficultés plus conjoncturelles (variations des prix du marché international, crise économique des années 1930, p.ex.). Les compagnies commerciales avaient acquis, dès les débuts du Protectorat, de larges portions de terres (350 000 ha dans les Shire Highlands) et leur importance peut être appréciée en soulignant que 63 % des Africains vivant sur des "terres européennes" résidaient, en 1926, sur les propriétés de cinq grandes compagnies commerciales (I).

(I). Cf. R. PALMER (1973:261).

Les colons individuels, de leur côté, étaient pour la plupart sous-capitalisés, souvent peu expérimentés et non moins fréquemment peu attachés à leur résidence dans le Protectorat. Nous avons vu que beaucoup d'entre eux ont émigré vers la Rhodésie du Sud ou l'Afrique du Sud après la Dépression de 1930. Parfois, une mauvaise récolte, due dans la plupart des cas aux conditions climatiques adverses ou à l'impossibilité de s'assurer la main d'oeuvre nécessaire, suffisait à ce que des colons quittent le pays. Il existait néanmoins un "noyau" historique de colons installés dans le pays depuis les débuts du Protectorat. Ce sont eux par exemple que l'on retrouvera dans les rangs du SARAN (Settlers' and Residents' Association of Nyasaland), un groupe de pression qui, de 1960 à 1963, tentera de résister à la montée du mouvement nationaliste. Pour les membres du SARAN, les compagnies commerciales ne cherchaient qu'à obtenir des profits substantiels, tandis que les colons individuels, plus directement attachés à la terre, étaient soucieux du développement économique du pays dans son ensemble (1). Il reste que, mis à part le "noyau" de colons historiques, la communauté des colons européens a surtout recherché ses intérêts immédiats, n'hésitant pas à quitter le pays dès lors que les profits de leur agriculture étaient à la baisse.

Dans tous les cas, le Nyasaland n'était pas un "pays de colons", comme son voisin sud-rhodésien par exemple. Avec les missionnaires et les fonctionnaires expatriés, on comptait par exemple 3800 Européens en 1950 et seule l'instauration de la Fédération d'Afrique Centrale fera augmenter ce chiffre jusqu'à 9500 Européens en 1960. Le nombre des colons individuels a évolué selon le contexte économique, mais il n'a jamais été très important: en 1961, par exemple, le SARAN, qui regroupait ces planteurs, comptait 300 membres. Les compagnies commerciales étaient de leur côtés limitées en nombre mais, nous l'avons vu, puissantes du point de vue de leurs propriétés. Les principales compagnies étaient la Blantyre and East Africa Company, la Imperial Tobacco Company, la African Lakes Company, la British South Africa Company de Cecil RHODES, qui absorba la compagnie précédente en 1893, se dotant ainsi de la propriété d'un cinquième des terres du Protectorat (2), et des compagnies plus petites, comme la Buchanan Brothers Company ou la Hynde and Stark Company. Après l'indépendance, ce sont près de 250 colons et représentants des compagnies commerciales qui se livraient à l'agriculture de plantation (3), et plus de soixante-dix

(1). Cf. R. PALMER (1973:262). Ces mêmes colons individuels s'étaient pour l'ent opposés au rachat, par le gouvernement, de terres possédées dans la plupart des cas par des compagnies commerciales, qui les détenaient de façon spéculatives, pour les attribuer aux agriculteurs africains, dans les années 1950 (id:266).

(2). B. PACHAI (1973:83).

(3). J.G. PIKE and G.T. RIMINGTON (1965:179).

colons conservaient, dix ans après l'indépendance, leurs plantations (1).

L'agriculture africaine de son côté a été, nous l'avons, soumise par bien des aspects aux velléités de l'agriculture de plantation. Quand ils n'attiraient pas directement les agriculteurs africains dans les rangs de la main-d'oeuvre de leurs exploitations, les planteurs européens faisaient pression pour que l'agriculture de rente africaine ne puisse prendre des proportions de nature à les concurrencer. Dans cet effort, les planteurs ont été directement et indirectement soutenus par l'Etat colonial. Les interventions de ce dernier ont été diverses en ce domaine. Le système d'imposition, avec ses clauses d'abattement, était ouvertement destiné à garantir une main-d'oeuvre pour les plantations. Même si, par le portage, l'émigration ou l'intensification de leur propre production, de nombreux Africains ont résisté à cette stratégie, il restait qu'un "certificat de travail" obtenu par une période de travail sur une plantation européenne avait un attrait certain, en réduisant de moitié le montant de l'impôt à payer. En même temps, l'Etat colonial a "laissé faire" dans le domaine de la thangata et de ses abus malgré les dénonciations répétées de cette institution. Enfin l'Etat colonial intervenait au profit des planteurs en avalisant ou même en encourageant la politique des bas salaires payés aux travailleurs agricoles ou des bas prix payés aux producteurs africains. La commercialisation des récoltes telles que le coton ou le thé restait le privilège des Européens, tandis que le N.T.B. avait la haute main sur celle du tabac. D'autres mesures parrainées par l'Etat, comme par exemple les restrictions en matière de crédits aux Africains (Credit with Natives Ordinance, 1903), complétaient les entraves mises au développement de l'agriculture, mais aussi des entreprises, africaines :

L'Etat colonial a donc pu apparaître comme une force se livrant à "l'accumulation primitive du capital pour le compte des colons" (2). L'arsenal de ses interventions dans le domaine économique, par ses pratiques ou par divers textes, devait en principe aider au renforcement de la prééminence économique des planteurs européens. Or les performances de ces derniers, sauf en ce qui concerne la production de thé assurée par les compagnies commerciales, ont été globalement négatives, certains secteurs stagnant, d'autres connaissant un véritable déclin (3). Que l'agriculture de plantation ait existé et ait été défendue durant toute la période coloniale ne doit donc pas tant à une logique économique qu'à une volonté politique.

(1). Cf. T. J. KLIEST (1980:29).

(2). J. LONSDALE and B. BERMAN (1979:491).

(3). Cf. ANNEXE I.

Côté africain, l'application du modèle économique colonial tel qu'il était pratiqué dans le Protectorat a progressivement contribué à mobiliser la population contre le système colonial. Cette opposition était bien sûr présente dans les rangs des producteurs directs soumis à la thangata, en particulier chez les Alomwe (nous verrons qu'elle s'est exprimée dès le soulèvement mené par J. CHILEMBWE en 1915), mais elle s'est aussi développée parmi ceux qui ont pu participer comme acteur, plutôt que comme simples sujets, au modèle économique colonial. Les producteurs de tabac "indépendants" de la région centrale en particulier étaient frustrés dans leurs ambitions économiques. Le même phénomène se retrouvait dans le groupe, limité mais significatif des velléités africaines économiques, des entrepreneurs tels que J. CHILEMBWE et plusieurs de ses collègues, regroupés au sein de la Native Industrial Union, puis de l'African Industrial Society (1). Certains Africains tentaient également d'exploiter leurs propres plantations (2). Entrepreneurs ou agriculteurs ayant bénéficié des "poches d'enrichissement" concédées par le modèle économique colonial (3) ont donc progressivement rejoint l'opposition au système colonial qui entravait leur propre ambitions économiques.

Si la période coloniale a légué à l'Etat post-colonial un certain nombre de "leçons" (structures de production agricole, interventionnisme de l'Etat), elle lui a également laissé une économie sous-développée. Le manque de rigueur stratégique économique de l'Etat (4), le faible niveau d'innovation technologique, les dégâts écologiques permis par le peu d'attention et de moyens accordés par les autorités au secteur agricole, l'attitude souvent spéculative des compagnies commerciales et de nombreux colons, tous ces éléments ont concouru à faire du Nyasaland la "Cendrillon de l'Afrique" (5). D'une certaine façon, le mot de G. KAY selon lequel "le capital a créé le sous-développement non parce qu'il a exploité le monde sous-développé, mais parce qu'il ne l'a pas exploité suffisamment" (6) traduit une certaine réalité dans le cas du Nyasaland: les planteurs européens et l'Etat colonial ne sont pas allés au bout de leur logique capitaliste et l'émergence d'un proto-capitalisme indigène rural n'a été que tardive et limitée. Les modalités capitalistes qui n'avaient pu, durant la période coloniale, mener à terme leurs implications économiques et sociales devraient attendre les jours

(1). Cf. D. D. PHIRI (1976: 35-38).

(2). B. PACHAI donne les exemples de D. MALOTA, J. BISMARCK, P. SOMANJE ou encore A. KAPITIKUSYA (1973: 167).

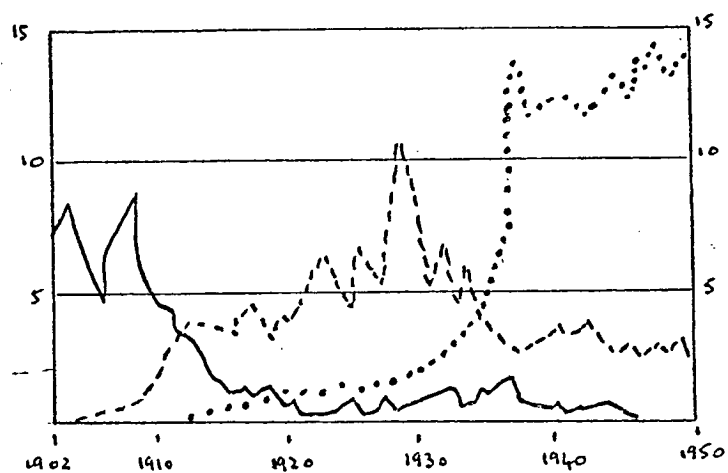
(3). Un enrichissement sélectif dont une indication peut être trouvée dans l'augmentation de la demande d'importation de bicyclettes dans le milieu des années 1930 (T. D. WILLIAMS, 1978: 89).

meilleurs de l'indépendance et des stratégies économiques poursuivies par l'Etat post-colonial.

-
- .. / ..
- (4). J.KYDD and R.CHRISTIANSEN (1982:358) parlent de l'intervention de l'Etat colonial, dans les années 1920 et 1930, pour promouvoir l'agriculture de rente africaine: nous avons vu que cette intervention restait ponctuelle, comportait ses propres limites et était soumise à des pressions extra-économiques. Elle tenait donc plutôt de la "valse-hésitation" de l'Etat entre agriculture "européenne" et "africaine".
- (5). Sur le plan économique, mais aussi sur le plan social. Un haut fonctionnaire colonial britannique remarquait en 1928 que le taux de mortalité au Nyasaland était parmi les plus élevés des colonies britanniques en Afrique, tandis que le niveau de vie y était parmi les plus bas, cf. L.VAIL (1975:108).
- (6). G.KAY, cité par A.FOSTER-CARTER (1978:48).

ANNEXE I

.....

EVOLUTION DE LA PRODUCTION
DU SECTEUR DES PLANTATIONS

———— : Café (en centaines de tonnes)
 - - - - - : Tabac (unités de 4536 kgs, en milliers)
 : Thé (unités de 4536 kgs, en milliers)

Source: d'après J.G. PIKE and G.T. RIMMINGTON (1965:178).

TITRE III. ETAT ET ESPACE POLITIQUE DANS LA PERIODE COLONIALE.

L'émergence puis le développement de diverses formes d'expressions politiques dans la société coloniale sont nés de l'action combinée des forces idéologiques à l'oeuvre dans les différents groupes sociaux et des effets de l'organisation de la production économique. Mais l'espace politique colonial s'est structuré essentiellement par rapport à l'Etat, acteur dominant de la société coloniale et interlocuteur majeur des groupes sociaux, aussi bien sur le plan politique qu'économique.

Certaines formes d'expressions africaines étaient apparues, que ce soit par les défis millénaristes (dans le discours ou dans les faits, par le non-paiement de l'impôt par exemple) à l'autorité coloniale, la résistance culturelle nyau ou les stratégies économiques des paysans en vue d'éviter les contraintes politico-économiques parrainées par l'Etat. D'autres attitudes par contre traduisaient les efforts de certains individus et groupes sociaux pour s'intégrer au modèle colonial, à ses valeurs, à son économie: là aussi, le conflit avec l'Etat et ses contradictions, qu'il refuse de traduire dans les faits les principes idéologiques importés ou qu'il persiste à soutenir l'agriculture de plantation, était inévitable.

Après quelques années d'assise de l'autorité coloniale, l'Etat a dû compter avec divers types de manifestations de revendications politiques parmi les colonisés. Le contexte global des années 1910 a accéléré ce processus: intensité du message millénariste, lourd tribut payé aux années de la première guerre mondiale, en hommes et en production, déception ressentie fortement devant le manque de prise en considération de ces efforts, maturation politique et idéologique des générations éduquées dans les missions, mais aussi pleine prise de conscience de ce que signifiait, en pratique, le système de la thangata.

Avec les années, s'ajouteront aux revendications formulées par l'élite christianisée et "éduquée" celles des paysans aux prises avec des problèmes de production (prix des récoltes, commercialisation, revenus, etc) et des Africains les plus entreprenants en butte à diverses restrictions (accès au crédit, accès au marché, etc).

De son côté, l'Etat colonial a contribué au développement des revendications politiques africaines. Doté de structures administratives et politiques qui, au mieux, ne jouaient pas le jeu de la participation africaine et, au pire, la rendaient impossible, l'Etat colonial soumis aux pressions politiques et économiques à la fois de la métropole et des forces sociales locales, et particulièrement la communauté des planteurs européens, s'est caractérisé par ses carences en matière de communication avec la population colonisée.

Ceci est au centre de l'opposition rurale aux politiques agricoles mises sur pied par les autorités coloniales au lendemain de la seconde guerre mondiale. Enfin, le mandat de "Protectorat" qu'invoquaient les autorités britanniques a perdu toute sa valeur idéologique et politique aux yeux de la majorité africaine quand le Nyasaland, en entrant dans la Fédération de l'Afrique Centrale, s'est intégré à la sphère d'influence du "Sud blanc".

Chapitre I. L'Etat colonial: structures et politiques.

.....

Section I: Les structures administratives et politiques.

L'autorité britannique sur le Protectorat du Nyasaland fut assise par la conquête militaire. C'est souvent le rôle de la pénétration missionnaire qui est souligné dans les origines de la colonisation du pays, mais il convient d'insister sur l'aspect militaire de l'établissement de la domination coloniale: la Pax Britannica est passée, comme souvent, par l'usage d'une certaine violence, elle-même porteuse de relations hiérarchiques entre colonisateurs et colonisés. Les Britanniques apparaissaient comme de nouveaux conquérants: ils possédaient "le monopole d'une ressource des plus importantes, la puissance" (I).

Le 14 mai 1891, était officiellement établi le Protectorat Britannique d'Afrique Centrale, qui devait devenir le Protectorat du Nyasaland en 1907. La "pacification" fut longue et parfois difficile: les chefs yao et ngonni opposèrent en particulier une certaine résistance à ces nouveaux venus

(I). M.H.Y.KANIKI (1981:1).

qui remettaient en cause non seulement leur prééminence politique, mais aussi les moyens de leur prospérité (économie de raids ou de tribut, commerce d'esclaves). Le dernier JUMBE de Nkhotakota fut déporté du Protectorat en 1895, date à laquelle MLOZI, le grand marchand d'esclaves de Karonga, fut exécuté par les Britanniques. Chez les Achewa, chef MWASE se suicida au terme d'une résistance militaire. Les chefs yao furent progressivement soumis (1).

La conquête militaire et l'établissement d'une base administrative ont été en grande partie l'affaire de Harry H. JOHNSTON. Personnage discuté (2), celui-ci a marqué de sa direction les débuts du Protectorat sur le plan politique et administratif comme sur le plan économique, avec les "certificats de propriété" qu'il entreprit d'établir dès 1892. Dès cette année-là, les forces de l'armée, de la police, les services de la justice, de la poste, des impôts connaissaient une certaine organisation. Bientôt, des centres administratifs, connus sous le nom de Boma, se multipliaient pour créer un réseau couvrant d'abord le sud du pays puis, progressivement, son ensemble (3).

L'introduction de l'autorité coloniale une fois acquise, la maîtrise du pays n'eut pas à prendre en compte outre mesure le pouvoir de chefferies traditionnelles: l'empire maravi avait connu l'éclatement par la décentralisation des pouvoirs et les chefs locaux avaient perdu une partie de leurs pouvoirs au cours des invasions yao et ngoni. Or ces derniers avaient été soumis militairement par le colonisateur. Soumis par la force ou intégrés au cadre colonial (4), les chefs les plus importants n'ont pas constitué à l'origine de dimension problématique pour l'autorité coloniale.

Celle-ci opta donc au départ pour un système d'administration directe: les tâches de police, de justice et de recouvrement de l'impôt étaient assurées par des Européens. Outre les problèmes posés par un recrutement difficile et coûteux pour ces tâches, le système apparut vite peu efficace. De plus, il contribua à accélérer la dégradation de l'autorité des chefs locaux: les Britanniques remarquèrent dès le début des années 1900 une tendance à l'éclatement des villages et à la dispersion de l'autorité, un processus qui n'était

(1). Les Angoni du nord ne furent pourtant soumis qu'en 1904 (Central Office of Information, 1964:3). B. FETTER (1982:80) écrit que les populations voyaient chez les Britanniques des alliés contre leurs oppresseurs ngoni ou yao: ce jeu d'alliances (changeantes) existait déjà avec les missionnaires mais on peut s'interroger sur le contenu concret de cette référence à "l'oppression" des précédents conquérants (cf. P. L'HOIRY, 1982:139).

(2). Beaucoup le considèrent comme le "père-fondateur" du Protectorat, et R. BOEDER (1979:30) le décrit comme un homme "snob, vaniteux, intensément anti-sémite et souvent malade" (sic). Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il réussit à s'attirer l'inimitié des missionnaires, des colons et des chefs soumis militairement. Pour un aperçu biographique, cf. H. JOHNSTON (1923) et

pas sans gêner la pénétration administrative et le contrôle politique de l'autorité coloniale (1).

Un effort pour corriger ce défaut du système originel fut fourni par la création d'une nouvelle structure administrative reposant sur le rôle de chefs locaux dans chaque district (2). Ces chefs (Principal Headmen), rémunérés et responsables de quelques tâches de police, de contrôle sanitaire, du maintien de l'ordre dans les villages, généralement au nombre de sept par district, étaient sous l'autorité directe du Résident de District, personnage-clé du fonctionnement administratif et politique de l'autorité coloniale. En pratique, le Résident de District détenait toujours les véritables responsabilités et le pouvoir de décisions. De plus, le système créé en 1912 ne fut pas appliqué partout: les planteurs européens des Hautes Terres du Shiré s'opposèrent à son application sur leurs terres, sous prétexte que les nouveaux "pouvoirs" accordés aux chefs remettraient en cause leur propre autorité sur la population locale.

Le système établi en 1912 se révéla lui aussi imparfait. Certains chefs interprétaient un peu trop librement les droits qui leurs étaient conférés, ce qui menait parfois à des conflits de responsabilité avec les autorités coloniales et un mauvais fonctionnement administratif (3). A l'opposé, quand le Résident (ou Commissaire) de District exerçait en pratique les vrais pouvoirs, les chefs, déresponsabilisés, se bornaient à acquiescer à ses décisions en attendant leur rémunération (faible, par ailleurs). Leur contrôle administratif sur la population n'en devint que plus ténu (4). Après avoir essayé d'étendre les responsabilités des chefs administratifs en 1924, les autorités coloniales en vinrent à considérer une plus grande localisation de l'administration.

Un nouveau texte (Native Authorities Ordinance, 1933) établit que tous les chefs administratifs devenaient des chefs traditionnels, dont la charge était héréditaire: il s'agissait de renforcer le prestige et l'autorité de ces chefs et d'en faire les représentants de la population africaine à un

../. A.H.M.KIRK-GREENE (1980:168-9).

(3). Le processus dura jusqu'aux années 1920. Sur ce sujet, cf. B.FETTER (1982).

(4). Les chefs les plus importants (Gomani, Mwase, M^{re} Mbela) furent par exemple proches des missions dont ils reçurent une éducation de type européen.

(1). B.PACHAI (1973:182).

(2). Le système fut introduit par la District Administration (Native) Ordinance, en 1912.

(3). P.ex. chez les Mzimba Angoni (cf. B.PACHAI, 1975:192-3). La circonscription de la chefferie administrative était de plus parfois plus petite que le territoire traditionnellement contrôlé par les chefs.

(4). Les chefs échouèrent par exemple à informer le gouvernement de la préparation du soulèvement mené par J.CHILEMBWE.

moment où d'autres formes d'expressions se développaient parmi les Africains les plus éduqués ou les plus prospères. Les nouvelles Autorités Indigènes se voyaient dotées de quelques responsabilités supplémentaires, de même qu'étaient créés un Trésor indigène (financé par les impôts locaux) et un Conseil des Chefs, à vocation consultative. Un autre texte institutionnalisait les fonctions judiciaires locales des chefs (Native Courts Ordinance, 1933).

Mais sur le fond, le véritable pouvoir de décision restait toujours entre les mains du Commissaire de District (ancien "Résident"): comme auparavant, "le schéma principal de communication venait du haut vers le bas" (1). Le système était particulièrement critiqué par les membres de l'élite africaine diplômée issue des missions, peu satisfaits par les faibles pressions exercées par les chefs en matière de services sociaux, d'éducation ou de développement économique. Les chefs les plus progressistes, et souvent les plus importants, s'entourèrent d'ailleurs de conseillers recrutés parmi cette élite (enseignants, catéchistes, employés de l'administration, diplômés) (2).

En pratique, les situations étaient variées. Dans le nord et le sud du pays, les chefs, encore dotés d'une relative puissance locale et d'une légitimité, pouvaient s'acquitter des tâches administratives impopulaires telles que le recouvrement de l'impôt sans perdre le contrôle de leurs sujets-administrés, tout en faisant "remonter" le courant de l'opinion publique africaine (en matière de services sociaux et d'éducation surtout) vers les centres de décisions coloniaux. Dans le sud du pays, où la présence européenne, les bouleversements en matière foncière et les mouvements d'immigration (Alomwe) contribuaient à ajouter à la faiblesse de l'autorité des chefs, ces derniers apparaissaient plus souvent comme de simples agents subordonnés du Commissaire de District. De manière générale, la position des chefs était toujours ambiguë, dépendants des Britanniques pour leur rémunération et leur titre (3) et de leurs sujets pour le maintien de leur légitimité et leur autorité.

En 1944, le gouvernement mit sur pied des Conseils Provinciaux (Provincial Councils), réunissant des chefs traditionnels et quelques Africains de l'élite éduquée: dans le contexte de changement économique et social où évoluait le Protectorat, les Britanniques comprenaient qu'une réforme était nécessaire pour "contrer" à temps les formes d'expressions politiques et sociales qui se développaient parallèlement (4).

(1). Z.D.KADZAMIRA (1974:10).

(2). Pour l'exemple du Atonga Tribal Council et du M'MBELWA African Administrative Council, voir B.PACHAI (1973:192-7) et pour celui des Kyungu, chefs Angonde, voir O.J.M.KALINGA (1979).

(3). Les chefs administratifs, depuis le texte de 1912, étaient la plupart du temps recrutés parmi les chefs traditionnels. La réforme de 1933 visait à "garantir" la loyauté des chefs en rendant leur charge héréditaire./..

Une dizaine d'années plus tard, les autorités coloniales réalisèrent qu'il était nécessaire d'adapter encore le système vers plus de participation africaine. Un nouveau texte (Local government (District Councils) Ordinance, 1953) créait des Conseils de district dont les membres étaient pour moitié des Africains, pour moitié des Européens et dont les fonctions devaient en principe prendre la relève de celles exercées auparavant par les Commissaires de District et les Autorités Indigènes. Mais, en pratique, le Commissaire de District était élu président du Conseil de District par ses membres et détenait donc une importance prépondérante dans la nouvelle institution. Les chefs étaient largement présents dans la représentation africaine dans cette dernière. La réforme fut introduite progressivement dans les différents districts. Un pas important avait été fait, malgré les limites propres à la composition des Conseils de District, vers la localisation des décisions administratives.

La réforme de 1953 intervenait néanmoins "trop tard": les problèmes politiques prenaient, sous la coupe du mouvement nationaliste, le pas sur les problèmes purement administratifs et c'est au niveau politique que les élites livraient désormais leurs combats. Les principes posés par Lord LUGARD n'avaient eu que peu d'écho au Nyasaland, où "la route vers l'administration indirecte" semblait "quelque peu obscure et en tout cas bien longue" (1). Il faut ici souligner combien les progrès réalisés en matière d'africanisation administrative ont été plus limités qu'en matière de représentation politique. La littérature sur la période coloniale fait souvent référence à "l'élite africaine des fonctionnaires": en fait, ce groupe professionnel représentait une élite, mais occupait des postes subalternes, souvent sténographes, télégraphistes, interprètes ou messagers, les postes plus élevés étant rares (assistant de district, p.ex.). Si les fonctionnaires britanniques étaient payés selon l'échelle des rémunérations en vigueur en métropole, les fonctionnaires africains l'étaient sur une base ad hoc, selon "les conditions locales". La question, peu urgente dans le cas des postes peu importants où les Européens ne se présentaient pas, fut évoquée à mesure que des Africains diplômés postulaient aux postes supérieurs. Le ressentiment africain était d'autant plus grand que tous les fonctionnaires étaient rémunérés par le Trésor du Protectorat, financé à plus des deux tiers par les Africains eux-mêmes (2). La faiblesse de l'africanisation des tâches administratives

../.. (4). La réforme visait surtout à contrer le Nyasaland African Congress, fondé en 1943. Dans les Conseils Provinciaux, la proportion de l'élite éduquée était d'un quart (province sud) à un tiers (province nord), cf. B. PACHAI (1973:190). Consultatifs, ces Conseils débattaient des problèmes économiques et sociaux des Africains lors de réunions bi-annuelles.

(1). C.A. BAKER (1979:163).

(2). Ce n'est qu'en 1960 que la métropole prit en charge la différence entre les salaires payés aux Africains et ceux payés aux Européens (G. JONES, 1964:121).

devait en fait laisser le Malaïi indépendant sans grande expérience de la gestion administrative, tandis que les nationalistes avaient "investi" les rouages politiques du pays.

Sur le plan politique, le Protectorat s'était doté en 1907 d'un Conseil Législatif et d'un Conseil Exécutif. Dans la première institution, les Africains furent d'abord "représentés" par des missionnaires. Ce n'est qu'en 1946 que fut créé un Conseil du Protectorat, formé de membres des Conseils Provinciaux (composés, nous l'avons vu, de chefs traditionnels et de quelques membres de l'élite africaine intellectuelle), afin qu'il propose une liste de candidats pour la représentation africaine au Gouverneur qui, en 1949, nomma sur cette base les premiers représentants africains au Conseil Législatif. Avec la nouvelle Constitution de 1955, les Conseils Provinciaux purent élire les représentants africains.

Les Européens du Nyasaland furent représentés au Conseil Législatif dès 1907. Le gouverneur nommait ces représentants, en tenant compte à partir des années 1930 des propositions faites par les associations européennes et la Chambre de Commerce et d'Agriculture. La Constitution de 1955 accorda aux Européens le droit d'élire directement leurs représentants.

La communauté indo-pakistanaise eut ses premiers représentants au Conseil Législatif en 1949. Ils étaient nommés par le Gouverneur sur proposition de la Chambre de Commerce propre à cette communauté. La Constitution de 1955, dans le but officiellement d'encourager "la coopération des races", inclut Indo-pakistanaïes et Européens dans une même représentation dite "non-africaine". En pratique, les Indo-pakistanaïes y perdirent leur représentation spécifique, puisque tous les représentants non-africains furent des Européens.

Le Conseil Exécutif était composé des quatre autorités principales du Protectorat (Gouverneur, Trésorier-Général, Procureur-Général, Secrétaire du Gouvernement), qui faisaient aussi partie du Conseil Législatif, et de représentants européens et africains nommés par le Gouverneur, en 1939 pour les premiers et en 1959 pour les seconds.

A la fin de la période coloniale, c'est dans le domaine politique que les représentants de l'opinion publique africaine confrontèrent l'Etat colonial. Les Conseils de District, le seul véritable effort réalisé par

les autorités coloniales pour une forme de participation africaine, furent considérés avec méfiance par beaucoup d'Africains qui y voyaient un instrument de propagande coloniale en faveur de la participation du Nyasaland à la Fédération d'Afrique Centrale: en réalité, cet organe de communication et de participation était anachronique dans un contexte dominé par les questions politiques globales soulevées par le mouvement nationaliste. C'est deux décennies plus tôt que les revendications pour une plus grande participation africaine administrative auraient dû être écoutées: les objectifs nationalistes visaient au contrôle politique, par la représentation au Conseil Législatif et au Conseil Exécutif et l'émancipation progressive "par la base", dans le cadre des tâches administratives n'était plus dans les nouveaux objectifs des militants africains. Les nouvelles formes d'expression politique africaine étaient directement liées aux effets des politiques poursuivies par l'Etat colonial, dont il convient maintenant de donner un aperçu.

Section 2: Pratiques et politiques coloniales.

Une des raisons d'être de la présence coloniale britannique au Nyasaland était officiellement la "mission civilisatrice" que l'on trouve invoquée tant chez D.LIVINGSTONE que chez Lord LUGARD. Les véritables praticiens de la colonisation, confrontés à la base, tels les Commissaires de District, à cette entreprise, ont vite opté pour des méthodes leur permettant de concilier, à moindre frais financiers et politiques, le maintien de l'ordre colonial et la promotion, irrégulière mais continue, des intérêts européens.

La "routinisation" du fonctionnement colonial s'imposait en fait à cet Etat qui "manquait de légitimité tandis que ses maigres appareils ne pouvaient obliger à l'obéissance par la coercition continue"(1). C'est pourquoi la pratique coloniale s'accommodait d'une certaine latitude par rapport aux canons de la "mission civilisatrice" (2). Pour les Africains du Nyasaland, les politiques suivies par l'Etat colonial étaient souvent ressenties en termes de domination et d'exploitation tant la dimension "protectrice" du Protectorat

(1). K.FIELDS (1982:568).

(2). Cf. par exemple la prudence des Commissaires de District et des Commissaires de Province envers les accusations, assorties de raisons morales et "civilisatrices", des missionnaires contre les Nyau.

semblait absente dans de nombreux domaines.

L'intervention de l'Etat colonial dans le domaine économique a déjà été soulignée: elle a dans une large mesure constitué un "coup de pouce" donné aux activités des planteurs européens. Cette intervention ne saurait d'ailleurs être réduite à une simple manipulation de l'Etat par les colons. Elle allait en fait dans le sens des stratégies économiques de l'Etat colonial, centrées sur un développement de l'agriculture et des exportations agricoles pour lesquelles les plantations apparaissaient les meilleures unités de production. Ici, c'est le manque de communication socio-politique avec la communauté africaine qui a joué, laissant les décideurs coloniaux prisonniers de leurs préjugés contre l'agriculture africaine. Il reste aussi que les Européens pouvaient influencer directement les autorités de façon informelle (et plus aisée que ne pouvaient le faire les Africains, la dimension raciale des relations à l'Etat colonial ne devant pas être ignorée) et formelle (par le biais de la Chambre de Commerce et d'Agriculture et du Conseil Législatif). Si les colons ont eu parfois à se plaindre des décisions de l'Etat colonial, il n'en demeure pas moins qu'il est resté, sur le long terme, leur premier allié.

Côté africain, l'Etat colonial signifiait, en premier lieu, la loi et l'ordre: les demandes essentielles de l'Etat colonial portaient sur le paiement de l'impôt, le respect des lois et décrets du Protectorat, l'application des décisions des Commissaires de District. Tout ceci pouvait être accompli sans trop de recours à la violence: les chefs veillaient aux tâches d'exécution et prenaient, le cas échéant, les mesures coercitives appropriées. Pourtant les conflits inhérents à la réalisation de ce que constituait en pratique la colonisation (l'établissement d'une relation de hiérarchie et d'exploitation) ne pouvaient pas ne pas passer par une certaine violence.

K. FIELDS écrit que "pour paraphraser CLAUSEWITZ, la Pax Britannica était la continuation de la guerre par d'autres moyens" (1). La thangata et ses modes de recrutement en étaient une illustration. Le travail forcé n'entrait pas officiellement dans l'arsenal des stratégies coloniales au Nyasaland, un pays libéré du commerce des esclaves par les expéditions militaires britanniques. En pratique, les choses étaient plus confuses et certaines formes de recrutement pour la thangata ou la réalisation de travaux "d'intérêt public" ressem-

(1). K. FIELDS (1983:572). B. PACHAI (1973:249) cite une lettre-censurée-d'un missionnaire au Nyasaland Time en 1921: "Les Africains disent qu'il y avait dans l'ancien temps de longs intervalles de paix entre les guerres, tandis que maintenant c'est sans cesse nkhondo, la guerre".

blaient à s'y méprendre à celles du travail forcé, au point que le Secrétaire d'Etat aux Colonies britannique dut envoyer, en 1925, un désaveu au Gouverneur du Nyasaland qui lui avait avoué avoir recours au recrutement par la force par l'intermédiaire des Commissaires de District et des chefs (1).

De même, en cas de non-paiement de l'impôt, les "coupables" étaient recrutés pour effectuer divers travaux mais aussi sur les plantations européennes. Ceux qui ne pouvaient être arrêtés pour non-paiement de l'impôt voyaient leurs épouses prises en "otages" au Boma du district en guise de pression: la pratique était tellement peu exceptionnelle qu'elle donna lieu à une question posée à la Chambre des Communes, à Londres, en 1935. (2).

Ces pratiques coercitives et impopulaires coexistaient avec une certaine latitude envers les élans civilisateurs souvent invoqués en métropole. Laissant ces derniers aux missionnaires, l'Etat colonial visait surtout à assurer son fonctionnement, même si cela signifiait que l'on fermât un oeil sur les dispositions répressives prévues par le texte sur la sorcellerie (Witchcraft Ordinance, 1911) ou sur les excès des Nyau et que la position officielle dite de "tolérance prudente" en matière religieuse relevât plus de la prudence que de la tolérance.

Présidée par l'Etat, la société coloniale était, en pratique, une société d'inégalités, de hiérarchie et de subordination. On retrouve assez souvent dans la littérature sur la période coloniale au Nyasaland une comparaison entre le Protectorat et la Rhodésie du Sud: le premier était doté d'une faible population de colons, l'influence des missionnaires y constituait une garantie de sauvegarde des intérêts africains, les relations sociales n'y étaient pas empreintes d'un racisme tel que celui qui sévissait en Rhodésie du Sud. Si les différences existaient bien, il faudrait pourtant relativiser ce tableau, non seulement parce que, dans les faits, le racisme se manifestait au Nyasaland de diverses manières, mais aussi parce que justement, compte tenu des origines "livingstoniennes" de la présence coloniale au Nyasaland, une telle situation y était d'autant plus remarquable.

Oter son chapeau devant un Européen pouvait éviter des ennuis, porter des vêtements de style européen pouvait aussi paraître suspect: le processus de "civilisation" était quelque fois obscur et comportait ses

(1). J. VAN VELSEN (1966:389). Dans le cas du Kenya, le Secrétaire d'Etat aux Colonies avait envoyé une mise en garde contre le travail forcé au Gouverneur dès 1914 (cf. J. LONSDALE et B. BERMAN, 1979:504).

(2). J. VAN VELSEN (1966:392). En Rhodésie du Sud, les otages étaient aussi les épouses ou encore le bétail, cf. M. H. Y. KANIKI (1981:7).

propres limites. Les clients africains, chefs compris, étaient servis par la porte de derrière chez le boucher ou l'épicier. L'Etat, à sa façon, participait à ces formes de ségrégation en maintenant deux types de traitements pour payer ses fonctionnaires, selon qu'ils étaient européens ou africains.

Il intervenait parfois de manière plus directe dans les rapports sociaux sur une base raciale: la loi de 1929 sur les atteintes à la moralité rendait illicites les relations sexuelles entre un homme noir et une femme blanche mais ne prévoyait aucune mesure de la sorte pour les mêmes relations entre un homme blanc et une femme noire (1). De la même façon, lorsqu'un Africain originaire du Nyasaland et employé sur les docks de Glasgow voulut épouser une Écossaise, le Gouverneur du Protectorat l'en dissuada en soulignant "l'effet déplorable qu'un tel mariage aurait au Nyasaland" (2).

Sous la houlette de l'Etat, l'organisation de la production économique reposait sur des relations d'exploitation dont le biais racial ne doit pas être oublié. C'est ce que souligne M.KANIKI quand il écrit que "dans le travail, (...) la relation n'était pas seulement entre employeur et employé (...). Donc la contradiction n'était pas seulement entre travail et capital. D'autres éléments entraient en ligne de compte: la plupart des employeurs se comportaient avec la conscience aigüe d'être également des colonisateurs, et les politiques en matière d'emploi renforçaient cette tendance" (3).

Ceci est important à souligner car les revendications de l'expression politique africaine ne peuvent se comprendre seulement à partir des simples questions d'exploitation économique ou de représentation politique: les aspects idéologiques et culturels de l'impact de la colonisation sont aussi à prendre en considération. Le soin que mettait par exemple J.CHILEMBWE à porter des vêtements de type européen relevait à la fois de l'intégration et de la subversion vis à vis de la colonisation. A tout prendre, pour l'Etat colonial, un bon Africain était un Africain "traditionnel" (4). M.VAUGHAN, dans une étude sur l'asile d'aliénés mentaux de Zomba durant la période coloniale, a montré

(1). J.VAN VELSEN (1966:399).

(2). Cité par R.I.ROTBERG (1965:54). Dans cette démarche, le Gouverneur fut soutenu par le ministère de l'Intérieur britannique et par l'Eglise d'Ecosse.

(3). M.H.W.KANIKI (1981:2).

(4). Evoquant le cas d'un Africain qui, en Zambie (Rhodésie du Nord) dans les années 1930, demandait à être "détribalisé" et vivre "à l'européenne", K.FIELDLS note que les autorités coloniales, après avoir mené une enquête, concluaient que "l'homme n'est, de façon évidente, pas bolchéviste. Il est simplement et purement pro-Blanc" (1983:575).

comment, justifiée par des théories psychiatriques chaotiques, la politique des autorités fut de considérer et de traiter la folie "africaine" de façon différente de son homologue "européenne". Toute dérive de l'une vers l'autre devenait par contre un sujet d'inquiétude: "l'indigène qui devenait fou de façon "indigène" était relativement accepté (...). Le vrai problème résidait chez les Africains "dont l'esprit avait été dérangé par un peu de scolarisation" " (1).

Le maintien d'un certain ordre traditionnel permettait à l'Etat colonial d'instaurer sa "routine". En même temps, cette approche excluait des canaux de communication les élites "modernes" que l'Etat, privilégiant les chefs comme ses interlocuteurs (ou plutôt exécutants), ne commença à prendre en considération qu'avec leur participation aux Conseils de District en 1953. Cette prise en compte partielle des "produits finis" de la mission civilisatrice de la colonisation intervenait un peu tard, tandis que de leur côté les autorités traditionnelles, trop longtemps sans réelles responsabilités, apparaissaient souvent discréditées ou étaient "court-circuitées" par l'action de l'élite intellectuelle: les seuls chefs à jouer un rôle politique étaient en fait membres de cette élite.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la politique coloniale britannique, sous l'influence des Travailleurs (au pouvoir de 1945 à 1951), s'orientait vers un souci plus grand de développement économique et social dans les possessions coloniales et envisageait clairement des formes de dévolution de pouvoirs au bénéfice des Africains. Dès 1947, Arthur CREECH-JONES, secrétaire d'Etat aux Colonies, parlait de la nécessité d'un "rythme plus rapide dans le développement constitutionnel" vers le remplacement de l'autorité coloniale par le pouvoir local (2).

Au Nyasaland, des projets de développement étaient lancés, tel celui de Domasi, en 1949, qui avait pour but de "moderniser" la communauté touchée par ce programme d'action. Les objectifs étaient sociaux (santé, hygiène, réduction de la "famille élargie") et économiques (amélioration de la production agricole). La soudaine nouveauté du projet, son manque de préparation et sa faible capacité d'évaluation des réponses des bénéficiaires le conduisirent à l'échec. Seuls les paysans les plus prospères y avaient trouvé une occasion de s'enrichir un peu plus, en monopolisant les quelques fonds du projet. Après cinq

(1). M.VAUGHAN (1983:219).

(2). Cité par P.DALLEO (1975:285).

ans d'expérimentation, à court de financement, le projet fut abandonné (1).

La même maladresse et le même souci de "corriger" les effets des politiques précédentes -mais toujours un peu trop tard- se retrouvaient dans le programme de protection des sols et de promotion de nouvelles techniques agricoles lancé par le gouvernement en 1946 et 1949. Ces mesures intervenaient dans un contexte où les changements dans la production agricole et l'augmentation de la population rendaient effectivement nécessaires des adaptations et des mutations techniques. Le "boom" de l'après-guerre pour les cultures d'exportation (2) avait en effet conduit à une certaine négligence des cultures vivrières: aux premières difficultés climatiques, certaines régions sombrèrent dans la famine.

Le spectre de la grande famine de 1949 devait influencer les politiques agricoles des années 1950. La production de maïs était alors encouragée mais son développement prenait de telles proportions que, pour éviter la croissance de stocks ne pouvant être commercialisés, les autorités durent ensuite limiter les prix payés aux producteurs, afin de freiner l'érosion des sols causée par la culture exclusive et intensive du maïs.

Aux yeux des paysans africains, les "experts" agricoles européens semblaient trop souvent changer de politiques. En fait, les réglementations agricoles de l'après-guerre (connues sous le terme de malimidwe), pour justifiées qu'elles aient été, manquaient de la préparation et l'expérimentation nécessaires à leur application optimale. Leur acceptation par la population était difficile, dans la mesure où elles apparaissaient imposées par des Européens qui, jusque là, semblaient s'être désintéressés des problèmes de l'agriculture africaine. De fait, la part du budget du Protectorat consacrée à l'agriculture était restée très faible dans ce pays rural: 3% du total en 1945, 6% en 1950 et 9% en 1955 (3).

Le sens de la nouvelle politique agricole et des réglementations qui l'accompagnaient était celui d'une meilleure protection des sols et de l'amélioration de leur utilisation. Ceci traduisait directement les problèmes du pays: dans certaines régions, l'augmentation de la densité de la population avait conduit à une dégradation de sols continuellement utilisés, l'agriculture tournante n'étant plus possible faute de place, tandis que dans d'autres régions

- (1). Ce projet, le plus représentatif des tentatives britanniques pour "rattraper" les retards pris par la pratique coloniale dans les domaines économique et social africains, et son échec, lui aussi assez typique, sont traités par M. VAUGHAN (1982/83).
- (2). Les exportations de tabac passèrent de 8836 tonnes en 1945 à 13127 tonnes en 1953 (chiffres cités par L. VAIL (1982:52)).
- (3). D. Z. KADZAMIRA (1975/76:2).

souffraient de la faible préparation des sols, souvent causée par le manque de main-d'oeuvre en raison de l'émigration, et qui menait à l'utilisation trop intensive de ^{en} petites surfaces. Dans tous les cas, les méthodes de cette agriculture ignoraient par trop les problèmes de protection des sols, et l'utilisation de techniques appropriées restait limitée. D'autres facteurs étaient considérés comme négatifs par les experts agricoles: la grande fragmentation des terres cultivées, qui entraînait une perte de rentabilité du travail agricole, ou encore le système social matrilineaire qui décourageait les hommes dans leurs efforts pour développer la terre puisque celle-ci reviendrait aux fils de leurs beaux-frères et non à leurs propres fils (1).

Les nouvelles mesures prévoyaient la généralisation d'ados et de billons dans les champs cultivés, une préparation des semis plus longue et le respect d'un calendrier plus strict pour l'arrachage des vieux plants après les récoltes. D'autres mesures complémentaires, comme la limitation d'abatage des arbres, devaient aider à la protection des sols. De fait, dès 1956, l'érosion structurelle des sols était enrayée (2).

En pratique, l'application des réglementations agricoles s'est traduite par une tension rurale accrue qui devait déboucher sur l'agitation politique et sociale. Les efforts demandés nécessitaient un travail physique important dans la chaleur de la saison sèche. Dans certaines régions, les hommes étant émigrés ou présents pour la seule saison des récoltes, le travail supplémentaire occasionné par les réglementations revenait aux femmes, déjà supposées fournir un maximum d'efforts. De plus, les autorités ne consacraient pas suffisamment de personnel à ce programme où le travail de démonstration et de suivi était essentiel à l'acceptation et la participation des paysans africains (3). Les autorités tendaient à concentrer leurs efforts sur quelques paysans "d'élite" (master-farmers) qui, remplissant les conditions de productivité demandées, bénéficiaient d'avantages divers (engrais, par exemple). Les formes de différenciations nées de cette sélectivité dans l'approche opérée par les autorités coloniales renforcèrent la résistance de la majorité rurale aux nouveaux règlements agricoles.

Les autorités en vinrent en fin de compte aux méthodes

(1). L.VAIL (1982:56).

(2). R.TANGRI (1975:269).

(3). On comptait un conseiller agricole pour 20000 paysans dans les années 1950, cf.D.Z.KADZAMIRA (1975/76:4).

qu'elles maîtrisaient traditionnellement le mieux, les amendes, l'emprisonnement, la destruction des récoltes "illégales". Nous verrons que l'introduction des nouvelles réglementations agricoles a constitué un tournant important dans la mobilisation des paysans contre l'Etat colonial. Ici en effet, ce dernier s'immisçait directement dans le quotidien paysan, dictait les façons de travailler, imposait un calendrier d'activités qui remettait souvent en cause le rythme de la vie rurale jusqu'à suivi.

Les réformes introduites étaient urgentes et nécessaires, mais la manière de les faire appliquer n'était pas appropriée et c'est surtout sur ce point que la résistance aux malimidwe, puis le développement de l'agitation rurale, se sont basés. L'aspect répressif prenait en effet le pas sur l'aspect démonstratif: les nouvelles règles, de mesures destinées à assurer la protection des sols et améliorer la productivité, devenaient un bouleversement et une menace dans la vie des paysans. Dans le contexte de la montée nationaliste, la résistance rurale fut rapidement politisée contre l'Etat et ses politiques: l'opposition à l'application des règlements agricoles devenait le catalyseur des tensions accumulées dans le milieu rural sur les problèmes de production, de prix payés aux producteurs, de main-d'oeuvre ou encore d'aliénation foncière au profit des colons.

L'Etat colonial dut faire face à une autre opposition au lendemain de la seconde guerre mondiale, celle des Africains du Nyasaland à la Fédération d'Afrique Centrale. L'idée d'associer le Nyasaland et les deux Rhodésies n'était pas nouvelle: les colons européens du Nyasaland y voyaient une façon de renforcer leur autonomie politique et économique envers Londres, en même temps qu'une occasion de participer à la puissance de leurs voisins, et ceux des Rhodésies le moyen de s'assurer d'un "réservoir" de main-d'oeuvre émigrée du Protectorat (I).

Après quelques contacts établis entre les autorités des trois territoires, le gouvernement britannique avait confié à une commission (BLEDISLOE Commission) le soin d'étudier sur place la question d'une forme d'union: le rapport de la commission, en 1939, fut négatif, tout projet d'union était considéré comme impossible dans l'immédiat au vu des réactions défavora-

(I). L'histoire de la Fédération d'Afrique Centrale (1953-1963) a fait l'objet de plusieurs analyses: voir, entre autres, B.PACHAI (1973: 256-66), T.D.WILLIAMS (1978: 129-60), J.PIKE (1968: 103-41). Ici, ce sont donc les grandes lignes seulement de cette histoire qui seront rappelées.

bles de l'opinion publique africaine (1).

Après la deuxième guerre mondiale, le projet fut repris par les dirigeants nord et sud-rhodésiens qui organisèrent une réunion des représentants des colons des trois territoires (Victoria Falls Conference) en 1949. Cette offensive politique des colons européens intervenait de façon significative à une époque où, nous l'avons évoqué plus haut, la politique coloniale britannique s'inquiétait de plus en plus des intérêts de la population africaine et tentait de renforcer les tentatives de développement économique et social dans les colonies (2).

A Londres, le gouvernement travailliste s'opposa à toute entreprise du type de celle que les participants (exclusivement européens) à la conférence de Victoria Falls envisageaient: une fédération des trois territoires. Il semble néanmoins que le successeur travailliste de A. CREECH-JONES, le secrétaire d'Etat aux Colonies J. GRIFFITHS, ait dès 1950 orienté la position officielle britannique vers l'acceptation du principe d'une forme d'union entre les trois territoires (3). L'organisation d'une conférence tenue à Londres pour discuter des divers éléments de la question de cette union apparut en fait déjà comme une approbation du principe de la part du gouvernement britannique.

Une seconde conférence se tint à Victoria Falls en 1952: les représentants des colons européens et J. GRIFFITHS ne purent s'y mettre d'accord, les premiers demandant un contrôle complet des affaires de la fédération, y compris les "affaires indigènes", le second exigeant par contre une représentation directe et spécifique des Africains au Parlement Fédéral qu'il était proposé de créer. Derrière ces divergences, un point était en fait déjà acquis, celui du principe de la création d'une fédération: on en était pratiquement à décider des modalités de son fonctionnement.

La même année vit la victoire des Conservateurs aux élections générales britanniques. Le nouveau Secrétaire d'Etat aux Colonies, O. LYTTLETON, annonça que la Fédération d'Afrique Centrale allait être créée. Malgré l'opposition travailliste et les protestations africaines, la Fédération vit le jour le 1.8.1953 (4).

-
- (1). Déjà des projets d'union avaient été refusés par le rapport ORMSBY-GORE en 1924 et le rapport HILTON-YOUNG en 1927. Le rapport BLEDISLOE ne s'opposait pas néanmoins à un projet d'union entre le Nyasaland et la Rhodésie du Nord.
- (2). Cette politique était menée sous l'impulsion d'A. CREECH-JONES, auteur d'un rapport envoyé aux gouverneurs coloniaux intitulé "Bien-être social dans les Colonies".
- (3). Cf. P. DALLEO (1975:288).
- (4). Cf. T. D. WILLIAMS (1978:145-8) sur les avantages diplomatiques et politiques de cette création pour la Grande-Bretagne.

Pour les Africains du Nyasaland, les dix années de l'expérience fédérale n'apportèrent pas de grands bénéfices. D'un point de vue économique, les dépenses fédérales en investissements allèrent en majorité au développement des activités économiques européennes.

Sur le plan social, la Fédération n'apporta pas non plus d'amélioration, que ce soit par exemple dans le domaine de l'éducation ou de la santé, les dépenses étant ici aussi réservées en priorité aux services accordés aux Européens. De plus, avec les années, le risque de voir les pratiques discriminatoires déjà diffusées au Nyasaland institutionnalisées sur le modèle sud-rhodésien devenait sérieux.

Dans le domaine politique enfin, les Africains des trois territoires restaient sous-représentés, avec 6 des 35 membres de l'Assemblée Fédérale, puis 12 sur 59 (1).

L'opposition à la Fédération fut intense parmi la population africaine au Nyasaland et renforça la montée du mouvement nationaliste. La Commission MONCKTON, envoyée en 1959 par le gouvernement britannique pour faire un bilan de l'expérience fédérale, dut reconnaître dans son rapport publié l'année suivante que, sans le consentement de la majorité de la population, la Fédération n'était pas viable. Avec la victoire des nationalistes au Nyasaland, ce dernier fut autorisé à se retirer de la Fédération et celle-ci fut finalement dissoute le 31.12.1963.

L'épisode fédéral avait illustré l'échec de la politique coloniale britannique au Nyasaland: son mandat politique et moral de Protectorat avait été abandonné sous la pression des intérêts des colons européens. L'opposition africaine n'en eut que plus de facilité à s'unir au sein du mouvement nationaliste, après plusieurs décades d'échecs de l'expression politique africaine. La pratique de l'Etat colonial s'achevait, avec la répression violente de l'opposition à la Fédération, comme elle avait commencé, avec la conquête militaire: la colonisation apparaissait bien, selon l'expression de C.A. BAKER, comme "un sandwich fait d'une tranche de développement entre deux morceaux de loi et d'ordre" (2).

-
- (1). Sur les effets largement négatifs de la création de la Fédération et de ses dix années d'existence, cf. G. JONES (1964:160), T.D. WILLIAMS (1978:152-160) et P. DALIEO (1975:294).
- (2). C.A. BAKER (1979:168). En fait, du point de vue africain, la tranche de développement, bien maigre, avait surtout été introduite vers la fin de la période coloniale. Structurellement, le modèle économique colonial laissait un bilan global de sous-développement.

Chapitre II. Les expressions politiques africaines.

.....

Section I: Hors et dans la légalité coloniale:

l'échec des premières expressions politiques.

Si l'on excepte les formes de résistance militaire (yao et ngoni, p.ex.) des premières années de la présence britannique, les véritables débuts de la revendication politique africaine au Nyasaland datent des années de la première guerre mondiale. Les Eglises indépendantes et le mouvement millénariste "politisaient" déjà leur message dans les années 1910, soit en s'opposant directement aux demandes coloniales (contre les impôts ou contre le recrutement de soldats et de porteurs, p.ex.), soit en annonçant la fin de l'autorité coloniale (1). Le soulèvement mené par J. CHILEMBWE et le développement des Associations Indigènes (Native Associations) allaient constituer les deux types de manifestation politique africaine principaux durant les décennies suivantes. Ces deux formes d'expression politique, l'une hors la légalité coloniale, l'autre attachée à "jouer le jeu" du cadre colonial, ont échoué dans leurs objectifs.

Le soulèvement mené par J. CHILEMBWE, en s'attaquant directement, matériellement, aux symboles de la colonisation, remettait les fondements mêmes de cette dernière en question. Beaucoup de travaux ont décrit et analysé cet épisode (2) qui semble souvent prendre une dimension "mythique": plus d'une fois, J. CHILEMBWE est célébré comme le premier nationaliste malaôte, un pionnier également dans l'histoire de la lutte anti-coloniale en Afrique.

La rébellion elle-même -une attaque de faible envergure, menée par des hommes mal organisés, terminée dans la crainte et les trahisons- fut un échec total. Son importance réside plutôt en ce qu'elle est révélatrice des contradictions de l'Etat colonial, pris entre sa mission de "protectorat" et son idéologie "civilisatrice" d'un côté, et son fonctionnement par la loi et l'ordre et l'exploitation économique des colonisés d'un autre côté. Le soulève-

(1). Les prophéties apocalyptiques, en niant l'avenir de l'Etat colonial, s'en prenaient déjà à son existence réelle. Les arrestations d'agitateurs millénaristes traduisaient la crainte des autorités coloniales: pourquoi en effet payer les impôts et obéir aux lois d'un Etat voué à la disparition prochaine?

(2). Cf. par exemple l'étude classique de T. PRICE et G. SHEPPERSON (1958), J. et I. LINDEN (1971), B. PACHAI (1973:214-24), D. D. PHIRI (1976).

ment était directement lié à cette contradiction. De plus, l'importance historique de l'épisode de la rébellion armée tient aussi à l'influence qu'il eut sur le choix des formes d'action et d'expression politiques par les Africains durant les décennies suivantes.

Né vers 1870 dans le district de Chiradzulu, John CHILEMBWE avait d'abord fréquenté l'école de la mission locale avant d'être employé par J. BOOTH, lui-même nouvel arrivant au Nyasaland en 1892. Très vite des relations étroites se nouèrent entre les deux hommes. De BOOTH, CHILEMBWE reçut un enseignement religieux radical en même temps que les premiers éléments d'une conscience politique à partir de la critique de BOOTH sur l'action des missions européennes et les autorités coloniales.

Sous les auspices de BOOTH, il partit ensuite pour les Etats-Unis où il poursuivit des études supérieures (Virginia Theological Seminary, de 1897 à 1900). Quand il revint au Nyasaland, ce fut pour fonder sa propre mission indépendante, la Providence Industrial Mission (P.I.M). L'objectif de CHILEMBWE était d'y promouvoir l'esprit religieux, le goût du travail et l'enseignement scolaire. Nous avons déjà évoqué comment il espérait que les Africains pourraient, en intégrant le modèle idéologique européen, bénéficier d'une promotion économique et sociale. D. LIVINGSTONE n'aurait pas désapprouvé un tel disciple.

Peu à peu, les ambitions étaient confrontées aux réalités de l'ordre colonial: "civiliser" et promouvoir la condition humaine africaine devait rester une tâche européenne, une tâche à long terme qu'il ne convenait pas de brusquer. J. CHILEMBWE fit, durant les années passées à la P.I.M, l'expérience de ce que signifiait, côté africain, la présence coloniale: la proximité d'une plantation dirigée de façon quelque peu particulière par un Européen du nom de W. J. LIVINGSTONE le sensibilisa directement aux problèmes de la thangata et du racisme (1); la destruction de ses églises sur les plantations européennes environnantes lui fit découvrir l'intolérance (2); les familles des Africains

-
- (1). Pour les conditions de vie et de travail sur cette plantation et sur J. W. LIVINGSTONE lui-même, voir B. PACHAI (1973:221) ou D. D. PHIRI (1976:46-50). Le différend personnel entre J. W. LIVINGSTONE et J. CHILEMBWE, sans être surestimé, fut sans doute important dans le passage à l'acte du dernier. Par une ironie de l'histoire, la plantation appartenait à A. BRUCE, un des gendres de David LIVINGSTONE. J. W. LIVINGSTONE lui-même semble avoir été un cousin éloigné.
- (2). Après le soulèvement et son échec, la P.I.M, imposante bâtisse, fut elle-même détruite par les Britanniques: les photographies de cette destruction (cf. A portrait of Malaŵi, 1964:29) traduisent de façon poignante la portée symbolique de la représaille coloniale.

recrutés au début de la première guerre mondiale pour servir aux côtés des Britanniques lui faisaient part de leur dénuement; ceux de ses amis qui l'avaient rejoint au sein d'un Syndicat Industriel Indigène en 1909, puis de la Société Industrielle Africaine en 1911, partageaient ses frustrations à se voir nier les moyens de développer leurs ambitions entrepreneuriales (1).

La guerre mondiale et les efforts qu'elle imposa aux Africains du Nyasaland ajoutèrent à ces désillusions. Dans une lettre célèbre adressée au Nyasaland Time, John CHILEMBWE écrivait en novembre 1914: "En temps de paix, tout pour les Européens seulement (...) mais en temps de guerre, on nous trouve utiles pour partager les difficultés et verser notre sang en toute égalité" (2). Ne pouvant obtenir par la voie de l'intégration la promotion qu'il espérait pour les Africains, CHILEMBWE passa au refus de l'autorité coloniale (3).

Le 23 janvier 1915, un groupe armé attaquait les résidences des Européens des plantations voisines de la P.I.M. Trois Européens furent tués, dont J.W.LIVINGSTONE. La mission catholique de Nguludi fut également attaquée. En même temps, des incidents éclataient près de Zomba, tandis qu'un autre groupe échouait dans sa tentative pour se saisir des armes entreposées à Blantyre par l'African Lakes Company. A Ncheu, les insurgés, dirigés par Filipo CHINYAMA, ne purent résister à la rapide contre-attaque menée par le Commissaire de District. Ceux qui devaient agir à Mulanje furent aussi arrêtés presque immédiatement. Les rescapés de toutes ces tentatives prirent la fuite et J.CHILEMBWE lui-même fut abattu par les forces de sécurité le 3 février, près de la frontière avec le Mozambique.

Le soulèvement de 1915 est original à plus d'un titre. D'une part, il tranche avec le respect de l'ordre colonial qui régnait depuis un quart de siècle. Il surprit complètement les autorités coloniales par son utilisation de la violence. Il reste que l'épisode ne modifia pas les options de l'Etat colonial de façon profonde: si une commission d'enquête fut nommée pour rechercher les causes du soulèvement et proposa ensuite un certain nombre de réformes (telles que l'abolition de la thangata), aucune mesure pratique

-
- (1). Ces tentatives échouèrent. Elles représentaient néanmoins l'illustration des efforts de la première génération d'entrepreneurs africains formés à l'école des missions protestantes.
- (2). Cité par T.PRICE et G.SHEPPERSON (1958:234). La lettre fut publiée mais le journal saisi.
- (3). De nombreuses raisons ont aussi été invoquées pour expliquer le changement de stratégie de CHILEMBWE: endettement, maladie, problèmes familiaux, crainte d'être bientôt arrêté par les autorités coloniales.

n'en résulta. Les autorités coloniales avaient simplement appris à ne plus se laisser surprendre. Les responsables du soulèvement capturés vivants furent exécutés: l'exemple devait suffire (1).

L'originalité de ce soulèvement, c'est qu'il a traduit la diversité des attitudes politiques prévalentes parmi les Africains les plus en prise avec les manifestations de l'autorité et l'exploitation coloniales. Les troupes de CHILEMBWE à Chiradzulu comptaient aussi bien des travailleurs agricoles des plantations, des paysans indépendants, des commerçants, des anciens soldats, des employés de maison ou des pasteurs protestants que des Angoni, des Alomwe, des Achikunda, des Atonga ou des Ayao. De même, Chrétiens, Musulmans et Animistes se retrouvaient dans les rangs des insurgés.

Plusieurs auteurs en ont déduit le caractère "nationaliste" du soulèvement de 1915 (2). Tout en soulignant l'originalité de l'hétérogénéité des forces au sein du soulèvement, il nous semble plus approprié de parler d'alliance objective dans le cadre d'une opposition commune aux demandes excessives du colonisateur. Que CHILEMBWE lui-même ait eu des visées unitaires plus larges et considéré la tâche de libération entreprise comme une tâche nationale est probable (3). Que ses partisans, dans leur diversité, aient partagé la même conception semble plus douteux.

L'exemple du déroulement du soulèvement à Ncheu, tel qu'il a été analysé par J. et I. LINDEN (4), montre bien combien les chefs et les pasteurs protestants des Eglises indépendantes partageaient, au sein du mouvement, des approches différentes de la colonisation et de la revendication politique. Les premiers, ayant fait l'expérience de la domination britannique aux dépens de leurs propres pouvoirs, considéraient que les revendications devaient porter sur des réformes ou des aménagements leur permettant d'asseoir leur autorité tout en satisfaisant quelques-unes des demandes populaires. La révolution sociale n'était certainement pas leur objectif et ils étaient assez réalistes pour comprendre son impossibilité matérielle.

- (1). B. PACHAI (1973:224) écrit que "le soulèvement introduisit une nouvelle phase dans l'histoire du Nyasaland", celle qui devait mener au nationalisme et à l'indépendance. Outre que le soulèvement ne donna lieu à aucune réforme sociale, politique ou économique, ce raccourci historique semble quelque peu excessif.
- (2). P.ex. R. I. ROTBERG (1965), B. PACHAI (1973), T. PRICE et G. SHEPPERSON (1958).
- (3). Plusieurs déclarations en font foi. Encore faudrait-il insister sur les causes "locales" du soulèvement: les insurgés avaient pour consigne de ne s'en prendre qu'aux "Européens qui s'étaient rendus particulièrement haïssables" (D. D. PHIRI, 1976:67).
- (4). J. et I. LINDEN (1975).

Les trahisons et les défections des chefs locaux lors du soulèvement sont révélatrices de leur pragmatisme:appréciant jusqu'à la dernière minute les rapports de force,ils optèrent finalement pour le loyalisme aux autorités coloniales.Les pasteurs qui participèrent au soulèvement lui ont au contraire donné un aspect mystique que le millénarisme ambiant,non sans influence sur plusieurs des insurgés,ne faisait que renforcer:leur démarche,peu pragmatique,traduisait plus une révolte qu'une stratégie politique réaliste (I).

D'un autre côté,il nous semble important de souligner que le clivage entre "mystiques" et "pragmatiques",s'il est déjà plus approprié que celui traditionnellement accepté entre "traditionalistes" et "nouvelle génération" ("Old" et "New Men"),doit être complété.Le soulèvement, sous la façade de l'hétérogénéité de ses composantes,avait en fait réuni tous ceux qui voulaient remettre en cause l'économie même du système colonial.Les uns le faisaient poussés par leur mystique apocalyptique,les autres par leur refus de supporter plus longtemps leur condition matérielle,d'autres enfin en raison de leur frustration à se voir refuser les bénéfices de leur intégration aux valeurs et au système coloniaux,mais tous se situaient volontairement,en passant à l'acte,en dehors de l'ordre colonial.

Pour CHILEMBWE lui-même,c'est justement l'échec de la voie de l'intégration et de la négociation qui justifiait l'action violente. Il est aussi important de souligner,contre les analyses qui insistent surtout sur le caractère "évolué" de la direction du soulèvement,que la majorité de ses exécutants ont été des Alomwe,soumis de façon plus directe et plus insupportable aux abus de la thangata.Après l'épisode de 1915,l'expression et l'action politiques,celles des chefs,des paysans indépendants ou des diplômés,devaient prendre une voie légaliste qui acceptait le principe de l'autorité coloniale:seules ses modalités seraient contestées.En ce sens,le soulèvement de CHILEMBWE et son échec aura servi à "recentrer" l'espace politique africain dans le cadre légaliste.Il faudra attendre la montée de la tension rurale des années 1950 et l'échec relatif de plusieurs années d'opposition "légale" aux modalités de la colonisation pour que revive la large alliance objective du soulèvement de 1915 et que soit contesté à nouveau le principe de l'autorité coloniale.

(I). Le mot d'ordre du soulèvement donné par J.CHILEMBWE semble avoir été:
"Porter un coup puis mourir".

Presque contemporaines du soulèvement, des Associations Indigènes (Native Associations) s'étaient formées au Nyasaland. Les premières Associations furent la North Nyasa Native Association (N.N.N.A) en 1912 et la West Nyasa Native Association (W.N.N.A) en 1914. D'autres furent créées dans les années qui suivirent: Mombera Native Association (M.N.A) en 1920, Nyasaland Southern Province Native Association (N.S.P.N.A) en 1922, Chiradzulu District Native Association (C.D.N.A) en 1929 et Central Province Native Association (C.P.N.A) en 1927.

Au contraire de la démarche "populiste" que pouvait par certains côtés revêtir l'action de CHILEMBWE, ces Associations étaient constituées d'une "élite" soucieuse de faire entendre aux autorités coloniales un certain nombre de revendications africaines, souvent d'ailleurs celles des membres de ces Associations. Cette élite a souvent été décrite comme composée de pasteurs, d'enseignants et d'employés de l'administration. En fait, la composition des Associations a évolué avec les années et varié selon les régions.

Les chefs traditionnels n'étaient pas absents par exemple de ces Associations: ils étaient mêmes parmi les fondateurs de la N.N.N.A, de ^{la} M.N.A, de la N.S.P.N.A et de la C.D.N.A (1). Elitistes, ces Associations l'étaient en fait en ce qu'elles ne s'appuyaient pas sur les masses rurales qui formaient la grande majorité de la population africaine. De plus, les critères de recrutement portaient sur le niveau d'instruction et la notoriété.

Les Associations, lors de leur formation, ont proclamé leur attachement au système colonial: leur démarche, le souvenir de 1915 aidant, était réformiste. Par bien des côtés, elles apparaissaient aussi "modernistes". Leurs demandes portaient surtout sur le développement du système éducatif, sur l'amélioration des services de santé, sur l'aide de l'Etat aux entrepreneurs africains, sur les prix payés pour les cultures de rente, sur les salaires payés aux employés de l'administration. Le style des débats de ces Associations reflétait aussi leur démarche résolument "moderne": des minutes des discussions étaient soigneusement établies, en anglais et de préférence dactylographiées (2).

De même, toute connotation "tribale" était écartée: en 1924, était créée à Zomba le Representative Committee of Northern Province Native Associations (R.C.N.P.N.A), formé en majorité de nordistes diplômés ayant leurs

(1). B. PACHAI (1973: 226).

(2). J. VAN VELSEN (1966: 381).

emplois dans le sud du pays et appartenant aussi bien à la M.N.A qu'à la W.N.N.A ou la N.N.N.A (I). Les Associations fonctionnaient donc en dehors du simple cadre du district ou de la dimension ethnique qui pouvait y être associée. La stratégie des Associations visait aussi à ne pas se limiter à des revendications adressées aux Commissaires de District mais prenait soin de solliciter directement le "centre" politique que représentait le Secrétariat du Gouvernement.

La démarche politique et idéologique des Associations ne saurait pourtant être réduite à cette seule dimension "moderniste", progressiste, voire "pré-nationaliste" qui lui a été parfois attribuée (2). Sur le plan idéologique, les Associations ont souvent oscillé entre le désir d'être intégrées aux valeurs dominantes de la colonisation et une certaine nostalgie pour les valeurs africaines traditionnelles. En 1920, par exemple, la M.N.A affirmait: "La vie de l'ancien temps diffère grandement de la vie actuelle et il serait sage de la part de la population de ce pays d'aspirer à l'instruction, qui seule peut mener à la civilisation" (3). En 1926, elle insistait sur "la nécessité et la valeur de l'ordre (...) la valeur du travail industriel (...) la valeur de la civilisation, à l'opposé de l'ignorance, la déloyauté et l'anarchie" (4).

En même temps, les Associations condamnaient la décadence morale qu'elles discernaient dans la multiplication des divorces et des cas d'adultères et regrettaient les temps anciens où les chefs pouvaient appliquer des sanctions sévères (5). "Old men" ou "New men", chefs ou diplômés, les membres des Associations de la première génération, des années 1910 aux années 1930, n'appartenaient vraiment ni au monde "ancien", ni au monde "nouveau": coupés de la population rurale et des réalités auxquelles elle était confrontée (les membres des Associations étaient soit urbanisés, soit dotés d'un statut social relativement privilégié), ils n'étaient pas non plus véritablement intégrés au processus de participation politique, sociale et économique de la société coloniale. L'Etat colonial ne prit pas en considération les efforts de cette élite pour "jouer le jeu" du système colonial et de ses valeurs.

(I). J.VAN VELSEN donne 1929 comme la date de la formation du R.C.N.P.N.A. (1966:378), tandis que R.TANGRI (1972:293) et B.PACHAI (1973:225) donnent 1924.

(2). P.ex. J.VAN VELSEN (1966:379).

(3). Cité par J.VAN VELSEN (1966:383).

(4). Cité par M.CHANOCK (1975:331).

(5). Cf. id.:329.

C'est sans doute de cette ambiguïté et du sentiment d'échec qui s'en suivit au sein des Associations que celles-ci modifièrent leurs types de revendications et leurs modes d'expression à partir des années 1930. Entre temps, les conditions économiques et sociales du pays avaient évolué, comme avait aussi changé la composition des Associations.

Section 2: Vers le nationalisme.

Au début des années 1930, les Associations avaient déjà, pendant vingt ans pour certaines d'entre elles, répété des demandes qui ne pouvaient toujours être facilement ignorées par les autorités coloniales. Certains membres des Associations perdaient leurs illusions et leur confiance en leur "vrai père" qu'était le Gouverneur du Protectorat selon leur propre terminologie, ainsi que leur patience. Le gouvernement n'avait jamais accepté par exemple de soumettre les lois et décrets en cours de préparation à l'avis consultatif des Associations, comme celles-ci le demandaient. Ceci aurait introduit une dose de participation politique dans le système colonial qui aurait pu avoir des conséquences non négligeables. A l'opposé, il interdit en 1930 à ses fonctionnaires africains de présider des Associations Indigènes (I).

En 1933, le système des Autorités Indigènes était mis sur pied: les autorités coloniales craignaient de voir se développer deux types de représentation de l'opinion publique africaine, Associations Indigènes et chefs concernés par le texte de 1912. En même temps, elles imposèrent aux premières de soumettre leurs minutes, leurs communications et leurs revendications aux secondes avant qu'elles ne soient transmises, une fois "filtrées", au gouvernement central. Quelques Associations, dont le R.C.N.P.N.A, dont les membres, nordistes mais employés dans le sud, "n'avaient pas directement accès à leurs propres Autorités Indigènes" (2), furent autorisées à continuer à s'adresser directement au Secrétariat du Gouvernement.

L'offensive contre les Associations était nette. Plusieurs d'entre elles perdirent beaucoup de leur crédibilité. Leurs membres devinrent

(1). Le cas s'était produit pour la W.N.N.A, cf. B.PACHAI (1973:229).

(2). R.TANGRI (1972:294).

parfois conseillers des Autorités Indigènes. En tout état de cause, la crise des Associations dans le début des années 1930 était révélatrice de leurs faiblesses et de leur échec à être reconnues comme des interlocuteurs privilégiés de l'Etat colonial: celui-ci, qui les avaient tolérées sans jamais subir de manière véritable leur influence, entendait se passer d'elles dans ses modes de communication avec la population africaine.

En même temps, la nature de "l'élite" et ses demandes avaient évolué en fonction des changements intervenus, en particulier sur le plan économique, dans le contexte colonial. A la première génération des "hommes nouveaux" en avait succédé une seconde non plus faite de ministres du culte ou d'enseignants mais d'individus soucieux d'assurer leur promotion sociale par la prospérité et l'enrichissement. Confrontés aux obstacles que mettait le modèle économique colonial à leurs ambitions, leur degré de "radicalisation" n'en était que plus grand, même s'il n'était pas encore essentiel à leurs modes d'expression et d'action.

L'exemple de l'Association représentative des intérêts de la région centrale est peut-être le plus significatif de cette évolution par rapport aux démarches des premières Associations. La C.P.N.A fut formée en 1927, et représentait par là la seconde "vague" d'Associations. C'était aussi quelques années seulement après le développement important de la culture du tabac en pays chewa. Contrairement aux Associations du nord, où se rencontraient chefs, ministres du culte et enseignants, et à celles du sud, formées principalement d'employés et de fonctionnaires en raison de la présence des deux centres urbains administratifs de Zomba et de Blantyre, la C.P.N.A défendait avant tout les intérêts économiques de ses membres. M.CHANOCK a montré que ces derniers étaient soit des producteurs "indépendants" de tabac (par opposition aux métayers producteurs de tabac pour le compte de propriétaires européens), soit des commerçants, soit encore des gérants de commerce: sur les trois membres qui avaient auparavant occupé un emploi dans l'administration, l'un avait été renvoyé pour incompétence, les deux autres pour détournement de fonds (1).

Les demandes de la C.P.N.A portaient sur les procédures de ventes du tabac, sur les problèmes de stockage des récoltes rencontrés par les producteurs ou encore sur leurs besoins d'assistance technique agricole. Les

(1). M.CHANOCK (1975:238-9). Les trois quarts des membres de l'Association étaient des producteurs de tabac.

membres de l'Association s'inquiétaient des mesures limitant les possibilités de développement commercial africain: les restrictions d'accès au crédit, l'interdiction d'acheter dans un district des produits vivriers pour les revendre dans un autre ou encore la même interdiction pour les bois obtenus dans les réserves forestières. La compétition faite aux aspirants commerçants africains par les Indo-pakistanaïes était aussi l'objet d'attaques lors des réunions de la C.P.N.A. En même temps, les demandes pour le développement de l'instruction insistaient sur la nécessité d'un enseignement sur les "sujets industriels" par opposition aux "sujets religieux" des programmes des missions (1).

Avec la C.P.N.A, les revendications africaines étaient loin des préoccupations idéologiques des premières Associations. Ici, c'est un véritable groupe de pression économique, conscient des problèmes matériels posés aux producteurs et aux entrepreneurs africains, qui s'exprimait. La crise de crédibilité et de représentativité des Associations des années 1930 n'affectait pas la C.P.N.A. De même, celles des Associations qui surmontèrent la crise, principalement la Blantyre Native Association (B.N.A) et le R.C.N.P.N.A, comprirent que leurs stratégies devaient changer.

Déjà, en 1929, la W.N.N.A avait passé une résolution affirmant que toutes les terres du district appartenaient aux Africains et ne devaient pas être aliénées au profit des colons. La fin des années 1930, avec les projets d'union entre le Nyasaland et les Rhodésies, mobilisa les énergies des Associations. La B.N.A soumit à la Commission BLEDISLOE, chargée de s'informer sur les possibilités d'une telle union, un rapport où ses membres non seulement exprimaient leur inquiétude envers le projet mais aussi demandaient qu'une représentation directe des Africains au Conseil Législatif du Protectorat soit autorisée par le Gouverneur (2).

Le pas ainsi franchi était important: le souci de s'adresser directement au Secrétariat du Gouvernement ou au Gouverneur, la relation hiérarchique et souvent paternaliste entre autorités coloniales et Associations Indigènes étaient dépassés pour privilégier une expression politique indépendante et directe dans l'organe politique du Protectorat qu'était le Conseil Législatif.

(1). M. CHANOCK (1975:244).

(2). R. TANGRI (1972:301).

En ce sens, il n'est peut-être pas sans signification de souligner que l'animation des Associations avait aussi évolué. Les Associations du nord du pays, avec leurs chefs, leurs ministres du culte, leurs enseignants, laissaient la direction du mouvement revendicatif aux Associations du sud et du centre du pays (B.N.A, R.C.N.P.N.A, C.P.N.A), formées de fonctionnaires et de producteurs économiques. Il est révélateur que la B.N.A ait aussi inclus dans son rapport à la Commission BLEDISLOE une demande pour une représentation africaine au Native Tobacco Board (1).

Le politique et l'économique mobilisaient de façon plus large les nouveaux représentants (ou postulants à ce titre) de l'opinion publique africaine (2).

Quand intervint la seconde guerre mondiale, les Associations Indigènes avaient atteint une certaine maturité dans leurs formes d'expression et de revendication. Leurs demandes économiques n'en faisaient plus de simples forums réservés à une élite soumise aux autorités coloniales mais de véritables groupes de pressions. Elle restaient néanmoins très liées à des intérêts de groupes socio-économiques n'embrassant pas une large majorité de la population.

Que la pression exercée par les Associations n'ait pas réussi à obtenir des autorités coloniales des résultats importants ne pouvait que les radicaliser. La mobilisation de la fin des années 1930 contre les projets d'union avec les Rhodésies avait montré qu'une forme de regroupement sur des bases nationales était possible. En appréhendant de façon plus globale les problèmes coloniaux, les membres des Associations nationalisaient leurs demandes: en même temps, ils cessaient de se mettre en position de sujets politiques pour passer au stade d'acteurs politiques.

Le travail d'émancipation "psycho-politique" qui devait faire passer des Associations Indigènes au mouvement nationaliste avait été amorcé par les efforts de la B.N.A, de la C.P.N.A et du R.C.N.P.N.A. Sa maturation devait pourtant attendre les années 1950 pour se traduire directement dans les demandes exprimées et les stratégies poursuivies.

J. Mc CRACKEN date "l'ère du nationalisme de masse" en 1944, année de fondation du Nyasaland African Congress (N.A.C) (3): nous verrons

(1). R. TANGRI (1972:301).

(2). Les Associations revendiquaient aussi sur des sujets moins "corporatistes": contre les projets d'union avec les Rhodésies, mais aussi contre la thangata. Néanmoins, ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que la véritable articulation entre les groupes d'intérêts des Associations et la majorité de la population rurale aura lieu.

(3). J. Mc CRACKEN (1968:202).

que le processus a été plus long et que, si la notion de nationalisme est à considérer comme liée à celle d'accès à l'indépendance, ce n'est que sous la conjonction de circonstances politiques spécifiques et de mutations dans les intérêts en présence que le mouvement nationaliste a pu se développer une dizaine d'années plus tard.

Le N.A.C fut créé en octobre 1944 à l'initiative de quelques-un des membres les plus militants des Associations Indigènes (1). En octobre 1943, J.SANGALA avait publié dans la presse un appel à toutes les Associations pour qu'elles se regroupent en une institution unitaire. A lui s'étaient jointes des personnalités comme Levi MUMBA, Isaac LAWRENCE, Lewis BANDAWE, Charles MATINGA, tous membres d'Associations Indigènes (2). En quelques mois, les représentants d'une vingtaine d'Associations, petites ou importantes, participaient au N.A.C.

Le type de revendications faites par le N.A.C révélait l'ampleur de son approche en même temps que ses limites: amélioration des services de l'enseignement, de la santé, du développement agricole, des salaires, des infrastructures de communications, mais aussi lutte contre la discrimination raciale, contre la pauvreté, contre la délinquance. En même temps, le N.A.C réclamait une représentation africaine directe au Conseil Législatif (3).

En cela, le Congrès reprenait largement les revendications et les thèmes des Associations Indigènes de la fin des années 1930. Le pas supplémentaire franchi par le N.A.C résidait dans le fait que ses demandes, formulées par un organe national, prenaient -ou devaient prendre dans l'esprit de leurs auteurs- un poids et une dimension plus importants que celles jusque là exprimées par des Associations "locales".

En réalité, le gouvernement n'accorda pas dans l'immédiat de réelle attention à ces demandes: il persistait à vouloir identifier comme

(1). Sur la création du N.A.C, voir par exemple R.TANGRI (1971) ou B.PACHAI (1973:230-33).

(2). James SANGALA avait été successivement employé de bureau, comptable, contremaître, assistant de district puis de province et interprète. Son militantisme s'était exercé dans la B.N.A. Levi MUMBA, qui détenait le poste de rang le plus élevé dans la fonction publique "africaine", avait été actif dans le R.C.N.P.N.A. Les autres membres fondateurs venaient de la B.N.A.

(3). R.TANGRI (1975:255) cite un éventail significatif de ces revendications extraites d'un mémorandum soumis au gouvernement par le N.A.C en 1945.

représentants de l'opinion publique africaine les autorités traditionnelles reconnues par la réforme de 1933 et renforcées par la création en 1944 des Conseils de Province où les chefs formaient une grande majorité.

Lors de sa formation, le N.A.C lui-même ne remettait pas en cause le principe de la présence coloniale: dans le cadre de la "tutelle" britannique, il recherchait seulement des modalités pour une plus grande participation politique et économique africaine. Héritier direct des Associations Indigènes, le N.A.C, dans ses premières années, représentait une "avancée" par rapport à celles-ci en offrant la particularité de donner aux revendications de ses membres un organe d'expression national. Le nationalisme du N.A.C, potentiellement présent dans la démarche de ses fondateurs, devrait attendre quelques années pour prendre une certaine réalité et se développer en rompant, par ses stratégies politiques, avec les règles du jeu politique coloniales telles qu'elles avaient été globalement respectées par les Associations Indigènes.

Les membres du N.A.C, issus de ces Associations, demeuraient toujours les représentants d'une "élite", par leur nombre et par leur audience. Qu'ils soient fonctionnaires, riches agriculteurs, entrepreneurs, commerçants ou diplômés, ils n'étaient pas encore en prise directe avec la majorité paysanne du pays et les problèmes auxquels elle était confrontée. Pour être nationales, leurs demandes n'en restaient pas moins marquées par un certain corporatisme (I).

Les premières années d'activité du N.A.C ne furent guère remarquables. Avec les décès de L.MUMBA et de I.LAWRENCE, le N.A.C perdait deux de ses dirigeants les plus capables, les plus influents et les plus sérieux. Mais surtout les querelles personnelles et les abus, tels que les détournements de fonds, firent leur apparition et discréditèrent peu à peu la direction du mouvement. De tels défauts donnaient prise aux critiques des autorités coloniales sur la non-représentativité du mouvement et son incapacité à se présenter comme un interlocuteur crédible.

L'organisation du N.A.C était en fait si faible que les

(I). Outre des représentants des Associations Indigènes, le N.A.C comprenait par exemple des représentants de groupements professionnels (Mlanje Foodstuff Growers Association, Monbera Dairies Cooperative Society, p.ex.). Ces organismes défendaient les intérêts d'une "élite" parmi les producteurs économiques.

mécanismes de contrôle de la gestion de ses dirigeants étaient pratiquement inexistantes. L'amateurisme caractérisait en effet le fonctionnement du N.A.C, encore marqué par ses origines "décentralisées" des Associations Indigènes. Aucun réseau de communication permanente ou du moins régulière n'existait entre les diverses branches du N.A.C, ni même semble-t-il entre son Président et son Vice-Président (1). Les "permanents" du mouvement ne recevaient aucun traitement, ce qui les obligeait à continuer d'exercer leurs propres activités professionnelles et diminuait proportionnellement leur travail militant. Les fonds financiers du N.A.C, toujours réunis sur une base locale, n'étaient ni centralisés, ni gérés avec rigueur.

A la fin des années 1940, le N.A.C, au bord de la faillite financière et déchiré par les rivalités personnelles de son équipe dirigeante, n'avait rien achevé de concret dans le domaine de l'action politique. Sa seule réalisation importante avait été l'envoi à Londres, en 1945, d'une délégation de deux représentants pour sensibiliser les parlementaires britanniques au problème de la faiblesse du système éducatif pour les Africains du Nyasaland (2).

Nous verrons que plusieurs circonstances donneront par la suite son élan au N.A.C et avec lui au nationalisme. Dans ses premières années, le N.A.C avait certes échoué à proposer des stratégies fondamentalement nouvelles par rapport à celles des Associations Indigènes, mais il avait tout de même constitué un cadre plus large que celui offert par ces dernières à l'expression des revendications. Quand les forces opposées à la domination coloniale seront mobilisées, à des degrés divers et pour des motivations différentes, ce cadre apparaîtra approprié à l'articulation des multiples demandes formulées par le mouvement nationaliste.

(1). R. TANGRI (1975:261).

(2). Encore cette occasion avait-elle soulevé des jalousies et un favoritisme dans le choix des représentants, derrière lequel "se dressait le tribalisme", selon l'expression de B. PACHAI (1973:233).

CONCLUSION DU TITRE III

Articulé par l'Etat colonial, l'espace politique colonial a servi de foyer d'expression aux dimensions idéologique et économique de la société coloniale. L'organisation administrative et politique du Protectorat reflétait essentiellement un souci des autorités coloniales de fonctionnement "routinisé", de maintien de la loi et de l'ordre basé sur un recours limité à la violence mais lié, par nature, à un rapport hiérarchique entre colonisateur et colonisés. En ce sens, les expressions politiques africaines, qu'elles aient pris des formes violentes ou légalistes, n'ont pas été, pendant la plus grande partie de la période coloniale, prises en compte par les autorités comme les bases d'un "dialogue", à défaut de participation politique. En remettant en cause le principe même de l'autorité, de la présence et de l'ordre colonial, le mouvement nationaliste allait dépasser les "blocages" accumulés depuis les échecs du soulèvement de J. CHILEMBWE et des tentatives des Associations Indigènes.

Le soulèvement de 1915 traduisait un refus symbolique de l'ordre colonial partagé par différentes couches sociales représentées dans l'hétérogénéité des troupes de J. CHILEMBWE. Les uns se situaient ainsi en dehors de la légalité coloniale parce qu'ils ne supportaient plus leur exploitation et leur aliénation, les autres le faisaient pour n'avoir pas été intégrés au système de valeurs importé par la colonisation et à ses prolongements socio-économiques. Mais ce refus restait symbolique: il ne s'inscrivait pas dans le contexte politique d'un pouvoir colonial déclinant, il n'annoçait rien, il dénonçait plutôt. Les chefs approchés par les partisans de CHILEMBWE, et qui feront la preuve de leur loyalisme envers les autorités coloniales, n'avaient ni à se plaindre d'une surexploitation, ni d'un refus d'une intégration culturelle, qu'ils ne revendiquaient par ailleurs pas.

Malgré son contenu violent et son caractère "collectif" (sur une échelle limitée néanmoins) le soulèvement de 1915 pourrait ainsi être classé dans la catégorie des "marginalités passives", selon la typologie de J. BAECHLER, qui inclut sous ce terme les formes de crimes, de folie et de suicide dans les

phénomènes révolutionnaires (1). On se souvient en effet du mot d'ordre de J. CHILEMBWE. A cette révolte vers l'échec, correspondaient aussi les manifestations millénaristes propagées dans la population paysanne par des "prophètes" ayant eux-mêmes repensé le message idéologique et religieux importé par les missions. Ce millénarisme, s'il constituait bien un mode d'expression populaire, ne pouvait "menacer" l'ordre colonial, dans la mesure où il s'adressait à des groupes cherchant "à survivre sur le plan de l'imaginaire" (2). Quand un "agitateur millénariste" devenait quelque peu dangereux pour la loi et l'ordre du système colonial, il était emprisonné ou, plus souvent, expulsé.

Les années 1910-1920 ont représenté une première période charnière dans l'évolution des demandes africaines. La guerre de 1914-18, avec les opérations militaires des Africains du Nyasaland dans le Protectorat (surtout lors de la bataille de Karonga contre les troupes "allemandes", composées en fait d'Africains du Tanganyika) et dans les autres territoires de l'empire britannique, mais aussi les lourdes épreuves de portage qu'elle signifia, a sans doute eu un impact important sur la montée des revendications africaines, mais également sur la montée des frustrations à ne pas être entendus. Les Associations Indigènes ont "récupéré" cet épisode de sacrifices en tentant de jouer le jeu légaliste: serviteurs loyaux de Sa Majesté d'Angleterre en temps de guerre, les Africains du Nyasaland demandaient à être entendus en temps de paix.

Nous avons vu que les échecs subis par les Associations Indigènes tenaient pour beaucoup à leur incapacité (et leur refus) d'appuyer leurs demandes sur une base populaire, plus large que les cercles limités et volontairement sélectifs que constituaient ces organisations, pour accompagner leur revendications d'une pression sociale. L'objet des demandes restait aussi, souvent, limité. Le refus des autorités coloniales de prendre en compte comme "intermédiaires", plutôt que comme véritable "interlocuteurs", l'élite instruite des Associations Indigènes venait aussi de leur préférence accordée aux autorités traditionnelles du Protectorat.

On pourrait sans doute souligner la contradiction qui pouvait exister entre l'objectif de la colonisation, tel qu'il était annoncé par ses chantres, celui de "mener le pays à la civilisation moderne", et ses modalités, qui passaient par la préférence accordée (même avec ses propres limites) aux autorités traditionnelles, alors qu'existaient les éléments d'une élite ouverte

(1). J. BAECHLER (1970:60-5).

(2). Id:106.

à "l'eupéanisation". Mais Lord Lugard lui-même avait pu écrire dans les années 1920: "Un des principes cardinaux de la politique coloniale britannique est que les intérêts de la majorité de la population indigène ne doivent pas être soumis aux velléités d'une petite communauté d'Européens ou d'une minorité d'indigènes eupéanisés qui n'ont rien en commun avec la majorité et dont les intérêts sont souvent contraires à ceux de la majorité" (1). Quand ils prenaient une allure "eupéanisée", les intérêts indigènes devenaient dangereux pour ceux de la majorité qui, elle, conservait son caractère "africain".

La lenteur des "concessions" accordées à l'expression des demandes africaines avec laquelle s'est opérée la pratique coloniale est reflétée par l'évolution des structures politiques et administratives du Protectorat. Les textes de 1912, 1924 et 1933 n'ont pas permis de mécanismes de participation véritable. Ce n'est qu'après la montée puis "l'accumulation" des demandes africaines durant l'entre-deux-guerres, et ceci sur le plan social comme sur le plan économique, que des formes de changement sont apparues en ce domaine, avec en premier lieu la création des Conseils de Province en 1944, puis, plus tard, celle des Conseils de Districts. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les décideurs britanniques ont compris la nécessité d'un "rat-trapage", à défaut de mutation profonde, une attitude que l'on retrouve dans les déclarations et la pratique de A. CREECH-JONES, secrétaire d'Etat aux colonies du gouvernement britannique travailliste de 1946 à 1950.

A. CREECH-JONES entreprit son action "libéralisante" sur la base de sa conviction que la prolongation des approches précédentes, dans un contexte nouveau, ne pourrait mener qu'à des troubles sérieux dans les territoires de l'empire (2). Son encouragement au développement d'une certaine "décentralisation" des pouvoirs coloniaux restait néanmoins prudent et devait servir, selon lui, à "contrer" les excès qu'il discernait dans le potentiel nationaliste: "La ferveur émotionnelle attachée au nationalisme", écrivait-il, "est contagieuse et se propage. A moins qu'un effort sérieux ne soit fait pour la canaliser, elle peut devenir perturbatrice et destructive" (3). Ceux qui, au Nyasaland et à l'époque, partageaient cette "ferveur émotionnelle" étaient parmi les rangs de l'élite instruite, la "propagation" ne devant s'effectuer que

(1). Cité par G. JONES (1964).

(2). Cf. P. DALLEO (1975:285).

(3). Cité par R. D. PEARCE (1982:173).

dans les années 1950.

C'est pourquoi les efforts "canalisateurs" effectués au Nyasaland s'appuyaient encore sur les autorités traditionnelles, présentes en majorité dans les Conseils de Province mais aussi dans les Conseils de District. On comprend donc pourquoi, sans doute contre un certain aspect de sa propre conviction, le docteur H.K.BANDA écrivait, en 1946, aux autorités britanniques que "les chefs n'expriment pas plus les sentiments, les désirs et les aspirations des Africains du Nyasaland que les ducs, les barons et les comtes n'expriment les sentiments, les désirs et les aspirations du peuple britannique en Grande-Bretagne" (1).

Avec les changements économiques et sociaux de l'entre-deux-guerres, les demandes et les modes d'expression des Associations Indigènes ont progressivement tendu vers une certaine émancipation, mais le lien culturel avec l'ordre colonial demeurait. S'il est vrai qu'il n'y a pas "de révolution (politique) qui ne soit en même temps une révolution culturelle" (2), l'émancipation des formes de revendications africaines devait attendre la cohésion du mouvement nationaliste et sa remise en question du principe colonial.

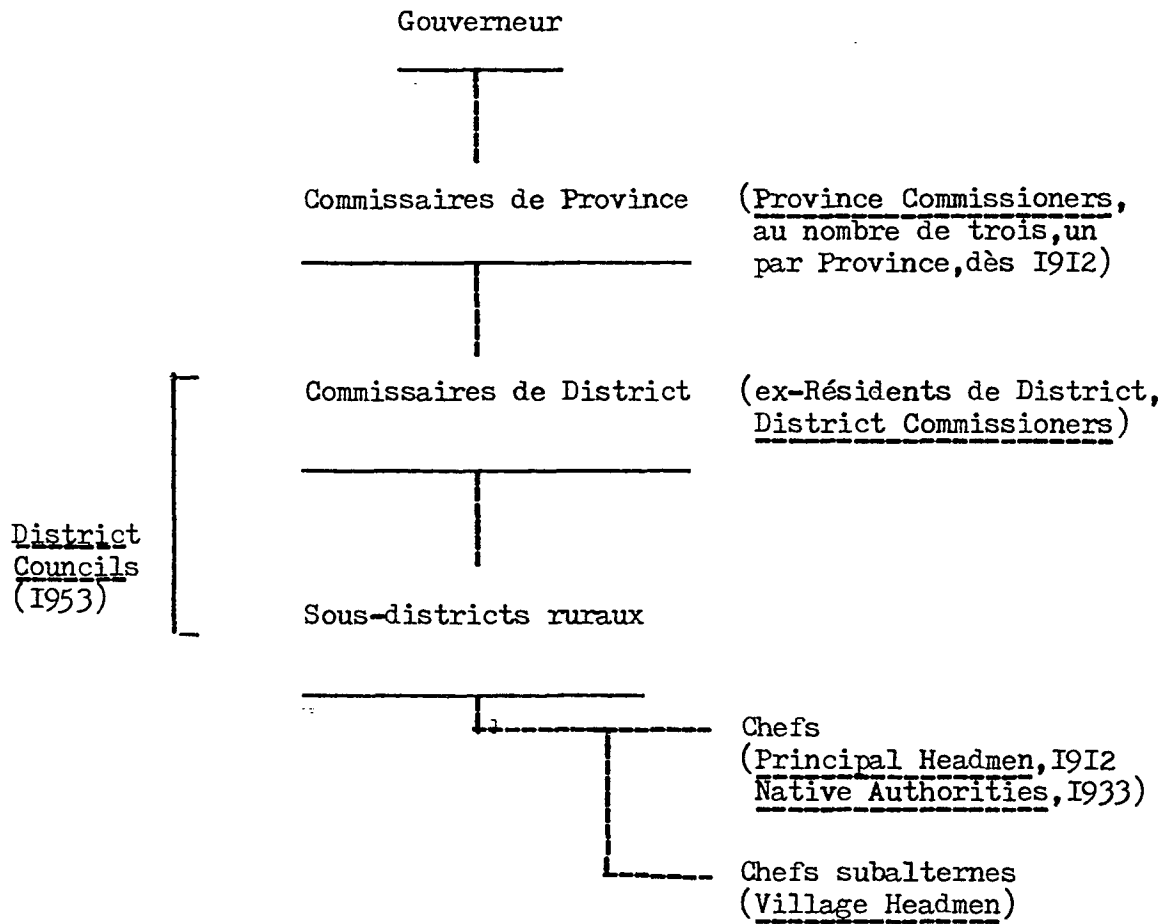
(1). Cité par R.D.PEARCE (1982:139).

(2). K.FIELDS (1982:567).

ANNEXE I

.....

LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES



ANNEXE II

.....

LES STRUCTURES POLITIQUESGOUVERNEUR

(H. JOHNSTON, Commissaire et
Consul-Général de 1891 à
1896, puis douze gouverneurs
successifs)

CONSEIL LEGISLATIFCONSEIL EXECUTIFComposition:

- . Gouverneur
- . Trésorier-Général
- . Procureur-Général
- . Secrétaire du Gouvernement

plus:

- . Représentants européens
(nommés par le Gouverneur dès 1907
puis élus à partir de 1907)
- . Représentants indo-pakistanaïis
(nommés par le Gouverneur à partir de 1949
puis inclus dans les représentants non-africains
à partir de 1955)
- . Représentants africains
(représentation par des missionnaires
dès 1907 puis nommés par le Gouverneur
sur proposition du Conseil du Protectorat
en 1949 et élus par les Conseils de Province
en 1955)

Composition:

- . Gouverneur
- . Trésorier-Général
- . Procureur-Général
- . Secrétaire du Gouverne-
ment

plus:

- . Représentants européens
(nommés par le
Gouverneur en 1939)
- . Représentants
africains
(nommés par le
Gouverneur en
1959)

DEUXIEME PARTIE

LA MAITRISE DE L'ETAT :
CONFLITS ET ENJEUX

L'Etat post-colonial, historiquement doté de capacités d'interventions autonomes, constitue en lui-même un enjeu essentiel dans les conflits idéologique, politique et économique d'abord latents au sein du mouvement nationaliste, puis ouverts au lendemain de l'indépendance.

Le mouvement nationaliste offre par bien des côtés l'aspect d'un "condensé" de la société malaôte au sortir de l'expérience coloniale. On y retrouve en effet à la fois la formulation de l'opposition au système colonial parvenue à maturité et l'hétérogénéité des groupes sociaux malaôtes, de leurs valeurs, de leurs intérêts, de leurs aspirations. Unité et diversité caractérisent donc ce mouvement nationaliste dont l'ampleur, à partir du milieu des années 1950, avec d'une part la mobilisation de la population rurale et d'autre part l'opposition généralisée à la Fédération d'Afrique Centrale, fera infléchir les politiques des autorités coloniales puis aboutira au processus de décolonisation, selon un scénario fait de pressions et de négociations.

Derrière la façade unitaire du mouvement nationaliste, et en particulier l'unité faite autour de son principal dirigeant, le docteur H.K.BANDA, les divergences et les conflits ont pris un caractère croissant à mesure que se rapprochaient l'indépendance, la naissance de l'Etat post-colonial et l'accès aux enjeux politiques et économiques que représentait la maîtrise de ce dernier. A peine voilés à la veille de l'indépendance, ces conflits ouvriront donc une crise au sommet de l'Etat quelques semaines après l'indépendance. Une interprétation du mouvement nationaliste à partir des conflits dont il était porteur par delà son caractère unitaire est donc nécessaire pour comprendre les raisons de la crise de pouvoir du lendemain de l'indépendance, là où les explications sur le sujet sont trop souvent restées centrées sur les oppositions de personnes entre les dirigeants du nouvel Etat.

Au terme de cette crise, le contrôle du pouvoir, enjeu politique du conflit, dont s'est assuré le docteur H.K.BANDA lui a permis

de mettre en place un système de pouvoir fort, concentré et personnalisé auquel la classe politique et les institutions ont été subordonnées. En même temps, le pouvoir de celui qui sera bientôt le Président à vie du pays fonctionne comme celui d'un "garant" de la prééminence politique de la classe dominante en formation: le caractère fort et personnel du pouvoir sert en effet de "repoussoir" (au sens pictural du terme) par rapport aux expressions potentielles des autres groupes sociaux.

D'un autre côté, reprenant à son compte la pratique de son prédécesseur en la matière, l'Etat s'est livré à une série d'interventions dans le domaine économique, organisant les grandes lignes de la production et présidant au choix de stratégie économique. La réforme des statuts fonciers permettant le développement des formes d'un capitalisme rural et la modernisation agricole opérée de façon sélective sont les deux principaux domaines de cette intervention. Quant à la recherche de la croissance par les exportations agricoles, elle ne constitue pas en elle-même un choix spécifique, compte tenu des précédents coloniaux et des contraintes pesant sur le peu d'options ouvertes en ce domaine, mais ses modalités, et leurs effets sur les secteurs de production agricole, sont par contre directement liés aux choix étatiques.

Les enjeux politiques et économiques de la maîtrise de l'Etat post-colonial sont à la base du processus de construction de la structure des classes sociales qui s'est opéré depuis l'indépendance. Le contrôle politique du pouvoir et la capacité d'organisation économique forment ainsi les éléments du cadre où s'inscriront les relations entre Etat et classes sociales en formation.

.....

TITRE I. NATIONALISME ET INDEPENDANCE : L'ACCES AUX ENJEUX DE
L'ETAT POST-COLONIAL.

L'accession du Malaïi à l'indépendance est passée par le développement du mouvement nationaliste dès le milieu des années 1950. Sous l'effet de circonstances politiques favorables, le N.A.C pourra articuler les revendications des différentes forces sociales africaines. En élargissant son audience, le N.A.C sera au centre d'une alliance objective contre la domination coloniale, une alliance à la fois unitaire dans sa mobilisation et hétérogène dans ses composantes.

L'unité de l'alliance nationaliste se fera autour de l'opposition à la Fédération d'Afrique Centrale comme autour de la résistance aux règlementations agricoles. La diversité de cette alliance sera de son côté révélée par la nature des directions successives du N.A.C et par les différences de stratégies privilégiées par les groupes sociaux dans leur contestation des politiques coloniales.

En définitive, le processus d'accès à l'indépendance sera accéléré par une radicalisation opérée à la fois à la base du mouvement nationaliste par la population rurale et à la direction du mouvement par l'arrivée d'une nouvelle génération de militants. C'est aussi dans ce contexte que le docteur H.K.BANDA fait son apparition directe sur la scène politique du Nyasaland, une "entrée" historique en ce qu'elle ne doit rien aux épisodes des premières années du N.A.C et n'en partage donc pas le discrédit: le docteur BANDA apparaît par bien des côtés comme une énergie nouvelle introduite dans le N.A.C trop souvent compromis, par les stratégies de ses dirigeants, avec l'ordre colonial.

Par bien des côtés, le véritable développement du nationalisme malaïite pourrait être daté de la fin des années 1950, une période essentielle où non seulement l'alliance nationaliste trouve sa dimension la plus large mais aussi où sa direction opte pour des stratégies politiques résolument opposées au maintien de l'autorité coloniale.

La radicalisation anti-coloniale opérée lors de la dernière phase du développement du mouvement nationaliste a souvent servi à conférer à ce dernier le label progressiste. En ce sens, les événements politiques de l'immédiat après-indépendance, avec l'éviction du pouvoir d'une partie importante de la classe politique, ont pu être interprétés comme une forme de "contre-révolution" sociale (I). Or, c'est justement l'analyse de ce qui a fait l'alliance nationaliste qui permet de comprendre les conflits autour du pouvoir d'Etat après l'indépendance: l'hétérogénéité de l'alliance nationaliste était porteuse avec les intérêts, les motivations, les ambitions, les options de ses diverses composantes, d'antagonismes que l'accès à l'indépendance, et avec elle aux enjeux offerts par le contrôle de l'Etat post-colonial, a mis à nu.

C'est donc une interprétation du mouvement nationaliste qui doit être faite à côté de l'examen de sa victoire contre l'autorité coloniale: en mettant en évidence les composantes "conservatrices" de ce mouvement, là où trop souvent ce sont seulement ses dimensions "progressistes" qui ont été soulignées, on restitue la diversité des forces sociales qui seront confrontées à l'accès au pouvoir d'Etat après l'indépendance et l'on inscrit ce qui était souvent décrit en terme de "contre-révolution" dans un contexte historique où la continuité des conflits semble plus fondamentale que les querelles entre les dirigeants et les oppositions de personnes.

Chapitre I. L'alliance nationaliste: unité et diversité.

.....

Section I: Le développement de la mobilisation unitaire.

La fin des années 1940 avaient vu les débuts du N.A.C s'enliser dans l'inefficacité et le discrédit. L'avenir matériel du mouvement aurait même été menacé sans le concours financier de sympathisants

(I). Cf. A.C. ROSS (1967:93).

généreux (I). De plus, l'organisation du mouvement était trop faible pour lancer des actions d'envergure. Dans ce contexte, l'intervention de trois éléments principaux allait donner au N.A.C une audience et une dimension nouvelles.

D'un côté, la première conférence de Victoria Falls avait, comme nous l'avons vu, formalisé les ambitions fédérales des Européens des Rhodésies et du Nyasaland. Les projets plusieurs fois avancés lors des années précédentes prenaient forme et apparaissaient aux Africains du Nyasaland comme une menace immédiate.

L'opposition à la Fédération était très large et constituait une question d'envergure nationale. Les Africains craignaient les effets de la sous-représentation qui serait leur lot sous le régime fédéral. Les chefs traditionnels étaient soucieux de préserver les formes d'autorité qu'il leur restait: "noyés" dans un cadre politique fédéral, que resterait-il de leurs relations avec les autorités coloniales du pays qui jusque là les privilégiaient, de façon relative certes, en les reconnaissant comme Autorités Indigènes?

Les paysans de leur côté craignaient une extension de la prééminence européenne à l'instar de la situation sud-rhodésienne et redoutaient une accentuation de l'aliénation foncière au profit des colons dès que le mandat de "protectorat" des Britanniques aurait perdu de sa signification dans un cadre fédéral dominé par Salisbury. Les producteurs les plus importants s'interrogeaient sur les aléas d'un marché intérieur fédéral où ils auraient à faire face à une plus grande compétition, en particulier des colons sud-rhodésien, beaucoup plus performants que leurs homologues du Nyasaland. Dans une union où le Nyasaland devrait tenir le rôle principal d'un réservoir de main-d'oeuvre, l'avenir de la production africaine indépendante risquait d'être menacé.

De façon générale, avec l'expérience gagnée par de nombreux travailleurs émigrés, les Africains du Nyasaland redoutaient une aggravation systématique et officielle d'une discrimination raciale qui jusqu'ici ne tenait du moins pas lieu de politique coloniale avouée. Les plus politisés des Africains, au sein du N.A.C voyaient s'éloigner les possibi-

(I). Le plus connu est sans doute W.H.TIMCKE, un conseiller européen du N.A.C souvent décrit comme un radical en raison de ses sympathies soviétiques durant la seconde guerre mondiale. Disparu dans le naufrage du M.V.Vipya sur le lac Nyasa en 1948, TIMCKE laissa au N.A.C un héritage qui permit au mouvement de "survivre" sur le plan financier à un moment critique de son existence.

lités d'une plus grande participation africaine aux affaires du pays que les lendemains de la seconde guerre mondiale et les options coloniales des Travailleurs britanniques au pouvoir avaient pu laisser entrevoir.

Le second facteur qui devait redéfinir les rapports de force de l'opposition africaine aux politiques coloniales était constitué par la résistance à l'introduction des nouveaux règlements agricoles au Nyasaland. La Natural Resources Ordinance de 1946, complétée par des textes de 1949 et 1952, se heurtait à l'opposition des ruraux tant en raison de leur méfiance envers cette intervention gouvernementale qu'en raison des méthodes coercitives employées pour faire appliquer les dispositions des textes. La réalisation du programme devenait en effet de plus en plus autoritariste, par le jeu du manque de communication et de confiance mutuelle entre population rurale et autorités coloniales.

Le problème des réglementations agricoles devenait par ailleurs lié à celui de l'imposition de la Fédération d'Afrique Centrale: pour une grande partie de l'opinion publique africaine, le tout nouvel intérêt porté par les autorités coloniales aux problèmes agricoles et la multiplication des rapports d'experts apparaissaient comme le prélude à une plus grande appropriation foncière de la part des Européens dans le cadre fédéral. Ce type de crainte, bien que justifié au vu de la situation sud-rhodésienne, était typique du manque de communication de l'Etat colonial avec ses administrés et de la carence de cet Etat dans le domaine de l'explication de ses politiques: l'utilisation de méthodes coercitives ou répressives devait renforcer les craintes des ruraux sur les véritables raisons des changements introduits par les règlements agricoles.

Pourtant, les tensions, les malentendus et la méfiance entre les producteurs agricoles et les autorités coloniales ne dataient pas de l'introduction des nouveaux règlements agricoles. L'histoire de l'organisation de la production agricole durant la période coloniale montre bien que "leurs relations s'étaient aigries bien avant l'introduction de techniques agricoles obligatoires" (I). Il reste que cette nouvelle étape fran-

(I). M. CHANOCK (1972:129).

chissait un pas supplémentaire en intervenant directement dans le quotidien des paysans, dans leur rythme et leur organisation de travail, dans leurs méthodes de production, dans leurs relations à la terre aussi.

On n'a certainement pas assez souligné l'importance et le poids des effets de cette intervention directe dans le quotidien des paysans dans le développement de l'opposition rurale à l'Etat colonial. Les demandes et les restrictions imposées par celui-ci dans le cadre du modèle économique colonial avaient été ressenties par la population rurale pendant plusieurs décennies, mais ce qui était nouveau, c'était cette "intrusion" des autorités coloniales dans la vie des paysans, une atteinte décisive aux capacités de résistance de leur "économie morale" à laquelle nous avons déjà fait allusion.

Les producteurs indépendants ressentaient le poids de l'intervention étatique de manière aussi directe que les travailleurs agricoles des plantations soumis à la thangata ressentaient leur exploitation par les propriétaires européens. Dans le monde rural, un front commun se dégagait, alliant objectivement les producteurs indépendants les plus importants dont la prospérité, plusieurs fois menacée et contrecarrée par les interventions de l'Etat colonial sur les mécanismes du marché en faveur des plantations européennes, nécessitait un certain nombre de garanties, les petits paysans indépendants qui s'opposaient aux exigences posées par les nouvelles réglementations agricoles et les travailleurs agricoles des plantations européennes dont le sort, sous le régime de la thangata, n'était toujours pas réglé et ne s'améliorait pas au fil des années.

Le troisième facteur qui mérite d'être souligné pour éclairer les circonstances du développement de l'action du N.A.C est constitué par l'intervention croissante du docteur Hastings Kamuzu BANDA dans les affaires du mouvement, alors qu'il exerçait la médecine en Grande-Bretagne. Déjà en 1939, à l'occasion du séjour de chefs traditionnels venus du Nyasaland participer à un programme d'étude linguistique de chinyanja organisé par l'université de Londres, le docteur BANDA avait été leur hôte et était apparu comme l'Africain du Nyasaland le plus important vivant en Grande-Bretagne. De même, en 1945, c'est lui qui accompagna la délégation du N.A.C. au Parlement britannique et auprès du Secrétaire d'Etat aux Colonies.

La même année, H.K.BANDA avait été nommé représentant officiel du N.A.C en Grande-Bretagne (1). Sa contribution au mouvement était effective: outre l'envoi de plusieurs aides financières, il encourageait régulièrement la direction du N.A.C à s'organiser et à structurer le mouvement, allant jusqu'à offrir de prendre en charge le coût de la rémunération d'un secrétaire permanent (2).

Plus encore, les contacts de H.K.BANDA auprès des parlementaires britanniques et du parti travailliste lui permettaient de défendre la cause des Africains du Nyasaland directement "au centre", à un moment crucial où les Britanniques devaient se prononcer sur les projets de fédération en Afrique centrale. La participation du docteur BANDA aux activités du N.A.C allait en fait apporter une dimension plus militante que celle de sa direction "locale", encore partagée par les querelles internes et prisonnière de son approche traditionnelle dans le cadre colonial.

En 1951, H.K.BANDA et Harry NKUMBULA, un Africain de la Rhodésie du nord, avaient publié à Londres un mémorandum à l'intention de la classe politique britannique. Le document constituait une analyse critique des effets à longs et moyens termes de la création de la Fédération d'Afrique Centrale. Celle-ci entamerait les liens traditionnels entre le Nyasaland et la Grande-Bretagne, remettant en cause la politique de tutelle coloniale. La domination sud-rhodésienne au sein de la nouvelle union empêcherait tout équilibre économique et politique et risquerait d'étendre au Nyasaland sa pratique ségrégationniste. Mais surtout, le cadre fédéral servirait de prélude à une fusion territoriale qui faciliterait l'accès au statut de Dominion, sur le modèle sud-africain (3). Ce serait la fin de l'identité du Nyasaland.

L'analyse était exacte et révélait le véritable problème de fond des projets de fédération: dans quelles proportions les Britanniques allaient-ils abandonner leurs responsabilités coloniales au Nyasaland? (4).

-
- (1). Il semble que le docteur BANDA ait adhéré au N.A.C dès sa formation: "En 1943, je reçus une lettre d'un nommé Lawrence MPASU disant qu'on avait organisé le N.A.C et qu'on voulait que j'y adhère (...). Je répondis à la lettre immédiatement avec cinq livres sterling pour ma contribution de membre à vie.", H.E Dr. H.K.BANDA, discours au Parlement, Hansard, 10 th Session, 2 nd Meeting, March 1974, p.262.
- (2). B.PACHAI (1973:233). Les deux premiers secrétaires permanents du N.A.C, en 1953, seront effectivement rémunérés par le docteur BANDA.
- (3). Voir p.ex. J.PIKE (1968:114) pour le détail du texte.
- (4). Ces craintes semblaient fondées. En 1948, le dirigeant nord-rhodésien Roy WELENSKY, futur Premier Ministre de la Fédération, déclarait: "Sous le régime fédéral, les chances pour que les trois territoires obtiennent le statut de dominion seront augmentées" (cité par R.ROTBERG, 1965:219).

L'imposition de la Fédération donna au N.A.C un objectif précis et mobilisant à ses revendications. Il est important de souligner qu'à ce moment-là les "cartes" du jeu politique africain changeaient de mains. L'ancienne génération des Associations Indigènes, quelque peu discréditée par son légitimisme à mesure que les conflits coloniaux se radicalisaient, faisait progressivement place à une nouvelle classe politique.

Maintenant, l'expression politique africaine passait par une direction "moderne", consciente des intérêts politiques mais aussi économiques en jeu dans leur lutte, mais aussi par la prise en compte d'une population rurale de plus en plus mobilisée et prête à jouer un rôle actif. De ce dernier point de vue, les chefs traditionnels, et en particulier ceux du nord et du centre du pays qui avaient conservé plus de légitimité que leurs homologues du sud, revenaient au premier plan en devenant des forces potentielles d'articulation entre la direction politicienne du N.A.C et la base rurale.

Des chefs comme MWASE à Kasungu, M'MBELWA à Mzimba ou GOMANI à Ncheu pouvaient créer les conditions sinon d'une mobilisation rurale, du moins d'une non-coopération avec les autorités coloniales qui jusque là avaient tenté de les garder dans leur sphère d'influence. Le rôle des chefs traditionnels au sein du mouvement nationaliste n'a pratiquement pas été souligné dans les analyses de cette période. La question est pourtant importante pour comprendre à la fois la relation entre autorités traditionnelles et Etat post-colonial et les mécanismes de soutien populaire au pouvoir après l'indépendance (1).

L'attitude des chefs n'a pas été en la matière absolument uniforme. D'un côté, depuis 1933, leur statut avait été, d'une façon toute relative, rehaussé. En tout état de cause, c'est l'Etat colonial qui les rémunérait en tant qu'Autorités Indigènes. Un pas supplémentaire vers leur intégration au système politique colonial avait été franchi avec la création des Conseils de Province, en 1944, où ils étaient en majorité. A de nombreux chefs, il semblait que soutenir le N.A.C représentait un risque personnel important sans pour autant être assurés d'avantages futurs (2).

(1). Mise à part la référence aux épisodes historiques où chefs traditionnels et politiciens du N.A.C travaillaient en commun (cf. le Conseil Suprême d'Action, sur lequel nous revenons plus loin), le rôle des chefs dans le mouvement nationaliste est "éludé" par les uns par souci de donner à la victoire nationaliste un caractère "progressiste" et "moderne", par les autres pour s'attribuer toute la responsabilité historique de la victoire nationaliste. L'attitude est commune à la classe "politicienne" malaôte.

D'un autre côté, les chefs étaient conscients que l'élargissement introduit par la Fédération risquait, à terme, de mettre en cause leur importance politique parce que les interlocuteurs fédéraux ne seraient plus aussi "proches" que les autorités du Protectorat. La représentation africaine au Parlement fédéral risquait de "court-circuiter" les chefs.

Mais surtout, c'est la pression de la base, les craintes puis la résistance de leurs sujets qui ont joué un rôle déterminant dans le choix de l'engagement des chefs. La mise en place des réglementations agricoles fut, nous l'avons souligné, rapidement accompagnée de mesures répressives: ceux qui ne se pliaient pas aux exigences des nouvelles mesures pouvaient être emprisonnés ou se voir infliger une amende. Les chefs, en tant qu'Autorités Indigènes, avaient là une responsabilité d'exécution des mesures répressives prévues par les autorités coloniales, tâche qui les mettait dans une position difficile. Gardiens de la terre selon le statut coutumier, les chefs avaient aussi un rôle traditionnel à jouer. Ne pas soutenir leurs sujets en ce domaine revenait à violer les règles de base de leur propre autorité et de leur légitimité.

Les informations que l'on peut recueillir indiquent que les chefs qui n'étaient pas complètement considérés comme de simples subalternes des autorités coloniales avaient encore une certaine autorité au niveau local: si elle ne s'exerçait pas dans des domaines fondamentaux, elle avait tout de même un certain poids pour ce qui touchait aux règles coutumières (I). Ici, les réactions des chefs ont pu varier selon les circonstances locales.

Dans le nord et dans le centre, les chefs, souvent véritables chefs traditionnels et localement écoutés, étaient attachés à leur légitimité plus qu'à leurs bonnes relations avec les autorités coloniales. Les déclarations de chef MWASE (Kasungu) contre la Fédération étaient par exemple une illustration de la façon dont certains chefs pouvaient ouvertement défier la politique coloniale. Les chefs du sud, plus souvent issus des chefferies administratives de 1912 puis "traditionalisés" par la réforme de 1933, étaient au contraire moins liés par les obligations traditionnelles. Leurs

... (2). A partir de 1953 et la création des Conseils de District, les chefs ne seront plus directement rémunérés par les autorités coloniales mais par ces Conseils où siégeaient nous l'avons vu leurs représentants. L'opposition à la Fédération, intervenue avant la réforme administrative de 1953, constituait donc toujours un certain risque "professionnel" pour les chefs.

(I). La différence était faite par la population entre les chefs relativement "indépendants" et ceux qu'on surnommait les "yes-men".

sujets eux-mêmes n'avaient pas avec eux de relations exclusives puisque la présence européenne et les emplois urbains avaient dans une certaine mesure "détribalisé" une partie de la population.

Les chefs les plus "grands", dans le nord et le centre du pays, ressentait donc la pression de leur base rurale, tandis que les plus "petits", dans le sud, pouvaient, avec l'aide du gouvernement si nécessaire, maintenir leur contrôle. C'est en fonction de ces éléments que les attitudes des chefs se sont définies envers le développement du mouvement nationaliste et ses engagements politiques. Chef MWASE, chef GOMANI et chef M'MBELWA apportèrent leur soutien au N.A.C et à la lutte anti-fédérale, tandis que d'autres chefs maintinrent leur loyauté au gouvernement colonial, avec parfois des conséquences inattendues (I).

En 1953, l'alliance entre chefs et politiciens du N.A.C fut concrétisée par la création d'un Conseil Suprême d'Action dont les objectifs - faire connaître l'opposition africaine à la Fédération et rappeler la Grande-Bretagne à ses obligations de tutelle- devaient être poursuivis par une campagne de résistance non-violente. L'organisation de boycotts, le refus de payer les impôts, le refus d'appliquer les nouvelles réglementations agricoles tentaient de mobiliser la population pour faire pression sur les autorités coloniales et métropolitaines.

Le Conseil était présidé par chef MWASE. L'échec d'une délégation de chefs envoyée à Londres pour interpellier directement les autorités britanniques, en 1953, lui porta un coup. En même temps, les autorités coloniales durcissaient leur position: chef GOMANI avait publiquement appelé ses sujets à la non-application des règlements agricoles et se mettait ainsi pratiquement "hors la loi" coloniale. Il fut finalement arrêté et démis de ses fonctions, ce qui ne fut pas sans attiser la colère de la population, manifestée dans plusieurs émeutes.

L'arrestation du chef des Maseko Angoni représentait un pas supplémentaire vers le point de non-retour dans les relations d'opposition entre Africains et Etat colonial. Dans un premier temps, la menace porta

(I). Plusieurs chefs furent déposés par leurs propres sujets pour n'avoir pas condamné la Fédération ou avoir montré trop de zèle dans la répression des infractions aux règlements agricoles. Chef KADEWERE, près de Blantyre, fut même agressé puis lié à un arbre avec son épouse, cf. S.K.KUWALI (1972/73:II). De toute évidence, la situation devenait tendue.

ses fruits puisque de nombreux chefs qui avaient auparavant annoncé leur démission au titre d'Autorités Indigènes revinrent sur leur décision.

Comme durant le soulèvement de 1915, les chefs restaient pragmatiques et tenaient compte des rapports de forces en présence. Cette fois-ci néanmoins, la pression de leur base était importante. Le rôle et la contribution des chefs dans le développement du mouvement nationaliste, sans être surestimés-ils étaient après tout "pris" entre leurs sujets et les autorités coloniales et de ce fait moins libres de leurs engagements politiques- doivent être soulignés. Il est par exemple intéressant de rappeler que la campagne de résistance passive recommandée par le Conseil Suprême d'Action était soutenue par les chefs qui participaient à cette institution, tandis que le dirigeant du N.A.C de cette époque, J.R.N.CHINYAMA, était opposé à ce type de manifestation anti-gouvernementale (I). Loin d'être de simples agents subordonnés des autorités coloniales comme voudrait le croire la propagande de l'Etat post-colonial, des chefs traditionnels ont pu, avec leurs limites et leurs moyens, participer à la création de conditions favorables à la montée des revendications populaires, une étape importante vers la victoire nationaliste.

Section 2: Diversification des forces au sein du mouvement nationaliste.

Alors même que se développait la mobilisation qui devait donner au mouvement nationaliste son unité d'opposition aux politiques coloniales, des changements intervenaient à la direction du N.A.C. L'analyse de ces changements permet de souligner combien ils traduisaient la diversité des forces en présence dans le mouvement nationaliste et comment, avec l'évolution des rapports entre ces forces, le N.A.C a pu faire évoluer ses stratégies. C'est aussi l'occasion de mettre en évidence la multiplicité des intérêts qui se retrouveront confrontés les uns aux autres dans l'accès aux enjeux offerts par la maîtrise de l'Etat post-colonial.

(I). J.R.N.CHINYAMA se déclara publiquement opposé à la résistance civile même selon des modalités non-violentes. De Londres, le docteur BANDA encourageait par contre cette campagne.

Ceux qui avaient organisé le N.A.C dans les années 1940 et l'avaient d'abord dirigé étaient des fonctionnaires, des enseignants et même des ministres du culte. A partir de 1948, en les menaçant de licenciement, le gouvernement colonial empêcha un grand nombre de ses fonctionnaires africains de participer activement au N.A.C. (1).

Avec les années 1950, une nouvelle direction put donc s'imposer, composée de commerçants, de transporteurs et de paysans prospères. Les intérêts économiques de ce groupe vinrent se joindre aux revendications plus globales déjà mises en avant par le N.A.C. Les producteurs et entrepreneurs africains les plus importants trouvaient là le moyen de s'intégrer à un mouvement de contestation du modèle économique colonial en donnant à leurs intérêts économiques un prolongement politique.

Dé ce point de vue, la nouvelle direction du N.A.C restait, comme l'ancienne, relativement "coupée" de l'ensemble de la population rurale et de ses préoccupations. Néanmoins, la nouvelle direction, moins diplômée mais sans doute plus en contact avec les forces productives du pays que ne l'avait été l'ancienne, offrait une possibilité d'articuler les demandes de la base et les revendications des élites. L'intervention croissante du gouvernement central colonial aux niveaux locaux atteignait dans leur autonomie ces élites économiques locales qui pouvaient s'allier pour les besoins de la cause au reste de la population rurale.

Si la nouvelle élite à la direction du N.A.C était donc définie par ses intérêts économiques, ceux-ci, dans une large mesure, restaient concentrés dans des zones géographiques déterminées, conformément aux effets du développement de l'économie coloniale. Les paysans les plus prospères étaient en majorité des producteurs "indépendants" de tabac. Ils venaient donc du pays chewa, en région centrale. Le nord restait marqué de son sous-développement économique chronique, le sud était dominé par les plantations européennes (2).

En 1960, on estimait que les ventes des productions agricoles commercialisées par les Africains (et dont le montant atteignait près

(1). R.TANGRI (1975:275).

(2). L'émigration qui a caractérisé le nord du pays ne signifiait pas pour autant que la région fût pauvre: comme le souligne M.CHANOCK (1977:399), beaucoup d'argent y était envoyé par les travailleurs émigrés. Le sous-développement tenait pourtant de ce manque de main-d'oeuvre qui rendait difficile l'expansion de la production agricole dans le nord, outre que les infrastructures n'y étaient pas non plus importantes. Par contre, l'argent envoyé permettait de poursuivre des études.

de 4 millions de Livres sterling) provenaient à 70% de la région centrale (1). La domination économique de cette région investissait donc dans le début des années 1950 le mouvement politique du N.A.C: en 1950, le nouveau président du N.A.C, J.R.N.CHINYAMA, était aussi président de l'African Farmers Association, institution représentative des intérêts des paysans les plus riches (2).

La concentration de la prospérité rurale en pays chewa donnait une dimension sinon véritablement ethnique, du moins très régionaliste à la direction du N.A.C. Le quartier général du mouvement était transféré de Blantyre à Lilongwe et la plupart des nouveaux dirigeants, "qui n'avaient pas auparavant été importants dans l'activité politique", étaient des Achewa (3). Il est donc important d'insister sur ces mutations au sein du N.A.C, à la fois pour rappeler la nature multiple des forces en présence et de leurs intérêts, mais aussi pour revenir sur certaines simplifications sur les origines et le développement du mouvement nationaliste (4).

La question que nous posons plus haut sur la manière de "dater" la mise en oeuvre d'une stratégie nationaliste menant, à terme, à l'indépendance, n'était pas une simple question de chronologie. Si le nationalisme ne commence pas avec l'idéologie politico-mystique de CHILEMBWE et l'action de ses "desperados" lomwe (5), ni avec les rituels légalistes et formalistes des réunions d'une élite intellectuelle au sein des Associations Indigènes, ni même avec la création d'un N.A.C divisé, non structuré et coupé de la plus grande partie de la population (6), il doit prendre corps dans un autre cadre de référence que celui des élites protestantes/progressistes que met en avant la plus grande partie de la littérature sur le sujet.

De 1950 à 1955, ceux qui font le N.A.C, à la base et au sommet, sont des paysans, des chefs traditionnels, des élites économiques, et en particulier en pays chewa. Nous verrons que d'autres mutations viendront

(1). Central Office of Information (1964:8).

(2). R.TANGRI (1975:271).

(3). Ibid.

(4). Cf.p.ex. A.C.ROSS (1967:89): "Depuis les origines du nationalisme mala-wite, les dirigeants du peuple mala-wites (...) étaient des non-Achewa des régions du nord et du sud."

(5). Comme paraît l'écrire B.PACHAI (1973:224).

(6). Comme l'avance J.Mc CRACKEN (1968:202).

encore ajouter à la diversité du mouvement. Mais il est important de souligner cette participation spécifique (1).

La dynamique nationaliste ne fut ni uniforme ni instantanée. Elle s'est définie progressivement. Comme l'a écrit M. CHANOCK, "le désintérêt politique existait souvent dans les zones rurales" (2), où les problèmes immédiats étaient plus ceux des questions matérielles (contrôle du travail, de la production) que celui de l'indépendance politique. De même, un chef traditionnel déclarait à A.C. ROSS au milieu des années 1950: "Ni église, ni école, ni Congrès, qu'on nous laisse en paix" (3). Ce sentiment de "retrait" par rapport aux mutations alors en cours, ce repli sur soi-même, cette peur de la rupture avec la "routine" coloniale, beaucoup de ruraux, à la base, ont dû aussi les partager.

La dynamique nationaliste était néanmoins lancée et devait s'affirmer dans les dernières années de la décennie avec l'introduction au sein du N.A.C d'éléments plus radicaux que n'avait pu l'être la direction précédente. La réforme constitutionnelle de 1955 avait augmenté le nombre des représentants africains au Conseil Législatif. De plus, ils étaient maintenant indirectement élus par les Conseils de Province. Au moment des élections de 1956, ces Conseils étaient déjà en majorité favorables au N.A.C (4).

Les cinq nouveaux représentants africains allaient porter au sein même de l'organe de décision politique qu'était le Conseil Législatif la contradiction et la revendication (5). La Fédération faisait l'objet privilégié de leurs attaques mais aussi les abus sociaux et économiques propres au système colonial. La cohérence de leurs arguments, leur légitimité politique garantie par leur mandat dans cette institution, leur militantisme également étaient nouveaux dans le jeu politique colonial.

Les nouvelles recrues du N.A.C, avec Kanyama CHIUME, Masauko CHIPEMBERE puis les frères Yatuta et Dunduzu CHISIZA, apportaient une dimension radicale à la stratégie du mouvement. Plus jeunes que la direction de "notables"

(1). Les fonctionnaires et enseignants n'avaient certes pas "disparu" du mouvement, mais occupaient maintenant une position subordonnée.

(2). M. CHANOCK (1975:327).

(3). Entretien avec A.C. ROSS, Edimburgh, 20.5.1982.

(4). Des Conseils où les chefs étaient en majorité, ce qui montre encore leur engagement, d'un point de vue global, auprès du N.A.C.

(5). Les cinq représentants africains étaient J.R.N. CHINYAMA, D.W. CHIJOZI, M. CHIPEMBERE, K. CHIUME et N. KWENJE. Les trois derniers étaient les plus radicaux.

du N.A.C, à la fois diplômés et en prise avec les problèmes économiques et sociaux du pays (1), ces radicaux avaient conscience des besoins d'une organisation partisane plus stricte et d'une mobilisation de masse pour faire pression sur les autorités.

Le mécontentement de la base ne demandait en fait qu'à être exploité. En 1953, des émeutes avaient éclaté après l'arrestation de chef GOMANI mais aussi à Thyolo, dans le sud du pays, où les conflits fonciers étaient les plus importants. La violence de la base rurale surprit la direction du N.A.C, une direction de notables qui n'entendaient pas être associés aux yeux des autorités coloniales aux désordres provoqués par les émeutes: sous l'influence du modéré J.R.N. CHINYAMA, elle dénonça donc ces émeutes. La réaction de fermeté des autorités coloniales inquiétait suffisamment cette direction pour l'empêcher de se solidariser des paysans. Par contre en 1956, la modération des dirigeants du N.A.C (2), surtout sous l'influence des jeunes radicaux, pouvait évoluer pour envisager la mobilisation de la population rurale dans son ensemble.

Le N.A.C allait enfin acquérir une nouvelle vitalité avec l'arrivée du docteur BANDA. Celui-ci revenait au pays prendre la direction du mouvement à l'appel des radicaux, de plus en plus insatisfaits de la direction modérée du N.A.C. A la foule rassemblée à son arrivée à l'aéroport de Chileka, près de Blantyre, il annonçait les objectifs de son retour: "Je suis venu faire deux choses: briser cette stupide Fédération et vous donner votre propre gouvernement!" L'indépendance était ouvertement à l'ordre du jour. Par delà la simple défense des intérêts africains, par delà l'opposition à la Fédération, c'était maintenant l'indépendance qui devenait l'objectif essentiel de ce qui, désormais, était un mouvement nationaliste à part entière.

Une fois sur place, le docteur BANDA pouvait mettre en oeuvre les recommandations qu'il avait plusieurs fois envoyées aux anciens dirigeants du N.A.C. Celui-ci fut organisé de façon méthodique, par branches

-
- (1). K. CHIUME avait dirigé une coopérative de café après ses études supérieures à Makerere College (Ouganda), tandis que M. CHIPEMBERE, diplômé de Fort Hare (Afrique du Sud), avait été Assistant de District, un poste important dans l'administration coloniale et offrant un contact direct avec la population.
- (2). A J.R.N. CHINYAMA, président du N.A.C depuis 1950, succéda J. SANGALA, en 1954, puis T.D.T. BANDA (aucun lien de parenté avec le docteur BANDA), qui assura ces fonctions jusqu'en 1958.

et par secrétariats de district et de province. Le séjour effectué par H.K.BANDA au Ghana avant son retour au Nyasaland l'avait certainement sensibilisé un peu plus aux problèmes d'organisation .

Très vite, la discipline devenait la règle d'or du mouvement tandis que la mobilisation, par la création d'organisations de femmes et de jeunes (Women League et Youth League), était maintenant l'affaire de "professionnels". Le retour du docteur BANDA coïncidait bien avec l'année de la maturation du mouvement nationaliste, que l'on peut dater de ce point de vue en 1958 (1).

Pour le docteur BANDA, son retour constituait le début d'une longue emprise sur les affaires du pays. Ce retour avait été négocié, principalement avec M.CHIPEMBERE, contre la direction du N.A.C, une condition qui fut effectivement aussitôt satisfaite quand H.K.BANDA succéda en 1958 à T.D.T.BANDA comme président du N.A.C (2). Celui que la foule avait accueilli en héros, après un travail important de propagande effectué par les radicaux du N.A.C pour "construire" l'image publique du docteur BANDA, était officiellement placé en position de dirigeant, à la fois vis à vis des diverses composantes du mouvement nationaliste et vis à vis des autorités britanniques qui trouvaient là un nouvel interlocuteur.

Nous verrons qu'à partir de 1958 les circonstances des relations entre le N.A.C et les autorités britanniques ont été modifiées par les stratégies plus radicales utilisées par les nationalistes et par les talents de négociateurs du docteur BANDA. Quatre ans plus tard, le Malaïi obtenait son indépendance. Mais ce qu'il est important de souligner ici c'est qu'au moment de l'accession à l'indépendance le mouvement nationaliste, par le biais du N.A.C puis de son successeur, le Malaïi Congress Party (M.C.P), créé en 1960, possédait une large base rurale, un soutien quasi-généralisé et une direction unitaire dans ses engagements et ses objectifs (3).

(1). "Quand j'arrivai, le Congrès était désorganisé (...). Ni femmes ni jeunes, alors j'ai dit, non, cela n'est pas la façon de faire les choses. Alors j'ai organisé la Ligue des Femmes et la Ligue des Jeunes au sein du Congrès, c'était en 1958". H.E.Dr.H.K.BANDA, discours au Parlement, Hansard, 10th Session, 2nd Meeting, March 1974, p.287.

(2). T.D.T.BANDA fut accusé d'avoir détourné des fonds du N.A.C. Il semble qu'il ait dû faire les frais du retour de son homonyme M.CHIPEMBERE a été accusé d'avoir organisé le scandale financier officiellement invoqué pour son renvoi, tandis que J.PIKE (1968:141) écrit que c'est la Special Branch britannique soucieuse de discréditer le N.A.C qui avait organisé cette affaire.

(3). Par rapport au but de l'indépendance et aux moyens pour y accéder.

En même temps, cette convergence ne saurait être prise pour une manifestation de l'homogénéité des demandes, des intérêts ou des ambitions des composantes du mouvement nationaliste. A la base, par exemple, les travailleurs agricoles soumis à la thangata et les producteurs indépendants, bien que côte à côte dans l'alliance, ne partageaient pas les mêmes motivations. Au niveau des élites également, plusieurs types d'intérêts coexistaient: souci de statut, souci corporatiste, souci économique ou à l'inverse plus politique, selon que les membres des élites étaient, par exemple, des chefs traditionnels, des entrepreneurs, des commerçants, des enseignants ou des fonctionnaires.

Les options politiques et idéologiques des différentes forces rassemblées par le nationalisme étaient également hétérogènes: libération de l'exploitation économique pour les travailleurs des plantations, radicalisme socialisant des jeunes radicaux et en particulier parmi les syndicalistes, réformisme pour les notables économiques qui entendaient surtout se débarrasser des contraintes du modèle économique colonial.

Tous ces éléments, potentiellement antagonistes mais convergents dans l'opposition anti-coloniale, étaient articulés avec beaucoup de talent par le docteur BANDA. Leur conflictualisation, après l'indépendance et une fois ouverte la lutte pour la maîtrise de l'Etat, allait faire éclater l'alliance nationaliste.

Chapitre II. L'indépendance: modalités et bilan

.....

Section I: Le processus d'accès à l'indépendance.

L'évolution des formes d'expression et d'action politiques africaines durant la période coloniale a été liée à celle des politiques coloniales britanniques et à leur application sur le terrain. A la politique de tutelle, correspondait la démarche "loyaliste" des premières Associations Indigènes. Au mythe civilisateur, correspondait l'idéologie de

l'intégration des premières élites culturelles, avec, une fois mises à nu ses limites et ses contradictions, son pendant de révolte armée en 1915. A la "trahison" des Britanniques au profit des Européens de la Fédération d'Afrique Centrale, correspondait la radicalisation d'une alliance des forces anti-coloniales. Plus en profondeur, le modèle politique et économique colonial avait révélé les ressorts de sa perpétuation, mécanismes de subordination que le nationalisme mettait en cause.

La politique coloniale britannique n'avait pas ignoré les possibilités d'une dévolution, lente et mesurée, des pouvoirs aux Africains (1). Les modalités de ce processus restaient néanmoins à définir, en fonction des circonstances locales et des expériences gagnées par les administrations coloniales sur le terrain. Mais la décolonisation, amorcée indirectement par la politique coloniale "sociale" du Colonial Office et le gouvernement travailliste au lendemain de la seconde guerre mondiale, allait être accélérée par la montée de la radicalisation nationaliste.

Sans doute la rapidité du processus surprit-elle plus d'un administrateur colonial: une conférence tenue à Londres en 1959 sur l'avenir de l'Est africain envisageait encore par exemple l'indépendance du Kenya, de l'Ouganda et du Tanganyika pour les années 1970-75 (2). Et, quand le Premier Ministre britannique Harold MACMILLAN prononça son discours célèbre sur "le vent du changement" qui soufflait sur l'Afrique, ce sont déjà quelques bourrasques qu'avaient essuyé en 1953, 1958 et 1959 les autorités coloniales du Nyasaland aux prises avec les émeutes rurales et urbaines.

Même si des considérations propres aux intérêts de la métropole ont joué dans l'accès à l'indépendance, le rôle spécifique de la radicalisation nationaliste ne doit pas pour autant être sous-estimé (3).

(1). Cf. P. DALLEO (1975:282).

(2). J. PIKE (1968:151).

(3). Comme semble l'avoir fait G. JONES, lui-même un ancien administrateur colonial au Nyasaland. Il écrit que les Britanniques ont abandonné leurs présences au Nyasaland "non pas à cause de ce qui s'y passait", mais parce qu'ils le désiraient, ne voulant pas être "gênés" sur la scène internationale par ce "petit pays inconfortable" (1964:265). L'explication ne semble pas convaincante. Mais sur "ce qui se passait au Nyasaland", l'auteur est aussi évasif, se bornant à souligner que les quelques dizaines d'Africains tués lors du processus d'accès à l'indépendance "représentaient un bilan moins lourd que celui des accidentés de la route un week-end de Pâques en Grande-Bretagne" (1964:259).

Les Britanniques durent en effet réévaluer leur marge de manoeuvre politique alors que le discours nationaliste s'affranchissait des dernières barrières dans sa relation au colonisateur, à l'instar des déclarations du docteur BANDA, qui donnait un ton nouveau en déclarant, en 1958: "Au Nyasaland, nous entendons être les maîtres" et en promettant "d'avoir le Nyasaland entier en feu" jusqu'à ce que les autorités se rendent au fait nationaliste.

Il est certainement important de rappeler que l'indépendance fut ainsi acquise par un processus fait de pressions, de force et de négociation: ceci donnera à l'Etat post-colonial et à ceux qui contrôleront la définition de l'idéologie dominante des bases d'une légitimité historique, en faisant de la nouvelle classe politique dirigeante la maîtresse d'un Etat de "reconquête" sur la colonisation.

Les pressions étaient apparues sous la forme violente avec les émeutes de Ncheu et de Thyolo en 1953. Nous avons vu que la direction du N.A.C n'avait pu ni voulu à l'époque en assumer la responsabilité. A la fin des années 1950, la direction nationaliste entendait au contraire compter sur le potentiel que représentait l'agitation populaire pour faire pression sur les autorités coloniales et les pousser à la négociation.

En 1958 et 1959, la violence éclata à nouveau, à la fois en milieu rural où l'opposition aux règlements agricoles persistait, et à Blantyre où plusieurs incidents de rues firent intervenir les forces de sécurité, faisant plusieurs victimes chez les Africains. C'est dans ce contexte tendu que se développèrent les rumeurs d'un complot visant à un massacre de colons et de responsables coloniaux. Une réunion des représentants des diverses branches du N.A.C avait eu lieu à la fin de janvier 1959, où les modalités de l'action du mouvement furent discutées. Entre les extrémistes qui se faisaient les avocats d'une violence généralisée et ceux qui prônaient des méthodes sur le modèle ghandien, la réunion s'acheva sur une résolution préférant les méthodes de non-coopération et de résistance civile, sans exclure la possibilité de violence mais sans non plus l'encourager. Ce qui inquiétait surtout les autorités coloniales, renseignées par leurs informateurs, c'est le secret qui entourait cette réunion. Finalement, les rumeurs sur la détermination de ce qui ne constituait qu'une "tendance extrémiste" au sein du mouvement devinrent la trame d'un complot qui serait des-

tiné à semer la peur chez les colons, mais aussi les "traîtres" africains, les Indo-Pakistanaïes opposés au N.A.C et les administrateurs coloniaux (1).

Les craintes propagées par ces rumeurs furent renforcées à mesure que les incidents et les accrochages entre militants du N.A.C et forces de police se multipliaient. La situation était particulièrement difficilement contrôlée dans le nord du pays. Le Gouverneur Robert Armitage décida en fin de compte de déclarer l'état d'urgence, tandis que des troupes fédérales étaient envoyées à la rescousse de Rhodésie du Sud. Le 3 mars 1959, l'état d'urgence entra en vigueur, H.K. BANDA et ses lieutenants étaient arrêtés et tout de suite envoyés en détention à Gwelo, en Rhodésie du Sud. Les jours suivants, les partisans les plus actifs du N.A.C furent aussi internés tandis que les forces de sécurité essayaient de rétablir l'ordre dans le pays.

L'accélération des événements (2) suscita la réaction de la classe politique, de la presse et de l'opinion publique britanniques. L'état d'urgence en lui-même était une situation gênante pour la politique coloniale britannique, mais les victimes dont le nombre grossissait constituaient un autre sujet important d'inquiétude en métropole. Une commission d'enquête (DEVLIN Commission) fut donc envoyée sur place pour juger de l'opportunité de la déclaration de l'état d'urgence et de la réalité que pouvaient recouvrir les rumeurs du complot dont ^{avait} été accusé le N.A.C. Dans un document adressé au gouvernement et au Parlement britanniques, le Gouverneur du Nyasaland avait en effet tenté de justifier sa décision en faisant état de ce complot (3).

En juillet 1959, la Commission DEVLIN rendit son rapport (4). Tout en réfutant la validité des rumeurs sur le complot, le rapport dénonçait la manière autocratique dont était dirigé le Protectorat, allant jusqu'à qualifier le Nyasaland "d'Etat policier", même si cela n'était que temporaire, ajoutaient les rapporteurs. L'impact du rapport DEVLIN fut énorme sur l'opinion publique et la classe politique en Grande-Bretagne, allant jusqu'à

(1). Le "complot" est évoqué par P.SHORT (1974: II8-20).

(2). A Nkhata-Bay, vingt Africains furent tués par les troupes sud-rhodésiennes. L'incident était révélateur de la tension et de la perte de contrôle qui touchait maintenant les forces de sécurité (Entretien Père R. SAFFROY, Pau, 14.I.1984).

(3). Le texte de la déclaration du Gouverneur est reproduit dans Nyasaland Information Bulletin, n°9, 25.3.1959 (Government Printer, Zomba).

(4). Pour des extraits du texte, cf. A.GRAY (1959).

faire penser à la possible démission du Secrétaire d'Etat aux Colonies, A.LENNOX-BOYD. Le rapport DEVLIN fut d'une grande importance dans le développement de l'attitude des autorités britanniques: les mesures répressives ne pouvant plus être indéfiniment utilisées, les négociations devaient prendre le relais.

Pour cela il fallait trouver des interlocuteurs représentatifs et responsables. H.K.BANDA et ses lieutenants étaient toujours en détention (1) quand Orton CHIRWA demanda l'autorisation de former un nouveau parti, ce que permirent les autorités conscientes de la nécessité de "remplir" le vide laissé par l'interdiction du N.A.C depuis l'instauration de l'état d'urgence, sous peine de risquer des "débordements" autonomes de la base, et peut-être aussi tentées de donner une chance à la tendance "modérée" des politiciens africains (2). En septembre 1959, le Malaïi Congress Party (M.C.P) fut donc créé sous l'égide de O.CHIRWA et Aleke BANDA et surtout du docteur BANDA lui-même qui, de sa prison, avait approuvé l'apparition de ce nouveau parti.

Les négociations ne pouvaient s'engager sans H.K.BANDA, et le M.C.P s'employa à le faire comprendre aux autorités: sa libération intervint donc en avril 1960, ce qui eut aussi pour effet de provoquer le départ du Gouverneur R.ARMITAGE, remplacé par un homme de dialogue, Glynn JONES. Conscient de la nouvelle situation, H.K.BANDA, désormais officiellement à la tête du M.C.P, opta lui aussi pour la négociation, appelant publiquement ses partisans au calme.

Ouverte en juillet 1960, la conférence constitutionnelle tenue à Londres (Lancaster House Conference), une difficile partie de négociations, débloqua la situation politique au Nyasaland. La réforme constitutionnelle posait que les membres du Conseil Législatif seraient élus au suffrage direct. Le système comprenait une "liste haute", sur la base d'un cens aux quotas élevés (en termes de revenu et d'instruction) et une "liste basse" sur la base d'un cens moins exigeant. Sur les vingt-huit membres du Conseil Législatif, vingt appartiendraient à la "liste basse", et huit à la

(1). K.CHIUME, en Grande-Bretagne au moment de la déclaration de l'état d'urgence, était le seul membre important du N.A.C à n'être pas en détention. Il menait activement campagne pour la libération de ses collègues et, selon P.SHORT (1974:129), avait pratiquement réussi à convaincre le gouvernement islandais de traduire la Grande-Bretagne devant la Commission européenne des droits de l'homme.

(2). Orton CHIRWA avait d'abord appartenu à la tendance "modérée", même si sa campagne d'opposition à la Fédération avait été très importante. Mais il était désormais un lieutenant du docteur BANDA.

"liste haute". En gros l'électorat de la première liste correspondait à un électorat africain et celui de la seconde à un électorat européen.

Le Conseil Exécutif comprendrait cinq membres ex-officio, siégeant aussi par ailleurs au Conseil Législatif, et cinq membres élus, dont trois seraient des membres du Conseil Législatif élus sur la "liste basse" et deux sur la "liste haute". Le Gouverneur avait pouvoir de décision en cas de vote bloqué dans les décisions du Conseil Exécutif.

Les enjeux des élections au Conseil Législatif étaient donc particulièrement importants, puisqu'ils signifiaient en pratique l'accès au pouvoir de décision politique pour ceux qui s'assureraient d'une majorité dans cette assemblée. Mais tous les acteurs présents à Lancaster House savaient que par delà les problèmes de représentation politique au Nyasaland, la question centrale au déblocage de l'impasse où l'opposition africaine mettait les autorités coloniales résidait dans l'avenir réservé à la Fédération d'Afrique Centrale. (I).

En février 1960, une commission d'enquête (Monckton Commission) avait été dépêchée par les Britanniques pour évaluer le bilan de la Fédération, face à l'opposition continue des Africains à cette union. Son rapport fut rendu en octobre, après la conférence constitutionnelle de Lancaster House donc, et ses conclusions ajoutèrent encore aux doutes du gouvernement britannique sur la viabilité de la Fédération. Outre qu'ils soulignaient le déséquilibre entre la Rhodésie du Sud et les deux autres territoires et qu'ils recommandaient la parité de représentation entre Africains et Européens au Parlement fédéral, les rapporteurs conseillaient de permettre au territoire qui le voudrait de se retirer de la Fédération. Cette recommandation était la porte ouverte à la sécession du Nyasaland et, indirectement, à la disparition de la Fédération.

A la fin de l'année, le gouvernement britannique organisa une conférence pour envisager une révision des dispositions fédérales. Aucune décision définitive n'y fut prise mais, à son retour, H.K. BANDA déclara que c'était en fait la fin de la Fédération, à court terme.

Le M.C.P demandait maintenant des élections immédiates sur la base des dispositions prévues par la conférence de Lancaster House.

(I). Les attaques continues des membres africains du Conseil Législatif contre la Fédération entretenaient cette opposition.

Le parti avait développé son organisation et sa mobilisation et pouvait compter sur une participation africaine importante. Les élections furent tenues en août 1961.

Les résultats furent un succès sans partage pour le M.C.P et pour H.K.BANDA lui-même, dans la mesure où les candidats du M.C.P étaient présentés par le parti en tant que "représentants" directs du docteur BANDA. La tendance à la concentration du pouvoir partisan entre les mains de ce dernier était ici clairement manifestée. Les vingt sièges de la "liste basse" revinrent au M.C.P et les deux sièges de la "liste haute" pour lesquels le parti avait présenté des candidats furent aussi remportés.

Dès lors, le M.C.P contrôlait le Conseil Législatif et détenait les cinq sièges de représentants au Conseil Exécutif. Tirant les conclusions de cette victoire, le Gouverneur G.JONES attribua les postes ministériels au docteur BANDA (Ressources Naturelles et Administration locale) et ses lieutenants (I). Le Gouverneur laissait en pratique toute latitude d'action à son nouveau gouvernement. La dévolution des pouvoirs devenait une réalité et l'indépendance n'était plus qu'une question de modalités, avec pourtant une question à régler définitivement, celle de la participation du Nyasaland à la Fédération d'Afrique Centrale.

Les négociations entre H.K.BANDA et les autorités britanniques durant le mois de novembre 1962 débouchèrent sur une nouvelle réforme constitutionnelle au terme de laquelle le Conseil Exécutif était remplacé par un Cabinet dirigé par un Premier Ministre (qui serait H.K.BANDA) et composé de ministres nommés par le Gouverneur sur proposition du Premier Ministre. Cette réforme entra en vigueur en février 1963. De plus, la réforme prévoyait le remplacement du Conseil Législatif par une Assemblée Législative dont le nombre de membres serait augmenté et le mode d'élection élargi par rapport aux exigences du cens jusque là en vigueur. Ce volet de la réforme fut appliqué en mai 1963.

Le dernier pas vers l'indépendance du pays fut franchi quand le gouvernement britannique, sur la base des recommandations faites

(I). K.CHIUME devenait Ministre de l'Education, Augustine BWANAUSI devenait Ministre du Travail et Colin Cameron, un Ecossais qui avait soutenu le M.C.P et l'avait représenté au Conseil Législatif sur la "liste haute", devenait Ministre des Travaux Publics et des Transports. M.CHIPEMBERE, dont les discours violents avaient inquiété les autorités, avait été arrêté pour incitation à la sédition et était encore en prison.

par la Commission Monckton, autorisa en décembre 1963 le Nyasaland à se retirer de la Fédération: celle-ci fut d'ailleurs officiellement dissoute par le Parlement britannique le 31 décembre 1963.

Les élections à la nouvelle Assemblée Législative furent organisées en avril 1964. L'institution comprenait cinquante membres élus au suffrage universel direct et trois membres représentant la minorité européenne. Comme en 1961, la victoire du M.C.P fut absolue. L'indépendance pouvait être proclamée: le choix du 6 juillet 1964, jour anniversaire du retour du docteur BANDA, soulignait déjà symboliquement le rôle prépondérant que celui-ci allait s'assurer au sein de l'Etat indépendant (I).

Section 2: La victoire nationaliste: interprétation.

Ayant examiné les modalités du processus d'accès à l'indépendance, il est nécessaire de se livrer à une interprétation du mouvement nationaliste malaŵite et de sa victoire, à la fois pour lui restituer sa spécificité et pour comprendre les développements politiques au lendemain de l'indépendance.

Représentatif de l'opinion publique, le docteur BANDA l'était certainement au vu des foules qui l'acclamaient lors de ses interventions et ses déplacements dans chaque région du pays. De même le M.C.P représentait sans conteste l'organe d'expression de la quasi-totalité des forces sociales africaines qui l'ont consacré aux élections de 1961 et 1964. Pourtant, l'unité faite dans les rangs du M.C.P derrière le docteur BANDA ne signifiait pas que les forces à l'oeuvre dans la lutte nationaliste étaient homogènes.

Ce que nous avons tenté de montrer au contraire, c'est que l'histoire coloniale du Nyasaland a donné lieu à une diversité d'options idéologiques, de statuts sociaux, d'intérêts économiques et d'ambitions politiques telle que l'on ne peut identifier dans la victoire nationaliste et l'émergence de l'Etat post-colonial une seule et exclusive déterminante.

(I). Le Malaŵi était alors un Etat indépendant, mais, au terme de sa constitution monarchique, le Chef de l'Etat, représentant de la Couronne, était le Gouverneur-Général (Glyn JONES) et le Chef du Gouvernement était le Premier Ministre (H.K.BANDA). Ce n'est qu'en 1966 que le Malaŵi est devenu une République: la nouvelle constitution posa que le Président de la République était Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement.

Le développement politique dont est issu le nationalisme malaôte est passé par les plantations européennes, les champs des paysans "indépendants", les petits commerces urbains et ruraux, les entreprises plus importantes, de transport ou de pêche par exemple, les missions "européennes" ou "indépendantes", les postes de l'administration "indigène", les mines d'Afrique du Sud et les fermes sud-rhodésiennes. Comme souvent, c'est un large front qui a été mobilisé contre la présence et l'autorité coloniale, une alliance objective dont les contradictions internes attendront l'indépendance du pays, une fois conjuré "l'ennemi commun", pour s'exprimer (1).

Les conflits qui marqueront les premiers mois d'exercice du pouvoir indépendant trouvent ici une origine historique qui dépassent les explications en termes de conflits de pouvoir internes à la classe politique, en les élargissant à la diversité et aux relations des forces sociales du pays. De ce point de vue, une réappréciation de la nature du mouvement nationaliste est nécessaire.

La thèse qui veut voir dans la montée nationaliste l'oeuvre des diplômés et des progressistes, les "culturellement dotés" selon l'expression de A.C.ROSS (2) dans la tradition de l'élite des missions protestantes, peut-elle être réconciliée avec l'émergence d'un Etat post-colonial aux mains d'une classe politique conservatrice? La plupart des analyses sont sorties de cette contradiction apparente en invoquant soit la manipulation politique et idéologique par le pouvoir (et en particulier le charisme du Président BANDA), soit la coercition utilisée par le pouvoir (qui permettrait au régime de se maintenir pendant vingt ans), soit encore la "contre-révolution sociale" historique intervenue au lendemain de l'indépendance, sorte de coup d'Etat dans l'Etat au bénéfice de quelques conservateurs.

Ces explications ne semblent pas rendre compte de la complexité des éléments qui ont fait aussi bien le mouvement nationaliste et sa victoire que les conflits, et leurs acteurs, de l'Etat indépendant. Si Etat et société sont parties d'une même relation, il est difficile de concevoir l'évolution de l'un(e) en dehors de celle de l'autre: dans la mesure

(1). Selon certains, cette "attente" était stratégique: M. CHIPEMBERE par exemple aurait songé à exprimer avant 1964 ses divergences avec le docteur BANDA mais, dans une atmosphère politique tendue et facilement manipulable, pareille démarche aurait fait figure de "trahison" et de "sabotage de l'indépendance".

(2). A.C.ROSS (1967:94).

où le mouvement nationaliste, qui préside à la naissance de l'Etat post-colonial, est assimilé aux seules forces progressistes et "culturellement dotées", on voit mal comment le développement de l'Etat et sa durée ont pu s'inscrire en dehors d'elles. Le docteur BANDA aurait-il transcendé le jeu des forces politiques, idéologiques et économiques de la société malaôte pour rectifier le cours de toute une histoire? Les explications des stratégies de l'Etat post-colonial sont à chercher ailleurs, et en particulier dans le rôle joué par H.K.BANDA lui-même dans le processus d'accès à l'indépendance et dans le fondement du mouvement nationaliste.

Sur le premier point, il convient de souligner que le futur Président du Malaôte bénéficiait d'un soutien réel dans le pays durant les années de lutte anti-fédérale et de confrontation avec les autorités coloniales. Que ce soutien ait pris des formes et des degrés divers paraît certain. Mais sa représentativité globale par rapport aux forces sociales "de base" existait. Au sommet du mouvement nationaliste également, l'union autour du docteur BANDA se faisait de manière objective, même si des sensibilités politiques différentes coexistaient (1). Le retour de H.K.BANDA fut organisé et par certains côtés "imposé" aux dirigeants du N.A.C par les éléments plus jeunes et plus radicaux. Dans la partie de négociations engagée avec les Britanniques, H.K.BANDA demeurait un agent essentiel à la défense des revendications de l'ensemble des composantes du mouvement nationaliste. A ce titre, il était obéi, ce dont il sut vite tirer parti (2).

Sur le second point, il est nécessaire de s'interroger sur ce que l'on peut voir, ou ce que l'on a voulu voir, dans le sens même du nationalisme malaôte. Tant que "nationalisme" et "lutte anti-coloniale" seront, dans le cas malaôte, obligatoirement classés sous le label "progressiste", la compréhension de la crise politique connue par l'Etat post-colonial juste après l'indépendance et les vingt années d'existence de cet Etat sera très difficile.

Or les analyses classiques n'ont eu, pour rendre compte du mouvement nationaliste malaôte, qu'à remonter le fil brandi par les intel-

-
- (1). Plusieurs des ministres attaqués par le régime lors de la crise politique qui est intervenue après l'indépendance ont par exemple insisté sur le fait qu'ils reconnaissaient l'autorité de H.K.BANDA, même s'ils en contestaient les manifestations.
- (2). Ce qui ne signifie pas, à l'inverse, que les autres dirigeants nationalistes n'aient joué aucun rôle. B.PACHAI (1973) réussit le tour de force de ne citer qu'une seule fois CHIPEMBERE et CHIUME, en tant que membres du nouveau Conseil Législatif, et pas une seule fois O.CHIRWA, tous relégués aux "poubelles de l'histoire".

lectuels et les fonctionnaires attaqués par le régime après l'indépendance et le suivre, en passant par les Associations Indigènes et les débuts du N.A.C, jusqu'aux missions protestantes de Livingstonia et de Blantyre après un détour par la P.I.M de J.CHILEMBWE. Dans cette tradition historique, l'élite protestante et progressiste avait mené le pays à l'indépendance, après quoi le docteur BANDA, aidé des "non-dotés culturellement", sous des allures tribalistes, l'avait évincée.

Il est possible de défendre un autre type d'interprétation. L'élite progressiste protestante n'a historiquement constitué qu'une minorité: il faut à la fois reconnaître son rôle spécifique (elle avait les moyens privilégiés d'exprimer les revendications africaines, ayant bénéficié de l'éducation de type européen) et les limites de son action (elle n'a pu arracher de concessions aux autorités coloniales, sauf à bénéficier du soutien et de la pression de forces sociales plus larges). Ces forces, idéologiques, culturelles, religieuses ou économiques, existaient dans le pays, et nous avons essayé d'en restituer la diversité et l'importance. La société coloniale, où prendrait corps le mouvement nationaliste, n'était pas faite seulement de diplômés des missions, aussi remarquable qu'ait pu être le rôle de ces derniers.

Cette élite culturelle et idéologique n'a su et n'a pu articuler ses propres ambitions et l'ensemble des revendications de la majorité de la population. Les intellectuels et les fonctionnaires qui représentaient la tendance "progressiste" ("radicale" pour certains) au sein du mouvement nationaliste dans sa maturité attendaient, en toute légitimité, de l'indépendance leur promotion matérielle et sociale par le processus de l'africanisation de la fonction publique, le relèvement des traitements et les carrières politiques désormais ouvertes dans le nouvel Etat.

Ces intérêts "objectifs" ne sauraient faire disparaître les options idéologiques et les engagements politiques de cette élite: un courant socialisant existait dans le M.C.P autour d'hommes comme Dunduzu CHISIZA, Masauko CHIPEMBERE et Kanyama CHIUME, et peut-être encore plus chez les dirigeants syndicalistes. Mais l'indépendance, si elle était le cadre de réalisation historique de certaines options politiques et idéologiques, était aussi

faite de "réalités" et celles-ci pouvaient se traduire par la satisfactions des intérêts de l'élite culturelle comme ceux des autres groupes sociaux. Les conflits d'intérêts se sont donc ajoutés aux conflits de sensibilités idéologiques et politiques qui existaient entre les diverses composantes du mouvement nationaliste.

Ceux qui avaient de leur côté animé le mouvement nationaliste "à la base" étaient les ruraux opposés à la thangata, à l'application des nouvelles réglementations agricoles, à la menace d'expansion foncière européenne, aux famines localisées mais répétées. Les émeutes rurales de 1953 firent plus pour décider les autorités coloniales à racheter des terres "européennes" en vue d'y établir des paysans africains que des années de "communications au Gouverneur" sur les problèmes fonciers par les Associations Indigènes. Pour la population rurale, l'indépendance signifiait aussi la fin de l'exploitation économique, la réappropriation des ressources rurales confisquées par les colons européens et le mieux-être (I).

Nous avons également évoqué comment une élite économique faite de commerçants, d'entrepreneurs, et de producteurs agricoles enrichis avait peu à peu pris position dans la direction du N.A.C, après avoir, pour beaucoup de ses membres, fait ses premières armes dans la C.P.N.A. Pour ces éléments, dont les plus importants étaient les producteurs de tabac de la région centrale, l'indépendance signifiait la promotion de leurs intérêts économiques et la poursuite de politiques permettant de la garantir.

A sa façon, le mouvement nationaliste était la traduction d'une alliance de groupes sociaux aux intérêts sinon corporatistes, du moins sectionnels, soudés par une commune opposition au système colonial et aux barrières qu'il leur imposait. Nier cette hétérogénéité, c'est nier la diversité idéologique et économique suscitée par la colonisation et ses impacts, différents selon les groupes sociaux, les régions et les périodes.

Chaque composante sociale participant au mouvement nationaliste y a apporté sa contribution propre. D'un côté, l'élite intellectuelle, surtout vers la fin des années 1950 avec l'arrivée sur la scène politique des radicaux au sein du N.A.C, a exprimé de façon peut-être la plus cohérente l'opposition africaine à la Fédération. D'un autre côté, le rôle des chefs

(I). Les espoirs de ce que serait l'indépendance prenaient aussi des aspects plus irréalistes: la richesse serait générale, le gouvernement imprimerait des billets de banque, les impôts disparaîtraient, cf. J. PIKE (1968: 162).

n'a pas été sans importance dans la mobilisation populaire contre la Fédération et contre les politiques coloniales. Le fait que ce sont justement des chefs traditionnels que les autorités coloniales ont tenté de mettre en avant dans leurs efforts ^{pour} trouver des représentants de l'opinion publique africaine plus modérés que les activistes du N.A.C prouve que leur prise de position pouvait avoir un certain impact. Si les chefs traditionnels, et en particulier les plus importants d'entre eux, n'avaient pas apporté leur soutien au N.A.C, les performances de ce dernier n'auraient sans doute pas eu la même ampleur.

De même, si l'agitation rurale a permis aux dirigeants nationalistes d'exercer une pression sur les autorités coloniales pour finalement pouvoir engager les négociations, toute une élite économique a pu également s'intégrer au mouvement de contestation de l'ordre colonial par la base. La direction du N.A.C, faite dans les années 1950 de notables économiques et remplacée dans les dernières années de la décennie seulement par les radicaux, n'a pas pris la tête de l'agitation rurale dans ses formes les plus spontanées mais a tout de même réussi à conserver au N.A.C son activité et à inclure ses propres demandes aux revendications globales du mouvement.

Le succès nationaliste a certainement beaucoup dû, nous l'avons vu, aux efforts de radicalisation et d'organisation intervenus entre 1956 et 1958. Mais il ne faut pas oublier que le travail du N.A.C avait été mené depuis 1950 par l'élite économique du pays. L'essentiel de la préparation à la lutte politique que devait mener H.K.BANDA avec ses lieutenants radicaux fut fait par cette direction de notables modérés, les quelques années précédentes des débuts du N.A.C n'ayant pas constitué de césure spécifique par rapport aux Associations Indigènes de la seconde génération.

A partir des années 1950 donc, les jeux se jouaient à deux niveaux, à la base avec le développement de l'agitation rurale et le mécontentement populaire croissant, et au sommet avec l'action de la direction modérée du N.A.C. Les deux éléments ont joué leur rôle. Dans le premier cas, les chefs traditionnels ont eu plus d'importance que l'on ne leur accorde parfois. L'exemple de chef GOMANI, défiant ouvertement les autorités coloniales, en 1953, donc avant la "percée" des radicaux au sein du N.A.C et cinq ans

avant le retour au pays du docteur BANDA est peut-être le plus révélateur de ce qu'a pu être l'engagement politique des chefs traditionnels, même si tous n'ont pas eu la même force d'action. Il est aussi très illustratif de la multiplicité des dimensions de la montée nationaliste, dans la mesure où GOMANI était à la fois un chef traditionnel historique et un intellectuel diplômé des missions protestantes. Son opposition tenait donc de ces deux dimensions.

Dans le second cas, à partir des années 1950, les jeux se jouaient plus à Lilongwe qu'à Zomba ou Blantyre, entre notables économiques ruraux dont les affinités étaient certainement plus proches sur un plan idéologique et culturel de la "tradition", l'autorité ou même les Nyau (1) que le radicalisme et le socialisme que CHIUME, CHIPEMBERE et leurs partisans puiseront chez NKRUHAM ou NYERERE et professeront à la fin des années 1950 ou que l'on pourra retrouver dans certains objectifs du programme du M.C.P pour les élections de 1961.

Le lien que pouvait avoir cette élite avec la population rurale, sans être surestimé, n'était pas négligeable et sans doute plus direct que celui auquel pouvait prétendre l'élite des fonctionnaires urbanisés. Ces derniers, menacés par l'administration coloniale en cas de participation trop active au mouvement, ne pouvaient pas facilement "toucher" la base populaire. Les petits notables ruraux que l'on retrouvait dans les branches locales du N.A.C puis du M.C.P, en particulier dans la région centrale, bénéficiaient au contraire de ce contact.

C'est donc un front hétérogène qui a fait le succès nationaliste, avec une petite bourgeoisie rurale montante, une base rurale et plusieurs de ses chefs traditionnels et une avant-garde militante radicale. Ici se trouvent les racines idéologiques, politiques et économiques de l'Etat post-colonial et des conflits que suscitera sa maîtrise. Une fois reconnues les dimensions respectives de ces forces, ici conservatrices, là progressistes (2) les développements politiques de la période post-coloniale prennent une certaine logique. Pour promouvoir la libération de la domination coloniale,

(1). Les options de la direction du N.A.C du début des années 1950 s'inscrivaient largement dans le cadre de revendication formulé par la C.P.N.A, dont on trouvera la position vis à vis des Nyau, contre les missions européennes, dans M.CHANOCK (1975:243-4).

(2). Mais souvent aussi mélangées, au gré de la détermination des intérêts matériels des acteurs concernés.

pour se débarrasser de ses entraves économiques et politiques, le mouvement nationaliste malaôte n'avait pas besoin d'être "progressiste": les options conservatrices des notables ruraux et de la culture paysanne - en particulier chewa - faisaient aussi bien l'affaire dans la mobilisation anti-coloniale.

Plus qu'une simple "contre-révolution sociale", l'exclusion du pouvoir de la dimension "progressiste" de la classe politique au lendemain de l'indépendance peut apparaître comme l'issue d'un conflit où les rapports de forces étaient peut-être objectivement en faveur de la dimension "conservatrice", le rôle joué par les options du docteur BANDA étant sans doute fondamental dans l'affaire. Une telle analyse a souvent été refusée parce qu'elle semblait avoir pour corollaire quelque "légitimation" du régime au pouvoir au Malaôte depuis l'indépendance, ainsi doté d'une logique historique au lieu de n'être que le résultat d'un coup de force politique. En réalité, le pouvoir post-colonial s'est effectivement appuyé sur l'utilisation de la force mais il a pu également compter sur le soutien ou la passivité de plusieurs groupes sociaux. Nous reviendrons sur ces éléments, mais il est important de souligner leurs origines historiques.

En même temps, le fait qu'il n'y ait, en raison de la multiplicité des forces en présence dans le processus d'accès à l'indépendance et d'émergence de l'Etat post-colonial, aucune dimension exclusive de "parenté" envers ce dernier est lui aussi fondamental. L'Etat post-colonial y puisera une grande partie de son autonomie relative, particulièrement bien capitalisée par le Président BANDA dans son rôle d'articulation entre les différents intérêts économiques et les ambitions politiques. Les conflits de classes en formation qui s'inscriront dans le cadre de l'Etat post-colonial avaient leurs origines directes dans l'hétérogénéité du mouvement nationaliste: leur développement ne s'est pas arrêté après la simple lutte pour la maîtrise du pouvoir d'Etat, ils ont au contraire pris de nouvelles formes.

CONCLUSION DU TITRE I.

La fin de la présence coloniale britannique au Nyasaland fut en grande partie liée à la politique de Londres envers les ambitions

fédérales des colons européens des Rhodésies et du Nyasaland. Les Britanniques ont officiellement justifié la création de la Fédération d'Afrique Centrale par les possibilités de prospérité économique qu'elle pouvait introduire dans le Protectorat. Comme l'a souligné plus tard la Commission MONCKTON, l'équilibre fédéral fut largement au bénéfice du partenaire le plus puissant de l'union, la Rhodésie du Sud.

Pour les Africains du Nyasaland, il semblait qu'en laissant se former la Fédération les Britanniques repoussaient d'autant le processus de dévolution des pouvoirs conforme, formellement du moins, aux principes de la démarche coloniale britannique telle qu'elle avait été formulée après la seconde guerre mondiale et dont la création des Conseils de District constituait un premier élément. La mobilisation anti-fédérale, en identifiant comme "ennemi commun" les colons européens des trois territoires, a pu drainer la quasi-totalité des forces sociales africaines dans l'opposition à cette union territoriale puis la remise en cause de l'autorité coloniale (I).

L'incorporation du Nyasaland dans la Fédération traduisait en fait le manque de communication entre l'Etat colonial et la métropole d'un côté et l'opinion publique africaine du Nyasaland de l'autre. Malgré les protestations multiples émanant de diverses sections de la société, les Britanniques restaient convaincus que l'opinion publique africaine ne comprenait pas l'intérêt que pouvait représenter la Fédération et attribuaient l'opposition rencontrée à la propagande des activistes du N.A.C. En fait, c'est durant toute la période coloniale que les réseaux de communication entre population africaine et Etat colonial n'ont pas fonctionné. Les structures politiques et administratives de l'Etat colonial ne rendaient pas possible l'expression des opinions et des intérêts des divers groupes sociaux africains, hors les interlocuteurs que les autorités coloniales avaient choisis et qui n'ont longtemps été que de simples exécutants. Le refus de prendre en compte ces expressions facilita donc l'élargissement de l'audience du mouvement nationaliste naissant puis sa radicalisation.

Si l'opposition à la Fédération permit de donner une vitalité particulière au N.A.C et à l'action des forces qui l'ont soutenu, la

(I). Même les représentants africains du Protectorat à l'Assemblée Fédérale, soutenus d'abord par le N.A.C puis exclus du mouvement quand celui-ci opta, sous la pression de M. CHIPEMBERE et avec l'accord de H.K. BANDA, pour la non-participation à l'organe fédéral, professaient leur opposition au principe de l'union territoriale, estimant néanmoins qu'il fallait utiliser la représentation africaine pour le faire savoir.

remise en cause de l'autorité coloniale avait aussi d'autres origines. Les mécanismes de domination politique et d'exploitation économique avaient atteint un niveau difficilement supportable à partir du moment où la génération d'intellectuels postérieure aux échecs des Associations Indigènes s'était affranchie d'une bonne partie de la hiérarchie et la subordination qui caractérisaient jusque là les relations entre autorités coloniales et représentants de l'opinion publique africaine, mais aussi où les intérêts économiques d'une élite rurale s'étaient suffisamment structurés pour s'opposer aux contraintes du modèle économique colonial, tandis que toute une partie de la population rurale vivait toujours dans un quasi-servage organisé par la thangata.

L'alliance nationaliste a mobilisé des forces sociales diverses, tant sur le plan de leurs intérêts matériels que sur celui de leurs sensibilités idéologiques. Nous ne reviendrons pas sur cette diversité, mais nous soulignerons plutôt comment H.K.BANDA a acquis entre 1958, date de son retour en héros national, et 1964, date de l'indépendance, une puissance personnelle qui lui permettra de dominer les jeux politiques de l'Etat post-colonial.

H.K.BANDA avait d'un côté l'avantage de pouvoir prétendre représenter la presque totalité des groupes sociaux au sein du nationalisme: des ruraux auxquels il promettait l'abolition de la thangata, aux chefs traditionnels qu'il avait toujours respectés dans sa jeunesse et passant par la petite bourgeoisie des producteurs agricoles et entrepreneurs qu'il approuvait dans ses efforts de développement de leurs capacités, ou encore par l'élite intellectuelle qui n'était pas sans respect pour ce collectionneur de diplômes qui par ailleurs pouvait se prévaloir d'avoir parmi ses amis des hommes comme K.NKRUMAH, J.NYERERE, K.KAUNDA ou J.KENYATTA.

Sans doute la lutte anti-fédérale a-t-elle permis au docteur BANDA d'acquérir une autonomie de pouvoir supplémentaire au sein du mouvement nationaliste. Si, à l'intérieur du Protectorat, d'autres personnalités nationalistes pouvaient se prévaloir d'un certain soutien spécifique ou même, comme dans le cas de M.CHIPEMBERE, d'une audience nationale, bien qu'inégale, H.K.BANDA était le seul qui pouvait manipuler les négociations avec les Bri-

tanniques et les représentants des colons européens de la Fédération. Dans la mesure où le succès nationaliste devait beaucoup à son opposition puis à sa victoire contre la Fédération, le rôle personnel de H.K.BANDA s'est trouvé renforcé par sa qualité de négociateur.

Les radicaux qui avaient insisté auprès de H.K.BANDA pour qu'il revienne au Nyasaland, même s'ils n'envisageaient pas de le laisser complètement maître du mouvement, avaient pourtant "abdiqué" une grande partie de leur propre puissance en acceptant de lui donner la direction du N.A.C. Entre 1958 et 1964, le pouvoir personnel du docteur BANDA s'est encore accru, non seulement en raison du travail de propagande qui le présentait comme un véritable sauveur, mais aussi par l'emprise de plus en plus grande qu'il a acquise sur le fonctionnement interne du mouvement nationaliste dont nous avons vu qu'il avait été réorganisé sous son influence directe et celle des membres de la tendance "radicale". Dès 1960, rien de ce qui se décidait, souvent même sur des points de détail, dans le M.C.P ne pouvait l'être sans la décision du docteur BANDA. Il semble que, parallèlement, les changements dans la personnalité de celui-ci traduisaient sa prise de conscience d'un pouvoir personnel important (1).

La période de "transition" constituée par les années 1961-1964, pendant laquelle les nationalistes, en attendant l'indépendance formelle, faisaient leurs premières armes de dirigeants du pays sous la tutelle discrète du Gouverneur, H.K.BANDA a pu consolider un pouvoir jusque là largement basé sur son opposition à la Fédération et sa détermination nationaliste. En 1962, c'est H.K.BANDA, en tant que ministre des Ressources Naturelles, qui mit sur pied le texte abolissant officiellement la thangata (Africans on Private Estates Ordinance) et revenant sur les modalités d'application des règlements agricoles (Land Use and Protection Ordinance) (2). La "base rurale" pouvait se sentir satisfaite, même si, avec le temps, elle allait découvrir les conséquences des politiques agricoles de l'Etat post-colonial. En cette période de transition néanmoins, où s'assurer le soutien populaire constituait une garantie de "survie politique" après l'indépendance, H.K.BANDA remplissait plusieurs clauses du "contrat" constitué par le programme électoral du M.C.P

(1). Sur ces changements, cf. P.SHORT (1974: 196-8).

(2). Le nouveau texte prévoyait pourtant de lourdes sanctions contre les récalcitrants aux méthodes de protection des sols et d'amélioration de la production, mais l'accent était mis essentiellement sur le travail d'information et de démonstration. H.K.BANDA lui-même, par une série d'interventions et de déplacements, s'attacha à faire accepter les règlements agricoles plutôt qu'à les imposer.

mêmes si d'importantes "dérives" se faisaient aussi jour par rapport à ce manifeste, comme nous aurons l'occasion de le souligner.

Si le pouvoir personnel de H.K.BANDA a pu se développer dans cette période, nous avons vu qu'il ne suffit pas à rendre compte des développements politiques post-coloniaux. Les forces hétérogènes qui ont participé au mouvement nationaliste ont vite été confrontées aux enjeux potentiels que représentait la maîtrise du pouvoir d'Etat. Au statut de classe dirigeante, plusieurs groupes socio-économiques pouvaient prétendre, dans la mesure où la maîtrise de l'Etat elle-même leur donnerait les moyens de la promotion de leurs intérêts et de leurs options.

D'un côté, la tendance "progressiste", menée par les jeunes lieutenants de H.K.BANDA, avait derrière elle une section de la population "culturellement dotée" mais sans grande assise économique: le contrôle de l'Etat leur garantirait la promotion professionnelle, matérielle, politique. A l'opposé, l'élite rurale "économiquement dotée" n'envisageait pas très favorablement les options socialisantes professées par CHIPEMBERE, CHIUME ou Dunduzu CHISIZA, avant sa disparition en 1962. L'indépendance allait mettre à nu les contradictions internes du mouvement nationaliste en confrontant ses composantes aux enjeux politiques et économiques de la maîtrise de l'Etat post-colonial, allant jusqu'à ouvrir une crise au sommet de l'Etat.

TITRE II. L'ENJEU POLITIQUE:LE CONTROLE DU POUVOIR.

Après soixante dix ans de colonisation et à peine trois ans de "transition" à la dévolution des pouvoirs aux Africains, l'Etat post-colonial se voit, en 1964, doté de pouvoirs importants, non seulement en raison de sa nature de puissance publique mais aussi de ses origines historiques nationalistes qui lui ont donné une responsabilité particulière envers la société malaôte. Compte tenu de l'ampleur des tâches qui lui incombent alors, cet Etat n'est pas une simple institution de "gestion" mais un véritable acteur politique, idéologique et économique.

Dans la mesure où, comme nous l'avons souligné, l'émergence de l'Etat malaôte n'est pas directement ou exclusivement liée à une famille économique tentant d'y trouver un prolongement politique ou à une famille idéologique homogène capable d'y exprimer ses seules options, les conflits pour l'accès et le contrôle du pouvoir sont relativement ouverts. Une fois révolue l'alliance objective contre le pouvoir colonial et l'unité de mise dans l'accès à l'indépendance, les enjeux offerts par la maîtrise de l'Etat auront tôt fait d'ouvrir une crise entre les groupes prétendant à la direction du pays.

Le contrôle du pouvoir politique était prioritaire dans le déroulement de ces conflits. P.SHORT rappelle les mots de H.K.BANDA à ceux qui, durant l'épisode fédéral, lui objectaient que, dans son état de sous-développement économique, le Nyasaland ne pourrait pas survivre de manière indépendante: "Assurez-vous du pouvoir politique d'abord, et ensuite vous pouvez manipuler la situation économique" (1). La phrase valait aussi au lendemain de l'indépendance pour les groupes qui, par le biais de l'Etat, cherchaient à assurer la promotion de leurs propres intérêts économiques comme l'application de stratégies conformes à leurs options idéologiques. Il est révélateur qu'aucune mesure de nature à apparaître comme l'élément d'une véritable stra-

(1). P.SHORT (1974:163). Ces propos faisaient écho à la célèbre réappropriation par K.NKRUMAH du "Seek ye first the political kingdom" biblique.

tégie à long terme n'ait été prise durant la période de transition à l'indépendance: même si le cadre encore marqué par la "tutelle" britannique n'y encourageait pas, il s'agissait aussi d'une période "d'observation" et de constitution d'alliances où chacun se préparait aux échéances de l'indépendance. Les mesures les plus importantes, par rapport aux revendications articulées par le mouvement nationaliste, ou plutôt les plus urgentes pour satisfaire aux exigences de la crédibilité des nouveaux dirigeants, toutes tendances confondues, n'engageaient pas l'avenir politique ou économique du pays.

La rapidité de l'éclatement de la crise entre H.K.BANDA et ses lieutenants "progressistes" (1) a peut-être surpris les uns et les autres. Elle traduisait néanmoins des conflits aux origines historiques et plus profondes que la seule opposition de personnalités ou les simples différends sur des questions de décisions politiques comme cela a souvent été évoqué. Il reste que le style des relations entre les protagonistes de la crise a certainement joué un rôle spécifique dans son déroulement et l'a accélérée.

C'est aussi cette forte personnalité du docteur BANDA qui a participé au processus de concentration et de personnalisation du pouvoir qui a caractérisé dès lors le système politique malaôte. Mais ce processus s'est lui-même inscrit dans le cadre du jeu de conflits plus larges où les prétendants au statut de classe dominante ont eu besoin d'un "garant" pour promouvoir leur objectif (2).

Chapitre I. Conflits autour du pouvoir d'Etat.

.....

Section I: Les acteurs des conflits.

Quelques semaines après l'indépendance, l'Etat post-colonial était traversé par sa crise politique la plus grave, la seule qui d'ailleurs

(1). La description par les labels idéologiques doit être faite "à gros traits". O.CHIRWA, l'un des "exclus" du pouvoir après l'indépendance, était beaucoup plus un "modéré", tandis que celui qui fut, durant la crise, le bras droit de H.K.BANDA, Aleke BANDA, était, selon un contemporain des événements, un familier des oeuvres de K.MARX.

(2). Cf. J-F.BAYART (1983:32).

devait le secouer pour les vingt ans à venir. En un sens, l'Etat était encore "à prendre" pour les divers groupes à la direction politique du pays.

Le mouvement nationaliste avait été articulé par le M.C.P et la puissance de ce dernier doit être soulignée pour comprendre comment le système de parti s'est imposé d'abord de facto avant d'être institutionnalisé, mais aussi comment la crise politique n'a pu naître hors le parti. La prééminence du M.C.P était due à son implantation et sa représentativité par rapport aux forces sociales du pays, comme l'ont révélé les élections de 1961 puis celles de 1964.

Dans la vague d'intense activité politique qui précéda les élections de 1961, élections capitales puisqu'elles permettaient aux Africains du Nyasaland de faire une entrée "en force" au Conseil Législatif et au Conseil Exécutif et où les différentes tendances politiques africaines avaient donc l'occasion de mettre à l'épreuve leur soutien et leur audience, le M.C.P dut faire face à des partis concurrents. Les Européens du Protectorat pouvaient porter leurs votes sur le parti de Michael BLACKWOOD, le United Federal Party. Les électeurs africains avaient de leur côté le choix entre le M.C.P et le Christian Liberation Party, issu de la fusion du Christian Democratic Party de Chester KATSONGA et du Congress Liberation Party de T.D.T. BANDA, l'ancien dirigeant du N.A.C évincé par l'arrivée du docteur BANDA et qui prit la direction du nouveau parti né de cette fusion.

Après la victoire absolue du M.C.P aux élections, le Christian Liberation Party s'effondra. Chester KATSONGA devait, l'année suivante, reconnaître publiquement ses "erreurs" et demander le pardon du docteur BANDA (1). Depuis le retour de ce dernier et sous l'influence des jeunes recrues du mouvement nationaliste, le N.A.C puis le M.C.P était le mieux structuré, le mieux implanté et le plus crédible politiquement.

En remportant sans coup férir les élections de 1961, le M.C.P s'affirmait comme l'organe d'expression de l'opinion publique africaine mais s'assurait aussi de la monopolisation de sa représentation politique envers les autorités britanniques. Le M.C.P était en passe de devenir l'espace

(1). Cf. Malawi News, I.3.1962, "KATSONGA Apologizes to KAMUZU". C'est là que KATSONGA mit directement en cause l'Archevêque de Blantyre quant aux origines du C.D.P. Côté hiérarchie catholique, la tension avec le M.C.P avait été largement atténuée par les recommandations apolitiques de Mgr. FADY (Our duties in the present political situation, circulaire de Mgr. FADY au clergé de son diocèse, 28.6.1960) et par ses rencontres avec H.K. BANDA, cf. J. FADY (1975:190).

politique exclusif.

Nous avons vu que différentes tendances existaient à la direction du N.A.C, liées à divers groupes sociaux sur des plans politiques, économique, mais aussi culturel, idéologique ou même ethnique. La crise politique après l'indépendance a constitué un "condensé" de conflits latents que le front uni, mais hétérogène, du nationalisme avait éludés et qui avaient à partir de l'indépendance pour enjeux l'Etat, ses appareils, sa légitimité historique et ses prérogatives.

Dans le contexte post-colonial, la lutte pour le contrôle de l'Etat était de la première importance. Là où les canaux d'expression politique africaine ont été atrophiés par la colonisation, avec par exemple le peu d'écoute dont avaient bénéficié en pratique les Associations Indigènes ou encore l'affaiblissement du pouvoir réel des autorités traditionnelles soumises à l'administration coloniale, l'Etat possèdera désormais un véritable monopole, par le biais notamment du M.C.P (I). Là où les résistances à l'introduction du modèle idéologique colonial avait pris des formes diverses et souvent localisées, l'Etat, maître des appareils et des circuits de communication de masse et des structures d'encadrement plus spécifiques supervisées par le parti (femmes, jeunes, milice), est l'instrument privilégié de la définition de l'idéologie dominante. Là enfin où la colonisation avait laissé un bilan de sous-développement économique, c'est l'Etat qui sera directement responsable des politiques de développement, de leur mise en oeuvre, de la mobilisation sociale qu'elles nécessitent, mais aussi de l'organisation de la production dans lesquelles elles s'inscrivent.

Ce qui fait donc la spécificité de l'Etat au moment de l'indépendance, c'est cette historicité au sortir de la période coloniale qui en fait un enjeu pour les groupes qui prétendent à sa maîtrise. Dans un contexte économique et politique sous-développé, celle-ci devient essentielle dans la mesure où c'est par lui que seront promus ou contrecarrés les intérêts ou les options des diverses forces sociales. Etat de "reconquête" économique et politique, l'Etat se dote naturellement des moyens de mener la bataille de la décolonisation qui doit apparaître comme l'aboutissement de la victoire nation-

(I). Le Malaïi est officiellement devenu un pays à parti unique en 1966. La décision fut prise lors de la convention nationale du M.C.P de Lilongwe en 1965.

liste. Etat de "développement", il est de son devoir -du moins dans l'idéologie du discours politique- de mettre en oeuvre toutes les mesures capables de sortir de l'héritage économique et social colonial. Dans les deux cas, la mobilisation sociale derrière l'Etat est, par principe, telle qu'elle lui confère une autonomie d'action considérable. En "branchant" la promotion de leurs propres intérêts sur cette autonomie, les acteurs qui maîtrisent l'Etat pourront s'assurer de l'accumulation politique et de l'accumulation économique qui leur permettra de devenir une classe dominante. C'est bien l'Etat, "vecteur principal" de cette accumulation, qui est au coeur de la "structure de classes à construire" (1).

Les acteurs des conflits autour du pouvoir d'Etat étaient des individus dont les attitudes personnelles, les engagements, les intérêts pouvaient s'opposer, mais ceux-ci exprimaient aussi la diversité souvent conflictuelle des forces sociales confrontées à l'indépendance. A la direction du M.C.P, plusieurs tendances existaient, qui tenaient ainsi à la personnalité de leurs représentants mais aussi aux groupes plus larges qui faisaient leur soutien. Comme nous l'avons souligné, plusieurs mutations avaient déjà traversé le N.A.C avant qu'il ne soit remplacé par le M.C.P. D'une organisation largement marquée par le style, l'approche et même la composition des Associations Indigènes de l'entre-deux-guerre, le N.A.C était passé aux mains de l'élite économique du pays, et en particulier les producteurs indépendants de tabac de la région centrale. Le développement de la production de ce secteur avait pris son ampleur dès les années 1920, mais ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que cette source d'enrichissement fut assez importante et régulière pour donner naissance à un groupe de pression économique conscient de la nécessité de défendre ses intérêts. La nouvelle direction du N.A.C traduisait donc cette évolution et coïncidait avec la montée des intérêts économiques de ce qui, à défaut de pouvoir être qualifié de "classe montante", représentait un groupe socio-économique précis. De façon plus générale, la mutation mettait aussi en avant les Africains "dotés économiquement" au détriment de ceux qui, "dotés culturellement", avaient présidé à la naissance du N.A.C. Aux enseignants, aux pasteurs et aux employés de l'Administration, succédaient ainsi les paysans riches, les entrepreneurs et les commerçants (2).

(1). Cf. J-F. BAYART (1983:30 et 32).

(2). La participation à la direction du N.A.C par l'élite de statut culturel plus qu'économique n'avait pas complètement disparu mais avait de toute évidence "passé la main" à partir de 1950. De même, l'élite économique n'avait jamais été complètement absente de la mouvance du N.A.C où certains membres participaient de l'élite économique et politique.

Une seconde grande mutation est intervenue vers le milieu des années 1950. Le N.A.C, à mesure que les circonstances politiques se tenaient de façon accélérée (imposition de la Fédération d'Afrique Centrale, résistance aux méthodes coercitives de l'application des malimidwe, arrestation de chef GOMANI), devait élargir son audience et rester au contact de ceux qui, dans les villages, portaient le germe de l'action de masse. Ce travail d'articulation entre base et direction du mouvement a certainement été effectué par plusieurs membres de l'élite économique à leurs niveaux respectifs locaux et de façon sans doute plus efficace que n'auraient pu le faire les élites intellectuelles de Zomba. Entre paysans riches et simples ruraux existaient des relations de patronage (1), sans compter que plusieurs membres de cette élite économique étaient aussi des chefs. La barrière culturelle ou idéologique qui pouvait gêner les relations entre les élites issues des écoles des missions et les villageois était, dans le cas de l'élite économique rurale, moins forte.

D'un autre côté, le travail de mobilisation et de revitalisation du N.A.C a certainement été le fait des radicaux introduits dans le mouvement au milieu des années 1950 et du docteur BANDA lui-même, à travers sa correspondance avec la direction du N.A.C d'abord puis par son action directe après son retour au pays. Aux acteurs de l'élite économique s'ajoutaient donc ces nouveaux acteurs plus radicaux et sans base économique préexistante, leur "reproduction" économique restant liée à la maîtrise des postes publics, politiques ou administratifs.

Aux membres de l'élite économique, encore présents dans les rangs et la direction du N.A.C, les nouvelles recrues radicales ont opposé une approche élargie des problèmes de l'action politique du mouvement. La synthèse était en voie de réalisation entre les bases idéologiques sur lesquelles reposait l'engagement politique de ces intellectuels et les réalités de l'environnement social et économique du pays, dominé par le mécontentement d'une masse rurale à laquelle s'adressait la mobilisation des radicaux. Le statut acquis par ces derniers à la suite de leur élection au Conseil Législatif en 1956 (2) prit une ampleur supplémentaire qui ne devait pas être sans inquiéter les

(1). Cf. Première partie, titre II, chapitre II, section I, p.96.

(2). Leur accès au Conseil Législatif traduisait l'importance de leur soutien puisque c'était par l'intermédiaire des Conseils de Province qu'ils avaient obtenu ces fonctions politiques.

les notables "modérés" de l'élite économique qui avaient jusque là refusé "d'endosser" ou de gérer les manifestations de mécontentement populaire. D'un autre côté, il était impossible aux jeunes radicaux de prétendre prendre la direction complète du N.A.C. L'intervention de H.K.BANDA devait, dans un tel contexte, satisfaire, temporairement, toutes les parties en présence.

H.K.BANDA réunissait les qualités requises pour prendre la direction du N.A.C à ce stade de son évolution. Lui-même, pour plusieurs raisons, était prêt à la tâche (1). Il était un des membres les plus anciens du N.A.C et avait entretenu avec ses animateurs "historiques" des relations suivies. Son aide financière avait, en tout état de cause, contribué à faire survivre le mouvement. Il avait à plusieurs reprises encouragé les dirigeants du N.A.C à organiser les structures, le financement et le fonctionnement de ce dernier (2). Pour l'ancienne génération du N.A.C, il n'était donc pas un inconnu.

Les notables économiques n'avaient pas envisagé de faire de cet "expatrié" leur dirigeant: ils préféraient compter sur des personnalités locales, qui par ailleurs ne pouvaient prétendre à un soutien généralisé ou qui manquaient de l'envergure politique nécessaire pour s'imposer comme des partenaires crédibles des autorités britanniques. A la fin des années 1950, leurs considérations avaient évolué: la tendance radicale qui les concurrençait à la direction du mouvement ne partageait pas leurs options idéologiques ou le souci de leurs intérêts économiques et son ascension laissait présager - à tort ou à raison, mais les déclarations des radicaux le laissaient à penser - des lendemains d'indépendance difficiles pour les capitalistes en puissance. Les "jeunes turcs" du N.A.C et leurs alliés de l'élite intellectuelle semblaient avoir pour objectif le contrôle des postes politiques et administratifs qui s'offriraient après l'indépendance et certains s'inquiétaient de cette perspective, particulièrement en région centrale où les diplômés étaient plus rares. Le docteur BANDA pourrait, dans ce contexte, apporter quelque modération à la direction du N.A.C. (3).

-
- (1). L'opposition à la Fédération était une raison importante, mais il y avait aussi des raisons personnelles.
- (2). Le Président BANDA en tirera plus tard des conséquences sur l'histoire du mouvement: "Ce n'était pas LAWRENCE, SANGALA ou MUMBA qui avaient organisé le N.A.C, en fait c'était moi", H.E Dr. H.K. BANDA, Hansard, IIth Session, Ist Meeting, 15. II. 1974, p. 594.
- (3). H.K. BANDA pouvait aussi leur apparaître comme un des leurs, au vu de sa tentative, d'ailleurs malheureuse, pour créer et exploiter une ferme à Kasungu et une entreprise de commerce et de transport (Cf. P. SHORT, 1974: 76).

Pour CHIPEMBERE, CHIUME, BWANAUSI, les frères CHISIZA et leurs partisans, le docteur BANDA offrait un certain nombre de garanties. Sa carrière témoignait de ses capacités intellectuelles à occuper le poste de direction du N.A.C et sa détermination dans la lutte anti-fédérale le mettait, à leurs yeux, au rang des nationalistes les plus militants. Il n'était pas non plus "compromis" avec l'élite modérée du N.A.C. Proche de personnalités africaines qui menaient, dans leurs pays respectifs, les mouvements anti-coloniaux, il leur était difficile de voir en H.K.BANDA celui qu'ils dénonceraient plus tard comme un traître à la cause africaine. En même temps, le docteur n'était plus très jeune: il ferait un dirigeant respectable, une fois développée son image de marque parmi la population qui jusqu'ici ne le connaissait pratiquement pas. Pour l'instant, ses contacts et sa connaissance de la classe politique britannique et les milieux religieux de Grande-Bretagne étaient un atout important pour faire pression sur les autorités.

Il restait à s'assurer que le docteur BANDA serait accepté par la population. Les radicaux menèrent une campagne importante de propagande, telle que lorsqu'il arriva au Nyasaland, H.K.BANDA fut accueilli en héros. La mystique du retour d'un CHILEMBWE moderne se mêlait à l'attraction qu'exerçait cet homme qui, après des années de succès au sein même de la société britannique, revenait pour plaider la cause africaine (1). Pour ceux qui avaient organisé les circonstances de son retour, le déclenchement de cette vague d'adulation "se révéla un erreur historique" (2).

Si les jeunes dirigeants du N.A.C pensaient pouvoir s'abriter derrière la personnalité du docteur BANDA pour imposer leur vues contre la tendance modérée, ils se trompaient. H.K.BANDA avait une forte personnalité. Son âge, selon la tradition à laquelle, nous l'avons vu, il était resté par bien des cotés attaché, lui donnait un statut supérieur aux militants plus jeunes

-
- (1). La longue liste de ses diplômes et sa réussite professionnelle et sociale en Grande-Bretagne en faisait une des plus importantes personnalités africaines de l'époque et P.SHORT, évoquant les années d'exercice du docteur à Londres et le statut social dont il y jouissait, écrit que "ce qu'il avait réussi à accomplir n'aurait pas semblé moins remarquable quelques vingt-cinq ans plus tard" (P.SHORT, 1974:52).
- (2). A.MPAKATI/C.SEARLE (1980:392).

du N.A.C. Mais surtout H.K.BANDA prenait son rôle à coeur. Il est certain que les conditions de son retour ont contribué à lui donner confiance et détermination (I).

A mesure que le processus de pressions et de négociations habilement mené par H.K.BANDA suivait son cours, les rangs de la tendance radicale grossissaient dans la direction de ce qui était maintenant le M.C.P. Après sa libération de Gwelo en 1960, H.K.BANDA s'était entouré pour former l'équipe dirigeante du parti des jeunes militants progressistes. Durant sa détention, qu'il avait partagée avec CHIPEMBERE et les frères CHISIZA, il avait semble-t-il décidé de ce que serait le futur gouvernement du Malaŵi indépendant et les plus importants des radicaux y figuraient en bonne place. C'est d'ailleurs dans cette même ligne que furent attribués les postes ministériels après la victoire aux élections de 1961.

Cela ne signifiait pas que derrière le docteur BANDA les membres de la tendance progressiste dirigeaient le mouvement et pourraient continuer à le faire après l'indépendance. Durant les six années entre son retour et l'indépendance du pays, H.K.BANDA s'employa à mettre de nombreux atouts nécessaires à l'exercice d'un pouvoir personnel fort de son côté. La présidence du N.A.C n'était qu'une étape. En 1963, une commission du M.C.P., réunie spécialement sur le thème des règles disciplinaires au sein du parti, renforça ce pouvoir en posant que toute infraction à la discipline partisane serait "traitée de la façon dont le Président du parti pense, de manière absolument discrétionnaire, qu'elle est la mieux appropriée". A ce moment-là, H.K. BANDA avait déjà pris l'habitude de mettre en cause publiquement les militants du parti dont il avait à se plaindre, une pratique qui n'était pas sans créer un sentiment de malaise parmi les troupes du M.C.P. En même temps, la terminologie officiellement adoptée pour qualifier le docteur BANDA était faite des titres de "Sauveur", "Messie" et "Ngwazi" (homme exceptionnel, chef suprême): pour rhétorique qu'elle ait pu être, cette terminologie traduisait la position charismatique dans laquelle se trouvait H.K.BANDA, déjà doté des titres de "Martyr" après son emprisonnement à Gwelo et de "Briseur de la Fédération".

(I). Selon le rapport de la Commission DEVLIN, en 1959, "l'accueil réservé au docteur BANDA au Nyasaland (...) était suffisant pour tourner la tête à n'importe quel homme, fût-il des plus modestes, ce que n'est pas le docteur BANDA", cité par G.JONES (1964:235).

Le prestige personnel acquis par H.K.BANDA et renforcé par son travail de visites, de discours, de déplacements à la base, dans chaque région du pays, ainsi que son intime connaissance des rouages du parti et des rapports de forces qui y existaient, l'avaient préparé à affronter la crise politique qui suivit l'indépendance (I).

Section 2: La crise ouverte.

Au moment de l'indépendance, H.K.BANDA avait donc renforcé son pouvoir au sein du M.C.P et sur le reste de la classe politique. Son audience populaire était forte. Sa puissance politique personnelle tenait aussi pour beaucoup du crédit que lui accordaient, contre les déclarations parfois extrémistes de CHIPEMBERE, les autorités britanniques (2). K.CHIUME n'était pas très populaire dans la population où on lui reprochait souvent une tendance au complexe de supériorité. Seuls M.CHIPEMBERE et Dunduzu Chisiza pouvaient prétendre à un statut politique rivalisant avec celui du docteur BANDA, le premier sur la base de sa popularité, acquise par son dévouement à la cause nationaliste et son grand art oratoire, le second sur la base de sa renommée internationale et ses qualités de théoricien économique.

Pourtant, les partisans de M.CHIPEMBERE restaient surtout concentrés dans sa région d'origine, en pays yao autour de Mangochi, et parmi une section déterminée de la population, celle des fonctionnaires, des enseignants et, plus généralement, de l'élite culturelle. D.CHISIZA de son côté disparut en 1962 dans un accident d'automobile. Pris individuellement, H.K.BANDA avait peu de rivaux à craindre. Sa façon d'entretenir les "faveurs" d'un groupe à un autre parmi ses ministres avait réussi, pendant les mois précédant l'indépendance, à le prémunir contre une offensive "groupée" des membres de son gouvernement qui ne l'approuvaient plus.

(I). Lui-même prétendra avoir "attendu" la crise en toute connaissance de cause, cf. p. 207.

(2). Selon A.MPAKATI/C.SEARLE (1980:392), H.K.BANDA aurait donné au Premier Ministre britannique H.MACMILLAN des assurances sur son opposition "à l'influence communiste dans cette partie de l'Afrique". La mise à l'écart des syndicalistes radicaux et de MPAKATI lui-même (qui bénéficia aussitôt d'une bourse d'étude à Moscou) semble aller dans le sens général de cette information.

Durant les années de transition à l'indépendance, H.K.BANDA avait pris les décisions les plus importantes, tenant de moins en moins compte des opinions qui pouvaient lui être soumises. Plus encore, il traitait ses lieutenants avec quelque condescendance qui, sous couvert de paternalisme, ne manquait pas de les placer en position d'infériorité (1). Par bien des côtés, ces derniers avaient encouragé ce type de relation hiérarchique, et, que ce soit M.CHIPEMBERE parlant de la "nécessité d'un héros" (2), K.CHIUME ne trouvant "rien à redire au système dictatorial" (3) ou O.CHIRWA lui faisant écho (4), les lieutenants de H.K.BANDA contribuaient à créer les conditions dans lesquelles il pourrait estimer possible de se passer d'eux.

La crise ministérielle qui intervint le 16.8.1964, quelques semaines après l'indépendance du pays, traduisait les oppositions développées entre le docteur BANDA et plusieurs de ses ministres et le malaise créé par leurs relations de plus en plus tendues. K.CHIUME, ministre des Affaires Etrangères, A.BWANAUSI, ministre du Logement et du Développement, O.CHIRWA, ministre de la Justice, Willie CHOKANI, ministre du Travail et Y.CHISIZA, ministre de l'Intérieur, prirent la décision d'affronter collectivement le docteur BANDA, alors même que M.CHIPEMBERE, ministre de l'Education, était en déplacement officiel à l'étranger.

Les causes immédiates de la crise résidaient dans des décisions politiques prises par H.K.BANDA en matière de politique étrangère (rapprochement avec le Portugal, refus de reconnaître la Chine Populaire et d'accepter ses offres d'aide financière en échange de cette reconnaissance) et de politique intérieure (refus d'une africanisation administrative rapide, non-parité des salaires entre fonctionnaires africains et européens, maintien du paiement d'une somme forfaitaire par les patients pour leurs frais d'hospitalisation). Mais surtout, les ministres reprochaient à leur dirigeant de ne pas assez les consulter et de les traiter de manière irresponsable en public (5).

-
- (1). H.K.BANDA mettait une certaine application à les appeler "mes garçons" en public, un terme familier qui devenait vite péjoratif quand il ajoutait qu'il n'avait pas eu besoin d'eux pour obliger les Britanniques à négocier.
- (2). Cf. P.SHORT (1974:83).
- (3). Cf. T.D.WILLIAMS (1978:206).
- (4). Cf. P.SHORT (1974:254). De son côté, Dunduzu CHISIZA avait fait l'apologie de "l'homme fort" nécessaire dans un contexte post-colonial, soulignant que la limite avec le dictateur était bien mince, cf. D.CHISIZA, 1963.
- (5). A lui seul, H.K.BANDA, Premier Ministre, détenait aussi les postes de six ministères. Sur le second point, plusieurs discours de H.K.BANDA avaient indirectement mis en cause les capacités ou la loyauté des ministres.

Après une première confrontation où H.K.BANDA semble avoir voulu rassurer les ministres et accepter quelque peu leurs critiques, les ministres s'enhardirent à lui soumettre une liste complète de leurs revendications et accusations: parmi ces dernières, figuraient celle de népotisme et de favoritisme en particulier envers les membres de la famille de Cecilia KADZAMIRA, l'infirmière et la compagne du docteur BANDA, et envers Aleke BANDA, un militant du M.C.P qui s'était chargé d'organiser et d'animer l'organe du parti, le Malaŵi News, mais que H.K.BANDA avait aussi mis à la tête de la Malaŵi Broadcasting Corporation et de l'organisation des Jeunes Pionniers (1). Ces accusations déclenchèrent la colère du Premier Ministre qui, après avoir pensé à démissionner (2), opta finalement pour la contre-attaque.

La crise fut résolue quand, un mois plus tard, H.K.BANDA convoqua le Parlement pour une session extraordinaire où il fustigea les "dissidents" et fit voter une motion de confiance à son profit. Quelques jours plus tard, il annonçait le renvoi de CHIUME, BWANAUSI et CHIRWA, ainsi que de Rose CHIBAMBO, dirigeante de la Ligue des Femmes, qui avait soutenu les ministres. CHISIZA et CHOKANI démissionnaient en signe de solidarité, comme le fit M. CHIPEMBERE rentré précipitamment au Malaŵi. Les ex-ministres rentrèrent chacun dans leurs fiefs respectifs. Après que quelques incidents eurent eu lieu, CHIUME prenait la fuite vers la Tanzanie, suivi par CHIRWA, tandis que CHISIZA, BWANAUSI et CHOKANI partaient pour la Zambie. CHIPEMBERE, que l'on croyait lui aussi parti en Tanzanie, était resté caché dans son fief près de MANGOCHI et tenta de mener une attaque armée sur Zomba mais il échoua (février 1965) et, ses troupes prisonnières ou exécutées, partit lui aussi pour l'exil. Deux ans plus tard, une tentative militaire similaire de Y. CHISIZA échoua également.

Le Premier Ministre remplaça les dissidents par des éléments "loyalistes": aux côtés de John TEMBO, oncle de Cecilia KADZAMIRA, et de John MSONTHI, qui lui étaient restés fidèles (3), il nomma Mc Kinley CHIBAMBO, Albert NQUMAYO, Alec NYASULU et Gwanda CHAKUAMBA. Margaret MLANGA remplaçait

(1). Dotés de ces fonctions importantes à vingt-quatre ans, A.BANDA apparaissait comme le "favori" du Premier Ministre.

(2). Le Gouverneur G.JONES l'en aurait dissuadé, cf. P.SHORT (1974:207).

(3). J.TEMBO était l'un de ceux que les ministres accusaient de bénéficier du favoritisme de H.K.BANDA. Le clan TEMBO-KADZAMIRA bénéficiait des meilleures bourses d'études à l'étranger, par exemple, cf. K.CHIUME (1975:214). J.MSONTHI, que le Premier Ministre venait juste de "réintroduire" dans le gouvernement, rédigea d'abord sa démission avec CHISIZA et CHOKANI le soir où, chez CHIRWA, les ministres reçurent la nouvelle de leur limogeage, mais il la retira plus tard dans la nuit, cf. id:203-4.

Rose CHIBAMBO à la tête de la Ligue des Femmes.

Mais la crise ministérielle n'avait pas été seulement une simple affaire de conflits de personnes. Elle avait révélé non seulement la tendance à la concentration et la personnalisation du pouvoir de H.K.BANDA mais aussi l'existence de courants politiques divergents au sein de la classe politique. Ceux-ci renvoyaient aux clivages entre forces sociales qui soutenaient les "dissidents" ou qu'ils représentaient. Si la crise de 1964 n'avait été qu'une querelle de personnes, le limogeage puis l'exil des ministres auraient sans doute suffi à régler cette "affaire de famille", comme devait qualifier cette crise historique le docteur BANDA. Or les effets de la crise se sont faits sentir dans le parti et dans le pays, traduisant ainsi les causes plus profondes du différend. Sur le plan des stratégies économiques et politiques, la résolution de la crise au profit du Premier Ministre ouvrait la voie à des changements d'orientation par rapport aux engagements précédents du programme du M.C.P.

Le clivage entre "progressistes" et "conservateurs" était ici le plus important. Il recoupait en fait d'autres clivages, en terme de niveau d'instruction, d'appartenance ethnique et d'intérêts matériels. La plateforme électorale du M.C.P aux élections de 1961 était très large et ressemblait à celle d'un "catch-all party". L'africanisation de la fonction publique y voisinait avec l'abolition de la thangata, les efforts de développement économique et social y étaient promis. Sur les stratégies plus précises de ce que serait la direction du Malaŵi indépendant, l'influence progressiste majeure était celle de D.CHISIZA qui, sans prôner une option véritablement socialiste, faisait reposer le développement économique et social du pays sur l'action de coopératives et une réforme agraire socialisante, plutôt que sur le jeu de l'entreprise privée capitaliste. En matière de politique étrangère, K. CHIUME avait multiplié les contacts avec la Tanzanie et, à la conférence du P.A.F.M.E.C.A d'Addis Ababa en 1962, J.MSONTHI, représentant le Malaŵi, avait affirmé que son pays, une fois indépendant, aiderait par l'action et non par les mots les Africains du Mozambique, de l'Angola, du Zimbabwe et d'Afrique du Sud (I).

(I). Cf. Malaŵi News, 15.2.1962. P.A.F.M.E.C.A = Pan-African Freedom Movement of East and Central Africa.

Toutes ces orientations furent progressivement modifiées en particulier après la disparition de D.CHISIZA en 1962. En 1964, le rapprochement avec le Portugal et l'Afrique du Sud, justifié par H.K.BANDA par des motifs économiques, se confirmait. L'option capitaliste était encouragée dans les premiers éléments de stratégie économique, l'africanisation de la fonction publique était jugée quelque peu prématurée et, si la thangata avait été officiellement abolie, le système des "paysans-locataires" existait toujours. Les colons européens étaient encouragés à rester au Malaŵi pour continuer d'exploiter leurs plantations (1).

Dans la préférence donnée à ces options, les choix personnels de H.K.BANDA étaient présents. Ils traduisaient en grande partie ses convictions politiques et idéologiques personnelles (2), mais aussi les intérêts matériels des groupes qui devaient le soutenir lors de la crise ministérielle. L'abandon des programmes initiaux du M.C.P traduisait aussi les rapports de forces au sein de la classe politique et de la société malaŵite et leur évolution au moment où l'indépendance rendait les enjeux de la maîtrise de l'Etat accessibles.

Ce rapport de forces mettait en présence plusieurs groupes sociaux aux intérêts et à l'idéologie différents. La fraction "progressiste" de la classe politique, celle des ministres dissidents, était soutenue par les employés de l'administration qui espéraient une amélioration de leur condition matérielle plus rapide. Les jeunes diplômés y voyaient leur intérêt, attendant de l'africanisation de la fonction publique la possibilité de faire carrière. A ceci, s'ajoutait une dimension régionale, voire ethnique (parmi les Ayao pour CHIPEMBERE (3) et les Atumbuka pour Y.CHISIZA) du soutien aux ministres. Sur le plan idéologique enfin, les jeunes "radicaux", outre leur attachement au pan-africanisme et à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid, professaient des engagements socialisants, dans le ton approprié au contexte post-colonial.

H.K.BANDA de son côté pouvait compter sur le soutien de la génération plus ancienne du M.C.P, la bourgeoisie rurale montante et les "modérés", nombreux à s'inquiéter des déclarations parfois très radicales de M.

(1). Cf. P.SHORT (1974:158) et surtout R.PALMER (1973): en majorité, les colons restèrent au Malaŵi.

(2). En matière de politique étrangère surtout.

(3). Les Ayao, islamisés en majorité, se tournaient vers CHIPEMBERE sur une base ethnique car, en terme d'accès à l'instruction et de chances par conséquent d'être bien "représentés" au gouvernement et dans la nouvelle administration, ils étaient quelque peu marginalisés.

CHIPEMBERE (et souvent seulement rhétoriques). De plus, toute une partie des responsables aux échelons locaux du parti voyaient s'ouvrir devant eux des possibilités d'amélioration de leur statut économique et social, eu égard à leurs services partisans. Leur propre importance était liée à des relations au niveau local. Ils considéraient plutôt les radicaux du "centre" de l'appareil du parti et leurs engagements idéologiques comme une certaine menace.

La population rurale suivait en grande partie le docteur BANDA dont six années de propagande avait fait un véritable "messie". Quand il entreprit une tournée du pays au moment de la crise, H.K. BANDA ne rencontra pas d'hostilité manifeste. Plus directement, les Achewa de la région centrale soutenaient sans faillir ce Premier Ministre qui, l'un des leurs comme il s'était plu à le dire dans plusieurs discours, rétablissait "l'équilibre ethnique" dans la classe politique malaôte, un équilibre historiquement en leur défaveur. Traditionnalistes et conservateurs, les ruraux de la région centrale ne considéraient pas sans inquiétude les changements promis par les radicaux de la direction politique du pays. L'africanisation de la fonction publique, si elle était immédiatement mise en oeuvre, ne pouvait que renforcer le processus de "marginalisation" des Achewa, compte tenu du retard accumulé par la région centrale en matière d'instruction. L'idée d'un Etat dominé par des nordistes inquiétaient la population chewa, et en particulier les producteurs de tabac qui entendaient bien défendre et promouvoir dans le cadre de l'économie post-coloniale leurs intérêts économiques.

De manière générale, H.K. BANDA pouvait compter sur le soutien des groupes "conservateurs" ou tout au moins inquiets de leur avenir dans un Malaôte indépendant aux mains de gens comme CHIPEMBERE ou CHIUME. De nombreux chefs, qui s'étaient engagés ou non dans la lutte anti-fédérale, redoutaient de subir le sort des autorités traditionnelles dans d'autres Etats africains contrôlés par des éléments "modernistes".

La crise de 1964 a donc mis à jour les différentes facettes des clivages sociaux de la société malaôte. Bâties sur des options idéologiques et des intérêts économiques divergents, ces clivages recoupaient, nous l'avons souligné, des dimensions culturelles et ethniques. Là où, contre la Fédération d'Afrique Centrale et le pouvoir des colons, la communauté africaine avait présenté un front uni, l'hétérogénéité de ses composantes devenait

conflictuelle dès lors qu'il s'agissait de s'assurer d'un certain contrôle ou d'une certaine présence dans l'Etat post-colonial.

Les effets immédiats de la crise révèlent l'existence de ces conflits par delà la simple opposition de personnes entre H.K.BANDA et ses ministres. Mobilisant contre les ministres dissidents et leurs alliés de l'élite culturelle les éléments les plus conservateurs de la société malawite, H.K.BANDA entreprit de "mettre au pas" les éléments oppositionnels, actifs ou potentiels. Le soutien des Nyau, qu'il invoqua ouvertement lors de débats parlementaires sur la motion de confiance qui devait lui être votée, fut utilisé pour contrôler tout ce qui pouvait prendre des allures "d'intellectuel" (1).

Les Nyau, partis de Lilongwe et protégés par les responsables locaux du parti, refirent par exemple leur apparition dans la région de Ncheu, une enclave ngonzi en pays chewa, où chef GOMANI les avait auparavant éliminés (2). Une "chasse aux sorcières intellectuelles" fut organisée, au cours de laquelle Jeunes Pionniers et Ligue des Jeunes utilisèrent largement les prérogatives para-policières qui leur étaient accordées, sinon par H.K.BANDA lui-même, du moins par les éléments "durs" du Comité Central Exécutif du M.C.P où H.K.BANDA avait aussitôt après la crise fait entrer "du sang neuf", selon son expression (3).

Durant cette période clé, le pouvoir s'assurait que la démonstration de force, en engendrant la peur, mettrait au pas les mécontents et les déçus de l'indépendance. Certaines des violences qui eurent lieu n'émanaient pas du pouvoir mais traduisaient, par des "débordements" et des excès locaux, l'ampleur de certains conflits entre "dotés" et "non dotés" culturellement. Il est vrai que, dans la mesure où les partisans des ministres rebelles avaient incendié le quartier-général du M.C.P à Zomba et "tenu" la ville entièrement pendant vingt-quatre heures (28.9.1964), le moment n'était pas véritablement à la discussion et aux appels à la paix sociale pour H.K.BANDA et ses alliés.

Il reste que, dans ce pays sans grande tradition de violence politique (J.CHILEMBWE avait constitué une exception et si une cinquantaine

(1). R.CHIDZANJA, ministre pour la région centrale, avait assuré le Premier Ministre du soutien des Nyau, lors de ce même débat, cf. A.C.ROSS (1967: 88).

(2). Id:90.

(3). Les éléments les plus opposés aux ministres dissidents étaient Aleke BANDA, Albert NQUMAYO et Gwanda CHAKUAMBA, que K.CHIUME accusera plus tard de l'avoir attaqué physiquement à la sortie du Parlement lors de débat sur la motion de confiance au Premier Ministre, cf. K.CHIUME (1975:217).

d'Africains avaient été tués dans le processus d'accès à l'indépendance, il n'y eut aucune victime européenne), la "terreur" propagée par la Ligue des Jeunes et les Jeunes Pionniers, les actions violentes des Nyau, l'installation de camps de prisonniers politiques (Dzeleka, Mikuyu, en particulier), les discours violents du docteur BANDA ("qu'ils (les partisans des dissidents) pourrissent dans les camps d'internement") introduisaient une dimension nouvelle dans la vie politique du pays.

C'est sans doute de cette période tendue et violente que date la grande réserve dont font preuve les Malaŵites sur leurs opinions politiques, puisque c'est à ce moment-là que les réseaux d'informateurs ont été utilisés par le pouvoir. Plus généralement, "beaucoup de la violence politique (au Malaŵi) a pris place au lendemain de l'indépendance et les historiens à venir pourront bien considérer cette période comme un tournant politique et économique du pays" (1). C'est en effet entre 1964 et 1966 que tous les mécanismes de contrôle du pays, mais aussi les modes d'interventions de l'Etat, furent perfectionnés.

Au sein même du parti, la violence fut également utilisée. Dans la région du nord, trois des cinq comités de district du parti furent dissouts et leurs membres remplacés, de même que six sur dix de ces comités dans la région du sud, alors qu'aucun n'était inquiété dans la région centrale. La purge partisane passa aussi par de nombreuses exclusions de militants considérés comme des sympathisants des dissidents, et même par leur détention. Les branches du M.C.P de Karonga et de Mangochi où CHISIZA et CHIPEMBERE étaient respectivement les plus populaires firent particulièrement l'objet d'une "remise en ordre" dirigée principalement par Aleke BANDA (2).

H.K.BANDA avait pu compter également sur les parlementaires pour contrer les offensives des ministres. Les députés devaient pour la plupart leur fonction à leur rôle dans les branches locales du parti. Pour eux, les ministres dissidents représentaient une fraction de la classe politique dotée d'un certain pouvoir de décision: le Parlement n'avait pas de véritable pouvoir, soumis qu'il était à l'exécutif fort et à la loyauté partisane. En appuy-

(1). A.MPAKATI/C.SEARLE (1980:391).

(2). Violences et purges auraient fait près de deux cents victimes après la crise ministérielle (A.C.ROSS, Entretien, Edimburgh, 20.5.1982).

ant H.K.BANDA, les députés renforçaient leur propre position politique et concédaient leur soutien "à charge de revanche". Sur un plan idéologique, beaucoup de ces députés, souvent membres de la petite élite des notables ruraux, ne partageaient pas les mêmes options que les ministres dissidents. Enfin, H.K.BANDA, à la tête du parti et avec les pouvoirs disciplinaires importants qu'il y détenait, pouvait les exclure du M.C.P et leur faire perdre ainsi leurs sièges parlementaires (avec les avantages liés à la fonction), une menace sous-jacente présente dans tous les esprits et sans doute déterminante dans la décision des députés de soutenir le Premier Ministre. En transportant devant le Parlement le débat ouvert par la confrontation avec les ministres, celui-ci savait qu'il avait, moyennant un risque calculé, toutes les chances de résoudre la crise à son profit.

Ce que révèle la façon dont H.K.BANDA a pu mobiliser une alliance pour le soutenir (paysans conservateurs, petite élite économique, Achewa opposés à la "domination" nordiste, classe politique modérée ou "opportuniste" (membres du parti ou députés cherchant à s'assurer d'une "garantie" politique pour l'avenir en soutenant celui qu'ils jugeaient le mieux à même de maîtriser la situation de crise) et ceux qui, "non dotés" culturellement, particulièrement nombreux parmi les jeunes de la Ligue, trouvaient là une occasion de s'affirmer socialement) c'est encore une fois la véritable nature des forces sociales sur lesquelles s'appuyaient les diverses fractions de la classe politique "au sommet". Ici encore, si la tendance progressiste, apparemment dominante dans la direction politique nationale, avait été dominante également dans le pays, son emprise sur le nouvel Etat et ses appareils aurait été plus efficace. Or son soutien est apparu localisé, géographiquement et socialement, et ses engagements politiques et idéologiques loin d'être partagés par l'ensemble de la population (et même pourrait-on dire de sa majorité).

Les groupes d'intérêts derrière le docteur BANDA étaient plus nombreux que ceux sur lesquels pouvaient compter les dissidents. Si l'usage de la violence et de la répression a été fait pendant et après la crise, la "victoire" de H.K.BANDA correspondait aussi à une "légitimité" historique objective, reposant sur des bases certes très hétérogènes, comme nous l'avons vu, mais que ne possédaient pas les dissidents. Reconnaître cette "logique" dans

la façon dont la crise laissa H.K.BANDA maître du jeu politique post-colonial (I), reconnaître ce rapport des forces entre les différentes composantes économiques, sociales et idéologiques qui sous-tendaient les fractions de la classe politique, c'est déjà mieux comprendre le pourquoi de la stabilité du régime et sa capacité à mettre en oeuvre ses stratégies politiques et économiques pendant les deux décennies suivantes.

Chapitre II. Personnalisation et concentration du pouvoir.

.....

Section I: Les fondements du pouvoir personnalisé et concentré.

Le processus de personnalisation et de concentration du pouvoir au sein de l'Etat a commencé avant la crise de 1964. Nous avons vu comment l'accueil réservé au docteur BANDA à son retour en 1958 avait contribué à lui conférer un statut charismatique important. En ce sens, la personnalisation du pouvoir au Malaïi est historiquement "datée". Mais les circonstances de la décolonisation, le rôle personnel joué par H.K.BANDA dans les négociations avec les Britanniques, l'absence de dirigeants capables de réunir les qualités (capacités intellectuelles, audience nationale, âge, représentativité idéologique et économique, p.ex.) nécessaires à la mobilisation d'une alliance assez large parmi la classe politique et les différents groupes sociaux du pays étaient autant d'éléments qui militaient en faveur d'un pouvoir renforcé au bénéfice du futur Président du Malaïi et qui lui ont permis d'exprimer son talent politique.

En pratique, les fondements de l'exercice d'un pouvoir personnalisé et concentré par H.K.BANDA ont tenu aussi bien à sa personnalité qu'à son art politique qui lui a fait "diffuser" les fonctions de pouvoir, pour

(I). La façon dont H.K.BANDA, trois mois à peine après le déclenchement de la crise, décida de maintenir un déplacement officiel à l'étranger qu'il devait en principe effectuer, est révélatrice de la confiance qu'il devait avoir de son contrôle du pays. De plus, il emmena avec lui dans ce déplacement de deux semaines ses principaux "hommes sûrs", A.BANDA, J.MSONTHI, J.TEMBO, A.NYASULU et R.CHIDZANJA (cf. P.SHORT, 1974: 226).

mieux en contrôler l'essence.

La personnalisation du pouvoir tient pour une grande partie à l'image du dirigeant. Même si beaucoup de la propagande gouvernementale et partisane pour entretenir cette image ne fait maintenant plus partie que de la "routine" à laquelle est habituée la population, ceci "développe le sentiment de la présence, de l'autorité et du contrôle de BANDA" (1). Il est vrai que le docteur BANDA est omniprésent dans le quotidien du pays, avec les hôpitaux Kamuzu, les routes et l'autoroute Kamuzu, le Kamuzu International Airport, le Kamuzu Stadium ou encore la Kamuzu Academy. La fête nationale n'est-elle pas Kamuzu Day et non Indépendance Day? Le docteur BANDA, devenu Président de la République en 1966, semble "posséder" le pays, sur le plan politique et aussi économique, nous y reviendrons, une situation qui a pu faire parler de "Bandaland", de "Bandastan" ou de "pays à Banda unique" tandis que d'autres ne discernaient ce pays que "derrière un homme" (2).

La personnalité du Président est certainement très forte. Elle est faite de ces multiples expériences, au Nyasaland, en Rhodésie du Sud, en Afrique du Sud, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Ghana, qu'a connues H.K. BANDA depuis son enfance, expériences de connaissances, de spiritualité, de tolérance mais aussi d'efforts, de violences, de conflits (3). Sa force de caractère, H.K. BANDA l'a révélée sur le plan politique dans sa lutte contre la Fédération puis lors du processus de négociations pour l'indépendance. Elle a aussi fait ses preuves lors de la crise de 1964 (4).

Mais cette personnalité doit, elle-même, être comprise dans le contexte social où elle a pu s'exprimer, cet environnement spécifique et historique des caractères propres à la société malaôte au sortir de l'expérience coloniale. Ceci ne revient pas à évacuer la dimension individuelle du processus de personnalisation du pouvoir, mais plutôt le situer dans ses conditions d'existence. En effet, "(...) les individus, grâce aux particularités de

(1). N. MILLER (1979:II).

(2). Sur ces expressions, cf. A. MPAKATI/C. SEARLE (1980), C. MLONGHO (1980), LESOMA (1981), Marchés Tropicaux et Méditerranéens, n°1814, 15.8.1980.

(3). La biographie établie par P. SHORT (1974) reste la meilleure analyse de cette diversité des influences et des expériences connues par H.K. BANDA. On pourra aussi consulter E. S. MUNGER (1969), et Malaôte, Dr. H.K. BANDA, Radio-France Internationale, Biographie n°25, 1977, 3p., Centre de Documentation Africaine/Emission vers l'Etranger.

(4). P. SHORT (1974) montre bien comment en fait, ici encore, la personnalité de H.K. BANDA était partagée entre le manque de confiance et la détermination.

leurs caractères, peuvent influencer le destin de la société. Leur influence peut même être très forte, mais la possibilité d'une telle influence et de son ampleur est déterminée par l'organisation sociale, par les relations des forces sociales. Le caractère de l'individu n'est qu'un facteur du développement social à un moment et dans des proportions permis par les relations sociales" (1).

Au moment de l'émergence de l'Etat post-colonial, les "relations des forces sociales" étaient telles qu'elles rendaient possible le processus de personnalisation du pouvoir dont a bénéficié H.K.BANDA. L'élite économique n'était pas assez structurée pour prétendre instrumentaliser à son profit exclusif le nouvel Etat, la culture politique dans le pays ne reposait pas, compte tenu de l'expérience coloniale, sur les principes démocratiques pluralistes et l'idéologie partagée, à titres divers, par plusieurs des groupes sociaux soucieux de conserver la tradition de "l'autorité" contre la notion plus nouvelle de "pouvoir", en associant souvent à la première le respect de la loi et de l'ordre (2), encourageait à l'émergence d'un dirigeant fort et à la personnalisation de son pouvoir.

La propagande nationaliste avait joué dans le développement de la notion de "pouvoir fort", qui était reprise au lendemain de l'indépendance, cette fois pour les besoins de la cause du développement économique. Mais avec la crise de 1964, le pouvoir dont bénéficie H.K.BANDA sert aussi à promouvoir les intérêts d'une classe montante, ou du moins en formation, qui se repose sur le dirigeant pour maintenir la cohésion politique nécessaire à son accumulation économique mais aussi politique. C'est dans ce contexte de système de classes en formation et de leurs conflits, sur lesquels nous revenons plus longuement plus loin, que doit être compris le phénomène de la personnalisation et la concentration ^{du pouvoir} de H.K.BANDA.

Il reste que ce phénomène n'est pas seulement fondé sur la seule personnalité du Président, de son "charisme" diraient d'autres analystes.

(1). G.PLEKHANOV, cité par K.POST (1976:18).

(2). "Autorité" et "pouvoir" sont ici entendus au sens où les utilise l'analyse de P.SRINIVASAN (1981). C'est aussi en ce sens que l'entendait H.K.BANDA quand il déclarait: "Ils (les ministres dissidents) voulaient m'utiliser. Par moi, ils pouvaient diriger le pays, grâce à mon autorité", H.E. Dr.H.K.BANDA, Hansard, 11th Session, 1st Meeting, 29.10.1974, p.13.

Contrairement aux analyses superficielles qui posent que le Président détient un pouvoir absolu, il convient de souligner que le fonctionnement du pouvoir, si celui-ci est bien personnalisé et concentré, passe par une certaine "diffusion" des positions de pouvoir (qui correspondent sur un plan économique à une diffusion des positions de richesse) et une organisation des "loyautés" au Président.

A première analyse, le système politique apparaît dominé par H.K.BANDA. Il est d'ailleurs certain que les choix personnels de ce dernier ont largement joué dans certains domaines de politique intérieure et sans doute plus encore en matière de politique étrangère (1). La règle du jeu politique, telle que l'exprimait H.K.BANDA juste avant l'indépendance et qui augurait des problèmes qu'il aurait bientôt avec ses ministres, est simple: "Le système du Malaŵi, le style du Malaŵi, c'est que Kamuzu dit: c'est ainsi, et c'est une question réglée. Que cela ne plaise pas à tel ou tel, c'est comme cela que ce sera ici. (...) On ne peut pas laisser tout le monde décider quoi faire" (2).

Par delà cette affirmation de principe, et, répétons-le, les applications pratiques qui en ont découlé, le pouvoir de H.K.BANDA repose sur l'appui que lui fournissent les membres de la classe politique. Ce point, qui n'a certainement pas été suffisamment souligné dans la mesure où l'accent était mis sur l'action personnelle du docteur BANDA, peut être vérifié dès la crise de 1964. Cette crise est importante car elle a révélé les "blocages" du système où coexistaient des ministres ayant des ambitions politiques propres et un dirigeant en voie de concentrer le pouvoir entre ces mains. Il est donc possible de s'interroger sur la capacité de fonctionner, même à court terme, des mécanismes du pouvoir tels qu'ils existaient au moment de la crise.

Les ministres, futurs "dissidents", comprirent que la pratique du pouvoir les obligeait soit à se plier aux décisions et à la prééminence de H.K.BANDA, soit à risquer leur propre "suicide politique" dans la mesure où le jeu du contrôle partisan (discipline stricte, contradiction impossible, position pratiquement invulnérable du Président du M.C.P), renforcé par l'habile manipulation des appels à l'opinion publique et à sa "vigilance" contre les

(1). Soulignons que la politique étrangère, qui n'entre pas directement dans le cadre de notre analyse, a aussi servi au renforcement du régime sur le plan intérieur. Sur la politique étrangère, voir p.ex. C. Mc MASTER (1974), R.D'A HENDERSON (1977), P.L'HOIRY (1982:183-97).

(2). Cité par P.SHORT (1974:203).

usurpateurs éventuels, les aurait exclus de la sphère politique et du pouvoir.

Il n'est pas abusif de se demander dans quelle mesure H.K. BANDA, conscient de ce vice structurel dans le fonctionnement du pouvoir et des conséquences qu'il pouvait avoir, n'attendait pas que les ministres fassent le premier pas vers leur mise à l'écart politique (1). Cette thèse n'a pas été considérée, dans la mesure où les analyses reconnaissent aux ministres l'initiative historique du déclenchement de la crise. Pourtant c'est H.K. BANDA lui-même qui a par la suite affirmé qu'il savait que les ministres "complotaient" contre lui et qu'il leur avait donc "tendu un piège" (2). Cette théorie du "complot" était quant à elle certainement peu fondée si l'on considère le manque de préparation à la riposte, la surprise, le peu de concertation dans l'action à mener dont firent preuve les ministres durant la crise, de même que leur "embarras" dans leurs interventions au Parlement lors du vote de la confiance au Premier Ministre (3).

Par contre, cela ne signifie pas que le docteur BANDA n'ait pas songé à l'éventualité, ou la logique, d'une "fronde" parmi ses ministres (4). En ce sens, la théorie du "piège politique" serait moins facilement rejetable (5). Ici, c'est aussi la façon dont H.K. BANDA a su "diffuser" ses appuis dans les différents niveaux de pouvoir qui apparaît. Nous avons déjà souligné comment il pouvait compter, globalement, sur le soutien des députés. Mais surtout, dès 1962, une certaine distance a été maintenue par H.K. BANDA entre la sphère "politique" où évoluaient les radicaux et la sphère "partisane" où les éléments qui lui étaient personnellement loyaux grossissaient les rangs. Ainsi, H.K. BANDA "scindait" les fondements du pouvoir qui, jusque là et sous l'effet de la lutte nationaliste, avaient été beaucoup plus unidimensionnels.

En examinant attentivement ce processus, on comprend comment H.K. BANDA a résolu la crise à son profit, en partie par son action personnelle mais aussi par le jeu de soutiens et de loyautés qu'il avait mis sur pied aupa-

(1). Une mise à l'écart de plus en plus nette avec les temps. Dans les mois précédents la crise, H.K. BANDA était entouré de personnalités presque exclusivement Chewa. Pour s'entretenir avec lui, les futurs "dissidents" devaient d'abord s'adresser à Aleke BANDA, qui "filtrait" ainsi leurs communications, Entretien avec A.C. ROSS, 20.5.1982., Edimburgh.

(2). Cf. P. SHORT (1974: 221).

(3). Selon un témoin de la scène, les ministres demandaient encore à C. CAMERON, ministre (européen) des Transports du gouvernement, au lendemain de sa démission pour protester contre les projets de H.K. BANDA de réintroduire la législation sur la détention préventive, à qui pourraient bien s'appliquer ces mesures d'exception (Entretien avec A.C. ROSS, 20.5.1982, Edimburgh).

(4). Le court terme de l'évènement surprit sans doute le docteur BANDA.

ravant. Ainsi, en 1962, après la disparition de D. CHISIZA, le poste de secrétaire-général du parti fut confié à A. BANDA et en 1963 A. NQUMAYO devenait secrétaire administratif à la place de Y. CHISIZA. De même, la direction des Jeunes Pionniers était enlevée à K. CHIUME pour être confiée à A. BANDA. Ces mutations n'intervenaient pas dans un cadre disciplinaire, mais au gré de la répartition des responsabilités des uns et des autres, avec la prise de fonctions ministérielles par les "radicaux". Une sorte de clivage politicien/partisan pouvait donc être discerné.

En même temps, les postes officiellement "politiques" de ministres de région, qui faisaient en fait double usage avec ceux de présidents des instances régionales du parti et constituaient ainsi un niveau politique et partisan essentiel dans les mécanismes de contrôle et de communication avec la base, étaient confiés en 1964 à des hommes personnellement loyaux au docteur BANDA: R. CHIDZANJA pour le centre, Gomile KUMTUMANJI pour le sud et McKinley CHIBAMBO pour le nord. Un réseau partisan était donc tissé parallèlement à la sphère politique (dans laquelle H. K. BANDA détenait lui-même beaucoup de pouvoir et de responsabilités, mais pouvait aussi compter sur la loyauté de J. MSONTHI, A. NYASULU ou J. TEMBO), réseau au sein duquel les ministres "radicaux", trop occupés (ou maintenus?) à leurs tâches politiques "au sommet", n'avaient que peu d'alliés.

La mise en place de ce réseau, qui se révéla efficace pour mobiliser les troupes du parti, y maintenir la discipline et y effectuer les purges jugées nécessaires lors de la crise ministérielle, tendrait à montrer que H. K. BANDA avait pris quelques garanties en cas de crise politique. Tout ceci illustre aussi le rôle des membres de la classe politique sur lesquels H. K. BANDA s'est appuyé pour opérer cette concentration du pouvoir qui marquera le système politique malaôte dans son développement. Trop souvent, les analyses de la crise de 1964 en ont fait une affaire entre H. K. BANDA et ses ministres, évacuant ainsi l'existence et le rôle de cette partie de la classe politique, surtout par le biais du parti, qui a soutenu H. K. BANDA et s'est installée, une fois les dissidents écartés, aux fonctions de pouvoir que leur a attribuées le Président.

S'il est vrai que H. K. BANDA s'est longtemps fait un point d'honneur de vérifier personnellement et dans le détail les dossiers les plus importants mais aussi les questions de détail dans la vie politique et éco-

nomique du pays, et que les décisions finales sont toujours restées entre ses mains, il a su également diffuser les fonctions de pouvoir et les "compartimenter" de telle sorte que ce soit lui qui puisse les articuler et les contrôler sans s'embarrasser par ailleurs de la tâche de tout gérer: le pouvoir de H.K.BANDA est fort, concentré, personnalisé, mais il ne peut être assimilé, du point de vue de son fonctionnement, à un pouvoir absolu (1).

Les structures administratives fournissent un bon exemple de cette relative autonomie des positions de pouvoir doublée d'un contrôle étroit entretenu par le "centre" politique. L'administration malaŵite fonctionne officiellement de manière distincte des instances partisans. La "politisation" de l'administration n'apparaît pas en effet dans les structures de cette dernière, sauf à certains niveaux stratégiques. Dans leur grande majorité, les fonctionnaires sont donc bien des employés du gouvernement et non des responsables du parti. Ceci a pu faire penser que les structures partisans avaient été volontairement "limitées pour laisser aux structures administratives la gestion non-politique du pays" (2). Le système, tel qu'il s'est développé, est moins nettement partagé et s'il est vrai que la politisation de l'administration n'a pas été la politique officielle du régime, il reste que structures administratives et structures partisans, avec les structures politiques (gouvernementales), travaillent en relation étroite (3).

L'examen des relations entre parti et administration (4) révèle une triple caractéristique: lien très étroit au sommet, lien étroit au niveau intermédiaire, lien plus faible ou quasi-inexistant au niveau local. Le Président possède en effet un contrôle direct sur les plus hautes instances partisans (Comité Exécutif National, Convention annuelle) et sur les ministères dont dépendent les structures administratives et politiques (Cabinet,

.../... (5). P.SHORT (1974), qui fournit une analyse détaillée de la crise, pense par exemple que H.K.BANDA, en faisant ses déclarations sur le "piège" qu'il aurait tendu aux ministres ("Je leur ai donné une longue corde pour se pendre"), n'exprimait qu'une de ses "obsessions" reconstruite a posteriori, cf. P.SHORT (1974:221).

(1). On dit souvent que lorsque le Président s'absente du pays, toutes les structures se "bloquent": ceci ne veut pas dire que c'est parce que H.K.BANDA exerce toutes les fonctions, mais que son contrôle et son articulation sont tels qu'ils peuvent effectivement paralyser l'initiative.

(2). S.JOHNS and R.RILEY (1975:315).

(3). C.A.BAKER (1979:172).

(4). Voir annexe II.

Office of the President and Cabinet). Ceci lui permet de contrôler de manière étroite l'échelon inférieur, c'est à dire les postes-clés que constituent les ministères de région dont les fonctions sont cumulées avec celles de direction régionale du parti (Regional Minister, Regional Chairman of M.C.P.). Les structures administratives ne sont donc pas autonomes du parti au niveau régional, le pouvoir s'assurant ainsi que la gestion administrative du pays ne s'éloigne pas des directives politico-partisanes. Le système rend aussi difficile toute autonomie d'un dirigeant régional du parti et ministre de région par rapport au "centre", puisque ceux qui bénéficient de ces postes sont directement nommés par le Président devant lequel ils sont responsables; et qui les choisit avec soin en tenant compte de leur loyauté personnelle.

Par contre, la distinction plus nette entre fonctions administratives et fonctions partisanes aux niveaux inférieurs permet de ne pas bloquer l'efficacité de gestion par un "dédoulement" de bureaucratie (I). Il reste que l'administration travaille en concertation avec le parti, en particulier dans les Comités de Développement de District (District Development Committes, D.D.C), qui constituent les cellules de la mise en oeuvre du développement économique et social "à la base", et sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

L'administration peut donc fonctionner de façon efficace sans être dans toutes ses tâches "chapeauté" par les structures partisanes qui pourraient être préoccupées par des considérations "extra-administratives". Il est par contre difficile aux fonctionnaires de se constituer une base d'autonomie suffisante pour peser véritablement sur les décisions aux niveaux supérieurs, puisque ceux-ci sont étroitement liés aux structures partisanes. Dans tous les cas, le contrôle majeur réside entre les mains du Président. Parti et administration coexistent donc à la base et fusionnent au sommet, où leur contrôle est centralisé. L'autonomie relative dont bénéficie l'administration n'est donc qu'une autonomie d'exécution des tâches. Si le Président tient en effet à lui préserver ainsi son efficacité, il se méfie néanmoins de cette administration dont les membres avaient constitué le groupe le plus proche politiquement des ministres dissidents. De plus les fonctionnaires

(I). Le poste historiquement "sensible" de Commissaire de District demeure par contre toujours politisé mais ses détenteurs n'ont pour fonction essentielle que la communication entre le "sommet" et la "base" et ne peuvent prétendre qu'à une influence locale.

assurent leurs fonctions sur la base de leurs qualifications et non de leur engagement partisan ou leur loyauté politique. Ils sont souvent issus des régions "suspectes", où l'instruction introduite par les mission bénéficie d'une certaine tradition.

Au moment de l'indépendance, la situation de l'administration était assez critique: malgré la création, en 1962, d'un Institut d'Administration Publique, destiné à former les futurs cadres administratifs africains (une création tardive, bien dans la ligne de l'attitude des autorités coloniales du Nyasaland vis à vis de l'administration indirecte), l'africanisation des postes supérieurs et souvent intermédiaires était impossible à réaliser immédiatement. La crise ministérielle, et ses conséquences sur la disponibilité de recrues qualifiées pour les postes administratifs (1), ont encore ajouté aux difficultés et "l'effondrement fut évité de justesse" (2).

La formation de fonctionnaires africains, bien que lente, a constitué une certaine réussite, tandis que le gouvernement conservait aux postes essentiels des expatriés. Présents au plus haut niveau, ceux-ci se retrouvaient également aux postes-clés de Commissaires de District, dont le gouvernement colonial avait fait sa source principale d'information sur "l'humeur" du pays. Les expatriés ont occupé ces postes pendant plusieurs années, soit dans les régions où il existait une forte population européenne, soit quand le district était considéré comme "peu sûr" politiquement et où un Commissaire européen serait donc une garantie (3). Pour le pouvoir, l'utilisation de personnel expatrié présentait plusieurs avantages, outre celui de leur loyauté, en extériorisant par exemple leur exercice de l'autorité mais aussi en rendant facile leur renvoi en cas de besoin (4). Si elle a servi la stabilité du régime, la présence d'expatriés à de nombreux postes a aussi suscité des "blocages" parmi les fonctionnaires africains, sur les prises de décision, les partages des responsabilités et le niveau de l'initiative, blocages qui ont aussi ralenti le rythme de l'africanisation du fonctionnement, et non des postes seulement, de la fonction publique (5).

(1). Après la crise de 1964, le pays a "perdu" entre un tiers et la moitié de ses diplômés, cf. H. RICHARDSON III (1970:19).

(2). C.A. BAKER (1979:167).

(3). Id:170.

(4). Cf. N. MILLER (1979:8).

(5). L'africanisation a véritablement commencé en 1973 pour se poursuivre progressivement. Mais de nombreuses habitudes et attitudes s'étaient formées entre fonctionnaires africains et expatriés, cf. H. RICHARDSON III (1970:19).

H.K.BANDA a donc pu consolider son pouvoir personnel en diffusant à plusieurs niveaux les fonctions de pouvoir qu'il contrôle en dernière instance et en s'appuyant sur des soutiens au gouvernement, au parti, au Parlement et dans l'administration, y compris par l'utilisation de personnels expatriés aux plus hauts niveaux (Armée, Police, Secrétariat du Président, postes qui n'ont été africanisés que vers le milieu des années 1970). Les politiques suivies par le dirigeant ne sont pas pour autant le simple fait de ses choix exclusifs: il représente le "garant" d'un ordre politique, idéologique et économique que les membres de la classe dominante entendent maintenir pour assurer la promotion de leurs intérêts. En cela, la classe politique malaŵite n'est pas aussi "inexistante" qu'on pourrait le penser: dans le cadre d'un exercice du pouvoir fort, concentré et personnalisé, elle lui est plutôt subordonnée.

Section 2: La classe politique subordonnée.

S'il s'appuie sur les différents éléments de la classe politique, le pouvoir du Président le place "au dessus" de tous ceux qui détiennent une position de pouvoir. Cette subordination de la classe politique (I) est particulièrement nette dans le cas du gouvernement et du Parlement mais aussi des instances du parti.

Le gouvernement ne peut en fait fonctionner qu'en perspective de la crise ministérielle de 1964, qui avait elle-même révélé le "blocage" auquel ne pouvait que conduire le partage du pouvoir de décision. Ce dernier appartient donc à H.K.BANDA qui ne saurait être -sauf de manière informelle- soumis à l'influence de tel ou tel ministre, voire de tout le gouvernement: l'exécutif est donc fortement concentré. En cas de tentative pour altérer cet état des choses, H.K.BANDA peut toujours utiliser l'arme de l'exclusion du parti, une arme redoutable qui met hors de sa position de pouvoir, et presque automatiquement de richesse, la personnalité qui en est frappée. Pour prévenir les ambitions personnelles des membres de la classe politique au delà des fonctions et des proportions concédées par lui-même, le Président

(I). Subordination doit être entendu dans son sens de dépendance plus que dans un sens de hiérarchie: la classe politique dépend du Président pour le maintien de ses fonctions politiques, pour son accès à l'enrichissement et pour la promotion de stratégies destinées à défendre ses intérêts de classe dominante en formation.

est passé maître dans la stratégie de "l'insécurité des acquis" (1). Nul ne doit oublier sa subordination et sa loyauté au Président et dès qu'un personnage politique semble tendre vers une position "menaçante" pour la prééminence du Président, sa chute semble inéluctable.

Les exemples jalonnent l'histoire politique malaôte post-coloniale. En ayant à diffuser les pouvoirs, H.K.BANDA semble en effet avoir suscité un certain nombre de prétentions au titre de "dauphin", ambitions qui ont pu se développer d'autant mieux que le Président avançait en âge ou que l'on pouvait spéculer sur son état de santé. Jusqu'ici, les "prétendants", réels ou imaginés, ont fait l'expérience de la susceptibilité présidentielle mais aussi de ce qu'il en coûtait de transgresser les règles du jeu politique malaôte définies par H.K.BANDA.

Aleke BANDA, secrétaire-général du M.C.P et chef des Jeunes Pionniers, fut longtemps considéré comme le "bras droit" de H.K.BANDA avant d'être frappé par la disgrâce présidentielle en 1973, pour réapparaître sur la scène politique "pardonné" par le Président, et enfin en disparaître à nouveau en 1980 (2). Il est aujourd'hui en résidence surveillée, un traitement de faveur comparé à celui qu'ont pu subir les autres exclus du pouvoir. Albert NQUMAYO, un des fidèles du Président lors de la crise de 1964, a été lui aussi renvoyé du parti en 1977 alors qu'il en était le secrétaire-général et qu'il occupait aussi les fonctions de ministre d'Etat sans porte-feuille. Accusé de complot en compagnie de Focus GWEDE, dirigeant de la police politique (Special Branch), il a été, comme le second, condamné à mort puis exécuté (3). Gwanda CHAKUAMBA, lui aussi une des fidèles recrutées de H.K.BANDA contre les ministres dissidents, a été condamné à vingt-deux ans de réclusion pour propos séditionnels (4): il était au moment de sa chute, en 1981, ministre de la région du sud, dirigeant régional du parti (pour le sud), membre du Comité Exécutif National du M.C.P, président du Comité disciplinaire du M.C.P et chef des Jeunes Pionniers, un "palmarès" politique qui le désignait comme le successeur de H.K.BANDA, mais aussi une posi-

(1). P.L'HOIRY (1982:217).

(2). Dans les deux cas, comme dans celui de la plupart des autres disgrâces, le chef d'accusation était la "violation des règles disciplinaires du parti", une terminologie vague mais suffisante pour mettre fin à une carrière politique.

(3). Les deux hommes étaient accusés de posséder de la "littérature marxiste" et des armes et de comploter contre le Président personnellement. Selon certaines rumeurs, A.NQUMAYO n'aurait pas été exécuté.

(4). Dont le sens général semble avoir été qu'avec des hommes comme G.CHAKUAMBA à la tête du pays, le développement économique et social malaôte aurait connu des proportions plus importantes.

tion difficile à assumer très longtemps. Bakili MULUZI, devenu secrétaire-général du M.C.P et ministre d'Etat sans porte-feuille en 1977, a aussi été exclu du parti, après avoir d'abord été rétrogradé au rang de ministre des Transports en 1982 (1). Enfin Dick MATENJE, après une longue carrière ministérielle qui faisait de lui le plus expérimenté des membres de la classe politique, a disparu officiellement dans un accident d'automobile en 1983 (en compagnie notamment de Aaron GADAMA, ministre de la région centrale), alors qu'il avait obtenu le poste de secrétaire-général du M.C.P (2).

Ce poste semble donc particulièrement "délicat", tant le contrôle de la direction du parti est important pour le pouvoir. Si l'on observe le destin politique de ceux qui l'ont occupé depuis l'indépendance (A. BANDA de 1964 à 1973, A. NQUMAYO de 1973 à 1976, puis Watson DELEZA pour l'intérim, Rodwell MUNYENYEMBE de 1976 à 1977, B. MULUZI de 1977 à 1982, D. MATENJE de 1982 à 1983, puis intérim de Robson CHIRWA), on remarque que tous, à une exception près et hormis les titulaires des fonctions d'intérim, ont disparu, parfois pour toujours, de la sphère du pouvoir. En même temps, la perte des fonctions politiques ou partisans a des effets directs sur les positions économiques des "exclus" (3).

Les relations entre le Président et les députés sont de leur côté des liens hiérarchiques, souvent empreints de patronage. Membres du parti, souvent responsables à un de ses niveaux locaux, les députés doivent au chef du M.C.P leur carrière politique (et les bénéfices économiques qui en découlent), leur sélection à la candidature parlementaire et même parfois directement leur présence dans l'enceinte parlementaire au bon vouloir du Président. C'est en fait beaucoup plus du parti (donc de son Président à vie) que de leurs électeurs que dépendent les députés. Tenant en main leur destin politique, H.K. BANDA peut se permettre quelques boutades goûtées des parlementaires et qui leur rappellent le rôle de l'institution: "Je suis heureux de ce que j'ai entendu dire par les membres du Parlement, de chaque côté, à droite et à gauche - quand je dis de chaque côté, je ne veux pas dire qu'il existe un

(1). Il semble avoir quitté le Malaïi pour la Zambie.

(2). Le Président BANDA, après avoir gardé le silence sur cet "accident", a finalement accusé (post-mortem) A. GADAMA d'avoir voulu comploter contre lui, cf. AFP/BQA, n° II320, du 28.2.1984.

(3). Le circuit fermé qui fait de l'obéissance et la loyauté politique la condition de l'accès aux positions de richesse est une dimension essentielle du système malaïite, sur laquelle nous reviendrons plus en détail.

côté de l'opposition, je veux dire côté messieurs et côté dames (rires), parce qu'il n'y a pas d'opposition" (1).

Pour renforcer la subordination de la classe politique, H.K.BANDA a su également faire usage de son contact direct, sa popularité, auprès de la base. Le Président s'applique à écouter les plaintes, les demandes, voire, selon les époques, les dénonciations formulées par la base du parti lors de ses conférences annuelles (2). De plus, le discours du Président est populiste et s'adresse de manière directe aux paysans qui forment la majorité de la population, pouvant ainsi "court-circuiter" la classe politique.

Ici, le ressort même de ce qui a fait du N.A.C des années 1950 le parti de masse qu'était au moment de l'indépendance le M.C.P. est utilisé à plein. Comme le déclarait H.K.BANDA en 1974: "Le pays a un gouvernement fort, un gouvernement fort dont les fondements sont dans les villages, à la base, et non dans les villes, Blantyre, Zomba, Lilongwe, Mzuzu. La force du gouvernement, la force du M.C.P, est dans les villages. Voilà pourquoi c'est un des gouvernements les plus stables d'Afrique (...) ayant ses racines dans les villages, soutenu par la masse du peuple, et peu importe ce que pensent quelques intellectuels à l'Université, dans les bureaux de l'administration, dans les écoles. Après tout, combien y a-t-il d'intellectuels?" (3).

Sur un plan personnel, le Président tient à donner une image de lui-même proche du peuple paysan, d'où son travail important de visites au niveau local, d'inspection des récoltes, de contacts avec les autorités locales. Présenté officiellement comme le Mchikumbe n°1, le Président se félicite de propager l'exemple des méthodes d'agriculture modernes à travers ses propres exploitations (4). Malgré ses diplômes et ses hautes fonctions, le Président ne doit pas apparaître comme un dirigeant enfermé dans son palais présidentiel, mais plutôt attaché au contact essentiel avec la terre: "Je suis allé dans les champs inspecter les récoltes, je ne suis pas resté au bord de la route (...) Après tout, je suis d'abord un cultivateur. La boue des champs ne me

(1). H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 13th Session, 2nd Meeting, 25.3.1977, p.1253.

Hommes et femmes ne peuvent s'asseoir ensemble au Parlement malawite.

(2). Il est fréquent d'entendre racontée telle histoire sur la façon dont un politicien important a perdu des fonctions après que de simples citoyens eurent informé H.K.BANDA de ses abus, une façon comme une autre de donner à la population le sentiment de sa "participation".

(3). H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 11th Session, 1st Meeting, 29.II.1974, p.13.

(4). Le titre de Mchikumbe désigne un cultivateur "d'avant-garde", par opposition aux cultivateurs "rétrogrades".

fait pas peur. J'aime avoir mes chaussures couvertes de terre" (1).

Enfin, une autre dimension importante de la façon dont H.K.BANDA a su se doter d'un pouvoir important tout en concédant à d'autres acteurs des fonctions de pouvoir réside dans sa relation avec les autorités traditionnelles. Au lendemain de l'indépendance, c'est à H.K.BANDA que ces dernières ont dû n'être pas complètement "évacuées" par les politiciens et les responsables du parti. Nous ne reviendrons pas sur les circonstances politiques qui ont mis les chefs traditionnels dans une position ambiguë tout au long de la période coloniale et particulièrement à mesure que se développait le mouvement nationaliste, que certains d'entre eux devaient appuyer et d'autres résister, mais il faut souligner qu'une partie de la classe politique - dont la plus déterminée comptait parmi ses membres les ministres dissidents de 1964 - n'était pas hostile à une réduction du statut des chefs, voire à leur suppression. La "survie" de ces autorités traditionnelles a dû beaucoup aux choix de H.K.BANDA, dont le respect de la "tradition" n'était pas complètement disparu (2).

A son arrivée à Chileka Airport en 1958, le Ngwazi (homme exceptionnel ou chef des chefs) fut revêtu de la peau de civette, symbole de l'autorité traditionnelle maravi. Lui-même s'est qualifié de "chef de la grande tribu malaôte". Cette hiérarchie entre les autorités traditionnelles et le Président est, à l'occasion, rappelée en termes très nets aux premiers. En 1974 par exemple, une offensive était lancée par le Président et les députés contre les "prétentions de certains chefs" qui semblaient oublier à qui ils devaient d'être encore en fonction.

A cette occasion, H.K.BANDA a pu déclarer: "Les chefs ne sont pas les autorités du pays comme ils l'étaient en 1891, parce que de 1891 à 1964 ils ont été conquis et soumis par les Britanniques (...) et les Britanniques ont concédé le pouvoir au peuple et aux politiciens. Donc ce sont les dirigeants politiques qui sont les successeurs des Britanniques. J'espère que

-
- (1). H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 13th Session, 2nd Meeting, 8.3.1977, p.642.
 (2). Par son âge, H.K.BANDA appartient à l'élite intellectuelle de l'ancienne génération, une génération plus portée au respect des autorités traditionnelles que ne l'était celle de CHIPEMBERE ou CHIUME. Par exemple, l'étudiant aux Etats-unis écrivait à son oncle: "Comme tu le sais, toute mon éducation est vaine sans un véritablement encouragement du chef. Mais s'il m'ouvre la voie pour que je l'aide, je ferai de mon mieux avec obéissance et joie." H.K.BANDA, Nashville Tennessee, 1.9.1934, letter to Rev.H.PHIRI, Kasungu, N.A.M, PH I/I/2.

ce point est bien compris" (1). Les députés lui ont fait écho, utilisant parfois des thèmes "sensibles": "N'oublions pas (...) que la thangata, qui fut abolie par le Ngwazi, était pratiquée non seulement par les Européens mais aussi par les chefs" (2). Et le Président de conclure: "Les chefs ne sont là que tant que le peuple les veut. Dès que le peuple décide de se débarrasser d'un chef, si la raison en est valide, le gouvernement accèdera à la demande du peuple et se débarrassera du chef" (3). Ainsi rappelées à l'ordre, les autorités traditionnelles ne peuvent, au Malaŵi, prétendre jouer un rôle politique que lorsque le pouvoir les y convie (4).

Le pouvoir de H.K.BANDA est donc fort et les prises de décisions relèvent de son assentiment final. Néanmoins, ayant compris qu'il ne pouvait exercer un pouvoir absolu à lui tout seul, il a laissé aux divers éléments de la classe politique (dans le gouvernement, au Parlement, dans l'administration, dans le parti, parmi les autorités traditionnelles) un certain accès à la participation au pouvoir, mais sans permettre à des "poches" de concentration de ces pouvoirs de se constituer. Les "tremplins" les plus dangereux sur le plan politique (secrétariat-général du parti, p. ex.) sont l'objet d'un contrôle particulier. Les autres fonctions politiques sont soumises à la loyauté au parti et plus directement à son dirigeant. Enfin, l'appel direct à la population permet de saper les efforts de ceux qui tenteraient de se constituer une base de soutien au sein du parti. Dans ce domaine, le Président a été vigilant et s'est assuré qu'aucune personnalité politique ne pouvait développer son audience populaire. Les règles disciplinaires du parti, par exemple, interdisent que les "titres" louangeurs accordés au Président soient partagés par quiconque et les réunions de foules et danses traditionnelles qui interviennent lors des déplacements du Ngwazi ne peuvent être utilisées qu'à cette occasion. En pratique, aucun membre de la classe politique n'a pu gagner une audience populaire nationale, si ce n'est peut-être D.MATENJE.

H.K.BANDA a souvent insisté sur la nature démocratique du système malaŵite, basé sur le soutien de la population "dans les villages", et

-
- (1). H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 10th Session, 2nd Meeting, 12.3.1974, p.270. Cette campagne contre les "prétentions" des chefs faisait sans doute suite à l'arrestation de chef MWASE, après que celui-ci ait défié l'autorité du parti (ou, selon certains, qu'il ait giflé un militant de la Ligue des Jeunes).
- (2). Mvūlaatera CHISALE, Hansard, 10th Session, 2nd Meeting, 14.3.1974, p.319.
- (3). H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 10th Session, 2nd Meeting, 12.3.1974, p.269.
- (4). Cf. par exemple les cours traditionnelles, Troisième Partie, Titre I, Chap. I.

non sur les manipulations des politiciens. En pratique le système repose largement sur l'intervention personnelle du Président qui maintient à la fois la cohésion dans la classe politique et y exerce son contrôle, en "distribuant" les positions de pouvoir, et dans la société malaôte, par le jeu de mécanismes de soutien et de coercition, sur lesquels nous reviendrons, et où son image personnelle joue un grand rôle. Au niveau du discours, l'Etat malaôte doit sa stabilité au "système Kamuzu", comme le dit le Président, un système centré sur la "démocratie pratique" contre les "idéaux" de démocratie théorique: "Ici, c'est le Malaôte, la démocratie du Malaôte, et non la démocratie de la Grande-Bretagne, de l'Amérique, de la France ou même de quelque autre pays africain (...). La démocratie telle qu'elle est comprise par le Malaôte, pas la démocratie académique, théorique (...). La politique n'est pas ce sur quoi les professeurs de science politique font de beaux discours à Oxford, Cambridge, à l'université de Chicago ou à Chancellor College, ici. Que connaît le professeur de la vie dans les villages? Donc, pour moi, démocratie signifie démocratie pratique" (1).

Les applications de cette "démocratie pratique", que le Président voudrait assimiler au despotisme éclairé et qui n'est pas loin des réflexions de D.CHISIZA sur la forme de pouvoir la mieux appropriée au Malaôte post-colonial (2), se sont traduites par la personnalisation et la concentration du pouvoir, un processus qui pourrait laisser penser que le système est faiblement institutionnalisé et aura des difficultés à survivre au Président BANDA.

Dans ce domaine, après vingt ans d'expérience du "système Kamuzu", beaucoup de Malaôtes s'interrogent aujourd'hui sur l'absence de mécanismes "d'alternance" ou même de succession au sommet de l'Etat. Les dauphins potentiels ont eu, nous l'avons vu, un destin politique abrégé. Le Président est devenu Président à vie en 1971 et ne semble pas avoir véritablement considéré doter le système politique d'un Vice-Président ou d'un Premier Ministre. Pour qu'une telle institution prenne quelque valeur et quelque crédibilité, il faudrait en effet que le pouvoir de décision soit réellement partagé, ce qui ne paraît pas compatible avec la monopolisation de l'es-

(1). H.E.Dr.H.K.BANDA, Speech at Bangwe Meeting, II.4.1971.

(2). Cf.D.CHISIZA (1963).

sence du pouvoir opérée par H.K.BANDA, et qui fut mise en évidence par la crise ministérielle de 1964.

Pourtant le sujet est présent dans de nombreux esprits et semble même avoir été au programme dans les débats de la Convention annuelle du M.C.P qui se tint à Mzuzu en 1979. Selon un participant à cette convention, une proposition de résolution avait été préparée par plusieurs membres du parti pour que soient accordés aux hommes politiques exilés repentants une forme de pardon et le retour au pays (1). G.CHAKUAMBA, qui briguait sans doute déjà la succession du Président et n'envisageait pas avec plaisir le retour de "concurrents" potentiels, fit arrêter par les Jeunes Pionniers six des tenants de la thèse du "pardon". Mais ce qui doit retenir l'attention dans cet incident, c'est qu'après cette démonstration de force personne n'osa prendre la parole pour proposer une discussion sur l'institution d'un Vice-Président que, semble-t-il, plusieurs responsables du parti avaient évoquée en privé, compte tenu de l'âge avancé du Président (2).

Si l'institutionnalisation du pouvoir peut donc sembler faible, on ne peut non plus ignorer l'importance du parti et de son emprise sur le pays. Que cette dernière repose de plus en plus sur la crainte ou la coercition plutôt que sur la mobilisation de masse des années de la lutte anti-fédérale ne change rien au cadre de promotion politique qu'il représente pour celui qui contrôle (ou peut contrôler suffisamment longtemps) le poste de secrétaire-général du M.C.P. Nous verrons néanmoins qu'avec la montée des spéculations sur l'état de santé du Président et les luttes pour sa succession, les éléments du contrôle du système politique tendent à échapper aux seules structures partisans et la disparition de D.MATENJE illustre bien quelle peut être à l'occasion la fragilité du parti, même à son plus haut niveau.

CONCLUSION DU TITRE II.

Le contrôle du pouvoir, enjeu de la maîtrise de l'Etat post-colonial, a mis aux prises les différentes composantes de la direction du pays

-
- (1). Ent.n.a. La mesure visait peut-être O.CHIRWA. Celui-ci était apparu au moment de la crise de 1964 plus comme un technocrate qu'un militant. Son retour aurait même été négocié avec H.K.BANDA (P.SHORT, 1974:223) mais l'affaire échoua. Il est finalement entré au Malaïi en 1981 dans des circonstances obscures, avant d'être arrêté puis condamné à mort.
- (2). L'idée venait peut-être du Président lui-même, qui pensait installer à cette fonction C.KADZAMIRA ou J.TEMBO, selon d'autres rumeurs.

quelques semaines à peine après l'indépendance. Par bien des côtés, c'est par la force et la répression que la crise ouverte en 1964 s'est conclue au bénéfice du docteur BANDA. Lui-même déclarait, après d'abord avoir qualifié la crise "d'affaire de famille", que l'Etat était menacé quand les rumeurs de guérilla lui parvinrent: "C'est la guerre, pas une partie de cricket" (1).

Le tournant historique de cet épisode ne saurait être sous-estimé: la violence qui l'a accompagné a certainement marqué les Malaŵites, dans tous les secteurs de la société (2). Mais il est pourtant impossible de réduire la "victoire" de H.K.BANDA sur les dissidents au simple usage de la violence. Plusieurs soutiens l'ont assuré de sa maîtrise du pouvoir, au Parlement, dans le parti, au gouvernement, mais aussi dans les villages, forces conservatrices traditionnalistes ou inquiètes pour leur avenir politique ou économique. Le rôle de ces forces a souvent été de rester "passives" durant le déroulement de la crise, mais parfois elles ont aussi participé activement au soutien au docteur BANDA.

L'alliance derrière celui-ci était hétéroclite mais assez large pour "peser plus lourd" dans la balance politique que les soutiens dont bénéficiaient les ministres dissidents. A côté des dirigeants de l'ancienne génération, craignant d'être "dépassés" par la jeune génération militante (qui par ailleurs avait derrière elle tout un réseau de "clients" prêts à occuper les postes libérés par l'africanisation de la fonction publique), se retrouvaient les "modérées" du mouvement nationaliste inquiets du radicalisme mis en avant par les "jeunes turcs" du parti, mais aussi les paysans, chewa en particulier, conservateurs et hostiles au bouleversement que risquait de provoquer la mutation de l'indépendance, les éléments traditionnalistes de la société malaŵite, et plus particulièrement les Nyau, qui retrouvaient avec H.K.BANDA et ses hommages publics aux sociétés secrètes chewa (3) la possibilité de renaître, la population chewa qui, dans son ensemble, n'était pas mécontente de posséder un dirigeant capable de la défendre contre ceux qui, dans le nord et le sud, apparaissaient comme les récipiendaires privilégiés des postes du nouveau pouvoir, étant "dotés culturellement", et enfin une fraction de la classe politique et partisane, originaire notamment de la région centrale et du Bas-

(1). K.CHIUME (1975:230).

(2). Legson KAYIRA a décrit dans un roman (1974) les formes de cette violence et parfois son incongruité, en même temps que les attitudes qu'elle a pu engendrer dans les différentes strates de la société.

(3). H.K.BANDA les décrivait comme "notre franc-maçonnerie". Signalons par la même occasion que H.K.BANDA, initié au Nyau dans son enfance, a été aussi franc-maçon en Grande-Bretagne.

Shiré qui comptait sur H.K.BANDA pour assurer sa carrière. De plus, l'élite économique rurale, surtout dans le domaine de la production de tabac en région centrale, s'inquiétait de la défense de ses intérêts face au nouvel Etat indépendant et misait sur H.K.BANDA pour maintenir les conditions de son expansion (I).

Sur la base de cette alliance informelle, H.K.BANDA a pu développer un pouvoir personnel que les circonstances de l'accès à l'indépendance avaient déjà encouragé. Maître des décisions politiques, H.K.BANDA sait aussi articuler les différentes positions de pouvoir qu'il a concédées à la classe politique. Quand des "poches" d'accumulation de la puissance ou de l'influence au sein du système peuvent apparaître, elles sont vite détruites par le jeu de la discipline partisane mais aussi par celui des rivalités internes de la classe politique. Les ministres sont aussi, en particulier dans le cas des ministres de région, des responsables du parti et, quand ils cumulent ces postes avec une fonction parlementaire, ils représentent^{nt} un potentiel dangereux pour le pouvoir du Président. Mais le jeu est pourtant risqué et plusieurs en ont fait l'expérience.

C'est justement cette crainte de la sanction, la peur de la disgrâce politique, qui font la force du Président. Dans ce système, les informations qui "remontent" vers ce dernier jouent un rôle fondamental. Une dénonciation, une accusation, des propos "non respectueux" ou "subversifs" rapportés au Président, et ce peut être très rapidement la fin d'une carrière politique. Cette dimension du système et du fonctionnement du pouvoir avait déjà été déterminante quand les ministres dissidents pouvaient de plus en plus difficilement communiquer avec H.K.BANDA, entouré et conseillé par les rivaux des radicaux. Les espoirs de réconciliation qui pouvaient exister dans les premiers moments de la crise ont disparu à mesure que les conseillers du Premier Ministre l'assuraient qu'ils recevaient des manifestations de soutien dans tout le pays, alors qu'à ce stade la seule ressource sur laquelle H.K.BANDA pouvait vraiment compter était la passivité dont fit preuve la population, en particulier dans le nord du pays où les réactions les plus hostiles au Premier

(I). Les membres de l'élite économique "urbaine", commerçants et entrepreneurs originaires en majorité du nord du pays, étaient plutôt favorables aux ministres dissidents. Le clivage urbain/rural fut important. A Zomba par exemple, le Parlement, durant le débat sur la motion de confiance au Premier Ministre, fut entouré d'une foule favorable aux ministres. Les débats furent d'abord retransmis par haut-parleurs, mais ceux-ci furent ensuite enlevés en raison des applaudissements et des cris qui accompagnaient les interventions des ministres et qui irritaient H.K.BANDA.

Ministre étaient le plus à craindre mais où elles ne semblent pas avoir eu lieu (1).

Lors du débat parlementaire sur la motion de confiance au Premier Ministre en 1964, A. BWANAUSI avait exprimé nettement ce "problème de communication": "Nous lui (H.K.BANDA) avons donné le pouvoir dans ce pays. Il a le pouvoir ici. Mais pour qu'il puisse bien l'exercer, nous devons lui fournir des informations correctes, pas des mensonges" (2). Dix ans plus tard, le vice du système était aussi mis en accusation par une intervention de D. MATENJE au Parlement, mettant en garde contre les dangers de la multiplication des "confidences" au Président contre tel ou tel homme politique et dénonçant les "Judas Iscariotes" politiques (3). En pratique, les limogeages ou les promotions politiques doivent beaucoup à la teneur des informations dont peut disposer le Président. Si la répression de masse ou l'élimination complète de la classe politique n'a pas été utilisée au Malaŵi, la peur permanente de la disgrâce présidentielle est presque fonctionnelle au système politique.

Mais la personnalisation et la concentration du pouvoir ne sauraient cacher le sens de son exercice et les raisons qui en ont fait un enjeu essentiel de la maîtrise de l'Etat post-colonial. Le pouvoir fort et personnel de H.K.BANDA, s'il doit beaucoup à la personnalité du Président, ne peut être extrait de son contexte historique, antérieur à l'indépendance mais aussi postérieur au passage à l'Etat post-colonial. L'exercice du pouvoir politique et son contrôle ont rendu possible la mise en oeuvre de stratégies économiques et de développement que la maîtrise de l'Etat post-colonial et des ressources offertes par son autonomie relative historique ont facilitées. Ce sont ces stratégies, intimement liées aux composantes de la sphère politique, qu'il faut examiner pour éclairer un peu plus les relations entre l'Etat et la société malaŵites.

(1). En effet, les rivalités entre ministres semblent avoir entamé la mobilisation de leur soutien populaire. Dans le sud du pays, les partisans des ministres étaient plus "concentrés" dans certains secteurs socio-économiques et donc plus facilement contrôlables par les forces loyales au Premier Ministre.

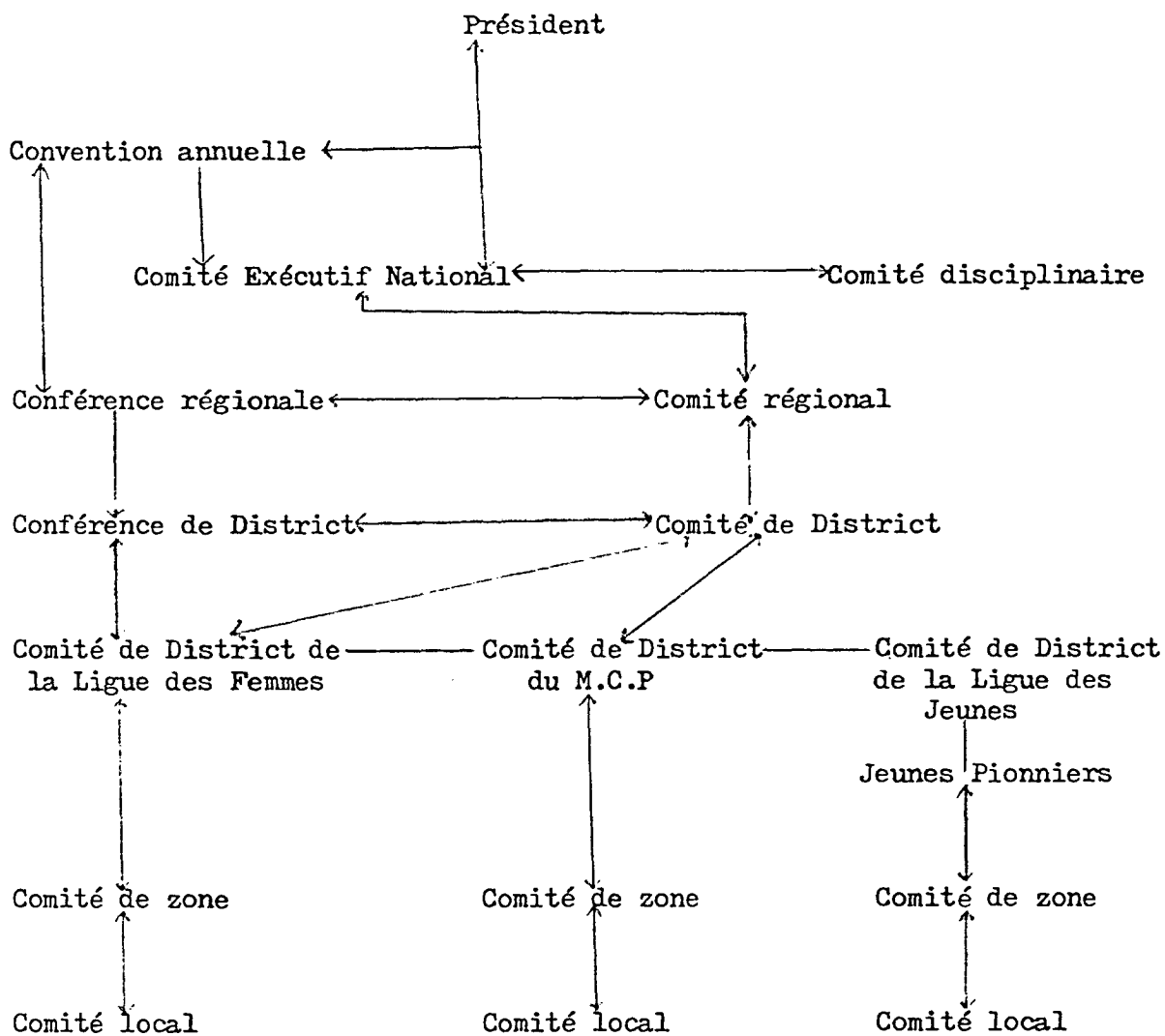
(2). A. BWANAUSI, Hansard, 1st Session, 2nd Meeting, 8.9.64, p.72 (édition Hansard de 1967).

(3). D. MATENJE, Hansard, 11th Session, 1st Meeting, 13.II.1974, p.476.

ANNEXE I

.....

L'ORGANISATION DU MALAWI CONGRESS PARTY

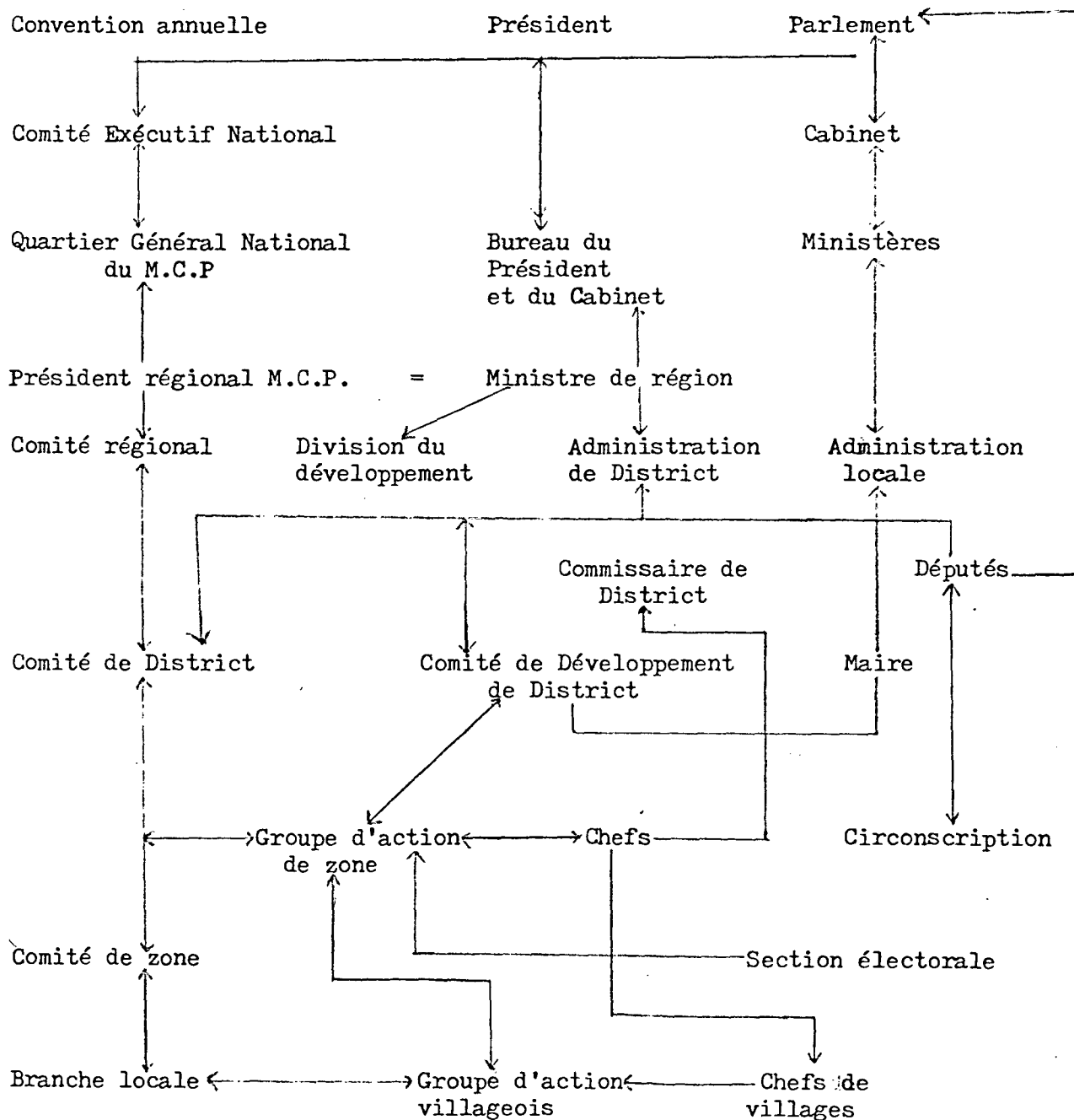


D'après "The Malawi Congress Party: Instrument of National Development", par John R. NGWIRI, The Malawi Review, I, I, 1982, pp. I-4.

ANNEXE II

.....

LES RELATIONS ENTRE STRUCTURES PARTISANES ET ADMINISTRATIVES

PARTIGOUVERNEMENT/ADMINISTRATION

D'après "The Malaŵi Congress Party: Instrument of National Development", par John R. NGWIRI, The Malaŵi Review, I, I, 1982, pp. I-4.

TITRE III. L'ENJEU ECONOMIQUE : L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION.

A côté du contrôle politique, la maîtrise de l'Etat post-colonial représente un enjeu économique. L'Etat est en effet directement associé à la définition des stratégies économiques du pays, des programmes de développement et de leur mise en oeuvre. Confronté au problème du sous-développement dans lequel se trouvait le pays au moment de l'indépendance, l'Etat post-colonial est intervenu dans l'organisation de la production pour y promouvoir certaines priorités.

Les priorités de la stratégie économique de l'Etat ont pris en compte le contexte de l'expérience coloniale mais aussi les préférences des décideurs malaïtes, qu'elles soient définies à partir de leurs options idéologiques ou à partir des intérêts de la classe dominante en formation. En ce sens, l'organisation de la production à laquelle a présidé l'Etat constitue le cadre dans lequel sera "construit", du point de vue économique, le système de classes en formation. Si ce système lui-même n'est pas révélé par l'analyse de l'organisation de la production telle qu'elle a été présidée par l'Etat, les conditions et le contexte de son développement y sont mis en évidence. Le système de classes en formation sera défini, entre autre, par la nature des structures de production: dans la mesure où l'Etat est directement responsable des choix en matière d'organisation de la production et de stratégie économique, sa maîtrise est véritablement un enjeu.

Les grandes lignes des choix étatiques en ce domaine ont été dès le départ la priorité accordée à l'agriculture, l'encouragement à la voie capitaliste de développement, la recherche de la croissance, l'importance accordée aux exportations agricoles et une approche sélective des problèmes de développement économique. Ces options se retrouveront en fait, malgré des variations dans leurs modalités d'application, tout au long de la période post-coloniale. La priorité à l'agriculture, un choix qui a pu paraître original dans l'Afrique indépendante des années 1960, tenait compte des réalités auxquelles était confronté le pays: outre le caractère profondément rural du Malaï, les dirigeants malaïtes ont estimé qu'en l'absence de structures industrielles

et de ressources minières (I), l'agriculture serait le secteur privilégié du développement économique.

Une réalité s'imposait à l'analyse: au moment de l'indépendance, le secteur agricole fournissait près de 90% des exportations du pays (40% originaires des plantations et près de 60% originaires du secteur paysan) et assurait, bon an, mal an, les besoins alimentaires de la population. La stratégie de l'Etat a donc consisté à "moderniser" le potentiel agricole, et en particulier son rôle dans les exportations, pour augmenter sa capacité productive. Pour ce faire, l'Etat a misé sur le développement de l'agriculture capitaliste, un choix révélé par ses interventions en faveur de la propriété foncière privée et destiné à lever les obstacles des structures de l'agriculture "traditionnelle". En même temps, les programmes de développement mis en oeuvre par l'Etat ont vite été caractérisés par une approche sélective, visant à concentrer les ressources disponibles sur les secteurs et les agents considérés comme les plus productifs. Parallèlement, l'accent était mis sur le développement des exportations agricoles, un domaine où la même sélectivité d'approche a été utilisée, avec pour conséquence des effets contrastés sur les divers secteurs de production agricole.

Chapitre I. La modernisation agricole: voie capitaliste et sélectivité.

.....

Section I: L'encouragement à la propriété privée et la création d'un marché foncier.

Compte tenu de la priorité accordée au secteur agricole, c'est là que l'Etat post-colonial a tenté de mettre en oeuvre ses options capitalistes. Au moment de l'indépendance, l'agriculture malawite était globalement partagée en trois grands secteurs, celui des plantations, celui des cultures de rente

(I). Les recherches géologiques effectuées depuis l'indépendance ont confirmé cette carence. La seule exception d'importance est constituée par le gisement de bauxite de Mulanje, mais les coûts de son exploitation entament sa rentabilité. Les espoirs se sont portés sur les couches de pétrole et de gaz repérées dans le lac Malaŵi. Les travaux de prospection, effectués par la compagnie Shell Exploration B.V., ont débuté en mars 1982 (cf. Internationales Afrikaforum, 2, 1982, p. 149).

des paysans et celui de l'agriculture de subsistance.

Le secteur des plantations, s'il contribuait toujours à fournir une part des exportations agricoles, avait amorcé un déclin dès la fin des années 1930. De nombreuses plantations de tabac, possédées par des colons individuels, avaient été abandonnées et seules les plantations aux mains des compagnies commerciales, dans le domaine du thé en particulier, restaient véritablement rentables. Nous avons vu que ce secteur souffrait de nombreuses carences, manque de rigueur dans la gestion des exploitations, sous-capitalisation chronique, faible utilisation de techniques agricoles performantes, difficulté à s'assurer d'une main-d'oeuvre constante et suffisante.

Le secteur de la production paysanne de rente, avec les cultures du tabac, du coton, du riz et des arachides, avait fait la preuve de ses capacités et de sa vitalité dès les années 1920 mais connaissait un ralentissement de ses activités: mises à part les quelques "poches d'enrichissement" dont bénéficiaient certains producteurs, en particulier en région centrale, ce secteur souffrait au début des années 1960 de la désorganisation qu'avait entraînée la résistance aux règlements agricoles coloniaux. Plus généralement, le marché des cultures de rentes souffrait du ralentissement du "boom" économique de l'après seconde guerre mondiale (1). Le secteur contribuait aux exportations agricoles du pays, mais il était loin de fonctionner à pleine capacité (2). Ici, le faible degré de pénétration des changements technologiques et des méthodes modernes de production contribuait à maintenir cette agriculture dans des performances médiocres. Le modèle économique colonial n'avait pas reposé sur la généralisation de l'agriculture paysanne de rente et seules certaines régions avaient vu l'émergence tardive de formes d'une agriculture moderne capitaliste, des formes par ailleurs peu avancées.

Le secteur de l'agriculture de subsistance était le plus important quantitativement. Ici encore le problème des techniques et des méthodes employées et celui de la disponibilité de sols de qualité mettaient les ruraux à la merci d'une mauvaise récolte dûe, le plus souvent, aux conditions climatiques défavorables. Dans le sud du pays en particulier, où la pré-

(1). Cf. T.D. WILLIAMS (1978:265).

(2). L. VAIL (1982:61) souligne que les paysans malaïtes ne commercialisaient en 1964 que 11% de leur production, contre par exemple 56% pour les paysans ougandais.

sence des plantations et la forte densité de population créaient les conditions d'une pression sur la terre atteignant des proportions alarmantes, les sols subissaient une exploitation intensive, avec une période de jachère de plus en plus courte, réduisant ainsi la fertilité des sols et augmentant leur érosion (1). Malgré les résultats obtenus dans ce domaine par l'application difficile des règlements agricoles coloniaux, le problème constituait toujours une dangereuse réalité (2).

Vers la fin de la période coloniale, les autorités coloniales avaient tenté de développer des formes d'agriculture paysanne moderne et performante: la politique de soutien aux "master-farmers", paysans "modernes" pratiquant une agriculture intensive et ne se limitant pas aux seuls besoins de subsistance, traduisait cette intention de voir se développer la production paysanne de rente que plusieurs décennies de biais économique en faveur des plantations avaient gênée. Les autorités post-coloniales, qui reprendront à leur compte cette politique, ont tenté d'effectuer la modernisation de l'agriculture paysanne en encourageant la privatisation des terres, une mesure destinée à favoriser l'émergence de capitalistes ruraux motivés par la productivité et les bénéfices.

Contre les préférences pour le système de coopératives et les formes d'intervention étatique montrées par les éléments "progressistes" du M.C.P que la crise ministérielle de 1964 a rapidement éliminés (3), l'attachement à la voie capitaliste du développement économique a été formellement proclamé par le M.C.P lors de sa convention annuelle de 1968. Appliqué au secteur agricole, ce choix devait officiellement permettre de lever les obstacles au progrès économique et social en milieu rural que constituaient les structures et les pratiques de l'agriculture traditionnelle. A côté des problèmes de modernisation technique (traction animale, utilisation d'engrais), l'accent était mis sur la nécessité d'une mutation des valeurs rurales vis à vis de la terre et du travail. Le développement de la propriété privée, vecteur de cette mutation vers l'agriculture capitaliste moderne, fit donc l'objet d'un soin particulier.

-
- (1). Avec l'augmentation de la population, l'agriculture traditionnelle de "déplacement" (une parcelle de terre était utilisée pendant deux ou trois ans avant d'être abandonnée pour une autre nouvelle parcelle) avait cédé la place à une agriculture tournante. Mais, dans certaines régions, les jachères étaient pratiquement inexistantes (dans le Bas-Shiré au début des années 1950, p.ex., cf. J. PIKE and G. T. RIMMINGTON, 1965:176).
- (2). D'où la reconduction de ces règlements par H.K. BANDA dès 1962.
- (3). Ces options étaient surtout développées par les plans de D. CHISIZA. Sa disparition, en 1962, laissait H.K. BANDA plus libre des choix en la matière.

Le système de propriété foncière dominant au Malaŵi, mis à part celui des plantations européennes basé, nous l'avons vu, sur des "titres de propriété", reposait sur des concepts communautaires, sans pour autant répondre "aux descriptions romantiques du communisme primitif" (1). L'utilisation de la terre était ouverte à tous les membres de la communauté villageoise, mais le droit d'allocation des parcelles revenait aux autorités traditionnelles (2). Dans la majorité des cas, compte tenu du régime matrilineaire, ce sont en fait les femmes qui recevaient le droit d'exploiter une parcelle: les hommes n'y avaient donc accès que par leur mariage (3).

L'allocation d'une parcelle passait par certaines conditions dont les principales étaient la capacité du receveur à exploiter la terre et son respect des usages traditionnels dans les modalités de cette exploitation. La "possession" d'une parcelle était donc étroitement liée à son utilisation. Les droits des occupants ainsi dotés étaient relativement individualisés, puisqu'ils incluaient la possibilité de transmissibilité (par héritage, le plus souvent entre les filles des occupants) et de cession à titre gratuit. Mais cette individualisation des droits restait limitée par le droit accordé aux autorités traditionnelles d'annuler l'allocation de la parcelle en cas de mauvaise utilisation (ou de non-utilisation) de la terre ou de conduite contraire aux normes sociales de la communauté (4).

Ces modalités n'encourageaient pas les occupants tentés par l'agriculture intensive de rente. En premier lieu, les hommes avaient peu de motivations pour développer la production d'une terre sur laquelle ils n'avaient pas de droits spécifiques. D'un autre côté, l'enrichissement des individus aux ambitions plus larges que la seule production de subsistance pouvait heurter l'égalitarisme sous-jacent aux valeurs communautaires et susciter des réactions dont l'accusation de sorcellerie (le "coupable" étant passible de la perte de son droit d'occupation de la parcelle) n'était pas exclue (5). L'impopularité de la politique coloniale des master-farmers trouve sans doute là une de ses raisons (6). Souvent aussi, les méthodes de cultures employées dans l'agri-

(1). P.H.BRIETZKE (1973:55).

(2). En vertu de leur droit de mwinidziko, cf. J.G.PIKE (1968:186).

(3). J.G.PIKE and G.T.RIMMINGTON (1965:174). Les exceptions principales étant constituées par les Atumbuka, les Angonis et les Ankhonde, groupes patri-linéaires.

(4). Sur ces points, voir M.E.PAGE (1973) et P.H.BRIETZKE (1973).

(5). P.H.BRIETZKE (1973:56).

(6). J.G.PIKE and G.T.RIMMINGTON (1965:177).

culture de rente pouvaient apparaître comme contraires aux usages traditionnels communautaires.

De plus, les autorités traditionnelles, dont le pouvoir était en large partie assis sur leur charge de gardiens de la terre et d'allocation des parcelles, entendaient faire usage de ces droits et considéraient avec inquiétude toute forme d'individualisation trop avancée des droits fonciers des occupants. En ce sens, il n'est pas surprenant de constater que parmi les producteurs agricoles les plus importants se retrouvaient plusieurs chefs à la tête de zunde ou d'une petite plantation de tabac exploitée par le travail familial et la main-d'oeuvre villageoise dans le cadre de ses obligations traditionnelles envers le chef.

S'il évitait les formes de spéculation foncière, l'existence de terres occupées mais non cultivées et s'il maintenait une certaine cohésion sociale, ce système enlevait en même temps à la terre toute valeur négociable: en fait, terre et travail étaient liés et c'est le travail qui conférait à la terre sa véritable valeur. La terre ne pouvait être ni vendue, ni mise à bail, ni hypothéquée: elle ne pouvait donc constituer un élément de formation du capital. Pour lever les obstacles évoqués plus haut et opérer la "modernisation" agricole, mais aussi, et sans doute surtout, pour créer un marché foncier, l'Etat malaïte a mis au point une série de textes qui visent, par diverses mesures, à rendre possible et à encourager le processus de privatisation de la propriété foncière (1).

Les terres ont donc été réparties selon trois statuts, terres publiques, terres coutumières et terres privées. La classification s'inspire en fait de la répartition opérée par les autorités coloniales entre terres publiques, terres "africaines" (par fidéicomis sous la tutelle du Gouverneur) et terres en propriété libre (2). Selon les nouveaux statuts, les terres publiques sont possédées et utilisées par l'Etat, en pratique pour la réalisation de certains projets de développement, pour la construction d'infrastructures ou de bâtiments administratifs, pour la constitution de réserves forestières ou de parcs nationaux, par exemple. Les secondes, les terres coutumières, toujours régies

(1). Ces textes, pris en 1965 et 1967, sont: Malaï Land Bill, Land Act, Customary Land Development Act, Registered Land Act, Local Land Boards Act, Land Acquisition Act, Planning Subdivision Control Act.

(2). Respectivement Public Land, African Trust Land, Freehold Land. La première catégorie comprenait au moment de l'indépendance 10% des terres, la seconde 87% et la troisième 3%. Cette dernière était formée par les plantations européennes sur la base des "titres de propriétés" établis par H. JOHNSTON, cf. J.G. PIKE (1968: 185-6).

par les usages traditionnels, sont confiées à la tutelle du Président de la République, qui succède dans cette fonction au Gouverneur de la période coloniale. Les terres de la dernière catégorie sont soumises au régime de la propriété privée.

Dans tous les cas, l'Etat, et en particulier son chef, est présent, directement ou indirectement, dans les statuts régissant les terres. Dans le cas des terres publiques, cette présence est normale. Dans le cas des terres coutumières, il est intéressant de constater que la "tutelle" du Gouverneur colonial a survécu pour être confiée au Président de la République. Celui-ci "centralise" en quelque sorte les droits traditionnels de gardiens de la terre qui sont ceux des chefs locaux. Sans doute y a-t-il là une manifestation de la position de "chef des chefs" qui est attribuée au Président BANDA et renforce les bases traditionnelles de son pouvoir. Il faut aussi y discerner le désir de maintenir les autorités traditionnelles dans la hiérarchie qui les soumet à l'autorité politique: dans la mesure où les responsabilités en matière d'allocation des parcelles forment une part importante du pouvoir des chefs, le niveau supérieur constitué par l'autorité du Président en ce domaine correspond aussi à une forme de contrôle du pouvoir central sur le pouvoir local. La possibilité offerte au Président d'utiliser son pouvoir pour en faire un instrument de pression ou de patronage local, bien que nous n'ayons pas d'éléments d'information précis sur le sujet, ne doit pas non plus être rejetée a priori.

Mais c'est aussi l'Etat qui préside au processus de privatisation des terres. Cette présence de l'Etat tranche avec la non-intervention de l'Etat colonial dans le cas des terres en propriété libre, une fois acquis le titre de propriété. Ici en effet, le Ministre de l'Agriculture (I) se voit confié le pouvoir d'accorder (ou de refuser) des baux portant sur des terres coutumières ou même des terres publiques. Le bail peut être obtenu après l'examen de la demande par le ministre et moyennant le paiement d'un tarif fixe par hectare de terre. Une fois le bail obtenu, la terre est soumise au régime de la propriété privée et son occupant n'a plus à se soumettre aux obligations

(I). Le Président BANDA a souvent fait du ministère de l'Agriculture son "domaine réservé". Même quand il ne détient pas personnellement ce portefeuille ministériel, son attachement à examiner tous les dossiers en ce domaine est patent, cf. T.D. WILLIAMS, 1978: 244).

traditionnelles communautaires.

Une autre forme d'effort dans le sens de la privatisation foncière se retrouve dans le pouvoir, toujours accordé au ministre de L'Agriculture, de déclarer toute portion de terres coutumières "Zone de Développement": en ce cas, les règles coutumières cessent de jouer et c'est l'Etat et son administration qui prennent en charge la supervision de la zone concernée. Ici encore les demandes d'acquisition de terre à titre privé sont adressées au ministre de l'Agriculture qui, après examen, accorde ou refuse cette vente.

Le principe de ces mesures est clair: il s'agit de donner à ceux qui en manifestent le désir les moyens de s'affranchir des contraintes que peuvent représenter les règles et obligations coutumières, afin de bénéficier de l'autonomie d'action et de la sécurité de propriété conférées par le statut privé. Cet encouragement à la privatisation des terres est par ailleurs en accord avec l'option capitaliste poursuivie par les autorités: il est ainsi significatif que ce soit par le biais de "zones de développement" que soit rendu possible l'accès à la propriété privée. Mais, par delà les buts officiels de cette politique, il semble que les mesures favorisant la privatisation des terres aient visé à réaliser d'autres objectifs, et en particulier la création d'un marché foncier.

Si l'on observe les résultats de cette politique, ils peuvent, à première analyse, sembler d'une faible ampleur. La comparaison des chiffres du début des années 1960 et de la fin des années 1970 révèle que les terres coutumières sont passées de 87% du total des terres à près de 65%, mais il faut souligner que cette "perte" a été en grande partie due à l'augmentation de la surface des terres publiques, qui sont passées de 10% à près de 30%. Cette augmentation est due elle-même aux besoins grandissants pour la construction d'infrastructures, l'extension des zones urbaines, des réserves forestières et des parcs nationaux. Les terres soumises au régime de la propriété privée sont passées de 3% à près de 6% seulement, un chiffre qui ne semble pas traduire de grand mouvement vers la privatisation (I).

Mais ces chiffres doivent être analysés en tenant compte de certains "correctifs", et en particulier le taux de terres arables au Malaïi.

(I). Ces chiffres sont établis à partir de J.G. PIKE and G.T. RIMMINGTON (1965), P.H. BRIETZKE (1973), Ministry of Agriculture and Natural Resources Statistics (1979) et Malaïi, marchés à prospecter, Documentation des Services de l'Attaché commercial, Ambassade de France, Lilongwe, Malaïi.

Un peu moins de 40% seulement de l'ensemble des terres sont arables (I). Avec 3,552 millions d'hectares cultivés, les terres coutumières occupent 85% des terres arables tandis que les propriétés privées, en pratique constituées de plantations, occupent 14% des terres arables, avec 579 000 hectares. Les près de 6% du total des terres occupées par des propriétés privées forment donc plus du double en termes de terres arables. Le mouvement de privatisation des terres, qui porte par définition sur des terres arables, est donc plus important qu'il n'y pourrait paraître à première vue.

Si l'encouragement à la propriété privée était conçu comme un pas vers la modernisation de l'agriculture traditionnelle vers l'agriculture capitaliste, ses objectifs n'ont pas connu de résultats remarquables. Mis à part quelques Achikumbe tentés par l'entreprise, les paysans n'ont pas répondu à l'ouverture effectuée par les textes. La "résistance" au changement dont sont souvent accusés les ruraux, leur attachement aux structures traditionnelles, ont peut-être joué ici, mais c'est surtout l'absence de mesures complémentaires à l'accès à la propriété privée qui les a dissuadés. Poser les bases juridiques de l'accession à la propriété privée sans définir les bénéfices qui peuvent être tirés de son exploitation ne suffit pas à donner au phénomène de privatisation des terres une ampleur remarquable. Pour que les paysans soient attirés par l'agriculture capitaliste, il faut qu'elle soit d'un rapport rentable. Or les mesures incitatives, que ce soit par le biais de l'aide technique ou financière ou par celui du système de commercialisation des récoltes, n'ont pas été généralisées.

Il pourrait s'agir là d'une "contradiction" dans la stratégie de l'Etat, visant d'un côté à développer la propriété privée pour aider à l'essor d'une agriculture capitaliste et ne donnant pas d'un autre côté les incitations de nature à motiver les candidats à cette mutation. Il semble qu'au contraire le processus de privatisation des terres n'ait pas été destiné à être un phénomène généralisé. Les mouvements de privatisation des terres se sont effectués au bénéfice des plantations et ont pris place dans les régions les plus fertiles et où les infrastructures sont les plus développées. Ces régions,

(I). Une enquête de la F.A.O, menée en 1950, avait révélé que 28% seulement de l'ensemble des terres étaient arables, 14% supplémentaires offrant un potentiel pour l'agriculture. Ces chiffres étaient quelque peu optimistes puisqu'aujourd'hui, au prix de gros efforts pour gagner sur les terres considérées comme impropres à la culture, ce ne sont que 40% des terres qui sont arables.

dans le sud et le centre du pays, étaient dès l'indépendance en voie de connaître la saturation de l'utilisation des sols, une saturation atteinte au début des années 1980. L'objectif des textes sur l'accès à la propriété privée était donc de créer un marché foncier dont les bénéficiaires ont été, nous le verrons, les propriétaires de plantations. De ce point de vue, l'analyse des efforts pour le développement de la propriété privée dans le domaine agricole est inséparable des autres lignes de force de la stratégie économique de l'Etat: les exportations agricoles étant considérées comme essentielles à la croissance économique, ce sont les plantations qui ont fait figure d'unités de production les plus appropriées à générer ces exportations. Pour permettre le développement de ces plantations, il était nécessaire de disposer de terres arables, qui ne pouvaient être prises que sur les terres coutumières. Il était donc important de créer un marché foncier capable de "dégager" les terres nécessaires à la création ou l'expansion des plantations.

Cette stratégie a pu reposer sur la conviction des décideurs malaïtes qu'il s'agissait là de la meilleure option pour obtenir la croissance économique. En ce sens, l'Etat post-colonial a repris à son compte la préférence accordée par l'Etat colonial au secteur des plantations, considéré comme plus important dans l'économie du pays car plus "moderne" et orienté vers les cultures d'exportation. Il reste que cette stratégie a aussi permis de doter la classe dominante en formation d'une de ses bases économiques. La mise au point de l'encouragement à la privatisation de la propriété au lendemain de l'indépendance a constitué le premier volet de l'intervention de l'Etat post-colonial en faveur de la constitution de la classe dominante. Le contrôle de l'Etat permettait en effet d'organiser la production selon des structures aptes à donner les conditions de leur promotion aux intérêts des groupes prétendants au statut de classe dominante. Le fait même que les mesures d'accompagnement et d'incitation aient été appliquées de manière très sélective et non généralisée révèle que le passage à l'agriculture capitaliste, objectif officiel de la stratégie économique de l'Etat, n'était pas destiné à drainer dans ce processus de larges proportions de la population rurale. C'est d'ailleurs cette même sélectivité dans l'approche des problèmes de développement qui se retrouve dans les modalités de mise en oeuvre des programmes de développement.

Section 2. Les programmes de développement rural:
pratiques sélectives

Les premières formes de programmes de développement, au lendemain de l'indépendance, ont été caractérisées par leur manque de précision. Que ce soit avec le Development Plan (1965-1969) puis avec le Malaïi Government Development Programme (1968-1970), l'affirmation du principe général selon lequel l'objectif à atteindre était l'augmentation de la production n'était pas accompagnée de réponses précises à la question des moyens à mettre en oeuvre (1). En pratique, les autorités tentaient de propager la "modernisation" agricole en diffusant l'enseignement des méthodes d'agriculture intensive par le biais des Jeunes Pionniers dont c'était là une des tâches principales. De plus, quelques structures de soutien à l'agriculture furent mises sur pied, avec le Farmers Marketing Board (F.M.B) et le Central Farmers Loan Board (C.F.L.B).

Le F.M.B jouait le rôle d'un office de commercialisation et d'une caisse de stabilisation. Chargé de commercialiser, de transporter et de traiter les productions agricoles, le F.M.B gérait également un fond de stabilisation des prix payés aux producteurs pour protéger ces derniers des effets adverses des fluctuations des prix du marché international. Le C.F.L.B de son côté devait aider les paysans à passer de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de rente en leur fournissant des crédits pour faire face aux investissements nécessaires à une telle mutation.

Cette première approche se révéla vite insatisfaisante pour les dirigeants malaïtes. Les moyens mis en oeuvre, outre qu'ils étaient limités par les contraintes financières pesant sur le nouvel Etat, étaient trop disséminés. Le coût en capital s'avérait élevé sans qu'une augmentation sensible de la production ne l'accompagne. En fait, le système péchait par son principe lui-même: crédits et services d'assistance agricole étaient dispersés vers des producteurs individuels au lieu d'être groupés au sein de projets de développement communautaire. Sauf à opter pour cette dernière approche, la logique de

(1). Cf. T.J.KLIEST (1980:31).

la démarche suivie par les autorités nécessitait de pratiquer une plus grande sélectivité dans la définition des priorités à accorder aux agents et aux secteurs de production les plus dynamiques. Bien que non véritablement érigée en politique délibérée, cette sélectivité se retrouvait en fait dans les pratiques du F.M.B et du C.F.L.B: l'accès au crédit était notamment réservé en priorité aux producteurs déjà engagés dans les cultures de rente (1). Souvent aussi, l'accord de crédit passait par des critères sélectifs extra-économiques (2). Mais, globalement, cette première approche constituait une forme de soutien diffus aux producteurs.

En 1971, le gouvernement mettait au point un nouveau plan de développement (Statement of Development Policies, 1971-1980, DEVPOL) consacrant le changement dans l'approche pratique de la réalisation des objectifs poursuivis, lesquels restaient les mêmes. Ce plan, s'il donnait "une vision explicite de la voie future du développement économique du pays" (3) ne liait pas néanmoins les autorités (4). Son originalité résidait surtout dans la définition des stratégies pratiques dans l'approche des problèmes de modernisation de l'agriculture.

DEVPOL recommandait une approche dite "d'attaque double": les efforts seraient désormais concentrés sur des projets intégrés de grande échelle fortement capitalisés, tandis que les producteurs non touchés par ces projets bénéficieraient de services techniques et financiers de soutien au développement de leur production, sur un modèle plus "classique". Dans les deux secteurs, la bataille à gagner était celle de la production à l'exportation.

Quatre grands projets de développement intégrés ont ainsi été mis en route: le Lilongwe Land Development Project (L.L.D.P), le Karonga Rural Development Project (K.R.D.P), le Shire Valley Rural Development Project (S.V.R.D.P) et le Central Region Lakeshore Development Project (C.R.L.D.P) (5). Chaque projet visait à développer les cultures de rentes: coton et arachide pour le K.R.D.P, tabac et arachide pour le L.L.D.P, coton, riz et arachide pour

(1). En pratique ceux-ci comprenaient de nombreux master-farmers issus de la politique coloniale de soutien à ces producteurs "modernes". On comptait, à la fin des années 1950, 745 master-farmers (J.G. PIKE and G.T. RIMMINGTON 1965:177).

(2). Selon B. DINWIDDY* (1974:87), "il semble que de nombreux crédits aient été accordés avant tout pour récompenser des membres méritants du M.C.P pour leur contribution à l'accès du Malaïi à l'indépendance".

(3). T.J. KLIEB (1980:32).

(4). D. HUMPHREY (1974:27) souligne que DEVPOL, plutôt qu'un véritable plan, ne constituait qu'une série de projections indicatives pour les années 1970.

le C.R.L.D.P, et coton, riz cacao et arachide pour le S.V.R.D.P. La production de maïs, pour les besoins vivriers comme pour les surplus commercialisables, était aussi encouragée dans tous ces projets.

Dans chacun des projets, la pratique des autorités a été sélective. Sur un plan général, les projets eux-mêmes étaient quelque peu sélectifs puisqu'ils ne visaient qu'une partie de la population rurale (1). Mais c'est au sein même des projets que se sont opérées les véritables sélections: dans chaque projet, les responsables devaient identifier les producteurs les plus motivés et les plus aptes à faire bon usage des ressources mises à la disposition du projet. En pratique, les paysans ont été répartis en quatre grandes catégories, du plus "progressiste" au plus "rétrograde", selon la terminologie employée par les responsables de projet. Cette "hiérarchie" entre paysans au sein même d'un projet de développement a eu pour effet de différencier l'impact de celui-ci sur la population concernée. Ainsi, les paysans "rétrogrades" ne sont soit pas touchés par les dispositions du projet, soit "au mieux contactés d'une manière moins enthousiaste par les responsables" (2). L'allocation des ressources techniques et financières est aussi sélective et suit la classification effectuée entre les paysans pour déterminer ses bénéficiaires prioritaires: dans le L.L.D.P, 5% seulement des participants au projet ont bénéficié des crédits disponibles, 3% pour le K.R.D.P et 3% également pour le S.V.R.D.P.

La même sélectivité se retrouve en ce qui concerne l'action en faveur des paysans non touchés par les projets de développement intégré. Ils forment en fait la majorité de la population. Trois niveaux d'intervention existent en ce domaine: le contact individuel des services d'assistance avec le producteur, le contact de groupe par les centres d'enseignement ruraux répartis dans le pays et le contact de masse par des campagnes d'information et de communication utilisant les mass-media. Ici encore, la pratique a montré que le contact personnel s'est très vite porté et concentré sur les producteurs les plus "modernes" et déjà actifs dans l'agriculture de rente (3). De même, pour éviter tout "gaspillage" d'investissements, les services d'assistance aux producteurs (engrais, crédits, outillage) sont alloués à ceux qui présentent déjà

(1). Avec 185000 familles officiellement concernées par les quatre projets, soit un total estimé à un million de personnes, c'est près de 15% de la population qui étaient couverts par ces projets.

(2). T.J.KLIEST (1980:37).

(3). Cf. les observations de M.E.PAGE (1973:5) sur ce sujet.

.../... (5). La mise en place des projets avait débuté en 1968, sur la base d'un financement de la Banque Mondiale. DEVPOL ne faisait que formaliser ces nouvelles options.

des garanties de leur capacité à la production.

Dans cette optique, les autorités malaŵites ont ravivé la politique coloniale des master-farmers, rebaptisés Achikumbe (cultivateurs d'avant-garde, cultivateurs émérites). Pour appartenir à cette élite rurale, le cultivateur doit pouvoir présenter un bilan de performances constantes sur une période donnée, dans le domaine des productions commercialisées. Faire partie des Achikumbe est certes une source de prestige puisque c'est le Président H.K.BANDA lui-même qui signe les diplômes décernés aux membres de cette élite, mais c'est surtout une source d'avantages économiques dans la mesure où l'accès aux circuits de commercialisation est amélioré par l'autorisation de vendre les productions directement aux enchères du marché des exportations (1) et où les crédits et les services d'assistance technique aux producteurs sont désormais faciles à obtenir (2).

La tendance à "pré-sélectionner" les bénéficiaires du soutien à la production parmi ceux des cultivateurs qui se consacraient déjà aux cultures de rente a souvent conduit à une concentration des ressources disponibles entre les mains des paysans les plus fortunés, accentuant ainsi l'écart avec ceux dont les activités étaient centrées sur les productions de subsistance ou même sur les productions vivrières commercialisées, tant la priorité est donnée aux cultures destinées à l'exportation (3). Cette différenciation croissante a, à son tour, rendu difficile la généralisation des activités consacrées aux cultures de rente en restreignant les possibilités offertes à la majorité des paysans de mobiliser le capital financier et technique nécessaire.

Un autre exemple de la sélectivité des priorités accordées par l'Etat dans le secteur agricole est illustré par l'important projet pilote établi en 1968 près de Kasungu, dans la région centrale, et supervisé par la Kasungu Flue-Cured Tobacco Authority (K.F.C.T.A). Les paysans intégrés à ce projet subissent en premier lieu une formation dans des "fermes d'enseignement", d'une durée pouvant aller jusqu'à six années, et sont ensuite suivis dans leurs efforts pour développer leur production. Cette dernière porte sur le tabac

-
- (1). Où les prix obtenus sont supérieurs à ceux généralement payés aux producteurs par la caisse de commercialisation agricole.
- (2). Cf. D.HUMPHREY (1974:6).
- (3). Les enquêtes menées par I.BEERENS, J.STERKENBURG et T.J.KLIEST (Agro-Economic Survey, 1977) et dont les résultats sont rappelés par T.J.KLIEST (1980), montrent que les crédits et aides techniques sont allés presque exclusivement aux producteurs de café dans la région du nord et de tabac dans la région centrale, des producteurs relativement dotés financièrement donc, au détriment de ceux qui en avaient le plus besoin d'un point de vue économique.

flue-cured. Le K.F.C.T.A fournit aussi crédits et assistance technique. Les producteurs sélectionnés pour bénéficier du projet ont un accès direct au marché des enchères, un avantage important sur le plan financier. L'enrichissement réalisé par ces producteurs n'a pas été négligeable: la surface de chaque exploitation est assez importante (de l'ordre de 5 à 10 hectares, parfois plus, comparés aux parcelles de un à un hectare et demi des paysans "rétrogrades") et leur permet d'atteindre des niveaux de production élevés (1). La variété du tabac cultivé (flue-cured) est aussi d'une qualité plus appréciée sur le marché, donc mieux payée, que celle des variétés cultivées par la majorité des autres producteurs (dark fire-cured, dark sun/air-cured). Si le K.F.C.T.A a donc permis l'enrichissement sélectif d'une petite élite de producteurs, il reste que l'institution elle-même a dépensé de larges sommes dans le financement du projet, au point qu'aujourd'hui sa viabilité soit menacée (2).

Sélective, l'approche des problèmes de développement rural et de production agricole l'a donc été dès la fin des années 1960. Une dizaine d'années plus tard, le bilan s'avérait coûteux en capital pour des performances localisées, soit dans le cadre des projets de développement intégré, soit parmi les producteurs non touchés par ces projets. Le coût financier de cette approche était aussi doublé d'un coût social, que nous examinerons plus loin, et qui pouvait, à terme, remettre en cause les objectifs poursuivis par les autorités, dans la mesure où la faible propagation des moyens financiers et techniques nécessaires à l'augmentation de la production contribuait à créer, à côté des "îlots" d'expansion, de larges secteurs de stagnation.

A la fin des années 1970, les pouvoirs publics ont réalisé que les stratégies suivies jusque là n'avaient qu'en partie satisfait les objectifs fixés. Chez les petits cultivateurs, la production agricole commercialisée n'avait pas augmenté globalement: seuls quelques producteurs bénéficiant des infrastructures de soutien des pouvoirs publics avaient pu accroître leurs ventes. L'effet de "propagation" des méthodes employées par ces producteurs et de leur succès, un effet d'entraînement sur lequel étaient officiellement basés les espoirs des autorités de voir se généraliser le passage à l'agriculture

(1). Par rapport aux performances réalisées par la majorité de la population, compte tenu du fait que 2% seulement des exploitations malaïtes ont une taille égale ou supérieures à 6 hectares (cf. C. CROSBY, 1980:4).

(2). Pour les détails de l'organisation du K.F.C.T.A, voir la rubrique qui lui est annuellement consacrée dans Malaï Yearbook, Department of Information, Blantyre, Malaï.

moderne, n'a pas eu lieu, et les Achikumbe sont restés aussi marginaux que l'avaient été les master-farmers dans la population rurale. La sélectivité de l'approche privilégiée par les autorités, en accentuant les différenciations socio-économiques dans le milieu rural, a pu donner l'impression qu'au lieu de viser à développer l'ensemble du secteur agricole la politique des autorités ne permettait que l'enrichissement d'une minorité de producteurs.

Dans les grands projets de développement intégré, les résultats étaient inégaux. Nous avons vu que seul un petit pourcentage de producteurs y bénéficiaient des moyens nécessaires au développement de leur agriculture de rente. Le S.V.D.P n'avait pas atteint ses objectifs de production (la production de coton semble même y avoir connu une régression (1)) mais par contre le L.L.D.P avait rencontré plus de succès. La tradition d'une culture du tabac et les améliorations des infrastructures de communications, développées progressivement avec l'installation de la nouvelle capitale du Malaïi à Lilongwe, ont sans doute contribué à faire de ce projet une entreprise viable (2).

Tirant les leçons de l'expérience, mais aussi surtout sous la "pression" des experts de la Banque Mondiale, une source importante de financement des projets, les autorités ont mis sur pied un nouveau plan de développement rural dont la stratégie semble différer des approches précédentes. Le National Rural Development Programme (N.R.D.P), lancé en 1977-78, a pour but, sur une période de vingt ans, de consolider les divers projets déjà existants mais également de développer la production chez les petits producteurs en élargissant l'éventail des mesures de soutien qui leur sont proposées à cet effet.

Les grandes lignes des objectifs des programmes précédents sont donc toujours présentes, mais il semble que la sélectivité de l'application de ces programmes soit mise en cause. Il s'agit désormais de diffuser plus largement les services offerts jusqu'ici aux producteurs. De plus, le contenu du message passé à ces derniers change dans la mesure où l'accent est mis sur la productivité plus que sur l'accroissement pur et simple de la production. La pression croissante sur les terres déjà souvent touchées par l'érosion rend en effet nécessaire un changement de méthodes de production là où auparavant les augmentations des récoltes étaient obtenues par une simple utilisation de

(1). Cf. J. KYDD and R. CHRISTIANSEN (1981 : 104).

(2). Des éléments d'analyse des projets peuvent être trouvés dans U. LELE (1975).

nouvelles terres. En exploitant des terres peu fertiles, même déjà érodées, les rendements resteraient faibles malgré l'utilisation de ressources humaines et techniques supplémentaires. L'amélioration de la productivité par hectare cultivé était donc nécessaire.

Le N.R.D.P, qui prévoit aussi des actions ponctuelles sur des projets de taille plus modeste que les grands projets de développement intégré, apparaît donc comme une tentative pour dépasser les faiblesses des approches pratiques précédentes. Ces faiblesses résidaient pour beaucoup dans le manque, ou la faible proportion, de moyens mis en oeuvre aussi bien sur le plan des crédits aux producteurs que sur celui de la qualité et la quantité des services techniques d'assistance et d'information offerts aux intéressés. Mais le succès limité des efforts des programmes de développement peut aussi apparaître inhérent au principe sélectif qui les a caractérisés. En ce sens, l'échec du développement des cultures de rente parmi les petits paysans ne serait pas forcément contradictoire avec la stratégie économique de l'Etat.

Plus qu'une faiblesse dans la pratique des politiques suivies en ce domaine, cet "échec" tient sans doute aussi du choix des décideurs malaïtes qui ont considéré que les plantations devaient jouer le rôle principal de producteur à l'exportation. Si une petite élite de producteurs paysans a été associée à ce rôle, le reste de la population a dû se contenter des simples encouragements officiels à développer sa production commercialisable pour sortir de la simple agriculture de subsistance. Le manque de mesures incitatives à la production envers le secteur paysan, mesures dont ont bénéficié au contraire les plantations, a été, nous le verrons, organisé par les pouvoirs publics, instituant en pratique une division du travail agricole au terme de laquelle le secteur des plantations a assuré les productions destinées à l'exportation et le secteur paysan a eu pour tâche principale d'assurer la couverture des besoins vivriers du pays.

Avec le N.R.D.P, qui infléchit cette position en réhabilitant l'importance du secteur paysan, ne serait-ce qu'au niveau des objectifs proclamés, Banque Mondiale oblige (I) - les rôles restent néanmoins distribués en fonction d'une priorité accordée au secteur des plantations en tant que source

(I). La Banque Mondiale finance en grande partie ce programme. Ses experts ont insisté sur la nécessité de diversifier les productions d'exportation et d'associer à cette fin le secteur paysan.

des exportations agricoles:les paysans sont simplement encouragés à augmenter leur contribution à ces dernières,tout en continuant d'assurer les cultures vivrières.Si la pratique des politiques précédemment suivies -faibles actions d'incitation et de soutien au secteur paysan,haute sélectivité dans l'attribution des ressources déjà limitées- se maintient,il est douteux que le secteur paysan des cultures de rente puisse surmonter les obstacles naturels et artificiels qui l'ont empêché de croître depuis vingt ans.Sa situation dans l'organisation de la production agricole resterait alors identique à celle de secteur en stagnation qui a été la sienne,avant sans doute de se dégrader compte tenu du niveau atteint par les contraintes telles que l'érosion des sols et la pression croissante sur les terres arables.Le coeur du problème réside en fait dans les incitations à la production que représentent les niveaux des prix payés aux producteurs:nous verrons qu'ils ont joué contre le développement de la production du secteur paysan destinée à l'exportation.Ce n'est qu'au début des années 1980,pour diverses raisons qui seront aussi soulignées,que cette politique a quelque peu été altérée:il convient de souligner ici que ce n'est que dans le cadre d'un tel changement de politique que les objectifs officiels du N.R.D.P vis à vis de la production du secteur paysan auront la possibilité d'être réalisés.

Chapitre II. La croissance par les exportations.

.....

Section I: Priorité aux exportations,priorité aux plantations

Compte tenu du caractère rural du pays et des contraintes pesant sur son économie que nous avons déjà évoquées,les exportations agricoles se sont trouvées au centre de la stratégie de l'Etat post-colonial pour atteindre la croissance.Cette priorité accordée aux exportations agricoles,

source essentielle de revenus pour l'économie malaôte, était exprimée dans les objectifs posés par DEVPOL en 1971. Mais cette approche était déjà présente dans les premières formes de planification puisque ni le Development Plan (1965-1969) ni le Development Programme (1968-1970) ne prévoyaient de dispositions pour la consolidation ou la croissance du secteur des productions de subsistance: les paysans devaient pouvoir continuer à assurer les besoins alimentaires sans que cela nécessite de forme particulière d'incitation ou d'assistance de la part des pouvoirs publics (1). Seule la production de cultures destinées à l'exportation retenait l'attention de ces derniers.

Cette priorité accordée aux exportations agricoles était justifiée, d'un point de vue économique, par la nature agraire du potentiel économique du pays et bénéficiait de ce point de vue d'une certaine tradition historique: l'Etat colonial avait déjà misé sur les exportations agricoles et les ressources issues du travail émigré pour assurer la viabilité économique du Protectorat. Dans cette optique, nous avons vu comment l'Etat colonial, malgré ses tentatives irrégulières pour ouvrir le secteur paysan africain à la production de marché, avait longtemps considéré les plantations comme les agents privilégiés du développement des exportations agricoles. Au moment de l'indépendance, les plantations contribuaient encore à produire 40% de ces exportations agricoles. D'un point de vue économique, les performances de ce secteur avaient pourtant été loin de satisfaire les espoirs des autorités coloniales et s'étaient soldées, globalement, par un échec (2).

Ce choix en faveur du secteur des plantations comme unités prioritaires de production des exportations agricoles fut néanmoins reconduit par l'Etat post-colonial dès la fin des années 1960. Si le secteur paysan était simplement encouragé, officiellement, à accroître ses cultures de rente, le secteur des plantations, en pratique, allait par contre être revitalisé de façon remarquable. L'application de cette préférence s'est traduite par une structuration des secteurs de production agricole selon une "hiérarchie" au sommet de laquelle les plantations ont obtenu la plus forte croissance et l'agriculture paysanne de rente une diminution générale de ses activités. Le secteur des plantations est donc apparu comme le principal bénéficiaire de l'augmentation des exportations agricoles.

(1). T.J.KLIEST (1980:32).

(2). Toujours à l'exception de la production de thé, cf. p.IIO.

Le rôle du secteur agricole a dominé les performances économiques du pays depuis l'indépendance. La part de ce secteur dans le P.I.B a diminué à mesure que d'autres secteurs d'activité y accroissaient leur contribution, mais elle est restée la plus importante, avec 57% en 1965, 50,5% en 1970, 45% en 1975 et 42,6% en 1980. La part du secteur industriel dans le P.I.B est passée quant à elle de 14% en 1965 à 20% en 1980, mais cette augmentation a dû beaucoup aux activités des industries agro-alimentaires, elles-mêmes dépendantes des performances agricoles (1).

Les exportations, qui sont essentiellement agricoles, ont connu une progression remarquable, puisque elles ont été multipliées, en valeur, par plus de huit fois en quinze ans.

TABLE I

Evolution des exportations
(en valeur, millions de Kw)

Source:

Business information on Malawi,
National Bank of Malawi, 1981.

<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>
27,1	40,6	106,3	226,0
dont % produits agricoles (2):			
93,4	89,4	90,8	86,4

Il est donc clair que le secteur agricole a fourni l'essentiel des exportations dont les revenus ont été la source principale du financement de la croissance économique. Or cette augmentation des exportations s'est accompagnée d'une priorité au secteur des plantations qui ont ainsi connu une véritable "renaissance". De la fin des années 1960 à celle des années 1970, la production du secteur des plantations a réalisé une croissance annuelle moyenne de 17%. Cette expansion s'est traduite et a été rendue possible par l'augmentation des surfaces occupées par ce type d'agriculture. Les transferts fonciers qui ont été pour cela nécessaires ont été organisés par les textes de 1965 et 1967 sur l'encouragement à la privatisation des terres, et

-
- (1). Sous la rubrique "secteur industriel", ce chiffre inclue les postes "Industries de fabrication", "Construction", "Adduction d'eau et systèmes sanitaires", "Electricité". La part des industries de fabrication, principalement agro-alimentaires, est passée de 9,5% du P.I.B en 1965 à 12,9% en 1980.
- (2). Incluant: tabac, thé, sucre, arachides, coton, riz, légumes secs. Le résidu est désigné sous le label "autres récoltes et produits manufacturés".

en particulier des terres coutumières, qui ont été évoqués plus haut. L'accroissement des surfaces consacrées à l'agriculture de plantation passait par l'existence de ce marché foncier présidé par l'Etat.

La multiplication des créations de plantations est révélatrice de leur part croissante dans la production des exportations agricoles, le phénomène ne s'étant pas produit depuis les années 1900-1920. Si en 1973 on comptait encore près de quatre cents plantations, leur nombre était passé en 1979 à 1108. La période des années 1970 a donc correspondu à une expansion importante de ce secteur.

Un autre indicateur de l'importance grandissante de ce type d'agriculture est fourni par l'augmentation du niveau de l'emploi salarié qui y a pris place. Les plantations ont absorbé une part importante de la main-d'oeuvre salariée totale, la croissance annuelle moyenne du niveau de l'emploi salarié dans ce secteur ayant été de 11% entre la fin des années 1960 et celle des années 1970.

TABLE II

Evolution du volume de l'emploi salarié
dans le secteur des plantations par rap-
port au total national

	TOTAL NATIONAL DES EMPLOIS SALARIES	EMPLOIS SALARIES SUR LES PLANTATIONS	%
1964	114 000	29 000	25,4
1970	159 000	42 600	26,8
1978	339 000	148 300	43,7

Source: calculé à partir de Business Information on Malawi, National Bank of Malawi (Blantyre, 1981), Malawi Yearbook (années de référence).

Le développement du secteur des plantations est lié à celui des exportations agricoles, un domaine dans lequel les handicaps mis à la croissance de cette production dans le secteur paysan ont permis aux plantations de

se tailler la meilleure part dans ce marché. L'évolution des parts respectives de la contribution du secteur paysan et du secteur des plantations aux exportations s'est ainsi faite au détriment du premier.

TABLE III

Contribution aux exportations
(par secteur d'origine)
1964 - 1979

	<u>SECTEUR PAYSAN</u>	<u>SECTEUR DES PLANTATIONS</u>
1964	53 %	43 %
1973	42 %	51 %
1976	30 %	64 %
1979	24 %	68 %

Source: T.J.KLIEST (1980), Malaŵi Yearbook (annuel, années de référence)

Ici encore, la prédominance de la production des plantations a pris place de façon la plus nette dans le milieu des années 1970, ce qui correspond à l'augmentation sensible du volume des exportations (cf. table I) et à celle des besoins en main-d'oeuvre des plantations (table II). Ceci s'explique par la part croissante qu'a occupé la production de tabac, dont les prix sur le marché international étaient incitatifs, dans les exportations.

TABLE IV

La part de la production
de tabac dans les exportations

	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>
	38 %	40,9 %	48,1 %	46,6 %

Source: Business Information on Malaŵi, National Bank of Malaŵi (Blantyre, 1981).

La relative faiblesse du pourcentage obtenu pour l'année 1980, contre-performance due en grande partie à la baisse des prix du marché, ne doit pas faire oublier les chiffres pour les années 1975-1980, qui montrent bien que

l'expansion du secteur des plantations est lié en grande partie au "boom" du tabac de la deuxième moitié des années 1970. La part de la production de tabac dans les exportations était en effet de 50,4 % en 1977, 57,9 % en 1978 et 56,3 % en 1979.

Le développement combiné des exportations agricoles et du secteur des plantations en tant ^{que} producteur principal des premières s'est traduit par une augmentation des revenus tirés des exportations par les plantations.

TABLE V

Revenu tiré des exportations agricoles
(secteur des plantations, millions de Kw)

<u>1969</u>	<u>1971</u>	<u>1974</u>	<u>1976</u>	<u>1978</u>
16,1	22,4	50,8	80	123

Source: Africa South of the Sahara (annuel, années de référence), Industrial Cooperation, S.A.D.C.C, Annex I-4, Blantyre, 1981.

L'examen de la ventilation des exportations agricoles par produits permet de comprendre l'ampleur de cette augmentation des revenus dans le secteur des plantations. Ce dernier se consacre en effet aux productions dont les ventes sont les mieux rémunérées, c'est à dire le tabac, le thé et le sucre, par comparaison avec le coton, l'arachide ou le riz, par exemple. A eux seuls, le tabac et le thé représentent aujourd'hui 80 % de la production du secteur des plantations (avec 50 % pour le tabac et 30 % pour le thé). Le thé apparaît comme un véritable "domaine réservé" des plantations, continuant en cela le précédent colonial, puisque 98 % de cette production sont assurés par ces dernières (1). La production de sucre est aussi dominée par deux plantations, SUCOMA et DWASCO, la production du secteur paysan servant surtout à alimenter le marché local (2). Quant au tabac, il est cultivé à la fois par les plantations et par les paysans indépendants. Les variétés les plus "côtées" sur le marché international (tabac flue-cured et tabac Burley) sont produites par le secteur des plantations, les autres variétés étant laissées à la production du secteur

(1). Les deux pour cent complémentaires sont produits par les paysans intégrés au Smallholders Tea Authority, un programme de production paysanne lancé par les pouvoirs publics en 1964.

(2). La production de sucre est passée de 12,3 millions de Kw en valeur en 1975 à 18,4 millions de Kw en 1977 et 20,2 millions de Kw en 1979. L'évolution de cette production a néanmoins été irrégulière.

paysan (tabac dark fire-cured, sun/air-cured et Oriental). L'engouement des propriétaires de plantations pour la culture du tabac est net, puisque sur les 1108 plantations recensées dans le pays en 1979 ce sont 1080 d'entre elles qui étaient consacrées à la production de tabac (524 plantations de tabac flue-cured et 556 plantations de tabac Burley), contre 26 plantations pour la production de thé et deux plantations pour la production de sucre (1).

Les plantations de tabac flue-cured emploient un personnel principalement saisonnier tandis que celles de tabac Burley fonctionnent selon le système dit du "paysan-locataire", inauguré par les colons dans les années 1920 (2). Le paysan se voit confier une parcelle de terre sur la plantation (environ 1 à 2 hectares) et y cultive le tabac qu'il revend à un prix fixe au propriétaire de la plantation (3). En 1978, ce système concernait près de 120 000 paysans-locataires.

Si l'objectif de la stratégie du développement des exportations était de financer la croissance économique, le bilan des années 1970 a été satisfaisant, au vu des résultats obtenus. Le P.I.B a connu une croissance annuelle moyenne de 6 à 7 % et la part des activités de subsistance dans le P.I.B a diminué (de 45 % en 1972 à 32,4 % en 1977).

TABLE VI

L'évolution du P.I.B.
(en millions de Kw)

<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>
180,7	267,1	571	1241,4

Source: Business Information on Malaŵi, National Bank of Malaŵi, Blantyre, 1981. (nota: chiffres au prix du marché, à prix constants).

Le niveau de l'épargne, pratiquement nul à l'indépendance, a augmenté sensiblement, constituant, en 1979, 17 % du P.I.B. Le même succès a été enregistré dans le domaine des investissements domestiques qui sont passés de 8,6 % du P.I.B en 1964 à 29 % en 1979. Quant à la croissance du niveau de l'em-

(1). En terme d'emplois salariés, les plantations de tabac sont aussi les plus importantes, avec 85 500 salariés contre 39 000 salariés dans les plantations de thé et un peu moins de 10 000 salariés dans les plantations de sucre en 1978.

(2). Cf. p.99.

(3). Bien qu'elle soit adaptée aux ressources techniques des petites exploitations paysannes (la production des paysans-locataires en fait la preuve), la culture du tabac Burley fait l'objet d'un monopole de production au profit des plantations.

ploi salarié, elle a été de 8 % en moyenne annuelle et nous avons vu que le secteur des plantations avait largement contribué à cette performance.

La priorité donnée aux exportations agricoles, qui répondait à une certaine logique économique dans ce pays rural, s'est accompagnée d'une nette expansion du secteur des plantations, qui a rejoint puis supplanté le secteur paysan dans sa contribution aux exportations. Cette prééminence du secteur des plantations ne s'est pas seulement faite par l'augmentation de sa production mais aussi au prix d'une réduction de celle du secteur paysan. Ce sont les effets de cette stratégie économique qui doivent être examinés.

Section 2: Effets sur les secteurs de production.

Les indicateurs évoqués plus haut montrent que le secteur des plantations a acquis une place prépondérante dans les structures de la production agricole à l'exportation. Cette position privilégiée des plantations s'est accompagnée d'un déclin relatif de la croissance de la production du secteur paysan dans ce domaine.

Le secteur paysan ne contribue plus aujourd'hui qu'à un quart des productions à l'exportation (cf. table III, section précédente) et, compte tenu d'une part de la sélectivité avec laquelle ont été attribués les moyens mis à la disposition des paysans pour développer leur cultures de rente et, d'autre part, de l'existence de "poches" de concentration de ces moyens (L.L.D.P, K.F.C.T.A), on peut imaginer qu'une faible proportion d'exploitations paysannes se sont consacrées avec succès à l'agriculture de rente.

Comparé au taux de croissance de 17 % de la production du secteur des plantations, celui du secteur paysan, qui a été de 3 % de moyenne annuelle de la fin des années 1960 à la fin des années 1970, témoigne du "retard" accumulé par la production paysanne alors même que les exportations agricoles se sont développées durant cette période (cf. table I, section précédente). Plus qu'une simple stagnation, la production paysanne a bien subi un déclin. Le taux de 3 % de la croissance de sa production doit être contrasté avec celui qu'il connut pour la période des années 1950 à 1960, et qui fut en

moyenne de 5 % (1).

La faible performance du secteur de production paysan depuis l'indépendance a eu plusieurs causes. D'un côté, ce secteur n'a pas connu de véritable modernisation, contrairement aux objectifs officiels des programmes de développement rural. Les méthodes de cultures sont souvent restées traditionnelles. Cette agriculture est en effet dépendante du niveau des précipitations et n'utilise les engrais que de façon irrégulière et parfois peu appropriée. Si la mécanisation, qui ne semble pas indispensable aux petites exploitations, est inconnue dans ce secteur (elle n'est pas non plus particulièrement développée dans le secteur des plantations, qui reste attaché à l'utilisation intensive de main-d'oeuvre), la traction animale demeure par contre toujours rare. Les outils de travail sont également très souvent traditionnels (houe et hache). Toutes ces faiblesses, auxquelles s'ajoute le manque de capital financier, n'ont pu être éliminées par les politiques de développement rural mises en oeuvre du milieu des années 1960 à la fin des années 1970, politiques qui ont reposé sur des programmes sélectifs et peu dotés. On ne comptait par exemple qu'un seul conseiller agricole pour 1400 à 2400 producteurs selon les régions, à la fin des années 1970.

D'un autre côté, la faiblesse des performances du secteur paysan est liée plus directement à l'évolution des exportations agricoles et à la place grandissante du secteur des plantations en ce domaine. Au niveau des productions destinées à l'exportation, une forme de "division des tâches" s'est opérée selon laquelle le secteur paysan se consacre à des productions de faible contribution aux exportations (mais aussi de faible rémunération), tandis que les plantations assurent la production des principales récoltes exportées, en volume comme en valeur. En fait, le véritable rôle du secteur paysan a été, nous le verrons, d'assurer la couverture alimentaire du pays (et en particulier les besoins vivriers pour la main-d'oeuvre des plantations), tandis que les plantations accroissaient leur contribution (et leurs revenus) au domaine des exportations.

Les cultures du secteur paysan sont principalement le riz, le coton et l'arachide, auxquelles s'ajoute le tabac. Le maïs, la production la plus répandue dans le secteur paysan (2), n'est jamais apparue comme une récol-

(1). Taux de croissance des productions de subsistance et de rente confondues.

(2). Le maïs occupait en 1976 près de 75 % des terres arables.

te destinée, comme telle, à l'exportation. Si l'on se souvient que les plantations se consacrent de leur côté à la production de tabac, de thé et de sucre, l'examen des chiffres de la part de chaque produit dans les exportations met en lumière le déclin du secteur de production paysan.

TABLE I

Composition des exportations
(en pourcentage du total)

	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>
Tabac -----	38	40,9	48,1	46,6
Thé -----	27,7	26,8	20,4	13,4
Sucre -----	-	0,5	11,6	16,1
Coton -----	8,1	6,9	1,8	2,0
Arachide -----	12,2	10,3	6,1	7,0
Riz -----	0,4	1,5	1,5	1,3

Source: Business Information on Malaŵi, National Bank of Malaŵi (Blantyre, 1981).

Comme le montrent ces chiffres, les cultures de rentes du secteur de production paysan ont occupé une part globalement décroissante dans le total des exportations. Le coton, qui fut l'une des principales cultures de rente des paysans, a perdu son importance dans la première moitié des années 1970 (1). L'arachide, qui avait connu une grande expansion dans la fin des années 1950, a également diminué d'importance. La production de riz, après une croissance encouragée par les autorités au lendemain de l'indépendance, s'est stabilisée, en ce qui concerne sa part dans les exportations, à son niveau de 1970.

Les productions assurées par les plantations ont par contre globalement augmenté. Le tabac a détenu la part la plus importante en ce domaine, et nous avons déjà souligné que le chiffre obtenu pour 1980 ne rend pas véritablement compte de l'augmentation de la part de cette production dans

(1). Le déclin de la production de coton avait débuté dès la seconde guerre mondiale.

les exportations durant la seconde moitié des années 1970 (jusqu'à 57,9 % du total). Si le thé et le sucre sont des domaines pratiquement réservés, nous l'avons vu, au secteur des plantations, le tabac fait par contre également l'objet d'une culture par le secteur paysan.

En 1969, la production de tabac du secteur paysan était, en valeur, de 6,3 millions de Kwachas et celle du secteur des plantations de 6,2 millions de Kwachas. En 1976, les plantations assuraient déjà une part dominante de la production avec une valeur de 35,8 millions de Kwachas contre 29,4 millions de Kwachas pour le secteur paysan. Cette prééminence du secteur des plantations est essentiellement due au fait que ces dernières se consacrent à la culture de variétés dont les prix, sur le marché international, ont été nettement supérieurs à ceux des variétés cultivées par le secteur paysan.

L'écart entre les deux secteurs s'est surtout creusé dans la seconde moitié des années 1970, une période où les cours du tabac ont été particulièrement favorables à la production du secteur des plantations. Cet écart peut être apprécié (1) en contrastant le montant de la valeur des exportations totales de tabac et le montant de la valeur des achats effectués auprès des producteurs de tabac du secteur paysan par l'Agricultural Development and Marketing Corporation (ADMARC), la caisse de commercialisation malaïte qui possède le monopole d'achat des récoltes du secteur paysan (2). En 1979, le tabac exporté représentait une valeur de 103,9 millions de Kwachas, tandis que les achats de tabac par ADMARC s'élevaient à 8 millions de Kwachas. L'année suivante, c'est un montant de 105,4 millions de Kwachas que représentait la valeur du tabac exporté, alors que l'ADMARC avait acheté au secteur paysan une production de tabac d'une valeur de 4,8 millions de Kwachas (3).

Ici se trouve en effet une autre cause du peu de dynamisme dont a fait preuve le secteur de production paysan dans le domaine des productions à l'exportation. La politique des prix aux producteurs pratiquée par ADMARC n'a pas été particulièrement incitative. Il faut savoir que si les producteurs du secteur paysan doivent obligatoirement passer par ADMARC (et ses prix) pour commercialiser leur récolte, les propriétaires de plantations vendent par contre leur récolte directement aux marchés aux enchères. Les pouvoirs

(1). Les chiffres des revenus tirés des exportations de tabac par chaque secteur (paysans et plantations) n'ont pu être obtenus pour les années récentes.

(2). Il existe un marché privé, à côté de celui d'ADMARC, pour le maïs, de même que pour les petites quantités de thé et de sucre produites par le secteur paysan. Depuis 1981, ceci s'applique aussi au café, dont la culture a fait une réapparition encore fragile.

(3). Source: Malaïi Economic Brief (National Bank of Malawi, Blantyre, 1982), et Business Information on Malawi, (National Bank of Malawi, Blantyre, 1981).

publics ont ainsi évité que l'attrait du rapport des cultures de rente destinées à l'exportation n'amène le secteur paysan à négliger les cultures vivrières, mettant ainsi en cause la couverture des besoins alimentaires du pays. En même temps, cette politique a permis au secteur des plantations de s'assurer de la meilleure part des revenus tirés des exportations. Dans le cas du tabac, principale culture d'exportation, c'est la combinaison des deux facteurs, prix payé par ADMARC (inférieur aux prix du marché aux enchères) et valeur des variétés "réservées" au secteur paysan (inférieure à celle des variétés cultivées par les plantations), qui joue contre les producteurs du secteur paysan. Quelques chiffres donnés à titre d'exemple permettent d'apprécier les différences de rémunération entre les variétés de tabac.

TABLE II

Prix payés pour les productions
de tabac, par variétés, en Kw.
(marché aux enchères de Limbe
et Lilongwe)

1979

Tabac <u>Flue-cured</u>	=	1,58	le kilogramme
Tabac <u>Burley</u>	=	1,07	--
Tabac <u>Sun/air-cured</u>	=	0,72	--
Tabac <u>Fire-cured</u>	=	0,91	--

Source: Malaŵi Economic Brief, National Bank of Malaŵi (Blantyre, 1982).

La politique des prix payés aux producteurs suivie par ADMARC est importante pour comprendre comment le taux de croissance de la production du secteur paysan est resté faible depuis l'indépendance. Un des obstacles au développement de cette production avait été durant la période coloniale la carence d'infrastructures de communication (pour acheminer les récoltes aux marchés) et de commercialisation (avec une couverture inégale du pays par ces marchés). Les efforts et les réalisations des pouvoirs publics en ce domaine (1) auraient pu lever cet obstacle. Or les ventes effectuées par les producteurs du secteur paysan à ADMARC ont diminué de moitié entre 1964 et 1980 (2). Il semble

-
- (1). Nous verrons que les dépenses d'infrastructures ont toujours constitué une part importante des dépenses budgétaires. ADMARC de son côté a multiplié les créations de marchés ruraux dans l'ensemble du pays.
- (2). Cf. C. HARVEY (1983:46).

donc que d'autres contraintes ont pesé sur le développement de l'agriculture de rente du secteur paysan.

La cause sans doute la plus directe de cette faiblesse des ventes à ADMARC réside dans le niveau peu incitatif des prix payés aux producteurs. Ceux-ci ont été inférieurs aux prix du marché dans la mesure où ADMARC devait ainsi constituer un fond d'intervention pour protéger les producteurs des fluctuations des cours. Pourtant le faible niveau des prix offerts par ADMARC n'est pas seulement dû à cette perspective de stabilisation et nous verrons que les larges profits réalisés par ADMARC ont été affectés à d'autres dépenses que celles du fond d'intervention. Ce qu'il convient ici de souligner, c'est que la faiblesse des prix aux producteurs a concerné tous les types de productions, qu'elles soient destinées à l'exportation ou qu'il s'agisse de cultures vivrières pour la consommation locale.

La stratégie des pouvoirs publics a été de confier au secteur paysan la tâche d'assurer les besoins alimentaires du pays et au secteur des plantations celle d'assurer les revenus d'exportation. Dans cette optique, les prix ont immédiatement pénalisé les producteurs du secteur paysan se consacrant à des cultures d'exportation. La vente d'arachide à ADMARC rapporte ainsi moitié moins de revenus, pour un nombre de journées de travail égal, que celle du maïs. De même le coton est d'un rapport moins important que le maïs ou le riz, proportionnellement au travail consacré à chacune de ces cultures. Seul le tabac, culture privilégiée dans la stratégie de priorités aux exportations, continue d'offrir des perspectives plus rentables, surtout lors des saisons où ADMARC consent à verser aux producteurs un "bonus" calculé à partir des prix obtenus sur le marché aux enchères. En même temps, la vente de cultures vivrières destinées à la consommation intérieure n'est pas non plus un moyen véritable d'enrichissement pour les producteurs. Les prix payés par ADMARC pour le maïs ou les légumineuses (ou encore le riz, qui représente un peu plus d'un pour cent des exportations et doit donc être considéré comme une culture destinée à la consommation intérieure) demeurent peu incitatifs (I). Compte tenu de la faiblesse des prix offerts aux producteurs, à laquelle s'ajoutent les faiblesses propres au secteur paysan et aux programmes destinés à le développer,

(I). Ainsi le maïs, pourtant "subventionné" par ADMARC, qui pratique une politique des prix uniformes sur l'ensemble du pays (et fait ainsi face, selon les régions de production, à des coûts de transport parfois très élevés), est payé "à un prix artificiellement bas (...) bien en dessous des prix pratiqués ailleurs dans cette partie de l'Afrique" (T.J. KLIEST, 1980:36). Ceci a pour effet de susciter des mouvements de contrebande vers la Zambie et le Mozambique.

le taux de croissance de la production du secteur paysan a donc pu diminuer par rapport à la moyenne qui fut la sienne dans les années 1950 (1).

Les objectifs de la stratégie économique poursuivie ont été atteints en ce qui concerne le développement du secteur des plantations en tant qu'agents principaux de production des exportations. L'autre volet de cette stratégie, la couverture des besoins alimentaires du pays par le secteur paysan, n'a que partiellement été satisfait. Cette couverture alimentaire, longtemps une des grandes satisfactions des pouvoirs publics et souvent citée comme un succès (2), mérite en examen plus attentif. La faible attention dont a fait l'objet cette culture de la part des autorités a été révélée par la fin des exportations de maïs depuis 1974. La production s'est maintenue au fil des années par l'utilisation de nouvelles surfaces cultivées, souvent plus pauvres et peu productives. L'utilisation de maïs hybrides permettant d'améliorer le rendement par hectare cultivé sans accroître la surface consacrée à cette culture n'a pas été développée. La précieuse "indépendance alimentaire" dont les pouvoirs publics étaient fiers a dû ainsi s'accommoder d'importations de maïs chaque fois que les conditions climatiques s'avéraient défavorables (1970/71, 1975/76, 1980/81).

La précarité de cette production révèle une faiblesse dangereuse dans les politiques suivies, à la fois pour l'équilibre économique du pays mais aussi pour son équilibre politique (3). Cette réalité est clairement mise en évidence par le prêt de 13,2 millions de dollars (U.S) accordé en septembre 1981 au Malaïi par le F.M.I, dans le cadre d'un programme destiné à aider les pays les moins avancés à faire face aux coûts de leurs importations alimentaires (4). Pourtant, le potentiel pour une production importante existe dans le domaine du maïs, une situation assez originale dans cette région du continent pour qu'elle mérite d'être soulignée. Encore une fois, c'est le niveau des prix payés aux producteurs qui semble ici plus déterminant que les contraintes naturelles (sols et climat). Nous verrons en effet qu'avec l'augmentation des prix offerts aux producteurs, les volumes produits ont considérablement augmenté au début des années 1980.

-
- (1). Une réduction de près de moitié puisque, si ce taux était de 5 % dans les années 1950 à 1960 et de 3 % en moyenne de la fin des années 1960 à celle des années 1970, il n'était plus que de 2,8 % en 1982 (cf. Economist Intelligence Unit, Quaterly Economic Report, n°4, 1983).
- (2). Cf. p.ex. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 28.8.1981, n°1868, pp.2201-2203.
- (3). Des famines localisées auraient fait des victimes dans le sud du pays en 1981 (cf. Sunday Nation, Nairobi, 17.5.1981) et provoqué des émeutes (cf. Economist Intelligence Unit, Quaterly Economic Report, 2nd Quarter, 1981).
- (4). Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 25.9.1981, n°1872. Le Malaïi était le premier pays à bénéficier de ce type de prêt.

CONCLUSION DU TITRE III.

L'organisation du modèle économique malaôte post-colonial a donc été largement définie par l'intervention de l'Etat, que ce soit par sa législation, sa pratique des politiques de développement ou sa politique des prix payés aux producteurs agricoles. Globalement, les effets de cette intervention ont été le développement d'une voie capitaliste de production, la sélectivité avec laquelle les différents producteurs ont eu accès et pu tirer parti de cette voie et l'établissement d'un déséquilibre socio-économique entre le secteur de production des paysans et celui des plantations, ce dernier, au contraire du premier, ayant bénéficié du développement des exportations agricoles mis au centre de la stratégie de croissance poursuivie par les pouvoirs publics.

La création d'un marché foncier, destiné principalement à doter de terres l'expansion du secteur des plantations, est directement liée à la part importante de ce secteur dans les exportations agricoles. L'orientation vers la voie capitaliste de production (ou son achèvement par rapport aux formes anté-capitalistes identifiées durant la période coloniale) est passé par l'encouragement à la propriété privée (1) à la fois en tant qu'élément de la "modernisation" agricole et comme première forme d'accumulation.

Ici, les dirigeants de l'Etat post-colonial ont dépassé ce qui faisait les "limites" de l'Etat colonial en ce domaine. Contrastant les politiques foncières française et britannique en Afrique coloniale, C. COQUERY-VIDROVITCH souligne qu'au contraire des expériences françaises de privatisation de la "tenure individuelle", les Britanniques ont considéré que "(...) d'une façon générale, une fois définies, d'une part, les terres de colonat blanc et, d'autre part, les réserves et les terres indigènes, la répartition foncière entre les deux groupes était figée. Toute cession devenait difficile, sinon impossible" (2). Ceci vaut pour le Nyasaland où les autorités coloniales, nous l'avons vu, ont même été jusqu'à acquérir des terres auparavant "classées"

(1). Comme le souligne K.H. PARSONS (1971:67).

(2). C. COQUERY-VIDROVITCH (1982:78).

parmi les terres privées du colonat (en pratique possédées par des compagnies commerciales et les compagnies de construction du chemin de fer) pour les affecter au patrimoine foncier africain, devant l'urgence qu'il y avait à résoudre le problème des résidents africains menacés ou déjà touchés par l'expulsion. En même temps, l'expansion du "colonat blanc" a été relativement gênée par les limites originelles posées à l'appropriation foncière par les "certificats de propriété" établis sous l'égide de Harry JOHNSTON.

Pour procéder à l'expansion de leurs activités, les planteurs européens ont eu en effet recours à une "conception élargie" de la thangata ou, plus directement, à l'utilisation du système dit du "paysan-locataire". L'Etat post-colonial a voulu aller plus loin en institutionnalisant les procédures de transfert de propriétés du secteur coutumier au secteur privé. Le sens de cette création d'un marché foncier est donc à la fois de répondre à une nécessité pratique de dégager les surfaces cultivables suffisantes pour une agriculture de plantation en pleine "reconstruction" mais aussi de poser les bases d'une structuration de la production agricole entre propriétaires et non-propriétaires fonciers. Les bénéficiaires de ce processus ont été des nationaux, et en particulier, nous le verrons, les membres de la classe dirigeante au premier rang desquels le Président H.K. BANDA, mais aussi les groupes étrangers (Brooke Bond, Imperial Group Ltd, Lonrho) (I).

En même temps, la sélectivité qui a caractérisé la pratique des programmes de développement rural apparaît par bien des côtés complémentaire à l'encouragement et la priorité donnés au secteur des plantations et illustrés par la création d'un marché foncier répondant à ses besoins. Si les plantations devaient se tailler la meilleure part du marché des exportations agricoles, le secteur paysan ne devait pas bénéficier véritablement des moyens nécessaires à la "modernisation" agricole officiellement mise en avant dans les objectifs du gouvernement. L'attribution sélective des ressources des programmes de développement mais aussi la différencialité pratiquée dans les domaines tels que le choix des cultures par secteur de production ou l'accès au marché ont handicapé le potentiel de production du secteur paysan. La poli-

(I). La création d'un marché foncier (propriété et possibilité de cession) a pu être analysée du point de vue du rôle de la terre (moyen de production et marchandise) dans l'articulation des modes de production et l'intégration au capital transnational: "Il faut souligner en effet que dans le cadre du processus d'intégration transnational, la terre comme capital foncier et la force de travail (faiblement rémunérée) sont les apports essentiels de l'Etat national au capitalisme transnational", J.-P. DOZON, E. LE BRIS, E. LE ROY, G. SALEM, F. G. SNYDER (1982:39).

tique suivie en ce domaine (I), couplée avec celle des prix aux producteurs pratiqués par ADMARC, a permis à la fois l'extraction d'un surplus dans la production paysanne et la subordination de cette dernière au sein d'une organisation des rôles dans la production agricole.

Les déséquilibres entre les rapports des deux types d'agriculture, celle du secteur paysan et celle du secteur des plantations, sont allés en grandissant, comme en témoigne la baisse du taux de croissance de la production dans le premier et sa hausse dans le second. Nous verrons que ces éléments porteurs de différenciation socio-économique ont constitué une des trames de base de la formation du système de classes sociales. La voie capitaliste de production et la modernisation agricole qu'elle appelle, dans le discours des dirigeants tout au moins, n'ont concerné qu'une partie des producteurs. Le secteur des plantations en a été le principal bénéficiaire mais aussi, dans le secteur paysan, quelques producteurs considérés comme les plus performants. Ces Achikumbe, même s'ils ne sont pas soumis en pratique aux mêmes handicaps que ceux que rencontrent les autres producteurs du secteur paysan dans le cadre de leur production, représentent l'illustration de l'objectif officiellement poursuivi par les autorités. Néanmoins, leurs performances restent objectivement contradictoires avec la stratégie globale poursuivie par l'Etat à travers son organisation de la production, et qui consiste à établir une division des tâches par secteur de production, les paysans assurant la couverture alimentaire du pays et les plantations assurant les revenus d'exportations. Les Achikumbe sont donc restés une minorité, et il existe à cela des explications plus structurelles que la simple "résistance au changement" invoquée par les pouvoirs publics pour rendre compte de l'échec de "l'effet d'entraînement" sur lesquels ils comptaient officiellement.

Les années 1970 se sont achevées dans les contre-performances pour l'agriculture malaôte. La production vivrière d'un côté a souffert des prix peu incitatifs offerts par ADMARC et sa relance au début des années 1980 n'a été dûe, nous le verrons, qu'à une révision de cette politique des prix payés aux producteurs. Les exportations se sont essouffées à la fois en raison des cours défavorables du marché mondial et en raison des mauvais

(I). Avec essentiellement l'interdiction faite au secteur paysan de se livrer à la culture du tabac Burley, d'un rapport important, qui est donc un privilège du secteur des plantations, et l'accès direct de ces dernières au marché des enchères tandis que le secteur paysan doit passer par la commercialisation d'ADMARC et les prix qu'il fixe.

résultats obtenus par de nombreux "nouveaux planteurs" sans expérience qui avaient rejoint ce secteur d'activité dans la vague d'euphorie du milieu des années 1970. Raisons conjoncturelles ou plus structurelles, la stratégie suivie par les pouvoirs publics a montré ses limites.

Suivant en cela les recommandations de la Banque Mondiale, les autorités, en lançant le N.R.D.P, ont voulu affirmer l'importance que pouvait prendre la diversification des productions agricoles pour éviter les effets des fluctuations du marché sur l'économie nationale dépendante d'une ou deux productions principales. Quelques plantations ont déjà commencé leur reconversion (café arabica, noix de macadémi, p.ex.) et le secteur paysan a bénéficié de quelques projets de diversification financés par des donateurs étrangers. (I). Une des dimensions du N.R.D.P est aussi en effet de "relancer" la production du secteur paysan, qui de toute évidence était en voie d'effondrement. Les principes posés par le N.R.D.P, qui doit porter ses fruits sur une période de vingt ans, signifieraient, s'ils étaient appliqués, une certaine restructuration de l'organisation de la production agricole. Le phénomène ne devrait pourtant pas être surestimé en l'état actuel des développements. Le plan de développement couvrant la période 1981/1982 à 1985/1986 proposait par exemple de réduire la part du tabac, du thé et du sucre dans les exportations de 80 % à 70 %, mais la part du tabac devrait toujours représenter au moins 50 %. La marge de manoeuvre des décisions et des interventions de l'Etat reste donc relativement limité dans la perspective d'une action en faveur de la relance du secteur paysan, dans la mesure où les intérêts politiques et les intérêts économiques ont largement été liés dans le développement du secteur des plantations. Les stratégies de l'Etat dans le domaine de la production agricole, telles qu'elles ont été évoquées, correspondaient en effet à une intervention plus large de l'agence étatique sur la définition du système de classes sociales en formation, que nous examinerons sur le plan idéologique et politique et sur le plan économique.

(I). Par exemple, dans la région de Ncheu, à Kawinga, 1600 agriculteurs ont été intégrés à un projet de développement de la culture du blé. Encore au stade expérimental, ce projet semble avoir obtenu de bons résultats.

TROISIEME PARTIE

ETAT ET CHAMP DE CONSTITUTION DES CLASSES SOCIALES

La dynamique des relations entre l'Etat et la société malaŕites est un processus créateur. L'Etat y a trouvé les conditions de son développement spécifique et le système des classes sociales celles de sa formation. Dans la mesure où les classes sociales peuvent être définies dans la sphère extra-économique comme dans la sphère économique, et cela selon des conditions telles que celles qu'a pu créer la période coloniale, l'Etat, foyer idéologique et politique privilégié, a pu jouer un rôle important dans leur formation en intervenant sur le sort des oppositions entre les agents sociaux.

Dans la sphère économique également, l'Etat, en agissant sur l'organisation de la production, des rapports de production et la maîtrise des forces productives, a directement contribué à donner à ces agents sociaux leur places respectives dans la production. Qu'il organise la pénétration des rapports marchands dans un milieu agricole "traditionnel" (ou plutôt leur développement, le processus ayant été entamé durant la période coloniale), qu'il préside à l'extraction d'un surplus ou qu'il s'y livre lui-même directement, qu'il intervienne sur les régimes de propriété ou encore qu'il soit le maître de la circulation du capital financier et technique, l'Etat est présent, et de façon prépondérante, dans la sphère économique.

Si l'Etat a pu structurer l'environnement idéologique et politique du système des classes en formation, en assurant la prééminence dans ce domaine de la classe dominante, il a également doté cette dernière des moyens d'une base économique, par sa propre agence économique directe ou indirecte. La symbiose économique-politique qui caractérise les ressources sur lesquelles s'appuie cette classe dominante en formation affecte aussi les autres éléments du système des classes sociales: par le double critère de leur place dans la production et de leurs oppositions, la position de dominance de ces éléments (et les rapports de pouvoir entre eux, la position de richesse étant position de pouvoir et vice-versa) est proportionnelle à leur proximité à l'Etat. L'autonomie de ce dernier peut ainsi le faire apparaître comme "non seulement le garant des rapports de production capitalistes, mais aussi, et surtout, comme le producteur direct de ces rapports" (I).

(I). G.MATHIAS et P.SALAMA (1983:25).

Il reste que l'on peut s'interroger sur les limites de cette autonomie relative de l'Etat à la fois par rapport à celle du système des classes sociales en formation et par rapport à l'évolution (mutation et rétroaction) des conditions qui ont permis les types de rapports spécifiques entre l'Etat et la société malawites évoqués plus haut: ces rapports, à la base du changement social, sont fondamentalement évolutifs et méritent par là leur qualité de dynamique. Autonomie de nature ou de fonctionnement, l'auto-nomie relative de l'Etat post-colonial n'est pas un donné intangible: si elle permet à l'Etat d'agir sur le processus de construction de la structure des classes, elle implique, bien naturellement, la "non-extériorité" de cet Etat à la société. En tant que lieu spécifique des conflits formateurs de classes, l'Etat est autant soumis à ces conflits qu'il les manipule et la dynamique des rapports entre Etat et société n'est ni unilatérale, ni unidirectionnelle.

.....

TITRE I. ETAT, CONTROLE ET COHESION : L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET IDEOLOGIQUE
DES CLASSES SOCIALES EN FORMATION.

La maîtrise politique et idéologique de l'Etat, dont le contrôle du pouvoir était l'enjeu, a suscité dès le lendemain de l'indépendance une lutte entre groupes sociaux concurrents, un conflit dont l'ampleur a été révélée, au sommet de l'Etat, par la crise ouverte intervenue entre le Premier Ministre H.K.BANDA et ses ministres "dissidents". Le contrôle du pouvoir était fondamental en ce qu'il permettait d'orienter l'intervention directe de l'Etat dans l'organisation de la production et de poser ainsi les règles du jeu économique autour desquelles pourrait s'organiser la construction du système de classes en formation. L'autonomie relative de l'Etat post-colonial, une autonomie spécifique, historique et circonstancielle, rendait possible cette intervention: le contrôle du pouvoir, lui, rendait possible l'orientation qu'elle pouvait prendre.

Nous avons souligné comment ce contrôle du pouvoir est passé par un processus de personnalisation et de concentration du pouvoir au profit du docteur H.K.BANDA, auquel la classe politique malaïtise est subordonnée par sa dépendance envers la "garantie" politique qu'il représente. En ce sens, le pouvoir de H.K.BANDA n'est pas la simple expression des velléités d'un dictateur omnipotent mais plutôt la manifestation d'une direction politique forte liée aux intérêts montants d'une classe dominante en formation.

Pour assurer la promotion de ces intérêts, l'environnement politique et idéologique du système de classes en formation a dû être soigneusement structuré par le jeu de mécanismes de contrôle social mais aussi par l'entretien d'une cohésion sociale permettant d'éviter les dysfonctions du processus entamé. Le sens spécifique du développement du système des classes sociales malaïtises depuis l'indépendance a été conditionné par l'intervention de l'Etat, garant de l'ordre social mais aussi dépositaire du monopole des réseaux d'expression politique et idéologique. Hors l'Etat, les groupes sociaux et les individus ne peuvent prétendre infléchir le cours de la forma-

tion du système des classes sociales, que ce soit par la subversion des mécanismes politiques ou par la promotion d'idéologies alternatives à l'idéologie dominante.

Ce sont donc le contrôle effectué et la cohésion entretenue dans la société malaŵite par l'Etat qui ont permis la reproduction politique et idéologique de la classe dominante en formation, conditionnant en même temps les structures de l'ensemble des classes sociales. Le contrôle du pouvoir, enjeu politique de la maîtrise de l'Etat et acquis par le conflit au lendemain de l'indépendance, a dû être défendu par un système de régulations alliant aussi bien l'utilisation de formes de contrôles, par le biais principalement de l'organisation partisane, que celle de capacités plus coercitives, et aussi bien la mobilisation idéologique derrière le régime que la recherche de soutiens, que ses cibles soient sectorielles ou plus larges.

Chapitre I. Les mécanismes du contrôle politique et social.

.....

Section I: Le contrôle partisan.

L'Etat post-colonial est, historiquement, l'héritier d'une tradition, celle de son prédécesseur, faite de loi et d'ordre. M. CHANOCK a pu écrire: "Le colonialisme était avant tout un système de loi et d'ordre et cet héritage, même s'il dérange un schéma qui place le radicalisme politique au sommet du processus de développement politique, ne doit pas être ignoré"(I). Il est vrai qu'au Malaŵi comme ailleurs le discours anti-colonial de libération, remettant en cause les bases de l'autorité politique et l'ordre social inégalitaire et aliénant qu'elle avait maintenu, s'est vite accompagné de

(I). M. CHANOCK (1972:441).

notes plus accordées au souci des nouveaux dirigeants de maintenir l'ordre politique et social.

Ce dernier avait été particulièrement "menacé" lors de la crise ministérielle de 1964, puis lors des tentatives de rébellion armée de M.CHIPEMBERE et Y.CHISIZA: une fois surmontées, ces crises ont laissé l'Etat dans une position de force acquise à la fois par l'élimination des opposants (emprisonnés, en exil ou exécutés) et par la mise en place des moyens coercitifs dont s'était doté par la même occasion le pouvoir pour faire face à tout nouveau trouble. Mais, à côté de ces mesures d'urgence, un certain nombre de mécanismes de contrôle politique et social ont été institués, "routinisés", intégrés au système politique malaïte et à son fonctionnement normal.

L'instrument principal et le plus efficace de ce contrôle est le parti unique, le Malaïi Congress Party. Par son omniprésence, il assure, à la base et au sommet, dans les villages et dans les institutions politiques, l'encadrement des groupes et des individus. Son efficacité l'a fait célébrer comme un des partis les plus performants d'Afrique. De cette prééminence et des déclarations officielles ("le parti est au dessus de tout et de tous"), il pourrait sembler que le M.C.P est le centre du pouvoir au Malaïi. En fait, le parti est avant tout un instrument au service du pouvoir d'Etat, instrument de contrôle, de régulation, de communication et de mobilisation. Le lien entre le parti et l'Etat est très étroit, mais la subordination du premier au second, parfois mise à l'épreuve, reste constante. L'illustration la plus nette de cette subordination réside sans doute dans le sort rencontré par les tentatives de ceux qui, par le biais de leur puissance au sein du parti, ont voulu "s'opposer" au pouvoir d'Etat, voire se l'approprier. La force de A.BANDA, B.MULUZI, A.NQUMAYO ou encore D.MATENJE résidait dans leur puissance au sein du parti: tous ont été écartés pour avoir oublié (ou l'avoir semblé) qui les avait faits secrétaires-généraux du M.C.P.

Le pouvoir d'Etat, fortement personnalisé en pratique, a pu faire une utilisation importante du parti unique. Celui-ci avait été conçu, dans la vague de la lutte nationaliste, comme un parti de masse. L'enjeu des élections de 1961 en particulier faisait que les voix des Africains de la base étaient aussi importantes, pour s'assurer la pénétration des institutions politiques et entamer l'accès au pouvoir, que les qualités ou les capacités des

cadres du parti. Le M.C.P avait pu faire là la démonstration de son audience nationale.

Tous les adultes du pays sont censés appartenir au M.C.P, qui compte environ deux millions et demi de membres. Les autorités sont toujours soucieuses du nombre de cartes du parti vendues: sur un plan général, la possession de cette carte signifie une acceptation symbolique de l'autorité du parti. Même si l'appartenance au parti n'est pas, pour une grande partie de la population, synonyme d'un militantisme zélé, elle permet surtout de ne pas apparaître "déviant" et suspect, tout en facilitant la vie quotidienne des citoyens ordinaires: des groupes de Jeunes Pionniers exigent régulièrement que l'on produise sa carte du M.C.P pour avoir accès aux marchés ou aux arrêts d'autobus.

Le fonctionnement du parti repose sur une hiérarchie qui centralise le pouvoir de décision entre les mains de son Président à vie et de quelques cadres supérieurs (au sein du Comité Exécutif National) mais tend à laisser à la base partisane sa propre vivacité. Là où d'autres partis uniques en Afrique ont échoué à éviter la sclérose, le M.C.P a réussi à demeurer un parti mobilisant, et non simplement une institution de promotion des cadres et de l'élite politique. Il ne faudrait certes pas surestimer la vitalité du M.C.P à la base de la société malaôte (I), mais il reste qu'il représente une certaine réalité dans la vie locale.

Ici, le président d'une branche locale du parti possède un pouvoir non négligeable au niveau d'un groupe de villages et son poste renforce sa position de notable local. Les branches locales du parti peuvent être des tribunes de discussion et des lieux où peuvent s'exprimer les demandes sectorielles de la base. Le pouvoir de décision est néanmoins loin d'être basé sur le "ressort populaire" et reste centralisé.

Au terme de la constitution du M.C.P, le Président du parti possède le monopole de l'exécutif partisan, reléguant le Comité Exécutif National à un simple rôle consultatif. Les membres de ce Comité sont par ailleurs nommés et choisis par le Président. Celui-ci est Président à vie du M.C.P depuis 1971. Il est aussi le dirigeant officiel des Jeunes Pionniers et de la Ligue

(I). L'importance du réseau de branches locales, la fréquence de leurs réunions, témoignent d'une certaine présence active à la base de la société malaôte, mais la "réponse" de la population a semble-t-il diminué depuis l'indépendance, en particulier avec l'arrivée dans les rangs du parti d'une nouvelle jeune génération pour qui le M.C.P a moins de "prestige historique" qu'il peut en posséder envers les plus anciens.

des Femmes. La pratique du Président a longtemps consisté à examiner lui-même tous les dossiers importants et souvent même plus secondaires, pour ne pas laisser se développer de pouvoir parallèle d'influence et dépendre, à terme, de conseillers. Avec l'âge et la maladie, cette omniprésence lui est devenue de plus en plus difficile et certaines décisions formellement prises par le Président ont sans doute été le résultat de choix préférés par les cadres supérieurs du M.C.P.

Le parti est intimement lié aux institutions politiques de l'Etat sur lesquelles il exerce un contrôle pour le compte du pouvoir. Les membres du gouvernement sont tous des membres du M.C.P et, à ce titre, respectueux de sa discipline. Si, selon la constitution, ils n'ont pas à être parlementaires pour pouvoir exercer leurs fonctions ministérielles, ils cumulent de facto depuis 1971 ces dernières avec leur mandat à l'Assemblée Nationale (I). Les plus hauts cadres du parti se retrouvent au gouvernement: secrétaire-général du M.C.P, présidents régionaux du M.C.P, membres du Comité Exécutif National.

Or l'exclusion du parti entraîne automatiquement la perte de toutes fonctions politiques, qu'elles soient au gouvernement ou à l'Assemblée Nationale. Cette mesure, couplée avec celle de l'intégration des cadres supérieurs du parti au gouvernement et à l'Assemblée Nationale, place le Chef de l'Etat dans une position de force pour contrôler le parti: il est impossible à un cadre supérieur du M.C.P qui aurait pu se construire une base personnelle de soutien par le biais des structures partisans de l'utiliser pour sa promotion politique stricto sensu puisqu'elle passe alors par un domaine où l'autorité du Président, chef de gouvernement, ne doit rien au parti. En 1974, un amendement à la constitution du M.C.P a officiellement formalisé l'assimilation entre parti et gouvernement: cette mesure ne signifie pas en réalité que c'est le parti "qui gouverne", mais au contraire qu'il ne saurait y avoir de distinction, de séparation (et, implicitement, d'opposition) entre le parti et le pouvoir. Le pouvoir de décision réside dans le gouvernement, et en pratique sous la direction personnelle du Président, et non dans les instances du parti: même si les cadres supérieurs du parti sont présents au gouvernement, si le Président de la République est aussi Président du parti et si parti et

(I). En 1968, un amendement à la Constitution de 1966 a levé la limitation à trois du nombre de ministres non parlementaires que le Président pouvait nommer au gouvernement. Ceci constituait une séquelle de la crise ministérielle de 1964 et assurait le Président de pouvoir compter, en cas de nécessité, sur des hommes à lui au gouvernement.

gouvernement sont officiellement amalgamés, le parti reste l'instrument du pouvoir.

Le contrôle est aussi étroit sur l'Assemblée Nationale. Tous ses membres doivent appartenir au M.C.P. Dans chaque district, circonscription électorale pour les parlementaires, les représentants du M.C.P, de la Ligue des Femmes, de la Ligue des Jeunes, des Jeunes Pionniers, les conseillers de district et les conseillers municipaux ainsi que les autorités traditionnelles élaborent une liste de cinq candidats, qui est ensuite soumise au Président H.K.BANDA, lequel effectue le choix du candidat offert aux votes de la population. Depuis 1978 pourtant, d'autres noms peuvent être proposés au choix des électeurs, ce qui s'est traduit par des situations électorales où deux, voire trois candidats étaient en compétition. Il reste que le Président peut toujours refuser tel ou tel nom de la liste (même élargie) qui lui est soumise.

En même temps, le Président détient le droit constitutionnel de pouvoir nommer des parlementaires sans que ceux-ci soient passés par l'épreuve électorale. La Constitution de 1966 limitait à cinq le nombre de ces nominations discrétionnaires. En 1970, par amendement, ce nombre passait à quinze. En 1981, un nouvel amendement supprimait toute limite au nombre des nominations présidentielles au Parlement. En pratique, ces nominations sont utilisées par le Président pour s'assurer de la présence des femmes au Parlement (1), à côté des députés régulièrement élus (2). Il s'agit là d'un privilège important pour le Président qui peut entretenir ainsi sa "réserve" de soutiens locaux par l'attribution de la récompense que constitue un siège au Parlement, mais aussi imposer un homme -ou une femme- lui étant personnellement loyal dans des circonscriptions qu'il jugerait "turbulentes".

Jusqu'ici néanmoins, il semble que le système des nominations n'ait fonctionné que de façon plus "personnelle" que politique, dans le cadre du patronage présidentiel. De l'aveu du Président lui-même, devant les parlementaires réunis à la veille des élections législatives de 1983: "J'espère que chacun de vous sera ré-élu. Mais ceux qui n'auront pas cette chance, vous savez où vous adresser. Revenez me voir (applaudissements) (...). Votre cas

(1). Après les élections de 1983, le Parlement comptait dix députés nommés par le Président, dont huit étaient des femmes. Cinq sièges étaient encore vacants.

(2). Au nombre de 101 aujourd'hui (87 jusqu'à l'amendement constitutionnel de juin 1983).

sera considéré. Il sera considéré parce que, en principe, je ne crois pas à la discrimination, mais, bien entendu, il y a toujours des préférés (interjection: oui). Pas de discrimination, mais toujours des préférés (rires)" (1). Il faut enfin souligner que, si le mandat parlementaire est de cinq ans, il existe une procédure par laquelle, sur la base d'une pétition présentée par les électeurs de sa circonscription, un député peut être démis de sa fonction par décision présidentielle: le rôle du parti dans l'élaboration de la pétition est bien entendu très important. Une fois élu, un député ne peut donc se considérer à l'abri des sanctions du pouvoir, toujours prêt à répondre aux "appels populaires" de la base.

En pratique, le Parlement n'a donc jamais constitué un risque politique pour le pouvoir exécutif. A ceux des députés qui seraient tentés d'utiliser leur fonction pour critiquer les décisions gouvernementales, les règles disciplinaires du parti rappellent que tout manquement à la discipline (envers le Président du M.C.P doublé en l'occurrence du Président de la République, chef de gouvernement) entraîne l'exclusion du parti. Celle-ci signifie à son tour la perte des fonctions politiques. Le Parlement a donc fonctionné comme une institution de soutien au pouvoir exécutif et plus particulièrement au Président H.K.BANDA auquel de nombreux parlementaires sont liés personnellement, ne serait-ce que par la sélection de leur candidature par le Président dans la liste des candidats soumise à son choix ou même plus directement par son utilisation du pouvoir de nomination discrétionnaire(2).

L'homogénéité des réseaux de décision politique est donc solidement bâtie sur le "circuit fermé" des institutions où le contrôle partisan interdit toute déviance: les députés appartiennent au M.C.P, dont ils doivent respecter la discipline, et le M.C.P est amalgamé officiellement avec le gouvernement, ce dernier étant lui-même composé de membres du parti et, de facto, de parlementaires.

Pour parfaire son contrôle politique et social, le pouvoir peut aussi s'appuyer sur les organes plus spécialisés que sont la Ligue des Femmes, la Ligue des Jeunes et les Jeunes Pionniers. La Ligue des Femmes a été

(1). H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 31.3.1983, p.II74.
 (2). Le Président BANDA n'a jamais rencontré la moindre opposition au Parlement, ou même des critiques. Selon la Constitution, le Président peut opposer son veto à une loi passée par le Parlement. Si cette loi est votée à nouveau dans un délai de six mois, il doit l'accepter ou dissoudre le Parlement et se soumettre par là à une élection.

formée en 1958, en grande partie, nous l'avons vu, à l'initiative de H.K.BANDA. Sous la direction de Rose CHIBAMBO, cette organisation très militante voulait à la fois encadrer et mobiliser les femmes malaôwites dans l'effort à accomplir pour la "reconquête" économique et sociale du développement, et maintenir le soutien des femmes au parti, au gouvernement et surtout à son dirigeant. Après l'éviction de R.CHIBAMBO, l'organisation a été prise en main par Margaret MLANGA, une fidèle du Président. Depuis, l'action de la Ligue des Femmes a constitué une source de soutien au régime. Nous reviendrons plus loin sur son rôle, mais soulignons ici que cette organisation est présente à la fois dans le processus de sélection des candidats à la députation, dans celui de la désignation du Président de la République et dans celui des décisions prises dans le cadre des projets de développement au niveau local (Comités de District de Développement). Les femmes sont intégrées à la vie politique et sociale du pays mais aussi, en même temps, mieux encadrées et mieux contrôlées par l'organisation partisane, lieu obligatoire de réalisation de leur promotion.

La Ligue des Femmes possède en effet un "monopole" de la carrière politique des femmes malaôwites, suivant en cela le vœu du Président: "Les femmes instruites qui veulent entrer en politique doivent s'associer au parti et à la Ligue des Femmes. Les diplômées et les femmes qui ont de l'instruction, qu'elles soient enseignantes ou qu'elle travaillent à Kandodo, Mandala ou toute autre compagnie, qu'elles soient fonctionnaires ou employées dans des entreprises publiques, si elles ont l'ambition d'entrer en politique dans ce pays, elles doivent s'identifier au M.C.P, elle doivent s'identifier à la Ligue des Femmes" (I).

La Ligue des Jeunes encadre de son côté la jeunesse militante du parti. A l'origine, en 1958, ces jeunes militants formaient la garde du docteur BANDA et de ses lieutenants et assuraient le service d'ordre lors de leurs interventions. Cette fonction a conféré à la Ligue des Jeunes un caractère quelque peu "activiste" et ses militants se sont particulièrement distingués durant la période de répression qui a suivi la crise ministérielle de 1964 et les tentatives de coup de force menés par M. CHIPEMBERE puis Y. CHISIZA.

(I). H.E.Dr.H.K.BANDA, Speech at Bangwe Meeting, II.4.1971.

Les Jeunes de la Ligue ont aussi montré un enthousiasme trop combatif dans leur souci de mobiliser le soutien au Président: après plusieurs incidents (1), celui-ci a dû calmer leur ardeur et le recrutement au sein de la Ligue est devenu, semble-t-il, plus sélectif (2).

Les Jeunes Pionniers ont eux aussi un rôle militant de mobilisation, mais leurs tâches sont sans doute plus pratiques. La mainmise de H.K.BANDA sur cette organisation est révélée par les changements intervenus peu après sa formation. A une époque où les tendances "radicales" existaient encore dans la classe politique malaôte, la création de ce corps fut envisagée sur le modèle des Jeunes Pionniers du Ghana. En 1962, les premiers volontaires furent envoyés au Ghana pour y être formés et la première base d'entraînement et de formation des Jeunes Pionniers du M.C.P fut ouverte en 1963. Les Jeunes Pionniers étaient encore sous l'autorité du ministre de l'Education et du Développement social et d'une commission composée de douze membres chargés de suivre leurs activités. Mais, dès 1964 et la crise ministérielle, la situation changeait: les Jeunes Pionniers passaient désormais sous l'autorité directe du Président (par le Bureau du Président), leur formation étant maintenant assurée par des Israéliens sur le modèle du kibboutz (3).

Le travail des Pionniers est double: aider au développement par des actions au niveau local et propager l'enthousiasme pour les efforts de développement économique d'un côté, mais aussi, de l'autre, "assister la police et l'armée dans le maintien de l'ordre si cela s'avère nécessaire" (4), l'ordre public étant une condition essentielle au développement, la tâche originelle à laquelle se consacrent les Pionniers. La première forme de travail des Jeunes Pionniers passe par une participation à l'enseignement agricole en milieu rural, un travail de démonstration, l'encadrement de projets locaux de développement mais aussi la mise en oeuvre de classes d'alphabétisation pour adultes ou encore de clubs de jeunes. En pratique, les Pionniers ont parfois rencontré un certain succès, parfois plutôt quelque résistance et parfois enfin une opposition ouverte. Certains paysans n'ont pas entièrement accepté qu'un cadet, fût-il un Pionnier, vienne changer les habitudes, les méthodes de culture, les relations sociales au sein de l'unité de production.

-
- (1). Cf. l'incident avec Chef MWASE, p. 217 ou encore P.SHORT (1974:257) sur l'épisode d'un dirigeant du M.C.P battu par les Jeunes de la Ligue.
 (2). Trop souvent, il semble que les recrues de la Ligue des Jeunes aient été des marginaux de la jeunesse malaôte, à la limite de la criminalité.
 (3). Cf. A.W.WOOD (1974:114).
 (4). Id:118.

Les Pionniers ont donc parfois eu tendance à encourager le développement par la force, tandis que, dans leur tâche de maintien de l'ordre public, cet emploi de la force s'est fait de manière ouverte. Leurs pouvoirs para-policiers ont en effet été étendus au lendemain de la crise ministérielle de 1964: au terme d'un texte pris en 1965 (Young Pioneers Amendment Bill) les forces de police conventionnelles ne peuvent arrêter ou détenir un Jeune Pionnier sans l'autorisation personnelle du Président tandis que toute personne arrêtée par les Jeunes Pionniers ne peut être relâchée par la police sans qu'ici encore l'ordre en soit donné par le Président. Les forces de police doivent coopérer avec les Jeunes Pionniers dans l'exercice de leurs fonctions de maintien de l'ordre. Malgré les dispositions du Code des Jeunes Pionniers (1), l'action de cette organisation, qui détient le privilège d'être dotée d'armes (2), a donc souvent pris des allures d'opérations policières.

Section 2: Les capacités coercitives.

Si l'ordre politique et social a pu être maintenu par l'utilisation de mécanismes de contrôles et d'encadrement qui viennent d'être évoqués, il est aussi passé par l'usage des capacités de coercition dont dispose le pouvoir. Ces capacités reposent sur des institutions comme la police, l'armée, la justice, mais aussi sur la censure et la répression plus ouverte des phénomènes de déviance politique ou idéologique.

L'armée, qui comptait en 1983 des effectifs de 4650 hommes, a d'abord été dirigée par des officiers britanniques: le manque d'officiers malaïtes qualifiés pour cette tâche a été invoqué par le pouvoir pour justifier cette dépendance envers les expatriés, une raison sans doute fondée, mais il reste que les forces armées constituaient, potentiellement, un instrument de

(1). Cf. par exemple section II: "Humilité: un Jeune Pionnier doit être humble. Il est respectueux, aimable et doux envers les femmes, les enfants, les personnes âgées et les faibles." (Malawi Young Pioneers Code, sans référence, ronéotypé).

(2). La détention d'armes est strictement contrôlée, malgré les plaintes de la population au sujet des récoltes détruites par les singes et les éléphants, cf. par exemple Hansard, 10th Session, 2nd Meeting, 14.3.1974, p. 309.

pouvoir trop important pour que H.K.BANDA prenne le risque de les voir utilisées par des opposants (1). L'encadrement militaire britannique avait fait ses preuves de loyauté envers le Premier Ministre lors de la crise de 1964, en rétablissant l'ordre quand cela s'avérait nécessaire, en particulier à Zomba.

En 1972 pourtant, le commandement de l'armée a été africanisé en passant sous l'autorité de Graciano MATEWERE, alors doté du grade de lieutenant-colonel (2). Celui-ci a toujours manifesté un loyalisme personnel au Président BANDA, auquel il devait sa carrière. Pourtant, après le renvoi par G.MATEWERE de deux jeunes officiers chewa, en 1980, sans que le Président en ait été averti, la disgrâce l'a frappé: il semble qu'il soit aujourd'hui en détention. Son successeur, le major-général Melvin KHANGA, est l'ancien aide de camp du Président et l'un de ses fidèles (3). En 1982, l'armée malaôte a été faite citoyenne d'honneur. Pourtant, le Président n'est pas sans garder une attention particulière sur cette armée que l'on dit apolitique mais qui, en réalité, n'est pas insensible aux développements "politiciens" dans le pays. Lors de son discours pour la célébration du dix-neuvième anniversaire de l'indépendance, en 1983, le Président a déclaré que l'armée se devait "d'obéir au pouvoir civil et au Président en personne" (4). Jusqu'à présent, l'armée n'a pas eu à intervenir pour rétablir ou maintenir l'ordre social, mais, comme le déclarait le major-général M.KHANGA, elle est "toujours prête à intervenir contre l'ennemi intérieur" (5).

La police, qui comptait en 1983 près de 3000 hommes, est l'instrument direct du maintien de l'ordre, avec les Jeunes Pionniers. Elle aussi confiée en premier lieu à des cadres britanniques, sa direction a été africanisée en 1971 en passant sous l'autorité de Mac KAMWANA, un proche du Président, originaire de Dowa en pays chewa mais également un professionnel formé à l'école britannique de la fonction policière. Même si cela ne l'empêche pas de mener parfois une action peu "britannique" dans sa démarche et dans ses buts, M.KAMWANA a pu semble-t-il attirer l'attention du Président sur les abus de la police secrète politique (Special Branch), ce qui a valu, en 1979, au chef

-
- (1). Les Ayao, une des sources du soutien à M.CHIPEMBERE en 1964, étaient, par tradition historique, nombreux dans l'armée. Il ne semble pas néanmoins que les ministres dissidents aient pu compter sur le soutien de l'armée.
- (2). En 1976, après avoir mené avec succès l'attaque contre les pirates de l'air libanais qui avaient détourné un avion sur Chileka Airport, G.MATEWERE fut promu général.
- (3). Contrairement à l'information souvent reprise, M.KHANGA n'est pas un Chewa, mais un Ngoni de Ncheu. Sa fidélité au Président date de 1966, quand il devint, à vingt-six ans seulement, aide de camp de H.K.BANDA.

de cette dernière, Focus GWEDE, sa condamnation à mort pour complot contre le Président (1). La police est utilisée pour le maintien de l'ordre sans pour autant apparaître comme un instrument de répression systématique. Cet "effacement" relatif des forces de police dans le pays a pu faire parler d'un "Etat policier sans police" (2).

En fait, le travail de contrôle social est effectué par la police grâce à tout un réseau d'informateurs et par le jeu des dénonciations, qui semblent chose commune. Elle est assistée dans sa tâche par les Jeunes Pionniers ou même directement par le parti (3). Les tâches de répression politique à un plus "haut niveau" sont du domaine de la Special Branch, sur laquelle peu d'informations filtrent.

Sur le plan social, le pouvoir s'est assuré que les organisations syndicales ne pouvaient servir de lieu de contestation de ses politiques et de base à la constitution d'une opposition. L'organe regroupant les différentes branches syndicales du pays, le Trade Union Congress of Malaŵi (T.U.C.M), compte aujourd'hui 6500 membres, en particulier parmi les travailleurs du secteur des transports, les employés et les enseignants. Le T.U.C.M ne s'est jamais opposé aux politiques du gouvernement en matière d'emploi ou de salaires.

Le syndicalisme malaŵite a en effet subi une "mise au pas" radicale avant même l'indépendance. Beaucoup de militants les plus radicaux du M.C.P des années 1960 avaient acquis leur détermination anti-coloniale dans le cadre de leurs activités syndicales. Leurs options politiques étaient donc souvent influencées par leurs préférences en matière de choix de stratégie économique et par leur souci de la défense des droits des travailleurs. Mais ces options n'ont pas eu à attendre le développement des choix du pouvoir en faveur de la voie capitaliste après l'indépendance pour entrer en conflit avec celles du pouvoir politique au sein du mouvement nationaliste. Très vite en effet, dans ce dernier, un clivage s'est formé entre branche "syndicale" et

(1). Pour ce faire, M.KAMWANA a, semble-t-il, plusieurs fois pris le risque de se présenter à l'improviste au bureau du Président, prenant ainsi de vitesse les canaux d'accès au docteur BANDA qui servent souvent de "filtrage" de l'information qui peut parvenir à ce dernier (Ent.n.a.). Encore une fois, cet exemple révèle l'importance du problème de communication avec le Président et fait s'interroger sur la qualité de son information.

(2). Cf. J.-P. LANGEILLIER, "Fin de règne au Malaŵi", Le Monde, 16 et 17.8.1983.

(3). P.ex. une bande de douze malfaiteurs fut arrêtée en juillet 1983 après que des patrouilles de "volontaires" du parti les aient localisés, cf. Daily Times, 14.7.1983.

.../... (4). H.E. Dr. H.K. BANDA, Speech at Kamuzu Stadium, 6.7.1983.

(5). A.F.P/B.Q.A, n° 10761, 27.4.1982.

branche "politique". Dès 1962, CHIPEMBERE, CHIUME, A. BANDA et les autres principaux dirigeants du parti ont fait l'union derrière le docteur BANDA pour approuver ses attaques contre "la propagande gauchiste" (en réalité marxiste, proche de Attati MPAKATI, exilé depuis 1961) des syndicalistes les plus puissants. Chihana CHAKUFWA, secrétaire-général du Commercial and General Workers Union, et Msisia SUZGO, secrétaire-général du Transport and Allied Workers Union, furent exclus du M.C.P en juin 1962 pour avoir organisé des grèves en passant outre l'avis de H.K. BANDA. Comme le soulignait alors le Malaŵi News: "Les dirigeants des syndicats ne doivent pas importer dans ce pays les idées idiotes du syndicalisme d'Amérique, de Grande-Bretagne, d'Allemagne ou de Belgique" (1). L'agitation syndicale a néanmoins continué, représentant une menace pour le pouvoir politique: en 1964-65, période de crise aigue, les journées de grèves furent particulièrement nombreuses (24096 en 1964, 20319 en 1965), ce qui eut pour effet de provoquer une reprise en main efficace des syndicats par le pouvoir. Dès 1967, on comptait seulement 4862 journées de grève (2).

La justice elle aussi fait l'objet d'un contrôle du pouvoir, qui a pu s'en servir à l'occasion comme d'un instrument de répression. C'est en 1969 qu'est intervenue la réorganisation de la justice et le renforcement des cours dites "cours traditionnelles". En 1968 et 1969, une série de meurtres commis dans la banlieue de Blantyre, à Soche, avait semé la panique parmi la population et menacé même la crédibilité des pouvoirs publics incapables de mettre un terme à ces crimes. L'affaire prit de telles proportions que le gouvernement jugea utile de publier un communiqué réfutant les rumeurs selon lesquelles le sang des victimes était utilisé par le pouvoir pour rembourser "en nature" un prêt financier sud-africain (3). Cinq personnes furent finalement arrêtées et jugées mais acquittées par le juge BOLT, un Britannique, la Haute Cour de Blantyre n'ayant pas constaté l'existence de preuves suffisantes à leur condamnation.

Pour le pouvoir, il fallait des coupables, et rapidement. L'occasion se présentait en même temps d'en finir avec les principes judiciaires britanniques qui avaient plus d'une fois irrité le docteur BANDA: le jugement

(1). Malaŵi News, 29.6.1962.

(2). S. NOLUTSHUNGU (1973:194). Par la suite, ce nombre a encore baissé: il était par exemple de 927 seulement en 1980 (Malaŵi Yearbook, 1980/81).

(3). Pour irrationnelle que puisse paraître la teneur de ces rumeurs, celles-ci ont sérieusement menacé l'image du pouvoir. Le gouvernement a d'ailleurs accusé l'opposition exilée de les avoir propagées.

fut qualifié de "justice d'expatriés" et critiqué pour s'être perdu dans des considérations trop procédurales et techniques, au détriment de la justice substantielle. Le Président BANDA s'opposa donc à l'acquittement des inculpés et, moins de deux mois plus tard, après la démission de protestation des quatre juges britanniques de la Haute Cour de Blantyre, un texte était voté par le Parlement (Local Courts Amendment Act, 1969) au terme duquel les cours traditionnelles jusqu'ici responsables de la justice en matière de petits délits locaux étaient désormais autorisées à traiter de toutes les affaires pénales et à prononcer, si nécessaire, la peine capitale sans qu'il existe pour le condamné de possibilité d'appel à la Haute Cour.

Les dispositions sur les cours traditionnelles ont pu les faire apparaître plus comme un instrument de répression que de justice. Outre l'absence d'appel possible à leur décision, l'autorisation de laisser les accusés bénéficier des services d'un avocat était du domaine de l'appréciation et la décision du ministre de la Justice, en l'occurrence le Président H.K.BANDA. Cette réhabilitation des cours traditionnelles passait donc par l'abandon de certains principes judiciaires sur lesquels avaient été bâties jusque là les décisions de justice les plus importantes. Il s'agissait d'un changement profond, remettant en cause la jurisprudence mais nécessitant aussi l'adaptation des textes.

Le Code de Procédure Pénale fut amendé pour reconnaître le principe selon lequel "la justice substantielle sera rendue sans souci superflu pour les détails techniques" (I). Nous verrons que la réforme renforçant les prérogatives des cours traditionnelles a été présentée comme une forme de "décolonisation de la justice", mais elle a aussi, en pratique, permis au pouvoir de réduire l'indépendance de la justice puisque les juges de ces cours sont des chefs traditionnels nommés à ces fonctions par H.K.BANDA et directement responsables devant lui. Ces juges se sont montrés à l'occasion des alliés sûrs du pouvoir dans le cas de procès politique, comme celui de G.CHAMBA ou encore celui de Orton CHIRWA et son épouse, en mai 1983.

Les chefs qui appliquaient une justice "traditionnelle" pouvaient le faire auparavant en se prévalant de leur impartialité. Il leur est désormais difficile d'éviter de subir l'influence du pouvoir politique qui les

(I). Ces détails techniques vont de l'absence de témoins, de l'absence d'examen médical ou psychiatrique à l'absence de preuve matérielle: l'intime conviction des juges suffit à motiver leur décision (cf. P.H. BRIETZKE, 1974). Mais, comme l'écrivait L.CHAND pour justifier son approbation de la réforme: "Parfois, la justice se perd dans un dédale de règles techniques" (L.CHAND, 1979:44).

a "réhabilités", en particulier en augmentant l'étendue de leurs prérogatives judiciaires. A celui d'entre eux qui voudrait s'en tenir à sa propre décision de justice, sur la base de son statut ou de sa fonction, le Président pourrait demander qui l'a fait chef et qui l'a fait juge. En fait, pour la plupart des chefs, cette réforme a constitué une occasion de redonner quelque vitalité à leur autorité: à côté des interventions du M.C.P, de l'administration, de la Ligue des Femmes ou des Jeunes Pionniers, autant de domaines où les chefs n'ont guère l'occasion de faire jouer leur autorité, les décisions de justice dont ils ont la charge dans les cours traditionnelles représentent sans doute le domaine où leur pouvoir est le plus "redouté" par la population. Le pouvoir politique a donc su manipuler la menace (avec les mises en garde contre les ambitions des chefs, comme nous avons pu l'évoquer plus haut) et la récompense (avec l'attribution des fonctions dans les cours traditionnelles) à l'égard des autorités traditionnelles (1).

L'Etat s'est aussi assuré que ses options idéologiques ne pouvaient être menacées. L'enseignement supérieur, pépinière traditionnelle de "contestation", fait l'objet d'un contrôle étroit et parfois même d'une répression ouverte. Le projet initial de H.K.BANDA semble avoir été d'établir l'Université du Malaïi à Livingstonia, un haut-lieu historique de l'enseignement. Ce choix aurait néanmoins renforcé le "déséquilibre culturel" entre les différentes régions du pays, une caractéristique qui avait marqué la période coloniale. Or les plans pour le transfert de la nouvelle capitale du pays à Lilongwe avaient déjà été pris: la location de l'Université dans cette ville aurait donc laissé le sud "démuni". C'est donc à Zomba, qui perdait son rang de capitale, que fut installée l'Université (2).

Le Président H.K.BANDA est le Chancelier de l'Université. Le poste de Vice-Chancelier est resté aux mains de Britanniques depuis la création de l'Université. Le recrutement des étudiants a été "adapté" pour

-
- (1). Dans le cas des chefs les plus puissants, qui doivent leur autorité, d'un point de vue historique, moins au pouvoir politique que les chefs mineurs, on pourrait imaginer la possibilité d'une opposition ou d'une forme de résistance à la pression exercée par ce pouvoir dans le domaine des décisions de justice des cours traditionnelles. Les rumeurs sur la disparition de chef M'MBELWA au moment du jugement d'O.CHIRWA (chef M'MBELWA avait été pressenti pour mener le procès) ont pu être interprétées dans ce sens (cf. A.F.P/B.Q.A, n° 11094, 4.6.1983). Les sources d'information locales maintiennent néanmoins que chef M'MBELWA n'était qu'absent du pays en raison de sa présence aux obsèques de son homologue M'MBELWA zambien;
- (2). L'Université fut créée par le University Provisional Council Act, 1964. Son statut définitif fut fixé par le University of Malaïi Act, en 1974.

corriger le déséquilibre dans la représentation par région en la matière. Ce recrutement ne s'effectue donc pas simplement par un examen d'entrée mais aussi en fonction de quotas régionaux (selon l'origine "géographique", mais par la même occasion ethnique, du candidat) qu'il convient de respecter. Les nordistes ont traditionnellement formé la grande majorité des étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur, pour des raisons historiques qui ont déjà été évoquées. Ils sont en général suspectés de n'être pas, au contraire des Achewa en particulier qui, eux, sont sous-représentés dans le domaine de l'éducation, des partisans enthousiastes du régime. Le système retenu consiste donc à soumettre les candidats à des examens d'entrée à l'Université d'un niveau de difficulté différent: dans le nord, par exemple, les examens seront particulièrement difficiles compte tenu du nombre proportionnellement élevé de candidats, tandis qu'ils seront d'un niveau moins élevé en région centrale pour permettre de recruter des étudiants originaires de cette région, pour satisfaire aux quotas qui visent à entretenir l'équilibre de la représentation (I).

L'intervention du pouvoir est parfois aussi plus directe. Chez les enseignants, le contrôle peut mener à l'arrestation: en 1975 et 1976, de nombreux enseignants, nordistes pour la plupart, ont été accusés de subversion et arrêtés. Les étudiants ne sont pas non plus à l'abri de telles mesures. Beaucoup ont été arrêtés sur la base de rumeurs ou d'accusation sans grande considération pour l'aspect "académique" des actes incriminés (2). Enfin le personnel enseignant expatrié a lui aussi fait l'objet de nombreuses expulsions: on en a compté vingt-cinq entre 1971 et 1977 (3).

Le domaine de la communication, un secteur stratégique pour le maintien du régime, est intimement lié au pouvoir, que ce soit dans le cas de la presse écrite ou de la radio. Le ministère de l'Information et du Tourisme, dont dépendent les médias, attribue à ceux-ci trois grandes missions: informer l'opinion publique, donner une image de marque positive du Malaïi

-
- (I). Il semble que parfois des candidats nordistes changent d'identité et de lieu de résidence afin de pouvoir, quand les quotas de recrutement pour leur propre région sont atteints, se présenter aux examens réservés aux étudiants du sud ou du centre.
- (2). P.ex. la lecture d'ouvrages censurés, comme le Manifeste Communiste, a pu être considérée comme subversive, selon les révélations de l'ancien Vice-Chancelier de l'Université (cf. I. MICHAEL, 1978:468). Il existerait aussi des informateurs dans les séminaires "sensibles" (sociologie, sciences politiques) (Id:477) où l'enseignement doit être fait, selon le docteur BANDA, "en tenant compte des conditions prévalentes au Malaïi" (Cf. P. SHORT, 1974:279).
- (3). I. MICHAEL (1978:476).

sur le plan interne et international et enfin "assurer la protection idéologique du gouvernement et du peuple du Malaïi" (1).

A toutes ces formes de censure (2), s'ajoute aussi l'utilisation de la répression directe et violente qui, bien qu'étant souvent présentée avec quelque raison comme l'ultima ratio regum du régime, est pourtant pratiquée parfois à grande échelle. La vague d'arrestations de 1975 et 1976 mentionnée plus haut correspondait par exemple à une vaste campagne anti-subversive contre "les comploteurs soutenus par l'étranger". Nous avons vu que l'utilisation de la violence politique date des débuts du Malaïi indépendant, avec les purges opérées au sein du parti après la crise ministérielle. En 1968, le Président était doté du pouvoir de suspendre, si nécessaire et à sa discrétion, les droits civils et civiques prévus par la Constitution (3). En 1964 déjà, l'assignation à résidence et l'interdiction de toute publication considérée comme préjudiciable à la sécurité publique avaient été reconnues par les textes (Public Security Regulations Ordinance, 1964), ainsi que la détention préventive (Constitution Amendment Act, 1964). Ces dispositions furent renforcées en 1965 par des mesures punissant de cinq ans d'emprisonnement toute personne responsable de publication "de nature à saboter l'autorité du gouvernement ou la confiance populaire en ce gouvernement". L'arrestation de personnes soupçonnées peut être faite sans mandat d'arrêt à condition que leur détention n'excède pas un délai de vingt-huit jours. En pratique, ce délai est loin d'être respecté (4).

Les cibles principales de ces mesures répressives ont été les enseignants, les journalistes et les fonctionnaires, particulièrement chez les nordistes (5), mais aussi quelques autorités traditionnelles ou des membres du parti ayant montré des tendances "déviationnistes". Il est même arrivé qu'un village tout entier ait été arrêté afin d'obtenir des informations sur "les éléments subversifs" (6). Mais la répression la plus violente a sans doute été celle qu'ont subie les Témoins de Jéhovah.

(1). Cf. C. MKANDAWIRE and R. NESBITT (1982:6-7).

(2). La censure "classique" sur les ouvrages, films et publications a toujours été très forte. Pourtant, après avoir atteint son paroxysme dans les années 1970, elle semble s'être relâchée depuis quelques années. Sur les exemples de censure, cf. P. L'HOIRY (1982:222, note 3).

(3). Cf. R. WIESFELDER (1980:17).

(4). Amnesty International (1977:4).

(5). Id. (1976:6).

(6). Pour un compte rendu de cette opération par le Président BANDA, cf. Hansard, 11th Session, 1st Meeting, 15. II. 1974, p. 605-6.

Durant la période coloniale, les Témoins de Jéhovah avaient été considérés comme un groupe social potentiellement dangereux par les autorités qui tentèrent d'exercer sur les membres de la secte un certain contrôle. L'ambiguïté des relations entre les Témoins de Jéhovah et les autorités coloniales tenait au fait que les premiers refusaient et ne menaçaient pas tout à la fois l'ordre politique et social colonial: d'un côté en effet, leur attitude conservatrice et laborieuse n'était pas pour déplaire aux administrateurs coloniaux, mais leur refus de reconnaître l'autorité de ces derniers et ses symboles les rendait suspects (1).

Perpétuant leur refus de payer allégeance à un pouvoir politique quelconque, les Témoins de Jéhovah ont très vite suscité des réactions chez les membres du M.C.P, en particulier en n'acceptant pas d'acheter les cartes du parti. Pour le pouvoir, une telle attitude pouvait semer la confusion parmi la population en entamant l'image de la toute-puissance du parti: en n'agissant pas, le pouvoir politique aurait pu paraître faire preuve de faiblesse. De plus, les Témoins de Jéhovah ont sans doute constitué un groupe de "boucs émissaires" afin de démontrer la capacité de contrôle policier que détenait le pouvoir, à défaut de pouvoir s'en prendre aux opposants exilés après la crise de 1964. Enfin, il n'est pas douteux que les campagnes répressives menées contre les Témoins de Jéhovah ont servi à "ranimer", au gré des années, le militantisme des membres du parti au niveau local: l'identification de "l'ennemi intérieur" est toujours mobilisante.

En 1967, la secte a été officiellement interdite. Les attaques physiques contre ses membres ont commencé par l'encouragement officiel donné lors de la convention annuelle du M.C.P en 1972, qui a voté les motions suivantes: "Tous les membres de cette secte (les Témoins de Jéhovah) fanatique religieuse employés dans le commerce ou l'industrie devront être aussitôt licenciés. Les entreprises et commerces qui ne suivraient pas ces consignes perdront leur patente. Tous les membres de cette secte employés par le gouvernement seront renvoyés (...) et les activités des travailleurs indépendants, dans l'agriculture ou dans le commerce, appartenant à cette secte seront découragées. Tous les membres de cette secte devront être chassés des villages" (2).

(1). Pour une analyse de ces relations, cf. J.R.HOOKER (1965).

(2). Cité par T.HODGES (1976:6).

Les persécutions ont pris dès lors une ampleur plus nette, menées par les militants de la Ligue des Jeunes, les Jeunes Pionniers et la police mais aussi par les responsables des branches locales du M.C.P (1). Les Témoins de Jéhovah se sont réfugiés en Zambie et au Mozambique pour être finalement renvoyés au Malaïi et, en 1975, les violences ont repris (2). De façon générale, il semble que le pouvoir alterne des périodes de modération et des périodes d'attaques contre la secte, entretenant ainsi un cycle de "mobilisation" des troupes les plus militantes du parti et ses organisations annexes.

Ouverte à ce niveau, la violence politique passe aussi par des méthodes plus obscures, faites de disparitions inexplicables ou d'accidents d'automobile où périssent parfois des personnages importants. Elle ne constitue pas néanmoins une politique de gouvernement générale et permanente, mais elle a pu être utilisée ou mobilisée contre les groupes et les individus qui représentaient un potentiel "déviant" dans la société malaïite ou au sein de son pouvoir. Le "calme" dont le Malaïi est souvent prisé, son absence de grands bouleversements politiques et sociaux que soulignent de nombreux observateurs, ne doivent pas faire illusion: si cette "stabilité" ne repose pas sur l'utilisation massive de la répression violente, elle passe pourtant par son usage sélectif et par les ressorts de la peur qu'elle suscite, conférant, aux yeux de l'observateur, cette "discrétion", voire ce "désintéressement" des questions politiques à la population, en même temps que sa docilité. Comme l'a écrit justement R.HODDER-WILLIAMS: "Quelle part de la tranquillité généralement associée au Malaïi est-elle authentique et quelle part n'est que calcul prudent dans une société qui n'aime pas les déviants et où la pratique est de traiter les dissidents de façon radicale?" (3). A côté des mécanismes de contrôles et de l'utilisation de ses diverses capacités coercitives, l'Etat malaïite a pu maintenir l'ordre politique, idéologique et social adapté au processus de construction du système de classes sociales auquel il préside en développant un travail de mobilisation et de recherche de soutiens qu'il convient d'analyser.

-
- (1). Le Professeur T.PINNEY, directeur américain du Bunda College of Agriculture, une des composantes de l'Université du Malaïi, fut expulsé après ses protestations contre le meurtre de deux des membres de son personnel appartenant à la secte, et la mutilation d'un troisième.
- (2). Sur ces violences, voir Africa Report, January-February 1976, p.37-39.
- (3). R.HODDER-WILLIAMS (1979:176).

Chapitre II. Les modes de fonctionnement de la cohésion sociale.

.....

Section I: La mobilisation par l'idéologie.

Durant la période coloniale, le vecteur principal des sensibilités idéologiques qui ont parcouru le Nyasaland avait été religieux. De la diversité des courants en ce domaine étaient nés plusieurs types d'attitudes idéologiques dont le clivage global entre conservateurs et progressistes ne rend, nous l'avons vu, qu'imparfaitement compte, mais reste sans doute l'expression principale. Après l'indépendance, l'idéologie et son utilisation deviennent une affaire d'Etat. Sans doute le docteur BANDA a-t-il personnellement ressenti combien la mobilisation populaire contre la Fédération d'Afrique Centrale - mobilisation contre les menaces matérielles qu'elle faisait peser sur les intérêts africains du Nyasaland, mais aussi mobilisation idéologique contre l'abandon par la Grande-Bretagne de ses responsabilités de "tutelle" et, par là, vers la lutte nationaliste - avait joué un rôle historique déterminant dans l'accès à l'indépendance, peut-être plus encore que ses propres capacités à négocier et faire pression sur les Britanniques et obtenir la dissolution de la Fédération (I).

Cette lutte et cette détermination à "briser la stupide Fédération" sont toujours évoquées, vingt ans après, dans les discours du Président qui y puise un capital important pour entretenir le sentiment de sa légitimité historique. La période de l'opposition à la Fédération a en effet constitué un temps fort de l'unité et de la mobilisation des Africains du Nyasaland et, en tant que chef de cette lutte, H.K. BANDA peut apparaître comme un dirigeant historique. Il reste que la mobilisation idéologique autour du régime a dû renouveler ses thèmes, trouver de nouveaux ressorts, de nouvelles cibles. Pour ceux que l'on appelle avec fierté au Malawi les "Born-Free" (2), la Fédération appartient déjà au passé, ce que le Président a pu déplorer ici et là dans ses discours.

(I). Le séjour effectué par H.K. BANDA au Ghana de 1953 à 1958 l'a aussi convaincu de l'importance de la mobilisation idéologique populaire dans la conduite de l'action politique.

(2). Il s'agit de la génération de Malaŵites nés en 1964.

Le nouveau souffle de la mobilisation de la population a été puisé dans l'idéologie de "reconquête" économique et culturelle du développement, contre les retards et les aliénations accumulés durant la période coloniale. Pratiquement chaque discours du Président et la quasi-totalité des interventions des députés à l'Assemblée Nationale rappellent les efforts accomplis par le pouvoir dans le domaine du développement économique et social. La presse participe activement à cette mobilisation et diffuse largement les échos de chaque nouvelle réalisation en ce domaine.

Le Président voudrait instiller au pays l'idéologie d'une nation laborieuse. Son mot d'ordre "travaillez dur dans les champs" est repris par la classe politique et les responsables du parti jusqu'aux échelons locaux, diffusé par la presse et la radio, mis en chanson à l'occasion. Le Président a plus d'une fois affirmé que le développement "n'est pas une manne tombée du ciel". Il loue souvent la capacité du Malaïi à assurer sa couverture alimentaire et encourage son peuple à donner l'image d'un pays tout entier tendu vers l'effort, un pays auquel les donateurs d'aide s'adressent avec confiance et respect. L'oisiveté, le goût de l'argent facilement gagné sont honnis, par le biais de leur condamnation publique par le Président qui a su en son temps faire face aux difficultés matérielles en travaillant avec acharnement (1). Il y a là peut-être une des raisons au faible de niveau de corruption dont souffre le pays et qui est souvent souligné par les observateurs (2). Cette mobilisation "morale" dans le cadre des efforts à fournir dans le processus du développement doit beaucoup aux convictions personnelles du Président BANDA pour qui c'est la capacité à l'effort, et non la simple intelligence ou la richesse, qui fait la valeur des hommes.

La "reconquête" économique que représente le développement passe donc par une mobilisation de la valeur du travail, valeur présente aussi bien dans la culture rurale chewa que dans les enseignements des missions protestantes et catholiques. La même ambivalence des ressorts culturels de cette mobilisation se retrouve dans le domaine de la "reconquête" plus directement culturelle, autre pôle de mobilisation idéologique lancé par l'Etat. D'un côté en effet, l'africanité est hissée au rang des valeurs fondamentales qu'il con-

(1). En particulier pour financer ses études supérieures aux Etats-Unis, puis plus tard en tant que médecin en Grande-Bretagne.

(2). La corruption existe tout de même, en particulier en matière de détournements de fonds: nous reviendrons sur le sujet, mais il faut ici souligner qu'effectivement le principe même de la corruption n'est pas "toléré" au Malaïi comme il peut l'être ailleurs en Afrique.

vient non seulement de conserver mais aussi de "réhabiliter" quand il en est besoin, et de l'autre le modèle européen est prisé pour les valeurs qu'il incarne, ou du moins certaines d'entre elles. Le docteur BANDA a lui-même évoqué la nécessité pour les jeunes générations de puiser parmi les deux cultures, les deux types de valeurs, européennes et africaines, modernes et traditionnelles pour reprendre ses termes, afin d'en tirer une synthèse (1).

C'est aussi sa propre expérience que le Président prend comme référence. Ses séjours en Rhodésie du Sud, en Afrique du Sud, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne lui ont fait connaître d'autres manières de vivre, d'autres systèmes de valeurs que ceux de la société traditionnelle chewa dont il était issu. Ayant complètement maîtrisé les valeurs de cet "autre monde", il n'est pourtant pas tombé dans l'assimilation ou le mimétisme: le docteur BANDA a, semble-t-il, réussi à effectuer la synthèse culturelle qu'il recommandait aux jeunes générations malaŵites. Son attachement à la société, la culture et l'histoire chewa est fort et ne date pas de son retour au pays en 1958. Dès 1930, lors de son séjour à l'Université de Chicago, H.K. BANDA avait fait partie d'un groupe de recherche sur le chichewa. Nous avons vu que ce fut lui qui organisa le séjour de chef MWASE à Londres en 1939 dans le cadre d'un programme de recherche linguistique. Quelques années plus tard, ce docteur parfaitement intégré au "way of life" de la petite bourgeoisie britannique demandait à son oncle de lui écrire en chichewa ("Les lettres me rappelleront ma propre langue") et l'encourageait à rédiger des notes sur l'histoire chewa, ses coutumes, ses chefs les plus prestigieux ou encore sur les guerres contre les Angoni (2).

L'africanité a été un des thèmes utilisés par la mobilisation idéologique promue par le régime. Elle est souvent assimilée à des valeurs traditionnelles, voire conservatrices, et s'appuie sur une morale où l'on devine parfois l'influence puritaniste qu'ont subi à la fois le pays par la présence des missions durant la période coloniale et son dirigeant lors de son séjour en Ecosse en particulier (3). Les attaques contre la "décadence" de l'art moderne voisinent avec une censure très stricte sur les sujets sexuels. Garant des canons esthétiques et moraux, le Président avait, dès 1968 et 1969, interdit le port des jupes courtes et des pantalons pour "ses" femmes, les Mbumba mala-

(1). H.K. BANDA and T. CULLEN-YOUNG (1946: introduction).

(2). H.K. BANDA, S. Aylestone Avenue, Brondesbury Park, London, letter to H. PHIRI, A.M.E. Mission, Kasungu, Nyasaland, non datée, N.A.M, PH I/I/2.

(3). H.K. BANDA y a séjourné de 1937 à 1939 et y a développé un ascétisme aigu (cf. P. SHORT, 1974: 35-8)

wites dont il est le "Nkhoswe Number One", selon l'expression utilisée (le protecteur). Un texte de loi devait compléter ces dispositions par d'autres mesures d'interdiction (Decency in Dress Bill, 1973, puis Decency in Dress Amendment Bill, 1974). Le soin apporté à légiférer dans des domaines tels que la tenue vestimentaire révèle à la fois la profondeur avec laquelle l'Etat peut intervenir sur la vie privée des citoyens (1) et la volonté du pouvoir de satisfaire à des demandes de la base populaire conservatrice et s'assurer auprès d'elle d'une certaine popularité (2).

La culture africaine est revitalisée par les pouvoirs publics afin qu'elle puisse faire face aux changements introduits par la "modernité" de l'époque. La reconnaissance officielle des Nyau, qualifiés par le Président d'éléments essentiels de la culture chewa, est symbolisée par leur présence chaque année aux cérémonies de célébrations de l'anniversaire de l'indépendance du pays (3). Les influences "néfastes" du monde moderne, en l'occurrence occidentale, sont combattues. Ainsi, aux députés qui s'inquiétaient des effets que pouvait avoir la musique dite moderne sur ses auditeurs mala-wites, A. NQUMAYO, alors ministre d'Etat attaché au Bureau du Président, déclarait: "Mala-wi Broadcasting Corporation essaie de diffuser de la musique africaine autant que possible. Il existe en fait une directive pour diminuer la diffusion de musique occidentale du type "pop", "reggae" et autres (...). Je peux donc affirmer que Mala-wi Broadcasting Corporation fait tout son possible pour éliminer de ses ondes la musique occidentale" (4). De la même manière, de l'avis d'un spécialiste, le Mala-wi est sans doute le seul pays où les théâtres peuvent posséder deux types de coulisses, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes (5).

La défense de l'africanité prend aussi parfois les formes d'un discours à connotation raciale. Officiellement, et là où pourtant la réalité

-
- (1). Lors du débat parlementaire sur le Decency in Dress Amendment Bill, le ministre de la Justice R. CHIRWA insistait sur la difficulté de définir les pantalons dits "à pattes d'éléphant" (bell-bottom trousers) dont le texte interdisait le port. Il fut finalement décidé que la partie inférieure des jambes des pantalons ne devait pas "excéder six cinquièmes de la largeur des autres parties du pantalon", cf. Hansard, 11th Session, 1st Meeting, 14.11.1974, p. 566.
- (2). Des mesures de cette nature ont certainement plus d'impact dans les villages que, par exemple, la question de la politique du dialogue avec l'Afrique du Sud, cf. R. HODDER-WILLIAMS, 1973: 466 et 1979: 171-2.
- (3). Il est significatif que les Nyau soient ainsi associés à l'indépendance du pays. Il s'agit néanmoins de Nyau de "démonstration", appelés "Social Nyau".
- (4). Hansard, 10th Session, 2nd Meeting, 13.3.1974, p. 311.
- (5). La même séparation se retrouve entre les hommes et les femmes membres du Parlement.

est souvent faite d'attitudes "néo-coloniales", le discours du pouvoir assure la population d'une protection contre les abus des étrangers. Selon les mots du Président: "Les gens de toutes les races sont les bienvenus ici. Ils ne sont pas simplement tolérés mais véritablement bienvenus. Les seuls Européens qui ne le sont pas sont les arrogants et les escrocs (...) le genre qui méprise mon peuple (...). Au moment même où je découvre ce genre-là, c'est l'expulsion. Pareil pour les Indiens" (1). Ces derniers, souvent enrichis dans le commerce de gros et de détail, ont toujours fait l'objet d'un certain ressentiment de la part de la population africaine. La ségrégation, d'ailleurs partagée par les deux communautés, est une réalité, traduite de facto par la séparation entre quartiers indo-pakistanaïses et africain à Zomba, Lilongwe ou Blantyre.

Le Président a souvent répété que sa politique en matière de relations raciales au Malaïi était celle du "vivre et laisser vivre". Si le ton est alors tolérant, il l'est parfois moins, comme par exemple dans cette intervention du Président, évoquant devant les parlementaires le Jumbe de Nkotala de la période coloniale et son opposition aux Britanniques: "Jumbe était un métis, moitié arabe et moitié africain (...) et, étant métis, il était rusé. Après avoir fait semblant, devant la population, de résister, il fut "acheté" par les Britanniques, tout comme un métis qu'il était (rires). Mais, à Kasungu, (...) le chef MWASE se suicida parce qu'il ne voulait pas vivre sous la domination britannique" (2). De la même manière, lors du débat parlementaire sur l'interdiction du port de certains types de pantalons, que nous avons évoqué, un député s'en prit à la jeunesse indo-pakistanaïse, apparemment tentée par ce genre vestimentaire, mais il accusa aussi plus particulièrement les métis: "Ils portent ce genre de pantalons délibérément. Je ne sais pas pourquoi. Peut-être parce qu'ils sont de sang métis (...). S'ils le font parce qu'ils sont "moitié-moitié", ils vont vite comprendre que leur "moitié-moitié" peut voler en éclat" (3).

C'est toujours au nom de l'africanité que fut introduite la réforme des Cours Traditionnelles. Il est important de souligner la portée de ce geste pour les autorités traditionnelles qui font office de juges dans ces cours et pour la population rurale, certainement très attachée aux concepts "locaux" de la justice. Ces concepts reflètent en effet les valeurs morales tradi-

(1). H.E.Dr.H.K.BANDA, Speech at Kamuzu Stadium, Independence Celebration, 6.7.1971.

(2). H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 10th Session, 2nd Meeting, 12.3.1974, p.261.

(3). Chiutsi PHIRI, Hansard, 11th Session, 1st Meeting, 14.II.1974, p.571. Dans la même veine: "Cela m'irrite quand un "moitié-moitié" nous considère, nous Africains, avec mépris car je suis meilleur, en tant que "100%", que n'importe quel "moitié-moitié". Parce que "moitié-moitié" cela veut dire "le péché de ta mère"', H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 10th Session, 2nd Meeting, 29.3.1974, p.883.

tionnelles, puisées en particulier dans les coutumes chewa. L'influence du message idéologique missionnaire n'y est pourtant pas absente (1). La réforme repose sur une certaine ambiguïté puisque les juges sont censés appliquer le code pénal (mais ils n'ont pas ou très peu de formation juridique) alors que l'esprit du texte leur attribuant ces fonctions est bien de "traditionnaliser" la justice: en pratique, ce sont bien des outils conceptuels traditionnels qui sont utilisés par les cours traditionnelles (2).

Ainsi, un accusé peut être condamné sur la base de la conviction des juges qu'il a agi "délibérément": le terme n'est pas défini par le code pénal mais les cours se réfèrent à la coutume chewa qui distingue l'accident de l'acte voulu. Cette distinction est affaire d'interprétation selon les circonstances du cas d'espèce: telle mère qui bat son enfant au point de le tuer est acquittée au bénéfice de l'accident dans la mesure où la conduite de l'enfant était "délibérément désobéissante", par exemple (3). La décision des juges repose en fin de compte sur une base morale. Dans le cas évoqué, l'influence de l'ordre moral matrilineaire a consacré le droit de la mère à faire respecter son autorité, même avec des conséquences fatales.

La dimension morale du jugement est parfois clairement exprimée par les juges. A un accusé ayant commis un meurtre, déclaré irresponsable par le rapport psychiatrique, et répétant à la cour qu'il avait agi sur l'ordre de la parole divine, les juges répondent: "Vous dites que vous avez tué le défunt parce que vous avez entendu une parole du ciel (...). Nous devons vous dire qu'une telle chose ne peut arriver. Dieu ne montre que de l'amour envers tous". L'accusé fut donc condamné (4). En même temps, si l'accusé fait preuve de regrets, une attitude moralement appréciée par les juges, ^{il} peut échapper à la condamnation: se rendre à l'enterrement de sa propre victime est ainsi pris en considération par les juges comme un signe de repentir (5). Parallèlement, les expertises médicales ou psychiatriques ne sauraient être retenues par les juges si elles tirent des conclusions contraires à leurs convictions morales ou aux coutumes traditionnelles: dans ce cas, les jugements peuvent être rendus en des termes tels que "l'accusé a donné l'impression que ...", "sa con-

(1). Cf. P.H. BRIETZKE (1974:47 et 54) sur les actes commis en état d'ivresse.

(2). C'est ce que M. CHANOCK (1978) ou I. LINDEN (1984) ont appelé le "néo-traditionalisme" de la justice malaôte.

(3). Cf. P.H. BRIETZKE (1974)

(4). Id:44.

(5). Id:45.

duite semble..." ou "les juges ont la conviction que...", sans qu'il y ait besoin de s'appuyer sur des "détails techniques" comme des preuves matérielles.

Pour arbitraire ou fragile que ce système puisse paraître, il a sans doute constitué une "africanisation" de la justice malaôte, dans le sens de sa "traditionalisation", dans la mesure où les accusés comme les plaignants semblent souvent plus proches, culturellement, des bases traditionnelles et morales sur lesquelles sont rendues les jugements que des règles juridiques héritées de la tradition judiciaire britannique. L'importance accordée par l'Etat aux cours traditionnelles a donc joué dans la mobilisation idéologique sur le thème de l'africanité (1).

En même temps, et sous l'influence directe du Président BANDA, un certain nombre de valeurs et de symboles européens sont conservés et entretenus. Le Président, s'il dicte ici et là à ses concitoyens la manière de se vêtir correctement "à l'africaine", prend un soin particulier à entretenir son image et son apparence toutes "britanniques". De même, l'idéologie puritaine du régime s'appuie nous l'avons vu sur des valeurs souvent importées par les missionnaires. Un observateur a pu, en évoquant la présence de ces valeurs puritaines dans la société malaôte, parler des "héritiers noirs de la reine Victoria" (2). Le symbole le plus évident de cet attachement aux valeurs européennes, et singulièrement britanniques, est sans doute celui que constitue la Kamuzu Academy. Cette école d'élite fut construite en pleine brousse près de Kasungu (3) et financée entièrement par le Président BANDA (seize millions de Kwachas) qui réalisait là un rêve de longue date. A la suggestion du Vice-Chancelier de l'Université de construire une école "intégrée" à l'environnement social et culturel malaôte, le Président a préféré ce que le premier qualifiait "d'imitation tropicale des quadrilatères monastiques tels qu'ils existent sous les climats tempérés" (4).

(1). Les "excès" que peuvent sembler constituer les utilisations politiques de ces cours n'enlèvent rien à l'acceptation de ce système par la majorité de la population.

(2). J-P. LANGELLIER, *Le Monde*, 21 et 22.9.1983. L'expression peut être utilisée littéralement: le buste de la reine Victoria trôna dans le Social Club de Zomba, où l'avaient installé les colons européens, jusqu'en 1982, rejoint en 1964 par un portrait du docteur BANDA.

(3). La ville natale du Président.

(4). I. MICHAEL (1978:471).

L'enseignement à Kamuzu Academy, assuré à la demande du Président par un personnel exclusivement blanc, se veut classique. Lors de l'inauguration de l'école, le Président déclarait: "Ceux d'entre vous qui sont parents et qui veulent envoyer ici leur garçon ou leur fille doivent s'assurer que ces enfants sont passionnés par les études classiques. (...) le latin, le grec, l'histoire ancienne, l'histoire médiévale, l'histoire de la Perse, de l'Egypte, de la Grèce, de Rome" (1). Par delà le débat sur l'utilité d'une telle institution (2), il faut souligner ici combien elle révèle l'influence de valeurs qui ne sont pas directement associées à "l'africanité" sur laquelle l'idéologie dominante a souvent voulu mettre l'accent. Mais il s'agit moins là d'une contradiction qu'il n'y pourrait paraître: outre l'élite qu'elle produit (3), Kamuzu Academy sert de symbole de "réussite" destiné à susciter un sentiment de fierté nationale. En ce sens, elle participe aussi à la mobilisation effectuée par le régime.

Section 2: A la recherche de soutiens: les cibles de l'Etat.

Ideologie du développement et de l'africanité, de l'effort et du puritanisme, l'Etat a défini les moyens d'une mobilisation de la population dans un cadre où les "déviantés" sont vite identifiés. En même temps, il a cherché à entretenir des formes de soutien à sa pérennité de nature à assurer la cohésion sociale.

Une cible naturelle de cette stratégie de l'Etat a été la population rurale qui regroupe une écrasante majorité de Malaŵites. Le Président s'est attaché à lui conférer une "grandeur" que les élites éduquées avaient tendance à ne pas prendre en compte. Le discours présidentiel est toujours rempli de références au "peuple qui travaille dans les champs" et le ton populiste s'adresse aux paysans des villages de manière directe, paternaliste et protectrice. A ceux qui seraient tentés de croire qu'ils sont, par leur statut ou

(1). H.E. Dr. H.K. BANDA, Speech at the Opening of Kamuzu Academy, 21.II.1981.

(2). Certains avancent que Kamuzu Academy évite d'envoyer les étudiants à l'étranger pour obtenir un enseignement de qualité, d'autres, les praticiens de l'enseignement "à la base" (en particulier dans les écoles de mission), s'inquiètent du financement ainsi détourné des autres établissements scolaires et s'interrogent sur l'utilité du cursus suivi à Kamuzu Academy.

(3). Les examens, du niveau de ceux de Cambridge University, y sont d'ailleurs corrigés.

leur fonction, "au dessus du peuple", le Président lance régulièrement des avertissements, souvent symboliques mais parfois aussi accompagnés de sanctions. Déjà, en 1964, au retour de son voyage au Caire pour le sommet de l'O.U.A, le docteur BANDA déclarait à la foule venue l'accueillir: "Vous, le commun du peuple, vous êtes le vrai M.C.P. Surveillez tout le monde, même les ministres, et je vous le dis alors même qu'ils sont ici, présents à mes côtés" (1).

Dans la même optique, après les élections de 1971, il rappelle aux parlementaires que treize de leurs collègues ont perdu leur siège et leur en donne la raison, en même temps qu'un avertissement: "Les gens du peuple ont dit: ils (les députés non-réélus) ne nous ont pas rendu visite, ils sont très, très orgueilleux, ils nous méprisent (...). Aussi je vous avertis maintenant devant tout le monde: ne faites pas ce que d'autres ont fait. Ne faites pas ce que ceux qui manquent ici aujourd'hui ont fait parce que ce qui leur est arrivé vous arrivera également" (2). La classe politique doit donc éviter de verser dans le complexe de supériorité, au niveau du discours tout au moins. Pour beaucoup de paysans, le Président reste un "père", un dirigeant soucieux du respect qui leur est porté, un homme à leur écoute et non enfermé dans ses bureaux ou son palais présidentiel, loin d'eux dans les villes. En ce domaine, le travail du Président est important, avec des visites "sur le terrain", dans les plantations, dans les villages, aux échelons locaux du parti.

R.HODDER-WILLIAMS a pu écrire que H.K.BANDA menait "un système de gouvernement gaulliste, en ce qu'il prend lui-même les décisions les plus cruciales et en appelle ensuite, par delà les intermédiaires, au soutien personnel" de la population (3). Nous avons en ce domaine évoqué comment le Président pouvait effectivement "court-circuiter" les institutions ou les membres de la classe politique. Il reste qu'il est pourtant relativement dépendant d'une fraction de cette classe politique, celle des "intermédiaires" qui servent de lien de communication régulière entre l'Etat et les citoyens, celle qui, faite de notables locaux souvent aux postes de responsables de branches locales du parti, est au contact direct des réalités du pays. Cette petite élite fournit par ailleurs une bonne partie des députés et trouve ainsi une forme d'expression au niveau supérieur du système politique. Quand elles ne sont pas de longs

(1). Dr.H.K.BANDA, Speech at Chileka Airport, 26.7.1964.

(2). H.E.Dr.H.K.BANDA, Speech at Bangwe Meeting, II.4.1971.

(3). R.HODDER-WILLIAMS (1979:171).

éloges du Président, les interventions des parlementaires à l'Assemblée Nationale servent à exprimer des demandes locales, à insister là où les ministères concernés ne semblent pas avoir fait le nécessaire, à promouvoir les intérêts locaux représentés au "centre" par les députés. Trop souvent les analyses ont qualifié l'Assemblée Nationale malaôte de semblant d'institution dans la mesure où, et cela est vrai, elle ne possède en pratique aucun pouvoir législatif autonome par rapport aux souhaits de l'exécutif, et en particulier le Président, et où elle ne s'est jamais opposée à ceux-ci.

Néanmoins, l'existence de ce niveau politique constitué par les parlementaires répond à une double fonction dans le cadre du soutien au pouvoir d'Etat. D'un côté, les membres de cette élite de notables qui se retrouvent dans les rangs des députés se trouvent, dans le cadre de leur candidature à la fonction parlementaire, en compétition: cela permet au pouvoir central d'entretenir une forme de vie politique locale et de donner le sentiment aux notables locaux que, les ressources politico-économiques liées à la fonction parlementaire étant sinon rares du moins limitées, la compétition entre les candidats doit jouer. Cette compétition elle-même renforce le potentiel de patronage que détient le pouvoir central et surtout H.K.BANDA puisque, dans un premier temps, tel candidat pourra être encouragé (ou découragé) à se présenter sur la liste remise au Président, selon les procédures que nous avons déjà évoquées, puis il sera choisi ou refusé lors de l'examen des noms proposés par cette liste. L'exécutif reste donc, au centre, le maître d'un jeu politique local maintenu en activité et non sclérosé par l'absence de compétition.

D'un autre côté, l'élite des notables locaux, parlementaires et/ou responsables des branches locales du M.C.P, remplit un rôle de communication avec le pouvoir central. Pour conserver leur prééminence ou promouvoir leur propre position locale dans le contexte de compétition évoqué plus haut, les notables doivent s'assurer que la population leur accorde quelque crédibilité. Pour cela, ils doivent transmettre au niveau supérieur les demandes de la base et tâcher d'obtenir satisfaction. L'espace politique médian constitué par les élites locales, personnellement en contact avec la population, permet d'éviter la confrontation directe entre le sommet de l'Etat et la base popu-

laire (1). En même temps, si elle dépend de son acceptation par la population pour conserver son statut politique, l'élite locale dépend aussi du pouvoir central pour sa survie politique. Les "intermédiaires" que sont les notables locaux sont donc, par le fonctionnement du système, obligés d'harmoniser les relations entre les deux pôles dont ils restent dépendants: comme l'écrit R. HODDER-WILLIAMS, ils participent au cérémonial du pouvoir sans en avoir la réalité (2). En donnant ainsi aux demandes locales un forum d'expression et en offrant aux notables locaux un cadre de réalisation de leur position socio-économique privilégiée, le pouvoir d'Etat s'assure d'une forme de soutien et d'un certain degré de cohésion sociale.

Une autre cible de la stratégie de l'Etat en matière de soutien a depuis longtemps été le groupe socialement puissant que représentent les femmes (3). A l'initiative du docteur BANDA, la Ligue des Femmes a été créée dès 1958 et s'est attribuée, comme nous avons pu le souligner, une sorte de monopole de l'expression politique féminine. Depuis, les "ouvertures" du pouvoir envers les femmes n'ont cessé de se développer. Selon son propre aveu, les femmes malaïtes tiennent une place privilégiée dans le coeur et dans la stratégie politique du Président. Elles constituent sa "garde" politique personnelle, sûre et puissante. Quand il s'absente à l'étranger, c'est toujours à ses Mbumba qu'en appelle publiquement le Président, afin qu'elles veillent à maintenir l'ordre et le calme dans le pays jusqu'à son retour.

L'Etat, sous l'influence personnelle du Président BANDA, a donc mis en oeuvre plusieurs moyens pour mobiliser le soutien des femmes. Ce sont elles qui ont la responsabilité de recueillir les cotisations des membres du parti et de distribuer les cartes du M.C.P.A ce titre, elles connaissent, au niveau local, la composition des branches du parti et peuvent informer (ou taire) les niveaux supérieurs du manque d'enthousiasme partisan de tel ou tel citoyen, un pouvoir qui leur vaut respect et crainte: dans le parti, les femmes sont bien "les yeux et les oreilles" du pouvoir.

Les femmes sont présentes au Parlement. Leurs interventions portent certes sur les demandes propres à leurs circonscriptions, mais elles

-
- (1). Les relations de patronage entre notables locaux et population "responsabilisent" les premiers dans de nombreux domaines où le rôle de l'Etat se trouve, aux yeux de la seconde mais aussi souvent en pratique, "évacué".
- (2). R. HODDER-WILLIAMS (1979: 171). En fait, nous préférons dire que les notables locaux bénéficient d'une fonction ou d'une position de pouvoir, sans en maîtriser la substance.
- (3). D'un point de vue démographique, elles représentent la moitié de la population. De plus, le système matrilineaire est dominant au Malaïi.

insistent aussi sur les améliorations de la condition féminine réalisées par le pouvoir à l'initiative du Président et assurent toujours ce dernier de leur soutien sans partage. Si elles ne sont pas élues dans leurs circonscriptions, les femmes candidates à la fonction parlementaire peuvent toujours s'adresser directement au Président, qui utilise dans ce domaine son pouvoir de nomination discrétionnaire au Parlement. Dans une intervention devant les députés, à la veille des élections législatives de 1983, le Président BANDA déclarait: "Ceux qui seront élus viendront ici. Ceux qui ne le seront pas (rires) disparaîtront (rires). Ils disparaîtront. Mais je promets à mes Mbumba que si l'une d'entre elles n'est pas élue, elle n'aura qu'à en appeler à son Kamuzu (...). Et votre Kamuzu écoutera ses Mbumba " (1).

Si le statut des femmes est sans cesse loué et rehaussé dans le discours du Président, ou encore célébré de façon nationale lors de la fête des Mères, qui prend ici une ampleur toute particulière, leur soutien est aussi obtenu par le biais de moyens plus matériels. Aux danseuses traditionnelles qui organisent l'animation des manifestations lors des déplacements du Président, ce dernier offre des cadeaux, de la nourriture, des vêtements et même, dans le cas des danseuses les plus anciennes et les plus brillantes, un logement. Ce système pourrait sembler limité et pourtant, en pratique, c'est une véritable compétition nationale qui prend place pour la participation aux groupes de danses accompagnant H.K. BANDA. L'émulation est grande parmi les Mbumba (2). Il est vrai que pour les femmes qui participent aux déplacements du Président dans les différentes régions du pays, ou même simplement pour celles qui sont actives dans les groupes de danses de la Ligue des Femmes au niveau local, il y a là une forme d'émancipation, ^{un moyen} de gagner quelque indépendance, de quitter le foyer, de prendre une certaine distance envers le travail ménager ou la pression des époux (3).

D'autres mesures matérielles contribuent à mobiliser le soutien des femmes au pouvoir. De façon générale, les gros efforts développés en matière de construction d'adductions d'eau semblent très appréciés par les femmes en zone rurale car ces améliorations réduisent les distances à parcourir pour les corvées d'eau et allègent un peu le travail important

(1). H.E. Dr. H.K. BANDA, Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 31.3.1983, p. II74.

(2). Cf. New African, novembre 1981, p. 53, "Malaŵi: Male Chauvinism Rules Women of Bandaland".

(3). Ent.n.a.

effectué par la population féminine. De même, les femmes ont un monopole sur la distribution de la bière et détiennent là un poste économique important.

Le souci du régime envers la population féminine n'est pas sans faire des mécontents. Les hommes voient parfois, avec impuissance, leurs épouses s'absenter pour participer aux réunions de la Ligue des Femmes, aux répétitions de danses ou aux déplacements organisés par le parti. Surtout, beaucoup se sont sentis lésés par les dispositions d'un texte pris dès 1964 (Kamuzu's Mbumba Protection Ordinance, 1964 -un intitulé révélateur) au terme desquelles les quatre cinquièmes des biens d'un défunt reviennent à son épouse alors que c'était auparavant l'ensemble de la famille élargie qui se partageait l'héritage (1). Pourtant, nul ne se risquerait à s'en prendre ouvertement aux femmes qui, selon les mots de Rose CHIBAMBO, première organisatrice de la Ligue des Femmes de 1958 à 1964, constituent "l'armée des amazones de Kamuzu"(2).

Il n'est pas impossible que le réseau de soutiens tissé par le pouvoir parmi la population féminine soit lié à l'influence directe et personnelle de Cecilia KADZAMIRA sur le docteur BANDA depuis plus de vingt ans. En 1983, les rumeurs voulaient que le Président avait envisagé de se retirer officiellement du pouvoir et d'installer à sa place C. KADZAMIRA. Sans être inimaginable, une telle forme de succession paraît bien peu probable: néanmoins, si elle se matérialisait, la "candidature" de C. KADZAMIRA viserait le soutien d'un grand nombre de femmes. Il reste surtout à déterminer dans quelle mesure l'importance politique des femmes au Malaïi pourra survivre au Président actuel, même si "l'on dit souvent que les femmes dirigent les hommes ici, et que les hommes dirigent le pays" (3).

Les jeunes, nous l'avons vu, sont eux aussi mobilisés par la Ligue des Jeunes ou les Jeunes Pionniers. Ici aussi, l'accent est mis sur leur intégration au soutien au régime pour éviter le développement d'une "jeunesse contestataire", que ce soit parmi les étudiants, dont nous avons vu qu'ils faisaient l'objet d'un contrôle important, ou parmi les jeunes "oisifs" où la propagande anti-gouvernementale introduite dans le pays par les opposants exilés pourrait trouver une certaine audience. En ce sens, les efforts poursuivis pour éviter l'exode rural et empêcher le développement de banlieues

(1). Cf. Malaïi News, 27.5.1964, "Wives to inherit properties". (Remerciements au Père R. SAFFROY pour avoir attiré notre attention sur ce texte).

(2). Ibid.

(3). The Nairobi Times, 16.II.1982.

"bidon-villes" autour des centres urbains les plus importants ont porté leurs fruits.

Un des domaines où l'Etat tente de se doter d'un soutien populaire est celui du sentiment ethnique dans la société malaôte. La pratique de l'Etat est ici relativement ambiguë en ce qu'elle affirme ses options non-tribalistes et renforce en même temps l'influence d'un groupe ethnique particulier. Nous avons vu que les clivages ethniques et les différences d'idéologie, d'intérêts et d'engagement politique qu'ils recouvraient étaient nettement apparus lors de la crise ministérielle de 1964. Depuis, le Président BANDA s'est attaché à mobiliser l'unité nationale malaôte dans de nombreuses interventions. Par delà les appartenances, Achewa, Angoni, Atumbuka ou Alomwe sont tous membres de la même famille malaôte, selon les termes du Président. La pratique politique pouvant, en ce domaine, laisser quelque doute dans l'esprit de ses concitoyens dès 1964, le Président a dû insister sur ce message unitaire. Il rappelle ici et là les similitudes entre coutumes de tribus différentes. Les programmes de radio diffusent des musiques représentatives de chaque région du pays, tandis que des échanges entre groupes de danses de régions différentes sont organisés par le parti pour promouvoir un brassage national par ce moyen de communication important qu'est, au Malaôte, la danse (I).

D'un autre côté, le pouvoir s'est largement appuyé sur le soutien des Achewa, dont il fit usage lors de la crise de 1964. Les Achewa sont le groupe ethnique le plus large du pays. C'est aussi, historiquement, le moins cultivé mais le plus prospère, grâce à ses activités agricoles "indépendantes", en particulier dans la production de tabac. La victoire de H.K. BANDA a souvent été interprétée comme une "revanche" historique d'un groupe ethnique traditionnellement dominé (soit par la conquête ngoni ou britannique, soit en raison de son retard en matière d'éducation de type européen) sur les groupes anciennement "dominants". Bien que simplificatrice, cette explication recouvre une certaine part de réalité, mais il convient de souligner que le clivage entre Achewa et non-Achewa passe aussi désormais par des différences d'accès au pouvoir ou aux ressources d'Etat, et non plus seulement par des inégalités culturelles ou la simple opposition entre conservateurs et progressistes.

(I). Cf. A. CHILIVUMBO (1976:239).

En 1968, la convention annuelle du M.C.P faisait du chichewa la langue nationale du pays, avec l'anglais. Le chichewa servait déjà de langue véhiculaire dans une grande partie du pays et la mesure visait donc à promouvoir l'intégration nationale. Pourtant le monopole ainsi accordé au chichewa (parlé ou compris dans le sud et le centre du pays, le chitumbuka restant dominant dans le nord) à la radio, dans la presse et surtout à l'école a pu susciter un certain mécontentement. Certains ont voulu voir là une mesure destinée avant tout à consacrer la prééminence chewa, symbolisée par ailleurs par la location de la capitale nationale à Lilongwe, en région centrale. Le même type de débat oppose ceux qui soulignent que les projets de développement promus par les pouvoirs publics ont été répartis sur l'ensemble du territoire et ceux qui insistent sur le fait que les projets les plus "viabiles" ou les mieux dotés sont intervenus en région centrale en priorité. En fait, la pratique du pouvoir en matière ethnique semble ambiguë: si le séparatisme ethnique est loin de constituer une préoccupation au Malaŵi (I), il reste que l'appartenance au groupe chewa constitue une forme de préférence à divers niveaux d'interventions de l'Etat. S'ils ont le sentiment d'appartenir à une seule et même nation, les Malaŵites sont aussi aujourd'hui très conscients du problème de l'équilibre ethnique que devra résoudre le successeur du Président BANDA. Celui-ci a jusqu'ici réussi à maintenir son image de "rassembleur", mais beaucoup de ceux qui s'estiment exclus, en raison de leur appartenance ethnique, de postes professionnels ou de positions politiques risquent d'attaquer ouvertement tout successeur trop nettement en faveur des Achewa.

Enfin, le pouvoir s'est aussi attaché à satisfaire les groupes dont le soutien, ou la "neutralité", dans les affaires politiques sont essentiels au maintien du régime, compte tenu de leur puissance. Il s'agit ici de la police et de l'armée, envers lesquelles le Président BANDA a adopté une attitude alliant prudence et fermeté. Les postes de direction de ces corps sont confiés, nous l'avons vu à des fidèles du Président, qui s'est toujours attaché à rappeler que le pouvoir politique est l'affaire des politiciens et des civils. Parallèlement, les officiers supérieurs de l'armée ont été "récompensés" de leur soin à ne pas interférer avec le pouvoir civil par l'aide que leur a

(I). Les interventions armées de M. CHIPEMBERE et Y. CHISIZA visaient à renverser le pouvoir du docteur BANDA et se saisir de la maîtrise de l'Etat, mais ne se sont jamais présentées comme des démarches séparatistes: malgré la dimension ethnique du soutien dont les deux hommes bénéficiaient, l'envergure de leur action était nationale.

fourni l'Etat pour acquérir et exploiter des plantations ou des petites entreprises commerciales. Les officiers subalternes ont également bénéficié d'un traitement particulier, se voyant offrir logements et véhicules personnels. Les cadres de la police ont eux aussi été encouragés à s'enrichir dans l'agriculture de plantation, une façon comme une autre de divertir leur attention des affaires politiques (1). Cette dimension du soutien au pouvoir, étroitement liée aux avantages économiques qui peuvent en résulter, est par ailleurs présente dans la motivation des attitudes de divers groupes sociaux malaïtes: nous verrons qu'elle a pu dépasser le simple cadre de la "récompense" que nous évoquions, pour prendre une ampleur beaucoup plus structurelle dans la nature et le fonctionnement des relations entre Etat et classes sociales en formation, et se définir comme une véritable "symbiose économique-politique" (2).

CONCLUSION DU TITRE I.

En assurant le contrôle et la cohésion politique et idéologique de l'ensemble social, l'Etat post-colonial a défini l'environnement où a pu s'inscrire la formation des classes sociales. Cette capacité d'intervention de l'Etat a reposé sur des méthodes coercitives mais aussi sur l'expression de soutiens parfois sectionnels, parfois plus larges. Le Malaïi n'est ni cet "enfer de dictature" que dénoncent certains des opposants en exil, ni ce "modèle de stabilité" que célèbrent d'autres observateurs et qui en déduisent que, bien que quelque peu particulière, la démocratie a pris au Malaïi les formes du despotisme éclairé.

Si le pouvoir est resté, depuis l'indépendance, entre les mains du docteur BANDA, ce n'est pas tant en raison de son "charisme", sans doute entamé au fil des années, qu'en raison de sa maîtrise des mécanismes et des réseaux de contrôle et de cohésion sur le plan politique, idéologique et social. Si son action personnelle au sommet de l'Etat a joué de façon déterminante dans l'orientation des choix politiques, il a également su susciter, encadrer ou anticiper les réponses des divers groupes sociaux par rapport à ces choix.

(1). Sur ces points, voir The Guardian, 2.II.1983.

(2). Cf. P.L'HOIRY (1982:224).

S'interroger sur la façon dont ces réponses aux sollicitations du pouvoir d'Etat ont été obtenues -et nous avons vu qu'elles pouvaient l'être par la peur, la force, la sous-information, mais aussi le soutien, la popularité ou l'intérêt- permet d'apprécier la fragilité ou la solidité du fonctionnement du système politique, plus que de décerner tel ou tel label au régime comme le font trop souvent les analyses.

Depuis l'indépendance, la stratégie de l'Etat a visé à ne pas rendre la "réponse" de la base aux choix politiques et économiques du premier obstructive. En ce sens, elle a relativement atteint ses objectifs: plutôt que d'avoir susciter un soutien actif ou au contraire une opposition avouée, le pouvoir semble avoir routinisé sa prééminence politique et idéologique sur les groupes sociaux.

Le Président BANDA a tenté à sa manière d'expliquer cette relation entre pouvoir et société, cherchant à démontrer que la stabilité du régime passe par une sorte de "dépendance" mutuelle entre le peuple et son dirigeant: "Durant la guerre civile à Rome, Jules César dit: je pars pour l'Espagne combattre une armée sans général, de là je partirai à l'Est combattre un général sans armée (...). Ceci est très important. Un général, quelle que soit sa valeur, n'est rien sans une armée (...) et une armée, si elle n'est pas dirigée par un bon général, n'est rien. Même chose pour une nation. Un dirigeant sans peuple derrière lui n'est rien et un peuple sans dirigeant n'est rien" (I). Pour être simplificatrice, la comparaison n'en traduit pas moins une certaine réalité malaôte. Le maintien du pouvoir et la réalisation de ses choix ne sont pas passés exclusivement par la répression, mais ont été par bien des côtés rendus possibles par la manipulation des mécanismes politiques et des intérêts des individus et des groupes.

Il ne faut pourtant pas en déduire que la stabilité du régime repose, comme s'en réclame le pouvoir, sur un consensus social. Cette stabilité est faite, nous l'avons vu, de contrôles permanents, de limogeages et d'arrestations, preuves qu'il existe, à défaut d'opposition, des divergences au sein du pouvoir. Dans la société malaôte elle-même, le "consensus" passe aussi par l'élimination de ceux, ou de leurs idées, qui n'en jouent pas le jeu. La "protection idéologique" dont veut s'entourer le pouvoir est donc fondamentale

(I). H.E. Dr. H.K. BANDA, Hansard, 13th Session, 2nd Meeting, 25.3.1977, p. 1262.

et elle est d'ailleurs reconnue comme telle ouvertement. Lors du débat parlementaire sur la création de l'Université, D.MATENJE déclarait par exemple: "L'Université du Malaŵi est unique (...) comme l'est le Malaŵi, et elle ne doit pas être transformée par les professeurs et les assistants expatriés en un cloître de la subversion (...). Si la sélection du personnel n'est pas rigoureuse, nous aurons là des professeurs avec leurs drôles d'idées sur l'histoire et la science politique" (1).

Si les formes de soutien au pouvoir existent, et nous avons tenté de le souligner, elles sont solidement encadrées par les mécanismes de contrôles et de mobilisation dont dispose le pouvoir. Quand elle débouche sur des conclusions unanimistes, la notion de consensus social est bien "une fiction sociale" (2). Si le terme décrit une communauté d'intérêts ou de conceptions, il peut être appliqué au front hétérogène fédéré par le mouvement nationaliste dans les années 1950, mais il peut difficilement l'être en ce qui concerne la société malaŵite des années 1980. Le pouvoir ne repose pas sur une forme quelconque de "consensus", même largement défini, mais sur la routinisation de son acceptation par les groupes sociaux, acquise à la fois par la force et par le soutien, mais aussi par une large mesure de passivité sociale (3).

Ces fondements de la stabilité du pouvoir, qui ont en pratique permis à l'Etat d'intervenir dans le processus de formation des classes sociales en agissant sur son environnement idéologique et politique mais aussi, nous le verrons, sur ses dimensions économiques, révèle^{nt} à la fois la force et la faiblesse du système des relations entre l'Etat et les groupes sociaux. Au niveau le plus haut de la classe politique, les disgrâces entretiennent un sentiment d'insécurité qui n'est pas sans scléroser l'expression des capacités d'hommes et de femmes politiques dont le pays aura besoin dans l'après-BANDA. Le "vide" ainsi créé au niveau politicien, au sens noble du terme, risque d'encourager les velléités de l'armée que l'on dit "apolitique" et qui détient là un atout important vis à vis de l'opinion publique. Les quelques Malaŵites qui consentent à s'exprimer sur le sujet insistent en effet sur le peu de considération dont jouit aujourd'hui la classe politicienne (au sens péjoratif du terme, ici) accusée, non sans raison, de se livrer à des règlements de compte de clans dans la

(1). D.MATENJE, Hansard, IIth Session, Ist Meeting, I4.II.1974, p.546. D.MATENJE était présenté par les observateurs étrangers comme un modéré "éclairé".

(2). H.L.BRETTON (1973:15).

(3). Elle même résulte de cette combinaison entre peur et soutien, contrôle et mobilisation, qu'a su entretenir le pouvoir dans le quotidien de la population.

perspective du "départ" du Président (1).

La disparition de personnalités connues comme D.MATENJE, J.SANGALA (ministre de la Santé), D.CHIWANGA (député mais aussi ancien ministre) et A.GADAMA (ministre de la région centrale) a aussi contribué à ternir l'image de marque du régime, après que le communiqué officiel des autorités, laconique et maladroit, sur l'accident d'automobile dans lequel ont officiellement péri les quatre hommes politiques n'eut pas réussi à dissiper les rumeurs d'assassinat. Ces rumeurs ont pris de l'ampleur par ailleurs quand le Président a plus tard publiquement accusé les défunts d'avoir voulu comploter contre lui (2).

Les doutes et les critiques n'ont certes pas de forum où ils pourraient être ouvertement exprimés. La propagation de rumeurs hostiles au gouvernement est toujours un crime puni d'emprisonnement et peut vite passer pour de la trahison qui, elle, est punie par la peine capitale (3). De plus, beaucoup de Malaîtes ont voulu croire que le Président BANDA n'était plus absolument au fait des développements politiques dans le pays et que l'âge, la maladie et la mauvaise information le laissaient impuissant devant les excès des luttes entre groupes politiques rivaux. Mais, à mesure que l'utilisation de la violence politique se fait plus ouverte, le Président entend bien démontrer qu'il est encore le maître du jeu politique et endosse ainsi, indirectement, la responsabilité de cette nouvelle phase de violence. Au début de l'année 1984, le Président, que l'on disait affaibli par l'âge (près de 86 ans) et la maladie (il serait diabétique et presque aveugle), s'est lancé dans une tournée d'inspection des récoltes dans tous le pays, multipliant les mises en garde contre ceux, ministres inclus, qui voudraient défier son autorité. L'obéissance politique est donc toujours de règle, comme le rappelait le Président dans son discours lors de l'investiture des candidats à la députation avant les élections législatives de juin 1983: "Tout député ou ministre sert selon le bon plaisir du Président à vie et sera démis de ses fonctions s'il vient à l'oublier" (4).

En même temps, les ressorts idéologiques sur lesquels a pu s'appuyer la mobilisation menée par le pouvoir semblent par certains côtés

(1). En public comme en privé, le "décès" du Président n'est jamais mentionné comme tel. Selon un responsable de l'information, il est parfois difficile de faire accepter l'idée, dans une partie de la population rurale, que le Président soit simplement malade.

(2). A.F.P/B.Q.A, n° II320, 28.2.1984.

(3). Fournir des informations hostiles au gouvernement à des journalistes étrangers (ils ont été autorisés à entrer au Malaïi lors des élections législatives de juin 1983) est aussi puni d'emprisonnement.

(4). A.F.P/B.Q.A, n° II095, 5-6.6.1983.

"s'essoufler". Pour l'ancienne génération, le Ngwazi est "infaillible" ou, comme le proclame un slogan officiel, "le Ngwazi sait mieux". Aujourd'hui, la moitié de la population a moins de vingt ans: cette génération, qui n'a pas grandi dans la mobilisation nationaliste autour du docteur BANDA, est plus disposée à voir en ce dernier un personnage historique qu'un dirigeant auquel elle peut s'identifier complètement.

Le clivage entre ancienne et nouvelle génération n'est pas clairement défini en termes politiques ou idéologiques, l'encadrement dont la jeunesse fait l'objet n'y contribuant par ailleurs pas. Il passe plutôt par des différences d'attitudes, d'attentes et d'ambitions. D'un côté, la jeune génération constate que ses aînés, dans la grande majorité, n'ont pu améliorer leur sort matériel de façon sensible. Là où les anciens peuvent toujours invoquer les jours difficiles de la colonisation, les jeunes malaïtes visent à un mieux-être plus tangible que celui dont ils peuvent bénéficier. Parmi la jeunesse cultivée, la chappe de traditionalisme imposée au pays par le pouvoir doit aussi peser lourdement. Depuis l'indépendance, le Malaï est resté "en dehors", "à l'écart" des formes d'évolution du reste de l'Afrique: dans chacun de ses discours, le Président prend soin d'évoquer la lutte contre la Fédération d'Afrique Centrale et les péripéties de l'indépendance, confiant que "ces jours-là (me) manquent", mais pour les moins de vingt ans le thème est sans doute déjà usé.

Le moralisme, fait de valeurs traditionnelles africaines et de puritanisme hérité des missions protestantes, a servi jusqu'ici à renforcer le message idéologique dominant et à assurer la "base morale de l'ordre public" auquel appelle le Président (1). Formalisé par les lois sur la décence vestimentaire ou par la condamnation officielle de l'alcoolisme, ce moralisme devient lui aussi "routinisé", intégré au discours et coupé des réalités. Dans les villages, l'alcoolisme est répandu (2) et, dans les villes d'importance, alcoolisme, prostitution et petit marché de la drogue, absents le jour, florissent la nuit. La classe politique elle-même n'est pas sans montrer une certaine distance entre ses déclarations encourageant au maintien du sens moral et ses propres pratiques, une attitude qui, semble-t-il, aurait rapidement été réprimée quelques années auparavant.

(1). P. SRINIVASAN (1981:26).

(2). La consommation porte surtout sur les bières produites localement et sur le kachasu, un alcool puissant et dangereux distillé dans les villages. Le problème est parfois évoqué au Parlement (cf. p. ex. Hansard, 11th Session, 1st Meeting, 7.11.1974, p. 267-8). La consommation de kachasu est officiellement interdite à Blantyre depuis la série des meurtres de Socho en 1969-70.

Mais si la mobilisation derrière le régime et les soutiens au pouvoir auxquels elle vise peuvent montrer les signes d'un certain recul ou d'une faiblesse, l'explication peut surtout en être de nature économique. L'autonomie d'action de l'Etat a été mise en oeuvre pour appliquer les stratégies économiques, et plus généralement celle du développement, selon les options et les modalités préférées par le pouvoir. En même temps, leur mise en oeuvre a participé à la définition du système des classes sociales en formation. Les fruits socio-économiques de ce processus, où le pouvoir est directement présent, se sont souvent révélés par une différenciation grandissante entre classe dominante montante et classes subordonnées. Dans ce pays rural où "les paysans fournissent, bon an, mal an, la base de la force durable du docteur BANDA" (I), les effets des politiques économiques, et particulièrement agricoles, favorisées par celui-ci pourraient éprouver véritablement la capacité du pouvoir à manipuler le "consensus" social dont il s'est toujours réclamé.

(I). R.HODDER-WILLIAMS (1973:470).

TITRE II. AGENCE ECONOMIQUE DE L'ETAT ET FORMATION DES CLASSES SOCIALES.

La maîtrise de l'Etat post-colonial est passée par le contrôle de ses capacités d'intervention politique et idéologique de même que de celles qui, sur le plan économique, lui permettaient d'organiser les structures de la production. L'autonomie de l'Etat post-colonial, qui possédait des causes historiques, a ainsi été renforcée et a trouvé les moyens de sa mise en oeuvre dans le processus de formation du système des classes sociales.

Si cette intervention de l'Etat s'est traduite par son "investissement" de la société civile sur le plan idéologique et politique, elle a aussi consisté en une agence économique déterminante sur l'évolution du rôle et du sort des différents acteurs économiques. L'intervention étatique dans le domaine économique est en effet directement liée au processus de formation des classes sociales. Cette relation n'est pourtant pas unidirectionnelle et l'on ne peut réduire le sens et les formes prises par la formation des classes sociales à la seule agence économique, ni au contrôle de l'environnement idéologique et politique qui l'a accompagnée, de l'Etat. Ce dernier est intervenu dans le cadre des conflits de classes en formation, assurant la promotion des intérêts de la classe dominante montante, qu'elle bénéficie en tant que telle d'une base économique ou politique.

L'agence économique de l'Etat a affecté la formation des classes sociales de deux manières principales. D'un côté, les interventions étatiques ont permis de renforcer ou parfois de créer de toutes pièces la base économique de la classe dominante montante: en ce sens, l'Etat est intervenu "pour le compte" des intérêts de cette classe en formation, lui donnant les moyens de cette dernière. D'un autre côté, l'Etat a pu intervenir plus directement, en tant qu'acteur économique, en établissant son contrôle sur de larges secteurs de l'économie malaôte. Ici, l'agence économique étatique n'a pas consisté à multiplier les nationalisations véritables mais plutôt à mobiliser les ressources d'un capitalisme d'Etat sur lequel une fraction de la classe dominante en formation a pu "brancher" ses intérêts et s'assurer d'une base

économique para-publique.

Le premier type d'intervention étatique a consisté à assurer le placement d'une large partie de la classe politique dans le secteur des plantations. Nous avons souligné le développement important qu'a connu ce secteur grâce à son rôle croissant dans la production des exportations, un phénomène auquel l'Etat, par l'organisation des structures de production et la définition des stratégies de développement économique, a directement contribué. Mais l'agence de l'Etat s'est faite de manière plus étroite en facilitant les conditions de création, d'expansion et d'exploitation des plantations pour le compte de leurs propriétaires. Les problèmes auxquels avaient été confrontés les planteurs de la période coloniale, tels que le manque de capital, l'accès à la terre, la faiblesse des taux de profit, la disponibilité d'une main-d'oeuvre suffisante, régulière et peu onéreuse, ont tous été aplanis par l'Etat afin que les intérêts de la classe dominante en formation ^{trouvent}, dans le secteur des plantations, leur champ de réalisation.

Dans le second type d'intervention étatique, de larges secteurs de l'économie nationale sont passés sous le contrôle direct de l'Etat, tissant un réseau d'activités dans lesquelles les intérêts entrepreneuriaux et commerciaux de la classe dominante en formation se sont intégrés. Les entreprises publiques et para-publiques ont ainsi constitué la base économique de toute une fraction de la classe dominante, l'étendue des activités contrôlées par l'Etat et celle de ses moyens d'intervention sur l'économie nationale rendant difficiles les ambitions économiques autonomes de cette agence étatique.

Chapitre I. L'Etat et la croissance du secteur des plantations.

.....

Section I: Le rôle de l'Etat dans la création et le développement des plantations.

Le développement des exportations depuis l'indépendance s'est accompagné de la croissance du secteur des plantations, une croissance révélée par plusieurs indicateurs. En même temps, le secteur de production paysan a connu

un ralentissement de son activité: la faible avancée technologique de ce secteur et les maigres fonds financiers, attribués de façon sélective, mis à sa disposition ont joué contre son développement. Dans cette situation, c'est l'Etat qui s'est trouvé à l'origine des conditions peu favorables rencontrées par le secteur paysan, en particulier dans le domaine des prix payés aux producteurs et dans celui des approches privilégiées par les programmes de développement rural. Mais c'est aussi l'Etat qui s'est trouvé à l'origine des conditions favorables rencontrées par les planteurs pour développer leur part dans la production agricole, dans le domaine des exportations.

Les performances enregistrées dans ce secteur ont été telles (les niveaux de production de tabac flue-cured ont par exemple augmenté de 886 % entre 1965-1969 et 1975-1979) (1) qu'il semble difficile de les attribuer exclusivement à la seule action du "jeu du marché". Les plantations ont en réalité bénéficié d'une aide en profondeur de l'Etat en ce qui concerne leur création et leur expansion, les dotant ainsi des moyens de connaître la croissance remarquable qui a été la leur. Considérées comme les meilleurs agents de production de ce qui devait être le moteur de la croissance économique, les exportations agricoles, les plantations ont donc vu leur rôle économique s'accroître progressivement.

Cette "percée" économique du secteur des plantations, qui n'avait qu'un bilan mitigé à offrir à l'analyse économique à la fin de la période coloniale, s'est manifestée par une augmentation du nombre des exploitations sous forme de plantations, de leurs surfaces cultivées, de leur besoins en main-d'oeuvre et de leur production (2). Elle s'est aussi traduite par une croissance des revenus que ce secteur a pu tirer des ventes à l'exportation. En ce sens, elle a contribué à doter d'une base économique les membres de la classe politique ou les "clients" de l'Etat qui ont opté pour cette activité.

Le premier propriétaire de plantations du pays est le Président H.K. BANDA lui-même. En exploitant ses plantations, le Président entend, officiellement, propager l'utilisation de méthodes modernes d'agriculture et contribuer ainsi au développement agricole (3). En même temps, le Président a sou-

(1). J. KYDD and R. CHRISTIANSEN (1982:362).

(2). Cf. p. 245-247.

(3). Cf. par exemple Hansard, 18th Session, 2nd Meeting, 18.3.1982, p.571; 22.3.1982, p.609; 24.3.1982, p.673.

vent encouragé ses ministres mais aussi les députés, les cadres du parti et les hauts fonctionnaires à l'imiter (1). Parmi les nouveaux propriétaires de plantations se sont aussi retrouvés les détenteurs des postes les plus élevés de l'armée et de la police, mais également, dans le cas de plantations plus petites, des responsables de branches régionales ou de district du M.C.P. (2). Dans tous les cas, c'est le lien avec le pouvoir et l'accès à l'Etat qui ont permis de postuler à ces positions de richesse.

Il est important de souligner que l'expansion du secteur des plantations n'a pas concerné seulement les grosses exploitations, possédées par des compagnies commerciales ou par le Président et les membres les plus éminents de la classe politique (membres du Comité Exécutif National, p.ex.). Les propriétés moyennes et petites ont aussi pu se développer: cela signifie que, dans ce cas, les planteurs ont eu à leur disposition des moyens qui manquaient à leurs prédécesseurs (les colons, planteurs individuels, de l'époque coloniale) pour réaliser la croissance que nous avons soulignée. La proportion de cette catégorie de planteurs par rapport aux "grandes" plantations semble indiquer que le placement de l'élite politique dans ce secteur de production a été plus large qu'on aurait pu le penser (3). Les plantations de tabac, qui forment, nous l'avons vu, l'écrasante majorité dans ce secteur, sont en effet "reparties" selon leur taille de manière assez large.

TABLE I

Les plantations de tabac:
nombre et superficies
(en 1979)

<u>SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS</u>	<u>NOMBRE D'EXPLOITATIONS</u>
0 - 5 (ha)	209
6 - 25	410
26 - 50	180
51 - 100	202
101 - 250	70
251 - 500	6
plus de 500	3

Source: Tobacco Control Commission (Report, 1979).

(1). Cf. p.ex. Hansard, 9th Session, 2nd Meeting, 13.3.1973, p.373.

(2). A.CHILIVUMBO (1978:43-44).

(3). A.CHILIVUMBO estimait à un pour cent de la population l'élite à la tête des plantations (Id): il est difficile d'obtenir un chiffre précis en ce domaine, mais le nombre de planteurs a nettement augmenté dans les années 1975-79.

La proportion des exploitations "petites et moyennes" (de 0-5 à 26-50 hectares) est donc, en nombre, importante, révélant l'étendue relative du placement des différents niveaux de la classe politique dans ce secteur. Si l'intervention de l'Etat a été plus directement nécessaire à la création et au développement des exploitations plus petites (moins dotées, à côté des grandes plantations, pour faire face aux contraintes pesant sur ce secteur depuis l'expérience coloniale), elle a néanmoins joué de façon déterminante dans l'expansion de ce secteur dans son ensemble.

L'amélioration des infrastructures de communications, à laquelle s'est attaché l'Etat post-colonial, si elle a contribué à accroître le potentiel de développement de l'ensemble du pays, a particulièrement bénéficié au secteur des plantations. Les planteurs coloniaux avaient souffert du manque d'infrastructures à leur disposition, puis des coûts élevés de celles qui furent mises en place (essentiellement les chemins de fer): les coûts de transport contribuaient à réduire les profits et restaient trop importants pour inciter à la croissance de secteur, provoquant souvent le non-réinvestissement d'une partie de ces profits sur place et accentuant le caractère sous-capitalisé de ces exploitations. Une des priorités de l'Etat post-colonial a été de développer les investissements dans le domaine des infrastructures de communication et de transport, permettant à la fois "l'ouverture" de régions jusqu'ici mal desservies à l'exploitation agricole par les planteurs et le désenclavement du pays nécessaire à un développement satisfaisant des exportations.

Les chemins de fer ont vu leur réseau doubler en vingt ans et relier les ports de Nacala et de Beira, au Mozambique, et la frontière zambienne à Mchinji (1). Le réseau routier a fait l'objet d'un vaste programme de construction et de rénovation, dont la route Bangula-Karonga représente l'axe principal (2). Les transports aériens ont également été développés, avec en particulier la construction du nouvel aéroport international de Lilongwe (3). Considérées comme essentielles au développement de la production, et particulièrement à celui des exportations, les infrastructures ont bénéficié d'une place importante dans les dépenses budgétaires. Dans les budgets de développement, la part du poste "Transports et Communications" dans le total des dépenses a été

(1). Cf. Le Rail et le monde, n°18/303, août-octobre 1981, pp. 9-14. Pour un aperçu du réseau ferroviaire malaïte, voir annexe I.

(2). Il existe aussi un programme réservé à l'établissement d'un réseau de routes secondaires de qualité (District Roads Improvement and Maintenance Project). Pour un aperçu du réseau routier malaïte, voir annexe 2.

(3). Le fret aérien (Blantyre, Lilongwe, Mzuzu) a été pratiquement multiplié par huit entre 1971 et 1980 (de 1700 t. à 13180 t.), cf. Les transports au Malaïi, Poste d'Expansion économique, Service de l'Attaché commercial, Ambassade de France, Lilongwe, mars 1981, 16p.

de 29 % en 1967/1969, de 31 % en 1970/1972, de 35 % en 1973/1975, de 49 % en 1976/1978 et de 38 % en 1979/1981. Dans le nouveau programme de développement (Development Programme, 1982/1983-1986/1987), ce secteur doit encore absorber 33,89 % des dépenses (I). En augmentant la capacité d'exportation du pays, les efforts réalisés ont directement profité au secteur qui a acquis progressivement la place principale dans la production des exportations, le secteur des plantations.

L'intervention de l'Etat s'est aussi manifestée dans le domaine de l'accès à la terre nécessaire à l'expansion du secteur des plantations. Nous avons vu que les transferts fonciers du statut coutumier au statut privé avait^{ent} été rendus possibles et que l'Etat, par le ministre de l'Agriculture, détenait en ce domaine le pouvoir de décision, que ce soit pour la vente de terres ou pour leur mise à bail. En pratique, les baux ont facilement été accordés aux demandeurs, parmi lesquels se retrouvaient essentiellement des membres de l'élite politique et partisane et le transfert foncier du secteur coutumier au secteur privé s'est opéré à un rythme moyen de 10 % par an. Dans ce processus d'accès aux ressources foncières, ce n'est pas tant le prix des baux (qui sont restés peu élevés, de l'ordre de 40 tambalas, soit près de 2,10 FF, par hectare) que la décision favorable du ministre de l'agriculture qui a déterminé quels demandeurs pourraient devenir propriétaires de plantations et rejoindre ainsi l'élite économique de ce secteur. Les relations d'influence, de patronage, surtout d'obéissance et de loyauté politiques ont donc présidé à ce placement des membres de la classe politique à la tête d'une base économique constitutive de leur statut de classe dominante.

Si les planteurs ont pu augmenter leur emprise sur la proportion de terres arables dont dispose le pays, le phénomène n'a pas encore entraîné d'aliénation foncière véritable chez les paysans mais il a singulièrement réduit leur accès à des terres arables non cultivées. En fait, le seuil de culture des terres arables ayant, nous l'avons vu, été pratiquement atteint, dans les régions les plus fertiles, au début des années 1980, l'expansion des plantations semble avoir rencontré à ce moment sa limite. La production du secteur paysan s'est en effet effectuée par l'augmentation des surfaces cultivées beaucoup

(I). Pour le détail de ce programme, voir p. 380.

plus que par l'accroissement de la productivité. Par son expansion foncière, le secteur des plantations a donc réduit la capacité de production potentielle du secteur paysan, compte tenu de la faiblesse des ressources (et de la sélectivité dans leur attribution) mises à la disposition de ce dernier pour améliorer sa productivité (conseils, assistance, crédits, outillage, engrais, pesticides, etc). Le développement des plantations, notamment dans les régions où il a été le plus net (districts de Mchinji et de Lilongwe, par exemple), a donc confiné la production paysanne dans des limites étroites.

Dotés de terres, les planteurs devaient faire face aux problèmes du capital nécessaire au financement de leurs exploitations. Ici aussi, l'intervention de l'Etat a été directe, le capital étant canalisé par le biais de la politique de commercialisation des produits agricoles. En 1969, ADMARC a pris la succession du Farmers Marketing Board en tant qu'office de commercialisation. Au début des années 1960, un réseau de coopératives se chargeait des tâches de commercialisation des récoltes du secteur paysan (1). Dans un souci centralisateur, le F.M.B intégra en son sein ces coopératives en faisant d'elles ses agents locaux. En remplaçant le F.M.B, ADMARC établit son monopole d'achat et de ventes des récoltes du secteur paysan (2). ADMARC détenait là l'accès à une source importante de revenus.

La politique des prix payés aux producteurs par ADMARC a consisté à verser à ces derniers des prix largement inférieurs à ceux du marché national et international, conformément au souci de constituer, grâce à cette différence, un fond de stabilisation contre la fluctuation des cours. ADMARC s'est attaché à offrir des prix uniformes dans l'ensemble du pays pour les cultures vivrières, afin de ne pas décourager la production dans les régions où elle ne serait pas d'un rapport économique viable, compte tenu principalement des coûts de transport. Cette politique, qui visait à assurer des réserves alimentaires capables de couvrir les besoins nationaux, a coûté des pertes à ADMARC, qui a, en pratique "subventionné" la production de maïs et de riz (3). Nous avons vu néanmoins qu'en dépit de cette "subvention", les prix offerts par ADMARC étaient demeurés faibles (4). D'un autre côté, les prix offerts par ADMARC pour les productions destinées à l'exportation ont été encore moins incitatifs.

(1). On comptait 117 de ces coopératives en 1962, cf. Central Office of Information, 1964:13

(2). Avec les exceptions évoquées p. 252.

(3). Comme a pu le souligner le Président H.K.BANDA lui-même, cf. Hansard, 19th Session, 1st Meeting, 30.II.1982, p.I.

(4). Cf. p.254.

Par sa politique des prix payés aux producteurs, ADMARC a pu réaliser d'importants profits, particulièrement dans le domaine de ses achats de tabac, comme le montrent les chiffres suivants.

TABLE II

Profits et pertes réalisés par ADMARC
(en millions de Kwachas)

	<u>TABAC</u>	<u>RIZ</u>	<u>MAÏS</u>	<u>ARACHIDE</u>	<u>COTON</u>	<u>TOTAL</u>
Période de 1971/1972 à 1979/1980	123,199	-5,0	-16,5	37,9	20,7	155,92

Source: J.KYDD et R.CHRISTIANSEN, 1982 (367).

Compte tenu de l'expérience des caisses de commercialisation ailleurs en Afrique, l'existence de ces profits n'a rien, en elle-même, d'exceptionnel. Ce qu'il convient par contre de souligner, c'est que ces profits n'ont pas tant été obtenus par le biais des prix élevés rencontrés sur le marché mondial que par celui des prix très faibles payés aux producteurs. En ce domaine, la tendance a en effet été à la baisse puisque, entre 1973 et 1983, les prix payés par ADMARC aux producteurs ont, en valeur réelle, diminué régulièrement à chaque saison (1). Cette politique des prix faibles, voire décroissants, payés aux producteurs du secteur paysan avait un double objectif. Nous avons vu qu'elle avait permis d'une part de laisser le secteur des plantations maître des deux tiers de la production des exportations, en décourageant ou en handicapant l'augmentation des performances du secteur paysan en ce domaine. D'un autre côté, cette politique a permis à ADMARC de disposer, grâce à ses profits importants, d'un capital qui a pu être mis au service de l'expansion du secteur des plantations.

Le financement des investissements nécessaires à la création et au développement des plantations a ainsi été assuré en large part par le capital d'ADMARC. J.KYDD et R.CHRISTIANSEN ont pu montrer que 66 % des prêts et investissements effectués par ADMARC en 1978 s'étaient portés sur le secteur des plantations (50,9 % pour le seul secteur des plantations de tabac), tandis que 4,3 % seulement allaient au secteur de l'agriculture paysanne (2). L'année

(1). Cf. C.HARVEY (1983:45).

(2). J.KYDD and R.CHRISTIANSEN (1982:368).

de référence pour ces chiffres correspond certes à la période optimale des exportations, en particulier pour le tabac, mais le phénomène avait déjà été décelé par un rapport de la Banque Mondiale en 1975, que cite T.J.KLIEEST et qui, soulignant l'intervention d'ADMARC dans ce domaine, précisait que "(...) dans la mesure où certaines de ces plantations se sont révélées non-viables d'un point de vue économique, un million de Kwachas est déjà passé en profits et pertes" (1).

L'autre source de financement à laquelle ont pu faire appel les planteurs a été offerte par les banques du pays. Cette source de financement s'est surtout développée à partir de 1973, quand l'engouement pour l'agriculture de plantation, et particulièrement pour la culture du tabac, a pris de l'ampleur. Auparavant, les prêts bancaires étaient réservés essentiellement aux entreprises étrangères et au secteur public (2). Avec le développement des plantations, le secteur privé africain entrainait aussi dans le champ d'action des banques. Or, comme nous le verrons, le secteur bancaire est entièrement contrôlé par l'Etat, directement ou par le biais de participations, et l'intervention massive des crédits bancaires pour assurer le financement de l'expansion du secteur des plantations est donc à mettre directement au crédit de l'Etat. Les prêts bancaires au secteur des plantations sont en effet passés d'un montant de 2 millions de Kwachas en 1970 à 93 millions de Kwachas en 1980 et les avances de trésorerie de 10 % à 54 % du total accordé par les banques (3).

Assurés d'un environnement économique favorable (infrastructures de transport améliorées, accès à la terre facilité, part du marché des exportations confortable, financement garanti), les planteurs ont pu développer leurs exploitations. Pour cela, ils ont encore bénéficié de l'intervention de l'Etat, dont l'agence a directement permis au secteur des plantations de disposer d'une main-d'oeuvre suffisante et d'un coût réduit.

Section 2: Le rôle de l'Etat dans l'exploitation des plantations.

Pour permettre une exploitation rentable des plantations qu'il avait contribué à créer, l'Etat est intervenu de diverses manières pour régler

(1). Cité par T.J.KLIEEST (1980:37).

(2). Cf. B.DINWIDDY (1974:92).

(3). Cf. C.HARVEY (1983:47).

le problème de la main-d'oeuvre auquel étaient confrontés les planteurs. Le premier type d'intervention a consisté en la poursuite d'une politique très restrictive des salaires.

Entre 1958 et 1964, le niveau de l'emploi sur les plantations avait baissé en raison de l'augmentation des salaires minima payés à la main-d'oeuvre agricole (1). Ces nouveaux coûts n'avaient pu être supportés par les planteurs les moins importants. Pour renverser cette tendance, une nouvelle politique des salaires fut mise en place. Dès 1969, un nouveau système de fixation des salaires minima intervenait. Le taux de ces salaires, par secteurs d'activités, est fixé par la Commission Nationale des Salaires sur avis du Conseil Consultatif des Salaires. Cette procédure n'intervient, il faut le souligner, que pour la fixation des salaires des travailleurs non-qualifiés ou semi-qualifiés, c'est à dire ceux qui forment la main-d'oeuvre agricole des plantations. Les taux fixés par la Commission représentent des taux "planchers" mais, en pratique, ce sont sur eux que sont basés les salaires payés aux travailleurs. Les pouvoirs publics disposent ici d'une large marge de manoeuvre puisque la fixation des taux ne fait l'objet d'aucune négociation de type syndical. Les employeurs qui souhaitent augmenter les salaires payés peuvent le faire dans une limite de 5 %: passée cette limite d'augmentation autorisée, ils doivent soumettre un dossier de proposition au Comité Gouvernemental de Restriction des Salaires, qui s'assure, avant de donner son accord, que l'augmentation de salaire envisagée sera bien compensée par une augmentation de la productivité du travail et ne limitera pas la capacité de création d'emplois par l'entreprise. Dans la plupart des cas, les employeurs s'en tiennent donc au taux légal du salaire minimum.

Traduite dans les faits, cette politique a pratiquement "gelé" les salaires, en valeur réelle, à leur niveau de 1969. Les résultats ont été satisfaisants en termes d'emploi puisque le niveau de ce dernier a augmenté, en particulier dans le secteur des plantations (2). Toute une partie de la population salariée, celle des travailleurs agricoles, qui relèvent de l'emploi non-qualifié ou semi-qualifié, a fait les frais de cette politique. En 1979 par exemple, le salaire moyen mensuel pour l'ensemble des secteurs d'activités

(1). Cf. D.B. GUPTA (1974:39).

(2). Cf. table II, p. 245.

était de 37 Kwachas, tandis que les salaires pratiqués dans l'agriculture étaient de 14,24 Kwachas (1). Les différences existent aussi sur une base géographique, les zones urbaines bénéficiant d'un meilleur taux de salaire minimum que les zones rurales compte tenu des écarts de prix des biens de consommation entretenus par les pouvoirs publics pour éviter les différences de niveau de vie entre ruraux et urbanisés (2). Mais, même prise dans son ensemble, la masse des revenus des salariés a décliné en termes réels de près de un tiers depuis l'application en 1969 de la politique de restriction des salaires jusqu'en 1979 (3). La croissance des salaires, de 4 % par an en moyenne, n'a pas compensé en effet celle des prix à la consommation (4).

Les planteurs ont donc largement bénéficié de cette politique en recrutant une main-d'oeuvre non-qualifiée ou semi-qualifiée sur la base de salaires à bas niveaux. Il semble que les salaires pratiqués sur les plantations pour ces types d'emplois soient légèrement supérieurs aux salaires minima établis par la Commission Nationale des Salaires, mais ils restent toujours bien en dessous de la moyenne nationale (5).

Une autre manière, pour l'Etat, de garantir une main-d'oeuvre relativement peu coûteuse et stable au secteur des plantations a consisté à maintenir en activité le système dit des "paysans-locataires", un système hérité de la période coloniale et par lequel ces sortes de métayers assurent depuis l'indépendance, de façon exclusive, la production de tabac Burley pour le compte des propriétaires des plantations dont leur parcelle fait partie. Ces paysans ont donc été essentiels, par leur travail, au développement de cette culture bien rémunérée sur le marché international.

A la fin des années 1970, on comptait près de 12000 de ces métayers. Le système avait été inauguré dans les années 1920 par les planteurs européens dans les régions où l'application de la véritable thangata s'avérait impossible. Lors de la période de transition à l'indépendance, un texte pris à l'initiative directe de H.K.BANDA autorisa ce système à continuer, sous

(1). Contre 153,56 Kw. dans le secteur "Finance, Assurances, Communications", 47,14 Kw. dans le secteur "Fabrication" ou 38,26 Kw. dans le secteur "Construction", cf. Malaŵi, CFCE (1981:19-20).

(2). Sur ce point, voir U. OTZEN (1981:373).

(3). Cf; C. HARVEY (1983:45). De leur côté, J. KYDD et R. CHRISTIANSEN (1982:373) avancent le chiffre de 6 % de baisse moyenne annuelle des revenus salariés sur les plantations entre 1970 et 1980.

(4). L'inflation, stabilisée autour de 5 % jusqu'en 1972, a régulièrement augmenté et atteignait 16 % au début des années 1980.

(5). En 1978, les salaires sur les plantations de tabac étaient de 10,37 Kw./mois contre une moyenne de 8,66 Kw./mois pour les taux-planchers salariaux.

condition de l'agrément du ministre de l'Agriculture pour chaque contrat entre métayer et propriétaire (Africans on Private Estates Ordinance, 1962).

Ce sont surtout les plantations de la région centrale, où s'était développé, historiquement, le système du "paysan-locataire", qui ont bénéficié de ces dispositions. Le métayer reçoit une parcelle de terre sur la plantation et se consacre à la culture du tabac. Il reçoit une assistance technique (engrais, outillage) du propriétaire mais s'engage à lui vendre sa récolte à un prix fixe. En pratique, les prix payés par les propriétaires aux producteurs varient, selon les estimations, entre 35 % et 65 % des prix obtenus à l'exportation, tous frais amortis. Ce système apparaît donc très avantageux pour les propriétaires de plantations qui l'ont utilisé pour développer dans les proportions que nous avons soulignées la production de tabac Burley et les revenus tirés de ses ventes.

Le faible coût de la main-d'oeuvre agricole étant ainsi garanti, aussi bien pour les travailleurs salariés que pour les métayers, les planteurs devaient aussi pouvoir compter sur son caractère régulier et croissant avec les besoins. Les problèmes de concurrence entre le travail sur les exploitations paysannes et le travail sur les plantations (manque de main-d'oeuvre sur les plantations durant la saison des pluies, la période de travail intensif sur les exploitations paysannes) qu'avaient connus les planteurs à l'époque coloniale devaient être surmontés. Ici, c'est encore la politique des prix payés aux producteurs suivie par ADMARC qui a joué en faveur du secteur des plantations. Cette politique, par son caractère peu incitatif, a contribué à un déclin des rapports de l'agriculture paysanne, réduisant par là les besoins de main-d'oeuvre de ce secteur et livrant toute une partie de la force de travail rurale au marché du travail dominé par les besoins des plantations.

Les bénéfices réalisés par l'agriculture du secteur paysan ont cessé de représenter une réalité dès le début des années 1970. Nous avons vu que les prix payés aux producteurs ne répercutaient pas les hausses des cours du marché et qu'ils avaient au contraire baissé depuis 1973. Cette politique non-incitative s'est traduite par un ralentissement du taux de croissance de la production du secteur paysan par rapport à la décennie précédant l'indé-

.../... (5). La moyenne des taux-planchers salariaux pour ce secteur était déjà, en 1965, de 7,45 Kw.: ceci montre bien la faiblesse de l'évolution des revenus malgré les "augmentations" pratiquées par les plantations. (chiffres établis à partir des salaires journaliers pour les villes de Blantyre, Mzuzu, Zomba, Lilongwe et les zones rurales de 1965 à 1979, source: Malawi Yearbook et Economic Report (années de référence)).

pendance, un mouvement révéle par une baisse régulière des ventes du secteur paysan à l'ADMARC (1). Pour beaucoup de paysans, la petite exploitation familiale (culture de subsistance et petite culture de rente) est devenue une activité non-viable car d'un rapport trop faible. En conséquence, ces paysans ont opté pour le travail salarié, à temps partiel le plus souvent, sur les plantations. Ce mouvement de la force de travail paysanne "indépendante" vers le salariat est révéle par le fait que la baisse de la proportion d'actifs travaillant sur leur propre terre a accompagné la hausse du niveau de l'emploi sur les plantations (2).

En même temps, la part du travail féminin sur les exploitations paysannes a augmenté, pour compenser la perte de la force de travail masculine, résultant à son tour en une baisse de la productivité dans ce secteur, compte tenu du temps consacré aux tâches ménagères (3). Comme au temps de la thangata coloniale, ce sont donc également les femmes qui font les frais des besoins en main-d'oeuvre des plantations. Quant au fait que les paysans préfèrent l'emploi salarié sur les plantations, même à temps partiel, malgré son faible niveau de rémunération, il révéle surtout que les revenus du secteur paysan ont décliné dans des proportions rendant la continuation des seules exploitations familiales difficile à maintenir comme une activité économique viable.

La croissance moyenne annuelle du taux de paysans se consacrant à leur propre exploitation a été entre 1966 et 1977 de un pour cent seulement pour les hommes et 2,7 % pour les femmes. Une fois décomposés entre travail à temps plein et travail à temps partiel, les chiffres montrent une baisse de 1,4 % de cette croissance chez les hommes pour le premier cas mais une hausse, par contre, de 11 % dans le second cas (4): ceci révéle comment les paysans ont dû répartir de manière croissante leur force de travail entre leurs propres exploitations et les plantations par le biais d'un aménagement des parts du travail masculin et du travail féminin.

Les difficultés rencontrés par le secteur de production paysan ont pu donner lieu, comme durant l'expérience coloniale, à l'émigration

(1). Une baisse moyenne de 0,50 % par an, cf. C. HARVEY (1983:46).

(2). Cf. J. KYDD and R. CHRISTIANSEN (1982:362-6).

(3). Ibid.

(4). Ibid.

pour échapper aux rigueurs de la situation économique domestique et soutenir les foyers ruraux par l'envoi des revenus du travail émigré. De fait, le nombre des travailleurs émigrés (I) en Afrique du Sud a régulièrement augmenté depuis l'indépendance jusqu'au milieu des années 1970, une période à laquelle le point culminant du développement du secteur des plantations a entraîné une hausse des besoins en main-d'oeuvre de ces dernières. Au nombre de près de 44000 en 1965, ces travailleurs émigrés étaient plus de 90000 en 1970 et de 123000 en 1973.

Comme nous l'avons vu, le phénomène migratoire a constitué durant la période coloniale un moyen d'éviter le sous-emploi domestique tout en fournissant à l'Etat colonial une source de revenus (prélèvements, retenue de l'impôt). Cette pratique a d'abord été reconduite par l'Etat post-colonial. Ici et là, les analyses voyaient donc le Malaïi comme un réservoir de main-d'oeuvre, particulièrement utile aux besoins en ce domaine de l'Afrique du Sud (2). Or, au milieu des années 1970, le mouvement migratoire fut arrêté sur l'intervention directe de l'Etat. En 1975-1976, le nombre de travailleurs émigrés fut réduit puis l'émigration pratiquement inexistante (il s'agit toujours de l'émigration officielle par contrat), le gouvernement^{ayant} mis sur pied une politique de refus d'autorisation d'émigration. La raison invoquée par les autorités malaïites pour justifier cette suspension de l'émigration fut l'accident aérien survenu en 1974, au cours duquel plusieurs dizaines de travailleurs malaïites sur le chemin du retour au pays trouvèrent la mort. L'émoi fut grand au Malaïi et le Président H.K. BANDA intervint pour insister que l'émigration ne reprendrait dans ses proportions habituelles que lorsque les autorités sud-africaines pourraient l'assurer de la disparition de tels risques pour l'avenir.

Même si ces motivations ont joué dans la décision présidentielle, il reste que la suspension de l'émigration, au moment où elle atteignait ses niveaux les plus élevés, coïncidait aussi avec la période d'augmentation des besoins en main-d'oeuvre d'un secteur des plantations en pleine expansion. En pleine euphorie des performances réalisées vers le milieu des années 1970, les plantations ont vu augmenter leurs besoins de main-d'oeuvre mais aussi ont

(I). Il s'agit du nombre de travailleurs émigrés officiellement reconnus, bénéficiant de contrats de travail. Le flot de travailleurs clandestins semble toujours exister.

(2). Ces analyses sont fréquentes mais ne soulignent pas assez parfois que le phénomène migratoire de travailleurs vers les mines sud-africaines est caractéristique de toute la sous-région et non simplement propre au Malaïi. Si, en 1979, on comptait 18434 Malaïites dans les mines sud-africaines, ils étaient aussi 97331 Basotho, 36912 Mozambicains (cf. South Africa Digest, 25. I. 1980, p. 16.).

anticipé des besoins croissants pour les années à venir. Le retour des travailleurs émigrés a pu ainsi apparaître comme une solution aux risques de pénurie de main-d'oeuvre.

En rapatriant ses travailleurs émigrés en Afrique du Sud, le Malaïi a semblé faire ce que les Etats de cette partie de l'Afrique, et surtout les Etats membres de la S.A.D.C.C, ont établi comme objectif, c'est à dire la réduction des liens de dépendance envers l'Afrique du Sud. Il peut certes paraître à certains observateurs que le Malaïi du docteur BANDA, si souvent présenté comme un allié de l'Afrique du Sud et comme son vassal économique, soit le premier Etat de la zone à rompre la dépendance constituée par le travail émigré. S'il est permis de penser qu'en ce domaine telle était l'intention des pouvoirs publics malaïites ou tout au moins que telles étaient les conséquences de la croissance du secteur des plantations et de la détermination de la classe dominante en formation qui y bénéficiait d'une base économique à assurer la promotion de ses intérêts nationaux, il reste néanmoins que le phénomène n'a pas eu pour lui la durée.

Dès 1977, avec près de 17500 travailleurs officiellement sous contrat, le mouvement migratoire vers l'Afrique du Sud reprenait, après deux ans "d'essoufflement" dû à la suspension prononcée par le Président BANDA. S'il n'a pas constitué, en masse, une source de main-d'oeuvre pour le secteur des plantations, le phénomène a néanmoins contribué à lui assurer des travailleurs supplémentaires. J.KYDD et R.CHRISTIANSEN, analysant les retours des travailleurs émigrés d'Afrique du Sud (I), ont estimé qu'un cinquième des rapatriés avaient opté pour l'emploi à temps plein sur les plantations et un autre cinquième pour l'emploi à temps partiel dans ce secteur. Il faut souligner néanmoins que beaucoup de rapatriés sont revenus au pays munis de quelques économies, investies par la suite dans une petite exploitation commerciale ou dans l'activité agricole familiale. Cette pratique est traditionnelle chez les travailleurs émigrés qui ont bénéficié à l'étranger de salaires parfois six fois supérieurs à ceux offerts au Malaïi. Il est donc probable que les autorités, en organisant le retour de ces travailleurs, étaient au fait de ce phénomène et ne comptaient donc que sur une proportion relative de ces rapatriés pour renforcer les rangs de la main-d'oeuvre des plantations. Mais il est aussi probable que, dans la perspective d'un développement continu du secteur des plantations, le processus dé-

(I). J.KYDD and R.CHRISTIANSEN (1983).

jà bien rôdé de transfert de main-d'oeuvre du secteur paysan au secteur des plantations aurait aussi joué, à terme, pour les rapatriés confrontés de nouveau aux problèmes posés par une agriculture de faible rapport.

Le secteur des plantations devait néanmoins connaître des difficultés dans la fin des années 1970, en raison principalement de la faiblesse des cours du tabac. Nous verrons que les planteurs les moins importants, qui avaient rejoint ce secteur dans "l'euphorie" de la période faste des exportations agricoles, ont dû abandonner leur base économique, confrontés à la faillite. De façon générale, le ralentissement des activités dans le secteur des plantations a réduit l'urgence qu'il pouvait sembler y avoir à dégager une force de travail agricole supplémentaire. Si la suspension de l'émigration et le rapatriement des travailleurs émigrés avaient pour objectif indirect d'assurer une source nouvelle de main-d'oeuvre aux plantations, les efforts de l'Etat s'étaient avérés inutiles. Ils avaient néanmoins révélé l'étendue que pouvait prendre l'agence de l'Etat dans le développement d'un secteur d'activités où s'était investie toute une partie de la classe dominante en formation. Cette agence économique de l'Etat, traduite alors par son intervention en faveur d'un secteur de production au détriment d'un autre, s'est aussi manifestée par la prise en main de nombreux secteurs de l'économie nationale par l'Etat lui-même, en tant qu'acteur économique.

Chapitre II. L'Etat comme acteur économique.

.....

Section I: L'étendue de la présence économique de l'Etat.

Dans aucune classification, le Malaïi n'est rangé parmi les Etats africains à "économie étatisée". Nous avons vu par ailleurs que le pouvoir, par le biais d'une résolution passée en 1968 par le Malaïi Congress Party, avait formellement affirmé son attachement au capitalisme. Le Président H.K.BANDA de son côté a pu nier que les différentes interventions de l'Etat

constituaient de véritables nationalisations, celles-ci étant rejetées au rang de "suicide économique et politique" (1). Or, à côté du discours, la présence économique de l'Etat s'est faite de plus en plus vaste et de plus en plus coordonnée, laissant peu de champ aux ambitions entrepreneuriales privées si ce n'est dans le domaine des compagnies étrangères. Celles-ci sont en effet très présentes au Malaïi (2) mais nous verrons qu'ici encore c'est l'Etat qui a présidé et participé à leurs activités dans l'économie malaïite.

Même si, comme nous le verrons, l'intervention a répondu à d'autres motivations, elle a correspondu à une certaine "nécessité" compte tenu de la réalité économique malaïite au moment de l'indépendance. Le secteur privé africain souffrait de deux carences: un manque de capital suffisant pour dépasser le stade du simple petit commerce ou de l'entreprise familiale de taille réduite mais aussi l'absence d'une véritable tradition socio-économique entrepreneuriale. A l'exception de quelques Africains, dont nous avons vu que leurs activités constituaient durant la période coloniale une certaine réalité mais aussi qu'ils restaient une minorité tant par leur nombre que par l'étendue limitée de leur rôle économique, ce sont les Européens et les Indo-pakistanaïis qui se sont partagés les affaires industrielles et commerciales du Protectorat.

Depuis l'indépendance, ce sont les entreprises publiques qui ont bénéficié du mouvement d'africanisation en ce domaine. L'entrepreneur africain a longtemps été considéré, et ^{le} reste toujours dans une large mesure, comme un débiteur "à haut risque" pour les banques (3): sa faible expérience et les précédents de faillites contribuent à le rendre économiquement peu crédible (4).

La présence économique de l'Etat s'est développée par la croissance d'un réseau d'activités par lequel les entreprises publiques ou para-publiques, les banques, les offices de développement, la caisse de commercialisation des produits agricoles ont étendus leurs liens et "quadrillé" l'ensemble des secteurs de l'économie nationale, agriculture, industrie, commerce et finances. Si donc, pour la commodité de l'analyse, l'intervention économique de l'Etat est examinée par secteurs d'activités, il convient de garder

(1). Cité par P.SHORT (1974:276). L'auteur ajoute: "(...) Banda nia que les nationalisations intervenaient de façon si convaincante qu'il fut largement cru à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du Malaïi." (id:277). Ces "dénégations" intervenaient au moment de la nationalisation des chemins de fer.

(2). Cf. annexe 3.

(3). Cf. B.DINWIDDY (1974:92).

(4). Cf. p.ex. les échecs dans le cadre du développement des entreprises de pêche.

présent à l'esprit que sa véritable ampleur se mesure aussi par le degré d'intégration qui a pu être réalisé par tout un système de prises de participations, de contrôles et de financements.

C'est essentiellement par le biais des cinq plus grandes entreprises publiques malaïtes que ce réseau a pu être mis en place. Il s'agit ici de Malaï Development Corporation (M.D.C), Import and Export Company of Malaï (IMEXCO), Agricultural Development and Marketing Corporation (ADMARC), Investment and Development Bank (INDEBANK) et Press Holdings Ltd. La communication entre ces entreprises est importante et originale: elle révèle que la présence de l'Etat dans l'économie nationale ne se fait pas ponctuellement ou sectoriellement mais selon une stratégie globale de contrôle des activités et des ressources économiques du pays. (1).

L'étendue de la présence économique de l'Etat couvre l'ensemble des secteurs d'activités. Le secteur financier est largement maîtrisé par l'Etat. Il contrôle naturellement la Reserve Bank of Malaï, banque centrale du pays, créée en 1965. A côté de ses fonctions "traditionnelles" (émission, réserves, interventions de stabilisation), cette banque opère des crédits aux autres banques commerciales ainsi qu'aux entreprises publiques. D'autre part, les deux banques commerciales du pays sont aussi contrôlées par l'Etat, la première (National Bank of Malaï) par le biais des parts majoritaires qu'y détiennent Press Holdings et ADMARC, et la seconde (Commercial Bank of Malaï) par le biais des parts majoritaires détenues par M.D.C, ADMARC et Press Holdings. Par ces trois institutions, l'Etat détient les leviers de commande des sources de financement non seulement des entreprises publiques mais aussi du secteur privé, et peut donc moduler sa politique des crédits en fonction des objectifs de sa stratégie économique ou même selon les priorités de nature quelque peu plus "extra-économique" qu'il a pu définir (2).

Les autres agents financiers du pays sont M.D.C et INDEBANK, et donc toujours sous l'influence de l'Etat. M.D.C, créée en 1964 et directement contrôlée par le ministère des Finances, a pour but de "participer aux opérations industrielles et commerciales susceptibles de promouvoir le développement économique du pays" (3). Dans le cadre de cette mission, elle gère directement ses propres filiales mais assiste également les investisseurs par

-
- (1). Sur les entreprises publiques malaïtes et leur situation économique, voir P.L'HOIRY, "Les entreprises publiques du Malaï", à paraître in L'Année Africaine.
 (2). L'exemple le plus net ayant été celui du financement de l'expansion du secteur des plantations, cf. section précédente.
 (3). A ce titre, M.D.C n'est jamais intervenue dans le domaine agricole.

des prêts ou des prises de participation dans leur capital. Ces dernières activités représentaient en 1977 près de 20 millions de Kwachas. Nous verrons que les interventions de M.D.C ont été très diversifiées, étendant ainsi la "couverture" des secteurs économiques. De son côté, INDEBANK est définie comme "une entreprise publique de financement du développement". Créée en 1972, elle est détenue par ADMARC à 22,5 % et, à des parts égales à ce montant, par quatre autres actionnaires étrangers (I). Ce caractère "mixte" de la nature d'INDEBANK réduit donc l'importance du contrôle étatique sur cette entreprise de financement mais ce contrôle existe néanmoins et, en pratique, ne s'est jamais heurté à des formes de "résistance".

Enfin le secteur des assurances, où le capital étranger est aussi présent, est entré dans la sphère d'influence de l'Etat avec la création en 1970 de la National Insurance Company, à participation majoritaire de l'Etat. La capacité de contrôle de ce dernier dans ce domaine est par ailleurs renforcée par les dispositions d'un texte (Insurance Amendment Act, 1970) prévoyant l'enregistrement obligatoire et l'autorisation ministérielle pour les compagnies d'assurances étrangères désirant opérer au Malaïi: les activités de la National Insurance Company peuvent ainsi être, si nécessaire, relativement protégées.

L'agriculture est le domaine "par excellence" où l'intervention de l'Etat est la plus intense. Nous avons vu comment l'Etat a pu orienter le sens du développement agricole, comment il lui a fixé des objectifs et des priorités, comment il avait pu organiser la production par secteurs et même intervenir au niveau des statuts fonciers. Mais son action a également consisté en une intervention plus directe dans les activités agricoles. L'instrument principal de cette intervention a été ADMARC, dont le rôle en tant que caisse de commercialisation a été souligné plus haut. Mais ADMARC c'est aussi une importante entreprise commerciale dont les types d'activités sont très diversifiés. Dans le domaine de la production agricole, ADMARC exploite directement 400 hectares de plantation de thé. Il faut ajouter que cette institution détient aussi le monopole de création et de fonctionnement de tous les marchés agricoles du pays et demeure l'agence à laquelle ont recours les paysans pour obtenir des crédits (2).

(1). Qui sont: Nederlandse Financiering Maatschappij Voor Ontwikkelingslanden, Commonwealth Development Corporation, Deutsche Gesellschaft für Wirtschaftliche Zusammenarbeit et International Finance Corporation.

(2). Le secteur des plantations y a eu également recours, mais a pu aussi s'adresser aux banques commerciales et à INDEBANK, cf. section précédente.

Toujours dans le secteur agricole, l'Etat possède, avec Press Holdings, un important agent de production. Dans le vivier des entreprises publiques malaïtes, Press Holdings fait certainement figure de "rana paradoxa". Ce groupe trouve ses origines dans la création, en 1960, de Malaï Press, une entreprise de presse gérant les publications du M.C.P. Sous la direction d'Aleke BANDA, cette entreprise a peu à peu étendu ses activités, dépassant, en se diversifiant, le simple secteur des médias. Pour faire face à la croissance de ces activités, une nouvelle entreprise était créée en 1969, Press Holdings Ltd.

Les statuts de cette entreprise en font, du point de vue technique, une entreprise privée: ses actions sont personnellement détenues à 99 % par le Président H.K. BANDA. Ce sont en effet ses propres fonds qui sont à l'origine de la création de cette entreprise. Mais, d'un autre côté, le Président détient officiellement les actions de Press Holdings "au nom du Malaï Congress Party et, à travers lui, au nom du peuple tout entier". Ce caractère "public" de l'entreprise est d'ailleurs reconnu par ses partenaires économiques et par les observateurs (I). Le Président a donc la charge de Press Holdings qu'il dirige "en bon père de famille": la confusion entre la notion d'intérêt public et celle d'intérêt privé trouve là une illustration originale, mais qui n'est pas sans entretenir une certaine ambiguïté.

Tandis qu'en effet la dimension publique de Press Holdings est admise, sa définition statutaire est souvent rappelée pour insister à la fois sur le rôle personnel de son dirigeant dans les performances de l'entreprise et sur les droits qu'il conserve sur son bien. Cette ambiguïté se retrouve en permanence en ce qui concerne les activités de Press Holdings, aussi bien dans les références "extérieures" qui y sont faites que dans l'esprit des Malaïtes eux-mêmes. Ainsi, alors que le ministre chargé de la région centrale, A. GADAMA, faisait en mars 1983 une intervention au Parlement sur le rôle des entreprises publiques dans le redressement de l'économie nationale, il dut s'interrompre pour apporter un correctif aux députés dont les interjections mentionnaient l'action de Press Holdings dans ce domaine:

" (...) certains membres du Parlement font des remarques sur Press Holdings

(I). Les rapports de la Banque Mondiale sur le Malaï ont par exemple toujours rangé Press Holdings parmi les entreprises publiques du pays.

(...).J'espère qu'ils savent de quoi ils parlent car Press Holdings n'est pas une institution d'Etat" (1).La confusion des parlementaires et^{la} mise au point du ministre sont typiques de l'ambiguïté propre à cette entreprise.Sans doute fallait-il "rendre à César" ce qui lui appartient "au nom du peuple tout entier".

Press Holdings constitue une sorte d'empire économique à la taille du pays.Ses activités sont très diversifiées mais, en ce qui concerne l'agriculture, elles sont principalement constituées par l'exploitation de plantations.Plusieurs plantations de tabac sont en effet directement possédées et dirigées par Press Holdings par l'intermédiaire de ses deux filiales, General Farming Ltd et Press Farming Ltd.La première, avec ses quelques 4500 hectares de plantation, est le premier producteur individuel mondial de tabac flue-cured, tandis que la seconde, avec près de 4000 hectares de plantation, est le premier producteur national de tabac Burley au Malaïi. Une autre filiale du groupe, Press Ranching, se consacre à l'élevage sur une grande échelle. Enfin, les deux plantations de canne à sucre du pays, Sugar Corporation of Malaïi (SUCOMA) et Dwanga Sugar Corporation (DWASCO), sont également détenues par Press Holdings, qui agit ici en participation avec ADMARC et LONHRO (2).

Le secteur industriel malaïite est aussi largement dominé par les activités de l'Etat. Le secteur agro-alimentaire y tient une part prédominante (3) et le lien entre ce type d'industrie et le secteur agricole a été opéré par l'intervention de l'Etat. ADMARC a pu en effet développer de nombreuses activités dans ce domaine, traitement et égrenage du coton, production d'huiles de consommation, raffinerie de céréales ou encore mise en conserve de produits alimentaires. De même, les entreprises agro-alimentaires ont pris une part croissante dans les interventions financières d'INDEBANK. Par le contrôle direct de la production et par celui du financement, les pouvoirs publics ont ainsi pu mettre sur pied un certain nombre d'industries agro-alimentaires dans le secteur public.

Mais l'éventail des activités industrielles du secteur public ne se limite pas au domaine agro-alimentaire. Ainsi, M.D.C est intervenue dans le secteur de la construction (7,1 millions de Kwachas d'investissements en 1977), du textile, des produits alimentaires conditionnés, des pêcheries ou en-

(1). Cf. Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 28.3.1983, p.1055.

(2). Cf. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, n°1913, 9.7.1982; Business Information on Malawi, National Bank of Malawi, Blantyre, 1981 (37). Un aperçu des activités de Press Holdings est donné à l'annexe 4.

(3). Cf. p. 244.

core des boissons (avec en particulier une prise de participation de 51 % dans la compagnie Carlsberg Malaŵi Brewery). De son côté, ADMARC a complété ses activités agro-alimentaires par une intervention dans le secteur des cimenteries et de la fabrication de chaussures. INDEBANK s'est chargée de l'activité minière, qui malgré sa faible importance représente néanmoins une réalité, tandis que Press Holdings a diversifié ses activités tous azimuts, intervenant dans des secteurs tels que la fabrication de meubles, de radios, de disques, dans la quincaillerie ou dans les constructions métalliques. C'est donc un large réseau d'activités qui se trouve ainsi sous le contrôle des entreprises publiques.

Pour terminer ce tour d'horizon de l'étendue de la présence de l'Etat dans l'économie nationale, il convient de souligner que les entreprises publiques ont aussi exercé leurs activités dans le domaine commercial. Certes, ADMARC est, par nature, la première entreprise commerciale du pays puisque c'est par elle que transite la presque totalité des productions agricoles du secteur paysan (1). Mais les activités commerciales ont été aussi partagées par M.D.C et IMEXCO. La première de ces entreprises consacrait ainsi en 1977 près de 1,6 millions de Kwachas de ses investissements au secteur du commerce de détail, tout en intervenant aussi dans l'hôtellerie, la restauration et les services de transports. Le rôle d'IMEXCO est aussi important. IMEXCO trouve son origine dans la tentative menée par M.D.C, en 1968, de promouvoir l'africanisation du commerce de détail en prenant une participation de 51 % dans la compagnie Bookers and Co., une compagnie britannique dominante jusque là le commerce malaŵite des biens de consommation. Par le biais de cette association, était créée en 1970 la National Trading Company. Originale dans sa démarche, l'expérience fut écourtée par la résiliation de l'accord par les pouvoirs publics malaŵites, le Président H.K.BANDA accusant la compagnie Bookers d'avoir utilisé son lien avec le secteur public et la "garantie" que constituait cette association pour augmenter abusivement ses prix. La compagnie étrangère reprit donc son autonomie (2).

Néanmoins, dans le processus de résiliation de l'association, M.D.C recevait tous les avoirs de la National Trading Company en milieu rural. Ceux-ci étaient alors confiés à IMEXCO, une nouvelle entreprise publique

(1). Nous avons vu qu'il existait un marché privé pour la vente du maïs: les ventes effectuées à l'ADMARC en ce domaine sont généralement faites dans le cadre de remboursement de prêts accordés par cette institution aux paysans.

(2). Cf. B.DINWIDDY (1974:89), P.SHORT (1974:277), T.D.WILLIAMS (1978:239).

créée en 1971 et détenue désormais par M.D.C et Press Holdings. IMEXCO exerce ses activités dans le domaine de la distribution commerciale rurale et possède en particulier le monopole de la distribution pour le sucre, les allumettes et aussi les bûches, un bien important dans ce pays rural. Enfin, Press Holdings est également directement présent dans le secteur commercial par ses filiales qui y exercent leurs activités avec en particulier la chaîne de "super-marchés" la plus importante du pays, les People's Trading Centers.

La diversité des interventions de l'Etat, par le biais des entreprises publiques, dans les secteurs de l'économie nationale lui permet donc d'être en position dominante en tant qu'acteur économique. Mais l'Etat a d'autres moyens de renforcer son contrôle sur l'économie du pays et de servir ainsi les fins qui sont celles de cette intervention.

Section 2: La fin et les moyens de la présence économique de l'Etat.

L'examen de la présence de l'Etat dans l'économie malawite permet de dépasser le niveau des déclarations officielles qui refusent toute forme "d'étatisme" économique: au vu de l'étendue de l'intervention de l'Etat dans ce domaine, il est clair que c'est bien lui le premier entrepreneur, le premier planteur, le premier commerçant, le premier financier du pays. Avant de s'interroger sur les objectifs, la logique des fins poursuivies ou incluses dans cette stratégie d'intervention volontaire (les réseaux de participations, de contrôles, de financement révèlent ce volontarisme), il convient de souligner quelques exemples pour illustrer les moyens par lesquels l'Etat a renforcé sa présence dans l'économie nationale.

Cette présence s'est directement exprimée, nous l'avons vu, au niveau du contrôle du financement et de la production elle-même. Ce sont là les manifestations de l'Etat-banquier et de l'Etat-patron. Mais, de même que l'Etat avait, en amont, présidé à l'organisation de la propriété foncière pour structurer les rôles des acteurs économiques dans le secteur agricole,

de même s'est-il réservé, en amont de sa participation directe en tant qu'acteur économique, des capacités de contrôle, de régulation et d'influence.

Les moyens à la disposition de l'Etat sont divers. Sur un plan formel, ils passent par les mesures d'autorisation que l'on retrouve par ailleurs dans d'autres pays. Ici le contrôle s'opère surtout par le texte (Industrial Development Act, 1966) qui donne à l'Etat le droit de veto sur toute création d'entreprise industrielle dans le pays s'il considère que les conditions nécessaires à son opportunité et sa viabilité ne sont pas remplies. La version officielle explique que "dans le cadre de sa politique de maintien d'une liberté d'action maximum pour l'entreprise privée, le gouvernement du Malaïi n'a aucune intention d'intervenir dans la direction des firmes privées mais il considère nécessaire de se réserver le droit de décider quel type d'entreprise devrait être autorisée à exercer ses activités dans le pays" (1).

Dans le discours, la double référence est faite à l'attachement au jeu de l'entreprise privée et au contrôle en dernière instance de l'Etat. Les critères retenus par le ministère du Commerce et de l'Industrie pour délivrer l'autorisation de création industrielle portent généralement sur les garanties en capital offertes par l'entreprise, la location du site d'installation demandé et les capacités techniques de l'entreprise dans le domaine de l'activité projetée. Le ministre a toujours la possibilité du recours à la disposition relative à "l'intérêt public" ou "l'intérêt économique du pays". Qu'il soit, d'un point de vue économique, justifié par la nécessité pour l'Etat de s'assurer du sérieux et de l'opportunité, dans le cadre du développement économique général du pays, de la création d'activités ou qu'il porte en lui-même le risque que le "profil" de l'entreprise soumettant la demande soit apprécié par les pouvoirs publics de manière parfois subjective (2), le système retient l'attention en ce qu'il formalise le contrôle direct de l'Etat sur ce domaine d'activités économiques.

En ce qui concerne la capacité d'encouragement ou d'aide à la création d'activités industrielles ou commerciales, l'Etat dispose en sens inverse de moyens incitatifs. Une autorisation de "protection exclusive" peut ainsi être accordée pour une période donnée dans "les cas où il semble néces-

(1). Business Information on Malaïi, National Bank of Malaïi, Blantyre, 1981 (13).

(2). Les relations personnelles d'influence ne sont pas exclues dans le cas des entreprises étrangères, comme l'illustre la narration par le Président H.K. BANDA devant les parlementaires de la façon dont une compagnie britannique avait fait revenir celui-ci sur sa décision de confisquer des terres possédées par cette compagnie quand elle lui offrit une partie de ces terres, cf. T.D. WILLIAMS (1978:245).

saire de fournir une incitation supplémentaire", une mesure qui revient en pratique à donner à l'entreprise concernée un monopole. Bien que partisan du libre jeu du marché, l'Etat s'est donc réservé le droit d'influer, à la "hausse" ou à la "baisse" sur le développement industriel du pays.

Le contrôle de l'Etat s'exerce également sur le secteur commercial par le système des patentes que doivent obtenir les commerçants. En elle-même, la mesure n'a rien d'exceptionnel, mais le pouvoir discrétionnaire qui appartient en ce domaine au ministère de l'Industrie et du Commerce donne à l'Etat le moyen d'un contrôle illimité: aucune procédure d'appel n'est prévue après la décision du ministre de refuser la délivrance de la patente ou de la retirer (Business Licensing Amendment Bill, 1970). Ici, si l'autorisation ne fait pas problème dans le cas de membres importants de la classe politique, elle est aussi accordée, dans le cas des commerces les plus petits, sur une base souvent extra-économique: toutes les branches locales du M.C.P comptent parmi leurs responsables des commerçants dont la vocation à ce type d'activité semble avoir grandement été encouragée par l'assurance d'une autorisation d'exercer malgré le manque de garanties financières et le manque d'expérience.

Dans le domaine commercial, l'intervention étatique a même été plus spectaculaire, avec l'organisation du commerce de détail en milieu rural. Parallèlement à l'africanisation politique et administrative, celle du commerce, et particulièrement en milieu rural, était dans l'esprit des Mala-wites depuis l'indépendance. Les demandes répétées en ce sens formulées par "la base" sont remontées vers le centre de décision politique et économique. Ce secteur était largement dominé depuis la période coloniale par la communauté indo-pakistanaise. L'africanisation risquait donc d'apparaître comme un geste à motivations raciales (I). Mais la pression enregistrée par le M.C.P de la part de ses propres cadres locaux aspirant à investir dans une petite activité économique a fait agir le gouvernement qui trouvait là, par ailleurs, un moyen de "distribuer" des ressources et de se constituer des soutiens.

Des 1970, avec le nouveau texte sur la nécessité d'obtenir une patente pour pouvoir opérer un commerce, le secteur commercial rural indo-pakistanaise subit une première offensive: les patentes leur étaient refusées,

(I). Ce qu'il était en fait pour beaucoup de Mala-wites: la période coloniale, il est vrai, fut riche de cas où les abus de certains commerçants indo-pakistanaise leur attirèrent l'inimitié des Africains (constitution de monopoles locaux, prix, taux d'intérêt de prêts usuriers, etc).

tandis qu'au niveau de la distribution l'Etat bénéficiait désormais d'une base de contrôle par le biais d'IMEXCO. Dès lors, le gouvernement pouvait interdire aux commerçants indo-pakistanaïes de vendre leur fond de commerce à d'autres acheteurs que des Africains. En 1972, les commerçants indo-pakistanaïes devaient limiter leurs activités aux seuls centres urbains et, à partir de 1978, cette mesure devint plus restrictive puisque elle ne portait que sur les seuls centres de Lilongwe, Limbe, Blantyre et Zomba.

L'éviction des commerçants indo-pakistanaïes du secteur du commerce en milieu rural a révélé la force avec laquelle l'Etat pouvait intervenir pour "ouvrir" un secteur d'activité économique aux aspirations d'un groupe social proche du pouvoir. La mesure a été présentée comme un pas vers l'africanisation de l'économie nationale, ce qu'elle effectivement constitu^a. Il reste que, dans ses modalités d'application, cette africanisation s'est souvent faite au profit d'une petite élite composée de responsables locaux du M.C.P. Le contrôle et le pouvoir de l'Etat est ici renforcé par les mesures d'africanisation dans la mesure où l'obéissance du candidat à l'entreprise commerciale constitue un critère plus important, comme l'a montré la performance des nouveaux commerçants africains quelques années plus tard, que sa seule capacité professionnelle. En ce sens, un placement de la petite élite partisane a pu être effectuée et, quand le candidat n'était pas lui-même un responsable local du parti, son profil politique et social devait satisfaire les critères des autorités locales pour pouvoir solliciter l'autorisation ministérielle puis pour ne pas la voir retirée, une mesure qui peut toujours intervenir sans avoir à être motivée et sans appel possible.

L'Etat a donc trouvé dans l'africanisation du commerce en milieu rural l'occasion de satisfaire à une demande "de la base", de placer dans le domaine commercial les membres d'une petite élite locale qui forme un de ses soutiens ruraux et de renforcer son contrôle et son pouvoir de patronage. Plus qu'une "montée" des intérêts et des ambitions d'un groupe socio-économique dans le secteur du commerce rural, l'africanisation de ce dernier a représenté une forme de placement politico-économique: dès le milieu des années 1970, les effets de cette démarche, peu basée sur des considérations de viabilité économique, se faisaient sentir par une désorganisation du commerce en milieu rural. Aujourd'hui, certains parlent de réintroduire le commerce indo-pakistanaïes dans les zones les plus touchées par ce mauvais fonctionnement.

L'étendue de la présence étatique dans l'économie nationale et l'existence de moyens de contrôle, de régulation ou de sanction dont dispose l'Etat, témoigne, malgré le discours officiel, d'une omniprésence économique de l'Etat qui complémentarise celle qu'il a pu développer dans les domaines idéologique et politique. En multipliant ses activités, l'Etat s'est assuré de pouvoir peser sur les grandes directions prises par l'économie nationale, mais cette intervention a servi d'autres fins.

D'un côté, la faiblesse du secteur privé africain au terme de l'expérience coloniale a effectivement contribué à rendre nécessaire la prise en main par l'Etat de certaines activités, soit pour les développer dans le cadre de la promotion de l'économie nationale, soit pour combler un "vide" que seules les entreprises étrangères pouvaient occuper. Dans le premier cas, l'Etat s'est présenté comme une forme de soutien au secteur privé quand celui-ci devait être "encouragé": la création de M.D.C, en 1964, répondait à cette préoccupation des pouvoirs publics et l'objectif de cette institution était de fournir "un intermédiaire par lequel le gouvernement agit pour encourager ou stimuler la croissance du secteur privé de l'économie" (I). Dans le second cas, l'Etat a été l'agent de l'articulation entre capital malaôte et capital étranger. Sa stratégie a consisté à attirer les investissements au Malaôte par des mesures incitatives (faible coût de la main-d'oeuvre, possibilité de "protection exclusive", réductions tarifaires pour les matériaux importés transformés au Malaôte, déductibilité des frais d'installation ou des amortissements, etc), tout en gardant un contrôle étroit sur la présence étrangère dans l'économie nationale. Ce contrôle s'effectue certes par le biais des autorisations industrielles évoquées plus haut mais aussi par la participation du capital d'Etat aux activités des entreprises étrangères. Les grands secteurs d'activités industrielles sont dominés par l'association entre entreprises publiques et entreprises étrangères, une façon pour l'Etat d'assurer la continuation du flux des investissements en capital étranger tout en maintenant sa propre présence dans ces secteurs d'activité et les profits qu'il y réalise.

Mais l'intervention de l'Etat sur l'économie nationale ne s'est pas faite seulement pour "combler un vide" ou pour contrôler la part d'activités aux mains des compagnies étrangères: compte tenu du véritable "quadrillage" effectué par les entreprises publiques dans les sec-

(I). H.K.BANDA, Malaôte Development Corporation, Blantyre-Limbe, July 1966, 21p., p.3.

teurs financier, agricole, industriel, commercial, c'est une véritable stratégie d'investissement de l'économie qui a été mise en place par l'Etat. Le secteur public et para-public malaôte dépasse largement le simple cadre de l'intervention étatique dans des secteurs "traditionnels" d'intérêt public ou de service public (du type chemins de fer ou électricité, par exemple). En profondeur, ce que semble signifier l'étendue de la présence économique de l'Etat, c'est non seulement le moyen qu'elle a constitué pour toute une couche de la classe politique et administrative de se doter de ressources économiques mais aussi la délimitation étroite des conditions de réalisation des intérêts et des ambitions de ce groupe dans le cadre quasi-exclusif de l'Etat qu'elle a imposée.

Ceci nous semble par ailleurs très bien exprimé par les remarques de C.de Miras sur le cas ivoirien: "L'Etat (...) apparaît davantage comme un régulateur qui (...) a su maintenir dans son orbite un milieu aux ambitions économiques qu'il était indispensable de satisfaire, sans pour autant permettre à celui-ci de s'ériger en classe sociale indépendante de l'Etat" (I). Compte tenu de son contexte colonial et des velléités "totalisantes" du contrôle et de la présence de l'Etat dans le domaine économique autant que dans les domaines idéologique et politique, le secteur privé malaôte n'a pas eu les moyens (ni le désir?) de se développer de manière autonome du patronage étatique. Au niveau des positions de richesse "supérieur", celui des postes de direction et de gestion des grandes entreprises publiques et de leurs nombreuses filiales, les membres de l'élite politico-administrative ont pu s'assurer d'une source de revenus non négligeables, traduite par leur niveau de vie et leurs dépenses. Il est souvent dit que le Malaôte n'est pas une terre d'élection pour les dépenses ostentatoires: il est vrai que le puritanisme dominant a découragé "l'étalement des richesses" face à une majorité de la population rurale aux revenus dignes d'un P.M.A (pays les moins avancés). Selon les informations à notre disposition pour la fin des années 1970, le rapport entre les salaires les plus bas (emploi non-qualifié dans le secteur agricole) et les plus élevés (fonction ministérielle) était de 1 à 100. Si les sommes officiellement reçues par les hauts fonctionnaires dans l'administration ou les entreprises publiques n'ont pas l'ampleur manifeste qu'elles revêtent dans d'autres pays africains, elles constituent néan-

(I). C.de MIRAS (1982:228).

moins une source d'enrichissement considérable compte tenu du niveau de vie moyen du Malaïi.

Au niveau "inférieur", l'Etat a présidé au placement d'une minorité de ses "clients" dans le secteur commercial rural. Ces commerçants sont souvent des responsables locaux du parti mais il existe aussi parmi eux des députés ou des membres de leur famille. Ici aussi, c'est le patronage de l'Etat, par l'éviction des Indo-pakistanaïis de ce secteur d'activité et par la sélection des candidats à l'entreprise commerciale, qui a présidé à l'accès à ces fonctions économiques. En ce sens, ce secteur privé n'est pas véritablement autonome de l'orbite étatique.

L'enrichissement lié aux positions détenues dans les entreprises publiques a de plus été rendu possible par les performances réalisées par ces dernières. Elles se sont en effet présentées comme des agents économiques compétitifs, recherchant la rentabilité, l'efficacité, le profit et, jusqu'à la seconde moitié des années 1970, les résultats obtenus n'ont pas été négatifs. L'association fréquente avec des compagnies étrangères a joué dans ces performances, mais la démarche globale de l'intervention étatique a également été favorable à la réussite des entreprises publiques. La force de celles-ci a en effet résidé dans la structure des liens qui les unissent, coordination et coopération qui se retrouvent à la fois dans leurs liens financiers et dans leurs liens d'affaires. En pratique, M.D.C, ADMARC et Press Holdings sont souvent présents dans une même activité par le jeu d'un contrôle majoritaire. L'ampleur du champ couvert par ces diverses participations peut être illustrée par le fait que les seules entreprises où Press Holdings, M.D.C et ADMARC détenaient une participation d'au moins 20 % assuraient plus de 60 % des ventes de produits manufacturés en 1977 (1)

Les performances des entreprises publiques, pour inégales qu'elles ont pu être par secteur d'activité, ont dans l'ensemble été équilibrées. La réussite particulière d'ADMARC, bâtie sur les profits importants réalisés dans ses opérations de commercialisation des produits agricoles, a contribué largement à cet "équilibre" du bilan des entreprises publiques (2). Néanmoins, la faiblesse de ces dernières a été révélée dès les premiers signes de ralentissement de l'économie nationale en 1978-1979, sur lequel nous reviendrons plus en détail. En particulier, la dépendance du développement industriel

(1). Pour des exemples illustrant les liens entre les entreprises publiques par le biais de leurs participations, cf. annexe 5.

(2). Cf. C. HARVEY (1983:45).

envers le secteur agricole (prédominance des industries agro-alimentaires, prédominance des profits d'ADMARC dans l'équilibre financier du secteur public) a porté ses fruits quand les contre-performances dans le domaine des exportations agricoles se sont accumulées. Il reste que si les sources d'enrichissement que constituaient les positions dans le secteur public et para-public se sont quelque peu tariées à la fin de la décennie 1970, toute une fraction de la classe politico-administrative a pris ses marques dans la présence économique extensive de l'Etat, sans pouvoir semble-t-il y trouver un moyen d'autonomiser sa base économique.

CONCLUSION DU TITRE II.

L'agence économique de l'Etat malaôte depuis l'indépendance a donc pris deux formes principales, l'une constituée par son intervention en faveur de la promotion des intérêts économiques des planteurs, l'autre par son action directe en tant qu'acteur économique puissant par lequel une couche de la classe dirigeante a pu s'enrichir. Dans les deux cas, l'Etat était au centre de l'accès aux sources d'enrichissement ou même d'accumulation.

L'aspect politico-économique du placement de la classe dirigeante dans ces positions économiques est révélé à la fois par la composition "professionnelle" des membres de cette minorité (députés, ministres, hauts fonctionnaires, cadres supérieurs de l'armée et de la police, responsables nationaux, régionaux mais aussi de district et locaux du parti, avec dans chaque cas la possibilité d'étendre le bénéfice obtenu à des proches ou des parents), mais aussi par le manque d'un strict "économisme" dans les critères d'accès à ces positions: les crédits bancaires ont souvent été accordés à des "planteurs" dont l'amateurisme n'était égalé que par leur lien privilégié avec le pouvoir et qui ont fait faillite à la première fluctuation sérieuse des cours du tabac, tandis que d'un autre côté des aspirants à la fonction commerciale se sont vus obtenir des patentes, accordées en principe sur des critères de base "sérieux", pour connaître la banqueroute et parvenir en quelques années (dans certains cas quelques mois) à contribuer

à la désorganisation du commerce en milieu rural.

Dans le domaine de la promotion du secteur des plantations, nous avons souligné que le développement des exportations agricoles, un choix de développement économique globalement dicté par les conditions historiques et naturelles prévalentes au Malaïi, s'est accompagné d'un biais étatique en faveur des plantations comme agent principal de production de ces exportations, un choix ici globalement dicté par le souci de doter d'une base économique toute une partie de la classe dirigeante. Le secteur paysan, de son côté, longtemps accusé d'archaïsme et de faible capacité au changement, a fait la preuve, durant la période coloniale et souvent dans un environnement politico-économique hostile, qu'il pouvait répondre aux demandes du marché agricole, à condition que les moyens lui en soient donnés ou tout au moins laissés (1). En ce sens, la baisse du taux de croissance de la production du secteur paysan depuis l'indépendance semble directement liée à la double stratégie agricole de l'Etat post-colonial.

D'un côté, la sélectivité de l'attribution des ressources et des moyens techniques et financiers qui a caractérisé les approches du développement rural n'a pas permis, pour la majorité des producteurs ruraux, de pouvoir opérer les mutations vers la "modernisation" agricole appelée officiellement de ses vœux par l'Etat. Le secteur paysan s'est ainsi progressivement retrouvé en position non compétitive pour la production des exportations agricoles. D'un autre côté, la politique des prix aux producteurs suivie par ADMARC n'a pas permis de trouver une source alternative de financement de cette mutation. Au contraire, cette politique a non seulement constitué une forme de "protection" indirecte du secteur des plantations contre la concurrence paysanne, mais aussi offert au premier les conditions matérielles de son expansion.

Ce sont en effet les paysans qui ont, par leurs ventes à ADMARC, permis le financement des investissements dans le secteur des plantations et même, semble-t-il, les déficits enregistrés par certains programmes de développement intégré fortement capitalisés mais aussi très "dépendants" (2). A mesure que l'expansion foncière des plantations réduisait la proportion de

(1). Plusieurs études ont souligné ce potentiel de réponse, cf. M. CHANOCK (1972), P. MINFORD and P. OHS (1976), J. C. MILLS (1975).

(2). Sur ce point, cf. T. J. KLEEST (1980:37).

terres arables à cultiver et sans les moyens d'augmenter leur productivité (1), les paysans ont assisté à la baisse du rapport de leur agriculture avant de se tourner de plus en plus vers l'emploi salarié sur les plantations. De plus, cette main-d'oeuvre est restée d'un faible coût compte tenu de la politique du salaire minimum (2).

Si le phénomène de la "dépayannisation" n'a pas été aussi caractérisé qu'il a pu être avancé (3), il est néanmoins certain que la production agricole, dans le domaine des exportations, s'est développée en dehors et aux dépens du secteur paysan. Les effets économiques mais aussi politiques et sociaux des stratégies ainsi poursuivies par l'Etat seront analysées plus loin, mais il est possible ici de suggérer que le bilan des années 1960 et 1970, dont les dirigeants se sont félicités, les yeux fixés sur les taux de croissance économique et sur le niveau de leurs propres revenus, reposait trop nettement sur des déséquilibres socio-économiques profonds pour ne pas, à terme, révéler toute sa fragilité.

En ce qui concerne son rôle en tant qu'acteur économique direct, les objectifs de l'Etat ont été multiples. D'un point de vue global, les interventions de l'Etat se sont inscrites dans une stratégie de croissance économique: de ce point de vue, les ressources auxquelles l'Etat a eu accès n'ont pas été "pillées", mais utilisées avec un souci de rentabilité et du profit, ce qui explique les performances du secteur public malaôte jusqu'à la fin des années 1970 (4). Le contrôle et les participations de l'Etat, par ses entreprises publiques, dans le secteur où le capital étranger est présent, ont permis au capital d'Etat de s'appuyer sur des partenaires importants, qui ont fourni un apport d'investissements dont l'économie malaôte avait besoin (5), et de combler les lacunes de la faiblesse du secteur privé malaôte. Ce dernier est encouragé à se développer (6) mais l'étendue de la présence économique de l'Etat et la volonté de ce dernier de contrôler les velléités

-
- (1). Soulignons par ailleurs que, si la plupart des produits peuvent être librement importés au Malaôte (Open General Licence), une licence préalable est parfois nécessaire, en particulier pour l'importation d'engrais et de pesticides: l'Etat peut donc protéger ses propres circuits de distribution dans un domaine qui touche directement à la productivité.
- (2). Qui est en réalité "plutôt mal nommé puisqu'il s'agit aussi du salaire maximum", comme l'écrit E. HORESH (1984:14).
- (3). Cf. A. CHILIVUMBO (1977). En particulier l'appropriation foncière opérée par le secteur des plantations n'a pas donné lieu à une aliénation foncière des paysans.
- (4). Comme l'écrit T. D. WILLIAMS (1978:269): "Un gouvernement incompetent ou corrompu ou même sans souci pour la croissance économique, aurait pu échouer à mettre à profit les possibilités disponibles (...). D'autres gouver-

entrepreneuriales privés ne semblent pas doter ce secteur d'un avenir immédiat. Il reste également dépendant de l'Etat par le biais des pouvoirs d'autorisations et de sanctions diverses de ce dernier.

Mais la fin servie par les interventions économiques de l'Etat a également été de placer des membres de la classe dirigeante dans des positions économiques acquises par l'accès aux ressources publiques. L'Etat a fourni par son agence économique un cadre dans lequel les positions de richesse ont été partagées et distribuées. En ce sens, les membres de l'élite économique présente dans le secteur public et para-public sont dépendants de l'Etat et de la nature de leur lien à ce dernier, un lien qui leur a permis l'accès aux positions de richesse. Les "entrepreneurs" à la tête des nombreuses filiales de Press Holdings Ltd ou les cadres et dirigeants des entreprises publiques ne sont pas, en tant que groupe socio-économique, autonomes de l'Etat. L'idée d'un "Etat-relais" ne semble pas devoir s'appliquer au cas malaïte, à la fois en raison de la part importante tenue dans le secteur "public" par les intérêts et les fonds personnels du Président H.K.BANDA et en raison de la volonté du pouvoir d'Etat de maintenir dans son orbite et sous sa dépendance politico-économique les "entrepreneurs d'Etat" (1).

Ici réside une différence entre ces derniers et le groupe des planteurs auquel l'agence de l'Etat a permis d'acquérir ou de renforcer leur base économique. Les planteurs ont pu se livrer à une accumulation relativement importante, en particulier par le biais de la propriété foncière, même s'ils restent dépendants de l'Etat pour le maintien d'un environnement socio-économique favorable à l'expansion de leurs activités. Les planteurs malaïtes semblent être dans une position à mi-chemin entre celles des "planteurs villageois" et des "planteurs entrepreneurs" qu'ont analysés J-M.GASTELLU et S.AFFOU YAPI (2). Si certains participent, même quand ils sont députés, à l'exploitation de leur plantation, d'autres sont absentéistes. Pour certains, l'agriculture de plantation n'a constitué qu'un moyen d'enrichisse-

.../... nements, dans les mêmes circonstances, auraient conduit le pays au désastre économique".

(5). Moyennant un flux d'entrée et de sortie du capital. Comme l'expliquait le Président BANDA au Parlement: "Ceux qui investissent ici doivent être sûrs de bénéficier d'un profit, un certain profit, parce que ce ne sont pas des missionnaires", Hansard, 9th Session, 1st Meeting, 21.II.1972, p.4. Sur les modalités de ces profits, cf. annexe III.

(6). Avec en particulier la création en 1979 d'un Malaïian Traders Trust.

(1). Les plus nantis ont pu néanmoins investir à l'étranger (Grande-Bretagne, Lesotho, Afrique du Sud, p.ex.).

(2). Cf. J-M.GASTELLU et S.AFFOU YAPI (1982).

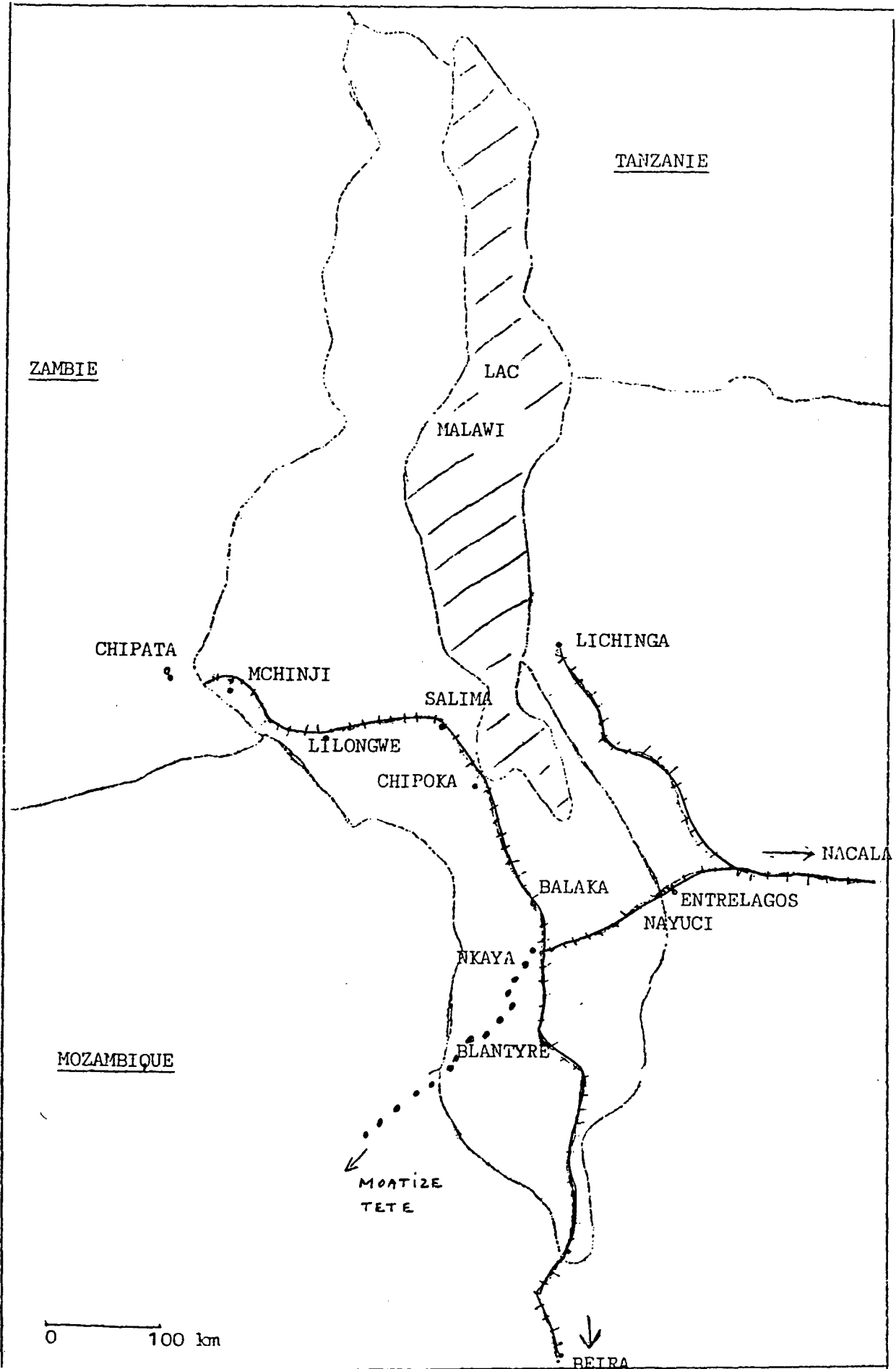
ment ou de spéculation, alors que dans d'autres cas, notamment dans celui des grandes plantations de Press Holdings, elle a été conçue comme un véritable secteur d'entreprise capitaliste (rigueur de gestion, politique des investissements, diversification, reproduction, etc). Mais, dans l'ensemble, le secteur des plantations malaïte repose sur l'emploi d'une main-d'oeuvre salariée, comme le montre l'évolution de la croissance de l'emploi salarié par secteur, ce qui le différencie par exemple du groupe des planteurs villageois ivoiriens (I).

Qu'elle leur ait été directement favorable ou néfaste, l'agence économique de l'Etat a donc joué un grand rôle dans la détermination de la nature et de la place des différents éléments du système de classes sociales en formation. Mais, peut-être plus nettement que dans le domaine idéologique et politique, l'intervention de l'Etat s'est aussi accompagnée de la croissance de ses responsabilités (vis à vis de ses propres "clients" politico-économiques, mais aussi des autres acteurs directement affectés par les stratégies et les choix économiques de l'Etat), mettant à l'épreuve ses capacités à maintenir la cohésion de l'ensemble social tel qu'il l'avait organisé.

(I). Cf. J.-M. GASTELLU et S. AFFOU YAPI (1982:165-8) sur l'abusan, forme de rémunération des manoeuvres agricoles qu'il semble difficile de traiter comme un véritable salaire. Au Malaïi, l'équivalent de l'abusan ivoirien serait la ganya (cf. p.348), mais que l'on trouve pratiquée par les exploitants paysans eux-mêmes ou par les Achikumbe, et non par le secteur des plantations.

LE RESEAU FERRÉ DU MALAWI

Source: Poste d'Expansion Economique, Service de l'Attaché Commercial, Ambassade de France, Lilongwe; Le Rail et le Monde, n°18/303 (oct.1981).



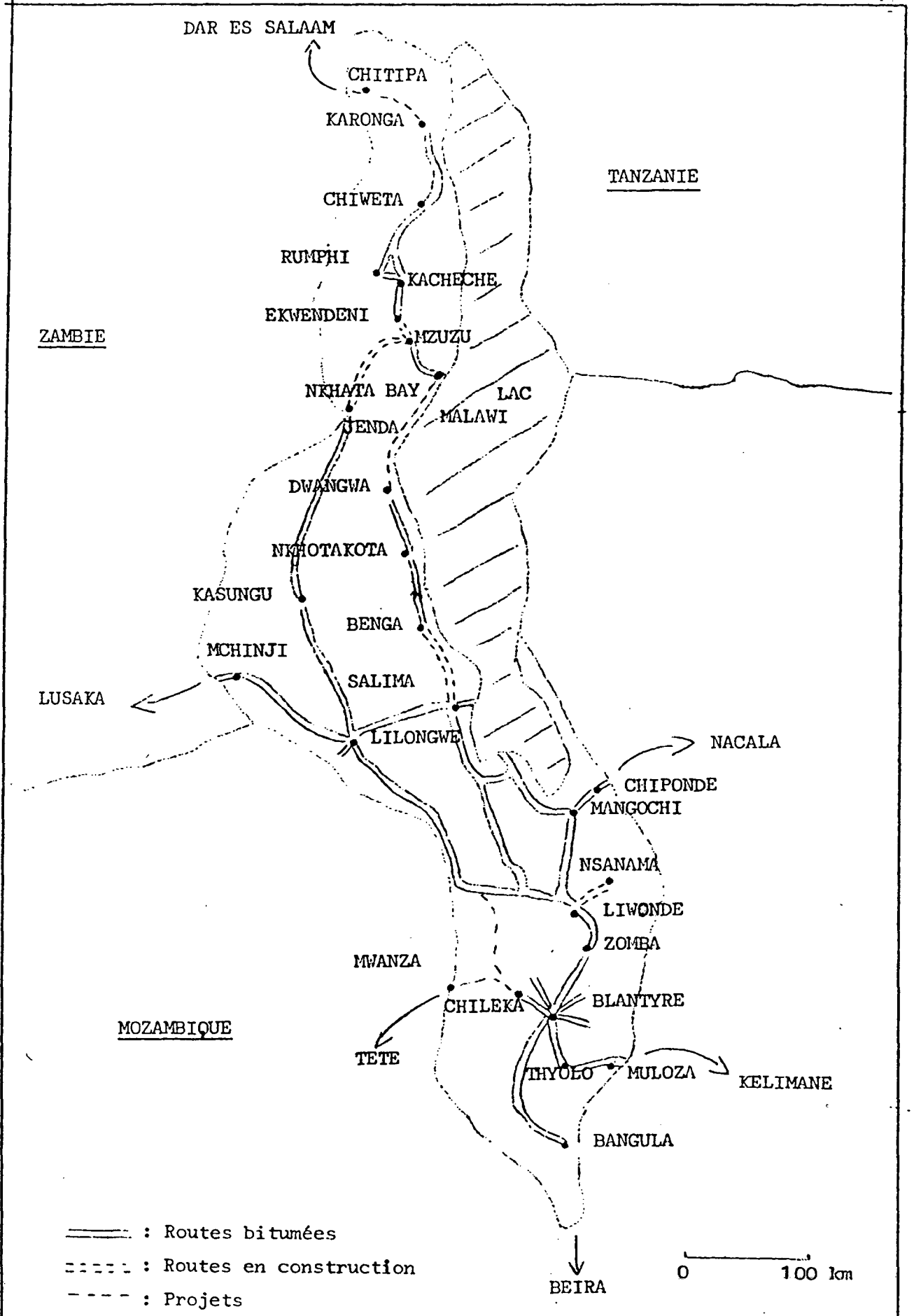
—+—+—+— • voies ferrées

••••• • en projet

ANNEXE II

LE RESEAU ROUTIER DU MALAWI

Source: Poste d'Expansion Economique, Service de l'Attaché Commercial, Ambassade de France, Lilongwe, 1981.



- ==== : Routes bitumées
- : Routes en construction
- : Projets

0 100 km

ANNEXE III

.....

LES ENTREPRISES ETRANGERES
AU MALAWI

Les trois principaux groupes étrangers sont:

BROOKE BOND : plantations de thé

IMPERIAL GROUP LTD : plantations de tabac et fournisseur de Imperial Tobacco Ltd en Grande-Bretagne; industrie de fabrication.

LONRHO : plantations (thé, tabac, sucre), industrie de fabrication, commerce et services. Filiales:

- . SUCOMA (Sugar Corporation of Malawi): plantation et industrie du sucre.
- . CENTRAL AFRICA COMPANY : plantations de tabac et de thé
- . GENERAL CONSTRUCTION LTD : bâtiment
- . CHIBUKU PRODUCTS LTD : brasseries
- . CORUNDUM MINING CORPORATION LTD : exploitation minière
- . DAVID WHITEHEAD and SONS (MALAWI) : textiles
- . LEOPARD DEVELOPMENT LTD : produits pétroliers
- . FARMING AND ENGINEERING SERVICES LTD : équipement agricole
- . HALL'S GARAGE LTD : marché automobile

Les autres entreprises étrangères présentes au Malawi sont principalement:

ISSELS : construction

HAROLD POOLE LTD : transport et équipement

BATA SHOES : fabrication de chaussures

WIGGINS TEAPE PAPER GROUP : industrie du papier

Impôts sur les bénéfices des sociétés:

- 45 % si la société a son siège social au Malawi
- 50 % si la société a son siège social ailleurs ou si elle distribue des dividendes à des actionnaires non-résidents au Malawi.

Contrôle des changes:

les dividendes et profits réalisés par les investissements étrangers peuvent être rapatriés à condition que la société n'ait pas eu recours pour générer ces profits à des crédits locaux.

ANNEXE IV

.....

LES ACTIVITES DE PRESS HOLDINGS LTDAGRICULTURE :

- . GENERAL FARMING LTD : plantations de tabac.
- . PRESS FARMING LTD : plantations de tabac.
- . PRESS RANCHING : élevage

INDUSTRIE :

- . PRESS BAKERIES : boulangerie.
- . PRESS ENGINEERING : construction de structures métalliques.
- . PRESS FURNITURE AND JOINERY : meubles.
- . PRESS FASHIONS : prêt-à-porter féminin.
- . PRESS AND SHIRE CLOTHING : prêt-à-porter masculin.
- . NZERU RECORDS COMPANY : industrie et marché du disque.
- . ENTERPRISE CONTAINERS LTD : productions de bouteilles plastique.

DISTRIBUTION :

- . HARDWARE AND GENERAL DEALERS : quincaillerie, sanitaire, matériel de travaux publics.
- . PRESS GENERAL DEALERS : commerce de gros.
- . PRESS PRODUCES : emballage de produits alimentaires.
- . PEOPLE'S TRADING CENTERS : chaîne de "super-marchés".

TERTIAIRE ET SERVICES :

- . PRESS PROPERTIES : gestion du portefeuille immobilier du groupe, investissements dans l'immobilier et la construction.
- . PRESS TRANSPORTS : flotte marchande et poids lourds.
- . RENNIE PRESS MALAWI : dédouanement et expédition des biens à l'importation et à l'exportation, agence de voyage.
- . OIL COMPANY OF MALAWI : distribution de produits pétroliers.

ANNEXE V

.....

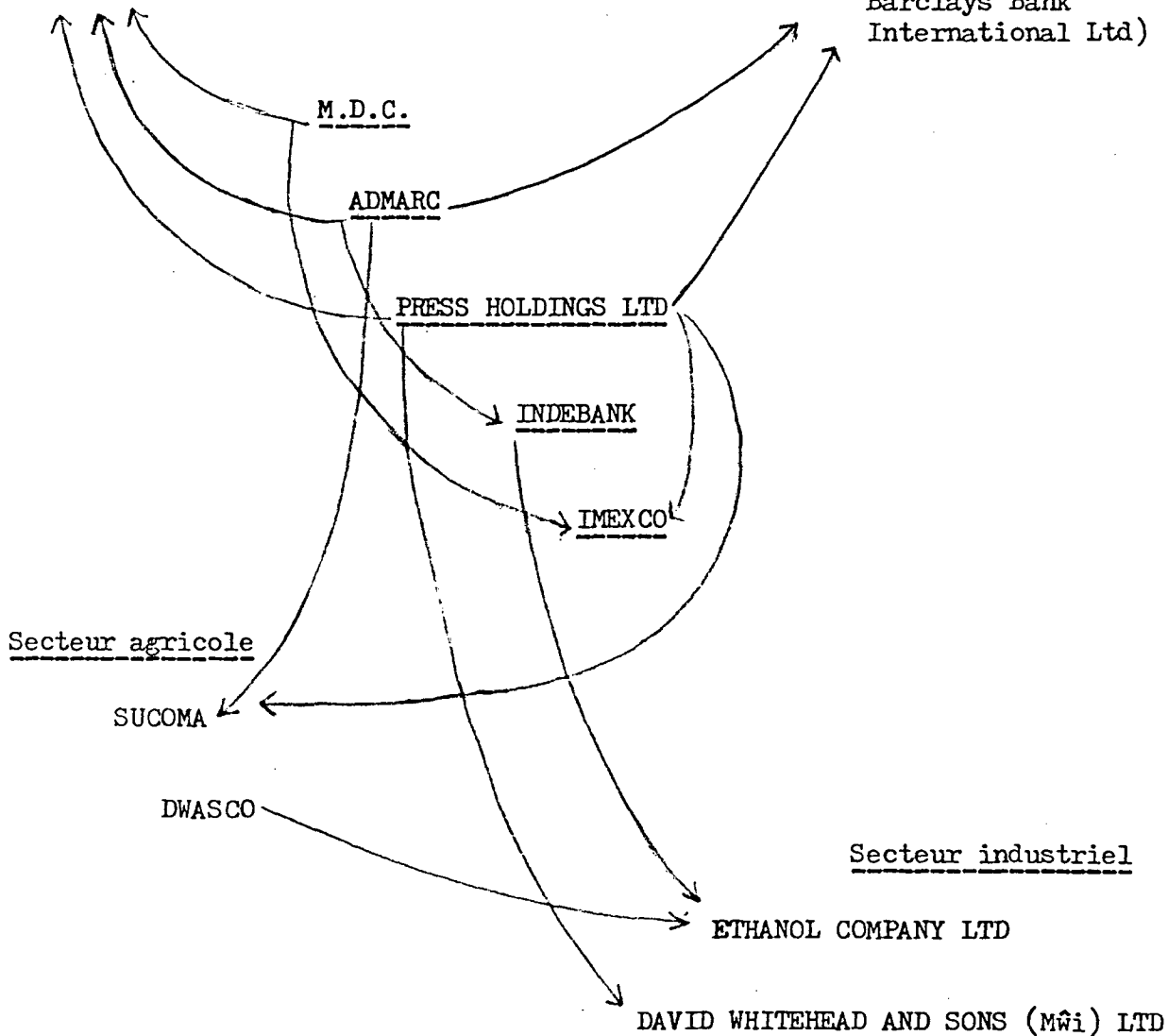
LES LIENS ENTRE LES ENTREPRISES PUBLIQUES:

QUELQUES EXEMPLES

Secteur financier

COMMERCIAL BANK OF MALAWI
(+ Bank of America)

NATIONAL BANK OF MALAWI
(+ Standart Bank Ltd
Barclays Bank
International Ltd)



↘ = prise de participation.

TITRE III. L'ETAT DANS LE SYSTEME DE CLASSES SOCIALES EN FORMATION.

Le développement de l'Etat, en relation directe avec la dynamique sociale coloniale mais aussi le déroulement des conflits pour sa maîtrise, est inséparable du développement et de la formation du système des classes sociales, en raison à la fois de la manipulation politique, idéologique et économique que l'Etat a pu opérer sur la société malaŵite et du parti qu'ont pu tirer les différents groupes sociaux de leur accès différencié à cet Etat. En analysant le stade atteint par ce processus, deux questions principales se posent. Quels sont, d'une part, les éléments qui composent le système de classes sociales à ce moment de sa formation? Quel bilan mais aussi quelles perspectives d'évolution, d'autre part, la dynamique des relations dialectiques entre Etat et société, agence étatique et formation des classes sociales, offre-t-elle?

L'identification des éléments du système des classes sociales doit être tentée en tenant compte du caractère évolutif du processus de formation de ce système. Défini dans des conditions fondamentalement évolutives, le système des classes sociales n'est appréhendé que dans son aspect transitoire. Si la description des éléments de ce système ne saurait donc être figée, elle n'est pourtant pas non plus un simple "instantané": elle se présente plutôt comme un point de repère permettant d'apprécier le sens pris par le processus de formation de ce système et son état d'avancement.

Les éléments du système de classes en formation seront ici soulignés à partir de deux jeux de critères, l'un portant sur la position et le rôle de chaque élément dans la production, l'autre sur leurs oppositions à travers des conflits de diverses natures. Le premier type de critère renvoie plus directement à la dimension économique du processus de formation des classes sociales, tandis que le second, même s'il s'appuie aussi sur cette dimension, en intègre d'autres, plus larges, qui forment le cadre des conflits sociaux. Les deux points d'observation ainsi utilisés par l'analyse sont en réalité liés par la simultanéité, en situation concrète, du rôle joué par

le contenu de chaque critère. Dans les deux cas, le rôle de l'Etat est intégré à l'analyse.

L'Etat se trouve en effet au centre du processus de formation du système des classes sociales. Sa présence et son agence dans ce processus sont liées à l'autonomie relative dont il bénéficie envers le jeu des différentes forces sociales, une autonomie qui lui aura permis d'intervenir sur l'environnement social malaïte. S'il est ainsi en "position de force" par ses interventions multiples sur le processus de formation des classes sociales, il reste néanmoins vulnérable par rapport d'un côté aux forces sociales qui peuvent l'investir et d'un autre côté aux effets de ses propres stratégies. S'il est bien apparu comme un acteur direct dans le déroulement du processus de formation des classes sociales, l'Etat en a aussi retiré un certain nombre de "responsabilités" auquel il lui faut faire face. Le contexte de crise économique et politique des années récentes peut notamment apparaître comme la base d'un réajustement dans le processus de formation des classes sociales, à mesure que les enjeux et les conflits sont redéfinis.

Chapitre I. Les éléments du système de classes sociales en formation.

.....

Section I: Production et classes sociales en formation.

Pour identifier les principaux éléments du système des classes sociales en formation, l'observation de la place tenue par les agents sociaux dans les structures de production fournit un premier jeu de critères (I). Compte tenu du caractère essentiellement rural du Malaïi (en terme de population, mais aussi de stratégie économique centrée sur l'agriculture), le secteur de la production agricole offre un champ d'analyse majeur pour l'identification de ces éléments, même si d'autres ont évolué plus à l'écart de ce secteur.

(I). Cf. Introduction, p.9.

Dans ce domaine de la production agricole, la politique officiellement poursuivie a été celle de l'encouragement au passage à une agriculture "moderne" capitaliste, un processus très partiellement entamé à la fin de la période coloniale. En pratique, les efforts de cette politique n'ont bénéficié qu'à une faible proportion des producteurs paysans en raison de la sélectivité de l'approche menée par les autorités et de leur biais en faveur du secteur des plantations.

A côté du secteur des plantations, les stratégies de l'Etat n'ont pas permis le développement d'une couche de capitalistes ruraux, si ce n'est dans le cas de quelques Achikumbe. Proclamer la nécessité du passage de l'agriculture "traditionnelle" (1) à l'agriculture "moderne" et mettre sur pied des statuts fonciers facilitant la privatisation des terres ne suffit pas à drainer une proportion significative de la population dans une pareille mutation. D'autres mesures auraient été nécessaires, dont une des plus importantes est sans doute la poursuite d'une politique démographique adaptée aux conditions de réalisation des mutations officiellement recherchées. La production "traditionnelle" s'appuie en effet sur la main-d'oeuvre familiale où enfants et épouses jouent un grand rôle. Les investissements en ressources humaines sont nécessaires pour pallier les faibles disponibilités en capital financier et technique. Le développement d'une agriculture capitaliste passe par l'utilisation plus intensive de ce dernier et le déclin relatif de la largeur des foyers (2). Or la polygamie et le nombre élevé des enfants par famille sont des sujets sur lesquels l'intervention de l'Etat est politiquement délicate: les pouvoirs publics n'ont donc pas mis sur pied de véritable politique de régulation des naissances (3).

En ce qui concerne la disponibilité du capital financier et technique, elle a été déterminée par l'allocation sélective dont il a fait l'objet. Plus encore, les prix payés aux producteurs par ADMARC n'ont pas constitué une incitation au développement de l'agriculture commerciale. En même temps, la privatisation de la propriété foncière n'a concerné qu'une minorité de la population, une minorité parmi laquelle les producteurs directs n'ont pas été les plus nombreux.

(1). "Rétrograde" est le terme plus souvent employé dans les débats parlementaires malaŵites.

(2). Cf. Y. LACOSTE (1980: 57-58, t. I).

(3). Un effort encore timide en ce domaine a été fait au début des années 1980. Pourtant, les projections démographiques révèlent l'ampleur du problème, cf. annexe I.

En outre, la présence de l'Etat en amont et en aval du processus de privatisation foncière a contribué à limiter les bénéfices de la création du marché foncier à une minorité. Le ministre de l'Agriculture se réserve en effet le droit, discrétionnaire et sans appel, d'aliéner toute terre privée pour un motif "d'intérêt public". Comme pour cette possibilité d'aliénation, les pouvoirs discrétionnaires du ministre pour accorder les baux ouvrent la porte aux candidats propriétaires capables de s'assurer la garantie de l'Etat pour l'accès à la terre et la stabilité future du statut de leur propriété. En ce sens, il n'est pas surprenant que le mouvement de privatisation des terres ait profité en majorité à des "planteurs" entretenant des liens privilégiés avec le pouvoir.

La diversité des différenciations sociales en milieu rural ne peut pourtant pas être appréciée simplement à partir du contrôle et de l'accès formel à la terre par les producteurs ou même par leur maîtrise de leur travail (emploi salarié sur les plantations ou non, p.ex.). Dans le cadre des droits et obligations du statut coutumier, le contrôle et l'accès à la terre de la population rurale sont intacts, et l'appropriation foncière opérée par le secteur des plantations n'a pas débouché sur une aliénation foncière des paysans. De même, l'emploi salarié sur les plantations n'exclut pas le lien avec un lopin de terre exploité par le paysan lui-même dans le cas du travailleur agricole saisonnier ou par sa famille dans le cas du travailleur à plein temps (I).

Le critère du contrôle des producteurs directs sur leur terre et sur leur travail doit donc, pour rester opérationnel, être abordé de manière différentielle. Il doit aussi être mis en relation étroite avec la place de chaque groupe de producteurs dans les rapports de distribution. Le rôle de la circulation du capital financier et des biens nécessaires au fonctionnement des moyens de production est essentiel pour comprendre les différentes capacités de production mais aussi d'accumulation des producteurs. Ici, le rôle de l'Etat est particulièrement déterminant, tant par sa politique de commercialisation des produits agricoles (prix payés par ADMARC, accès ou non au marché des enchères) que par sa politique sélective d'allocation des res-

(I). Le maintien du contrôle par le travailleur agricole sur sa production de subsistance permet de plus à l'employeur de payer un salaire non-économique, cf. H. BERNSTEIN (1977:67) et F. COOPER (1981:304). Ce contrôle peut d'ailleurs s'étendre à d'autres productions que celle de subsistance, cf. G. WILLIAMS (1976:145).

sources (crédits, moyens techniques) dans le cadre de l'action en faveur du développement rural.

La prise en compte de cet ensemble de facteurs nous semble exprimée dans le tableau établi par J.SAMOFF pour distinguer les formes de différenciations socio-économiques en milieu rural (I). Appliqué à une situation concrète, ici l'agriculture malaôte, ce tableau doit permettre de définir un cadre de référence à partir duquel peuvent être soulignées les spécificités du cas considéré. Ce tableau est le suivant.

PROPORTION DE TERRE CONTROLÉE

LIENS AVEC L'ECONOMIE DE MARCHÉ

	<u>Insignifiants</u>	<u>Limités</u>	<u>Larges</u>
<u>Insuffisante pour faire face aux besoins</u>	JOURNALIER	PAYSAN LOCATAIRE (METAYER)	PROLETARIAT RURAL
<u>Suffisante pour faire face aux besoins</u>	AGRICULTEUR DE SUBSISTANCE	PAYSAN	PETIT PRODUCTEUR INDEPENDANT
<u>Suffisante pour employer de la main-d'oeuvre</u>	AGRICULTURE DE TYPE FEODAL	PAYSAN RICHE (KULAK)	GRAND PROPRIETAIRE (AGRICULTURE COMMERCIALE)

Appliquée à l'agriculture malaôte, l'utilisation de ce tableau révèle que certaines catégories y sont pratiquement inexistantes, tandis que d'autres ont connu un développement important. A une extrémité de la classification, l'agriculture de type féodal a disparu depuis longtemps dans le cas malaôte, sans doute depuis la fin de l'économie de tribut pré-coloniale. L'agriculture de subsistance stricto sensu semble de son côté en recul, ne serait-ce qu'en raison des liens qui existent avec le marché pour les produits vivriers dont les surplus, même peu importants, sont commercialisés soit

(I). Cf. J.SAMOFF (1980:29).

par le biais du marché "privé" (maïs), soit par les achats d'ADMARC (maïs, riz, haricots).

Le travailleur agricole journalier peut être identifié parmi les paysans dont les cultures sont d'un rapport trop faible (par la taille de l'exploitation mais surtout, plus souvent, par le manque de moyens financiers et techniques pour augmenter la productivité ou encore par le bas niveau des revenus tirés des ventes à ADMARC) pour assurer la sécurité matérielle du foyer et qui vont donc, dans des proportions variables (souvent en fonction des conditions climatiques assurant ou non la qualité et la quantité des récoltes, mais aussi en fonction du niveau des prix payés par ADMARC), travailler sur les plantations ou chez les paysans riches.

Ces derniers se retrouvent chez les Achikumba, dont les moyens de production sont supérieurs à ceux du groupe médian désigné sous le terme "paysans" (I). Les paysans-locataires forment les rangs des producteurs directs sur les plantations de tabac Burley principalement. Ils ont des moyens de production peu autonomes et des liens avec le marché qui sont des liens de subordination en ce qu'ils ne leur permettent pas de s'affranchir du contrôle des propriétaires fonciers (fort endettement souvent). Ces métayers sont plus soumis au marché qu'ils n'y participent. En revanche, la catégorie des petits producteurs indépendants peut prétendre, selon ses capacités à assurer ses besoins et à dégager un surplus commercialisable, conserver son autonomie: les structures de l'agriculture ont pourtant évolué de telle manière que ce type de producteur a des difficultés à y garder sa place comme à la fin de la période coloniale.

Le prolétariat rural ne semble pas de son côté avoir pris au Malaïi de proportion significative en raison de l'absence d'aliénation foncière mais aussi des alternatives fournies à la prolétarisation par le travail saisonnier, le métayage ou encore l'émigration. Les éléments de ce prolétariat en formation pourraient être identifiés parmi les travailleurs agricoles employés à plein temps sur les plantations, mais leurs liens avec la production au village d'origine ne sont généralement pas détruits (2). Quant à la dernière catégorie, celle des grands propriétaires, elle est dominée par les plantations, dont

-
- (1). Cette catégorie reste un modèle idéal à partir duquel sont observées les autres catégories. Ce groupe "moyen", plutôt que de recouvrir une situation bien déterminée, représente donc un axe par lequel passent les autres situations dont le caractère est souvent transitionnel.
- (2). Mais certaines plantations emploient des travailleurs à temps plein qui n'ont plus de liens avec le village d'origine et vivent exclusivement de leur salaire.

l'importance a été croissante dans les structures de production agricole.

La multiplicité des situations au sein de l'agriculture malaôte ne saurait s'accomoder des rigidités d'une quelconque classification. Plusieurs situations sont mixtes ou présentent un caractère de transition. Parmi les Achikumbe, par exemple, certains se distinguent à peine des producteurs que le tableau utilisé rangerait parmi les petits producteurs indépendants les plus performants, tandis que d'autres ont pu passer au stade de l'agriculture commerciale intensive. Le secteur des plantations de son côté compte des membres de la catégorie des grands propriétaires, qui peuvent être de "gros" ou de "petits" planteurs, quand il ne s'agit pas de plantations possédées par ADMARC, Press Holdings ou des compagnies étrangères, compte tenu de la diversité des tailles des exploitations (1).

La catégorie des petits producteurs indépendants recouvre aussi une diversité de situations, allant de l'exploitation familiale intensive à l'emploi d'une main-d'oeuvre saisonnière. L'emploi de la main-d'oeuvre agricole n'est pas en effet l'exclusive des planteurs. La thangata traditionnelle représentait déjà une forme d'utilisation de main-d'oeuvre, de même que le recours aux nomi (2). Au moment des récoltes, les producteurs indépendants emploient une main-d'oeuvre soit sous la forme du travail communal (au niveau du village) où l'employeur fournit nourriture, bière et ganya (salaire journalier en nature ou en espèces, souvent mêlant les deux éléments), soit sous la forme du travail salarié proprement dit (3).

Le tableau utilisé plus haut ne rend peut-être pas assez compte du rôle joué par la place de chaque catégorie dans les rapports de distribution, particulièrement déterminante dans son évolution. Le développement du secteur des plantations en particulier a bénéficié de la place privilégiée des planteurs dans ce domaine. Parmi ceux-ci pourtant les grands planteurs (souvent en fait ADMARC, Press Holdings et les compagnies étrangères), aux exploitations bien gérées, bien capitalisées et bien dotées techniquement, sont à distinguer des petits planteurs dont l'accès au capital financier et technique, même s'il a été important dans le milieu des années 1970, n'a pas été comparable et a même été remis en question, nous le verrons, au début des années 1980.

(1). Cf. p. 306.

(2). Cf. p. 97.

(3). Il semble que les salaires pratiqués dans ce cas soient inférieurs à ceux qui sont payés dans le secteur des plantations.

Les producteurs indépendants ont été par contre pénalisés par leur place dans les rapports de distribution, une place qui ne leur a pas donné les moyens de leur expansion. Certains effectuent donc, selon les périodes, un "transfert" vers la catégorie des "travailleurs journaliers" ou manifestent même leur "retrait" de la place qui leur a été assignée par le recours à l'émigration, une solution plus rentable, mais plus difficile sur le plan social et familial, que l'emploi salarié sur les plantations.

En dehors du secteur agricole, d'autres groupes socio-économiques peuvent être identifiés en fonction de leur place dans la production. Les entrepreneurs du secteur privé ne constituent pas un groupe très important, dans la mesure où les secteurs industriel, commercial et des services sont largement dominés par les compagnies étrangères et les entreprises publiques, ces dernières agissant souvent en collaboration avec les premières. Ce groupe existe néanmoins et un de ses secteurs d'activités est constitué par le commerce en milieu rural.

Les Indo-pakistanaïses, qui ont longtemps dominé le commerce de détail et de gros, ont souffert des mesures de restrictions apportées par les pouvoirs publics à leurs activités (I). Par contre, les candidats africains à l'entreprise commerciale ont "investi" le secteur du commerce rural mais leurs performances restent inégales. La source des difficultés de ces nouveaux commerçants tient sans doute dans le fait que, dans la mise en oeuvre de leurs nouvelles activités, leur capacité entrepreneuriale n'a pas toujours été prise en considération de façon prioritaire. La position économique des entrepreneurs ou des commerçants malaïtes tient souvent en effet à leurs liens privilégiés avec le pouvoir (parti, gouvernement, Parlement). Parlementaires et membres de la hiérarchie partisane investissent par exemple dans des activités économiques (commerce de détail, transports, taxi) au bénéfice de la "garantie" politique dont ils peuvent se prévaloir. Il reste que mises à part certaines exceptions (dont le Président H.K. BANDA lui-même) la qualité de "classe d'entrepreneurs" ou "bourgeoisie d'affaires" semble difficilement applicable à ce groupe. Les faillites sont assez fréquentes, les revenus dépensés, l'accumulation réduite et la reproduction élargie peu caractérisée. Les entrepreneurs du secteur privé restent en fait dépendants de l'orbite étatique.

(I). Cf. p. 327-328.

Encore plus direct est le lien entre accès à l'Etat et position économique dans le cas des personnels de direction et de gestion des entreprises publiques et para-publiques. Ici, les intérêts économiques de ce groupe sont dépendants des ressources de l'Etat et de ses activités économiques. Nous avons souligné l'ampleur et la diversité de ces dernières. Toute une couche sociale, dont nous examinerons plus loin la nature, a tiré son propre enrichissement des performances du secteur public et donc, indirectement, des prélèvements opérés principalement par ADMARC sur le secteur paysan, des prélèvements qui ont permis d'équilibrer l'ensemble du secteur public et même parfois de combler les déficits de dépenses publiques. En même temps, certains cadres supérieurs et moyens du secteur public ont pu utiliser leurs ressources et leur influence politico-administrative pour mettre sur pied leurs propres activités économiques, mais le phénomène, peu facilité par le principe directeur de l'intervention étatique, ne semble^{pas} caractérisé.

A côté de leur place dans la production, l'examen de leurs oppositions est aussi nécessaire pour identifier les éléments de classes sociales en formation. Les deux types de critères doivent en fait être conçus dans leur interaction.

Section 2: Oppositions et classes sociales en formation.

L'opposition majeure qui traverse le système de classes en formation malaôte, la "tension majeure autour de laquelle s'articulent les conflits" pour reprendre la formulation de J.SAMOFF (I), passe par les relations entre classe "dominante" et classes "dominées". Mais, derrière ce clivage global, existent des oppositions internes qui nuancent encore les critères d'identification des classes sociales en formation.

L'opposition entre classe dominante et classes dominées est matérielle, immédiate, vérifiable, elle intervient entre les "possédants" et les "non-possédants": le contraste entre les niveaux de vie, mais aussi les manières d'être, de penser, en termes de consommation par exemple, entre un

(I). J.SAMOFF (1982-A:II5-6).

haut fonctionnaire et un paysan de ces villages non touchés par les projets de développement agricole est très vite observable. Mais, en dehors du point de vue de l'observateur, l'opposition par le critère de la possession est directement conçu et ressenti par les acteurs eux-mêmes en ces termes immédiats, quotidiens, contraignants, qui font que, si le kilo de maïs était acheté aux producteurs environ six tambalas le kilogramme par ADMARC en 1981 (I), il existait aussi des clients pour le marché des biens de luxe importés d'Afrique du Sud.

Sur le plan économique, nous avons vu que ceux qui détenaient les moyens de production ou leur contrôle et ceux qui bénéficiaient des meilleurs rapports de distribution le faisaient au détriment d'autres groupes. L'opposition entre nantis économiques et non-nantis économiques, si elle repose sur l'appropriation, directe ou indirecte, d'un surplus de production, passe aussi par un conflit politique dans la mesure où l'accès aux positions économiques (d'enrichissement ou d'appauvrissement) est dépendant de la proximité et du lien au pouvoir politique et à l'Etat.

D'un côté, paysans et planteurs sont directement en conflit pour l'accès aux ressources nécessaires à l'enrichissement et à l'accumulation. La promotion des intérêts planteurs est passée par un déclin proportionnel de l'agriculture paysanne, dont le taux de croissance a baissé depuis l'indépendance. Dans l'issue provisoire à ce conflit, l'Etat est intervenu au premier chef par ses options économiques et leurs applications pratiques, mais il a aussi fourni un outil politique et idéologique au maintien d'un environnement social favorable aux intérêts du secteur des plantations. Les planteurs, qu'ils soient ministres, députés, cadres de la police et de l'armée, hauts fonctionnaires ou membres de la hiérarchie du parti, ont tous en commun l'avantage de pouvoir compter sur la maîtrise des appareils politiques et idéologiques qui ont "mis à l'écart" les paysans en les privant de modes d'expressions autonomes.

La présence du parti, à la base, dans les villages, fournit bien une arène de communication politique, mais les sujets abordés restent essentiellement locaux et ne portent pas les germes d'une remise en cause des réalités économiques. La communication fonctionne surtout de "haut en bas", se contentant de canaliser l'information. Les demandes formulées par la base,

(I). Soit environ 36 centimes. Le kilogramme de farine de maïs (nsima, qui forme l'essentiel de la diète alimentaire de la majorité de la population) est par contre vendu 1 Kwacha. Les informations recueillies sur place donnent une consommation moyenne de 7 kilogrammes de nsima par mois et par personne.

plutôt que des expressions d'intérêts autonomes, s'inscrivent dans un cadre de quasi-patronage localisé (1).

Comme l'écrit F.HOLMQUIST, l'Etat a fait de "gros efforts pour mettre la population en dehors de la politique et qualifier le pouvoir des paysans et des travailleurs de menace sérieuse au développement" (2). Ce que l'auteur analyse comme une atteinte à l'autonomie de "l'espace politique paysan" a pu être effectué par l'encadrement fourni par les Jeunes Pionniers, la Ligue des Femmes, la Ligue des Jeunes, mais aussi le M.C.P plus généralement, pénétrant ainsi les différents secteurs de la population rurale. Enfin, l'idéologie dominante a su "court-circuiter" toute idéologie concurrente dans le secteur rural: le discours et la pratique populistes, en particulier par les interventions du Président H.K.BANDA, ont fonctionné à plein. Appelés à "travailler dur dans les champs", les paysans ont dû s'en remettre à la hiérarchie du parti et au Président pour le choix des grandes orientations politiques et économiques qui affectent directement leur existence. Il n'est pas surprenant que la majorité de la population rurale, privée d'accès aux ressources politiques, l'ait été aussi pour les ressources économiques.

Les conflits de classes en formation peuvent aussi s'articuler, à côté du domaine économique, autour de "pivots" idéologiques, culturels ou même ethniques. La connotation raciale prise par les mesures d'éviction des Indo-pakistanaïses du commerce en milieu rural a constitué, par exemple, une dimension importante de l'opposition entre ces derniers et les Africains candidats à l'entreprise commerciale. De même le mouvement de "chewaïsation" de nombreux postes publics, l'attribution de ressources importantes pour le développement de la région centrale ou encore la "réhabilitation" culturelle opérée par l'instauration en 1968 du chichewa comme langue nationale sont autant d'indices (du moins sont-ils souvent ressentis comme tels) de la dimension ethnique qui oppose une partie de la classe dominante aux autres composantes du système de classes. Cet aspect ethnique conserve son importance, même s'il recoupe des oppositions économiques, idéologiques et politiques, et sa spécificité est telle qu'elle sert aussi de base à des clivages au sein même de la classe dominante (3).

(1). Sur ce point, cf. R.HODDER-WILLIAMS (1973:469-70).

(2). F.HOLMQUIST (1980:167).

(3). Par exemple, J.TEMBO, membre éminent de la classe dominante, n'y fait pas l'unanimité auprès de la composante chewa, en raison en particulier de son origine ethnique, Dedza, une enclave ngonï en pays chewa.

Plus nette encore est la dimension idéologique, et son vecteur ethnique, qui caractérise l'opposition entre classe dominante et fonctionnaires "de base", c'est à dire ceux dont les postes ne relèvent pas de fonctions politico-administratives, mais plus directement "bureaucratiques". Tant en raison de leur "avance" historique en matière d'instruction que du faible développement de celle-ci dans les autres régions, les nordistes forment une grande partie de ces rangs de l'Administration. Séquelle de la crise de 1964, ils sont tenus en suspicion relative par le pouvoir et font l'objet, ici et là, d'arrestations opérées en période de "campagne anti-subversive" (1).

Cette suspicion les a pénalisés politiquement mais aussi sur le plan économique: le pouvoir n'a pas voulu donner à un groupe dont les sensibilités idéologiques et politiques lui semblent suspectes les moyens de se constituer, sinon une base économique, du moins des positions d'enrichissement pouvant constituer la trame du développement d'une force d'opposition. Jusqu'en 1978, les fonctionnaires, à l'exception de ceux qui occupaient des postes pour lesquels le recrutement passait par des critères politiques et non sur la simple base des qualifications possédées (2), ont reçu des salaires inférieurs à ceux pratiqués, à niveau d'emploi équivalent, dans le secteur privé. Entre 1970 et 1978, les salaires de la fonction publique, régulièrement entamés, en termes de pouvoir d'achat, par le taux d'inflation, n'ont été augmentés qu'une seule fois (hausse de 6 % en 1974). La fonction publique, pour un diplômé malaôte, n'est pas une source d'enrichissement. Ce n'est donc que devant les problèmes de recrutement et la pénurie de candidats pour les postes administratifs les moins rémunérés (3) qu'une augmentation considérable des traitements a été décidée en 1978 (variable selon les postes, mais en moyenne de 43 %). Il reste que, politiquement et idéologiquement, le lien entre l'Etat et ses fonctionnaires "administratifs" n'est pas un lien privilégié.

Les dimensions diverses des oppositions entre les différents éléments du système de classes sociales en formation sont en pratique liées et s'interpénètrent mutuellement. Au sein même de la classe dominante, le conflit qui oppose ses deux composantes de base en est l'illustration.

-
- (1). En 1975-76, par exemple, l'ensemble du personnel de l'Office National des Statistiques fut arrêté, ainsi que des fonctionnaires du ministère de la Santé et de l'Education: tous étaient originaires du nord du pays.
 - (2). Quand il ne s'agit pas de critères "politiques", il peut s'agir d'emplois "de complaisance", basés sur des relations personnelles avec l'autorité.
 - (3). Le traitement de l'échelon le plus bas est de l'ordre de 225 Kwachas par an aujourd'hui (environ 1300 FF), soit moins que le salaire reçu sur certaines plantations par un travailleur qualifié.

Il s'agit ici de composantes d'une même classe dominante, définie d'un côté par son lien à l'Etat et de l'autre par sa capacité à se tailler la meilleure part des ressources économiques nationales (par sa position privilégiée dans les rapports de production et de distribution), les deux éléments étant fonctionnellement liés: plutôt que de parler de classes distinctes ou même concurrentes, il est préférable de parler de "strates" au sein d'une même classe dominante (1).

L'une de ces strates est, globalement, composée des politiciens qui ont bénéficié de leur proximité du pouvoir et de l'agence étatique pour asseoir leur base économique principalement sur le secteur des plantations. Ils représentent souvent la génération "historique" qui a joué un rôle dans le mouvement nationaliste, même si l'âge ne semble pas absolument essentiel à la définition de ce groupe (2). Peu diplômés pour la plupart, ils combinent leurs liens avec le sommet de l'Etat (et souvent d'ailleurs des liens personnels avec le Président) et un contact avec la base rendu possible par leurs fonctions politiques officielles, mais aussi par leur statut de notables locaux. Ils sont souvent députés ou représentants du parti à divers échelons (3).

L'autre strate est composée de cadres de l'administration et des cabinets ministériels, fonctionnaires aux tâches plus "politico-administratives" que strictement "bureaucratiques", et des responsables des entreprises publiques et para-publiques. Leur base économique est donc plus étroitement liée à leur accès aux ressources de l'Etat que celle des planteurs qui détiennent, au moins formellement, la propriété privée de leur capital foncier. Techniciens et/ou opportunistes, ils doivent leurs fonctions à une qualification et/ou un lien personnel avec le pouvoir, mais représentent^{nt} moins que la strate précédente une génération politique historique. Leur présence dans les rouages gouvernementaux, les administrations et le secteur économique public ou para-public est aussi plus importante que dans l'appareil du parti, avec quelques exceptions notables pour des membres du Comité Exécutif National du M.C.P.

Il est difficile de synthétiser les caractéristiques de chaque strate et de les classer sous des labels précis et spécifiques. Les deux

(1). Sur la notion de strate par rapport à celle de classe, voir J.SAMOFF (1982-A:II2).

(2). Le sentiment d'une telle appartenance semble en effet toucher les descendants des militants de cette génération historique, dans la mesure où eux aussi sont engagés dans l'agriculture de plantation. C'est en tout cas ce qui ressort de leur propos. De plus, les postes de responsables locaux du parti sont devenus dans certains endroits de véritables "charges" transmissibles de père en fils (Ent.n.a.).

(3). Les députés sont eux-mêmes des membres de la hiérarchie partisane, par nature.

strates sont par exemple parties au même processus économique, que ce soit dans le secteur privé ou le secteur public, entre lesquels "il serait vain d'établir une distinction de nature (...) puisque les deux procèdent d'une même dynamique, celle de la recherche hégémonique et de la formation d'une classe dominante" (1). De même, les situations des deux strates ne sont pas rigides, elles sont parfois mixtes ou évolutives (2). Enfin, les deux strates ont en commun leur accès à l'Etat.

Pour différencier néanmoins les deux groupes, deux critères principaux peuvent être utilisés, celui de leur base économique et celui du mode de leur accès à l'Etat. En ce sens, on pourrait parler de "strate partisane de planteurs" (pour le groupe dont les intérêts économiques se sont réalisés dans l'agriculture de plantation et dont la "présence" politique s'est exprimée à travers le parti principalement) et de "strate administrative entrepreneuriale" (pour le groupe dont les intérêts entrepreneuriaux dans le secteur public, mais parfois aussi dans le secteur privé, ont été garantis par ses fonctions politico-administratives) (3).

Si ces deux strates ont fait plus ou moins bon ménage au sein de la classe dominante, la différence de leurs intérêts pourrait aussi transformer l'opposition "objective" de leurs situations respectives en un conflit plus direct. Nous verrons plus loin que la crise économique de la fin des années 1970 et ses effets politiques ont servi de catalyseur à ce conflit latent. Il reste que les deux strates ont, au cours de leur formation en tant que composantes de la classe dominante, partagé une certaine communauté, à la fois par rapport aux intérêts des autres groupes sociaux et par le complémentarité des conditions de la promotion de leurs intérêts (4).

Une question se pose à ce stade de l'analyse: peut-on caractériser les deux groupes évoqués plus haut comme formant une classe dominante, terme que nous avons constamment employé? N'y a-t-il pas plutôt présence, avec ces deux strates, d'une classe dirigeante et d'une classe dominante? Pour répondre à ces questions, un rappel s'impose sur la définition donnée au terme de

(1). J-F. BAYART (1983:33).

(2). Du point de vue des activités économiques, les dirigeants d'entreprises publiques pouvant investir dans l'agriculture de plantation, ou du point de vue du déroulement de carrière: C.A. BAKER (1979:169) a souligné que les cadres de l'administration de district finissent souvent leur carrière dans des postes de direction des entreprises publiques après avoir passés quelques années dans des cabinets ministériels. Or l'administration de district a des liens étroits avec le parti.

(3). Ces deux expressions restent critiquables mais seront utilisées par convention pour faire référence aux strates évoquées plus haut.

(4). Ainsi, le succès des entreprises publiques du secteur agro-alimentaire

classe dominante: il s'agit d'une "force sociale dont les intérêts, fondés sur une position prépondérante en matière d'exploitation et de distribution des ressources, prédomineraient sur tous les autres" (1). De ce point de vue, les deux strates évoquées plus haut ont bien constitué une classe dominante. Les intérêts de la strate partisane de planteurs semblent avoir été prépondérants au sein de la classe dominante, mais ceux de la strate administrative entrepreneuriale, d'un caractère montant à mesure que le secteur économique public s'est élargi, ont aussi été promus dans un cadre de classe dominante. Ici, il est important de souligner que la confusion entre strate et classe peut conduire à identifier une strate dominante comme une classe dominante, quand en fait la première n'est pas autonome de la seconde. A l'inverse, une strate "non-dominante" au sein de la classe dominante n'en est pas moins partie de cette dernière et fonctionne à ce titre "dominant" dans l'ensemble du système de classes sociales. Il est donc nécessaire de distinguer strate et classe, et de faire l'économie de l'utilisation du second concept quand la situation concrète le rend nécessaire ou possible (2).

Une rapide comparaison avec la situation ivoirienne permet de montrer la différence avec la situation malaŵite et d'aborder la question des rapports de force entre les strates de la classe dominante. Au Malaŵi, classe dirigeante et classe dominante ont été assimilables dès l'indépendance, quand il y a eu conjonction entre position politique et position économique. Ce sont les planteurs qui ont historiquement formé les rangs de la classe dominante et dirigeante mais, avec le déroulement mesuré de la malaŵianisation de la fonction publique et le développement des activités du secteur économique public, une forme de diversification s'est opérée par l'intervention de la strate que nous avons qualifiée d'administrative entrepreneuriale: ce phénomène peut être daté durant la période entre le début et le milieu des années 1970. Mais cette diversification est intervenue plus au niveau de la classe dirigeante que de la classe dominante: au sein de cette dernière, la

.../... est resté dépendant des performances agricoles, tandis que l'expansion du secteur des plantations a été dépendante du financement "public", en particulier assuré par ADMARC.

(1). Y.A. FAURE et J-F. MEDARD (1982:137).

(2). Ainsi, "...bien que les définitions de la classe qui se rapportent à une population dotée de caractéristiques spécifiées (niveau de revenus, statut socio-économique, catégorie professionnelle) ou un groupe de telles caractéristiques, puissent faire référence à des segments importants de la société, c'est rendre les choses confuses que de les appeler classes. Accroître la complexité de la définition d'une strate, en combinant revenus, statut, profession ou même aspirations ne fait pas d'une strate (qui est une couche sociale ordonnée de manière hiérarchique selon quelque conven-

.../...

strate administrative entrepreneuriale est venue se joindre à la strate partisane des planteurs. Cette dernière semble avoir conservé son caractère de strate dominante, si l'on utilise pour en juger les éléments d'analyse dont se sont servis Y-A. FAURE et J-F. MEDARD dans leur observation du cas ivoirien. Si dans ce dernier, par exemple, les investissements relativement faibles (plan quinquennal, budget) dont bénéficie le secteur agricole révèle la "précarité des positions des planteurs" et permet donc de s'interroger sur leur nature de classe dominante (1), l'application de cette analyse au cas malaôte donne des résultats inverses. La moyenne des investissements financés par le budget de développement consacrés au secteur agricole (dans lequel nous avons vu la place prépondérante des plantations) a été entre 1967 et 1980 de 22,6 % du total et, en ce qui concerne le secteur des infrastructures de transport et de communication (un secteur de soutien important à celui des plantations par son action sur le développement des exportations), de 36,4 % du total. D'un autre côté, le chiffre était de 7,4 % pour les secteurs de l'éducation et de la santé. Le budget de développement pour 1983/84 consacre pour sa part 25,6 % des dépenses totales au secteur agricole et 24,4 % au secteur des transports et communications (2). Enfin le plan quinquennal de développement pour 1982/83-1986/87 (Development programme) attribue au secteur agricole et à celui des transports les deux plus importants pourcentages de dépenses, avec 17,18 % pour le premier et 33,89 % pour le second (3).

D'un autre côté, la "ponction agricole" opérée par la Caisse de stabilisation, ici ADMARC, n'a pas fondamentalement servi à réaliser des transferts inter-sectoriels comme dans le cas ivoirien (4). Nous avons vu au contraire que les prélèvements opérés par ADMARC dans ses opérations de commercialisation des produits agricoles ont en grande partie été réinvestis dans le secteur des plantations, dont ils ont financé l'expansion. Enfin, la part du secteur primaire dans la production, même si elle a diminué depuis l'indépendance, n'a pas perdu sa place prépondérante par rapport au secteur secondaire (5). Il semble donc possible de dire que les planteurs ont bien été les membres de la classe dominante au Malaôte. A leurs côtés, les membres de la strate

... tion) une classe (qui est une relation conflictuelle centrée sur la création et l'appropriation de la richesse)", J. SAMOFF (1982-A:II2). Dans cette dernière relation, les deux strates de la classe dominante malaôte ont partagé la même position par rapport au secteur paysan.

(1). Sur cette analyse, cf. Y-A. FAURE et J-F. MEDARD (1982:141-2).

(2). Budget présenté devant le Parlement le 18.3.1983.

(3). Cf. p. 380. Par contre, le secteur "Commerce, Industrie, Finance" reçoit 2% seulement.

(4). Cf. Y-A. FAURE et J-F. MEDARD (1982:142-3).

(5). Cf. leurs chiffres respectifs, p. 244.

administrative entrepreneuriale ont participé à la fonction globale de la classe dominante "élargie".

Celle-ci doit s'apprécier par son lien à l'Etat, dont l'agence directe ou indirecte a permis de définir les conditions de la "recherche hégémonique" et de la formation de la classe dominante. En ce sens, les deux strates de cette classe restent peu autonomes: si, d'une part, la strate partisane des planteurs a pu se constituer un patrimoine foncier, elle demeure soumise aux différentes formes de contrôles ou de sanctions du pouvoir d'Etat qui détient les clés de la régulation de l'accès à cette strate, et, d'autre part, la strate administrative entrepreneuriale n'a acquis ses positions que par son accès aux ressources publiques. "Pivot d'une différenciation sociale encore en chantier" (1), l'Etat est donc au centre des intérêts de la classe dominante. En période de croissance économique, les deux strates de la classe dominante ont pu cohabiter et partager, objectivement, les mêmes intérêts de classe par rapport à l'ensemble paysan. En période de crise et de récession économique, les intérêts menacés de chaque strate pourraient devenir conflictuels, un processus dont les modalités passeraient sur le plan politique par une rivalité autour du pouvoir d'Etat.

Les germes de cette rivalité sont en fait présents dans les caractères de la dimension politique de chaque strate. La strate partisane de planteurs est étroitement liée au Président H.K.BANDA, souvent d'un point de vue "historique": lui-même n'est-il pas "symbolique" de cette classe politique ayant investi dans l'agriculture de plantation? Ainsi, les députés de la génération "historique" se plaisent à rappeler, dans leurs interventions, leur propre rôle dans l'accès à l'indépendance, ajoutant ici et là une anecdote dans laquelle le Président joue son rôle. Mais cette strate conserve aussi ses propres "fiefs" locaux par le biais des relations de patronage existant entre les notables, députés ou responsables du parti, et la population.

Les membres de la strate administrative entrepreneuriale sont beaucoup plus urbanisés et, en ce sens, il est certain qu'une forme de déplacement des centres de pouvoir de la campagne vers la ville a pris place (2). Pour les membres de cette strate, l'accès au pouvoir d'Etat repose sur leur pénétration des ministères et du tout puissant Cabinet du Président (President's Office)

(1). Y-A.FAURE et J-F.MEDARD (1982:146).

(2). Sur ce point dans le cas ivoirien, cf. Id:135.

où sont prises de nombreuses décisions. Le renforcement du pouvoir de cette strate semble donc passer par l'accentuation du poids de la bureaucratie, où elle est présente. Mais le pouvoir politique de cette strate est aussi souvent lié à des relations plus personnelles: le cas du "clan" TEMBO-KADZAMIRA est sans doute le plus net. John TEMBO, longtemps gouverneur de la banque centrale (Reserve Bank of Malaŵi)(1), est l'oncle de Cecilia KADZAMIRA, infirmière personnelle du Président et sa confidente depuis des années, et de nombreux membres de leur famille se retrouvent dans les entreprises publiques et les administrations (2). L'originalité et la force de la position occupée par J. TEMBO réside aussi, nous le verrons, dans son rôle au sein du parti.

Compte tenu du rôle de l'Etat dans son processus de formation, le système des classes sociales malaŵites évoluera en fonction de la capacité du premier à maintenir son autonomie relative et du sens de ses interventions sur le second. C'est ce rapport entre l'autonomie de l'Etat et l'évolution du processus de formation des classes sociales qu'il faut maintenant examiner.

Chapitre II. Autonomie de l'Etat et formation de classes sociales: bilan et perspectives.

.....

Section I: L'autonomie relative de l'Etat: forces et faiblesses.

L'autonomie relative dont il a bénéficié a permis à l'Etat d'intervenir dans le processus de différenciation sociale, alimentant sur le plan économique mais aussi politique et idéologique les conflits de classes en formation et participant ainsi directement à la construction du système de classes. Vingt ans après l'indépendance, ce dernier apparaît fortement

-
- (1). Ce poste a été confié en mars 1984 à Chakakala CHAZIYA, ancien ministre des Finances. Nous reviendrons sur les raisons de ce changement.
- (2). Signalons surtout D.Z. TEMBO, président d'ADMARC, I. TEMBO, membre du Cabinet du Président, J. KADZAMIRA, ministre des Postes, parmi les membres de la famille aux postes les plus importants. D. KADZAMIRA, Principal de Chancellor College, pourrait devenir le premier Vice-Chancelier malaŵite de l'Université.

articulé par l'agence de l'Etat. Si le lien entre le pouvoir d'Etat et la constitution d'une classe dominante est, nous l'avons vu, particulièrement net, c'est aussi par rapport aux stratégies étatiques que se sont formés et ont évolué les autres éléments du système de classes. Le rapport des forces au sein des relations entre l'Etat et les classes sociales reste pourtant relatif, en raison des effets des stratégies de l'Etat elles-mêmes. L'autonomie de l'Etat, l'importance de son rôle, n'impliquent pas son extériorité à l'ensemble social malaôte: dans la relation dialectique qui est la leur, l'Etat fait partie intégrante du processus de formation du système de classes sociales et celui-ci s'inscrit largement dans un cadre de référence dominé et organisé par l'Etat. Dans la définition comme dans l'application de ses interventions, l'Etat reste dépendant de son environnement social, où se font et se défont les conflits de classes "à l'affût" de l'Etat. Mobilisé par ces derniers, l'Etat agit sur cet environnement mais dire que l'Etat est capable "d'orienter les choix sociétaux" ne doit pas signifier une assimilation entre son autonomie (relative) et une extériorité qu'il entretiendrait par rapport aux forces de l'ensemble social.

Dans ce cadre d'analyse, un "bilan" peut être tenté sur l'expérience malaôte. La capacité de "revanche de la société civile" (1) sur l'envahissement étatique ne semble pas avoir pris, au Malaôte, de proportions remarquables, ou du moins très manifestes, mais elle existe néanmoins (2). La police, l'armée, le parti et ses organisations annexes veillent au grain. Les cours traditionnelles gèrent, au quotidien et entre deux procès politiques d'envergure nationale, les dysfonctions à la base (3). La politique de faible urbanisation a permis jusqu'ici d'éviter la constitution de "poches" de désordre social (bidon-villes, jeunesse urbaine oisive, dégradation de l'autorité sociale traditionnelle). Pourtant, et la baisse des revenus dans le milieu rural n'y est sans doute pas étrangère malgré les efforts de la politique officielle de prix de consommation différenciés par espace urbain ou rural, plusieurs milliers de "squatters" s'amassent déjà autour de Lilongwe (Kawale Market) et Blantyre (Ndirande). Le programme de développement pour 1982/83 à 1986/87 s'est aussitôt fixé parmi ses objectifs dans le cadre de l'action sur l'habitat celui

(1). J-F. BAYART (1983:35).

(2). Selon certains Malaôtes interrogés, elle serait "en attente": la disparition du Président constituerait ici la césure fondamentale.

(3). Sur la façon dont ces cours traitent les crimes et délits nés de la "désillusion" de certains sur les miracles que l'indépendance n'a pas apportés (enrichissement surtout), voir P. BRIETZKE (1974-B:370), qui leur attribue là une fonction fondamentale.

d'intégrer ces logements "sauvages" en les reliant au système sanitaire des villes concernées, en attendant mieux.

Côté rural, la disparition des coopératives agricoles avec la mise sur pied d'ADMARC et sa toute-puissance, a enlevé une dimension potentielle d'une expression politico-économique spécifique du secteur paysan (1). Les Eglises, de leur côté, n'ont pu jouer le rôle de champ d'expression politique de la manière dont elle l'avaient fait durant la période coloniale. Le "rappel à l'ordre" de l'Eglise catholique par le M.C.P en 1962 a clairement défini les limites à ne pas dépasser en ce domaine et le Président a pu lui-même rappeler à plusieurs occasions que les Eglises ne devaient pas "se mêler de politique". De même, il semble approprié d'interpréter la répression contre les Témoins de Jéhovah non seulement en raison de leur refus d'acheter les cartes du M.C.P, mais plutôt par le risque, même symbolique, de "ratissage" politico-millénariste qu'ils représentaient (2) dans une population rurale privée de mode d'expression autonome. Malgré les limites imposées, les Eglises restent pourtant en prise avec les réalités du pays. Lors de la condamnation à mort de l'ancien ministre de la Justice, Orton CHIRWA, et de son épouse, la hiérarchie protestante a réagi et est même intervenue auprès du Président BANDA (3). Si la hiérarchie catholique n'a pas officiellement manifesté sa position, on peut se demander si le sens de la série d'actes pyromanes contre des églises catholiques dans plusieurs endroits du pays durant l'été 1983 n'est pas le signe d'une pression et d'un reproche de la base à la hiérarchie (4).

La sphère d'autonomie sociale au potentiel le plus important nous semble résider pourtant dans les Comités de District de Développement (District Development Committees, D.D.C). Créés en 1966, les D.D.C sont les structures de base du développement dans ses applications en termes de besoins essentiels. Leur signification est grande pour la population rurale puisque c'est à travers eux que les unités de soins de santé primaires, les routes locales, les puits, les adductions d'eau, les écoles primaires ou encore les marchés locaux voient le jour. L'autonomie des D.D.C est d'autant plus grande que les dépenses "centrales" du budget de développement restent limitées dans les secteurs sociaux. Certes, la direction des D.D.C comprend, à côté de techniciens et de représentants de la population locale, des représentants du pouvoir cen-

- (1). Qu'il s'agisse de "petits" ou de "gros" producteurs: ce qui était en jeu dans le système des coopératives, à côté du contenu de l'expression, c'était l'autonomie du mode d'expression.
- (2). La secte a par ailleurs annoncé la destruction du Malaŵi par la puissance divine. Comme au temps de la colonisation, de tels messages ne doivent pas être sous-estimés du point de vue de leur audience en milieu rural.
- (3). Cf. A.F.P./B.Q.A., 8.6.1983, n°11097.
- (4). Cf. Malawi News, 16-22.7.1983.

tral, du parti et de ses organisations annexes. De même, le succès de tel ou tel projet poursuivi par un D.D.C peut dépendre parfois de la "pression" que pourra effectuer le parlementaire local pour intéresser le gouvernement à une participation financière. Mais les D.D.C sont avant tout une organisation de base. Leur action est décentralisée jusqu'aux villages par l'intermédiaire des chefs et des notables locaux. Plus encore, ils reposent sur une pratique participatoire: les paysans consacrent une journée de travail par semaine, durant la saison sèche, à la réalisation des projets du D.D.C local et, sans leur adhésion, aucun résultat pratique ne serait obtenu. La population est consciente de l'enjeu des D.D.C: les performances ont été importantes et le "self-help" recouvre au Malaïi une réalité certaine. En même temps, les paysans peuvent prendre conscience que, dans sa dimension peut-être la plus urgente, leur sort est entre leurs propres mains -et proportionnellement "loin" de l'Etat.

L'autonomie d'action de l'Etat trouve un de ses limites dans le domaine du développement dans son ensemble. Les performances en matière de développement constituent un cadre de contraintes pour les stratégies étatiques. Sur le plan idéologique, la crédibilité et la légitimité de l'Etat, en l'absence de formes perceptibles et significatives de développement dans le pays, risquent de souffrir d'une "mise à nu" du discours mobilisateur sur le développement. Sur le plan politique, les soutiens, à la base, pourraient à leur tour s'en ressentir. Sur le plan économique également, les coûts sociaux d'une croissance non accompagnée de formes de développement peuvent se retourner contre les objectifs économiques des stratégies poursuivies par l'Etat, qui visent justement à la croissance (I).

L'exemple du secteur de l'éducation peut être évoqué pour illustrer cette situation. Ce secteur n'a pas bénéficié d'une attention proportionnelle aux enjeux socio-économiques qu'il représente. Les dépenses qui lui ont été consacrées dans les budgets de développement et les plans de

(I). Le propos n'est pas ici de revenir au débat "croissance/développement". Sans juger si "tout développement est, dans sa première phase, et sous quelque régime que ce soit, inégalitaire" (P.FELISSIER, cité par Y-A.FAURE, 1982:44) et en reconnaissant la possibilité qu'il y ait "continuité" entre ces deux notions (croissance et développement): le développement pourrait découler d'une croissance prolongée" (Id:50), il convient simplement de souligner que le lien entre "investissements sociaux" et croissance économique (en termes de qualifications ou de productivité des emplois, p.ex.) est maintenant reconnu, y compris par la Banque Mondiale. Le caractère trop faible ou trop inégalitaire du développement peut remettre en cause les conditions politiques et socio-économiques de la croissance elle-même.

développement n'ont jamais été très importantes. Le programme de développement pour la période 1982/83 à 1986/87 reproduit globalement les choix précédents, à savoir l'accent mis sur les secteurs "productif" et "de soutien" (agriculture, transports, énergie) au détriment des secteurs "sociaux" (santé, éducation, habitat, services sociaux) (1). Les dépenses "économiques" sont certes essentielles à la croissance et au développement, mais les dépenses "sociales" devraient également être considérées comme des investissements. Faute de les considérer ainsi, le Malaïi souffre aujourd'hui d'une pénurie de travailleurs qualifiés et de diplômés, ce qui n'est pas sans rendre compte de la présence expatriée et du coût qu'elle occasionne (2). L'exemple du secteur de l'éducation est d'ailleurs lié à d'autres problèmes qui jouent dans la faiblesse du développement: problèmes de santé, de nutrition, de ressources scolaires, par exemple (3).

L'attribution des ressources au secteur agricole s'est faite de façon sélective, peu distributive et, par certains de ses effets, discriminatoire: si les paysans qui ont assisté à la baisse de leurs revenus mais aussi à leur insertion dans des mécanismes d'exploitation ne peuvent, d'autre part, percevoir des formes manifestes de développement, c'est tout le discours mobilisateur et légitimant de l'Etat qui risque d'être remis en cause. Un des slogans du Président BANDA veut que "le développement n'est pas une manne tombée du ciel": la population rurale, à l'oeuvre dans les D.D.C, l'a sans doute compris mais il reste que le développement est aussi affaire de choix stratégiques économiques et politiques qui, sans eux non plus "tomber du ciel", sont de la responsabilité du sommet de l'Etat. Malgré le taux de croissance des années 1970 (en moyenne de 6 à 7 %), le Malaïi se trouve dans la liste des pays les moins avancés (P.M.A) (4). L'opposition exilée (et diffuse dans le pays) trouve là un terrain de propagande: les tracts qu'elle introduit dans le pays reposent sur une idéologie simplificatrice mais qui n'est pas sans audience chez les

(1). Cf annexe 2. Ainsi, la part des secteurs "Santé", "Education", "Habitat", "Adductions d'eau et services sanitaires" et "Services divers" (ce dernier secteur englobant les fonds consacrés au soutien aux D.D.C) y est inférieure à la part du seul secteur "Transports".

(2). Dans la fonction publique, il n'y a pas parité entre les salaires des expatriés et des nationaux à emploi équivalent.

(3). Pour quelques indicateurs socio-économiques, cf. annexe 4.

(4). Pour un tableau des indicateurs permettant de "situer" le Malaïi parmi les autres P.M.A et par rapport aux pays développés, voir Europe-Outre-Mer, n°618, 1981. La B.I.R.D évaluée à 230 dollars U.S. le P.N.B par tête au Malaïi, contre une moyenne de 260 dollars U.S. par tête pour les pays dans la tranche des revenus les plus bas, cf. Economist Intelligence Unit, Quarterly Economic Report, supplément 1983, p.28.

plus démunis.

D'un autre côté, l'Etat reste contraint par les effets de ses propres stratégies. L'objectif officiel du développement d'une agriculture "moderne" n'a touché en pratique qu'une proportion limitée de la population rurale, principalement des Achikumbe, à côté du développement du secteur des plantations. Les ressorts de la croissance et de la "réussite" malaôte ont révélé leur fragilité lors de la crise économique amorcée en 1978. Les performances réalisées par le secteur des plantations dans le domaine des exportations agricoles ont constitué la base du succès économique malaôte des années 1970. Elles ont développé chez les dirigeants et dans la classe dominante un optimisme quelque peu imprudent qui s'est par ailleurs manifesté par la création de nouvelles plantations souvent possédées par des membres de la classe politique à la recherche d'un profit rapide.

Or les conditions climatiques défavorables et la baisse des cours des produits exportés (thé et tabac en particulier) ont soumis les ressorts de l'économie malaôte à une crise sérieuse à la fin des années 1970. D'autres facteurs y ont aussi contribué, en particulier l'augmentation des dépenses d'énergie (importation de pétrole) et l'aggravation des problèmes de transports dûs à l'instabilité de la situation politique au Mozambique, pays par lequel transite les importations et les exportations malaôtes. Des délais importants ont été enregistrés dans la réception d'importations de première importance, telles que les engrais ou le pétrole (1), tandis que les exportations à destination de l'Afrique du sud devaient être détournées par la Zambie, augmentant les coûts de transport. Enfin, de nombreux remboursements de dettes arrivaient à échéance (2).

La crise économique a affecté le secteur agricole comme les autres secteurs dominés par les entreprises publiques. Les profits réalisés par ADMARC, une des sources de la croissance malaôte par les investissements qu'il avait rendus possibles, sont passés de 40 millions de Kwachas en 1977/78 à 5,5 millions de Kwachas en 1978/79 avant de disparaître complètement en 1979/80 et 1980/81 (3). La désorganisation économique a touché aussi bien la production paysanne que celle des plantations, avec en particulier les faillites des planteurs les moins dotés en capacités financières et techniques, ou encore les activités du secteur public dont les liens avec les performances

(1). Un pont aérien pétrolier fut même mis en place par les Sud-africains.
 (2). Sur toutes ces causes et un bilan chiffré de la crise, cf. U. OTZEN (1981).
 (3). C. HARVEY (1983:47).

agricoles étaient étroits. La régularité des profits réalisés par ADMARC, qui avait assuré le financement de l'expansion du secteur des plantations mais aussi l'équilibre général du secteur public (I), a sombré dans les fluctuations des volumes et des valeurs commercialisées.

TABLE I

Evolution des volumes et des valeurs
des productions commercialisées par ADMARC

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Evolution en volumes:	- 21,3%	+ 7%	+ 12 %
Evolution en valeurs:	- 7,1%	+ 5,2%	- 5 %

Source: Malaŵi Economic Brief, National Bank of Malaŵi, 1982.

L'ensemble du secteur public a enregistré des pertes, au point qu'une structure d'aide à la planification à moyen terme pour les entreprises publiques a été mise sur pied (Department of Statutory Bodies). Press Holdings et M.D.C ont dû fermer certaines filiales et réduire leurs activités mais aussi s'endetter. Quand à la croissance du P.N.B, elle est tombée de 7,8 % en 1977 à 5,5 % en 1978, 4,5 % en 1979 et 0,6 % en 1980, pour reprendre avec 1 % en 1981 et 3 % en 1982.

Plusieurs mesures ont été prises pour limiter les effets de la crise. Le F.M.I intervint dès 1980 pour débiter un programme de stabilisation. Après une dévaluation du Kwacha de 15 % en 1981, il a couvert par un prêt de soutien le déficit de la balance des paiements (2). En 1982, un fond de 22 millions de Droits de Tirage Spéciaux (D.T.S) fut accordé au Malaŵi. Enfin, en septembre 1983, c'est un fond de 100 millions de D.T.S qui a été accordé (3).

En même temps, l'ampleur de la crise a conduit l'Etat à prendre conscience des limites de ses stratégies précédentes et à procéder à une certaine ré-évaluation de ces dernières, par le biais des mesures de redressement, qui pourrait, à terme, déboucher sur une "nouvelle donne" économique mais aussi politique tant les deux domaines ont été, à travers le rôle de l'Etat, étroitement liés depuis l'indépendance.

(I). Les profits d'ADMARC ont semble-t-il également servi à alléger les déficits budgétaires.

(2). Qui s'est aggravé nettement à partir de 1978. De plus, le service de la dette, par rapport aux exportations, est passé de 3 % en 1979 à 25 % en 1981. Les réserves en devises ont également baissé, avec une valeur de 59 millions de Kwachas en 1980 contre 76 millions de Kwachas en 1977 (Business Information on Malaŵi, National Bank of Malaŵi, 1981:46).

(3). Soit 351 % du quota du Malaŵi, cf. Africa Economic Digest, 30.9.1983, 4, 38.

Section 2: Vers une "nouvelle donne"?

La fin des années 1970 et son contexte de crise économique ont amené l'Etat à reconsidérer ses stratégies antérieures. D'une part en effet, une des contradictions fondamentales de la politique agricole a commencé à se révéler avec les limites atteintes dans le secteur de la production paysanne. La baisse des rapports de la production paysanne, liée au développement des rapports de la production des plantations, a handicapé l'expansion de la première. La politique des prix subventionnés payés par ADMARC pour les productions vivrières (riz et maïs) a permis d'assurer la couverture alimentaire du pays mais d'une façon précaire et artificielle qui n'a pas réglé les problèmes de fond de l'agriculture paysanne.

En absorbant une forte proportion des ressources financières et techniques consacrées au secteur agricole, les plantations et quelques Achikumbe ont laissé le secteur paysan à des niveaux de production stagnants et dans certains cas déclinants. Dans ce secteur, la production s'est effectuée par une extension des terres cultivées alors que, sous la pression combinée de la croissance démographique et l'appétit foncier du secteur des plantations, la proportion de terres arables diminuait (1). Si la population continuait d'augmenter à son rythme actuel (2), si les plantations persistaient à étendre leur superficie et si les moyens et les incitations destinés aux paysans pour augmenter la productivité de leur travail restaient aussi faibles et sélectifs qu'auparavant, les échéances d'une crise à court terme seraient proches. La conclusion logique de ce cycle serait une situation où les paysans devraient cultiver des terres érodées (en raison de la nature des sols ou en raison des rythmes de rotation plus élevés), dégradant ainsi encore plus la productivité de leur travail.

D'un autre côté, la crise de la fin des années 1970 a conduit au tarissement des deux sources de financement du secteur des plantations, qui lui-même avait occupé une part importante dans la production des exportations agricoles, au centre de la stratégie économique des pouvoirs publics: les profits

(1). Le seuil de saturation ayant déjà été atteint dans certains endroits, cf. p. 234.

(2). Cf. annexe I. Aujourd'hui, les densités de population sont déjà de 24 habitants au kilomètre carré dans la région du nord, 60 dans la région du centre et 88 dans la région du sud.

réalisés par ADMARC et les crédits bancaires. Si les plus grandes plantations ont pu supporter tant bien que mal les répercussions de la baisse des cours des produits exportés (1), les plus petites ont fait faillite, incapables d'assurer le remboursement de leurs crédits et même de leurs découverts auprès des banques (2). Même en l'absence du contexte de crise économique, on peut se demander si le développement du secteur des plantations n'était pas soumis à certaines limites. Les réserves de bois utilisé pour le séchage du tabac, par exemple, sont évaluées à un potentiel de huit à dix ans, compte tenu des programmes de reforestation (3). Toute nouvelle expansion de superficie des plantations passerait de plus par une aliénation foncière au détriment des terres coutumières qui, compte tenu du degré de saturation des terres arables, serait lourde de conséquences socio-économiques et pourrait même remettre en cause les conditions politiques de l'exercice du pouvoir. Enfin, la concurrence du tabac zimbabwéen va jouer dans les années à venir contre les perspectives de cette production au Malaïi.

Dès 1979, plusieurs mesures ont été prises pour freiner le mouvement d'expansion du secteur des plantations qui, dans l'euphorie du milieu des années 1970, avait pris des allures sauvages. Les crédits bancaires accordés aux planteurs ont été limités de façon drastique (4). Les banques imposent désormais aux débiteurs dont les plantations n'obtiennent pas de bonnes performances une "assistance" de gestion, pour éviter les faillites "incontrôlées". Enfin, une autre mesure mérite d'être soulignée tant elle traduit la volonté des pouvoirs publics de "freiner" les vocations inconsidérées de planteurs, revenant ainsi sur le "laxisme" dont ils ont pu faire preuve quelques années auparavant: le prix des baux dispensés par l'Etat est passé en 1979 de 40 tambalas/hectare à 2 Kwachas/hectare, une augmentation considérable. A côté des planteurs propriétaires de leurs exploitations et de leurs terres, beaucoup de planteurs avaient en effet trouvé dans le système des baux un moyen de s'enrichir à moindre frais.

Les restrictions ainsi posées au développement incontrôlé du secteur des plantations semblent avoir été accompagnées d'un effort pour revitaliser le secteur paysan. Ici aussi, la limite de la baisse des rapports

-
- (1). Ces plantations comprenant pratiquement celles de Press Holdings, ADMARC, et des compagnies étrangères (cf. p. 339.).
- (2). Sur ce dernier point, ce sont même 90 % des plantations qui, en 1978, n'ont pu faire face au remboursement des découverts saisonniers.
- (3). Cf. U. OTZEN (1981:378).
- (4). Il s'agissait là d'une des conditions posées par le F.M.I pour débiter son intervention en faveur du redressement économique malaïite.

de cette agriculture était pratiquement atteinte, sauf à prendre certains risques socio-économiques tels que le développement de l'exode rural (I). De plus, l'encouragement au secteur de production paysan répond aux vœux de plusieurs donateurs et prêteurs étrangers dont les pressions ne peuvent être éludées (2). Compte tenu des leçons de la crise, l'accent est donc mis, conformément aux recommandations de la Banque mondiale, sur la diversification des produits exportés, une diversification qui peut s'appuyer sur le potentiel paysan.

Le nouveau "Programme de Développement" (1982/83 à 1986/87) se donne justement ce double objectif de diversification des productions et de développement de la production paysanne. En même temps, le N.R.D.P, et son approche plus large des producteurs que celle des pratiques précédentes peut offrir un cadre de réalisation approprié aux objectifs du programme de développement si les moyens sont donnés au secteur paysan d'augmenter sa production et sa productivité. Les approches précédentes n'ont pas accompagné l'incitation officielle des pouvoirs publics au passage à une "agriculture moderne" de mesures de nature à donner aux paysans à la fois la motivation et les moyens matériels d'une telle mutation.

Un pas important a été franchi en ce domaine sur le plan de l'incitation à la production par une révision des prix payés aux producteurs par ADMARC. Entre 1982 et 1983, les prix payés sont passés de 28,5 tambala le kilogramme à 38 tambalas pour le coton et de 50 tambalas le kilogramme à 1,02 Kwachas pour le tabac dark fire-cured. Le prix payé pour le maïs a plus que doublé en 1983 par rapport à l'année précédente, et le souvenir de la récolte catastrophique de 1981 n'est sans doute pas non plus absent des raisons de cette décision (3). De plus, les paysans sont désormais autorisés à cultiver le tabac Burley, jusqu'ici réservé aux plantations. Techniquement adaptée à l'agriculture paysanne, cette culture est d'un rapport plus élevé que celle des variétés de tabac traditionnellement "réservées" au secteur paysan. Un autre indice du changement intervenu est révélé par l'examen du budget pour l'année 1983/84, qui comprend un fond spécial de 0,6 million de Kwachas pour la construction de marchés ruraux supplémentaires où les paysans

-
- (I). Le programme de Rural Growth Centers (R.G.C), financé par la République Fédérale Allemande et lancé en 1976, vise à établir des "villes à la campagne" et à stopper les premières formes d'exode rural: cette expérience originale consiste à introduire des facilités urbaines (en particulier administratives) mais semble rencontrer en pratique des difficultés liées au manque d'encadrement et de personnels malawites qualifiés (Entretien avec J.BLANKS, responsable R.G.C Mbalchanda, juillet 1983).
- (2). Le budget de développement est lui-même financé à 90% par l'étranger.
- (3). Sur ces prix, cf. Economist-Intelligence Unit, Quaterly Economic Report, supplement, 1983.

pourront écouler leur production à ADMARC: les perspectives sont donc à la reprise en ce domaine. De plus, ce même budget fait un effort spécial pour les achats d'engrais destinés au secteur paysan. Ces mesures sont le signe que l'agriculture paysanne fait l'objet d'une attention nouvelle (1).

Il semble de plus que ce "changement de cap" porte déjà quelques fruits puisque ADMARC s'est retrouvé en 1983 à la tête d'un surplus de maïs de 300000 tonnes (par rapport aux besoins nationaux), une production dont les exportations, qui avaient cessé depuis 1974, ont pu reprendre vers la Zambie, le Zaïre et l'Afrique du Sud (2).

L'ouverture réalisée à l'encontre de la production paysanne et les éléments de restrictions de l'expansion du secteur des plantations constituent-ils en réalité une véritable mutation des stratégies de l'Etat ou simplement un "ré-ajustement", une nouvelle répartition des tâches économiques de chaque secteur de production, quelles sont les dimensions de cette "nouvelle donne"? En fait, les options fondamentales poursuivies jusqu'ici par l'Etat et la classe dominante restent globalement inchangées. Le changement intervient surtout au niveau de la sélectivité qui touche maintenant l'accès au secteur des plantations et à la redistribution des parts respectives de ce secteur et du secteur paysan dans la participation à la production des exportations. Les nouvelles mesures redressent quelques "excès" des politiques précédentes et représentent en même temps un pas vers l'application des objectifs jusqu'ici officiellement proclamés d'une généralisation de l'agriculture commerciale "moderne", mais peu suivis d'effets. L'effet "d'entraînement" de l'exemple des Achikumbé et des quelques programmes sélectifs de production intensive n'a pas eu lieu et l'Etat semble plus disposé à consacrer ses ressources au développement de l'agriculture paysanne.

Il restera à apprécier, dans l'avenir, comment ces ressources seront affectées et dans quelle mesure la sélectivité de leur allocation sera modifiée: les producteurs les plus performants en bénéficieront-ils en priorité ou d'autres critères "extra-économiques" seront-ils retenus?

Un des aspects les plus remarquables de la nouvelle situation réside dans la façon dont le secteur des plantations est directement affecté par les restrictions de crédits, l'augmentation du prix des baux et la fin du monopole sur la production de tabac Burley. Si les exportations agricoles, et en

(1). Cf. Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 28.3.1983, p. 1038.

(2). Le Malaïi a même effectué un don de maïs à son voisin mozambicain plus démuné. L'année précédente, les achats d'ADMARC avaient augmenté de près de 50 % par rapport à 1981 (Economist Intelligence Unit, Quaterly Economic Report, supplément 1983).

particulier de tabac, sont toujours au centre de la stratégie économique (le tabac représente à lui seul 50 % des exportations, selon les objectifs du programme de développement de 1982/83 à 1986/87), la question sera désormais de savoir qui en retirera, et dans quelle proportion, les bénéfices. Les conflits à venir, si la politique amorcée se poursuivait, mettraient aux prises ceux des membres de la classe dominante dont la position économique repose sur la production de leurs plantations (les membres en position "dominante" la plus faible ou la plus précaire) et la couche montante de paysans aspirant au statut de petite bourgeoisie rurale, par la promotion de son rôle dans la production à l'exportation. D'autres formes de tensions devraient intervenir entre planteurs individuels et compagnies étrangères ou entreprises malaïtes (Press Holdings, ADMARC) dans la compétition pour une place dans l'agriculture de plantation.

La classe dominante dans son ensemble est aujourd'hui sous pression. D'un côté, la base économique de nombreux planteurs est remise en cause ou menacée. De l'autre, les difficultés économiques du secteur public et para-public compromettent celle de la strate administrative entrepreneuriale. Des remaniements et des licenciements ont frappé, jusqu'aux postes de direction, dans les entreprises publiques et leurs filiales. La classe politique, en même temps, fait les frais de l'atmosphère de rigueur qui prévaut officiellement. Même si elles sont souvent symboliques, les restrictions apportées aux avantages matériels des membres de la classe politique les touchent directement (I): elles servent à entretenir un climat d'inquiétude sur les perspectives d'avenir, chacun prenant "ses marques" par rapport au pouvoir avec d'autant plus d'urgence que les perspectives de l'après-BANDA sont dans tous les esprits.

Au sein même de la classe dominante, la crise économique de la fin des années 1970 et ses conséquences ont introduit les bases d'un conflit nouveau. Chaque strate de cette classe tente de manipuler les nouveaux rapports de force politico-économiques à son profit: la cohabitation de la période de croissance n'a pas véritablement survécu au contexte de récession. Sous la pression des expertises de la Banque mondiale, encourageant au développement de l'agriculture paysanne et à une plus grande rigueur dans le secteur

(I). Les indemnités de frais de déplacements, de téléphone, de restaurant et de blanchisserie accordées aux parlementaires ont par exemple été réduites (Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 28.3.1983, p. 1049). De même, la pratique dite de kulanda ("saisir", "prendre"), qui opère une retenue à la source des revenus, frappe les politiciens les plus endettés auprès des banques (Ent.n.a.).

des plantations, la strate partisane de planteurs voit sa base économique entamée par les nouvelles mesures de redressement économique et de redéfinition des rôles dans la production agricole. De son côté, la strate administrative entrepreneuriale n'est pas non plus à l'abri de cet "assainissement" économique recommandé par la Banque mondiale. Les "excès" les plus nets survenus dans les entreprises publiques et para-publiques sont maintenant mis à jour, que ce soit au niveau de diverses formes d'incapacité, de création d'emplois de complaisance, de corruption ou de détournements de fonds. L'existence d'un prêt d'une valeur de 32,5 millions de dollars U.S. consenti par ADMARC à Press Holdings sans garantie a également convaincu les consultants nommés par la Banque mondiale dans le cadre de son programme de stabilisation de l'économie malaïtise qu'une réforme des entreprises du secteur public était nécessaire (I).

Si les deux strates de la classe dominante sont donc relativement menacées, la strate administrative entrepreneuriale n'est pas directement concernée par la redistribution des parts réservées à l'agriculture de plantation et à l'agriculture paysanne dans les structures de production et dans l'accès aux revenus tirés des exportations. Les profits d'ADMARC, s'ils étaient moins investis dans le secteur des plantations qu'auparavant, pourraient financer les producteurs du secteur paysan "moderne" ou même renforcer la situation financière du secteur public lui-même. La strate administrative entrepreneuriale, en avalisant le déclin relatif du secteur des plantations, pourrait du même coup s'assurer de l'alliance avec une petite bourgeoisie rurale qui, jusqu'ici, n'a pu véritablement se développer faute de soutien par le biais des politiques suivies par les pouvoirs publics et en raison de la prééminence du secteur des plantations. Il reste que la strate partisane de planteurs, si ses membres les moins importants ont déjà souffert des effets de la crise économique et des formes de changement introduites dans la politique agricole du pouvoir, demeure une force dominante: c'est autour de ses intérêts que se sont articulées pendant près de vingt ans les stratégies économiques de l'Etat, un Etat avec lequel cette strate a toujours entretenu des liens privilégiés. Il est donc logique, et révélateur, que ce soit au sein de l'Etat que les signes avant-coureurs d'un conflit plus fondamental que la simple opposition entre les deux strates aient, semble-t-il, fait leur apparition.

(I). Cf. E. HORESH (1984: 18).

Les politiciens planteurs ont sans doute compris les enjeux à venir de la redéfinition des rapports de force au sein de la classe dominante et ce sont eux qui semblent avoir lancé une "offensive", qui tranche avec la routine et l'apathie qui régnaient jusqu'ici derrière l'enthousiasme de mise dans les débats parlementaires. La bureaucratie gouvernementale et l'encadrement des entreprises publiques ont subi une attaque en règle de la part des députés au début de l'année 1983. De nombreux cas de détournements de fonds publics, portant parfois sur des sommes considérables destinées en particulier au financement de programmes de développement rural, ont été révélés (1). Les députés ont, sur un ton inhabituel, insisté sur leur rôle politique de "représentants du peuple", là où d'habitude c'est directement au Président BANDA que font référence les députés quand ils abordent la question de leur présence au Parlement. Mais ils ont aussi répété que le contrôle des grandes réalisations économiques et des finances publiques leur appartenait. Les fonctionnaires (2) ont été mis en garde contre leurs abus, leur laxisme, leur manque de professionnalisme, qui devraient selon les députés être punis sévèrement: assez de ces "complets-vestons qui ne travaillent pas", a lancé un député (3).

Les députés, saluant par contre le travail effectué par le parti, ont aussi soulevé un problème important de l'administration et des entreprises publiques, celui de leur manque de personnels qualifiés. Ils ont directement dénoncé les pratiques de cooptation officieuse courante dans de nombreux services, de tricherie aux examens de promotion interne et de contrôle trop laxiste des capacités des titulaires de certains postes d'encadrement (4). Ces attaques renvoient en fait aux carences du développement du système éducatif malawite: la faiblesse du nombre de personnels qualifiés ou celle des candidats à un poste administratif rend possible, par le jeu de promotions internes plus ou moins régulières, de ^{l'accès} personnels sous-qualifiés à des postes élevés et de responsabilité. Ces personnels sont incapables de contrôler efficacement leurs subordonnés et ces derniers opèrent, sur une échelle relativement limitée mais grandissante si l'on en juge par les exemples donnés par les parlementaires, une "récupération" des ressources publiques à leur profit.

(1). Les critiques des députés, déjà formulées au début de la session parlementaire de mars 1983, se sont appuyées sur les conclusions du Public Account Committee du Parlement, présentées par J.R. MLELEMBWA, Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 29.3.1983. Pour des cas de détournements de fonds publics, cf. Id: p. 1077, p. 1082, p. 1089, p. 1104.

(2). En particulier le corps des contrôleurs financiers.

(3). Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 23.3.1983, p. 918.

(4). Les députés ont réclamé des examens de promotion interne plus "sérieux",
.../...

Pour affirmer leur détermination, les parlementaires ont été jusqu'à proposer d'être directement associés aux procédures de fixation des salaires des fonctionnaires et de leurs promotions (1). Ils ont aussi demandé des rapports détaillés et réguliers sur la gestion financière de chaque ministère et sur les entreprises publiques qui leur sont rattachées (2). Cette offensive reprend donc les lignes du clivage entre les deux strates de la classe dominante. Les députés ont conscience de leur manque d'importance dans la prise de décisions politico-bureaucratiques et les clivages en termes d'éducation sont même réapparus: contre les fonctionnaires et les membres des ministères "qui disent: laissons crier les députés" (3) et qui estiment que ces derniers "n'ont rien dans la tête" (4), les parlementaires se sont découverts un enthousiasme nouveau à représenter et défendre les intérêts de "la population laborieuse" du pays (5).

Les récents développements politiques parfois violents (disparition de D.MATENJE, et A.GADAMA, mais aussi condamnation à mort d'O.CHIRWA) (6) doivent être interprétés à la lumière de cette nouvelle poussée conflictuelle au sein de la classe dominante depuis la crise économique de la fin des années 1970 et de ses effets, autant que par rapport à la montée des tensions et des incertitudes causée par la perspective pressante de l'après-BANDA (7). Avec une acuité particulière, l'Etat se révèle encore comme un foyer des conflits montants dans le cadre de la constitution d'une classe dominante. La nouvelle équation des rapports de force entre pouvoir d'Etat et pouvoir de classe semble maintenant mettre à l'épreuve l'autonomie relative du premier: jusqu'où la classe dominante pourra-t-elle aller pour intégrer ses propres intérêts aux choix sociétaux opérés par l'Etat? Le Président H.K.BANDA, pour quelques temps encore, reste le maître apparent de l'issue des conflits. Dans ce domaine, le sens et la durabilité des nouvelles options économiques et de leurs effets politiques sont encore aléatoires. La décennie à venir montrera dans

.../... aux cris de "Kimble, Kimble", du nom du Vice-Chancelier britannique de l'Université du Malaïi, cf. Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 29.3.1983, p. III2.

(1). Id: p. II08. C'est aussi une des recommandations du rapport du Public Account Committee.

(2). Id: p. II01.

(3). Id., 24.3.1983, p. 946.

(4). Id., 29.3.1983, p. III3.

(5). Eux-mêmes ne tiennent pas les fonctionnaires dans une haute estime, témoin cette version d'une intervention d'un député: "Dirigeants, continuons l'effort; paysans, continuons l'effort; écoliers et étudiants, continuons l'effort; fonctionnaires (rires forts) ... continuons l'effort", M.MKANDA-WIRE, Hansard, 18th Session, 2nd Meeting, 24.3.1982, p. 678.

.../...

quelles proportions les indices de la "nouvelle donne" amorcée au début des années 1980 étaient véritablement révélateurs d'une mutation des conflits de classes en formation et comment les structures du système des classes sociales et le rôle de l'Etat en ont été modifiés.

CONCLUSION DU TITRE III.

Le processus de formation du système des classes malawite est inséparable des multiples interventions de l'Etat sur le plan politique et idéologique comme dans le domaine de l'organisation de la production. Ni suiviste, ni arbitre, l'Etat post-colonial a constitué un agent de création sociale par le jeu de son agence dans la définition, la résolution et l'évolution des conflits formateurs des classes sociales. Au stade actuel de ce développement historique, plusieurs éléments de ce système de classes peuvent être identifiés. Si, comme nous l'avons évoqué, il existe des situations diverses dans le secteur paysan et des composantes distinctes au sein de la classe dominante, le sens principal du processus a été de soumettre le premier à l'exploitation de son sur-travail par la seconde. Que ce soit directement, dans le cas des planteurs, ou indirectement, dans le cas du prélèvement, de la ponction, opérés par ADMARC par le jeu de ses activités de commercialisation, c'est en effet sur le secteur paysan que se sont établis les rapports de domination de classe.

L'Etat a bien été au centre du déroulement de ce processus quand il a, d'une part, placé un certain nombre de handicaps au développement de la production du secteur paysan dès lors qu'il aurait pu permettre à celui-ci de se doter d'une base économique suffisamment solide pour être "reflétée" au niveau politique et dans des formes d'accès à l'Etat

.../...

- (6). D.MATENJE mais surtout A.GADAMA se seraient opposés ouvertement au projet du Président de nommer J.TEMBO comme son successeur, ayant même, selon les rumeurs, déclaré préférer O.CHIRWA à J.TEMBO pour cette tâche: compte tenu de la popularité non négligeable de ce dernier dans certaines couches sociales, sa condamnation à mort devenait urgente pour les partisans de "l'option TEMBO".
- (7). Une perspective actualisée par l'annonce puis le démenti d'un repos sabbatique d'un an pour le Président, en 1983.

et au pouvoir d'Etat. L'Etat était aussi actif quand il a, d'autre part, mis en oeuvre les moyens permettant l'extraction ici d'une rente, là d'un profit, au bénéfice de la classe dominante.

Les conflits économiques sont également passés par des dimensions politiques et idéologiques. Dans ce domaine, l'Etat a constitué une arène naturelle de leurs expressions. Le néo-traditionalisme caractéristique de l'idéologie dominante (qui, par bien des côtés, ne reflète pas exclusivement les sensibilités de la seule classe dominante) s'est intégré au maintien de la loi et l'ordre dont le succès des stratégies économiques poursuivies était dépendant. De même, les mécanismes de contrôle politique, doublés du phénomène de personnalisation du pouvoir et reflétant "l'effort totalisant" de l'Etat pour maîtriser le jeu des forces sociales, n'ont pas permis l'existence et le fonctionnement de formes d'expression plurielle.

Les capacités d'interventions de l'Etat dans ces domaines et ses "performances" sont le signe de sa relative autonomie par rapport à l'ensemble social. Mais celui-ci, si ses capacités d'expression ont été singulièrement atrophiées, ne s'est pas pour autant "dissout" dans la totalité de l'Etat et de son omniprésence. Sur le plan social, les formes d'interpellations de l'Etat existent mais elles ont jusqu'ici vite été supprimées. Rappelons ici le rôle que peuvent jouer les Eglises dans le "désengagement social" vis à vis de l'Etat. Les Eglises protestantes ont derrière elles une tradition historique de revendication sociale. Paradoxalement pourtant, l'Eglise catholique malaŵite constitue également un foyer potentiel de prise de conscience sociale. L'Eglise catholique est sans aucun doute plus au contact direct que ses homologues protestantes d'une partie de la population sur laquelle le pouvoir totalisant, politique et idéologique, de l'Etat a pu rencontrer une "résistance" minimale (1). Mgr Patrick KALILOMBE, devenu en 1972 le premier évêque malaŵite, s'était donné pour tâche "d'ouvrir" l'Eglise aux laïcs, contre le dirisme du clergé, ce qui revenait aussi à responsabiliser les catholiques dans des domaines sociaux divers. Cette attitude n'a pas reçu que des approbations et, en 1976, Mgr P. KALILOMBE fut expulsé du Malaŵi: le pouvoir craignait-il "un processus de conscientisation pouvant mener à un éveil socio-politique au sein de la population"? (2).

(1). En raison en particulier du faible degré d'instruction qui caractérise généralement les fidèles catholiques malaŵites.

(2). F. HEYMANS (1984:38). L'expulsion de l'évêque de Lilongwe intervenait deux mois après la parution de son rapport sur les travaux du "minisynode" qu'il avait organisé: pourtant, même s'il contenait des références à la justice sociale, en matière de salaires par exemple, ce rapport n'était pas "subversif", cf. Id:39.

L'autonomie de l'Etat s'est de même manifestée dans la marge de manoeuvre dont il a disposé pour l'orientation des grands choix économiques et sociaux. Mais, là aussi, son autonomie risque de rencontrer des limites par un effet "en retour" des résultats obtenus en ce domaine. Si nous avons pu évoquer les risques économiques encourus en l'absence de formes durables de développement, il faut aussi souligner l'importance des conséquences politiques et sociales de ce phénomène sur le soutien, actif ou passif, au pouvoir. De ce point de vue, le Malaïi n'a pas connu la même expérience que la Côte-d'Ivoire (1), à laquelle il a pu être comparé d'un point de vue des stratégies économiques (2).

La montée d'une classe dominante s'est elle aussi inscrite dans l'orbite étatique dans la mesure où c'est l'Etat qui a joué le rôle de "vecteur principal de l'accumulation" (3). Au stade atteint par ce processus, l'autonomie de l'Etat est d'autant plus relativisée que la classe dominante s'est structurée. A l'analyse, il semble pourtant que l'autonomie du système de classes malaïite n'ait pas les moyens de se développer. Si les formes d'un "capitalisme indigène" sont apparues, les "capitalistes" restent dépendants de l'Etat aussi bien pour leur place dans les rapports de production et de distribution que pour l'existence de leur capacité à l'accumulation. Les strates de la classe dominante forment une "bourgeoisie d'Etat" si l'on entend par là qu'elle existe par l'Etat. Les situations sont multiples au sein de cette classe dominante car, si certains de ses membres (proportionnellement plus faiblement dotés d'accès aux ressources politiques et économiques articulées par l'Etat) ne se livrent qu'à une reproduction simple, d'autres (mieux dotés du point de vue des "infrastructures" politico-économiques de l'Etat, comme par exemple le Président lui-même, à la tête de Press Holdings) peuvent se livrer à une accumulation. D'un autre côté, l'ampleur du phénomène de "désaccumulation" (dépenses improductives, exode des capitaux) ne doit pas être ignorée, bien qu'elle reste difficile à apprécier. Globalement donc, la "bourgeoisie d'Etat", au sens large où nous l'entendons, qu'elle bénéficie d'une "rente" ou qu'elle recherche le profit, qu'elle soit "patrimoniale" ou non, reste, en grande partie, inséparable de son lien à l'Etat, même si les éléments pour une autonomie des mécanismes

(1). Où, selon S. AMIN, "tout le monde a gagné quelque chose dans ce développement", cité par Y-A. FAURE et J-F. MEDARD (1982:140).

(2). Cf. S.N. ACHARYA (1981) ou encore C. YOUNG (1982:301).

(3). J-F. BAYART (1983:32).

d'accumulation (en particulier, création d'un marché foncier) existent. Si de même "l'Etat avait vocation à se désengager dès lors qu'il serait assuré de la relève opérée par les agents nationaux" (1), dans l'optique d'un rôle "d'Etat-relais", alors le phénomène de dénationalisation "à l'ivoirienne" n'est pas à prévoir au Malaïi comme une perspective proche. L'intervention économique de l'Etat est en effet restée trop inscrite dans un cadre de patronage pour pouvoir être interprétée, en premier lieu, comme une action de "relais". Plus directement, l'Etat, en opérant la "monopolisation des fonctions sociales" (2) sur laquelle s'est appuyée la constitution de la classe dominante, a donné lieu à l'existence d'une couche de "rentiers" de l'Etat qui, par le biais de pratiques néo-patrimonialistes, se sont appropriés les ressources étatiques, et à celle d'une couche plus nettement capitaliste qui a trouvé, dans les mêmes pratiques, un mode spécifique d'accumulation.

En fin de compte, c'est en fonction de la nature véritable du processus économique engagé et mené par l'Etat que pourront se définir les proportions respectives de l'autonomie relative de l'Etat et de l'autonomie relative de la classe dominante (et, plus largement, du système des classes): si c'est bien une croissance économique qu'a connu le Malaïi depuis l'indépendance et non un simple phénomène d'expansion économique, son caractère dynamique, durable et auto-entretenu offre les conditions d'une constitution en classe des "apprentis-bourgeois" malaïites. Or, en ce domaine, il est difficile de tirer des conclusions définitives. La croissance économique doit s'apprécier sur une période suffisamment longue à laquelle le bilan vicennal de l'expérience malaïite ne peut sans doute correspondre. Son caractère auto-entretenu fait également quelque peu problème dans le cas malaïite, compte tenu des attitudes socio-économiques des différents agents de production. Enfin, les changements structurels inclus dans un phénomène de croissance ne semblent pas, à première analyse, particulièrement nets dans le cas malaïite. L'observation de l'évolution du taux du P.N.B ne saurait en effet suffire pour caractériser la croissance malaïite. A côté de cet indicateur en effet, l'évolution des structures socio-économiques reste encore inachevée, voire précaire comme l'a montré la fin des années 1970: le niveau de mutation technologique est relativement faible, l'utilisation du travail est sou-

(1). Y-A. FAURE (1982:54).

(2). Cf. E. GELLNER (1979) et Introduction, p. 19.

vent extensive, les forces productives restent encore sous-développées et les rapports de production (malgré les modifications intervenues dans les rapports de propriété) ne sont pas ceux d'un mode de production capitaliste caractérisé (1). L'intervention de l'Etat, l'expression de son autonomie relative, s'est donc faite sur une véritable formation sociale, au sens marxiste du terme, dans laquelle les classes fondamentales sont en formation et dont l'autonomie reste faible par rapport au "pivot" que constitue l'Etat dans la construction du système des classes sociales. Les rapports entre Etat et classes sociales devront donc connaître d'autres phases, dont la crise économique de la fin des années 1970 et ses conséquences ne sont qu'un aspect (2), avant que l'autonomie du premier ne soit relativisée de façon durable par la montée de l'autonomie des secondes.

(1). Par exemple, si certains planteurs jouissent du statut privé de leur terre, soit par la propriété privée, soit par le bail, d'autres ont recours à un "arrangement" avec le chef de leur "village d'origine" qui leur attribue, au terme de ses pouvoirs en la matière, une certaine superficie de terres coutumière. Cet "arrangement" est parfois payant, parfois plutôt soumise à une "garantie" politique accordée au chef. Quant aux petits producteurs indépendants (équivalents des "planteurs villageois", sur une échelle plus réduite), ils ne possèdent pas la propriété privée de leur terre, soumise au statut coutumier.

(2). Selon le F.M.I, la reprise économique malaôte (par rapport au taux de croissance) est à l'horizon des années 1986/87.

ANNEXE I

.....

DONNEES ET PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUESPOPULATION

	Recensement 1966	Recensement 1977
Africains	4 020 724	5 532 298
Indo-pakistanaïens et autres	11 464	8 785
Européens	7 395	6 377
Total	4 039 583	5 547 460

REPARTITION

(1977)

. Par sexe:

Femmes = 2 873 871

Hommes = 2 673 589

. Par âge:

50 % de la
population âgée
de moins de vingt ans

. Par zone:

Population urbaine = 8,4 % de la population
 dont: Blantyre: 219 011 hab. Lilongwe: 98 718 hab.
 Zomba: 24 234 hab. Mzuzu: 16 108 hab.

. Par région:

	<u>NORD</u>	<u>CENTRE</u>	<u>SUD</u>
	648 853	2 143 716	2 754 891
soit densité (hab./km carré):	24	60	87

CROISSANCE

Taux de croissance: 2,6 % , de natalité: 54°/oo , de mortalité:
28,2 °/oo

PROJECTIONS

	<u>1977</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>
	5 547 460	5 968 000	7 715 000	9 972 000

Source: Malawi Yearbook, 1980/81 (Blantyre), Africa South of the Sahara
(années de référence).

ANNEXE II

.....

. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT 1982/83 - 1986/87 .

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES DEPENSES

En Kwachas	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87	Sur cinq ans	%
EDUCATION	30909	29273	14869	14427	13840	103318	9,44
FINANCE, COMMERCE, INDUSTRIE	9393	774	652	570	560	11949	1,09
BATIMENTS DE L'ETAT	17578	15000	15000	15000	15000	77518	7,08
SANTE	6070	9156	11297	27376	26606	80505	7,35
LOGEMENT	2136	10505	10110	13796	10414	46960	4,29
SERVICES DIVERS	2870	6413	7862	5998	5925	29068	2,66
AGRICULTURE	29936	32064	37400	41830	46920	188140	17,18
PECHERIES	811	700	2200	2930	2872	9513	0,87
FORETS	3943	6701	6582	6349	5384	29159	2,66
ARPENTAGE	181	2558	1699	1288	620	6346	0,58
SERVICES VETERINAIRES	2130	5932	5900	6028	6455	26445	2,42
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	2868	8495	9940	8894	3620	33817	3,08
ENERGIE	2293	6350	6150	5986	-	20779	1,90
TRANSPORTS	38291	60274	65041	97940	109565	371111	33,89
EAU ET SANITAIRES	16519	5222	11558	11089	15952	60340	5,51
GRAND TOTAL (1982/87)	165928	199417	206260	259501	263933	1095039	100,00

Source: Development Division, Office of the President, Lilongwe, in Development Programme 1982/83-1986/87
Vol. I and II (Government Printer, Zomba, Malaŵi).

ANNEXE III

.....

LE COMMERCE EXTERIEUR DU MALAWI

(en milliers de Kwachas)

EXPORTS	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Tobacco.....	8,436	10,260	9,042	8,451	10,570	12,646	16,592	22,066	24,968	30,259	39,269	51,132	65,234	86,605	86,146	98,638	105,069
Tea	6,676	7,536	8,898	8,982	9,700	9,526	10,916	11,905	12,022	13,721	17,220	21,730	26,601	41,638	29,098	30,590	29,826
Sugar			2	220	—	154	158	314	360	3,276	9,180	12,286	23,204	18,453	12,207	16,118	36,290
Groundnuts	2,226	3,278	2,574	6,868	4,616	5,590	4,241	5,883	7,123	5,922	5,202	6,490	11,253	8,866	4,673	8,866	15,937
Cotton	1,934	2,158	2,168	1,384	1,274	1,730	2,777	2,547	2,567	1,951	2,720	1,932	2,324	2,441	697	1,358	1,840
Beans & Peas.....	1,526	1,858	1,248	1,528	862	1,022	1,038	1,227	1,218	665	1,086	1,423	1,611	3,286	2,338	8,845	1,788
Rice.....	130	122	142	158	94	274	556	956	1,902	2,629	2,969	1,611	1,587	2,483	2,130	6,960	2,235
Fish, fresh & preserved.....	—	—	—	—	—	—	92	317	359	431	457	1,114	1,526	1,005	512	671	2,320
Clothing (incl. knit- weave) & Footwear	—	8	46	44	164	467	524	388	295	464	1,051	1,709	1,314	1,057	3	133	—
Sunflower seed ...	2	2	10	22	58	172	92	317	359	422	1,016	426	1,261	695	449	740	731
Cattle cake	134	188	128	224	288	360	343	360	408	708	423	591	491	688	—	181	735
Cassava	122	136	692	523	1,384	638	724	545	824	1,045	198	206	25	199	202	139	358
Cotton fabrics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	414	2,112	—	3,333	7,653
Coffee	78	16	40	102	112	100	102	161	84	148	213	113	390	1,109	356	1,185	515
Tung Oil	432	606	344	410	246	306	411	239	127	259	277	166	347	515	579	472	321
Aquarium fishes ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	107	171	225	338	284	253	164	—
Hides & skins.....	—	—	—	—	166	182	225	191	286	459	362	261	281	393	502	668	—
Fishing flies	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	68	144	139	—	144	151
Canned fruits & Vegetables	—	—	—	—	—	—	—	—	—	92	255	304	97	59	—	101	331
Maize	476	34	1,570	3,278	3,008	2,132	—	411	1,302	3,241	3,488	—	—	—	—	—	—
Other commodities	838	882	766	901	1,016	1,289	1,786	1,750	938	3,003	3,969	4,496	2,597	4,086	6,419	9,191	15,705
Re-Exports	1,992	1,698	7,146	7,804	6,486	7,384	9,120	9,725	9,344	11,117	11,812	15,839	10,592	8,462	6,873	5,165	13,753
TOTAL	25,000	28,782	34,816	40,908	40,044	43,972	49,697	59,302	64,486	79,919	101,346	122,122	151,631	184,575	155,657	189,799	239,232
IMPORTS	28,640	40,804	54,292	50,852	58,180	61,478	71,367	89,750	102,913	114,651	157,726	218,663	188,460	211,796	284,747	325,980	355,213
Terms of Trade ...	-3,640	-12,022	-19,476	-9,944	-18,136	-17,506	-21,670	-30,448	-38,427	-34,732	-56,380	-96,541	-36,838	-27,221	-139,090	-136,181	-115,981

Source - National Statistical Office.

Source: Malawi Buyers Guide 1982/83, Blantyre.

ANNEXE III (suite)

.....

LES PARTENAIRES COMMERCIAUX DU MALAWI

	IMPORTATIONS DE: % du total				EXPORTATIONS VERS: % du total			
	1965	1970	1975	1980	1965	1970	1975	1980
Grande-Bretagne	25,2	25,9	24,2	17,9	47,4	48,1	39,8	32,0
Afrique du sud	5,6	12,4	18,8	36,5	4,2	4,2	5,3	2,8
R.F.A.	2,7	3,8	4,0	6,0	1,3	3,1	4,0	8,5
Etats-Unis	2,9	5,0	3,4	3,9	2,7	2,9	8,1	15,7
Japon	6,6	5,3	7,3	7,8	-	-	1,0	3,0
Pays-Bas	-	-	-	4,6	4,4	4,6	7,2	8,2
Zambie	1,7	3,0	2,1	1,4	0,8	3,8	3,3	1,6
Zimbabwe	36,5	20,1	11,8	3,3	10,2	7,7	7,0	4,5
Autres pays	18,8	24,5	28,4	18,6	29,0	25,6	24,3	23,7
	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Business Information on Malaŵi, National Bank of Malaŵi, Blantyre, 1981.

ANNEXE IV

.....

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUESSANTE

- . Espérance de vie (années): Hommes = 40,9
Femmes = 44,2
- . Mortalité infantile: 142,1 ‰ pour les moins de un an.
68 ‰ entre un et quatre ans.
- . Nombre de médecins par habitant: 2,1 / 100 000. (dont 80 % d'expatriés).
- . Accès à l'eau potable: 33% de la population (70% de la population urbaine).

EDUCATION

- . Taux d'alphabétisation adulte: 25 %.
- . Taux d'inscription de l'enseignement primaire: 62 %.
- . Taux de passage au secondaire: 10 %.

CROISSANCE

TAUX DE CROISSANCE MOYENS DU PRODUIT REEL TOTAL ET PAR HABITANT
1962 - 1982

<u>Produit réel total</u>			<u>Par habitant</u>		
1962-67	1967-72	1962-72	1962-67	1967-72	1962-72
6,3	6,3	6,3	3,6	3,6	3,5
1972-77	1977-82	1972-82	1972-77	1977-82	1972-82
6,3	2,6	4,8	3,6	- 0,1	2,1

Source: Informations récentes sur les comptes nationaux des pays en voie de développement, O.C.D.E., Paris, novembre 1983, n°16.

CONCLUSION GENERALE

.....

Les rapports entre Etat et société au Malaïi forment une dynamique historique à travers laquelle s'est opéré le changement social. Les mutations d'ordre politique, économique, social et idéologique connues par la société malaïite sont en effet inséparables du rôle joué par l'Etat dans leur développement. La dynamique sociale coloniale a pu donner à l'Etat post-colonial une spécificité historique en le dotant d'un capital d'autonomie par rapport à l'ensemble social, sur lequel son action s'est appuyée.

En intervenant largement sur l'ensemble social, au niveau de son "quotidien" comme de ses changements structurels, l'Etat s'y est finalement lui-même inscrit, dans la mesure où son autonomie n'est pas synonyme d'extériorité à la société: c'est par l'Etat, à travers ses appareils, sa puissance publique, ses ressources, sa légitimité historique, que s'est opérée la formation du système des classes sociales. Mais l'Etat, pour toute l'autonomie dont il peut disposer, ne "crée" pas le système des classes sociales d'un simple "oukaze", il a besoin des conflits montants de classes encore en formation pour nourrir le contenu de ses propres interventions. Derrière l'Etat et ses appareils, existent en effet des forces sociales, des groupes et même souvent de simples individus dont les intérêts conflictuels (non seulement économiques mais aussi politiques, idéologiques, culturels, religieux, ethniques, etc) traversent la société par delà l'Etat.

Dire que la société "fonctionne à l'Etat" sans introduire simultanément la propre dimension de l'autonomie des forces sociales, manifestée par le jeu des conflits qui les animent, c'est risquer d'évacuer le caractère fondamentalement relationnel du changement social tel qu'il s'est opéré par le jeu des rapports entre Etat et société, tout au moins dans le cas malaïite tel que nous l'avons étudié. Ce qui fait la dynamique du changement social au Malaïi, c'est justement cet aspect relationnel entre un Etat doté d'une autonomie relative, définie de manière historique et contextuelle, et un ensemble social au stade formatif, en termes de structure de classes.

Comme l'écrit J-F.BAYART: "Il paraît pertinent de relier l'Etat contemporain non plus à une structure de classes donnée, relativement stable et unidimensionnelle, mais à une crise hégémonique (...), à une structure de classes à construire" (1). Ce lien lui-même est essentiel pour comprendre l'absence d'extériorité entre autonomie relative de l'Etat et formation de classes sociales: plus qu'un simple phénomène de "rétroaction" de la société civile vers l'Etat "hypertrophié" (2), il existe un rapport dialectique entre les deux. En tentant de saisir la dynamique de ce rapport, on risque de "figer" tel ou tel de ses stades d'évolution, de privilégier telle ou telle de ses dimensions, de s'attacher à telle ou telle définitions quand l'objet d'étude est évolutif et contradictoire et rend les définitions relatives et transitoires (3). En ce sens, il est effectivement moins utile de chercher des explications en termes de causalité que de tenter de clarifier les relations étudiées (4).

Dans le cas malaôte, la matérialisation des rapports entre Etat et société a donné lieu à la formation d'éléments d'un système de classes sociales encore largement inachevé. Nous avons vu que la classe dominante restait d'une nature précaire en raison de sa dépendance envers les interventions politico-économiques de l'Etat, tandis que les paysans, dont le travail a offert les bases d'une exploitation, ne semblent pas avoir le stade d'une "classe vis à vis du capital". Les mécanismes mis en place dans l'organisation de la production comme dans l'environnement politique et idéologique des classes sociales en formation sont pourtant suffisamment spécifiques pour que l'on puisse les utiliser pour caractériser le changement social dans la période post-coloniale.

La classe "dominante" (5), par son emprise sur l'économie nationale mais aussi, selon les critères de définitions retenus (6), par sa position hégémonique dans les conflits politiques et idéologiques, englobe à la fois les "bureaucrates" des appareils gouvernementaux, administratifs,

(1). J-F.BAYART (1983:30).

(2). Id.:38.

(3). J.SAMOFF (1982-A:II3) évoque le "principe d'indétermination d'Heisenberg": l'impossibilité, en physique, de déterminer avec précision et en même temps la position et la vitesse d'un électron en mouvement. Toutes proportions gardées, le parallèle peut être fait avec la difficulté à déterminer la nature des rapports entre Etat et société sans figer leur caractère évolutif, relationnel, formateur et "en mouvement", qui fait leur dynamique.

(4). Cf. J.SAMOFF (1982-A:II4). Les "échelles" d'observation dont parle Y.LACOSTE (1980) sont elles aussi propres à rendre compte de relations plus que causes.

(5). Nous situons l'analyse en dehors des références à la "dépendance" de cette

partisans et des entreprises publiques et les propriétaires fonciers à la tête de plantations, par rapport à l'organisation de la production et par rapport aux autres éléments du système de classes, ces composantes forment des strates distinctes mais participent ensemble d'un même processus de formation d'une classe dominante (1). Dans cette analyse du cas malaïte, la notion de "bourgeoisie d'Etat" doit inclure tous ces éléments, "politico-administratifs" et "fonciers" qui maintiennent leur position dominante par leur accès à l'Etat, que celui-ci leur donne les moyens d'une accumulation ou qu'il leur permette l'appropriation privée des ressources publiques, que ces éléments possèdent les moyens de production ou qu'ils jouissent de la mainmise de l'Etat sur ceux-ci. Il s'agit donc d'une "bourgeoisie d'Etat" au sens où l'Etat se trouve au centre de son existence (2).

On pourrait dire que tout se passe comme si, à cette "bourgeoisie d'Etat", correspondait un mode de production "centré sur l'Etat": l'Etat maîtrise et manipule les forces productives, d'une part, et préside, d'autre part, à l'organisation des rapports de production (que ce soit au niveau de la propriété ou de la distribution). Mais cette dimension "publique" ne saurait faire oublier le caractère "privé" (particulièrement net dans le cas des propriétaires planteurs) de la façon dont la classe dominante assume sa position en tant que telle: ce serait donc le rôle des pratiques néo-patrimonialistes que de servir de mode spécifique d'accumulation ou simplement de perception d'une "rente".

Dans la mesure où l'Etat est au centre du champ de constitution des classes sociales, c'est en son sein que s'expriment les conflits de classes en formation et son rôle est d'autant plus important que les intérêts et la base économique de la classe dominante qu'il a parrainée et qui l'a soutenu sont menacés. Dans le contexte de crise économique et politique du début des années 1980, la maîtrise du pouvoir d'Etat est ainsi un enjeu aussi fondamental qu'elle l'a été en 1964, pour les forces sociales en présence et pour l'issue de leurs conflits. A cette époque, la crise de pouvoir

.../... classe par rapport au capital étranger.
 (6). Cf. Introduction, p.

- (1). Au Malaï, la couche "politico-administrative" n'a pas, malgré le caractère montant de sa position politico-économique, atteint l'importance qui a pu lui être reconnue dans le cas de la Côte-d'Ivoire (cf. Y-A. FAURE et J-F. MEDARD, 1982: I25-I47) ou de la Tanzanie (cf. J. SAMOFF, 1983), en raison de la force conservée par la couche des planteurs.
- (2). Inapproprié par rapport à sa signification stricto sensu, le terme de "bourgeoisie" est ici approprié dans la mesure où ses membres, directement ou indirectement, contrôlent ou possèdent les moyens de production.

avait été résolue par la manipulation politique habile d'un homme qui avait su articuler soutiens et coercition, alliances et violence, pour établir fermement son autorité sur l'appareil d'Etat.

Vingt ans après, le docteur H.K.BANDA est toujours "l'arbitre" des conflits qui s'organisent déjà dans la perspective d'une vacance du pouvoir. A mesure que ces conflits deviennent de plus en plus ouverts, les relations personnelles avec le Président jouent, pour les acteurs en présence, un rôle renouvelé, révélant aussi la faiblesse de l'institutionnalisation du pouvoir d'Etat, toujours largement dominé par la personnalité du chef de l'Etat. Celui-ci n'est plus entouré que d'un "carré de proches", comprenant surtout Cecilia KADZAMIRA, John TEMBO, John NGWIRI, secrétaire au Cabinet du Président (President's Office), Mac KAMWANA, à la tête des forces de police, et Melvin KHANGA, à la tête de l'armée. L'attention particulière portée par le Président à la présence de femmes au Parlement, dans le parti et même dans le gouvernement a pu laisser penser que la succession au docteur BANDA pourrait être assurée, avec l'aide d'un "Premier Ministre", par C.KADZAMIRA. Pourtant, le soutien de la base féminine aux diverses représentantes qu'elle possède dans les organes politiques ne semble pas particulièrement net, si l'on en croit le Président BANDA: "C'est un fait absolument certain que les femmes ne veulent pas qu'on leur parle de femmes ministres et elles tolèrent à peine les femmes parlementaires" (1). Les chances de J.TEMBO paraissent par contre plus importantes dans la course à la succession.

Son lien familial avec C.KADZAMIRA l'assure d'une relation directe et personnelle avec le Président, mais les deux hommes sont par ailleurs très proches. Nous avons vu le rôle joué par J.TEMBO lors de la crise de 1964, auprès des partisans du docteur H.K.BANDA. Depuis la fin des années 1970, c'est lui qui occupe la fonction d'interprète officiel du Président (2). Il est aussi son représentant dans les conventions annuelles du parti. De son côté, J.TEMBO s'est assuré d'une base de pouvoir personnelle. A la tête de la banque centrale du pays (Reserve Bank of Malaŵi) depuis plusieurs années, il a pu tisser un réseau de relations de patronage et d'influence au sein des

(1). H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 31.3.1983, p.II74.

(2). Un poste qui symbolise la confiance du Président à son titulaire, occupé auparavant par J.MSONTHI. L'interprète traduit en chichewa les discours prononcés en anglais. Certains ont pensé que le Président avait "oublié" son chichewa maternel, or il ne se prive pas de donner aux parlementaires des leçons de grammaire et d'étymologie chewa. Comme le souligne bien P.SHORT (1974:92), la coutume veut que les chefs s'adressent à leurs sujets par l'intermédiaire d'un porte-parole.

des ministères et des entreprises publiques et para-publiques. Il a aussi conservé et renforcé sa position au sein du Comité Exécutif National du M.C.P, où il occupe aujourd'hui une place prépondérante en compagnie de Robson CHIRWA, le secrétaire administratif du parti, et Sydney SOMANJE, le trésorier du parti. La nomination en avril 1984 de C. CHAZIYA, qui occupait les fonctions de ministre des Finances, au poste de gouverneur de la banque centrale pour remplacer J. TEMBO peut être interprétée comme une mesure visant à "libérer" ce dernier de cette tâche afin de prendre la direction du M.C.P au poste de secrétaire-général. Ceci serait essentiel dans son accession au pouvoir puisque la procédure prévue en cas de disparition ou de retraite du Président confie les pouvoirs de celui-ci à un Conseil Présidentiel composé de deux ministres membres du Comité Exécutif National du parti et de son secrétaire-général. Depuis la disparition de A. GADAMA et D. MATENJE, J. TEMBO n'a plus semble-t-il de rivaux directs (1).

Les limites posées aux ambitions politiques de J. TEMBO résident néanmoins dans le manque de soutien populaire dont il pourrait se prévaloir. Contrairement à A. GADAMA ou D. MATENJE, ses contacts avec "la base" sont faibles. Sa carrière s'est déroulée dans les hautes sphères administratives et partisans et dans le cadre de relations personnelles avec le sommet de l'Etat. Même parmi les Malaŵites les moins enclins au changement, la perspective d'une Présidence assurée par J. TEMBO est mal envisagée (2). De même, mis à part sans doute le cas de l'Afrique du Sud, ses soutiens "extérieurs" sont limités.

La désignation du nouveau Président, au terme de la constitution, passe par la formation d'un collège électoral composé des membres du Comité Exécutif National du M.C.P, de son comité régional, des comités nationaux de la Ligue des Femmes et de la Ligue des Jeunes, des comités de district de parti et des présidents des conseils de district. Ce collège désignerait un candidat à la Présidence, un choix soumis ensuite au référendum populaire. En cas de refus, une autre sélection serait faite par le collège électoral. Quelle serait, de facto, la situation si le "refus populaire" s'exprimait lors du référendum, dans l'hypothèse d'une candidature de J. TEMBO?

(1). Si ce n'est O. CHIRWA, condamné à mort, mais dont l'exécution semble "retardée". Soulignons que le Daily Times du 17.6.1983 avait, à mots à peine couverts, défendu J. TEMBO des accusations sur son rôle dans la disparition de D. MATENJE et A. GADAMA.

(2). On lui reproche certains de ses comportements sur le plan économique et social.

Les procédures constitutionnelles ne sont pas en réalité les seules options ouvertes aux acteurs en course pour la succession présidentielle. Ici sans doute le rôle de la police, sous la direction de M. KAMWANA, et de l'armée, sous la direction de M. KHANGA, pourrait être, directement ou non, important. Le jeu des alliances avec ces forces pourrait peser en faveur de tel ou tel candidat. Si la police est parfois associée à l'influence de J. TEMBO, l'armée semble plus "en retrait", même si certains de ses éléments ont été considérés comme des partisans de la tendance politique représentée jusqu'en 1983 par D. MATENJE. Au début de l'année 1983, l'armée avait d'ailleurs été "rappelée à l'ordre" publiquement par le Président.

Celui-ci reste donc en position de force entre les diverses forces qui prétendent à la succession. Si la disparition de D. MATENJE a porté un coup à la force du parti, ou tout au moins à une de ses tendances, les "bureaucrates" et les personnels des entreprises publiques ne sont pas non plus à l'abri des menaces présidentielles. Ainsi le Président BANDA déclarait-il au Parlement: "Ceux qui ont la charge des finances dans les entreprises publiques doivent être très prudents. De même pour ceux qui ont cette tâche au M.C.P. (...). Le M.C.P doit faire attention à l'argent parce que cet argent, l'argent du parti et du gouvernement, vient de simples villageois, hommes et femmes de la base. Ah oui, je ne vais pas laisser cet argent être détourné par quiconque, que ce soit un ministre, un secrétaire ou un directeur de telle ou telle institution ou entreprise publique (...). Si un directeur ne contrôle pas efficacement ses subordonnés, il devra quitter ses fonctions. D'ailleurs, j'en ai renvoyé déjà un ou deux. D'autres suivront s'ils ne font pas attention" (I). Parti, gouvernement et entreprises publiques sont ainsi mis en garde.

Depuis le début des années 1980, la classe dominante défend ses intérêts économiques en tentant de renforcer sa maîtrise politique. Nous avons vu que la strate partisane de planteurs avait lancé une offensive contre la bureaucratie gouvernementale et les cadres des entreprises publiques. Cette autre strate a en effet pesé sur l'aval donné par H.K. BANDA aux recommandations de la Banque mondiale sur les restrictions de crédits au secteur des plantations. Tout se passe comme si chacun tentait de faire endosser la responsabilité de la crise économique par d'autres. Les membres de la strate administrative entrepreneuriale ne sont pas non plus à l'abri des mutations recommandées par la

(I). H.E. Dr. H.K. BANDA, Hansard, 18 th Session, 2nd Meeting, 2.3.1982, p.975.

Banque mondiale et incluses dans le programme du F.M.I pour le redressement économique malaôte. Une réforme des entreprises publiques, en particulier de l'ADMARC, est envisagée. La correction des erreurs et abus dans la gestion financière des entreprises est à l'ordre du jour. Il reste que la pratique pourrait s'accomoder d'une certaine distance entre les objectifs posés et leur réalisation: "Il paraît souvent difficile d'ignorer les recommandations de la Banque mondiale ou les propositions de réorganisation administrative des experts des organismes internationaux. Ceci ne signifie pas cependant une concrétisation rapide et efficace de ces décisions puisqu'il sera toujours possible d'amortir la mutation par l'effet bureaucratique" (1).

L'évolution future de chaque strate de la classe dominante dépend non seulement de sa capacité à s'assurer du contrôle politique mais aussi de la reprise économique du pays. A côté des mesures prises par le F.M.I (évoquées plus haut) et des prévisions optimistes de ce dernier, le Malaôte a pu obtenir un ré-échelonnement du paiement de sa dette extérieure (2). Les perspectives, en ce qui concerne les revenus tirés des exportations de tabac, étaient encore assez sombres pour l'année 1984, mais la diversification des productions, encouragée par le N.R.D.P et le Programme de Développement pour 1982/83-1986/87, et déjà, ici et là, entamée (3), devrait aider à rétablir les équilibres économiques du pays. La question sera surtout de savoir comment, face aux nouvelles conditions de production, s'établiront les rapports de force dans le secteur agricole et jusqu'où la production paysanne sera encouragée par les pouvoirs publics, par rapport à l'agriculture de plantation. En 1982, la production du secteur des plantations a connu un taux de croissance de 21 %, contre un taux de croissance de 2,8 % seulement pour le secteur paysan. Les grandes lignes des options agricoles n'ont donc pas encore changé depuis le lancement du N.R.D.P en 1977/78. Les indices d'un changement en ce domaine, tels que les mesures récentes envers le secteur paysan, devront attendre confirmation.

La population paysanne de son côté a certainement une "carte" à jouer dans l'ouverture réalisée, officiellement, par le N.R.D.P et ces mesures

-
- (1). J-P. CHAUVÉAU, J-P. DOZON, E. LE BRIS, E. LE ROY, G. SALEM, F.G. SNYDER (1982:27).
 (2). Réunis à Paris le 22.9.1982, le Japon, les Etats-Unis, la R.F.A, la Grande-Bretagne, la Suède et l'Afrique du Sud ont accordé un délai de remboursement des dettes malaôtes sur huit ans, avec une période de grâce de trois ans (Marchés Tropicaux et Méditerranéens, I:10.1982, n°1925).
 (3). Cf. per exemple Malawi News, 16-22.7.1983.

récentes. Pour beaucoup néanmoins, la croissance risque de s'effectuer sans que ses bénéfiques en soient véritablement ressentis: bâtie jusqu'ici sur "la peine des pauvres", selon un observateur (1), elle devra dépasser le simple niveau des performances du taux du P.N.B pour que des formes de développement "découlent" de sa continuité. Le soutien au pouvoir, ou du moins sa "routinisation", en dépendent: à ce niveau également certains ajustements sont à prévoir. La mise en place d'un discours plus "libéral" devrait intervenir dans l'après-BANDA, rendu également nécessaire par les changements géo-politiques dans la région.

L'appartenance du Malaïi à la S.A.D.C.C n'est pas sans altérer, à un niveau peut-être superficiel mais tout de même réel, l'aspect général des relations entre le Malaïi et l'Afrique du Sud. Le désenclavement, présenté comme une justification économique de la nécessité de la politique du "dialogue" avec Prétoria, pourrait passer par de nouvelles options, comme en témoigne l'adhésion du Malaïi à la Zone d'Echange Préférentielle d'Afrique australe et orientale (2). Même si l'Afrique du Sud reste un partenaire important du Malaïi (au premier rang pour les importations malaïites) (3), les changements sont déjà discernables dans le discours (4). Le désengagement vis à vis de l'Afrique du Sud, même symbolique ou partiel, permettrait aussi au successeur du Président BANDA de "désamorcer" les attaques de l'opposition exilée.

De son côté, celle-ci tente aussi de se mobiliser dans la perspective de l'après-BANDA. Le People's Democratic Party (P.D.P), formé par M. CHIPEMBERE en Tanzanie au lendemain de son exil, est aujourd'hui pratiquement inexistant. CHIPEMBERE, après avoir quitté la Tanzanie pour les Etats-Unis, où il a enseigné et s'est déclaré "retiré" des affaires politiques, est décédé en 1975. O. CHIRWA, ancien ministre de la Justice, a quitté le P.D.P en 1977 pour former son propre mouvement, le Malaïi Freedom Movement (MAFREMO), basé en Tanzanie. Enfin, toujours en Tanzanie, K. CHIUME a formé le Congress for the Second Republic (C.S.R) dont l'influence reste limitée. De son côté, Attati MPAKATI avait formé le Socialist League of Malaïi (LESOMA), basé initialement au Mozambique, et qui apparait comme le mouvement le mieux organisé. LESOMA compte environ 1500 militants et, selon sa section zambienne, une centaine d'entre eux ont été entraînés à Cuba aux méthodes de guérilla, une information démentie plus

(1). E. HORESH (1984: 12).

(2). Le Malaïi était le dixième pays d'Afrique australe et orientale à rejoindre en juillet 1983 la Z.E.P entrée en vigueur en janvier 1982 (cf. AFP/BQA 30.7.1983, n° III41.).

(3). Cf. p. 382.

(4). P. ex. un article du Malaïi News du 16.7.1983 attribuait à l'Afrique du Sud la responsabilité de créer ou d'éviter les conditions d'une guerre dans la région.

tard par A.MPAKATI. Mais, à mesure que les perspectives de la succession présidentielle se précisent, l'opposition exilée a subi plusieurs coups.

D'un côté, l'arrestation d'O.CHIRWA, "entré" au Malaïi pour fomenter un complot visant à renverser le régime ou à l'invitation du Président lui-même en vue d'une "réconciliation" ou encore "enlevé" en Zambie, près de la frontière avec le Malaïi, par les services secrets malaïites sur lesquels J.TEMBO semble posséder beaucoup d'influence (1), a privé MAFREMO de son dirigeant. Arrêté en décembre 1981 avec son épouse et son fils, O.CHIRWA a été condamné à mort en mai 1983 et son appel a été refusé en février 1984 (2). Son sort dépend donc de la seule grâce présidentielle. En même temps, A.MPAKATI (3) a été abattu dans les rues de Harare en avril 1983 (4). Pour LESOMA, toujours soumis à des tensions internes entre tendances, la disparition de son dirigeant sera une épreuve difficile à surmonter.

Avec la normalisation des rapports entre le Malaïi et ses voisins, et dans la mesure où le Malaïi a accepté de jouer la "carte" de la S.A.D.C.C, les mouvements d'opposition exilés n'ont pu compter sur un soutien important de leurs "hôtes". Ainsi, la Tanzanie et le Mozambique ont refusé de fournir des bases d'entraînement quand LESOMA avait, en 1981, annoncé la création d'une armée populaire de libération du Malaïi (People's Liberation Army of Malaïi, PLAM) (5). De son côté, A.MPAKATI avait été expulsé de Zambie en 1982. L'opposition cherche pourtant à se mobiliser, même si l'union entre les divers mouvements semble impossible compte tenu des rivalités personnelles et des sensibilités idéologiques divergentes. Avant son arrestation, O.CHIRWA avait pris plusieurs contacts avec les autres dirigeants de l'opposition exilée. De même, un nouvel organe, le Save Malaïi Committee (SAMACO), composé de quelques membres des différents mouvements d'opposition, a été formé à Lusaka. Son action en faveur d'une stratégie commune n'a pas jusqu'ici rencontré de grand succès mais les dirigeants de LESOMA, MAFREMO et C.S.R se sont néanmoins réunis à Lusaka en juin 1983 pour affirmer leur opposition commune au régime du Président BANDA (6).

Face à la menace hypothétique constituée par les exilés, la classe politique malaïite a répondu par la bouche du Président BANDA, qui

(1). Plusieurs versions existent en effet sur l'arrestation d'O.CHIRWA. Ce dernier, dans son procès, a évoqué l'invitation du Président: celui-ci aurait-il été "pris de vitesse" par les services de sécurité ?

(2). Sur ces événements, cf. AFP/BQA, 6.5.83, n° 11071 et 9.2.1984, n° 11304.

(3). Qui avait du être amputé de plusieurs doigts en 1979 après avoir reçu un colis piégé.

(4). Cf. AFP/BQA, 3-4-5.4.1983, n° 11044.

(5). Cf. Africa Research Bulletin, I-31.I.1982, p.6319.

(6). Cf. AFP/BQA, 11.6.1983, n° 11100.

déclarait au Parlement en 1982: "J'aurais aimé que les dissidents n'aient pas seulement proféré leurs menaces mais qu'ils soient aussi venus ici, au Malaŵi, afin que nous puissions nous occuper d'eux une fois pour toutes, comme nous nous sommes occupés de Yatuta CHISIZA" (1). Quand à "l'opposition" interne, elle est contenue par les mises en gardes publiques et répétées, particulièrement depuis 1983, du Président BANDA à la classe politique, et surtout par l'exemple du précédent constitué par la disparition de D.MATENJE et A.GADAMA, en compagnie de D.CHIWANGA et T.SANGALA (2).

En l'absence d'un successeur véritablement désigné et présenté comme tel, le système politique malaŵite risque d'avoir à faire face à un "vide" d'autant plus grand qu'il interviendrait après plusieurs années d'un pouvoir exercé de la manière forte et personnelle que nous avons évoquée. Il n'est pas sûr que la procédure constitutionnelle soit respectée pour la transition à une nouvelle présidence car l'institutionnalisation du fonctionnement politique n'a pas véritablement été réalisée. Les institutions ont en effet été "court-circuitées" par les interventions personnelles du Président: leur crédibilité, en période de crise lors d'une succession difficile, en serait diminuée. Le Parlement pourrait représenter une certaine arène où l'expression populaire, articulée et "redéfinie" par la petite élite partisane rurale, pourrait trouver un certain écho, face à l'activisme des politiciens du "centre", des bureaucrates et de la haute hiérarchie du parti. Mais trop d'années de soumission au pouvoir exécutif, incarné par H.K.BANDA, ont affaibli la représentativité de cette institution. Le Président lui-même rappelait récemment, toujours à sa manière directe, aux députés qu'ils ne devaient pas se contenter de lui décerner des louanges, mais qu'ils devaient aussi agir en conformité avec leur déclaration de loyauté et d'obéissance: "Si vous êtes sérieux dans vos propos, si vous ne les dites pas simplement pour qu'on les entende et qu'on puisse les répéter à Kamuzu, alors accordez vos actes à vos paroles (...). Je ne vous croirai pas si vous dites une chose et en faites une autre. Qui croyez-vous que je suis? Je ne suis pas né d'hier, non?" (3). Tel est le ton des rapports politiques entre les parlementaires et le Président, enlevant beaucoup de crédibilité aux prétentions d'autorité que pourraient avoir les premiers.

(1). H.E.Dr.H.K.BANDA, Hansard, 19th Session, 1st Meeting, 30.II.1982, p.3. Les députés lui ont fait écho, assurant les dissidents que "les crocodiles sont prêts et les attendent" (Id:3.I2.1982, p.48).

(2). Les quatre hommes ont ensuite été accusés de complot et le Président s'en est pris personnellement à GADAMA, accusé d'avoir encouragé à ne pas voter pour certains candidats présentés directement par le Ngwazi (ces candidats, battus, furent ensuite nommés au Parlement par le Président, cf. AFP/BQA, 28.2.1984, n°II320. Il n'est pas impossible que le différend entre le Président et son ministre à ce sujet ait été un peu plus ancien. Ainsi, lors

Le parti lui aussi est resté largement dépendant du Président BANDA, de ses arbitrages, de sa régulation, de son usage dosé de récompense et de sanction, de son contrôle et de sa manipulation. Dans quelle mesure l'efficacité du fonctionnement partisan, sa présence dans le pays, son audience, sa capacité d'encadrement, ne sont-elles pas liées directement au poids de la personnalité de son chef? D'un côté en effet, les tendances au sein du parti (par exemple menées par Aleke BANDA, D.MATENJE ou J.TEMBO) n'ont pas débouché sur des expressions ouvertes et sur des crises de cohésion partisane dans la mesure où les conflits intra-partisans ont largement été éclipsés par l'allégeance au Président BANDA, garant de l'unité du parti. D'un autre côté, la population a soutenu ou accepté l'autorité du parti en l'identifiant pour beaucoup avec celle du Président. Sa disparition risque donc d'ouvrir une double crise, de cohésion entre les prétendants à la maîtrise du parti et du pouvoir, et de légitimité envers des couches de population insatisfaites et pouvant exprimer leur sentiment en l'absence du "père historique". Déjà, le prestige de ce dernier semble avoir souffert de la disparition d'hommes populaires comme D.MATENJE et A.GADAMA. De plus, pour les élections législatives du 29 et 30 juin 1983, à peine quelques semaines après ces disparitions, quarante députés sortants n'ont pas été sélectionnés pour une nouvelle candidature à l'Assemblée, un chiffre important, que certains ont pu interpréter comme le signe du soutien que pouvaient posséder les personnalités politiques disparues au Parlement sortant.

L'édifice partisan, fleuron du régime, pourrait bien s'effondrer après la disparition de celui autour duquel, historiquement, ont été bâties les "pierres angulaires du M.C.P" sans cesse mises en avant: "unité, loyauté; obéissance et discipline". Ces mots d'ordre ont été définis dans le cadre historique de la lutte nationaliste, dans laquelle le docteur BANDA jouait un rôle essentiel. Dunduzu CHISIZA, lors de sa détention à Gwelo en compagnie du docteur BANDA, écrivait, utilisant pratiquement les mêmes termes: "La lutte contre le colonialisme nécessite l'unité d'action, la loyauté et la soumission à un dirigeant unique" (I). L'auteur s'interrogeait aussitôt sur la question de la transition de la lutte nationaliste et ses exigences disciplinaires à l'indépendance et ses risques de dictature: "Où pouvons-nous tracer la séparation entre l'hom-

.../... de la dernière session parlementaire avant les élections législatives, le Président BANDA, rappelant son pouvoir de nomination de candidats rejetés par l'électorat, ajoutait: "Est-ce bien compris, GADAMA?" (Hansard, 19th Session, 2nd Meeting, 31.3.1984, p.II74).

(I). D.CHISIZA (1963:28).

me fort et le dictateur? Le gouvernement de l'homme fort a souvent été décrit comme celui d'un dictateur que les citoyens ont choisi d'accepter. Il semble qu'il y ait là beaucoup de vrai" (I).

Cette "acceptation", ou du moins sa routinisation, a beaucoup dû à la personnalité de H.K.BANDA et aux conditions historiques et circonstancielles de son accession au pouvoir. Au centre de l'Etat, le rôle personnel du Président a certainement joué dans la détermination des rapports entre Etat et société malaïtes. Aujourd'hui, les Malaïtes assistent au terme du pouvoir de celui, "homme fort" ou "dictateur", qu'ils ont peut-être "choisi d'accepter", mais qui a su maintenir, de diverses manières, sa présence au sommet de l'Etat. Par delà cette dimension "personnelle", l'évolution des conditions structurelles des équilibres entre l'Etat et les éléments du système des classes sociales en formation, entre ces éléments eux-mêmes et entre les composantes de la classe dominante laisse penser que la durabilité de ces équilibres est précaire. Dans un contexte politique modifié au sommet de l'Etat lui-même, la redéfinition de la nature et du rôle de l'autonomie relative de l'Etat et l'évolution des formes et des objets des conflits entre les éléments du système des classes en formation fourniront ses principales variables aux développements futurs des relations entre l'Etat et la société au Malaïi.

(I). D.CHISIZA (1963:29).

CREDU
P. O. Box 58480,
Nairobi - Kenya.

CARTES

I : Caractères généraux

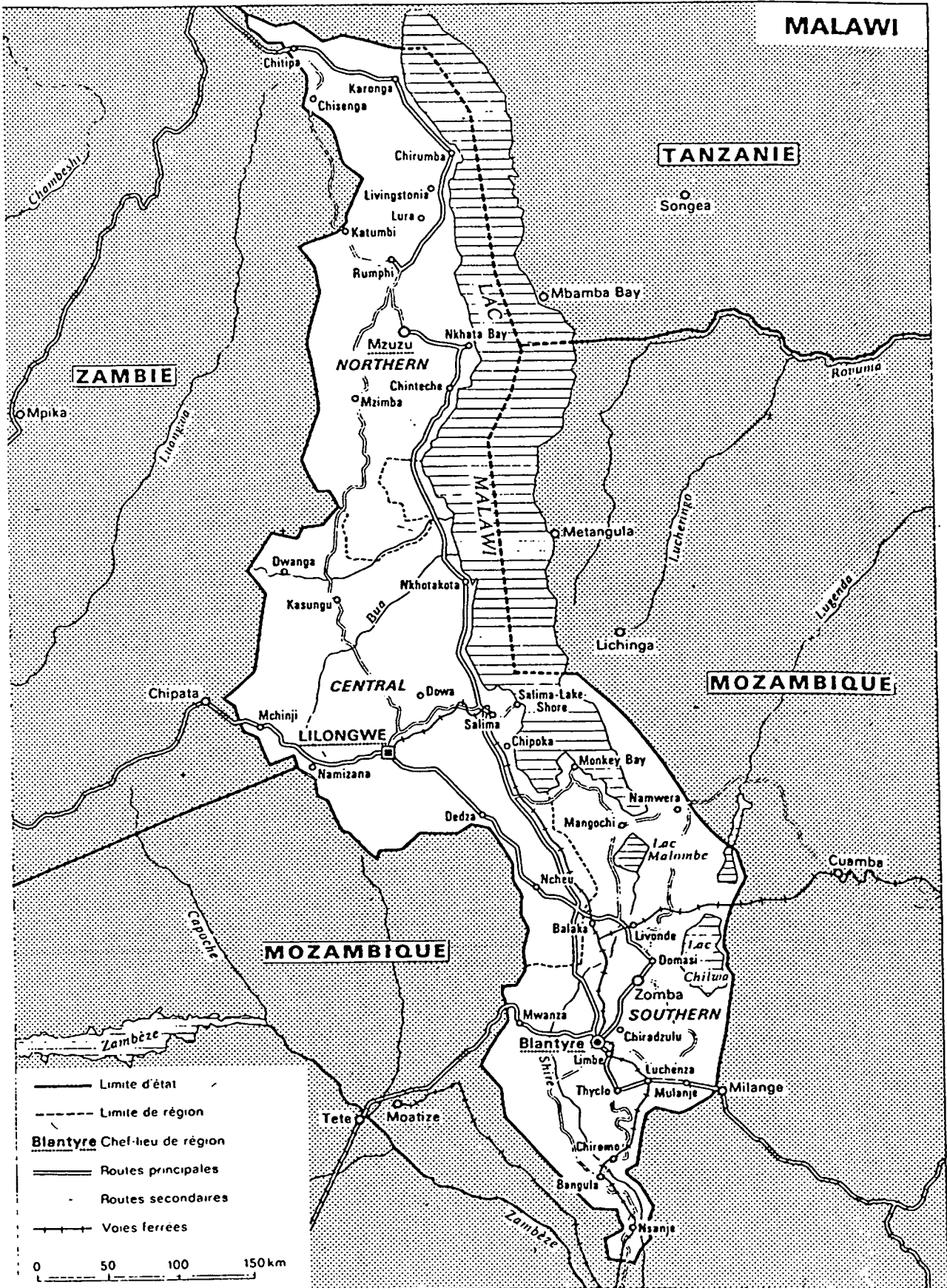
II : Caractères généraux

III : Les principales localités

IV : Le réseau routier

V : Le réseau ferré

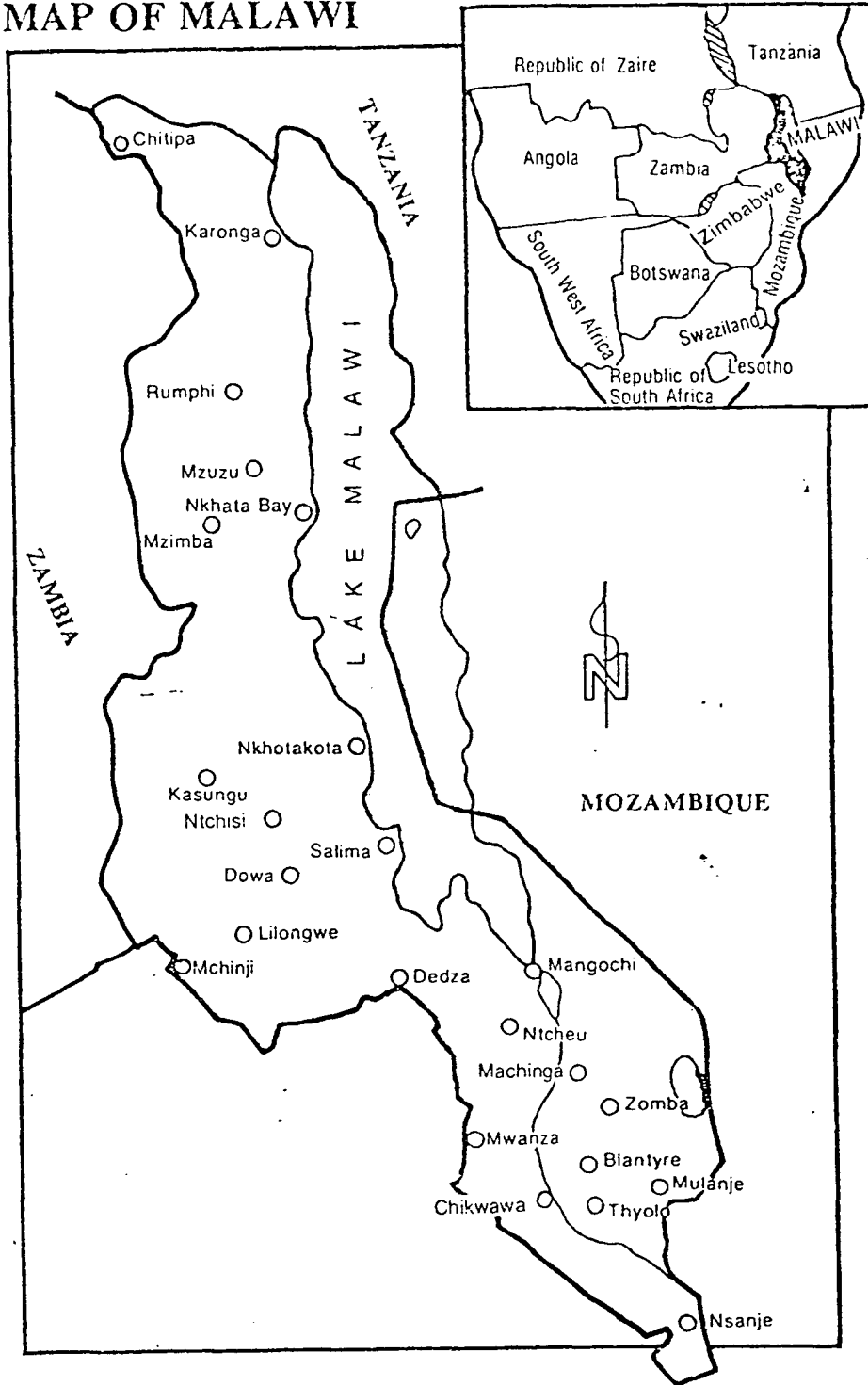
VI : Les groupes ethniques



Source: Malaŵi, Centre Français du Commerce Extérieur, Paris, 1981.

III

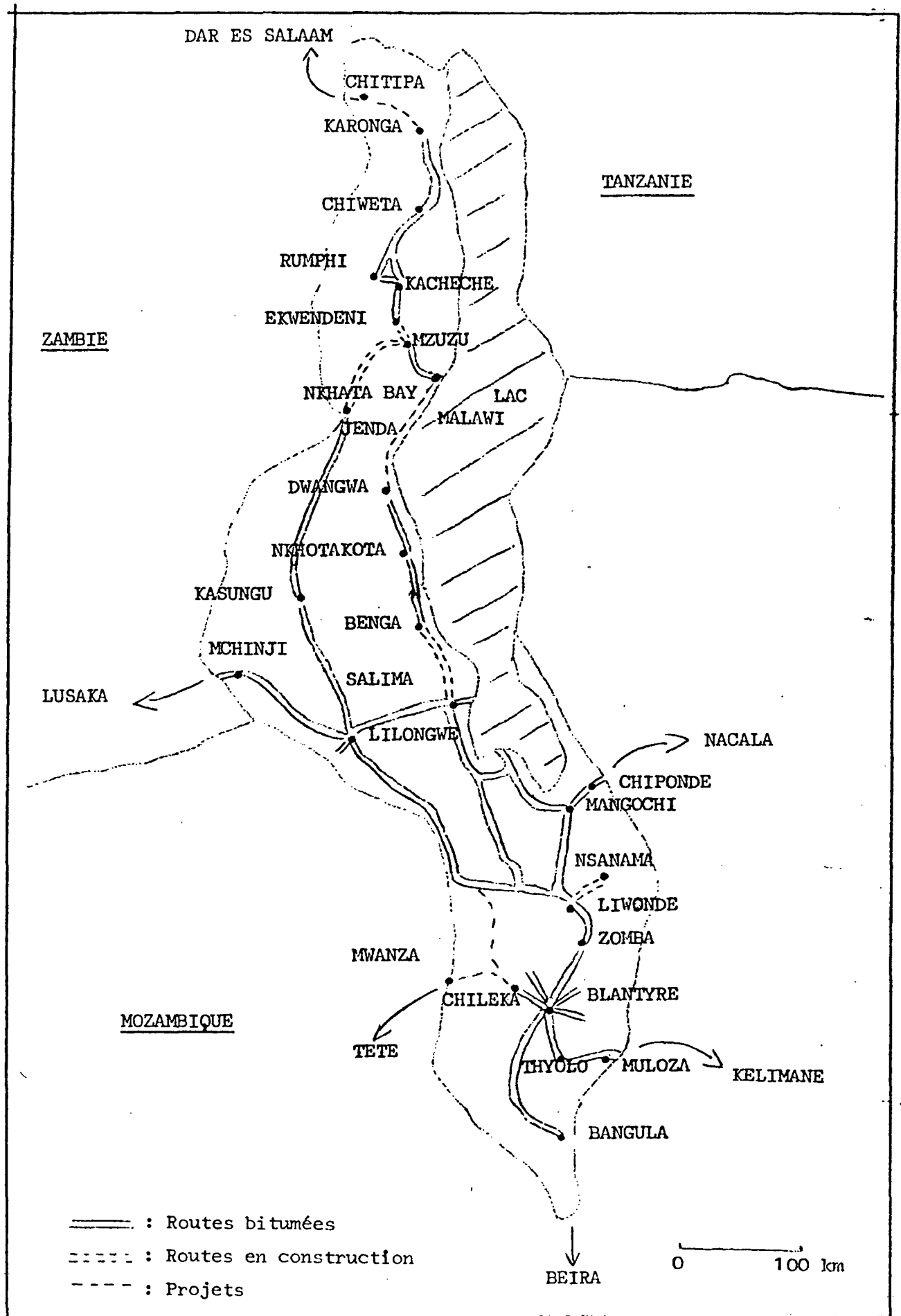
MAP OF MALAWI



Source: Malaŵi Yearbook, Department of Information, Blantyre, 1980/81.

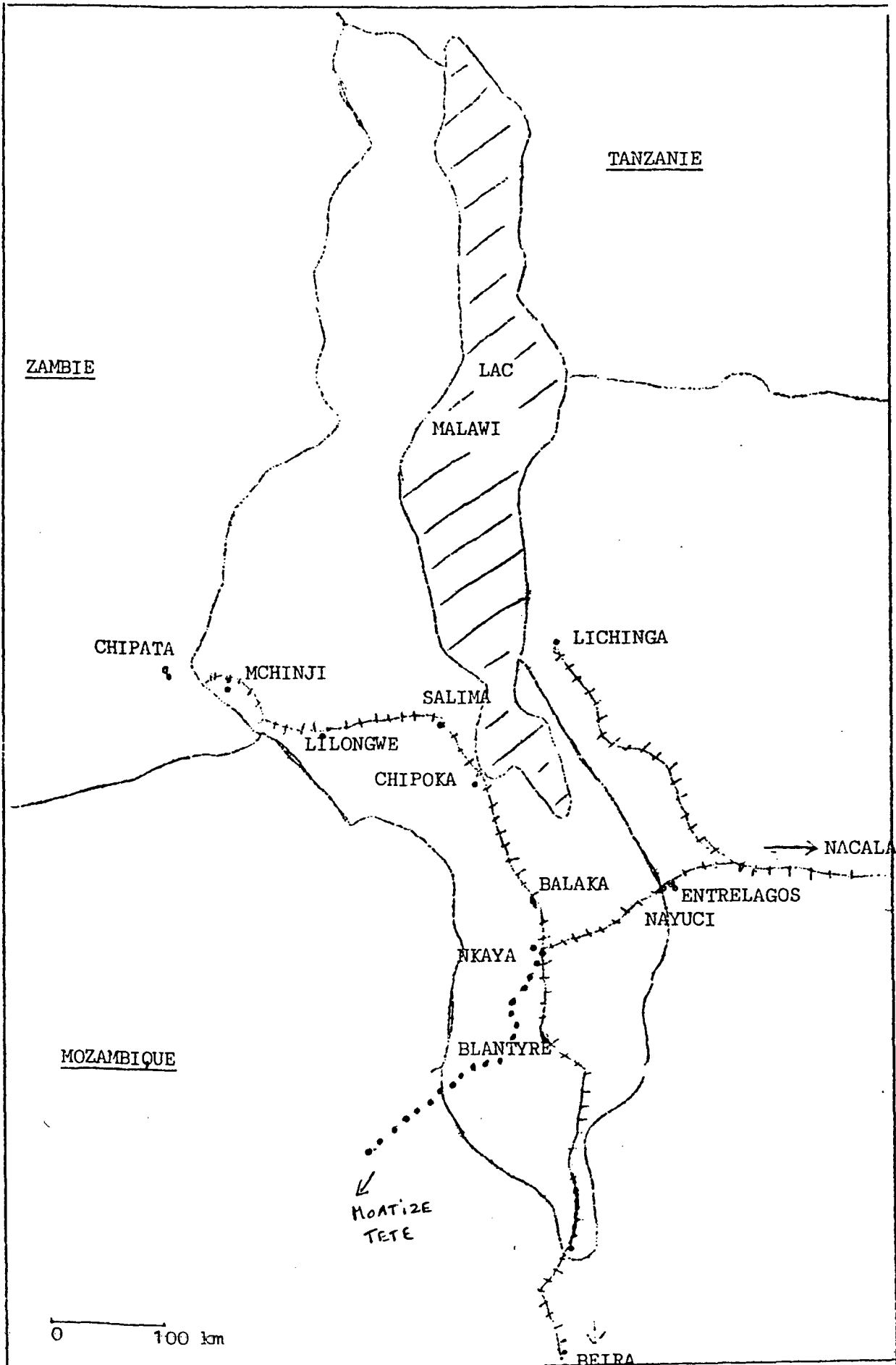
LE RESEAU ROUTIER DU MALAWI

Source: Les Transports au Malaŵi, Poste d'expansion Economique, Services de l'Attaché commercial, Ambassade de France à Lilongwe, 1981.



LE RESEAU FERRE AU MALAWI

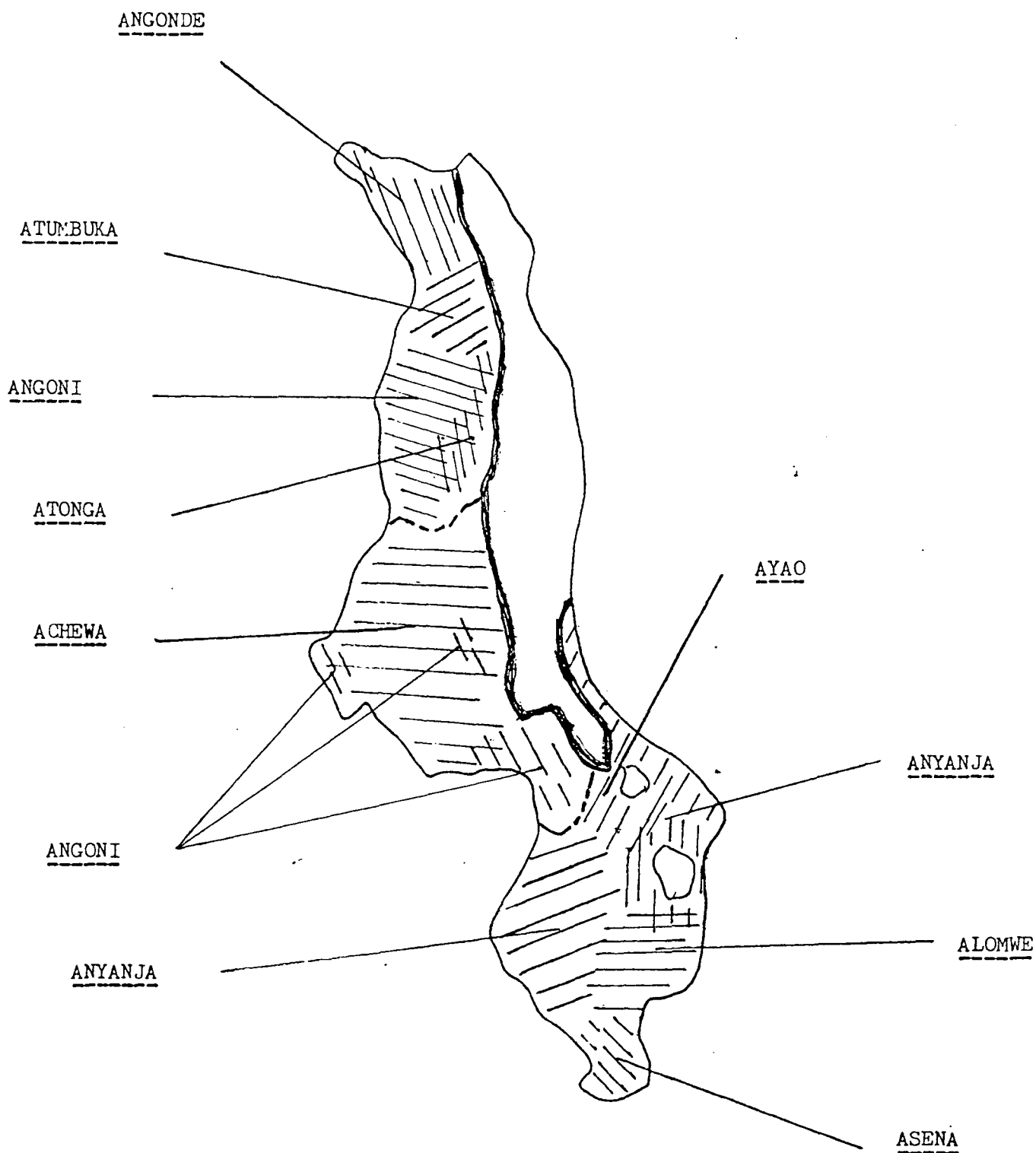
Source: Les Transports au Malaŵi, Service de l'Attaché Commercial, Poste d'Expansion économique, Ambassade de France, Lilongwe, 1981; Le Rail et le Monde, n°18/303, oct. 1981.



— : voies ferrées

..... : en projet

LES GROUPES ETHNIQUES AU MALAWI



Source: adapté de J.G. PIKE and G.T. RIMMINGTON (1965) et C. CROSBY (1980).

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- AGNEW (S.) and STUBBS (M.) : Malaŵi in Maps, London:University of London Press, 1972, 143 p.
- ALPERS (E.) : Ivory and slaves in East and Central Africa: Changing patterns of international trade to the late nineteenth century, London:Heinemann, 1975, 296 p.
- BAECHLER (J.) : Les phénomènes révolutionnaires, Paris:Presses Universitaires de France, 1970, 260 p.
- BAKER (C.A.) : "Africanisation of the administrative service", in KIRK-GREENE (A.H.M.) ed., 1979, p.162-175 .
- BAYART (J-F.) : L'Etat au Cameroun, Paris:Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1979, 298 p.
- BOEDER (R.) : Malaŵi, Oxford, England; Santa-Barbara, California: Clio Press, World Bibliographical Series, 1979, 165 p.
- BRETTON (H.L.) : Power and Politics in Africa, London:Longman, 1973, 402 p.
- CENTRAL OFFICE OF INFORMATION : Malaŵi, Reference Pamphlet n°64, London:Her Majesty's Stationary Office, 1964, 34 p.
- CHANOCK (M.) : "Agricultural Change and Continuity in Malaŵi", in PALMER (R.) and PARSONS (N.) eds., 1977, p.396-409.
- CHANOCK (M.) : "The New Men Revisited: an essay in the development of political consciousness in colonial Malaŵi", in MACDONALD (R.J.) ed., 1975, p.234-253.
- CHANOCK (M.) : "Development and change in the history of Malaŵi", in PACHAI (B.) ed., 1972-A, p.429-446.

- CHIUME (K.) : Kwacha:an autobiography, Nairobi:East Africa Publishing House,
1975,247 p.
- COQUERY-VIDROVITCH (C.) : "Le régime foncier rural en Afrique Noire", in
LE BRIS (E.), LE ROY (E.), LEIMDORFER (F.), eds., 1982, p.65-84.
- CROSBY (C.) : Historical Dictionary of Malaŵi, Metuchen, N-J, and London: The
Scarecrow Press Inc., 1980, 169 p.
- CULLEN-YOUNG (T.) and BANDA (H.K.), eds. : Our African Way of Life, London:
Lutterworth Press, 1946, 152 p.
- CUVILLIER (A.) : La sociologie, Paris: coll. Les idées, les oeuvres, les hommes,
1970, 545 p.
- DALLEO (P.) : "Britain's decolonization policy in Africa, 1945-64: Nyasaland,
a case in point", in MACDONALD (R.J.), ed., 1975, p.282-306.
- DE MIRAS (C.) : "L'entrepreneur ivoirien ou une bourgeoisie privée de son état",
in Y-A.FAURE et J-F.MEDARD (études réunies et présentées par),
1982, p.181-229.
- DINWIDDY (B.) : Promoting African Enterprise, London: Croom Helm, 1974, 124 p.
- DOZON (J-P.), LE BRIS (E.), LE ROY (E.), SALEM (G.) et SNYDER (F.G.) : "Rapport
introductif aux journées d'études", in LE BRIS (E.), LE ROY (E.),
LEIMDORFER (F.), eds., 1982, p.17-43.
- FADY (J.) : Un fils d'Alsace, Evêque Père Blanc, à compte d'auteur, 1975, 253 p.
- FAURE (Y-A.) et MEDARD (J-F.) (études réunies et présentées par) : Etat et
bourgeoisie en Côte-d'Ivoire, Paris: Karthala, 1982, 270 p.
- GASTELLU (J-M.) et AFFOU YAPI (S.) : "Un mythe à décomposer: la 'bourgeoisie de
planteurs'", in FAURE (Y-A.) et MEDARD (J-F.), 1982, p.149-179.
- GELLNER (E.) : "State before Class: the Soviet treatment of African feudalism",
in SHACK (W.A.) and COHEN (P.S.), eds., 1979, p.193-220.
- GOVERNMENT PRINTER (THE) : A Portrait of Malaŵi, Zomba, Malaŵi, 1964, 119 p.

- GREENSTEIN (R.) : "The Nyasaland Government's Policy towards African Muslims, 1900-25", in MACDONALD (R.J.), ed., 1975, p. 144-168.
- GUITARD (O.) : Les Rhodésies et le Nyasaland, Paris: Presses Universitaires de France, 1973 (2ème édition), 126 p.
- GUTKIND (P.C.) and WALLERSTEIN (I.), eds. : The Political Economy of contemporary Africa, Beverly Hills, London: Sage Publications, 1976, 318 p.
- HANNA (A.J.) : The story of the Rhodesias and Nyasaland, London: Faber, 1960, 288 p.
- HODDER-WILLIAMS (R.) : "Support in Eastern Africa: some observation from Malaŵi", in SHAW (T.) and HEARD (K.), eds., 1979, p. 153-181.
- JEAL (T.) : Livingstone, London: Heinemann, 1973, 427 p.
- JOHNSON (H.) : The story of my life, London: Chatto and Windus, 1923, 536 p.
- JONES (G.) : Britain and Nyasaland, London: Allen and Unwin, 1964, 314 p.
- KANDAWIRE (J.A.K.) : Thangata: forced labour or reciprocal assistance?, Research and Publications Committee, University of Malaŵi, Zomba, 1979, 161 p.
- KAYIRA (L.) : The Detainee, London, Nairobi, Ibadan, Lusaka: Heinemann, 1974, 172 p.
- KIRK-GREENE (A.H.M.) : A biographical dictionary of the British colonial governors (vol. I. Africa), Brighton: The Harvester Press, 1980, 320 p.
- KIRK-GREENE (A.H.M.), ed. : Africa in the colonial period. The transfer of power: the colonial administrator in the age of decolonization, University of Oxford, Inter-Faculty Committee for African Studies, 1979, 194 p.
- KUBBEL (L.E.) : Songaiskaia Derzhava, Moscow, Nuaka, 1974 (cf. E. GELLNER).
- LACOSTE (Y.) : Unité et Diversité du Tiers-Monde, Paris: F. Maspéro ("Hérodote"), 1980, 202 p. (tome I), 192 p. (tome II), 204 p. (tome III).

- LANGWORTHY (H.) : "Central Malaŵi in the 19 th century", in MACDONALD (R.J.), ed., 1975, p.1-43.
- LANGWORTHY (H.) : "Chewa or Malawi political organization in the pre-colonial era", in PACHAI (B.) ed., 1972, p.104-122.
- LE BRIS (E.), LE ROY (E.), et LEINDORFER (F.), eds. : Enjeux fonciers en Afrique Noire, Paris:Karthala, 1982, 425 p.
- LELE (U.) : The design of rural development, lessons from Africa, London, Baltimore: John Hopkins University Press, 1975, 245 p.
- LINDEN (I.) : "Chewa initiation rites and Nyau societies: the use of religious institutions in local politics at Mua", in RANGER (T.O.) and WELLER (J.), eds., 1975, p.30-44.
- LINDEN (I. and J.) : Catholics, Peasants and Chewa Resistance in Nyasaland, London, Nairobi and Ibadan: Heinemann, 1974, 223 p.
- LIVINGSTONE (D.) : Explorations dans l'Afrique australe, 1840-1864, Paris:Karthala, 1981, 339 p.
- Mc CRACKEN (J.) : "Religion and Politics in Northern Ngoniland, 1881-1904 ", in PACHAI (B.), ed., 1972, p.215-236.
- Mc CRACKEN (J.) : "African Politics in the twentieth century Malaŵi", in RANGER (T.O.), ed., 1968, p.190-209.
- Mc CRACKEN (J.) : "The nineteenth century in Malaŵi", in RANGER (T.O.), ed., 1968, p.97-III.
- MACMILLAN (H.) : "The African Lakes Company and the Makololo, 1878-84", in MACDONALD (R.J.), ed., 1975, p.65-85.
- Mc MASTER (C.) : Malaŵi, foreign policy and development, New-York: St Martin's Press; London: Julian Friedmann, 1974, 246 p.

- MATHIAS (G.) et SALAMA (P.) : L'Etat surdéveloppé, des métropoles au Tiers-Monde, Paris:La Découverte/F.Maspero, 1983, 165 p.
- M'BOKOLO (E.) : "Introduction", in LIVINGSTONE (D.), 1981.
- MORRIS-JONES (W.H.), ed. : The Making of Politicians: studies from Africa and Asia, Commonwealth Papers, University of London: The Athlone Press, 1976, 249 p.
- MUFUKA (K.) : Missions and Politics in Malaŵi, Kingston, Ontario: The Limestone Press, 1977, 277 p.
- NOLUTSHUNGU (S.) : South Africa in Africa: a study of ideology and foreign policy, Manchester: Manchester University Press, 1973, 329 p.
- OLIVER (R.) : The Missionary Factor in East Africa, London: Longman, 1966 (new impression), 302 p.
- PACHAI (B.), ed. : Livingstone, man of Africa: memorial essays, 1873-1973, London, New-York: Longman, 1973-A, 245 p.
- PACHAI (B.) : Malaŵi: the history of the nation, London: Longman, 1973 B, 324 p.
- PACHAI (B.), ed. : The Early History of Malaŵi, London: Longman, 1972, 454 p.
- PALMER (R.) and PARSONS (N.), eds. : The roots of rural poverty in Central and Southern Africa, London: Heinemann, 1977.
- PEARCE (R.D.) : The turning point in Africa, British colonial policy, 1938-1948, London: Franck Cass and Comp. Ltd, 1982: 223 p.
- PHIRI (D.D.) : Malaŵians to remember: John Chilembwe, Lilongwe: Longman (Malaŵi) Ltd, 1976, 106 p.
- PIKE (J.) : Malaŵi, a political and economic history, London: Pall Mall Press, 1968, 248 p.
- PIKE (J.) and RIMMINGTON (G.T.) : Malaŵi, a geographical study, London: Oxford University Press, 1965, 229 p.

- POST (K.) : "Individuals and the dialectic: a marxist view of political biographies", in MORRIS-JONES (W.H.), ed., 1976, p.17-27.
- POULANTZAS (N.) : Classes in Contemporary Capitalism, London: N.P. Verso Editions, 1979, 343 p.
- PRETORIUS (J.-L.) : "An introduction to the history of the Dutch Reformed Church Mission in Malaŵi", in PACHAI (B.), ed., 1972, p.365-383.
- RANGER (T.O.) and WELLER (J.), eds. : Themes in the christian history of Central Africa, London: Heinemann, 1975, 285 p.
- RANGER (T.O.) and KIMAMBO (I.), eds. : The historical study of African religions, London: Heinemann, 1972, 320 p.
- RANGER (T.O.), ed. : Aspects of Central African history, London: Heinemann, Evanston, Illinois: Northwestern University Press, 1968, 291 p.
- ROSS (A.C.) : "The Blantyre Mission and the problem of land and labour, 1891-1915", in MACDONALD (R.J.), ed., 1975, p.86-107.
- ROSS (A.C.) : "The African - a child or a man: the quarrel between the Blantyre Mission of the Church of Scotland and the British Central Africa administration, 1890-1905", in STOKES (E.) and BROWN (R.), eds., 1966, p.332-351.
- ROTBERG (R.I.) : The rise of nationalism in Central Africa: the making of Malaŵi and Zambia, 1873-1964, Cambridge, Massachusetts; London: Harvard University Press, 1965, 362 p.
- SCHOFFELEERS (M.) : "The interaction between M'bona cult and Christianity, 1859-1963", in RANGER (T.O.) and WELLER (J.), eds., 1975, p.14-29.
- SCHOFFELEERS (M.) and LINDEN (I.) : "The resistance of Nyau societies to the Roman Catholic Missions in colonial Malaŵi", in RANGER (T.O.) and KIMAMBO (I.), eds., 1972, p.252-273.

- SCOTT (J.C.) : The moral economy of the peasant:rebellion and subsistence in South-east Asia,New Haven and London:Yale University Press, 1976.
- SHACK (W.A.) and COHEN (P.S.),eds. : Politics in Leadership,a comparative perspective,Oxford:Clarendon Press,1979,296 p.
- SHAW (T.) and HEARD (K.),eds. : The politics of Africa:dependance and development,London:Dalhousie University Press,1979,400 p.
- SHEPPERSON (G.) : "Livingstone,the years of preparation,1813-1857",in PACHAI (B.),ed.,1973-A,p.7-28.
- SHEPPERSON (G.) and PRICE (T.) : Independant African:John Chilembwe and the origins,setting and significance of the Nyasaland Native Rising of 1915,Edimburgh:University of Edimburgh Press, 1958,564 p.
- SHORT (P.) : Bãnda,London and Boston:Routledge and Kegan Paul,1974,357 p.
- STOKES (E.) and BROWN (R.),eds. : The Zambezi Past:studies in Central African history,Manchester:Manchester University Press, 1966,427 p.
- TANGRI (R.) : "From the politics of union to mass nationalism:the Nyasaland African Congress,1944-1959",in MACDONALD (R.J.),ed.,1975, p.254-281.
- VAIL (L.) : "Railway development and colonial underdevelopment:the Nyasaland case",in PALMER (R.) and PARSONS (N.),eds.,1977,p.365-395.
- VAN VELSEN (J.) : "Some early pressure groups in Malaŵi",in STOKES (E.) and BROWN (R.),eds.,1966,p.376-412.
- WILLIAMS (G.) : "Taking the part of the peasants:rural development in Nigeria and Tanzania",in GUTKIND (P.) and WALLERSTEIN (I.),eds.,1976, p.131-153.

ARTICLES

- ACHARYA (S.N.) : "Perspectives and problems of development in sub-saharan Africa", World Development, vol.9, n°2, 1981, p.109-147.
- ALPERS (E.) : "Trade, State and Society among the Yao in the 19th century", Journal of African History, vol.10, pt.3, 1969, p.405-420.
- BARANGER (M.) : "Un réseau ferré qui a presque doublé en quinze ans", Le Rail et le Monde, n°18/303, août-octobre 1981, p.9-14.
- BAYART (J-F.) : "Les sociétés africaines face à l'Etat", Pouvoirs, n°25, 1983, p.23-40.
- BERNSTEIN (H.) : "Notes on Capital and Peasantry", Review of African Political Economy, n°10, september-december 1977, p.60-73.
- BHILA (H.K.) : "The role of the ngoni and lomwe labour in the growth of the plantation economy in the Shire Highlands, 1890-1912", Journal of Social Science, vol.V, 1978, p.28-43.
- BLINKHORN (T.A.) : "Lilongwe, une révolution silencieuse", Finances et Développement, n°2, 1971, p.28-33.
- BRIETZKE (P.) : "Murder and manslaughter in Malawi's traditional courts", Journal of African Law, vol.XVIII, spring 1974 -A, n°1, p.37-57.
- BRIETZKE (P.) : "The Chilobwe murders trial", African Studies Review, vol.XVII, n°2, september 1974 -B, p.361-379.
- BRIETZKE (P.) : "Rural development and modification of Malaŵi's land tenure system", Rural Africana, n°20, spring 1973, p.53-68.
- CHAND (H.) : "Law as an instrument of development, with special reference to Malaŵi", Africa Quaterly, vol.XVIII, n°2 & 3, january 1979, p.37-51.

- CHANOCK (M.) : "Ambiguities in the Malaŵian political tradition", African Affairs, vol.74, n°296, july 1975, p.326-346.
- CHANOCK (M.) : "Notes for an agricultural history of Malaŵi", Rural Africana, vol.20, 1973, p.27-35.
- CHANOCK (M.) : "The political economy of independant agriculture in colonial Malaŵi: the Great War to the Great Depression", Journal of Social Science, vol.I, 1972, p.II3-I29.
- CHILIVUMBO (A.) : "On rural development: a note on Malaŵi's programme of development for exploitation", Africa Development, vol.3, n°2, april-june 1978, p.41-55.
- CHILIVUMBO (A.) : "Malaŵi's culture in the national integration", Présence Africaine, n°98, 1976, p.234-241.
- CHIPEMBERE (H.M.) : "Malaŵi's growing links with South Africa: a necessity or a virtue?", Africa Today, vol.I8, p.27-47.
- CHIPEMBERE (H.M.) : "Malaŵi in crisis: 1964", Ufahamu, vol.I, pt.2, 1970, p.I-22.
- CHISIZA (D.) : "The outlook for Contemporary Africa", Journal of Modern African Studies, vol.I, pt.I, march 1963, p.25-38.
- COOPER (F.) : "Peasants, Capitalists and Historians: a review article", Journal of Southern African Studies, vol.7, n°2, april 1982, p.284-314.
- D'A HENDERSON (R.) : "Relations of neighbourliness: Malaŵi and Portugal, 1964-1974", Journal of Modern African Studies, vol.I5, n°3, 1977, p.425-455.
- FETTER (B.) : "Malaŵi, everybody's hinterland", African Studies Review, vol.XXV, n°2 & 3, june-september 1982, p.79-116.
- FIELDS (K.) : "Political contingencies of witchcraft in colonial Central Africa: culture and the State in Marxist theory", Canadian Journal of African Studies, vol.I6, n°3, 1982, p.567-593.

- FOSTER-CARTER (A.) : "The Modes of Production Controversy", New Left Review, n°107, 1978, p.47-73.
- GRAY (A.) : "The Devlin Report", African Affairs, vol.58, 1959, p.276-279.
- GUPTA (D.B.) : "Industrial development in Malaŵi", Journal of Social Science, vol.III, 1974, p.35-47.
- HARVEY (C.) : "The case of Malaŵi", I.D.S.Bulletin (Institute of Development Studies, Sussex), vol.I4, n°1, 1983, p.45-49.
- HEYMANS (F.) : "Essai d'une Eglise de chrétiens responsables", Vivant Univers, n°350, mars-avril 1984, p.34-40.
- HODDER-WILLIAMS (R.) : "Dr BANDA's Malaŵi", Journal of Commonwealth and Comparative Politics, vol.I2, pt.I, 1974, p.91-114.
- HODDER-WILLIAMS (R.) : "Malaŵi's decade under Dr Banda: the revival of politics", The Round Table, n°252, october 1973, p.463-470.
- HOLMQUIST (F.) : "Defending Peasant Political Space in Independant Africa", Canadian Journal of African Studies, vol.I4, n°1, 1980, p.157-167.
- HOOKE (J.R.) : "Witnesses and Watchtower in the Rhodesias and Nyasaland", Journal of African History, vol.6, pt.I, 1965, p.91-106.
- HORESH (E.) : "Economie: la peine des pauvres", Vivant Univers, n°350, mars-avril 1984, p.12-20.
- HUMPHREY (D.) : "Malaŵi's economic progress and prospects", Eastern African Economic Review, vol.5, n°2, december 1973, p.71-104.
- IKONICOFF (M.) "Théorie et stratégie du développement: le rôle de l'Etat", Revue Tiers Monde, tome XXIV, n°93, janvier-mars 1983, p.9-33.

- JOHNS (S.) and RILEY (R.) : "Local and District Councils", Journal of Modern African Studies, vol.I3, n°2, 1975, p. 309-332.
- JOHNSON (T.) : "What is to be known? The structural determination of social classes", Economy and Society, n°6, may 1977.
- KADZAMIRA (D.Z.) : "Local politics and Administration during the colonial period in Malaŵi", Journal of Social Science, vol.III, 1974, p.5-19.
- KALINGA (O.) : "The British and the Kyungus: a study of the changing status of the Ngonde rulers during the period 1891-1933", African Studies, vol.38, n°2, 1979, p.167-181.
- KANDAWIRE (J.A.K.) : "Village segmentation and class formation in Southern Malaŵi", Africa (International African Institute), vol.50, n°2, 1980, p.135-143.
- KANDAWIRE (J.A.K.) : "The structures of the colonial system as a factor in the underdevelopment of agriculture in colonial Nyasaland", Journal of Social Science, vol.IV, 1975, p.35-45.
- KANIKI (M.H.Y.) : "Wage labour and the political economy of colonial violence", African Social Research (Institute for African Studies, University of Zambia), n°31, june 1981, p.1-24.
- KENNEDY (P.) : "Indigeneous capitalism in Ghana", Review of African Political Economy, n°8, 1977, p.21-38.
- KINGHS (I.) : "Malaŵi Briefing", Commonwealth, june-july 1980, p.14-19.
- KITCHING (G.) : "Modes of production and Kenyan dependancy", Review of African Political Economy, n°8, 1977, p.56-74.

- KYDD (J.) and CHRISTIANSEN (R.) : "Structural change in Malaŵi since Independence: consequences of a development strategy based on large-scale agriculture", World Development, vol.10, n°5, 1982 p.355-375.
- KYDD (J.) and CHRISTIANSEN (R.) : "The return of Malaŵian labour from South Africa and Zimbabwe", Journal of Modern African Studies, vol.21, pt.2, 1983, p.311-326.
- LANGDON (S.) : "The State and Capitalism in Kenya", Review of African Political Economy, n°8, 1977, p.90-98.
- LESOMA (Socialist League of Malaŵi) : "Malaŵi and SADCC", Review of African Political Economy, n°22, 1981, p.82-85.
- L'HOIRY (P.G.) : "Les entreprises publiques du Malaŵi face à la crise économique", L'Année Africaine, à paraître.
- LINDEN (I.) : "Du Nyassaland à la république du Ngwazi", Vivant Univers, n°350, mars-avril 1984, p.2-10.
- LINDEN (I. and J.) : "John Chilembwe and the New Jerusalem", Journal of African History, vol.12, pt.4, 1971, p.629-651.
- LOHRENTZ (K.) : "J.Booth, C.Domingo and the Seventh Day Baptists in Northern Nyasaland, 1910-12", Journal of African History, vol.XII, pt.3, 1971, p.461-480.
- LONSDALE (J.) and BERMAN (B.) : "Crisis of accumulation, coercion and the colonial State: the development of the labor control system in Kenya, 1919-1929", Canadian Journal of African Studies, vol.14, n°1, 1980, p.55-81.
- LONSDALE (J.) and BERMAN (B.) : "Coping with contradictions: the development of the colonial State in Kenya, 1895-1914", Journal of African History, vol.20, pt.3, 1979, p.487-505.

- Mc CRACKEN (J.) : "Planters, peasants and the colonial State: the impact of the N.T.B. (Native Tobacco Board) in the Central Province of Malaŵi", Journal of Southern African Studies, vol.9, n°2, april 1983, p.172-192.
- Mc CRACKEN (J.) : "Underdevelopment in Malaŵi: the missionary contribution", African Affairs, n°303, vol.76, 1977, p.195-209.
- MACDONALD (R.J.) : "Religious independancy as a mean of social advance in Northern Nyasaland in the 1930's", Journal of Religion in Africa, vol.3, pt.2, 1970, p.106-129.
- MANDALA (E.) : "Peasant cotton agriculture, gender and intergenerational relationships: the Lower Shire Valley of Malaŵi", African Studies Review, vol.XXV, n°2 & 3, june-september 1982, p.27-44.
- MARENIN (O.) : "Essence and Empiricism in African Politics", Journal of Modern African Studies, n°19, 1981, p.1-30.
- MEDARD (J-F.) : "La spécificité des pouvoirs africains", Pouvoirs, n°25, 1983, p.5-22.
- MICHAEL (I.) : "Academic autonomy and governmental demands: Malaŵi", Minerva, vol.16, n°4, 1978, p.465-479.
- MINFORD (P.) and OHS (P.) : "The supply response of Malaŵi's labour", Eastern Africa Economic Review, vol.8, n°1, 1976, p.15-33.
- MKANDAWIRE (C.) and NESBITT (R.) : "Communication as development: the Malaŵi situation", The Malaŵi Review, vol.1, n°1, 1982, p.5-10.
- MLONGHO (C.) : "Malaŵi: Male chauvinism rules women in Banda-land", New African, nov.1981, p.5.
- MPAKATI (A.) : "Malaŵi after President Banda: chaos or freedom", Review of African Political Economy, n°19, 1980, p.96-99.
- MPAKATI (A.) / SEARLE (C.) : "Struggling against the Bandastan", Race and Class vol.21, n°4, 1980, p.389-402.

- MPAKATI (A.) : "Malaŵi, the birth of a neo-colonial state", The African Review, vol.3, pt.1, 1973, p.33-68.
- NEWBURY (C.) : "Ubereetwa and Thangata: catalysts to peasant political consciousness in Rwanda and Malaŵi", Canadian Journal of African Studies, vol.14, n°1, 1980, p.97-111.
- NGWIRI (J.R.) : "The Malaŵi Congress Party: instrument of national development", The Malaŵi Review, vol.1, n°1, 1982, p.1-4.
- OTZEN (U.) : "Malaŵi: Struktur, Engpässe und Perspektiven der Entwicklung", Afrika Spectrum, 1981/3, 16 Jahrgang, p.369-379.
- PACHAI (B.) : "The issue of thangata in the history of Nyasaland", Journal of Social Science, vol.111, 1974, p.20-34.
- PAGE (M.E.) : "The Great War and Chewa Society in Malaŵi", Journal of Southern African Studies, vol.6, n°2, p.171-182, 1980.
- PAGE (M.E.) : "The war of Thangata: Nyasaland and the East African Campaign, 1914-18", Journal of African History, vol.19, pt.4, 1978, p.87-100.
- PAGE (M.E.) : "Land and labor in rural Malaŵi, an overview", Rural Africana, n°20, spring 1973, p.3-9.
- PALMER (R.) : "European resistance to African majority rule in Nyasaland: the Settlers' and Residents' Association of Nyasaland, 1960-63", African Affairs, vol.72, n°288, 1973, p.256-272.
- PANJWANI (I.) : "Muslims in Malaŵi", Journal of the Institute of Muslim Minorities Affairs (Jeddah, Saudi Arabia), 1979, vol.1, n°2.
- PARRATT (J.) : "Religious independancy in Nyasaland: a typology of origins", African Studies, vol.38, n°2, 1979, p.183-200.

- PHIRI (K.M.) : "Cultural and political change in the pre-colonial history of Malaŵi", Society of Malaŵi Journal, vol.30, pt.2, july 1977, p.6-10.
- PHIRI (K.M.) : "Pre-colonial economic change in Central Malaŵi: the development and expansion of trade systems, 1750-1875", Journal of Social Science, vol.5, 1976, p.15-27.
- RANGELEY (W.) : "Nyau in Nkhota-Kota District", Nyasaland Journal, II, 2, 1949, p.35-49 et III, 2, 1950, p.19-33.
- RANGER (T.O.) : "Growing from the Roots: Reflections on Peasant Reserach in Central and Southern Africa", Journal of Southern African Studies, vol.V, n°1, p.99-133.
- RICHARDSON (H.) : "Malaŵi: between black and white Africa", Africa Report, vol.15, pt.2, 1970, p.18-21.
- ROSS (A.C.) : "White Africa's Black Ally", New Left Review, n°45, september-october 1967, p.85-95.
- SAMOFF (J.) : "Bureaucrats, politicians and power in Tanzania: the institutional context of class struggle", Journal of African Studies, vol.10, n°3, 1983, p.84-96.
- SAMOFF (J.) : "Class, class conflict and the State in Africa", Political Science Quaterly, vol.97, n°1, 1982 -A, p.105-127.
- SAMOFF (J.) : "On class, paradigm and African politics", Africa Today, vol.29, n°2, 1982 -B, p.41-50.
- SAMOFF (J.) : "Underdevelopment and its grass roots in Africa", Canadian Journal of African Studies, vol.14, n°1, 1980, p.5-36.
- SAMOFF (J.) : "Education in Tanzania: class formation and reproduction", Journal of Modern African Studies, vol.17, n°1, 1979, p.47-70.

- SCARRIT (J.R.) : "Relating class and politics:the contribution of Joel Samoff to the study of Africa",Africa Today,vol.29,n°2,1982,p.31-40.
- SCHOFFELEERS (M.) : "Religion et culture",Vivant Univers,n°350,mars-avril 1984,p.24-32.
- SCHOFFELEERS (M.) : "An Interview",Itinerario,n°I,1983.(Leiden),p.12-25.
- SCHOFFELEERS (M.) : "The Nyau Societies:our present understanding",Society of Malaŵi Journal,vol.29,pt.I,1976,p.59-68.
- SCHOFFELEERS (M.) : "From socialization to private enterprise:a history of the Nomi labour societies in the Nsanje District of Malaŵi,c.1891 to 1972",Rural Africana,n°20,spring 1973,p.II-25.
- SHEPPERSON (G.) : "The politics of African Church Separatist Movements in British Central Africa,1892-1916",Africa (London),vol.XXIV,n°3,july 1954,p.233-246.
- SRINIVASAN (P.) : "Tradition,culture and ideology in African political development",Africa Quaterly,vol.XX,n°I,1981,p.24-39.
- SWAINSON (N.) : "The rise of a national bourgeoisie in Kenya",Review of African Political Economy,n°8,1977,p.39-55.
- TANGRI (R.) : "Colonial and settler pressures and the African move to politics of representation in Nyasaland",Journal of African History,vol.I3,pt.2,1972,p.291-304.
- TAPELA (H.) : "Labor migration in Southern Africa and the origins of underdevelopment in Nyasaland",Journal of Southern African Affairs,vol.IV,n°I,january 1979,p.69-79.
- THOMAS (S.) : "Economic developments in Malaŵi since Independance",Journal of Southern African Studies,vol.2,n°I,1975,p.30-51.

- VAIL (L.) : "The making of an imperial slum:Nyasaland and its railways,1895-1935",Journal of African History,vol.XVI,pt.I,1975,p.89-112.
- VON FREYHOLD (M.) : "The post-colonial State and its Tanzanian version",Review of African Political Economy,n°8,1977,p.75-89.
- VAUGHAN (M.) : "Idioms of madness:Zomba lunatics Asylum,Nyasaland,in the colonial period",Journal of Southern African Studies,vol.9,n°2,1983,p.218-238.
- VAUGHAN (M.) and HIRSCHMAN (D.) : "Food Production and income generation in a matrilineal society:rural women in Zomba,Malaŵi",Journal of Southern African Studies,vol.10,n°1,1983,p.86-99.
- VAUGHAN (M.) : "Food production and family labour in Southern Malaŵi:the Shire Highlands and Upper Shire Valley in the early colonial period",Journal of African History,vol.23,pt.3,1982,p.351-364.
- VERGOPOULOS (K.) : "L'Etat dans le capitalisme périphérique",Revue Tiers Monde tome XXIV,n°93,1983,p.35-52.
- WIESFELDER (R.) : "Human rights in Botswana,Lesotho,Swaziland and Malaŵi",Pula,Botswana Journal of African Studies,vol.2,n°1,1980,p.5-32.
- WISHLADE (R.) : "Chiefship and Politics in the Mulanje District of Southern Nyasaland",Africa (London),vol.31,n°1,1961,p.36-45.

.....

TRAVAUX ET PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES

- BONE (D.S.) and CHAKANZA (J.C.) : "Sources for the study of Religion in Malaŵi", Current Research n°5, 1980, 24 p. (Zomba).
- BONE (D.S.) : "Islam in Malaŵi", ronéot., non daté, 13 p.
- BUTTAWO (F.J.) : "Islam in Malaŵi with special emphasis on its success in Nkhotakota", History Seminar Paper, Chancellor College, University of Malaŵi, 1969/70, 20 p. (ref.CC/H/220).
- FAURE (Y-A.) : "Sous l'africanisme, le tiers-mondisme", 13^{ème} Congrès Canadien des Etudes Africaines, Université de Laval, à Québec, 15-19 mai 1983, ronéot.
- HUMPHREY (D.) : "Malaŵi since 1964: economic development, progress and problems", University of Malaŵi, Department of Economics, Occasional Paper n°4, 1974.
- KADZAMIRA (D.Z.) : "Agricultural policy and change during the colonial period in Malaŵi", History Seminar, Chancellor College, University of Malaŵi, 1975/76, 11 p. (ref.CC/H/Z/250/75).
- KLIEST (T.J.) : "Development policy and the small farmer in Malaŵi: the growth of inequality", in SIMPSON (E.S.) ed., The Rural Agricultural Sector, Papers presented at the Newcastle-upon-Tyne Meeting (April 1980), Institute of British Geographers, Developing Areas Study Group, p.27-40.
- KUWALI (S.K.) : "The role of the chiefs in the rise of African nationalism in Malaŵi", History Seminar Paper, Chancellor College, University of Malaŵi, 1972/73, 18 p. (ref.CC/H/478).

- KYDD (J.) and CHRISTIANSEN (R.) : "Structural change and trends in equity in the Malaŵian economy, 1964-1980", University of Malaŵi, Center for Social Research, Income Distribution Project, Working Paper n°2, 1981.
- L'HOIRY (P.G.) : "Pouvoir et intégration politique: les cas du Burundi et du Malaŵi", en coll. avec DARBON (D.), Centre d'Etude d'Afrique Noire, Bordeaux, multigr., 1982, 272 p.
- Mc CRACKEN (J.) : "Production and Control in British Central Africa, 1905-1940", The History Seminar, n°1, University of Malaŵi, Chancellor College, 1980/81, 27 p.
- MACMILLAN (H.) : "The origins and development of the African Lakes Company, 1878-1908", PhD thesis, Edinburgh University, 1970.
- MANGHEZI (A.) : "Class, elite and community in African development", Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, 1976, 18 p.
- MEDARD (J-F.) : "L'Etat sous-développé en Afrique Noire: clientélisme politique ou néo-patrimonialisme?", Travaux et Documents n°1, Centre d'Etude d'Afrique Noire, Bordeaux, 1982, 36 p.
- MILLER (N.) : "Malaŵi, Central African Paradox", American Universities Field Staff Reports, Hanover, N-H, 1979, n°2, 12 p.
- MILLS (J.C.) : "Price response of Malaŵi smallholder farmers: fast, slow or none?", University of Malaŵi, Chancellor College, Department of Economics, Occasional Paper n°2, 1975.
- MTALIMANSA (B.) : "The Dutch Reformed Church (Nkhoma Synaod) and the development of rural society in the Central Region of Malaŵi," History Seminar Paper, University of Malaŵi, Chancellor College, 1972/73, 12 p. (ref. CC/H/455).

- MUNGER (E.S.) : "President Kamuzu Banda of Malaŵi", American Universities Field Staff Reports, Hanover, N-H, 1969, n° I.
- MWALE (J.) : "The White Fathers activities at Likuni from 1903 to 1958", History Seminar Paper, University of Malaŵi, Chancellor College, 1975/76, 13 p. (ref. CC/H/2/280/76).
- NYIRENDA (J.) : "The History of Katete Mission, 1938-1969", History Seminar Paper, University of Malaŵi, Chancellor College, 1969/70, 14 p. (ref. CC/H/2/119).
- PARSONS (K.) : Customary land tenure and the development of African agriculture, The Land Tenure Center, University of Wisconsin, Madison, Wisconsin, 1971, 82 p.
- PHIRI (K.M.) : "The Maravi State system and Chewa political development to about 1850", paper presented at the History Teachers' Conference, Chancellor College, University of Malaŵi, 22-25.8.1977, 31 p.
- ROSS (A.C.) : "Origins and development of the Church of Scotland Mission, Blantyre, Nyasaland, 1875-1926", PhD thesis, University of London, 1967.
- SZENTES (T.) : "The structure of society and its change in the African countries", Institute for World Economics, The Hungarian Academy of Sciences, Budapest, 1975, 62 p.
- THAWALE (T.) : "The impact of the Roman Catholics in the life of the people of Mchinji District", History Seminar Paper, University of Malaŵi, Chancellor College, 1972/73, 21 p. (ref. CC/H/501).
- VAIL (L.) : "The historical Roots of Malaŵi's Economic Underdevelopment", Yale University, 1982, 65 p., roneot.

- VAUGHAN (M.) : "Better, Happier and Healthier Citizens", the Domasi community Development Scheme, 1949-54', History Seminar, University of Malawi, Chancellor College, n°4, 1982/83, 19 p. (ref.CC/H/238/83).
- VAUGHAN (M.) : "Social and Economic Change in Southern Malawi: a study of rural communities in the Shire Highlands and Upper Shire Valley from the mid-19th century to 1915", PhD thesis, 1981, University of London.
- VAUGHAN (M.) : "Poverty and Famine: 1949 in Nyasaland", non daté, ronéot., 35 p.

.....

DOCUMENTATION OFFICIELLE

Business Information on Malaŵi, National Bank of Malaŵi, Blantyre, 1981, 52 p.

Development Programme 1982/83 - 1986/87, vol. I & II, Development Division,
Office of the President, Government Printer, Zomba, Malaŵi, 1982.

Hansard, Official Verbatim Report of the Debates of the Parliament, printed and
published by the Government Printer, Zomba (années de référence).

Industrial Cooperation, Southern Africa Development Coordination Conference,
Blantyre, 1981.

Malaŵi Buyers Guide 1982/83, Malaŵi Export Promotion Council, Blantyre, 1982, 72 p.

Malaŵi Economic Brief, National Bank of Malaŵi, Blantyre, 1982, 15 p.

Malaŵi, marchés à prospector, Documentation des services de l'Attaché Commercial,
Ambassade de France, Lilongwe, Malaŵi.

Malaŵi Economic Report, Economic Planning Division, Government Printer, Zomba,
Malaŵi (années de référence).

Malaŵi Yearbook, Department of Information, Blantyre (années de référence).

Nyasaland Information Bulletin, Government Printer, Zomba, Nyasaland.

Tobacco Control Commission Report, National Statistical Office, Government Printer,
Zomba, Malaŵi, 1979.

Transports au Malaŵi (Les), Poste d'Expansion Economique, Services de l'Attaché
Commercial, Ambassade de France, Lilongwe, Malaŵi, 1981, 16 p.

Speeches by H.E. Dr H.K. BANDA, Government Printer, Zomba, Malaŵi (références données
avec les citations).

AUTRES REVUES, JOURNAUX, ANNUAIRES ET PUBLICATIONS
CITES

Nota: Dans le cas d'une référence unique, celle-ci est indiquée. Dans le cas de références multiples, celles-ci sont données avec les citations.

Africa Confidential (années de référence).

Africa Contemporary Record (années de référence).

Africa Economic Digest, 4, 38, du 30.9.1983.

Africa Guide (années de référence).

Africa Research Bulletin (années de référence).

Africa South of the Sahara (années de référence).

Africa Report, vol. 21, pt. I, 1976, p. 37-39.

Agence France Presse/Bulletin Quotidien de l'Afrique (Paris).

Daily Times (The), Blantyre, Malaŵi.

Quarterly Economic Report, Economist Intelligence Unit (années de référence)

Europe-Outre-Mer, "Les 21 P.M.A. d'Afrique", n° 618, 1981.

Guardian (The), London, Manchester.

Internationales Afrikaforum, 18 Jahrgang, 2 Quartal, 1982, p. 149.

Malaŵi News (The), Blantyre, Malaŵi.

Marchés Tropicaux et Méditerranéens (Les).

Monde (Le), 16-17.8.1983; 21-22.9.1983.

Moslem World (The), "Islam and Christianity in Nyasaland today", vol.XVII,
1927 (A.HETHERWICK); "Mohamedanism in Nyasaland", vol.XXXIV,
1934 (A.VAN WYCK).

Monthly Record of the work of the Universities' Mission, Central Africa,
april 1911, n°340 (Archdeacon JOHNSON).

Nairobi Times (The) ; 29.7.1982; 9.8.1982; 16.11.1982.

New African, "Rumblings in Banda's Army", april 1979, p.42-43.

Nesweek, "Malaŵi, a succes story", 11.7.1980.

Sunday Nation (The) (Nairobi), 17.5.1981; 28.10.1982.

.....

PUBLICATIONS ET DOCUMENTS DIVERS

- Amnesty International Briefing, Malaŵi, august 1976, 12 p.; august 1977, 16 p.
- Centre Français du Commerce Extérieur, Malaŵi, 1980, 50 p. (coll. "Un marché")
- DENIS (Frère L.) : "Indigeneous Customs of the Chewa", Guillemé Mission,
non daté, non paginé, copie privée.
- FADY (Mgr J.) : "Our duties in the present political situation", circulaire
au clergé du diocèse de Lilongwe, 28.6.1960, non paginé, copie
privée.
- HODGES (T.) : "Jehovah's Witnesses in Central Africa", Minority Rights Group,
London, june 1976, 16 p.
- Malaŵi, Dr H.K.Banda, Radio-France Internationale, Biographie n°25, 1977, 3 p.,
Centre de documentation/Emission vers l'Etranger.
- Malaŵi Development Corporation, Government Printer, Blantyre-Limbe, july 1966,
21 p. (Introduction by Dr H.K.Banda).
- Malaŵi Young Pionneers Code, non daté, non paginé, roneot., copie privée.
- RANGELEY (W.) : "Nyau, a secret society", non daté, non paginé, dact., copie privée.

.....

ARCHIVES

National Archives of Malaŵi (N.A.M), Zomba, Malaŵi. Les références des documents d'archives sont données avec leur citation.

ENTRETIENS

Entretien avec A.C.ROSS, Edimburgh, 20.5.1982.

Entretien avec R.SAFFROY (P.B.), Likuni Mission, Malaŵi, 6.7.1983.

Lilongwe, Malaŵi, 15.6.1983.

Pau, France, 14-15.1.1984.

Entretien avec J.BLANKS, Lilongwe, Malaŵi, 25.7.1983.

Entretiens non attribuables (Ent.n.a.).

.....

Nota:

Abbréviations bibliographiques utilisées:

Ent.n.a. : Entretien non attribuable

n.d. : non daté

n.p. : non paginé

c.p. : copie privée

.....

TABLE DES ANNEXES

LA FAMILLE MATRILINEAIRE ELARGIE CHEWA (MBUMBA): SCHEMA DES VOIES DE SUCCESSION	72
EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU SECTEUR DES PLANTATIONS (1902 - 1950)	110
LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES COLONIALES	146
LES STRUCTURES POLITIQUES COLONIALES	147
L'ORGANISATION DU MALAWI CONGRESS PARTY	223
LES RELATIONS ENTRE STRUCTURES PARTISANES ET ADMINISTRATIVES	224
LE RESEAU FERRE DU MALAWI	337
LE RESEAU ROUTIER DU MALAWI	338
LES ENTREPRISES ETRANGERES AU MALAWI	339
LES ACTIVITES DE PRESS HOLDINGS LTD	340
LES LIENS ENTRE LES ENTREPRISES PUBLIQUES: QUELQUES EXEMPLES	341
DONNEES ET PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES	379
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT 1982/83 - 1986/87 TABLEAU SYNOPTIQUE DES DEPENSES	380

LE COMMERCE EXTERIEUR DU MALAWI	381
LES PARTENAIRES COMMERCIAUX DU MALAWI	382
INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES	383

.....

TABLE DES MATIERES

Remerciements

INTRODUCTION GENERALE

Note introductive	I
Introduction	7
Préliminaire	25

PREMIERE PARTIE

AUX ORIGINES D'UNE DYNAMIQUE :
 IDEOLOGIE, PRODUCTION ET POLITIQUE
 DANS LA PERIODE COLONIALE

Introduction à la première partie	31
---	----

TITRE I. RELIGION ET DIVERSITE IDEOLOGIQUE DANS LA SOCIETE COLONIALE.

Chapitre I. L'IDEOLOGIE "SOUS TUTELLE": L'IMPACT DES MISSIONS CHRETIENNES

Section 1:

Mythe livingstonien et missions protestantes	34
--	----

Section 2:

Les missions catholiques	42
--------------------------------	----

Chapitre II. LES LIMITES A DES FORMES D'IDEOLOGIE "AUTONOME".

Section 1:

Islam et sociétés Nyau: formes de résistance ou formes de marginalisation?	49
---	----

Section 2:

Les Eglises indépendantes:quelle émancipation? 6I

CONCLUSION DU TITRE I 68

TITRE II. LE MODELE ECONOMIQUE COLONIAL ET SES EFFETS.

Chapitre I. TERRE, TRAVAIL, CAPITAL ET L'ETAT COLONIAL.
.....

Section I:

Les enjeux de la thanghata 74

Section 2:

Développement et échec du secteur des plantations 8I

Chapitre II. LES PRODUCTEURS AFRICAINS "INDEPENDANTS":
ENRICHISSEMENT OU PROTO-CAPITALISME RURAL?
.....

Section I:

L'adaptation à l'économie coloniale:
cultures vivrières et culture du coton 90

Section 2:

La participation à l'économie coloniale:
la culture du tabac 98

CONCLUSION DU TITRE II IO5

TITRE III. ETAT ET ESPACE POLITIQUE DANS LA PERIODE COLONIALE.

Chapitre I. L'ETAT COLONIAL:STRUCTURES ET POLITIQUES
.....

Section I:

Les structures administratives et politiques II2

<u>Section 2:</u>	
Pratiques et politiques coloniales	II8
Chapitre II. LES EXPRESSIONS POLITIQUES AFRICAINES	
<u>Section I:</u>	
Hors et dans la légalité coloniale:	
l'échec des premières expressions politiques	I28
<u>Section 2:</u>	
Vers le nationalisme	I35
CONCLUSION DU TITRE III	I42

DEUXIEME PARTIE

LA MAITRISE DE L'ETAT :
CONFLITS ET ENJEUX

Introduction à la deuxième partie	I49
TITRE I. NATIONALISME ET INDEPENDANCE:L'ACCES AUX ENJEUX DE L'ETAT POST-COLONIAL	

Chapitre I. L'ALLIANCE NATIONALISTE:UNITE ET DIVERSITE
.....

Section I:

Le développement de la mobilisation unitaire	I52
--	-----

Section 2:

Diversification des forces au sein du mouvement nationaliste	I60
---	-----

Chapitre II. L'INDEPENDANCE:MODALITES ET BILAN
.....

Section I:

Le processus d'accès à l'indépendance	I66
---	-----

Section 2:

La victoire nationaliste:interprétation	I73
CONCLUSION DU TITRE I	I80

TITRE II. L'ENJEU POLITIQUE : LE CONTROLE DU POUVOIR

Chapitre I. CONFLITS AUTOUR DU POUVOIR D'ETAT.
.....Section I:

Les acteurs des conflits	I86
--------------------------------	-----

Section 2:

La crise ouverte	I94
------------------------	-----

Chapitre II. PERSONNALISATION ET CONCENTRATION DU POUVOIR.
.....Section I:

Les fondements du pouvoir personnalisé et concentré	203
--	-----

Section 2:

La classe politique subordonnée	2I2
---------------------------------------	-----

CONCLUSION DU TITRE II	2I9
------------------------------	-----

TITRE III. L'ENJEU ECONOMIQUE : L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION

Chapitre I. LA MODERNISATION AGRICOLE:VOIE CAPITALISTE ET SELECTIVITE
.....Section I:

L'encouragement à la propriété privée et la création d'un marché foncier	226
---	-----

<u>Section 2:</u>	
Les programmes de développement rural: pratiques sélectives	235
Chapitre II. LA CROISSANCE PAR LES EXPORTATIONS	
<u>Section I:</u>	
Priorité aux exportations, priorités aux plantations	242
<u>Section 2:</u>	
Effets sur les secteurs de production	249
CONCLUSION DU TITRE III	256

TROISIEME PARTIE

ETAT ET CHAMP DE CONSTITUTION DES CLASSES SOCIALES

Introduction à la troisième partie	261
TITRE I. ETAT, CONTROLE ET COHESION: L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET IDEOLOGIQUE DES CLASSES SOCIALES EN FORMATION	

Chapitre I. LES MECANISMES DU CONTROLE POLITIQUE ET SOCIAL

<u>Section I:</u>	
Le contrôle partisan	264
<u>Section 2:</u>	
Les capacités coercitives	272

Chapitre II. LES MODES DE FONCTIONNEMENT DE LA COHESION SOCIALE

<u>Section I:</u>	
La mobilisation par l'idéologie	282

Section 2:

A la recherche de soutiens:les cibles de l'Etat	289
CONCLUSION DU TITRE I	297

TITRE II. AGENCE ECONOMIQUE DE L'ETAT ET FORMATION DES CLASSES SOCIALES

Chapitre I. L'ETAT ET LA CROISSANCE DU SECTEUR DES PLANTATIONS
.....Section I:

Le rôle de l'Etat dans la création et le développement des plantations	304
---	-----

Section 2:

Le rôle de l'Etat dans l'exploitation des plantations	311
---	-----

Chapitre II. L'ETAT COMME ACTEUR ECONOMIQUE
.....Section I:

L'étendue de la présence économique de l'Etat	318
---	-----

Section 2:

La fin et les moyens de la présence économique de l'Etat	325
--	-----

CONCLUSION DU TITRE II	332
------------------------------	-----

TITRE III. L'ETAT DANS LE SYSTEME DE CLASSES SOCIALES EN FORMATION

Chapitre I. LES ELEMENTS DU SYSTEME DE CLASSES SOCIALES EN FORMATION
.....Section I:

Production et classes sociales en formation	343
---	-----

Section 2:

Oppositions et classes sociales en formation	350
--	-----

Chapitre II. AUTONOMIE DE L'ETAT
ET FORMATION DES CLASSES SOCIALES:
BILAN ET PERSPECTIVES
.....

Section I:

L'autonomie relative de l'Etat:forces et faiblesses 359

Section 2:

Vers une "nouvelle donne"? 366

CONCLUSION DU TITRE III 374

CONCLUSION GENERALE 384

CARTES 396

BIBLIOGRAPHIE 403

TABLE DES ANNEXES 431

TABLE DES MATIERES 433
